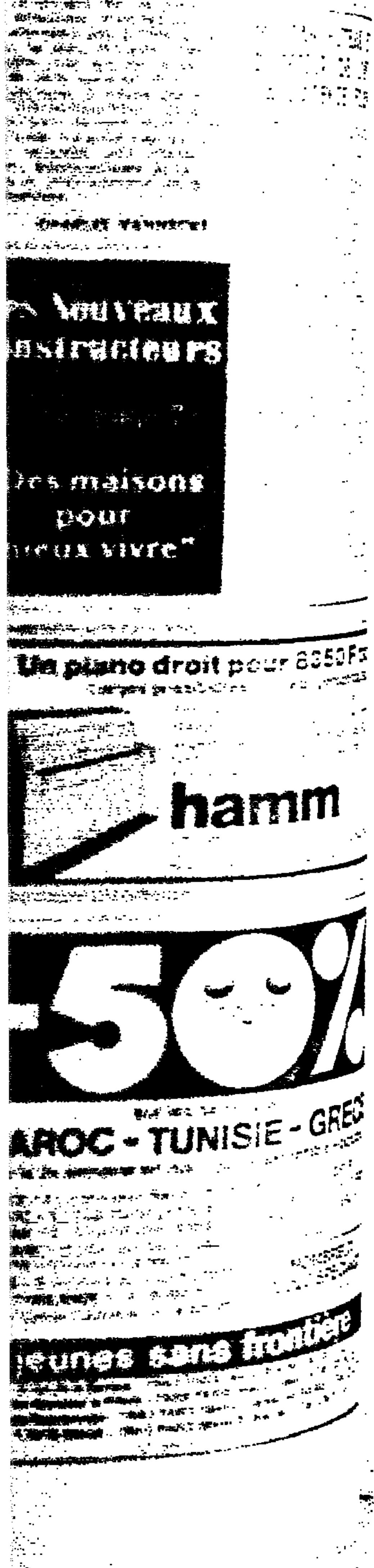


TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 617 — 48 PAGES — MARDI 20 MARS 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 43

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Pékin accepte la proposition de Hanoï d'ouvrir des négociations

LIRE PAGE 48

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Difficultés pour l'opposition ouest-allemande

Deux élections régionales importantes ont eu lieu dimanche 18 mars en Allemagne fédérale : à Berlin-Ouest et en Rhénanie-Palatinat. Ces consultations étaient d'autant plus attendues que l'opposition chrétienne-démocrate entendait, dans les deux cas, faire du scrutin une sorte de test national. A Berlin-Ouest, la C.D.U. avait lancé contre le bourgmestre sortant, M. Dietricht Stobbe (S.P.D.), une offensive de grande envergure. A Mayence, l'équipe dirigeante chrétienne-démocrate était en position de force et escomptait recevoir dans ce fief de la C.D.U. la confirmation de sa puissance régionale. Les résultats de l'un et l'autre scrutin ne peuvent cependant que décevoir l'opposition.

A Berlin-Ouest, les chrétiens-démocrates gagnent certes un demi-point, passant à environ 44,5 % des suffrages. Mais cette légère progression est sans commune mesure avec les efforts déployés et les ambitions nourries durant la campagne par les candidats de l'opposition. Qui pis est, elle ne s'accomplit pas au détriment de la coalition social-démocrate et libérale sortante : la S.P.D. n'enregistre ni gain ni perte, et, avec 42,6 %, semble bien avoir enrayé la longue baisse de ses suffrages berlinois commencée en 1967.

En Rhénanie-Palatinat, la C.D.U. perd 3,8 points, ne dépassant désormais la barre des 50 % que de quelques milliers de suffrages, dans un Land pourtant considéré comme l'une de ses citadelles. Les sociaux-démocrates, eux, enregistrent une progression équivalente.

Dans les deux cas, les libéraux progressent d'un point environ (avec plus de 8 % des suffrages à Berlin-Ouest et près de 6,5 % en Rhénanie-Palatinat), ce qui réconfortera leur dirigeant national, M. Genscher, quant aux chances de survie de sa petite formation unie à la puissante S.P.D. dans la coalition gouvernementale de Bonn.

Les difficultés persistantes de l'opposition peuvent sembler bien paradoxales, puisque M. Kohl et ses amis disposent d'avantages importants. Leur unité de pensée et d'action avec leurs alliés bavarois de la C.S.U. est certes loin d'être parfaite, comme en témoigne l'intention périodiquement prêtée à M. Franz-Josef Strauss de faire de sa formation un véritable « quatrième parti » national. Mais les clivages qui traversent la famille chrétienne-démocrate ne sont finalement pas plus appuyés que ceux que connaît la coalition gouvernementale.

Les moyens ne font guère défaut, d'autre part, à une opposition qui dispose à la fois de très nombreux élus locaux, auxquels le système fédéral donne un pouvoir parfois considérable, et du groupe le plus nombreux au Parlement, ce qui va probablement permettre à M. Karl Carstens, président C.D.U. du Bundestag, d'être élu président de la République en mai prochain.

Pourtant, la C.D.U. traverse actuellement une crise dont les deux consultations de dimanche constituent une nouvelle illustration. Elle n'est pas parvenue à détacher les libéraux des sociaux-démocrates, et l'on peut penser que les succès enregistrés à Berlin-Ouest et à Mayence par la F.D.P. achèveront de ruiner cette espérance. Mais, surtout, les chrétiens-démocrates n'arrivent manifestement pas à imposer, face à M. Helmut Schmidt, l'image d'un candidat à la chancellerie qui « fasse le poids ».

Le régime de la République fédérale a beau être l'un des plus parlementaires qui soient, la lutte pour le pouvoir n'y est pas moins personnalisée qu'en régime présidentiel. Or M. Kohl ne semble décidément pas parvenir à faire sa percée dans l'opinion. Après plusieurs sondages, le recul de la C.D.U. en Rhénanie-Palatinat — dont il fut le ministre-président avant de faire carrière à Bonn — le confirme.

Le traité israélo-égyptien

• Ryad condamne la « paix séparée » mais continuera à aider Le Caire
• Amman se prononce pour un État palestinien

Tandis que se poursuivaient sans relâche les négociations israélo-égyptiennes, à Washington, pour mettre la dernière touche au traité que les deux pays devraient signer avant la fin de ce mois, l'Arabie Saoudite et la Jordanie ont confirmé leur opposition à une « paix séparée ». Toutefois, le gouvernement de Ryad ne mettra pas un terme à son aide à l'Egypte. Le roi Hussein, pour sa part, s'est prononcé en faveur d'un État palestinien indépendant, à l'issue d'un entretien avec M. Yassar Arafat, président de l'O.L.P.

Le texte du projet de traité a été divulgué, le samedi 17 mars, au Caire. Jérusalem estime que cette version comporte des « inexactitudes » et s'élève contre les assertions égyptiennes selon lesquelles Jérusalem-Est, faisant partie des territoires occupés, devra être évacuée par les Israéliens.

D'autre part, de violents incidents entre des manifestants et les forces de l'ordre israéliennes se sont poursuivis samedi et dimanche en Cisjordanie.

Bien que personne ne mette en doute la prochaine signature du traité israélo-égyptien, on admet au Caire et à Jérusalem que des divergences, parfois mineures, subsistent. Le gouvernement israélien a observé une grande réserve à l'égard de la version du traité divulguée au Caire par divers responsables politiques et militaires. Un représentant du cabinet de M. Begin a déclaré seulement, dimanche 18 mars : « *Les révélations de la presse égyptienne sur les dispositions du traité contiennent de nombreuses inexactitudes qui apparaîtront à la publication du texte officiel.* »

L'une de ces « *inexactitudes* » concerne l'avenir de Jérusalem-est (anciennement jordanienne) qui, selon l'interprétation des accords par le premier ministre égyptien, « *ferait partie intégrante de la Cisjordanie* » et, partant, devrait être évacue par les forces israéliennes.

Le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a aussitôt répliqué : « *Selon la loi israélienne promulguée en 1967, Jérusalem a été unifiée. Il ne saurait être question d'un partage entre l'Est et l'Ouest. Jérusalem restera une et indivisible.* »

Le général Dayan a révélé pour sa part que le problème du pétrole du Sinaï n'avait pas encore été réglé et qu'il avait été convenu que la navigation dans le canal de Suez serait ouverte à Israël dès la signature du traité. Il a encore indiqué que Jérusalem avait offert au gouvernement du Caire d'ouvrir les frontières entre les deux pays un mois après la signature du traité sans attendre les neuf mois prévus dans le pacte.

La situation est compliquée en Israël par l'attitude adoptée par les trois ministres du parti national religieux. Au moment où se réunissait, ce lundi matin 19 mars, le cabinet de M. Begin, ils avaient l'intention d'exiger un débat sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza avant la discussion du projet de traité.

(Lire la suite page 22.)

Le premier tour des élections cantonales

• Nouvelle progression du P.S.
• L'U.D.F. distance le R.P.R.

Le premier tour des élections cantonales s'est déroulé dimanche 18 mars dans 1 848 cantons (1 776 pour tous les départements de la métropole à la seule exception de celui de Paris, et 72 pour l'outre-mer).

La statistique quasiment complète publiée lundi en fin de matinée par le ministère de l'intérieur fait apparaître les principales données suivantes :

1) La participation au scrutin a été forte, le pourcentage des abstentions (34,57 %) étant beaucoup plus faible que celui enregistré en 1973 dans les mêmes cantons (46 %) et à peine plus élevé que celui relevé en 1976 dans les cantons de l'autre série (34,53 %) ;

Par rapport à 1973 on observe un très faible tassement du P.C.F. (22,40 % des suffrages exprimés au lieu de 22,70 %) et une très sensible progression du P.S. (de 21,90 % à 26,90 %) ce qui confirme une fois de plus la tendance à un rééquilibrage des forces au sein de la gauche. Le parti socialiste s'affirme comme « le premier parti de France » dépassant à la fois l'U.D.F. (21,10 %) et, de loin, le R.P.R. (12,34 %) ;

3) Les deux derniers pourcentages font apparaître que les giscardiens et leurs alliés constituent la formation dominante de la majorité ;

4) Le P.S., le P.C.F. et le M.R.G. sont crédités d'un total de 51,1 % des suffrages exprimés, au lieu de 46,5 % en 1973 et 51,8 % en 1976 ; l'U.D.F., le R.P.R. et les « modérés favorables à la majorité » n'en totalisent que 43,47 %.

Les résultats en voix des différentes formations

Inscrits	16 905 271	
Votants	11 060 619	(65,40 %)
Suffrages exprimés ..	10 712 811	(63,30 %)
Abstentions	5 844 652	(34,57 %)

		1979	1976	1973
		%	%	%
Extr. G.	91 116	0,85		
P.C.	2 405 655	22,4	22,8	22,7
P.S.	2 888 345	26,9	26,6	21,9
M.R.G.	203 157	1,8	2,4	1,9
Div. G.	338 418	3,16	4	6,4
U.D.F.	2 264 939	21,1		
Mod. maj.	1 075 139	10,03	8,9	14,3
R.P.R.	1 322 181	12,34	10,6	12,7
Div. D.	73 976	0,69	0,7	
Ecologistes	49 885	0,47		

Ces résultats concernent 1 847 cantons sur un total de 1 848.

N'ayant pu censurer le gouvernement la semaine dernière à l'Assemblée nationale, communistes et socialistes avaient clairement exprimé le commun espoir que l'électorat, appelé à renouveler les assemblées départementales, se chargerait de mener à bien cette tâche. Ce serait beaucoup dire que cette espérance ait été comblée si l'on s'en tient aux résultats qu'ont obtenus les sept membres du gouvernement qui s'étaient mis sur les rangs.

Trois ont acquis leur réélection dès le premier tour (MM. Le Theule, R.P.R., à Sablé, dans la Sarthe ; Monory, U.D.F.-C.D.S., à Loudun, dans la Vienne ; Jacques Pelletier, U.D.F., à Braine, dans l'Aisne) et trois autres sont en ballottage favorable (MM. Deniau, U.D.F., à Bourges, dans le Cher ; Mourot, R.P.R., à Tournon-Saint-Martin, dans l'Indre ; Stoléru, U.D.F., à Provenchères-sur-Fave, dans les Vosges). Le seul qui soit en posture délicate est M. Hoeffel, U.D.F., distancé de quelque quatre cent cinquante voix à Strasbourg-8, dans le Bas-Rhin, par M. André Bord, député R.P.R., conseiller sortant, ancien ministre, chef de file des gaullistes alsaciens.

A supposer que le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille se maintienne et parvienne à combler son retard dimanche prochain, le pouvoir ne saurait pour autant crier au succès, et c'est peut-être la raison pour laquelle M. Christian Bonnet n'a mis aucun empressement, dans la soirée du premier tour et dans la nuit qui a suivi, à fournir des statistiques complètes et précises. De quoi donner à réfléchir, entre autres sujets, à la commission d'enquête parlementaire sur l'information publique créée il y a quelques jours à peine.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

En raison des élections cantonales LE MONDE DE L'ÉCONOMIE paraîtra le mardi 20 mars (journal daté 21 mars)

La révolution afghane à l'épreuve de l'islam

Le régime socialiste et pro-soviétique installé en Afghanistan après le coup d'Etat du 18 avril 1978 se heurte depuis plusieurs mois à une véritable rébellion armée des conservateurs religieux stimulés par « le triomphe de la révolution islamique » en Iran et, dans une moindre mesure, au Pakistan. Des affrontements de plus en plus nombreux et graves ont lieu entre guérilleros et forces régulières, notamment dans les régions orientales du pays, tandis que le régime de Kaboul accroît la répression et met en place d'importantes réformes.

Le conflit a pris, ces derniers jours, une dimension internationale, l'U.R.S.S. ayant mis en garde, ce lundi 19 mars, le Pakistan, l'Iran et la Chine contre « toute ingérence dans les affaires de la révolution afghane ». Dans une série de trois articles, dont nous commençons aujourd'hui la publication, notre envoyé spécial décrit le rôle joué par l'Union soviétique en Afghanistan, à la lumière notamment du récent assassinat de l'ambassadeur des Etats-Unis et de la situation dans ce pays enclavé d'Asie centrale.

I. — L'engagement de l'U.R.S.S.

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Kaboul. — Qui a tué, le 14 février, l'ambassadeur des Etats-Unis en Afghanistan, M. Dubs ? Les terroristes chiites qui l'avaient enlevé ? Les tireurs d'élite des forces de sécurité afghanes ou leurs conseillers soviétiques ? S'appuyant sur les indications des diplomates américains, témoins impuissants du drame, Washington a assuré que les Soviétiques avaient fourni les armes et donné le signal du mitraillage de la pièce de l'hôtel Kaboul, où l'ambassadeur se trouvait séquestré. En revanche, selon M. Amin, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, la présence de Soviétiques parmi d'autres étrangers, dans le plus vieil hôtel de la capitale n'avait rien de singulier.

Le second et très influent personnage du régime, s'est même déclaré « *ébranlé et attristé* » par le fait que l'U.R.S.S. ait pu être impliquée dans cette affaire comme dans la révolution d'avril 1978... Aucune enquête ne viendra, du moins de la part des autorités afghanes, apporter des éclaircissements : les auteurs de l'enlèvement (la presse locale a publié les photos des corps de quatre terroristes) ont été abattus, et trois jours après la fusillade toute trace avait disparu dans la pièce où était détenu l'ambassadeur.

Des informations recueillies dans la capitale afghane, il ressort que :

1) Malgré les demandes pressantes de Washington d'éviter toute action précipitée et de tout mettre en œuvre pour ménager la vie du représentant des Etats-Unis, les diplomates américains se trouvant sur place ont été continuellement tenus à l'écart des ultimes préparatifs de l'assaut des forces afghanes contre les terroristes.

L'un de ces diplomates, qui se trouvait au ministère de l'intérieur, ne parvint pas à être reçu par le chef de la police, M. Taroun, « *trop occupé* » ; un autre a assuré avoir vu passer dans le hall de l'hôtel un « *Soviétique transportant deux sacs contenant des armes* ». Dans le bureau de M. Taroun, transformé en P.C. de l'opération, se trouvait un conseiller soviétique de la police. (L'U.R.S.S. a pris la relève quelques mois après la résolution de l'assistance technique que l'Allemagne fédérale assurait dans ce domaine.) Les mêmes témoignages américains affirment que les conseillers soviétiques auprès de l'hôtel Kaboul donnèrent le signal du déclenchement et de l'arrêt de la fusillade ;

2) L'autopsie sommaire du corps de l'ambassadeur faite à Kaboul a révélé qu'il avait été touché à la tête par des balles d'un petit calibre et au cœur et au ventre par de gros calibres. Un examen plus détaillé devait avoir lieu aux Etats-Unis, mais ses résultats n'ont pas, semble-t-il, été rendus publics. Confirment-ils en tous points les premiers, laissant penser que le diplomate a été touché à la fois par les terroristes et par le feu nourri du commando policier ?

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Combien et comment ?

Commentant les élections cantonales, M. Claude Labbé, tout en reconnaissant leur valeur de test, a cependant estimé qu'il ne fallait pas réduire une élection à un sondage et faire de tout sondage une élection.

Il est vrai que le sondage et l'élection expriment deux activités parallèles par lesquelles les hommes des démocraties occidentales se comptent et se recompent, puis se tent et se recomptent, animés par le souci permanent de savoir qui ils sont et combien ils sont à l'être.

Certes, les chiffres ont leur mot à dire. Cependant, si notre société se bornait à qualifier le quantitatif et à quantifier le qualitatif pour déterminer son identité, le corps électoral risquerait de se réveiller un beau matin dans la peau d'un gros échantillon.

BERNARD CHAPUIS.

« FISCH-TON-KAN » A STRASBOURG

Quand Verlaine entraînait Chabrier

Des dialogues de *Fisch-Ton-Kan*, il n'est resté aucune trace, mais le titre laisse présumer que ce n'était pas un sujet sérieux et que l'histoire, sans doute, se passait en Chine. C'est une vieille histoire, presque oubliée puisque les spécialistes de Verlaine eux-mêmes ignorent bien souvent que l'auteur des *Fêtes galantes* s'était essayé à l'opérette quand il avait vingt ans en compagnie de son ami Emmanuel Chabrier.

Tous deux rêvaient alors de rivaliser avec Offenbach, Hervé ou Lecocq, dont ils avaient applaudi si souvent les ouvrages désopilants qui faisaient le succès des Bouffes-Parisiens. C'est ainsi qu'ils ont échafaudé rapidement, vers 1863, deux opérettes restées inachevées : *Vaucochard et fils Ier* et *Fisch-Ton-Kan*.

Exception faite de la « romance à l'étoile » et des couplets du pal réutilisés quinze ans plus tard par le compositeur dans *l'Etoile*, ces fragments n'existaient, en manuscrit, que sous la forme d'une réduction pour piano, mais on savait bien qu'elle n'était pas destinée à rester en l'état; seules les trente-cinq premières mesures de *Fisch-Ton-Kan* étaient orchestrées, et c'est Roger Delage, actuellement professeur au Conservatoire de Strasbourg, mais également chef d'orchestre et spécialiste de Chabrier, qui a réalisé l'orchestration des cinq numéros inédits : un chœur d'entrée, un air de baryton, un grand trio de deux duos.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

IRAN

DU MÉCONTENTEMENT COMME THÉORIE DE L'ÉTAT

par HAMADI ESSID (*)

TOUTES les fois que l'étendard de l'islam est brandi, les musulmans se prennent à rêver que quelqu'un vienne enfin les aider à prendre leur revanche sur les siècles de mépris dans lesquels les a tenus l'histoire. Les leaders politiques comme les illuminés n'ont pas manqué d'utiliser la religion pour polariser les passions des peuples musulmans. Les rébellions, les révoltes et même les guerres de libération nationale ont souvent trouvé leur justification dans le *djihad*. Tout cela explique en partie le succès extraordinaire de l'ayatollah Khomeiny en Iran et l'engouement qu'il suscite auprès des masses populaires musulmanes.

Les musulmans arabes croient avoir encore plus de raisons de se réjouir : ils récupèrent l'Iran tenu par le chah et la bourgeoisie européanisée sur laquelle s'appuyait son régime en dehors de la communauté musulmane, dont il dédaignait la solidarité traditionnelle. Il est vrai que le chah n'a jamais caché son mépris pour la « race arabe ». Je me souviens d'avoir été un des premiers en Tunisie à dénoncer cette attitude après la publication d'une interview dans laquelle le chah rappelait, avec une insistance d'autant plus lourde qu'il s'adressait à un journaliste allemand, qu'il ne fallait pas confondre les Iraniens de *« race aryenne »* (*« Comme vous »*, insistait-il) avec les *« Arabes sémites »*. Et la chabanou, racontant ses souvenirs *« d'en France »* à l'hebdomadaire *Elle*, s'est plainte qu'on l'ait souvent prise pour une Arabe. L'Iran de Khomeiny sera enfin antisioniste et votera avec les Arabes. *Alleluia !*

Ce que je comprends mal, c'est l'appui que le mouvement de Khomeiny a réussi à trouver auprès des intellectuels musulmans et d'« origine musulmane ». Que l'intelligentsia iranienne et les mouvements politiques de gauche rejoignent les khomeinistes, c'est-à-dire actuellement la majorité écrasante des Iraniens, cela peut être expliqué par l'opportunisme ou justifié par le calcul politique. Mais que les intellectuels musulmans, surtout sunnites, voient dans le mouvement de Khomeiny l'aube d'une renaissance de l'islam, ou que d'autres y décèlent les prémices d'une démocratie qui trouverait sa source dans notre propre civilisation, cela ne me semble résister ni à la réflexion théorique ni à l'analyse politique. Cela me semble surtout inquiétant.

Que propose en effet Khomeiny à ce stade de sa « révolution » ?

En nous référant aux rares déclarations qu'il a faites personnellement, aux quelques articles écrits par ses principaux collaborateurs et aux interviews qu'ils ont accordées à la presse internationale, nous nous apercevons que l'islam de la nouvelle « République islamique » est entendu dans une acception bien particulière — l'acception chiite.

Un Etat islamique bien singulier

L'ayatollah Rouhany, cousin, confident et proche collaborateur de Khomeiny, a été parfaitement explicite à ce sujet : *« Contrairement à un Etat sunnite*, a-t-il déclaré à *Paris-Match*, le 9 février, *pour lequel la succession du Prophète doit être assurée par des califes* élus *par la communauté des croyants (...), les seuls successeurs légitimes de Mahomet sont les descendants des imans (...) dont les successeurs sont les ayatollahs, dépositaires de la loi et de la sagesse divines, infaillibles et à qui ont doit obéissance absolue »*. Nous voilà loin de la démocratie musulmane de Mahomet incitant les fidèles à régler leurs problèmes par la concertation.

Voilà pour les institutions. On aura remarqué qu'il s'agit là d'un Etat islamique bien singulier et qui, outre le prophète, se réclame du gouvernement d'un seul calife « Ali ». Non seulement il nie toute légimité aux califes intermédiaires, mais il clame une islamité spécifiquement persane qui garde les mêmes distances vis-à-vis des Arabes et ignore totalement les aspirations de la minorité sunnite d'Iran. *« Le chiisme*, dit Rouhany, *c'est la nation. »* Nous voilà revenus en pleine *« shuubiya »* (mot péjoratif désignant l'antithèse du natalisme arabe. — N.D.L.R.).

Cela nous change peu de la campagne lancée tous azimuts par la diplomatie du chah il y a quatre ou cinq ans, rappelant avec courroux à la presse internationale qu'Avicenne et Ghazali n'étaient pas arabes et insistant, tout comme on le faisait au IIe siècle de l'hégire, sur la *« prééminence persane dans les sciences et dans les lettres »*.

Un nouveau foyer de troubles

Plus loin, l'ayatollah Rouhany évoque les luttes d'indépendance de la presse contre « les dynasties arabes et turques » et « la résistance au panarabisme nassérien ».

Que le nouveau régime cesse d'aider les sionistes et qu'il se place dans le conflit arabo-israélien résolument du côté des Arabes, cela est certainement positif. Encore faut-il qu'il ne le fasse pas seulement parce que la cause palestinienne se confond avec *« la cause de l'islam »*.

Pour le reste, les quelques détails que nous avons sur la nouvelle république nous dessinent un Iran où la femme sera prisonnière de son *tchador* noir, quand elle n'est pas recluse entre les murs de son foyer, un Iran où toute mixité dans les écoles et les lieux publics sera interdite, où la censure sur la production culturelle nationale et d'importation sera particulièrement sévère, où les banques, *« subventionnées, assureront un réseau d'aide bénévole qui prêtera sans intérêts »*.

Voilà un aperçu de cette renaissance de l'islam qu'applaudissent maintenant certains intellectuels arabes, musulmans ou « d'origine musulmane ».

En tant qu'intellectuel, non seulement d'origine musulmane mais aussi musulman, je suis avec une grande appréhension l'expérience iranienne. D'abord, parce que, comme toute opposition qui ne s'appuie que sur le mécontentement, elle risque de provoquer de graves désillusions. Ensuite, parce qu'un échec de cette expérience pourrait faire désespérer de toute société politique qui chercherait ses sources dans la philosophie de l'islam. Enfin, pour l'Iran, qui a été jusqu'ici l'un des rares pays musulmans à avoir une tradition de l'Etat, elle risque de paver la voie d'une dictature qui se réclamerait du salut public.

Dans cette région de monde où tant de fautes ont été commises au nom de l'islam qui se sont soldées par la perte de millions de vies humaines, qui ont abouti à l'affaiblissement et au démembrement de la communauté musulmane en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, et qui ont provoqué à l'intérieur même de cette communauté des haines que le temps aura beaucoup de mal à effacer, j'ai bien peur que, sans un programme économique sérieux, la révolution iranienne ne fasse qu'ajouter un nouveau foyer de troubles à ceux du Pakistan, du Baloutchistan, de l'Afghanistan, du Kurdistan sans résoudre pour autant le fond du problème iranien.

A quelques années du XXIe siècle, l'islam a besoin d'être repensé par des « afghani » et des « abdou » qui regarderaient vers l'avenir en tenant compte du passé. Et non seulement du passé de la civilisation musulmane mais aussi de toutes les révolutions philosophiques, politiques et économiques. Un islam qui tienne compte des bouleversements extraordinaires qu'a connus la planète depuis quatorze siècles, bien loin de la société mythique que nous promettent les ayatollahs.

(*) Journaliste tunisien, président de la Confédération internationale de la presse filmée.

Les Bahâ' i-s menacés

par MAXIME RODINSON

LES Bahâ'i-s d'Iran appellent au secours. Toute révolution charrie le pire et le meilleur. On ne peut se dérober à l'appel de ceux qui sont ou risquent d'en être les innocentes victimes sous prétexte qu'elle a eu l'immense mérite d'abattre un régime détestable.

Les Bahâ'i-s sont quelques centaines de milliers en Iran avec le douteux privilège d'être le bouc émissaire de toutes les émotions populaires. Toutes les religions jouissent d'un statut légal sauf la leur. *Dans le reste du monde musulman*, bien moins nombreux, ils sont aussi pourtant une cible de choix. En 1962, trois Bahâ'i-s, condamnés à mort au Maroc (pour crime de bahâïsme) ne furent sauvés que par une vigoureuse campagne internationale.

Qui sont ces hommes détestés ? Le bahâ'isme est une secte détachée du bâbisme, qui a pratiquement supplanté ce mouvement. Le bâbisme représente un phénomène unique dans le monde musulman du dix-neuvième siècle. En 1844, un commerçant mystique comme il y en eut tant en islam, un Persan chiite de Chiraz, Seyyid Ali Mohammed, proclame, comme beaucoup de sectaires au Moyen Age, que la validité du *message de Mahomet* est *désormais* dépassée. Il est lui-même la Porte *(bâb)* ouverte sur la vérité. Il dénonce la sclérose et les turpitudes des mollahs chiites. Inquiet de son succès, le pouvoir le fait fusiller en 1850, pour plus de sûreté par un peloton de soldats chrétiens.

Ses disciples ripostent à la répression par une action violente. Sous la direction notamment d'une poétesse d'une intelligence et d'un charme inégalables, Qorrat al-'ayn (Fraîcheur de l'œil), qui se dévoile publiquement, ils proclament l'abolition de la loi musulmane et poussent la doctrine du maître lisa encore plus vers la libération des mœurs, vers l'égalité des sexes, vers le libéralisme politique et social.

Une répression féroce, ponctuée d'effroyables supplices, élimine le danger que constituaient les Bâbi-s pour l'ordre socio-politique et pour le clergé chiite. L'ambassadeur de France, Gobineau, en fit un tableau impressionnant, compara le bâb à Proudhon et transmit ses informations à Renan qui développa un parallèle des Babi-s avec les premiers chrétiens. En Iran, ils subsistent désormais de façon plus ou moins clandestine. La majorité suit les idées d'un noble bâbi, Hossein Ali Nouri, qui se réfugia dans l'Empire ottoman. On l'assigne à résidence à 'Akka (Saint-Jean-d'Acre) en 1868. Sous le nom de Bahâ-ullâh (Splendeur de Dieu), il élargit encore la doctrine, que son fils, 'Abd ul-Bahâ ira prêcher en Amérique et en Europe.

La métaphysique bahâ'i justifie un extrême libéralisme politique, religieux et social, la valeur de la science, l'égalité des sexes, un internationalisme pacifiste. On préconise une langue internationale, la suppression de l'extrême pauvreté et de l'extrême richesse. Le rituel est réduit à une grande simplicité. Il est interdit d'adhérer à tout parti politique.

Toute formation idéologique préfère les adversaires « de fondation » aux « renégats ». Avoir connu la vérité et y renoncer est d'un bien mauvais exemple. Une secte formée à partir de l'islam dans l'islam et qui s'en détache ne peut s'attendre qu'à une haine implacable.

Un comportement de minorité

Les bahâ'i-s persécutés en Iran ont développé normalement un comportement de minorité, comme les protestants et les juifs autrefois en Europe. Quelques-uns ont fait des fortunes éclatantes et ont réussi, s'épaulant les uns les autres, profitant de la tiédeur des derniers souverains envers la hiérarchie chiite, à bien se placer dans les cercles dirigeants. Le chah, d'ailleurs, qui avait sympathisé avec leur modernisme et les avait utilisés, les a abandonnés parmi les tout premiers à la vindicte des religieux pour jeter du lest.

Classés globalement par l'opinion publique dans l'élite européanisée, renégats de l'islam, calomniés pour leur libéralisme sexuel (grandement exagéré par les fantasmes jaloux des conformistes), le hasard qui fit reléguer leur fondateur à Acre y ajoutait encore. Le mausolée et le centre de pèlerinage qui y furent érigés ne sont-ils pas passés en 1948 sous l'autorité d'Israël ? Les accusations de collusion avec le sionisme ne pouvaient manquer.

La persécution n'a jamais cessé d'avoir des flambées de recrudescence en Iran. Des membres du clergé chiite ont encore excisté à des massacres et sévices sur une large échelle en 1955. La révolution récente, ayant utilisé les thèmes de la religion nationale, culture du peuple, agressée par les élites occidentalisées, ne pouvait manquer de s'attaquer à ces hommes et à ces femmes, qui avaient des adeptes dans la haute société et des coreligionnaires en Europe et en Amérique.

On a tué des Bahâ'i-s, on a incendié leurs maisons, profané leurs tombes, enlevé leurs enfants et exigé la conversion des parents à l'islam pour les leur rendre. Il a pu y avoir là, a-t-on dit à gauche, des provocations réactionnaires pour discréditer la Révolution. Mais on croira difficilement que certains mollahs fanatiques *n'ont pas poussé dans ce sens*.

Tout récemment, sur des ordres ministériels, la plupart des lieux de réunion de la communauté ont été occupés par les policiers du gouvernement révolutionnaire, tous les documents qui s'y trouvaient ont été saisis.

Les Bahâ'i-s sont légitimement inquiets. Leur seule protection est l'intérêt que leur sort pourra susciter chez ceux, au loin, pour qui la liberté et la justice ne se divisent pas. Et si on se plaint, à l'accoutumée, d'une campagne qu'utilisera la réaction, le meilleur moyen de la désamorçer n'est-il *pas de garantir la liberté et la sécurité* de tous ?

Révolution iranienne et nation arabe

par MONA MAKKI (*)

LA révolution iranienne fait l'objet d'un nombre considérable de commentaires. Certains applaudissent, d'autres se méfient ou condamnent, personne n'est indifférent. A juste titre : elle constitue une vague de fond qui risque de ne pas affecter seulement l'avenir iranien mais de remettre en cause beaucoup d'ordres établis au Proche-Orient et au-delà.

Le mouvement iranien se situe dans la continuité de la tradition *chiite de contestation démocratique* des pouvoirs illégitimes et des tyrannies ainsi que de refus de la soumission à l'étranger.

C'est d'abord à ce titre que les chiites de la nation arabe se sentent concernés et solidaires du grand mouvement qui se développe aujourd'hui en Iran. Le chiisme ayant toujours constitué dans le Proche-Orient arabe une communauté déshéritée et exclue du pouvoir, nous ne pouvons que vibrer aux côtés du peuple iranien dans sa lutte pour la démocratie et l'indépendance.

Cependant, la révolution iranienne est loin d'être bénéfique aux seuls musulmans, qu'ils soient chiites ou non ; elle peut représenter un exemple pour la nation arabe — dont les chiites sont partie intégrante, — une incitation impérieuse à accélérer le mouvement d'unité et de libération qui connaît aujourd'hui, c'est le moins que l'on puisse dire, une phase de doute et de stagnation. L'émulation islamique que la révolution iranienne va créer peut susciter, dans les pays arabes, de nombreuses vocations à prendre en main le destin national. Elle apportera un soutien à la fois moral et stratégique à tous ceux qui, dans le monde arabe, affirment leur volonté d'authenticité et d'identité culturelle, notamment à la cause commune des Arabes, à savoir la cause palestinienne.

La révolution iranienne sera positive pour le monde arabe dans la mesure où elle devient une force d'entraînement pour sa lutte de libération, mais elle ne doit pas être autre chose. Après l'Iran du chah, gendarme de l'Occident, l'Iran de demain ne doit pas devenir le gendarme de l'islam. Les chiites du Proche-Orient, grâce à la révolution iranienne, se sentent encore plus arabes que jamais. D'ailleurs, ils ont su le prouver jusqu'à présent en repoussant le piège du morcellement de la nation arabe et du confessionnalisme.

Si je *fais miens les aspects* positifs du mouvement chiite iranien en tant que porteur de valeurs authentiques, d'un souffle révolutionnaire, dans une région du monde tant convoitée par les superpuissances, je pense qu'il devrait adresser son appel à tous les opprimés et à tous les déshérités du tiers-monde et notamment du monde arabe. C'est ce que je retiens de la lutte de l'imam Moussa Sadr, au Liban, qui a su incarner, avant que n'éclatent les événements sanglants, l'espoir de tous ceux qui aspiraient au changement, au-delà des clivages confessionnels.

Se situant certes au-delà des frontières nationales, l'islam demeure, comme ne cesse de le proclamer l'ayatollah Khomeiny, *« la religion des militants à la recherche de la justice, de la liberté et de l'indépendance. Il est l'école de l'indépendance. Elle est l'école des combattants et de l'anticolonialisme »*. Justice sociale, liberté politique et indépendance nationale sont effectivement indissolublement liées dans l'action du musulman. Dans un monde où domine l'appétit des superpuissances menaçant continuellement les nations dans leur existence, l'islam doit apporter à la nation arabe, comme à la nation iranienne, les ressources nécessaires dans le difficile combat pour l'identité et l'indépendance.

(*) Journaliste libanaise, chiite. Ancienne secrétaire générale du Cénacle libanais.

De l'autre côté du voile

par JEAN-FRANÇOIS LHÉRÉTÉ (*)

LA révolution iranienne est d'abord une révolution culturelle. Le grand mouvement qui agite le pays depuis plusieurs mois est une réaction de rejet à l'égard de façons de penser et d'agir calquées sur l'Occident et artificiellement imposées par le régime Pahlavi. L'Iran recherche aujourd'hui son identité perdue dans les valeurs traditionnelles de sa civilisation. Celle-ci est trop riche et trop raffinée pour que l'on ne se réjouisse de ces retrouvailles avec la trame du passé.

La revendication du port du voile s'inscrit logiquement dans cette volonté de retourner aux sources originales de la tradition iranienne, qu'il ne faut cependant pas confondre avec l'héritage islamique, qui n'en constitue qu'une partie. On peut ajouter que le tchador représente l'avantage d'être un vêtement peu coûteux qui a le mérite d'éviter l'ostentation vestimentaire et les rivalités d'élégance.

Mais ne nous voilons pas nous-mêmes la face. Derrière ce morceau de tissu, qu'il soit permis de lire d'autres connotations, moins avouables peut-être, mais qu'il faut bien rappeler.

Le voile est une censure comme une autre. La volonté de cacher le corps féminin révèle la vieille inquiétude du mâle devant cet être imprévisible et passablement inquiétant qui partage ses jours et sa couche : la femme, considérée comme une créature lubrique jalousement gardée par le père, le frère et le mari, en objet précieux dont la chasteté fait le seul prix et qu'il convient de garder à sa place naturelle, entre le foyer et les enfants.

C'est une peur qui monte du fond de bien des civilisations. L'Occident n'a pas tellement de leçons à donner en ce domaine. Les commentateurs du christianisme, comme ceux de l'islam, ont longtemps propagé l'angoisse masculine à l'égard de la femme : peur du trouble qu'elle fait éclore dans l'esprit et le corps de l'homme, inquiétude devant les ruses qu'elle ne cesse de déployer *pour le tromper. Les grandes religions* monothéistes ont toutes la nostalgie d'une quiétude insexuelle, image d'un hypothétique paradis perdu. C'est parce que l'on fait de la femme une coupable en puissance qu'on l'ensevelit sous la carapace noire de son voile, qui la protège des regards lascifs en lui évitant de trop céder à son instinct tentateur. La femme n'est-elle pas au fond un être pervers qu'il est nécessaire de protéger contre le mauvais côté de sa nature, un germe de désordre dans les individus comme dans la société dont il faut effacer ou banaliser la différence ? Cachez ce corps que l'on ne saurait voir.

Retour à l'identité persane

Il convient d'encourager de tout cœur le retour à l'identité persane et le renoncement à une occidentalisation hâtive et dévastatrice. Mais, dans la tradition, distinguons archaïsme et source d'épanouissement. Retour au passé, oui, mais à un passé bien compris. Sinon, autant doter les soldats iraniens d'arbalètes ! Il ne convient pas de prendre les symboles douteux des vieilles sujétions pour une exigence d'authenticité.

L'histoire nous a appris que derrière bien des libérations politiques se cachaient souvent d'infinies oppressions, fussent-elles anciennes. Avoir un projet révolutionnaire, c'est aussi poser un type nouveau de relations entre l'homme et la femme. Là réside une véritable libération, dans le respect mutuel et la confiance, en permettant à chaque femme de choisir ses engagements comme son vêtement. Si la vertu est à l'ordre du jour, elle a aujourd'hui en Iran bien d'autres terrains d'exercice que le port obligatoire du tchador. A tout prendre, beaucoup d'Iraniens préféreraient la vertu dont parle Montesquieu à celle de Tartuffe.

Si ce n'est pas le cas, si l'on persiste à faire porter aux Iraniennes le deuil d'elles-mêmes, il restera toujours de beaux yeux derrière des voiles dans le grand ciel de la révolution attiédie. On continuera d'admirer leur incomparable éclat, mais on y lira aussi, souvent, l'angoisse muette et le désir tu, ce que le jeu des prunelles demeurera seul à exprimer dans le sinistre silence des lendemains qui déchantent.

(*) Professeur à l'Institut français de Téhéran, de 1976 à 1978.

Le Monde

politique

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Le P.S. progresse encore et l'U.D.F. distance le R.P.R.

(Suite de la première page.)

Le ministre de l'intérieur a eu parfaitement raison de faire observer que l'on ne pourra faire de bilan politique précis et probant qu'après les scrutins de ballottage, puisque tout dépendra de la plus ou moins grande discipline des électeurs et de la rigueur avec laquelle s'effectueront les reports de voix aussi bien au sein de la majorité que dans les rangs de l'opposition. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de données interdisent de souscrire entièrement au jugement de M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, selon lequel le premier tour *« confirme la stabilité politique de la France »*.

La proposition des notables qui l'ont aisément emporté d'emblée est, certes, importante, mais on n'en constate pas moins que vingt-deux présidents de conseil général sont en ballottage. Douze d'entre eux appartiennent à la majorité et dix à l'opposition, et plusieurs sont en position difficile, quel que soit le camp, dans lequel ils se rangent : MM. Bène, P.S. (Hérault), Crespin, modéré favorable à la majorité (Lozère), Dailly, U.D.F.-radical (Seine-et-Marne), Delorme, P.S. (Alpes de Haute-Provence), Dupuy, modéré favorable à la majorité (Oise), Gregory, divers gauche d'opposition (Pyrénées-Orientales), Héon, centre gauche « majoritaire » (Eure), Ribeyre, Centre national des Indépendants, président du conseil régional Rhône-Alpes (Ardèche), Salvi, U.D.F.-C.D.S. (Val-d'Oise).

La « résistance » de l'électorat de gauche

Les quelque quarante élections cantonales partielles qui s'étaient déroulées entre les élections législatives de mars 1978 et décembre de la même année, avaient révélé que le P.C.F. progressait très légèrement et que le P.S. ne reculait pratiquement pas. Le renouvellement de dimanche semble bien démontrer que l'électorat de gauche « résiste » relativement bien au découragement que pourraient susciter en son sein les querelles incessantes auxquelles se livrent, et se sont livrés la semaine dernière encore, les anciens partenaires du programme commun de gouvernement de la gauche.

Le P.S. peut se féliciter de ses résultats du premier tour et nourrit des espérances pour le second dans de nombreux départements, parmi lesquels les Alpes-Maritimes, le Calvados, la Côte-d'Or, la Drôme, l'Eure, le Finistère (malgré une déception à Brest-IV, où il risque fort de perdre le siège), la Haute-Garonne, la Gironde, l'Isère, la Loire, l'Oise et la Vendée. Ses résultats apparaissent moins encourageants dans l'Ain, la Haute-Corse, la Creuse, le Doubs, l'Eure-et-Loir, l'Hérault, la Manche, la Mayenne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, le Puy-de-Dôme, où M. Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, est en danger.

Le parti communiste peut enregistrer une progression de son audience dans le bassin sidérurgique (partie nord de la Meurthe-et-Moselle et partie ouest de la Moselle) et des résultats appréciables dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'Aube, le Calvados, le Cher, les Côtes-du-Nord, l'Essonne, l'Eure, le Gard, les Hauts-de-Seine, la Loire, le Lot, la Marne, l'Oise, le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Somme, le Val-de-Marne. Ses positions s'érodent, en revanche, dans le Jura, la Seine-Saint-Denis, dont il préside pourtant le conseil général, et dans la Vendée, où il n'a jamais été bien vigoureux.

Il importe, en outre, d'observer que le P.C.F. accuse des pertes importantes, en voix, dans des villes telles que Ivry et Champigny (Val-de-Marne), Massy (Essonne), Argenteuil (Val-d'Oise), Aubervilliers et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et dans de nombreux centres ouvriers comme Vierzon (Cher). La Seyne-sur-Mer (Var), Rouen et Fécamp (Seine-Maritime), Brest (Finistère).

Soulagement dans les rangs de l'U.D.F.

Du côté de la majorité, le soulagement s'exprime dans les rangs de l'U.D.F., parti du président, où l'on craignait le pire en raison de la dégradation de la situation économique et sociale. On y constate que la fameuse catégorie des « modérés favorables à la majorité » s'est appauvrie au profit des giscardiens et de leurs alliés centristes et radicaux plutôt qu'au bénéfice des gaullistes chiraquiens. On enregistre de sérieuses percées face au R.P.R. dans les Bouches-du-Rhône (Marseille), la Creuse, la Loire-Atlantique (Nantes), l'Oise (Senlis), le Val-de-Marne, et l'on observe que de nombreux nouveaux députés élus en mars 1978, ayant réussi à consilider leur implantation locale appartiennent au groupe U.D.F. Ainsi, MM. D'Aubert et de Branche (Mayenne), Douffiagues (Loiret), Léotard (Var), Longuet (Meuse), de Maigret (Sarthe).

Le R.P.R. ne peut pas se féliciter d'un aussi grand nombre de résultats de même nature (M. Pasty et Rufenacht réussissent néanmoins dans la Creuse et en Seine-Maritime), mais il y a quelques raisons de se déclarer satisfait de ses résultats dans plusieurs départements : Ardèche, Charent-Maritime, Cher, Corrèze, Eure-et-Loir, Gironde, Loire, Haut-Rhin, Rhône, Savoie, Vosges. Cette formation connaît, en revanche, des déceptions en Charente, dans l'Indre, le Nord, le Pas-de-Calais, la Sarthe.

C'est seulement au soir du 25 mars, répétons-le, que l'on pourra faire un bilan complet et rigoureux des gains et des pertes de chacune des grandes formations, mais il n'est pas exclu, d'après les données arithmétiques du premier tour qu'un nombre non négligeable de conseils généraux changent de majorité et donc de président.

Il n'est pas impossible que la gauche enlève à l'U.D.F. la présidence dans l'Aisne, la Meurthe-et-Moselle et la Haute-Saône, au R.P.R. et plus précisément à M. Chirac, en Corrèze, au CNIP, en Saône-et-Loire, au M.D.S.F. dans la Somme, et aux modérés favorables à la majorité dans les Ardennes et l'Oise. En revanche, dans la Sarthe, les socialistes indépendants auront besoin de toutes les voix de la gauche pour que le département ne passe pas aux mains de la majorité.

L'opposition semble avoir devant elle plus de conquêtes à espérer que d'échecs à redouter. Ce qui autorise à conclure que même si les évolutions sont sensiblement moins accentuées que précédemment, il n'y a pas contradiction entre les résultats du 18 mars 1979 et ceux des 23 septembre 1973 et 7 mars 1976.

RAYMOND BARRILLON.

● *Incidents entre colleurs d'affiches dans le Val-de-Marne.* — Une bagarre a opposé, dans la nuit du 16 au 17 mars, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), des colleurs d'affiches communistes et socialistes. Quatre d'entre eux ont été légèrement blessés et un cinquième hospitalisé. La police a entendu cinq témoins de l'incident.

● *M. Robert Gourdon* (P.S.), ancien député, maire de Vauvert, président du conseil général du Gard, a été grièvement blessé, vendredi 16 mars, dans un accident de la route. La voiture qu'il conduisait est entrée en collision, près de Vauvert, avec un véhicule arrivant en sens inverse, piloté par M. Yannick Baubin, géomètre-expert, demeurant à Pornic (Loire-Atlantique), lequel a été lui aussi grièvement atteint. Les deux conducteurs ont été hospitalisés à Nîmes.

LA SITUATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Sept des quarante membres du gouvernement étaient candidats aux élections cantonales. Le bilan du premier tour est, pour eux, le suivant :

● TROIS REELECTIONS : MM. *Joël Le Theule*, ministre des transports, R.P.R. (Sablé-sur-Sarthe, Sarthe) ; *René Monory*, ministre de l'économie, U.D.F.-C.D.S. (Loudun, Vienne) ; *Jacques Pelletier*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, U.D.F. (Braine, Aisne).

● QUATRE BALLOTTAGES : MM. *Jean-François Deniau*, ministre du commerce extérieur, U.D.F. (Bourges, Cher) ; *Daniel Hoeffel*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, U.D.F. (Strasbourg, Bas-Rhin) ; *Jean-Paul Mourot*, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, R.P.R. (Tournon-Saint-Martin, Indre) ; *Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé des travailleurs manuels et des immigrés, U.D.F. (Provenchères-sur-Fave, Vosges).

Le sort des présidents de conseil général

Cinquante-deux présidents de conseil général étaient candidats.

● TRENTE ONT ETE REELUS :

MM. Hubert d'Andigné, R.P.R., sénateur (Orne), *René Ballayer*, U.D.F.-C.D.S., sénateur (Mayenne), *Younoussa Bamana*, U. D. F., sénateur (Mayotte), *Louis Brives* M.R.G., sénateur (Tarn), *Robert Capdeville*, P.S., ancien député (Aude), *Georges Dagonia*, P.S., sénateur (Guadeloupe) ; *Albert Denvers*, P.S., député (Nord), *Charles Durand*, CNIP, sénateur (Cher) ; *François Giacobbi*, M.R.G., sénateur (Haute-Corse) ; *Claude Hoa-Chuck*, mod. maj. (Guyane) ; *Roland Huet*, U.D.F.-P.R. (Ain) ; *Charles Josselin*, P.S., ancien député (Côtes-du-Nord) ; *Henri Jurien de la Gravière*, U.D.F.-P.R. (Côte-d'Or) ; *Jean Laborde*, P.S., député (Gers) ; *Henri Lavielle*, P.S.) déput (Landes) ; *Philippe Madrelle*, P.S., député (Gironde) ; *Philippe Malaud*, CNIP, député, ancien ministre (Saône-et-Loire) ; *Raymond Marcellin*, U.D.F.-P.R., sénateur, président du conseil régional de Bretagne, ancien ministre (Morbihan) ; *Louis Mermaz*, P.S., député (Isère) ; *François Mitterrand*, P.S., député, premier secrétaire du parti socialiste (Nièvre) ; *Josy Moinet*, M.R.G., sénateur (Charente-Maritime) ; *René Monory*, U.D.F., C.D.S., ministre de l'économie, ancien sénateur (Vienne) ; *Jacques Pelletier*, U.D.F., secrétaire d'Etat, ancien sénateur (Aisne) ; *Louis Philibert*, P.S., député (Bouches-du-Rhône) ; *Pierre Raynal*, R.P.R., député (Cantal) ; *Jean-Paul de Rocca Serra*, R.P.R., député (Corse du Sud) ; *André Saint-Paul*, P.S., député (Ariège) ; *Edouard Soldani*, P.S., député (Var) ; *Paul-Louis Tenaillon*, U.D.F.-C.D.S. (Yvelines) ; *André-Georges Voisin*, app. R.P.R., député (Indre-et-Loire).

● VINGT-DEUX SONT EN BALLOTTAGE :

Mme Evelyne Baylet, M.R.G. (Tarn-et-Garonne) ; *MM. Jean Bène*, P.S., ancien sénateur (Hérault) ; *Robert Bisson*, R.P.R., député (Calvados) ; *Roger Boileau*, U.D.F., sénateur (Meurthe-et-Moselle) ; *André Bord*, R.P.R., député, ancien ministre (Bas-Rhin) ; *Jean Chamant*, mod. maj., sénateur, ancien ministre (Yonne) ; *André Chandernagor*, P.S., député, président du conseil régional du Limousin (Creuse) ; *Marceau Crespin*, R.P.R. (Lozère) ; *Etienne Dailly*, U.D.F.-rad., sénateur (Seine-et-Marne) ; *Claude Delorme*, P.S., ancien député (Alpes-de-Haute-Provence) ; *Michel Dupuy*, mod. maj. (Oise) ; *Jean Garcin*, P.S. (Vaucluse) ; *Léon-Jean Grégory*, divers gauche d'opposition, sénateur (Pyrénées-Orientales) ; *Gustave Héon*, centre gauche maj. (Eure) ; *Robert Lakota*, P.C. (Essonne) ; *François Le Douarec*, R.P.R., député (Ille-et-Vilaine) ; *Jacques Médecin*, U.D.F.-P.R., député, ancien secrétaire d'Etat (Alpes-Maritimes) ; *Hubert Peyou*, M.R.G., sénateur (Hautes-Pyrénes) ; *Maurice Pic*, P.S., sénateur (Drôme) ; *Fernand Poignant*, CNIP, sénateur, ancien cien sénateur (Sarthe) ; *Paul Ribeyre*, C.N.I.P., sénateur, ancien ministre, président du conseil régional de Rhône-Alpes (Ardèche) ; *Pierre Salvi*, U.D.F.-C.D.S. (Val-d'Oise).

Six présidents de conseil général dont les sièges étaient soumis à renouvellement ne se représentaient pas. Il s'agit de *MM. Eugène Cuif*, mod. maj. (Ardennes), *Paul Driant*, mod. maj. (Meurthe-et-Moselle), *Fernand Esseul*, anc. sén., U.D.F.-P.R. (Maine-et-Loire), *Pierre Pagot*, U.D.F. (Loiret), *Guy Pascaud*, sén. mod. maj. (Charente) et *Antoine Pinay*, anc. prés. du conseil, anc. dép., mod. maj. (Loire).

PERSONNALITÉS ÉLUES

MM. *François d'Aubert*, dép., U.D.F. (Mayenne) ; *Georges Berchet*, sén., mod. maj. (Haute-Marne) ; *René de Branche*, dép., U.D.F. (Mayenne) ; *Jacques Chaumont*, sén., R.P.R. (Sarthe) ; *Jacques Douffiagues*, dép., U.D.F. (Loiret) ; *François Léotard*, dép., U.D.F. (Var) ; *Gérard Longuet*, dép., U.D.F. (Meuse) ; *Bertrand de Maigret*, dép., U.D.F. (Sarthe) ; *Jacques Mellick*, dép., P.S. (Pas-de-Calais) ; *Jean-Claude Pasty*, dép., R.P.R. (Creuse) ; *Louis Virapoullé*, sén., U.D.F. (la Réunion).

PARMI LES PERSONNALITÉS EN BALLOTTAGE

MM. *Alain Bombard*, P.S., directeur du Laboratoire de biologie de la mer (Six-Fours-la-Plage, Var) ; *Gaston de Bonneval*, R.P.R., ancien aide de camp du général de Gaulle (Charenton-sur-Cher, Cher) ; *Mme Bernadette Chirac*, R.P.R., épouse du président du R.P.R. (Corrèze, Corrèze) ; *Jean Cluzel*, sén., U.D.F.-C.D.S., ancien président du conseil général (Moulins-Ouest, Allier) ; MM. *Henri Giscard d'Estaing*, U.D.F.-P.R., fils du président de la République (Marchenoir, Loir-et-Cher) ; *René Haby*, U.D.F., ancien ministre de l'éducation (Lunéville, Meurthe-et-Moselle) ; *André Jarrot*, R.P.R., ancien ministre de la qualité de la vie (Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire) ; *Jean de Lipkowski*, R.P.R., dép., ancien ministre de la coopération (Royan, Charente-Maritime) ; *Fernand Marin*, P.C., dép., maire de Sorgues (Bédarrides, Vaucluse) ; *Pierre Mazeaud*, R.P.R., ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (Saint-Julien-en-Genevois, Haute-Savoie) ; *Gabriel Péronnet*, dép., U.D.F.-rad., ancien ministre, ancien président du parti radical (Cusset, Allier) ; *Christian Pierret*, dép., animateur de la tendance « union pour l'autogestion » au sein du P.S. (Saint-Dié, Vosges) ; *Roger Quilliot*, P.S., sén., maire de Clermont-Ferrand (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme).

Les commentaires dans la majorité...

M. BONNET : un signe de santé pour notre démocratie.

● M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, a souligné la participation importante au premier tour des élections cantonales, qui, a-t-il dit, *« est un signe de santé de notre démocratie et un témoignage d'attachement de nos concitoyens à leur département »*. Il s'est félicité *« que sur sept membres du gouvernement, qui étaient candidats, quatre sont élus et que des trois qui restent en ballottage, aucun n'est mis en difficulté par l'opposition »*. Il a également émis le souhait *« que, dans les cantons en ballottage, l'ensemble des Français confirme son attachement à la démocratie locale en désignant les femmes et les hommes responsables, susceptibles de prolonger au niveau du département la tâche de redressement entreprise par le gouvernement »*.

M. CHIRAC (R.P.R.) : un encouragement pour les institutions.

● M. JACQUES CHIRAC, président du R.P.R., s'est félicité *« de la participation importante du corps électoral, ce qui est un encouragement*, a-t-il dit, *pour les institutions démocratiques. »* Il a estimé : *« Si la stabilité du corps électoral se confirme, c'est indéniablement une victoire pour la majorité, qui n'a pas été désavouée. Il n'y a aucune comparaison avec les résultats de 1976. »* M. Chirac a notamment dénié au P.S. la prétention de rester, comme l'a affirmé M. Mitterrand, le premier parti de France.

● M. CLAUDE LABBE, conseiller politique et président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a constaté *« une grande stabilité de l'électorat R.P.R. »*.

M. BLANC (P.R.) : l'U.D.F. se porte bien.

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du parti républicain : *« A nouveau, la preuve est faite que le pire n'est pas une politique et que la surenchère électorale n'a rien à voir avec le destin de la nation. Au-delà des ballottages, il reste qu'au point exact où l'opposition prenait rendez-vous avec le gouffre, les électeurs fidèles au choix de société de mars 1978 confirment la stabilité politique de la France. Dans une tempête économique mondiale, certains attendaient des retombées partisanes, ils en sont pour leurs frais.*

» Au rêve d'un P.S. qui croyait bondir comme un tigre sur la France du mécontentement, à l'illusion d'un P.C. qui a choisi d'attendre l'avenir au coin du bois, l'U.D.F. répond avec sérénité qu'elle se porte bien dans la majorité. Une majorité solidaire qui doit assurer, dimanche prochain, le succès de tous ceux qui, voici un an, ont fait le bon choix pour la France. »

● M. MICHEL PINTON, délégué général de l'U.D.F., estime que, *« contrairement à ce qu'on pouvait craindre, il n'y a pas de recul de la majorité »*. *« D'autre part*, ajoute-t-il, *tous nos candidats ministres sortants ont été élus ou sont en ballottage favorable. Il n'y a donc pas de condamnation de la politique du gouvernement. »*

∴

● LA COORDINATION INTERREGIONALE DES MOUVEMENTS ECOLOGIQUES estime que ses représentants ont réalisé *« une nette progression par rapport aux résultats des élections législatives »*, soulignant que le report de leurs voix sera, dans plusieurs cantons, *« déterminant au second tour »*. Elle dénonce les statistiques officielles du ministère de l'intérieur attribuant aux écologistes 0,2 % des voix, leurs scores, selon elle, variant de 4,7 % à 26 % des votants.

...et dans l'opposition

M. MITTERRAND (P.S.) : progression confirmée.

● M. FRANÇOIS MITTERRAND, premier secrétaire du P.S., a affirmé : *« La gauche comptabilisera ses voix au second tour pour battre la droite et les tenants du grand capital. »* Il a déclaré, d'autre part :

« J'ai le sentiment que le parti socialiste confirme sa progression. Nous avions obtenu 23 % des suffrages l'année dernière. Nous devons atteindre et sans doute dépasser 25 % actuellement. Ce qui nous met dans une situation à peu près comparable à celle de 1976, qui représentait un grand succès. » Il a ajouté, à propos des statistiques du ministère de l'intérieur : *« Les responsables du ministère de l'intérieur ont pris la fâcheuse habitude de jouer avec les chiffres pour tenter d'égarer l'opinion. C'est une constante depuis quelques années et j'aimerais que l'honnêteté publique soit considérée comme aussi importante que l'honnêteté privée. »*

● M. PIERRE MAUROY, membre du secrétariat national du P.S., estime que *« le premier tour montre une progression généralisée du P.S., qui se confirme comme le premier parti du pays »*. Pour le maire de Lille, ce *« succès indéniable »* est *« sensible aussi dans le Nord-Pas-de-Calais, région affectée par le drame du chômage »*.

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat national du P.S. : *« Il me semble, sous réserve de plus amples confirmations, que ce scrutin va montrer une fois de plus que la droite est minoritaire en France parce que la gauche est majoritaire. (...) Après tout ce qu'on a dit et écrit depuis des semaines sur une prétendue stagnation du parti socialiste, le scrutin de dimanche montre que c'est tout à fait faux et que notre parti continue à être et la première force politique (...)*

P.C. : battre la droite.

● LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE : *« Nous ferons tout pour battre la droite et infliger un nouvel échec à la politique Giscard-Barre. C'est pourquoi nous appelons nos fédérations à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la victoire de la gauche au second tour. »* Le bureau politique souligne la forte participation des électeurs qui marque, selon lui, *« la volonté des électrices et des électeurs de participer à toutes les consultations nationales »*. Il note les progrès du P.C. *« dans les régions où la lutte contre le chômage et l'intégration européenne ont pris déjà une grande ampleur »*.

● M. CHARLES FITERMAN, membre du secrétariat du P.C. a estimé que ces élections constituent *« un camouflet »* pour le pouvoir giscardien dans la mesure où la participation à cette consultation a été importante alors que le pouvoir *« avait tout fait pour désintéresser les Français »*.

● M. ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G. : *« Dans de nombreux cantons, le M.R.G. enregistre des résultats qui prouvent sa santé et la portée de son audience. On notera spécialement le succès du M.R.G. dans des « primaires » qui le mettaient en compétition avec les deux autres partis de gauche, notamment en Charente-Maritime et dans le Tarn-et-Garonne. C'est dire que l'audience du M.R.G. est indispensable à la gauche et à sa progression »*.

∴

● LE FRONT NATIONAL estime sa progression *« spectaculaire »* et estime qu'*« il ne sera désormais plus possible, comme l'ont fait, une fois encore la télévision et la radio, de balayer le Front national et ses campagnes »*.



Les résultats dans la région parisienne

LE PREMIER TOUR

Les élections cantonales du dimanche 18 mars visaient à pourvoir les sièges de 1 848 conseillers généraux : 1 776 en métropole où tous les départements étaient concernés, à la seule exception de Paris (les conseillers généraux du département qui sont également les conseillers municipaux de la capitale ont été élus en mars 1977) et 72 dans les départements d'outre-mer (à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon) dans la collectivité territoriale de Mayotte.

En métropole, 1 763 sièges appartiennent à la série renouvelable et 13 autres appartenant à la série non renouvelable sont ceux de conseillers qui sont morts ou ont donné leur démission depuis les scrutins des 7 et 14 mars 1976. Outre-mer, 71 sièges sur 72 appartiennent à la série renouvelable.

Nous publions les résultats département par département en commençant par la région parisienne.

Le nom de chaque département est suivi de l'indication du nombre de sièges de la série renouvelable, complété éventuellement par celui des cantons de la série non renouvelable. Le nom de ces derniers cantons est précédé du signe ■.

A la suite du redécoupage cantonal intervenu en 1976 dans les départements de la région parisienne (à l'exception des Hauts-de-Seine), un tirage au sort a été effectué pour répartir les nouveaux cantons entre les deux séries renouvelables. C'est ainsi que dans vingt et un cantons, le conseiller élu en mars 1976 est soumis à renouvellement cette année. Le nom de ces cantons est précédé du signe ●.

Là où le siège a été pourvu dès le premier tour par élection ou réélection, nous n'indiquons que le nom et la tendance du conseiller. Nous ne donnons le détail des voix que lorsque le sortant est battu.

Pour les cantons qui donnent lieu à ballottage, nous indiquons par ordre décroissant le nombre des voix recueillies par tous les candidats, indication sans laquelle le second tour ne serait guère intelligible.

Que le conseiller sortant soit réélu, battu, en ballottage ou non candidat, son nom est toujours indiqué et est toujours suivi de l'indication c. s.

Nous rappelons, après les résultats de chaque département, la composition politique du conseil général de ce département.

ABRÉVIATIONS

1. TITRES

anc. cons. gén. : ancien conseiller général.
adj. au m. : adjoint au maire.
anc. dép. : ancien député.
anc. min. : ancien ministre.
anc. pré. c. g. : ancien président du conseil général.
anc. secr. d'E. : ancien secrétaire d'Etat.
anc. sén. : ancien sénateur.
c. s. : conseiller général sortant.
dép. : député.
m. : maire.
min. : ministre.
prés. c. g. : président du conseil général.
prés. cons. rég. : président du conseil régional.
secr. d'E. : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.
supp. : suppléant.
ball. : ballottage.

2. ETIQUETTES

Act. loc. : Action locale et défense des intérêts cantonaux.
app. : apparenté.
ARIL : Action républicaine indépendante et libérale (droite favorable à la majorité).
auton. : autonomiste.
C.D.S. : Centre des démocrates sociaux.
cent. : centriste.
C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
D.C. : la Démocratie chrétienne française.
div. dr. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologiste.
ext. dr. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
F.D.R. : Fédération pour une démocratie radicale (anciens M.R.G.).
F.N. : Front national (M. Le Pen).
F. P. : Front progressiste (gaullistes d'opposition).
F.R.P. : Fédération des républicains de progrès (M. Charbonnel).
g. dém. : gauche démocratique.
gaull. : gaulliste.
gaull. opp. : gaulliste d'opposition.
L.C.R. : Ligue communiste révolutionnaire (ex - L. C., trotskistes).
L.O. : Luttte ouvrière (trotskistes).
M.D. : Mouvement des démocrates (M. Jobert).
M.D.S.F. : Mouvement démocrate socialiste de France (M. Lejeune).
mod. maj. : divers modéré favorable à la majorité.
M.R.G. : "ouvement des radicaux de gauche.
N.A.R. : Nouvelle action royaliste.
Nouv. cont. soc. : Nouveau contrat social (M. Edgar Faure).
O.C.I. : Organisation communiste internationaliste (trotskistes).
P.C. : parti communiste.
P.F.N. : P rti des forces nouvelles (extrême droite).
P.R. : parti républicain.
P.S. : parti socialiste.
P.S.D. : parti socialiste démocrate (M. Hintermann).
P.S.U. : par.i socialiste unifié.
réf. : réformateur.
rég. : régionaliste.
R.P.R. : Rassemblement pour la République.
s. étiq. : sans étiquette.
soc. ind. : socialiste indépendant.
sout. : soutien.
U.D.B. : Union démocratique bretonne.
U.D.F. : Union pour la démocratie française.
U.F.B.S. : Union des Français de bon sens.
U.J.P. : Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes).

SEINE-ET-MARNE (18+1)

LE CHATELET-EN-BRIE

M. Le Guen, c. s., m. de Féricy, U.D.F., 1 743 ; Mme Noël, P.S., 1 266 ; MM. Point, P.C., 639 ; Radet, R.P.R., 544 ; Langier, écol., 364 .... *Ball.*

■ DONNEMARIE-DONTILLY

MM. Dailly, c. s., prés. c. g., vice-prés. Sénat, U.D.F. rad., 1 750; Fromiont, m. de Durcy-le-Chatel, P.S., 1 214 ; Vitter, P.C., 756 .... *Ball.*
M. Presgurvic, c. s., P.S, avait donné sa démission.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

MM. Bonnefoy, c. s., R.P.R., 3 716 ; Vedié, P.S., 2073 ; Pottin, P.C., 1 711 ; Oudard, M.D., 594 .... *Ball.*

LAGNY-SUR-MARNE

MM. Lallemant, c. s., R.P.R., 5 614 ; Hanrot, P.S., 3 438 ; Mme Le Roux, P.C., 2 607; MM. Lenoir, M.R.G., 1 307; Devillaire, div. g. 446. *Ball.*

LIZY-SUR-OURCQ

MM. Lhuillier, P.S., 1 640 ; Courtier, R.P.R., 1 240 ; Pinault, c. s., ex-div. g., 1 022 ; Hayet, P.C., 854 .... *Ball.*

MEAUX NORD

MM. Le Foll, c. s., m. de de Crégy-les-Meaux, P.S., 4 448 ; Grimaldi, U.D.F.-P.R., 2 780 ; Blanchemanche, P.C., 1 635 ; Chatelain, R.P.R., 1 573 .... *Ball.*

● MELUN SUD

MM. Zins, supp., P.S., 1 850 ; Tabourot, m. de La Rochette, mod. maj., 1 509; Morizur, adj. a m., U.D.F.-P.R., 1 386; Malpel, adj. au m., R.P.R., 1 358; Mme Pouvreau, P.C., 847 .... *Ball.*
M. Jacquet, c. s. m., sén., anc. min., anc. dép. R.P.R., ne se représentait pas.

MONTEREAU-FAUT-YONNE

MM. Eymard Duvernay, dép., R.P.R., 4 863; Alvarez, m., P.C., 3 985 ; Drèze, P.S., P.S., 2 250 ; Marzin, div. g. 1 116 .... *Ball.*
Henri Ballot, c. s., est décédé.

MORET-SUR-LOING

MM. DAGNAUD, c. s., mod. maj., 4 072 ; Ridoux, m. de Veneux-les-Sablons, P.C., 3 152 ; Derriennic, P.S., 1 818 ; Tétu, mod. maj., 1 541 .... *Ball.*

MORMANT

MM. Bareyre, c. s., m. de Courtomer, M.R.G., 2 101 ; Poisson, m. de Champeaux, mod. maj., 2 079 ; Bonnemain, P.S., 1 200 ; Wanlin, m. de Fontenailles, P.C., 964 .... *Ball.*

NEMOURS

MM. Ruet, m. de Saint-Pierre-les-Nemours, mod. maj., 3 448 ; Grattier, m., P.S., 2 344 ; Hochart, mod. maj., 2 315 ; Deslands, P.C., 2 011 .... *Ball.*
M. Dailly, c. s, se présentait à Donnemarie-Dontilly.

PROVINS

MM. Chevalier, adj. au m., mod. maj., 3 598 ; Valentin, P.C., 2 594 ; Scerisci, P.S., 1 761 .... *Ball.*
M. Papillon, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

REBAIS

M. Larché, c. s., sén., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

ROISSY-EN-BRIE

MM. Heuclin, m. de Pontault-Combault, P.S., 4 947 ; Berthet, c. s., adj. au m., P.C., 3 764 ; Balland, U.D.F.-P.R., 2 261 ; Nedel, R.P.R., 1 791 ; Bello, F.N., 545; Lesourd, div. g., 425 .... *Ball.*

ROZAY-EN-BRIE

MM. Picard, R.P.R., 3 182 ; Cure, P.C., 2 262 ; Cassayre, P.S., 1 144 ; Carrère, dir. g., 369 .... *Ball.*
M. Chatriot, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

● TORCY

MM. Hurtebize, c. s., m. de Champs-sur-Marne, P.C., 2 972 ; Molle, s. étiq., 2 419 ; Vachez, P.S., 2 138 ; Mangeot, mod. maj, 1 101 ; Ruber, U.D.F.-P.R., 654 .. *Ball.*

● TOURNAN-SUR-MARNE

M. Pillet, c. s., m. de Gretz, mod. maj. .... *Réélu*

● VAIRES-SUR-MARNE

MM. Brunel, P.C., 3 016 ; Ruchaud, P.S., 2 196 ; Laurent, U.D.F., 1 561 ; Archen, R.P.R., 1 073 ; Caffarel, F.N., 431 .... *Ball.*
M. Bordu, c. s., dép., m. de Chelles, P.C., ne se représentait pas.

VILLIERS-SAINT-GEORGES

M. Barthélémy, m., mod. maj. .... *Elu*
M. Maitre, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

La gauche peut nourrir l'espoir de gagner la majorité au second tour, pour peu que son électorat se montre discipliné. Elle s'est en effet manifestée quelquefois là où on ne l'attendait guère, au point que la majorité du conseil général peut encore basculer.

En effet, le candidat socialiste est bien placé à Lagny pour battre le sortant M. Lallemant (R.P.R.). A Provins (dont le maire est M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux) et à Rozay-en-Brie, où les conseillers sortants de la majorité ne se représentaient pas, les candidats du P.C. sont en ballottage favorable ; toutefois, la perspective d'avoir un élu communiste dans ces cantons traditionnellement acquis à la majorité pourrait convaincre certains abstentionnistes du premier tour de se déplacer.

La gauche conserve ses positions à Lizy-sur-Ourcq, où le conseiller sortant, M. Pinault, gaulliste de gauche ayant rallié la majorité, est devancé par M. Lhuillier (P.S.), ancien sous-préfet de l'arrondissement ; elle les conserve surtout à Donnemarie-Dontilly, au point que M. Etienne Dailly se trouve en ballottage défavorable. Le président du conseil général, battu aux elections municipales de Nemours, avait choisi d'abandonner le canton de cette ville pour se présenter à Donnemarie, canton réputé favorable à la majorité malgré l'étiquette socialiste de son représentant. Le sort réservé à ce siège peut être décisif : son maintien à gauche peut permettre à celle-ci de briguer la présidence du conseil général.

De son côté, la majorité peut conserver le siège de Montereau, grâce à M. Eymard Duvernay, député (R.P.R.), suppléant du garde des sceaux. Le maire communiste de la ville, M. Alvarez, se trouve toutefois en ballottage favorable.

De même, elle paraît devoir se maintenir à Nemours, malgré la victoire de la gauche en mars 1977. Enfin, M. Tabourot, maire de La Rochette, lui-même favorable à la majorité, a créé la surprise à Melun en devançant les deux candidats de la majorité à la succession de M. Jacquet, tandis que M. Alfred Zins, suppléant du député socialiste Alain Vivien, perd du terrain par rapport à 1976.

La majorité enregistre trois succès au premier tour, ceux de MM. Larché, Pillet et Barthélemy.

CONS. GEN. (prés. : M. Etienne Dailly, U.D.F.-rad., sén.) : 5 P.C., 8 P.S., 2 M.R.G., 1 ex-P.S., 1 F.R.P., 1 U.D.F. - rad., 1 U.D.F. - C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 1 C.N.I.P., 9 mod. maj.

YVELINES (19)

AUBERGENVILLE

Mme Rodi, c. s., m., U.D.F.-P.R., 4 014 ; M. Frebourg, ps., 2 595 ; Mme Gilles-Marpeau, P.C., 1 496 ; M. Herz, m. d'Ecquevilly, mod maj., 1 228 .... *Ball.*

LA CELLE-SAINT-CLOUD

M. Duchesne, c. s., m., R.P.R., 3 803 ; Mlle Penez, P.S., 1 918 ; MM. Mollard, U.D.F., 1 314 ; Devanes-Renaud, P.C., 1 226 ; Bodu, écol., 1 003 ; Le Bescond, M.R.G., 549 .... *Ball.*

● LE CHESNAY

MM. Cointe, c.s., m., mod. maj., 3 003 ; Parent, CNIP, 2 766 ; Mme Petit, P.S., 1 497 ; Mme Leroy, P.C., 959 ; M. Robert, P.F.N., 351 .... *Ball.*

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Mlle Vadot, P.S., 6 135 ; M. Raffort, P.C., 3 355 ; Mme Pruvot, U.D.F., 3 121; Mme Blondeau, R.P.R., 2 398 ; MM. Flahaut, mod., 1 376 ; Andrivet, P.S.U., 698. *Ball.*
M. Berrurier, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

GUERVILLE

MM. Rotg, P.C., 1 354 ; Amouroux, m. d'Epone, mod. maj. 1 345 ; Saclier, P.S., 1 139 ; Fricotte, m. de Mézières-sur-Seine, mod. maj., 723 ; Le Roy, div. maj., 697 ; Authelet, écol., 308 .... *Ball.*
M. Cochin, c. s., m. de Jumeauville, mod. maj., ne se représentait pas.

HOUDAN

M. Vassout, c.s., m. de Gambais, mod. maj. .... *Réélu*

LIMAY

MM. Samitier, m. de Gargenville, div. maj., 4 638 ; Quettier, c.s., m., P.C., 4 299; Le Jossec, P.S., 1 983 .... *Ball.*

MARLY-LE-ROI

M. Lequiller, U.D.F.-P.R., 3 493 ; Mme Catillon, P.S., 1 728 ; Mme Stolz, M.R.G., 1 654: Mme Lauriol, R.P.R., 1 524 ; M. Merle, P.C., 1 062 .... *Ball.*
M. Béranger, c.s., sén., m., ne se représentait pas.

MONTFORT-L'AMAURY

MM. de la Panouse, c.s., R.P.R., 3 824 ; Fanost, m. de Pontchartrain, mod. maj., 2 229 ; Marsal, P.S., 2 197 ; Ménard, U. D. F., 2 036 ; Le Person, P.C., 1 988 .... *Ball.*

LE PECQ

MM. Régis, c.s., R.P.R., 2 557 ; Modolo, P.S., 2 260 ; Rebreyend, U.D.F., 1 924 ; Mme Noé, P.C., 900 .... *Ball.*

POISSY SUD

MM. Quemener, adj. au m., P.C., 1 815 : Clerc, R.P.R., 1 558 ; Mme Engerrand, P.S., 1 325 ; MM. Bloch., U.D.F., 1 074 ; Gayet, C.D.S., 1 053 ; Rép., P.F.N., 171 .... *Ball.*
M. Godon, c.s., anc. dép. R.P.R., ne se représentait pas.

SAINT-ARNOULT EN-YVELINES

MM. Barth, m. d'Ablis, P.S., 2 172 ; Lisbonne, m. de Sonchamps, R.P.R., 1 521 ; Farah, m., U.D.F. 1 256 ; Fenet, P.C., 882 .. *Ball.*
Mme Thome-Patenotre, c.s., m. de Rambouillet, F.D.R., ne se représentait pas.

● SAINT-CYR-L'ÉCOLE

MM. Heuzé, U.D.F.-P.R., 5 066 ; Gaston, c. s., m. de Fontenay-le-Fleury, P.C., 5 005 ; Foncel, P.S. 3 261 .... *Ball.*

● SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SUD

M. Péricard, c. s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu.*

SARTROUVILLE

MM. Hilsum, c. s., P.C., 5 366 ; Le Gars, P.S., 3 076 ; Hamet, U. D. F., 3 045 ; Roca, R.P.R., 2 083 ; Lauret, div. g., 610 .... *Ball.*

TRAPPES

Mme Thomas-Flores, m. des Clayes-sous-Bois, P.C., 6 945 ; MM. Alcantara, P.S., 4 961 ; Barbat du Closel, U. D. F., 2 701 ; Macé, R.P.R., 2 004; Peuchlestrade, M.R.G., 848 ; Rogister, F.N., 523 .... *Ball.*
M Hugo, sén., m., P.C., ne se représentait pas.

VERSAILLES NORD-OUEST

M. Tenaillon, c s., prés. c. g., adj. au m., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

VERSAILLES SUD

MM. Damien, m., U.D.F.-C.D.S., 5 783 ; Madet, P.S., 2 942 ; Mme Gajewski, P.C., 1 785 ; M. David, div. g., 1 568 .... *Ball.*
M. Toutain, c. s., m. de Jouy-en-Josas, U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

LE VÉSINET

M. Jonemann, c. s., m., U.D.F.-P.R., ... *Réélu.*

Les candidats de la majorité ont bien résisté dans l'ensemble dans le département des Yvelines où la fin de la poussée de la gauche était perceptible dès les élections législatives de mars 1978. M. Paul-Louis Tenaillon, U.D.F.-C.D.S., réélu dans le canton de Versailles-Nord-Ouest, doit retrouver sans peine la présidence du conseil général, même si quelques incertitudes planent encore sur les cantons de Guerville et Poissy-Sud. A Marly-le-Roi, où le sénateur et maire Jean Béranger, M.R.G., ne se représentait pas, le candidat U.D.F., M. Pierre Lequiller, doit l'emporter sans mal. A Saint-Arnould-en-Yvelines, le deuxième siège abandonné par le M.R.G. fera l'objet d'une lutte serrée entre M. Barth, P.S., qui semble le mieux placé, et M. Lisbonne, R.P.R.

A Conflans-Sainte-Honorine, le siège détenu par M. Berrurier, modéré, reviendra sans nul doute à Mlle Odile Vadot, P.S., soutenue par M. Michel Rocard, député et maire de Conflans. Dans la zone résidentielle du département, MM. Michel Péricard, R.P.R., et Alain Joneman, U.D.F.-P.R., ont été confortablement réélus à Saint-Germain-en-Laye-Sud et Le Vésinet. En revanche, dans le canton de Versailles-Sud, après avoir organisé l'éviction du conseiller sortant, M. Jacques Toutain, U.D.F.-radical, le maire de Versailles, M° André Damien, U.D.F.-C.D.S., se trouve contraint à un second tour relativement peu confortable. Les 1 588 électeurs de M. David (dissident socialiste) vont faire la décision et le score risque d'être plus serré encore si les amis de M. Toutain décident — pourquoi pas ? — de s'abstenir.

CONS. GEN. (prés. : M. Paul-Louis Tenaillon, U.D.F.-C.D.S.) : 8 P.C., 4 P.S., 1 M.R.G., 1 F.D.R., 2 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 7 R.P.R., 7 mod. maj
[1 siège vacant était détenu par 1 R.P.R.]

ESSONNE (17)

ARPAJON

MM. Clausier Demanndury, mod. maj., 4 465 ; Saint-Etienne, P.C., 4 090 ; Poirier, P.S., 1 874 ; Ancel, M.R.G., 280 ; Mabilat, P.S.U., 193 .... *Ball.*
M. Namy, c. s., P.C., ne se représentait pas.

ATHIS-MONS

M. L'Helguen, c. s., mod. maj., 6 001 ; Mme Chemier, adj. au m., P.C., 4 142 ; M. Gutmann, P.S., 3 218 ; Mme Agrinier, P.S.U., 235 ; M. Mouchez, M.R.G., 332 .. *Ball.*

BRUNOY

MM. Bonningue, P.C., 3 656 ; Furet, P.S., 3 579 ; Lobry, U.D.F., 3 304 ; Dabrowsky, R.P.R., 2 667 ; Exbalin, écol., 1 762 ; Bouton, M.R.G., 585 ; Coll, P.F.N., 551 .... *Ball.*
M. Prost, c. s., suc. dép. mod. maj., ne se représentait pas.

● CHILLY-MAZARIN

MM. Bigot, mod. maj., 5 032 ; Funès, c. s., m., P.S., 3 234; Deloison, P.C., 1 494; Mme Lefaix, M.R.G., 323 ; M. Chenuil, P.S.U., 197 ... *Ball.*

DOURDAN

MM. Ceccaldi - Pavard, c. s., m., sén., 1 516 ; Blondeau, R.P.R., 1 486 ; Taverrnier, P.S., 1 186; Ducoloner, P.C., 882; Chardine, P.S.U., 134 ; Mme Jossaume, M.R.G., 106 .... *Ball.*

DRAVEIL

MM. Tournier-Lasserve, mod. maj., 4 878 ; Vandel, P.C., 2 196 ; Vautier, P.S., 1 726 ; Laik, P.S.U., 299 ; Lacroix, M.R.G., 238 .... *Ball.*
M. Thevenet, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

ÉTRÈCHY

M. Sergent, c. s., mod. maj., 2 877 ; Mme Chevalier, P.C., 1 687 ; MM. Cortini, P.S., 1 403 ; Brossier, div. g., 374 ; Mme Bournaud, M.R.G., 222 .... *Ball.*

ÉVRY

MM. Jeanlin, c. s., m., cons. rég., P.S., 4 002 ; Vervant, P.C., 2 078 ; Nouvel, R.P.R., 1 648 ; Pilly, U.D.F., 1 533 ; Sekula, mod. maj., 782 ; Saintot, P.S.U., 313 ; Peronne, M.R.G., 309 .... *Ball.*

● GIF-SUR-YVETTE

M. Pelchat, c. s., cons. rég., mod. maj. .... *Réélu*

MASSY

Mme Linemann, adj. au m., P.S., 4 475, MM. Guyonneau, c. s., adj. au m. P.C., 3 806; Nevers, U.D.F., 2 424; Schmidt, R.P.R., 1 257 ; Mme Le Roux, P.S.U., 463 ; Mme Forget, M.R.G., 359. *Ball.*

MÉRÉVILLE

M. Lefranc, c. s., P.C., 2 580 ; Mme Duvant, mod. maj., 1 374 ; MM. Dugoin, R.P.R., 1 330 ; Vallin, P.S., 582 ; Duflon, M.R.G., 117. *Ball.*

MILLY-LA-FORÊT

M. de Ganay, c. s., m. de Courances, mod. maj. .... *Réélu*

MONTLHÉRY

MM. Vuillemey, c. s., mod. maj., 3 786 ; Prioul, P.C., 2 396 ; Caffin, P.S., 1 946 ; Mme Chabault, M.R.G., 383 .... *Ball.*

MORSANG-SUR-ORGE

Mme Rodriguez, c. s., m., P.C., 5 997 ; MM. Huc, P.S., 2 409 ; Lahaxe, R. P. R., 2 040 ; Steau, U.D.F., 1 908 ; Saclier, M.R.G., 412 ; Comparat, P.S.U., 272 .... *Ball.*

هكذا من الامل

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans la région parisienne

ORSAY

MM. Bonneville, m. de Bures, P.S., 4 015 ; Thevenon, c. s., mod. maj., 3 568 ; Detraz, P.C., 2 762 ; Devault, R.P.R., 1 586 ; Lalanne, P.S.U., 661 ; Fessard, M.R.G., 576 .... *Ball.*

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

M. Ooghe, c. s., m., dép., P.C. .... *Réélu*

● VIGNEUX-SUR-SEINE

MM. Lakota, c. s., cons. rég., prés. cons. gén., P.C., 3 596 ; Cheere, mod. maj., 1 666 ; Villeneuve, P.S., 1 492 ; Lefevre, mod. maj., 858 ; Noé, P.F.N., 287 ; Blaise, M.R.G., 161 ; Gruber, P.S.U., 141 .... *Ball.*

Les espoirs nourris par certains responsables locaux de la majorité de ravir la présidence du conseil général au communiste Robert Lakota — en ballottage très favorable dans son canton de Vigneux — ont peu de chances d'êtres comblés. En effet, même si MM. Michel Pelchat (mod. maj.) et Jean-Louis de Ganay, mod. maj., sont réélus dans leurs cantons de Gif-sur-Yvette et de Milly-la-Forêt — de même que M. Jean Ooghe (P.C.) à Sainte-Geneviève-des-Bois, — il n'y a guère que dans le canton de Chilly-Mazarin où un sortant de gauche, M. Gérard Funès (P.S.), soit en relative difficulté face à M. Claude Bigot (mod. maj.).

Dans les autres cantons, communistes et socialistes devraient plutôt améliorer leurs positions. A Athis-Mons, le maire communiste, Mme Paulette Chenier, est bien placée pour battre le conseiller sortant, M. René L'Helguen (mod. maj.). Tout comme M. Marcel Prioul, P.C., face à M. Roger Vuillemey (mod. maj.) à Montlhéry. A Orsay, un socialiste, M. Georges Bonneville, devrait l'emporter au second tour devant un conseiller sortant de la majorité, M. Georges Thévenon. Enfin, dans le canton de Brunoy, ce sont les 1 762 voix du candidat écologiste qui vont arbitrer le duel entre MM. Pierre Boningues (P.C.) et M. Daniel Lobry (U.D.F.).

A Massy, enfin, la compétition ouverte à l'intérieur de la gauche se solde en faveur des socialistes, déjà installés à la mairie de cette ville-canton : le conseiller sortant communiste, M. Charles Guyonneau, est devancé par Mme Marie-Noëlle Lienemann, P.S., qui devrait être élue dimanche prochain.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Lakota, P.C.) : 13 P.C., 6 P.S., 1 cent. g., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 8 mod. maj.

HAUTS-DE-SEINE (20)

ASNIÈRES-SUR-SEINE NORD

MM. Cornic, c. s., adj. au m., R.P.R., 6 567 ; Denis, P.C., 3 382 ; Mme Buchner, P.S., 3 348 ; MM. Senaud, F.N., 550 ; Valtreda, P.S.U., 437 .... *Ball.*

BOULOGNE-BILLANCOURT NORD-OUEST

M. Graziani, c. s., adj. au m., anc. dép., R.P.R. ...... *Réélu*

BOURG-LA-REINE

MM. Nomblot, c. s. m., mod. maj., 5 545 ; Lebaron, P.S., 3 046 ; Mme Landrain, P.C., 2 416 ; Prévert, écol., 1 449 ; Croissant, mod. maj., 1 417 ; Mme Lauret, P.F.N., 544 ; Mme Brunet, M.R.G., 431 .... *Ball.*

CHAVILLE

M. Germain, c. s., adj. au m., R.P.R. .... *Réélu*

COLOMBES NORD

M. Sotura, c. s., adj. au m., P.C. .... *Réélu*

COURBEVOIE SUD

MM. Bonneau, U.D.F., 3 668 ; Guérin, c. s., P.C., 2 963 ; Roche, P.S., 1 726 ; Morice, écol., 738 ; Delaporte, F.N., 306 ; Forgues, div. g., 145 ; Pretellière, P.S.U., 122 .... *Ball.*

LA GARENNE-COLOMBES

MM. Suchet, c. s., R.P.R., 3 872 ; Begaud, P.S., 2 188 ; Duverger, P.C., 1 970 ; David, F.N., 725 .... *Ball.*

GENNEVILLIERS

M. Lanternier, c. s., m., P.C. .... *Réélu*

ISSY-LES-MOULINEAUX EST

MM. Pin, c. s., R.P.R., 4 479 ; Mme Mallegol, P.C., 2 239 ; Glavany, P.S., 2 038 ; Mouilleseaux, P.F.N., 367 .. *Ball.*

LEVALLOIS-PERRET NORD

Mme Uzan, P.C., 6 169 ; M. Benoit, U.D.F., 3 430 ; Mme Dufau, P.S., 2 683 ; M. Tournois, R.P.R., 2 109 ; Demaldent, P.S.U., 383... *Ball.*

Mme Cohen, c.s., P.C., ne se représentait pas.

MEUDON

MM. Wolf, c.s., adj. au m., U.D.F., 7 239 ; Mme Saint-Cricq, P.S., 3 222 ; Mme Heurtier, P.C., 2 492 ; Mme Epstein, écol., 1 138 ; MM. Puzin, P.S.U., 310 ; Bignalet, F.N., 305 ; Buhagiar, P.F.N., 232........ *Ball.*

MONTROUGE

M. Ginoux, c.s., dép., m., U.D.F.-C.N.I.P. .... *Réélu*

NANTERRE SUD

M. Saudmont, m., P.C... *Elu*

M. Baillet, c.s., P.C., ne se représentait pas.

NEUILLY-SUR-SEINE NORD

Mme Gorce-Franklin, c.s., ad. au m. R.P.R...... *Réélue*

LE PLESSIS-ROBINSON

MM. Gelly, c.s., m., P.C., 7 685 ; Etring, U.D.F., 3 646 ; Ferradou, P.S., 2 731 ; Veroda, s. étiq., 1 042 ; Barralls, P.S.U., 444........ *Ball.*

PUTEAUX

M. Ceccaldi-Reynaud, c.s., m., mod. maj........ *Réélu*

RUEIL-MALMAISON

MM. Noutary, c.s., adj. au m., U.D.F., 7 410 ; Duffour, P.C., 3 879 ; Mme Girier, P.S., 3 524 ; M. Le Coeur, écol., 1 002 ; Dayot, écol., 29........ *Ball.*

SAINT-CLOUD

M. Fourcade, c.s., sén., m., anc. min., U.D.F.-P.R., .. *Réélu*

SCEAUX

MM. Guldner, c.s., m., U.D.F., 7 917 ; Vons, m. de Châtenay-Malabry, P.S., 5 578 ; Mougard, P.C., 3 097 ; Chamonin, P.S.U., 829 .... *Ball.*

VANVES

MM. Roche, c.s., m., R.P.R., 4 303 ; Thibault, P.S., 2 889 ; Pagano, P.C., 1 587 ; Dingreville, M.D., 458 .... *Ball.*

Dans le département des Hauts-de-Seine, où vingt cantons étaient renouvelables, tout est encore possible à l'issue du premier tour. Le P.C., bien qu'il se soit globalement affaibli (il totalise 28,8 % des suffrages contre 35,1 % en 1973), maintient ses positions. Sur six sortants communistes, trois sont réélus dès le premier tour et trois sont en ballottage favorable, même si à Courbevoie-Sud, M. Roger Guérin risque de ne pas avoir la tâche facile. Sur quatorze sortants, la majorité compte six candidats réélus dès le premier tour et deux en ballottage très favorable.

Six cantons restent donc incertains. A Rueil-Nord et à Asnières-Nord, les sortants, MM. Marcel Noutary (U.D.F.) et Yves Cornic (R.P.R.) semblent arithmétiquement assez mal placés. Mais leurs adversaires au second tour seront communistes. De mauvais reports des voix de gauche pourraient jouer en faveur des sortants. Inversement, à La Garenne-Colombes et à Bourg-la-Reine, MM. Jean Suchet (R.P.R.) et Alfred Nomblot ne sont pas assurés d'avoir écarté le danger socialiste.

Dans le canton de Vanves, le candidat socialiste, M. Jacques Thibault, semble pouvoir ravir le siège de M. André Roche, maire R.P.R. de Vanves, puisque le total des voix de la gauche atteint ici 52,4 %.

Enfin, à Sceaux, le conseiller sortant, M. Erwin Guldner, maire U.D.F. de Sceaux, devra refaire un handicap de 1 587 voix pour battre son concurrent socialiste, M. Jean Vons, maire de Châtenay-Malabry.

Le premier tour a donc profité, dans les Hauts-de-Seine, au parti socialiste, qui totalise 20,6 % des suffrages contre 16,7 % en 1973. Si dimanche prochain l'opposition emporte quatre des six cantons litigieux, le conseil des Hauts-de-Seine « basculera ». Si elle n'en gagne que trois, les forces politiques seront à égalité et la présidence du conseil général sera attribuée au bénéfice de l'âge. Enfin, si la majorité conserve la majorité, le suspense demeurera pour le « troisième tour » puisque l'on prête à M. Paul Graziani, R.P.R., l'intention de ravir, dans ce cas, la présidence du conseil au sortant, M. Jacques Baumel, R.P.R.

CONS. GEN. (prés. : M. Jacques Baumel, R.P.R., dép., anc. secr. d'Etat) : 16 P.C., 1 P.S., 2 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 14 R.P.R., 3 mod. maj.

SEINE-SAINT-DENIS (20)

AUBERVILLIERS EST

Mme Cathalifaud, c. s., P.C. .... *Réélue*

AULNAY-SOUS-BOIS NORD

Mmes Dalleret, P.C., 4 971 ; Guye, U.D.F., 3 067 ; Louis, P.S., 2 211 ; Dion, P.S.U., 579 .... *Ball.*

M. Solbès, c. s., ne se représentait pas.

LA COURNEUVE

M. Tavernier, adj. au m., P.C. .... *Elu*

M. Chardon, c. s., adj. au m., P.C., ne se représentait pas.

DRANCY

M. Renard, c. s., adj. au m., P.C. .... *Réélu*

ÉPINAY-SUR-SEINE

MM. Bonnemaison, c. s., m., P.S., 5 748 ; Terranova, R.P.R., 4 167 ; Gosselet, P.C., 4 069 .... *Ball.*

GAGNY

MM. Teulet, c. s., R.P.R., 5 555 ; Favretto, m., P.C., 4 539 ; Barbara, P.S., 2 666 .... *Ball.*

LES LILAS

MM. Bartolone, P.S., 3 033 ; Gamard, P.C., 2 654 ; Salles, adj. au m., U.D.F., 2 373 ; Moreau, R.P.R., 2 076 ; Delrieu, F.N., 383 ; Sikora, P.S.U., 382 ; Henriot, M.R.G., 173 ; Faure, P.F.N., 171 .... *Ball.*

M. Rabeyrolles, c. s., m., mod. maj. ne se représentait pas.

MONTFERMEIL

MM. Corlin, mod. maj., 3 302 ; Fortin, P.C., 2 832 ; Mme Ferry, P.S., 2 211 ; M. Maillard, P.F.N., 635 .. *Ball.*

M. Rosenblatt, c s., P.C., ne se représentait pas.

MONTREUIL OUEST

M. Perillaud, c. s., adj. au m., P.C., 2 893 ; Mme Dupuis, U.D.F., 2 877 ; MM. Sanvert, P.S., 1 351 ; Tilleman, div. g., 399 ; Maillet, M.R.G., 301 .... *Ball.*

NOISY-LE-GRAND

M. Morel, c. s., U.D.F.-P.R., 4534 ; Mme Adam, adj. au m., P.C., 4 078 ; MM. Rigaux, P.S., 3 008 ; Martin, P.S.U., 565 ...... *Ball.*

● PANTIN OUEST

MM. Isabet, c. s., m., P.C., 2 004 ; Boyer, U.D.F.-rad., 1 631 ; Auzon-Cape, P.S., 998 ; Mme Budiman, P.S.U., 241 ; M. Sfez, div. d., 102 .... *Ball.*

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

MM. Courtois, R.P.R., 1 862 ; Daire, c. s., div. g., 1 707 ; Eynard, m., P.S., 1 448 ; Blanchard, P.C., 1 357 .... *Ball.*

● PIERREFITTE-SUR-SEINE

M. Boursier, c. s., m. de Villetaneuse, P.C. ...... *Réélu*

LE RAINCY

MM. Mège, c. s., m., mod. maj., 5 105 ; Deschamps, m. de Clichy-sous-Bois, P.C., 3 484 ; Julien, P.S., 2 214 .... *Ball.*

ROMAINVILLE

M. Merino, c.s., adj. au m., P.C. .... *Réélu*

ROSNY-SOUS-BOIS

MM. Daviet, c. s., m., P.C., 4 929 ; Pernes, div. d., 3 959 ; Banlier, P.S., 2 325. *Ball.*

SAINT-DENIS NORD-EST

Mme Mitolo, c.s., P.C. .. *Réélue*

SAINT-OUEN

M. Heinen, adj. au m., P.C. .... *Elu*

Mme Fost, c. s., dép., adj. au m., P.C., ne se représentait pas.

SEVRAN

MM. Vergnaud, c. s., m., P.C., 4 371 ; Delville, m. adj., P.S., 2 505 ; Hrebicek, R.P.R., 1 510 ; Mme Boulchou, P.S.U., 407 ; M. Chaponnais, P.F.N., 394 ...... *Ball.*

● VILLEPINTE

MM. Lefort, c. s., R.P.R., 2 519 ; Baraglioli, m., P.C., 2 222 ; Picard, adj. au m., P.S., 1 048 ; Magne, écol., 312 .... *Ball.*

Sur les 20 sièges renouvelables, les communistes, dont la prééminence est écrasante dans le département, retrouvent dès le premier tour 7 sièges sur les 13 qu'ils détiennent et arrivent en tête dans les six autres cantons. Ce succès masque une réalité moins avantageuse pour le P.C. perd près de 19 points par les cas, une très forte erosion des voix communistes. Ainsi, à Romainville, où M. Léon Mérino est réélu, le P.C. perd près de 19 points, par rapport au premier tour de 1973. A Montreuil, M. Jean-Pierre Périllaud, conseiller sortant, accuse un recul de 14 points des suffrages par rapport à 1973. A Aulnay, la nouvelle candidate, Mme Jeannine Dalleret, réalise 45,91 % alors que M. Louis Solbès, en 1973, avait totalisé 65 % au premier tour. Une satisfaction pour le P.C. à Pantin : M. Jacques Isabet gagne 2 points par rapport à 1973.

Les socialistes, qui ont augmenté leur audience dans plusieurs cantons sans toutefois inquiéter les communistes, retrouveront leurs sièges à Epinay, où M. Bonnemaison amélioré son score antérieur, mais ils auront à résoudre un problème délicat aux Pavillons-sous-Bois, où ex-socialiste, M. Martial Daire, qui s'est représenté contre son successeur socialiste à la mairie, M. Jacques Eynard, a réalisé un score plus important (26,78 %) que le socialiste officiel (22,72 %).

Les socialistes peuvent espérer emporter le siège des Lilas, où leur candidat, Claude Bartolone, devance celui du P.C. Dans ce canton, où huit candidats étaient en lice, en l'absence de M. Rabeyrolles, conseiller sortant (maj.), l'arithmétique donne l'avantage au P.S. pour le second tour.

La majorité aura de la difficulté à retrouver les trois sièges qu'elle détenait. A Noisy-le-Grand, M. Roger Morel, U.D.F.-P.R., est en position délicate. Au Raincy, M. Raymond Mège, modéré favorable à la majorité, devra rattraper un retard de plus de 500 voix. A Gagny, M. Michel Teulet, R.P.R., qui avait remporté le siège à la surprise générale lors des élections partielles du mois de janvier, aura fort à faire face à M. Claude Favretto, P.C., qui a progressé de près de 5 % d'un scrutin à l'autre.

CONS. GEN. (prés. : M. Georges Valbon, P.C.) : 28 P.C., 6 P.S., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 2 mod. maj.





VAL-DE-MARNE (20)

ALFORTVILLE

M. Franceschi, c. s., m., dép., P.S. .... *Réélu*

● ARCUEIL

Mme Mathieu, c. s., P.C. *Réélue*

BONNEUIL-SUR-MARNE

MM. Ywanne, m., P.C., 4 383 ; Moscara, U.D.F., 2 847 ; Portay, adj. au m., P.S., 1 592 ; Cordier, R.P.R., 1 428 ; Colin de Verdière, écol., 898 ; Coudari, div. g., 387 ; Chagny, M.R.G., 254 ; Prevost, maj., 131 .... *Ball.*

M. Metz, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

CACHAN

M. Carat, c. s., sén., m., cons. rég., P.S. .... *Réélu*

CHARENTON-LE-PONT

M. Manchon, c. s., m. de Saint-Maurice, U.D.F.-P.R. *Réélu*

CHOISY-LE-ROI

Mme Luc, c. s., sén., P.C. *Réélue*

● CRÉTEIL SUD

M. Cathala, c. s., m., P.S., 3 057 ; Mme Vigreux, P.C., 1 912 ; MM. Martin, R.P.R., 1415 ; Renaud, act. loc., 989 ; Mme Carpentier, écol., 900 ; MM. Adda, mod. maj., 705 ; Valle, P.S.U., 262 ; Besse, mod. maj., 69 .... *Ball.*

FONTENAY-SOUS-BOIS EST

M. Bayeurte, c. s., m., P.C. .... *Réélu*

IVRY-SUR-SEINE EST

Mme Denis, c. s., P.C. *Réélue*

IVRY-SUR-SEINE OUEST

M. Grevoul, c. s., adj. au m., cons. rég. .... *Réélu*

MAISONS-ALFORT NORD

M. Marchand, c. s., adj. au m., R.P.R., 4 292 ; Mme Muller, P.S., 2 294 ; MM. Johan, P.C., 2 032 ; de Mellis, adj. au m., maj., 950 ; Buron, écol., 862 .. *Ball.*

MAISONS-ALFORT SUD

M. Nectoux c. s., m., cons. rég., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

NOGENT-SUR-MARNE

M. Nungesser, c. s., anc. min., m., dép., cons. rég., R.P.R. .... *Réélu*

LE PERREUX-SUR-MARNE

M. Giraud, c.s., m., sén., prés. cons. rég., R.P.R. .. *Réélu*

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS CENTRE

MM. Vincens, adj. au m., U.D.F., 3002 ; Houriez, P.C., 1 864 ; Gervais, P.S., 1 829 ; Bousquet, adj. au m., mod. maj., 1 616 ; Bresson, R.P.R., 1 107 ; Menant, écol., 1 057 ; Taffin, F.N., 371 ; Viscardi, mod. maj., 335 ; Charpentier, adj. au m. de Créteil, M.R.G., 134 .... *Ball.*

M. Julien, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS OUEST

MM. Bouchet, adj. au m., U.D.F., 1 941 ; Biard, adj. au m., C.N.I.P., 1 826 ; Mme Badinand, P.S., 1 795 ; M. Chirokoff, P.C., 1 309 ; Mme Bonnel, écol., 911 ; M. Smits, c. s., R.P.R., 701 ; Mme Gouley-Socquet, adj. au m., mod. maj., 267 ; M. Verstraete, M.R.G., 102 .... *Ball.*

THIAIS

MM. Pettenati, m. de Chevilly-Larue, P.C., 5 201 ; Macé, R.P.R., 3 307 ; Signorini, P.S., 2 382 ; Balland, m. de Rungis, sout. U.D.F., 1 939 ; Gatel, écol., 1 116 ; Marroncle, 717 .... *Ball.*

M. Chauvet, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

VILLEJUIF

M. Cosnier, m., P.C. .. *Elu*

M. Fiterman, c. s., dép., cons. rég., ne se représentait pas.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

MM. Lamy, P.C., 5 842 ; Paisse, C.D.S., 3 779 ; Mme Andrieu, P.S., 2 111 ; MM. Cerceau, U.D.F., 1 412 ; Massip, écol., 878 ; Chasseur, P.F.N., 225 ; Mme Marceau, R.P.R., 0 .... *Ball.*

M. Duranton, c. s., m. de Valenton, P.C., ne se représentait pas.

● VINCENNES-FONTENAY SUD

M. Clouet, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

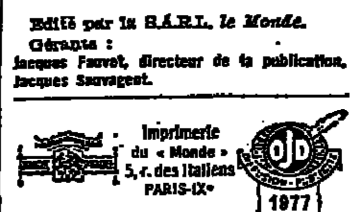
Les résultats sont sans grande surprise en ce qui concerne les principaux notables du département et les successions organisées. A Créteil-Sud, la position de M. Cathala est plus confortable que prévu car aucun candidat de la majorité ou proche d'elle n'a dépassé la base des 10 %. C'est ce qui advient au conseiller sortant R.P.R. de Saint-Maur-Ouest, M. Eugène Smits. Le siège n'échappera pas à l'U.D.F., de même que celui de Saint-Maur-Centre. Bonneuil devrait passer du R.P.R. au P.C. (conséquence de l'urbanisation) et Thiais pourrait connaître le même sort.

Ainsi l'opposition de gauche est en progression tandis qu'un rééquilibrage s'opère à l'intérieur de la majorité présidentielle au profit de l'U.D.F.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel Germa, P.C.) : 15 P.C., 7 P.S., 1 div. g., 3 U.D.F.-P.R., 10 R.P.R., 3 C.N.I.P.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



VAL-D'OISE (17)

ARGENTEUIL CENTRE

M. Groult, P.C. .... *Elu*

M. Vandel, C.S., P.C., ne se représentait pas.

● BEAUCHAMP

MM. Carric, C.S., m. du Plessis-Bouchard, U.D.F.-mod. maj., 3542 ; Vallade, m. de Pierrelaye, P.C., 2117 ; Le Gall, P.S., 1397 ; Mme Cuiniache, P.F.N., 304 .... *Ball.*

BEAUMONT-SUR-OISE

MM. Lebastard, c. s., P.C., 4493 ; Laridan, m., s. étiq., 1 717 ; Mme Weber, P.S., 1362 ; Tessier, R.P.R., sout. U.D.F., 1354 ; Barré, P.R., 612 .... *Ball.*

EAUBONNE

MM. Bonnet, U.D.F.-C.D.S., adj. au m., 2 839 ; Quinqueton, P.S., 2 168 ; Mme Courchet, P.C., 1432 ; MM. Taravel, R.P.R., 877 ; Lecot, mod. maj., 639 ; Colas, P.S.U., 408........ *Ball.*

M. Petit, C.S., dép., m., U.D.F.-CDS, ne se représentait pas.

ÉCOUEN

MM. Gigol, C.S., m. d'Ezanville, U.D.F.-mod. maj., 2671 ; Angels, m., P.S., 1624 ; Joulain, P.C., 923 ; Cottinet, F.N., 225.. *Ball.*

FRANCONVILLE

Mme Brunet, m., P.C., 3214 ; MM. Demay, adj. au m., P.S., 2003 ; Delattre, U.D.F.-P.R., 1741 ; Blondé, CS., mod. maj. 1435 ; Bayer, R.P.R., 1368 ; Orget, P.F.N., 264 ; Dom Pierre Romani, ind., 121.. *Ball.*

● GONESSE

MM. Fevrier, c. s., m., mod. maj. sout. U.D.F., 4356 ; Grégoire, P.C., 2972 ; Blazy, P.S., 1710 ; Grossot, F.N., 360 .... *Ball.*

● HERBLAY

M. Barat, C.S., m., U.D.F. mod. ; 2 953 ; Mme Germain, P.C., 2047 ; MM. Janiaud, P.S., 1811 ; Bourdin, mod. maj., 1056...... *Ball.*

MAGNY-EN-VEXIN

M. Picard, C.S., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

MARINES

MM. Gernigon, C.S., m. de Nucourt, U.D.F.-PR., 1772 ; Donchet, P.C., 808 ; Dieu, P.S., 804 ; Strugen, m. de Chars, s. étiq., 532 ; Ropers, M.R.G., 176 ...... *Ball.*

MONTMORENCY

MM. Pierrot, P.S. 2 144 ; Noschovitch, c. s., R.P.R., 1 484 ; Magarian, m., U.D.F.-P.R., 1 470 ; Masclet, C.D.S., 1 134 ; Mme Fulgrand, P.C., 1 079 ; MM. Lhvisset, écol., 611 ; Dupuy, P.F.N., 279 ; Chikly, M.R.G., 242 .... *Ball.*

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Mme Gillot, P.S., 2 472 ; MM. Diot, R.P.R., 1 985 ; Don Marino, m., d'Eragny, P.C., 1 983 ; Fournier, M.R.G., 666 .... *Ball.*

M. Lecomte, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

SANNOIS

MM. Combe, P.C., 4 098 ; Cancelier, m., mod. maj., 4 056, Quesson, P.S., 3 290 ; Scellier, U.D.F.-rad., 2 535 *Ball.*

M. Hovnanian, c. s., s. étiq., ne se représentait pas.

SARCELLES EST

Mme Beaudeau, c. s., adj. au m., P.C., 3 761 ; MM. Le Goff, R.P.R., 2 357 ; Filippi, P.S., 1 961 .... *Ball.*

● SARCELLES-SAINT-BRICE

MM. Lamontagne, c. s., U.D.F.-mod. maj., 3 642 ; Wilkowsky, adj. au m., P.C., 2 110 ; Autexier, adj. au m., P.S., 1 902 .... *Ball.*

● LA VALLÉE-DU-SAUSSERON

M. Gérard Claudel, c. s., m. d'Ennery, U.D.F.-mod. maj. .... *Réélu*

VIARMES

MM. Salvi, c. s., prés. c. g., sén., m., U.D.F.-C.D.S., 3 143 ; Desenclos, maire de Saint-Martin-du-Tertre, P.C., 2 107 ; Boiteux, P.S., 1 528 ...... *Ball.*

La surprise dans le Val-d'Oise aura été sans nul doute le résultat du canton de Viarmes, où le président du conseil général, M. Pierre Salvi (C.D.S.), sénateur, maire de Viarmes, a été mis en ballottage avec 46,37 % des voix. Trois conseillers généraux ont été élus au premier tour, MM. Gérard Claudel (vallée du Sausseron), Gilbert Picard (Magny-en-Vexin), tous deux sortants et soutenus par la majorité, et Bernard Groult (P.C.), successeur de Michel Vandel, conseiller communiste d'Argenteuil, qui ne se représentait pas. La poussée à gauche s'est confirmée principalement à Saint-Ouen-l'Aumône, où Mme Dominique Gillot (P.S.) sera probablement le prochain conseiller général. D'autre part, on suivra avec intérêt les résultats au second tour dans les cantons de Franconville et Sannois, où le P.C. arrive en tête, et dans les cantons de Viarmes, Sarcelles-Saint-Brice et Gonesse, où les scores sont très serrés, et où le P.C. peut également prendre la première place si les reports de voix s'effectuent normalement.

Dans les onze cantons restants, Herblay, Ecouen, Eaubonne, Beauchamp et Marines devraient rester à la majorité. Beaumont-sur-Oise et Sarcelles-Est, à l'opposition.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Salvi, U.D.F.-C.D.S.) : 9 P.C., 4 P.S., 2 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 9 mod. maj.



Les résultats dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

AIN (19)

BAGÉ-LE-CHATEL

M. Pernin, c.s., C.N.I.P. *Elu*

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

MM. Berthet, c.s., m., P.C., 2 195 ; Armand, sans étiq., 1 718 ; Mme Guillemot, U.D.F., 1 316 ; M. Tournier, P.S., 824 .... *Ball.*

BELLEY

MM. Delpon, c.s., U.D.F.-P.R., 2 877 ; Chabert, P.S., 2 282 ; Réveillard, P.C., 725 *Ball.*

BOURG-EN-BRESSE 3

M. Chambaud, c. s., m. de Péronnas, mod. maj., 2 892 ; Mmes Mazuir, adj. au m., P.S., 1 650 ; Favier, P.C., 786 ; M. Jaquinod, P.S.U., 502 .... *Ball.*

CHATILLON-SUR-CHALARONNE

MM. Ravassard, P.S., 1 934 ; Lagrange, c. s., m., mod. maj., 1 433 ; Tremblay, R.P.R., 902 ; Millet, P.C., 559 ; Vedie, P.S.U. 205 *Ball.*

COLIGNY

MM. Vuilin, cent., 1 109 ; Laurent, P.S., 767 ; Bressand, m. de Villemotier, s. étiq., 356 ; Favier, U.D.F., 280 ; Pacaud, P.C., 184 ; Mme Millet, P.S.U., 116 .. *Ball.*
M. Robin, c.s., P.S., ne se représentait pas.

FERNEY-VOLTAIRE

M. Ruet, c. s., U.D.F., sén., prés. c. g. .... *Réélu*

HAUTEVILLE-LOMPNES

MM. Latreille, sans étiq., 695 ; Saint-Pierre, m., U.D.F., 598 ; Archinard, P.S., 419 ; Janin, P.C., 325 ; Borron, s. étiq., 238 ; Gramusset, m. de Premillieu, s. étiq., 132 .... *Ball.*

LHUIS

M. Maclet, c. s., div. g., ne se représentait pas.
MM. Folliet, m. de Lompnas, U.D.F., 632 ; Trischetti, m. de Seillonaz, M.R.G., 535 ; Leglise, P.C., 525 ; Berlioz, m. d'Innimont, R.P.R., 516 .... *Ball.*
M. Penelle, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

MONTLUEL

MM. Cormoreche, c. s., m., U.D.F.-C.D.S., 3 336 ; Riou, s. étiq., 2 391 ; Boissy, P.S., 2 068 ; Mme Levrat, P.C., 1 384 .... *Ball.*

NANTUA

M. Pernod, c. s., mod. maj., ... *Réélu*

PONCIN

MM. Reverdy, m. de Jurieux, U.D.F., 1 039 ; Petitbon, m. de Saint-Jean-le-Vieux, P.S., 776 ; Ricome, mod. maj., 775 ; Rossillon, P.C., 176 ; Foret, P.S.U., 46 .... *Ball.*
M. Lyot, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

PONT-D'AIN

M. Boyon, c. s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

PONT-DE-VEYLE

MM. Rullière, c. s., mod. maj., 1 795 ; Buiron, P.S., 995 ; Brize, U.D.F., 450 ; Pacoud, P.C., 418 .... *Ball.*

SAINT-TRIVIERS-DE-COURTES

M. Pepin, m. de Saint-Nizier-le-Bouchoux, U.D.F., 1 665 .... *Elu*
MM. Perrin, c.s., P.S., 1 103 ; Mornet, P.C., 75.

SEYSSEL

MM. Gache, c. s., P.S., m. de Culoz, 1 133 ; Giguet, U.D.F., 609 ; Ravot, P.C., 557 *Ball.*

THOISSEY

M. Bastide, m., mod. maj. *Elu*
M. Noël, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

VILLARS-LES-DOMBES

MM. Lançon, maire, mod. maj., 934 ; Deplanche, R.P.R., 878 ; René Saint-Cyr, P.S., 558 ; Cretin, P.C., 142 ; Maupoint, P.S.U., 76 *Ball.*
M. Jean Saint-Cyr, c.s., anc. présid. c. g., M.R.G., ne se représentait pas.

VIRIEU-LE-GRAND

M. Ouzoullas, c. s., P.C. *Réélu*

L'élection au premier tour de M. Jean Pepin (U.D.F.), qui bat le conseiller sortant socialiste, M. Pierre Perrin, à Saint-Trivier-de-Courtes, est une surprise, de même que le ballottage favorable de M. Noël Ravarde (P.S.) aux dépens de M. Maurice Lagrange (favorable à la majorité) à Châtillon-sur-Chalaronne, et la victoire de M. Marcel Ouzoullas (P.C.) à Virieu-le-Grand. A Belley, le conseiller sortant, M. Yves Delpon (U.D.F.-P.R.), est en ballottage difficile. A Lhuis, les quatre candidats se tiennent à quelques voix. A Bellegarde, enfin, cinq voix seulement séparent le total des voix de gauche de celui de la majorité ; le conseiller sortant, M. Marcel Berthet (P.C.), maire de Bellegarde, est en position très délicate.

CONS. GEN. (prés. : M. Roland Ruet, U.D.F.-P.R.) : 3 P.C., 8 P.S., 5 M.R.G., 3 div. g., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 1 C.N.I.P., 8 mod. maj.

AISNE (21)

ANIZY-LE-CHATEAU

M. Godard, c. s., m. de Paucoucourt, mod. maj. .. *Réélu*

BOHAIN-EN-VERMANDOIS

MM. Rojo, P.C., 3 125 ; Pagni, m. de Vaux-Andigny, U.D.F., 1 628 ; Dagnicourt, P.S., 1 592 ; Loisel, R.P.R., 881 ; Robert, s. étiq., 683 ; Hiraux, s. étiq., 158 ; Helvig, s. étiq., 141 ...... *Ball.*
M. Lesur, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

BRAINE

M. Pelletier, c. s., prés. c. g., secrét. d'E., U.D.F. *Réélu*

LA CAPELLE

M. Hennebelle, c. s., sout. R.P.R. .... *Réélu*

CHATEAU-THIERRY

M. Lemret, c. s., P.C. .. *Réélu*

CHAUNY

MM. Brinon, c. s., m., U.D.F.-M.D.S.F., 3 946 ; Courtin, P.C., 3 432 ; Sourbets, P.S., 2 278 ; Denis, R.P.R., 1 303 .... *Ball.*

CRAONNE

Mlle Curtil, P.S., 842 ; MM. de Benoist, m. de Bouconville-Vauclair, mod. maj., 784 ; Devèze, c. s., sén., C.N.I.P., 674 ; Demottié, P.C., 558 .... *Ball.*

FÈRE-EN-TARDENOIS

MM. Hurmane, P.C., 1 025 ; Dubois, P.S., 951 ; Huez, s. étiq., 885 ; Brodin, mod. maj., 854 ; Amory, s. étiq., 583 .... *Ball.*
Octove Gébert, c. s., div. g., est décédé.

LAON NORD

MM. Paulet, adj. au m., P.S., 3 104 ; Mathieu, m. de Chambry-sous-Laon, P.C., 1 772 ; Mme Mathieu, U.D.F., 1 434 ; M. Millet, sout. R.P.R., 1 196 ...... *Ball.*
M. Sabatier, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

MARLE

MM. Loncq, c. s., mod. maj., 1 786 ; Tournon, m., P.S.U., 1 074 ; Leverbe, P.C., 843 ; Braillon, P.S., 730 .. *Ball.*

NEUFCHATEL-SUR-AISNE

MM. Macadré, c. s., P.S., 1 861 ; Deciéty, R.P.R., 1 299 ; Porte, P.C., 822 .... *Ball.*

LE NOUVION-EN THIÉRACHE

M. Duroisel, c. s., sout. R.P.R., ... *Réélu*

RIBEMONT

MM. Bochard, c. s., mod. maj., 2 042 ; Séverac, P.C., 1 820 ; Collet, P.S., 772 ; Ratte, s. étiq., 426 ...... *Ball.*

SAINS-RICHAUMONT

M. Bry, c. s., m., R.P.R. *Réélu*

SAINT-QUENTIN CENTRE

MM. Leroux, c. s., P.C., 3 309 ; Vatin, P.S., 1 893 ; Savelli, R.P.R., 1 784 ; Lefèvre, U.D.F., 1 661 ; Caron, F.N., 505 .... *Ball.*

SAINT-QUENTIN NORD

MM. Braconnier, c. s., sén., R.P.R., 4 391 ; Legrand, P.C., 3 129 ; Wattiez, P.S., 2 445 ; Huguet, mod. maj., 1 054. .... *Ball.*

SISSONNE

M. Lesein, c. s., m., mod. maj., 2 508 ; Mme Vasseur, P.C., 946 ; MM. Dejante, P.S., 830 ; Douchain, R.P.R., 809 .... *Ball.*

VAILLY-SUR-AISNE

MM. Gourmain, c. s., mod. maj., 1 576 ; Sudolski, P.S., 1 088 ; Bleuse, P.C., 950 ; Dugat, R.P.R., 393 ; Plessis, s. étiq., 116 ...... *Ball.*

VERVINS

MM. Balligand, P.S., 1 694 ; Duflot, c. s., m. de Fontaine-les-Vervins, mod. maj., 1 451 ; Garet, P.C., 363 ; Pointier, R.P.R., 729 *Ball.*

VERMAND

MM. Delépine, m. d'Holnon, sout. R.P.R., 1 642 ; Trocmé, P.C., 1 552 ; Pierret, P.S., 975 ; Billiot, mod. maj., 513 .... *Ball.*
M. Marcellin, c. s., P.C., ne se représentait pas.

VIC-SUR-AISNE

M. Day, c. s., P.S. .... *Réélu*

Dans sept cantons, les conseillers sortants ont été réélus sans problème, notamment M. Jacques Pelletier, président du conseil général et secrétaire d'Etat à l'éducation. Pour le second tour, il semble que la « majorité Pelletier », qui conduit les affaires du département depuis de nombreuses années peut se maintenir.

Toutefois, elle risque d'être amputée de quelques sièges sans que putée de quelques sièges. En effet, trois sièges au moins pourraient être gagnés par la gauche : à Marle, où les trois candidats de la gauche ont totalisé plus de suffrages que le conseiller sortant ; à Craonne, où le sénateur, M. Gilbert Devèze (C.N.I.P.), vice-président du conseil général, ne vient qu'en troisième position, derrière M. de Benoist et Mlle Curtil (socialistes), et à Laon-Nord, où la gauche vient nettement en tête pour la conquête du siège abandonné par M. Sabatier (R.P.R.). A Saint-Quentin-Nord, le sénateur, M. Braconnier (R.P.R.), vice-président du conseil général, en tête du scrutin de ballottage, pourrait sauver son siège si une grande partie des six mille abstentions (sur dix-sept mille inscrits) se rendent aux urnes dimanche prochain et se prononcent en sa faveur. Enfin, à Ribemont, le conseiller sortant de la majorité est en ballottage délicat.

Au total, ce premier tour confirme le glissement progressif du département vers la gauche.

CONS. GEN. (prés. : M. Jacques Pelletier, U.D.F., secr. d'E) : 9 P.C., 6 P.S., 1 soc. ind., 12 U.D.F., 6 R.P.R., 1 C.N.I.P., 7 mod. maj. et réf.

ALLIER (17)

BOURBON-L'ARCHAMBAULT

MM. Berthon, c. s., P.C. 2 033 ; Malleret, P.S., 1 190 ; Noury, s.é étiq., 1 048 .... *Ball.*

CÉRILLY

MM. Gulon, c. s., P.C., 1 972 ; Deriot, s. étiq., 1 775 ; Bourat, P.S., 478 .... *Ball.*

CHANTELLE

M. Maupoil, c. s., U.D.F.-rad., m. de Monestier .. *Réélu*

CUSSET

MM. Peronnet, c.s., dép., anc. min., U.D.F.-rad., 3 744 ; Bardet, P.C., 2 895 ; Pruneyre, P.S., 1 663 .... *Ball.*

DOMPIERRE-SUR-BESBRE

Mme de Bartillat, c. s., U.D.F., m. de Saligny .... *Réélue*

ESCUROLLES

MM. Cornion, c. s., M.R.G., 3 396 ; Moncorgé, P.C., 2 057 ; Laget, sout. U.D.F. et R.P.R., 1 815 .. *Ball.*

HÉRISSON

M. Binon, c. s., app. P.S., m. de Vallon-en-Sully .... *Réélu*

JALIGNY-SUR-BESBRE

M. Gonard, c. s., P.S., m. de Bert .... *Réélu*

MARCILLAT-EN-COMBRAILLE

M. Barraux, c. s., m., act. loc. .... *Réélu*

LE MAYET-DE-MONTAGNE

MM. Fayet, mod. maj., 1 059 ; Bodard, P.C., 850 ; Rousseau, c. s., U.D.F.-rad., 665 ; Carronne, P.S., 383 .... *Ball.*

LE MONTET

M. Deternes, c. s., P.C. *Réélu*

MONTLUÇON NORD

M. Guichon, c. s., P.C . *Réélu.*

MONTLUÇON OUEST

Mme Picandet, adj. au m., P.C., 3 302 ; MM. Laplanche, P.S., 2 399 ; Goulemot, cent., 1 787 .... *Ball.*
M. Goldberg c. s., P.C., dép., m., ne se représentait pas.

MOULINS OUEST

M. Cluzel, c. s., sén., anc. prés. c. g., U.D.F.-C.D.S., 3 072 ; Mme Wormser, P.S., m. d'Avermes, 2 107 ; M. Mayet, P.C., 1 402 .... *Ball.*

SOUVIGNY

MM. Lafleuriel, P.C., 1 338 ; Coque, c. s., U.D.F., m., 1 184 ; Martinez, R.P.R., 452 ; Beaune, s. étiq., anc. cons. gén., 270 ; Barichard, P.S., 252 .... *Ball.*

VICHY SUD

MM. Frelastre, c. s., U.D.F., 2 930 ; Moran, P.C., 1 799 ; Fradin, P.S., 1 522 ; Rondepierre, R.P.R., 1 207 ; Rigaud, M.R.G., 295 .... *Ball.*

YZEURE

MM. Desgranges, c. s., m., 3 374 ; Aurambault, R.P.R., 3 034 ; Mme Gerbaud, P.C., 1 442 ; M. Boulet, s. étiq., 571 .... *Ball.*

La gauche, majoritaire au conseil général, a toutes chances de le demeurer. Elle pourrait même étendre son domaine aux dépens de deux personnalités du département. M. Jean Cluzel, sénateur (Un. centriste), ancien président du conseil général, est en ballottage très défavorable dans le canton de Moulins-Ouest. Il a en face de lui un adversaire sérieux en la personne de Mme Wormser (P.S.), maire d'Avermes, qui sera épaulée par les voix communistes au second tour. M. Gabriel Péronnet, ancien ministre, président d'honneur du parti radical, se trouve également en ballottage difficile dans le canton de Cusset.

CONS. GEN. (prés. : M. Georges Rougeron, P.S., anc. sén.) : 10 P.C., 8 P.S., 1 app. P.S., 1 M.R.G., 2 cent. g., 3 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 4 mod. maj.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

ALLOS

M. Cèze, c. s., Act. loc... *Réélu*

ANNOT

MM. Bono, mod. maj., 708 ; Faissole, c. s., P.S., 332 ; Exbard, P.C., 189.... *Ball.*

BANON

MM. Castor, c. s., P.S., 591 ; L'Auvergat, P.C., 396 ; Martel, mod. maj., 303 ; Reniet, mod. maj., 218 .. *Ball.*

BARCELONNETTE

M. Louis Lequette, c. s., m. d'Uvernet, U.D.F. .... *Réélu*

BARRÊME

M. Dho, P.C., 317 ...... *Elu*
M. Girard, c. s., P.S., 297.

CASTELLANE

MM. Bonniface, mod. maj., 439 ; Leth, c. s., P.S., 348 ; Cesano, P.C., 145 ; Rouquier, mod. maj., 59 .. *Ball.*

FORCALQUIER

MM. Delmar, R.P.R., 1 547 ; Delorme, c. s., prés. c. g., anc. dép., P.S., 1 528 ; Gay, mod. maj., 942 ; Girod, mod. maj., 281 ...... *Ball.*

LA JAVIE

M. Roux, c. s., P.S. .... *Réélu*

MANOSQUE NORD

MM. Raffali, mod. maj., 2 465 ; Hond, c. s., m., M.R.G., 2 210 ; Rambaud, P.C. .... *Ball.*

MÉZEL

M. Arnaud, c. s., m. de Bras-d'Asse, P.C. .... *Réélu*

NOYERS-SUR-JABRON

MM. Marin, c. s., P.S., 148 ; Bernard, div. g., 142 ; Latil, P.C., 92 ; Blanc, s. étiq., 75 ; Boutterin, ext. g., 66 .... *Ball.*

REILLANNE

MM. André, c. s., mod. maj., 603 ; Alliaud, P.C., 497 ; Pelloux, P.S., 402 .... *Ball.*

RIEZ

MM. Roux, P.C., 517 ; Villecroze, mod. maj., 498 ; Ferrier, div. g., 318 ...... *Ball.*
M. Javelly, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

MM. Raybaud, c. s., P.S., 284 ; Boetti, mod. maj., 208 ; Fournier, P.C., 147 ; Molina, s. étiq., 87 ; Long, s. étiq., 23 .... *Ball.*

VALENSOLE

MM. Demol, c. s., P.S., 922 ; Vidal R.P.R., 848 ; Bec, P.C. 477 .... *Ball.*

VOLONNE

MM. Escanez, P.S., 1 868 ; Bourdet, c.s., R.P.R., 1 318 ; Michel, P.C., 1 018 ; Pierre Savornin, U.D.F.-C.D.S., 566 .... *Ball.*

Indépendamment d'une participation exceptionnelle (74,70 %), on relève une poussée des candidats du parti communiste et de la majorité au détriment, souvent, des socialistes. Deux surprises : l'élection à Barrême de M. Serge Dho, P.C., qui bat M. Joseph Girard, socialiste, et à Annot, l'arrivée en tête du ballottage de M. Bono, qui devance très nettement le sortant, M. Faissole, P.S., lequel est en situation très délicate pour le second tour. A Volonne, le siège de M. Bourdet, R.P.R., est sérieusement menacé par un jeune représentant du P.S., M. José Escanez. M. Pierre Savornin, vice-président de la fédération départementale de l'U.D.F., obtient un résultat relativement modeste.

M. Delorme, ancien député socialiste, président du conseil général, est en ballottage difficile à Forcalquier.

CONS. GEN. (prés : M. Claude Delorme., P.S, anc. dép.) : 4 P.C., 15 P.S., 3 M.R.G., 2 U.D.F., 4 R.P.R., 3 mod. maj., 1 act. loc.

HAUTES-ALPES (14+1)

AIGUILLES

M. Blanc-Chabrand, c.s., R.P.R. .... *Réélu*

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

MM. Giraud, c.s., div. g., m., 1 271 ; Coquillat, U.D.F., m. de Vallouise, 565 ; Marfoure, P.C., 446 ; Curbiano, P.S., 281 .... *Ball.*

LA BATIE-NEUVE

MM. Aubin, c.s., mod. maj. m. de Saint-Etienne-le-Laus, 615 ; Granier, P.S., m. d'Avançon, 387 ; Espitallier, R.P.R., 164 ; Biagetti, P.C., 105 .... *Ball.*

BRIANÇON NORD

MM. Chabas, c.s., R.P.R., adj. au m., 708 ; de Caumont, P.S., 462 ; Ruchon, P.C., 242 ; Ruchet, div., maj. 80 .... *Ball.*

CHORGES

MM. Margaillan, c. s., M.R.G., 880 ; Guibaud, P.C., m., 548 ; Mlle Michel, div. maj., 199 ; M. Rougny R.P.R. 186 .... *Ball.*

GAP CENTRE

M. Chappa, U.D.F. .... *Elu*
M. Bernard-Reymond, c.s., U.D.F.-C.D.S., secr. d'E., ne se représentait pas.

LE MONÉTIER-LES-BAINS

M. Kouyoumdjian, c.s., P.S., m. de Saint-Chaffrey *Réélu*

■ RIBIERS

MM. Albert Moullet, div., g., m. de Châteauneuf-de-Chabre, 311 ; Brunel, P.C., 184 ; Coudoulet, P.S., m., 154 ; Félix Moullet, U.D.F., 113 .... *Ball.*
M. Bourg, C.S., P.S., est décédé.

ROSANS

M. Hugues, c.s., P.S., m. *Réélu*

SAINT-BONNET

MM. Papet, U.D.F., dép., m. d'Orcières, 1 166 ; Davin, P.S. m. de La Fare, 926 ; de Bardonnèche, M.R.G., m. de Laye, 696 ; Mazet, P.C., 415 .... *Ball.*
M. Ariey, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

SAINT-FIRMIN

M. Rozier, c.s., P.S. .... *Réélu*

SAVINES-LE-LAC

MM. Soubsol, P.C., m., 369 ; Gleize, div. maj., m. de Réallon, 342 ; André, P.S.D., 65 ; Giraud, P.S., 64 *Ball.*
M. Coronat, c.s., P.S. ne se représentait pas.

SERRES

MM. Croisier, c.s., U.D.F., 535 ; Linossier, P.S., 519 ; Paret, P.C., 331 .... *Ball.*

TALLARD

M. Lesbros, c. s., div. g., m. de la Saulce .... *Réélu*

VEYNES

MM. Chevallier, P.S., 968, Ferrero, P.C., 732 ; Christinel, U.D.F., 638 ; Aubin, C.N.I.P., 69 .... *Ball.*
M. Meurier, c.s., P.C., ne se représentait pas.

Aux quatorze cantons qui étaient renouvelables, sur les vingt-huit que compte le département, s'est ajouté celui de Ribiers, où M. Almire Bourg (P.S.) est décédé il y a quelques mois.

A Gap-centre, dont le conseiller sortant, M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, premier adjoint au maire de Gap, ne se représentait pas, c'est un autre adjoint au maire de cette ville qui a été élu, M. Raymond Chappa (U.D.F.).

A Saint-Bonnet, M. Marcel Papet (U.D.F.), député, suppléant de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est en difficulté. Le ballottage est également défavorable à M. Marcel Croisier (U.D.F.), conseiller sortant à Serres. Le parti communiste a déjà perdu le siège laissé vacant à Veynes par le retrait de M. Emile Meurier. Son candidat, M. Jean-Jacques Ferrero, secrétaire de la fédération départementale du P.C.F., a été distancé par le candidat du P.S. Un phénomène symétrique s'est déroulé à Savines-le-Lac, où le conseiller sortant socialiste ne se représentait pas, mais le candidat du P.C.F. n'est pas assuré de la victoire dimanche prochain.

CONS. GEN. (prés. : M. Emile Didier, M.R.G., sén.) : 2 P.C., 8 P.S., 3 M.R.G., 2 div. g., 6 U.D.F., 4 R.P.R., 2 mod. maj. [1 siège vacant était détenu par 1 P.S.].

ALPES-MARITIMES (19)

ANTIBES SUD

MM. Donnet, ex-P.S., 3 853 ; Cardi, U.D.F., 3 535 ; Lavitola, P.C., 3 174 ; Bartoli, s. étiq., 1 763 ; Roustau, R.P.R. 1 150 ; Grinda, P. S., 1 130 .... *Ball.*
M. Derignon, c.s., P.C., ne se représentait pas.

CANNES OUEST

MM. Cerri, c.s., mod. maj., 3 831 ; Blanc, mod. maj., 3 481 ; Mme Pfau, P.C., 3 539 ; MM. Massé, P.S., 2 666 ; Gluglaris, P.C., 1 255 ; Ivars, P.S.D., 684 ; Voirin, M.D., 275. .... *Ball.*

COURSEGOULES

M. Salvadori, c.s., m. de Bouyon, mod. maj......... *Réélu*

L'ESCARÈNE

Mme Corniglion, c.s., P.C., 1 807 ; M. Nicolai, s. étiq., 1 314 ; Mme Lottier, s. étiq., 515 ; MM. Bensa, U.D.F., 131 ; Duterfy, P.S., 129. .... *Ball.*

GRASSE

MM. Vassalo, m., P.C., 5 408 ; de Fontmichel, c.s., U.D.F.-P.R., 5 394 ; Garnero, s. étiq., 2 140 ; Debeyrd, P.S., 1 496 ; Lefort, s. étiq., 371. .... *Ball.*

GUILLAUMES

M. Ginesy, c.s., m. de Péone, mod. maj. .... *Réélu*

LANTOSQUE

MM. Bailet, c.s., mod. maj., 628 ; Cardix, m., P.S., 603 ; Borriglione, P.C., 209. .... *Ball.*

LEVENS

M. Raybaud, c.s., sén. g. dém., m., mod. maj. .... *Réélu*

NICE 3

MM. Caressa, c.s., P.C., 5 628 ; Jean Icart, U.D.F.-P.R., 4 145 ; Accolla, P.S., 2 121 ; Toussaint, anc. cons. gén., s. étiq., 1 030 ; Gerbal, R.P.R., 810 ; Mme Alata, P.F.N., 387 ; M. Blanc, P.S.D., 362. .... *Ball.*

NICE 5

MM. Médecin, c.s., prés. c.g., dép., m., anc. min., U.D.F.-P.R., 4 786 ; Dupont P. S., 2 419 ; Mme Gouhaux, P.C., 2 029 ; MM. Hancy, s. étiq., 1 606 ; Schonbach, R.P.R., 1030. *Ball.*

NICE 6

M. Dumas - Lairolle, U.D.F.-P.R., 4 348 ; Mmes Poirier, P.S., 1 830 ; Veuillaume-Lombardi, P.C., 1 548 ; M. Crozafon, R.P.R., 916 ; Mme Cernay, M.D., 185. .... *Ball.*
M. Fernand Icart, c s., dép., anc. min., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

NICE 10

MM. Martin, c.s., U.D.F., 4 528 ; Pasquetti, P.C., 3 906 ; Pinto, P.S., 3 015 ; Binda, R.P.R., 2 090 ; Revelli, gaul. opp., 145. ...... *Ball.*

NICE 11

M. Guillaud, c. s., U.D.F.-P.R., 3 176 ; Mme Gubernatis, P.C., 2 738 ; MM. Clais, P.S., 2 569 ; Neveu, R.P.R., 1 014 .... *Ball.*

PUGET-THÉNIERS

MM. Bailet, s. étiq., 576 ; Astier, P.C., 520 ; Langier, P.S., 434 .... *Ball.*
M. Isnardy, c. s., s. étiq., ne se représentait pas.

ROQUEBILLIÈRE

MM. Guigonis, c. s., mod. maj., 757 ; Maurel, m. de Belvédère, P.C., 713 ; Bernasconi, maj., 182 ; Coudert, P.S., 39 ; Conte, gaul. opp. 16 .... *Ball.*

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

MM. Kermes, mod. maj., 393 ; Chomicki, P.S., 271 ; Garibaldi, s. étiq., 112 ; Stève, P.C., 93 ; Maissa, C.N.I.P., 66 .... *Ball.*
M. Verdeil, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-VALLIER-DE-THIEY

M. Capponi, c. s., m. de Peymenade, mod. maj., .. *Réélu*

VILLARS-SUR-VAR

M. Robini, c. s., sén. g. dém., mod. maj. .... *Réélu*

VILLEFRANCHE

MM. Dunan, c. s., m. de Beaulieu-sur-mer, s. étiq., 3 816 ; Albraid, P.C., 2 325 ; Jourdan, mod. maj., 1 751 ; Mme Mathieu, P.S., 1 352 ; M. Amblard, s. étiq., 286 *Ball.*

La réélection de cinq conseillers sortants, et notamment celle de M. Joseph Raynaud, sénateur, qui obtient son huitième mandat, ne constitue pas une surprise. On ne peut en dire autant des résultats du cinquième canton de Nice. M. Jacques Médecin, maire de Nice, a en effet été mis en ballottage, ne recueillant que 40,3 % des suffrages, alors qu'il avait rassemblé 62 % des voix il y a six ans. Dans ce canton, si le P.C. demeure stationnaire (17 %), le P.S., en revanche, progresse sensiblement, passant de 16 % à 20 % des voix.

On notera que dans le canton de Grasse le maire, M. Vassalo (P.C.), a été mis en minorité dans sa propre ville par le conseiller général sortant, M. de Fontmichel (U.D.F.-P.R.). Le P.C.F. est également en difficulté à Antibes-Sud, canton qu'il va perdre. En revanche, la majorité est menacée dans trois cantons : les 10[e] et 11[e] de Nice et celui de Lantosque.

CONS. GEN. (prés. : M. Jacques Médecin, U.D.F.-P.R., dép., anc. secr. d'E.) : 8 P.C., 1 P.S., 2 cent. g., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 16 mod. maj.

ARDÈCHE (16)

ANNONAY NORD

MM. Parizet, m., P.S., 2 120 ; Levrault, R.P.R., 2 035 ; De Montgolfier, U.D.F., 1 218 ; Gaillard, P.C., 957.................. *Ball.*
M. Paul Ribeyre, c.s., sén., m. de Vals-les-Bains, prés. c.g., prés. cons. rég., anc. min., C.N.I.P., se présentait dans le canton de Montpezat-sous-Bauzon.

ANNONAY SUD

M. Perbet, c.s., R.P.R.... *Réélu*

ANTRAIGUES

MM. Berthon, c.s., m. d'Asperjoc, F.D.R., 890 ; Teston, P.S., 632 ; Saussac, P.C., 384.................. *Ball.*

LE CHEYLARD

M. Charre, c.s., mod. maj. *Réélu*

JOYEUSE

MM. Blanc, m., R.P.R., 1 766 ; Vannière, c.s., P.S., 1 665 ; Ponsonnet, P.C., 560 .... *Ball.*

LAMASTRE

M. Laroux, c.s., m. d'Empurany, U.D.F............ *Réélu*

MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

MM. Gardes, m. de Le Béage, R.P.R., 584 ; Ribeyre, prés. c.g., sén., m. de Vals-les-Bains, prés. cons. rég., anc. min., C.N.I.P., 502 ; Cuvier, U.D.F., 249 ; Rouchouze, P.C., 201 ; Azema, P.S., 55. *Ball.*
M. Ollier, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

PRIVAS

MM. Chaix, c.s., m., mod. maj., 2 968 ; Viale, P.S., 2 352 ; Cheynel, P.C., 1 246. *Ball.*

SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARÈS

M. Jourdan, c.s., m., sén., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

هكذا من الاصل

LE PREMIER TO[UR]

ALPES-MARITIMES

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans les autres départements

SAINT-FÉLICIEN

M. Prachisse, c.s., m. de Pailharès, U.D.F.-P.R. ..... *Réélu*

SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

M. Debard, c.s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

SAINT-PIERREVILLE

MM. Chirouze, R.P.R., 743 ; Dessus, m. de Saint-Sauveur-de-Montagut, P.S., 690 ; Risson, P.C., 547 ; Bonelli, m., mod. maj., 472 ; Vincent, s. étiq, 68 .... *Ball.*
M. Mazet, c.s., div. g., ne se représentait pas.

VALGORGE

M. Moulin, c.s., m. de Thueyts, U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

LES VANS

MM. Lefébure, m. de Saint - Paul - le - Jeune, U.D.F.-P.S.D., 1 382 ; Faucuit, P.C., 1 250 ; Roux, mod. maj., 1 200 ; Balme, P.S., 508 .... *Ball.*
M. Aubert, c.s., m., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

VIVIERS

MM. Lavis, c.s., m., P.S., 2 552; Coulomb, P.C., 1 843; Volle, mod. maj., 956 ; Rieu, s. étiq., 646 .... *Ball.*

LA VOULTE-SUR-RHONE

MM. Lareal, P.S., 1 899 ; Chareyre, P.C., 1 373 ; Pialet, U.J.P., 1 178 ; Bois, U.D.F.-C.D.S., 1 084 .... *Ball.*
M. Fougeirol, c.s., div. g., ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Paul Ribeyre, C.N.I.P., prés. cons. rég., sén.) : 4 P.C., 7 P.S., 4 div. g., 4 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F. - P.R., 1 U.D.F., 1 R.P.R., 1 C.N.I.P., 3 mod. maj.

[*Dès le premier tour, avec des scores souvent plus serrés que prévu, sept conseillers sortants appartenant à la majorité sont réélus.*

M. Perbet (R.P.R.), que certains jugeaient menacé, emporte un remarquable succès à Annonay-Sud. Les surprises sont venues de Privas où M. Chaix (mod. maj.), vice-président du conseil général, est en ballottage face à M. Viale (P.S.), et d'Antraigues où le sortant M. Berthon (F.D.R.), devra livrer un difficile combat au socialiste M. Teston.

M. Paul Ribeyre (C.N.I.P.), président du conseil général, réélu difficilement en septembre 1973 dans le canton d'Annonay-Nord, et qui a choisi de se présenter dans le canton de Montpezat-sous-Bauzon, n'est pas assuré de conserver sa place à l'assemblée départementale face à M. Gardès (R.P.R.). Cinq ballottages semblent favorables à la gauche.]

ARDENNES (18)

FUMAY

MM. Sacrez, c. s., s. étiq., 1 552 ; Ridrimont, m., P.S., sout. U.D.F., 1 222 ; Payen, P.C., 481 ; Hustin, div. dr., 103 ; Coqueret, div. g., 1 .. *Ball.*

JUNIVILLE

MM. Lescieux, c. s., U.D.F.-P.R., 826 ; Lefèvre, P.S., 499 ; Flandre, R.P.R., 452 ; Mme Martine, P.C., 228 .... *Ball.*

MACHAULT

M. Tinant, c. s., sén., anc. prés. c. g., U.D.F.-C.D.S. .. *Réélu*

MONTHERMÉ

M. Visse, c. s., dép., P.C. *Réélu*

MONTHOIS

MM. Merihes, mod. maj., 467 ; Bailly, P.R., 363 ; Mahaut, mod. maj., 356 ; Soudant, act. loc., 187 ; Goury, P.S.U., 176 ; Métayer, P.C., 126 .... *Ball.*
M. Cuif, c. s., prés. c. g., anc. sén., mod. maj., ne se représentait pas.

NOUZONVILLE

M. Fuzellier, c. s., P.S. ... *Réélu*

NOVION-PORCIEN

M. Vuibert, c.s., U.D.F., sout. R.P.R. .... *Réélu*

OMONT

M. Bertrand, c. s., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

RAUCOURT-ET-FLABA

MM. Zebert, c. s., P.S., 727 ; Goffinet, R.P.R., 485 ; Mme Soulet, P.C., 382 ; MM. Pinto, s. étiq., 238 ; Lecrique, mod. maj., 186 ; Clouet, P.S.U., 74 ; Georges, s. étiq., 74 .... *Ball.*

RENWEZ

MM. Bourguignon, c. s., R.P.R., 872 ; Drumel, P.S., 693 ; Maréchal, P.C., 679 ; Pinteaux, U. D. F. - C. D. S., 472 ; Vassal, D.C., 144 .... *Ball.*

RETHEL

MM. Siégel, c. s., CNIP, 2 606 ; Faynot, P.S., 1 673 ; Mme Lambot, P.C., 1 092 ; M. Camus, R.P.R., 592 ; Mme Jarrot - Marteaux, P.S.U., 186 .... *Ball.*

RUMIGNY

M. Dervin, c. s., P.S. .... *Réélu*

SEDAN EST

MM. Rongère, c. s., mod. maj., sout. U.D.F. et R.P.R., 2 351 ; Charpentier, m., P.S., 1832 ; Evrard, P.C., 981 ; Jaillet, P.S.U., 432 .... *Ball.*

SEDAN NORD

MM. Dromby, c. s., adj. au m., P.S., 1 764 ; Gelu, act. loc., 1 443 ; Van Bervesseles, P.C., 850 ; Ichtertz, P.S.U., 183 .... *Ball.*

SIGNY-L'ABBAYE

MM. Faille, mod. maj., 765 ; Galichet, P.S., 510 ; Tombuis, P.C., 243 ; Félix, mod. maj., 238 ; Linsart, U.D.F.-P.R., 216 .... *Ball.*
M. Lebrun, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SIGNY-LE-PETIT

M. Noreck, c. s., m., P.S. *Réélu*

TOURTERON

MM. Bégé, c. s., act. loc., sout. U. D. F., 365 ; Rouyer, P.S., 216 ; Gondé, s. étiq., 153 ; Mme Cigoyentche, P.C., 104 ...... *Ball.*

VOUZIERS

M. Marquet, c. s., mod. maj., sout. U.D.F. .... *Réélu*

La majorité présidentielle aura du mal à conserver le siège de Sedan-Est, où M. Rongère est menacé par le maire de Sedan, M. Charpentier. La majorité semble également en difficulté à Fumay, où l'ancien maire, M. Sacrez (sans étiquette), est sérieusement menacé par son successeur, M. Ridrimont (P.S.). A Renwez et à Rethel, l'issue du scrutin est incertaine Par contre, à Signy-l'Abbaye, M. Galichet (P.S.), ne sauvera probablement pas le siège laissé vacant par M. Lebrun. brun.

La gauche a donc quelques chances de retrouver, au conseil général, la majorité qu'elle avait perdue en 1973.

CONS. GEN. (prés. : M. Eugène Cuif, mod. maj.) : 3 P.C., 14 P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 6 mod. maj., 1 act, loc., 1 ss étiq.

ARIÈGE (10)

LE FOSSAT

MM. Bordier, c.s., m. de Carlat-Bayle, s. étiq., 1 215; Rives, P.C., 884 ; Massat, P.S., 671 ; Dedieu, R.P.R., 369 .... *Ball.*

LAVELANET

MM. Alzieu, adj. au m., 3 378 ; Miquel, m., P.C., 2 447 ; Nayrac, U.D.F.-P.R., 1 123 ; Chaubet, R.P.R., 744 *Ball.*
M. Delmas, c. s., ne se représentait pas.

LE MAS-D'AZIL

M. Saint-Paul, c.s., prés. c.g., dép., m., P.S. ...... *Réélu*

OUST

MM. Barrau, c.s., m. de Seix, P.S., 884 ; Taidié, P.C., 446; Bonlouys, R.P.R., 208 ; Darbon, M.R.G., 55 ; Servat, U.D.F.-P.R., 54.... *Ball.*

PAMIERS

MM. Bareilles, m., s. étiq., 3 868 ; Seguela, P.C., 3 256; Truno, P.S., 2 095 .... *Ball.*
M. Astre, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

QUÉRIGUT

MM. Nandy, P.S., 282 ; Bernié, M.R.G., 274 ; Sabary, P.C., 9 .... *Ball.*
M. Astilla, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SAINTE-CROIX-VOLVESTRE

M. Fauroux, div. maj. .. *Elu*
M. Charles Fauroux, c. s., div. maj., ne se représentait pas.

SAINT-GIRONS

MM. Laurent, U.D.F.-P.R., 2 150 ; Ousset, P.S., 1 589; Causse, div. g., 1 447; Lagarde, P.C., 969 ; Eychenne, R.P.R., 337 ; Bonzon, M.R.G., 177 ; Penant d'Izarn, s. étiq., 137 ...... *Ball.*
M. Dejean, c. s., anc. dép., P.S., ne se représentait pas.

TARASCON-SUR-ARIÈGE

MM. Rousse, c.s., m., P.S., 1 796 ; Paturey, P.C., 1 158 ; Llorca, R.P.R., 900 ; Gomez, U.D.F., 253 ...... *Ball.*

VICDESSOS

M. Nayrou, c.s., sén., m. de Labastide-de-Sérou ... *Réélu*

Cinq des conseillers sortants sur les dix qui étaient soumis à réélection ne se représentaient pas. Mais dans ce département, où les socialistes disposent de seize sièges sur vingt, M. André Saint-Paul, député, était sûr de garder son siège, comme il gardera la présidence du conseil général, quels que soient les résultats du second tour. Cependant, à Saint-Girons, où M. René Dejean laissait la place à M. Ousset, celui-ci aura du mal à conserver le siège face à M. Daniel Laurent, ancien membre du cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté et vice-chancelier de l'université de Paris. De même à Pamiers, où M. Astre (M.R.G.) ne se représentait pas, M. Truno (P.S.), va devoir s'effacer devant le candidat communiste, M. Seguela, pour faire échec au maire de Pamiers, M. Gaston Bareilles, personnalité indépendante. En revanche, à Lavelanet, l'affrontement P.C. - P.S. devrait aboutir à l'élection de M. Alzieu (P.S.), adjoint au maire, qui s'était présenté contre M. Miquel (P.C.), maire de la ville.

CONS. GEN. (prés. : M. André Saint-Paul, P.S., dép.) : 16 P.S., 2 M.R.G., 1 soc. ind., 1 ex-P.S.

AUBE (16)

ARCIS-SUR-AUBE

MM. Piat, c. s., m., cent., 1 659 ; Jourdain, R.P.R., 981 ; Lietchty, P.S., 823 ; Truaisch, P.C., 533 ...... *Ball.*

BOUILLY

MM. Vernier, c. s., m., U.D.F.-C.D.S., 1 656 ; Minoreille, P.C., 902 ; Bourraqui, P.S., 809 .... *Ball.*

BRIENNE-LE-CHATEAU

MM. Rivet, cent., 1 136 ; Rahon, P.C., 902 ; Bonelli, R.P.R., 712 ; Siodos, P.S., 629 ; Labbé, adj. au m. de Troyes, U.D.F., 421 ; Munier, s. étiq., 358 .... *Ball.*
M. Wagner, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

EVRY-LE-CHATEL

M. Druot, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

ESTISSAC

M. Boudin, m., P.S., 1 094 ; Palencher, adj. au m. de Troyes, U.D.F.-C.D.S., 886 ; Jaillant, P.C., 315 .... *Ball.*
M. Baroin, c. s., s. étiq., ne se représentait pas.

MARCILLY-LE-HAYER

M. Laurent, c. s., m. de Marigny-le-Châtel, U.D.F. *Réélu*

MUSSY-SUR-SEINE

MM. Colin, c. s., m. de Plaines-Saint-Lange, P.S., 961 ; Maitrot, m., U.D.F., 545 ; Weill, R.P.R., 383, Defrance, P.C., 281 .... *Ball.*

NOGENT-SUR-SEINE

MM. Godier, c. s., R.P.R., 1 198 ; Marc, P.C., 1 036 ; Léger, P.S., 1 024 ; Fontaine, m. de Ferreux-Quincey, U.D.F., 878 .... *Ball.*

RAMERUPT

M. Thiebault, c. s., U.D.F. *Réélu*

ROMILLY-SUR-SEINE 2

M. Didier, c. s., adj. au maire, P.C. .... *Réélu*

SOULAINES-DHUYS

Mme Thierry, c. s., U.D.F., 448 ; MM. Rougette, m. d'Epothemont, div. g., 313 ; Marcelot, m. de Soulaines, mod. maj., 274 ; Colin, P.S., 117 ; David, sén., C.D.S., 115 ; Antoine, div. g., 62 ; Marck, s. étiq., 35 ; Detourbet, P.C., 92 .. *Ball.*

TROYES 2

M. Royer, c. s., m. de Pont-Sainte-Marie, R.P.R., 3 363 ; Mme Lhomme, P.C., 1 300 ; MM. Gombaud, P.S., 1 077 ; Halle, écol., 338 .. *Ball.*

TROYES 3

M. Delhalle, c. s., dép., R.P.R. .... *Réélu*

TROYES 5

MM. Beury, c. s., adj. au maire de Troyes, U.D.F., 1 406 ; Charpentier, P.S., 895 ; Mme Bollot, P.C., 835 ; Gallière, R.P.R., 424 ...... *Ball.*

TROYES 7

MM. Pieds, c. s., P.S., 1 914 ; Lefèvre, P.C., 1 653 ; Mourier, adj. au m., R.P.R., 1 174 ; Galley, U.D.F., 554.. *Ball.*

VILLENAUXE-LA-GRANDE

MM. Geslin, m., U.D.F., 557 ; Chevrier, P.S., 435 ; Miret, P.C., 360 ; Toussaint, div. g., 168 ; Boyer, écol., 109 ; Pessier, div. d., 12 .. *Ball.*
M. Delahaye, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

La majorité de l'Assemblée départementale que préside M. Labonde, sénateur U.D.F., n'est pas menacée. On enregistre toutefois une poussée communiste et socialiste dans les zones urbaines. Le P.S. est bien placé pour prendre le siège d'Estissac et conserve des espoirs à Villenauxe-la-Grande ainsi qu'à Mussy-sur-Seine. Les deux adjoints au maire de Troyes, qui se sont aventurés à Estissac et à Brienne-le-Château, ont essuyé des échecs. Il en est de même pour M. David, sénateur, qui s'est présenté à Soulaines, sans grand succès.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Labonde, U.D.F.-P.R., sén.) : 1 P.C., 5 P.S., 1 app. P.S., 7 cent., 12 U.D.F., 6 R.P.R.

AUDE (17)

ALAIGNE

MM. Ferriol, P.S., 1 279 ; Albert, P.C., 542 ; Selariés, U.D.F., 475 ; Saux, R.P.R., 400 .... *Ball.*
M. Vivés, c. s., P.S., ne se représentait pas.

ALZONNE

M. Courrière, c. s., sén., P.S. .... *Réélu.*

AXAT

M. Jean-Paul Raynaud, P.S., ... *Elu.*
M. Alexandre Raynaud, m., P.S., ne se représentait pas.

BELPECH

M. Canal, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu.*

CARCASSONNE I

M. Martin, c. s., adj. au m., P.C., 2 182 ; Mmes Milhaud, adj. au m., P.S. 1 944 ; Allanche, R.P.R., 1 234 ; M. Beuchard, U.D.F., 222 .... *Ball.*

CASTELNAUDARY NORD

M. Rocelle, c. s., m. de Saint-Papoul, P.S. ...... *Réélu.*

CHALABRE

MM. Montagné, P.S., 992 ; Garros, mod.-maj., 739 ; Dumait, P.C. 524 .... .. *Ball.*
M. Tisseyre, c. s., P.S., ne se représentait pas.

COUIZA

M. Capdeville, prés. c.g., anc. dép., P.S. .... *Réélu.*

COURSAN

MM. Pla, P.C., 2 986 ; Visnescov, P.S., 2 839 ; Devèze, U.D.F., 955 .... *Ball.*
M. Canal, c. s., P.S., ne représentait pas.

DURBAN-CORBIÈRES

M. Baraïlla, c. s., P.S. *Réélu.*

LAGRASSE

MM. Angelvy, P.S., 831 ; Lepine, P.C., 625 ; Pach, mod.-maj., 566 .... *Ball.*
M. Alquier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

M. SOUCAILLE, P.S. .. *Elu.*
M. Ouradou, c. s., m., P.S., ne se représentait pas.

MAS-CABARDÈS

M. Beis, c. s., P.S. .... *Réélu*

NARBONNE EST

MM. Pujau, mod.-maj., 3 259 ; Guidoni, dép. P.S., 2 055 ; Slacil, P.C., 1 842 .. *Ball.*
M. Amouroux, c. .., P.S., ne se représentait pas

PEYRIAC-MINERVOIS

MM. Cazanave, c.s., m. de Caunes - Minervois, P. S., 2 960 ; Yché, P.C., 1 987 ; Lucet, R.P.R., 1 430 ...... *Ball.*

SALLES-SUR-L'HERS

M. Gleizes, c. s., m., ex-P.S. .... *Réélu*

TUCHAN

MM. Azeau, ex-P.S., 700 ; Fabre, P.S., 482 ; Marty, P.C., 243 ; Mme Augé, U.D.F., 53 .... *Ball.*
M. Paris, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Les résultats du premier tour confirment l'emprise du parti socialiste. Ses candidats ont recueilli 44,7 % des suffrages exprimés et sept d'entre eux, dont M. Robert Capdeville, président du conseil général, sont élus ou réélus. Le parti socialiste perd un siège dans le canton de Salles-sur-L'Hers, où le conseiller général sortant, réélu, Marius Gleizes, soixante-dix ans, n'avait pas obtenu son investiture et avait été exclu du parti.

Dans les huit cantons où le scrutin est en ballottage, le parti socialiste est censé en perdre le siège de Coursan, où le communiste arrive en tête, et sans doute celui de Tuchan, où un socialiste exclu pour s'être présenté malgré son parti devance le candidat officiellement investi.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Capdeville, P.S., anc. dép.) : 2 P.C., 30 P.S., 2 mod. maj.

LE PREMIER TOUR

AVEYRON (22)

BELMONT-SUR-RANCE

M. Aliès, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

BOZOULS

MM. Durand, mod. maj., 1 046 ; Baudon, s. étiq., 1345 ; Puech, P.C., 354 .... *Ball.*
M. Bastide, c. s., m. de Rodelle, mod. maj., ne se représentait pas.

CAMPAGNAC

M. Pujol, c. s., m., R.P.R., ... *Réélu*

ENTRAIGUES-SUR-TRUYÈRE

M. Cassagnes, mod. maj. *Elu*
M. Feneyrou, c. s., C.D.S., ne se représentait pas.

ESTAING

M. Bessière, c. s., m. de Nayrac, mod. maj. ...... *Réélu*

LA GUIOLE

M. Chauffour, c. s., mod. maj., 781 ; Mme Cresteil, s. étiq, 474 ; M. Molherat, P.S., 361 ; Mme Gardes, P.C., 25 .... *Ball.*

LAISSAC

MM. Sudres, c. s., P.R., 1 148 ; Bonnefous, mod. maj., 1 105 ; Quintard, P.S., 299 ; Douls, P.C., 91.. *Ball.*

MARCILLAC-VALLON

M. Périé, c. s., m., P.R... *Réélu*

MILLAU OUEST

MM. Deruy, c. s., P.S., 2 072 ; Diaz, div. g., 1 695 ; Pérez, P.C., 1 272 ; Vidal, R.P.R., 950 ; Vincens, s. étiq., 900 .... *Ball.*

MONTBAZENS

M. Lazuech, c. s., P.R. .. *Réélu*

MUR-DE-BARREZ

M. Monzie, c. s., m. de Brommat, mod. maj. .... *Réélu*

NAJAC

M. Bouyssière, c. s., m., P.R. .... *Réélu*

NANT

MM. Julien, c. s., anc. dép., m., C.D.S., 776 ; Quatrefages, div. g., 475 ; Naujac s étiq., 347 ; Juana berria, P.C., 145 ; Clavel, P.S., 113 ; Mazel, div. g., 39. *Ball.*

NAUCELLE

M. Lecombe, c. s., m. de Camjac, cent. .... *Réélu*

PONT-DE-SALARS

M. Privat, c. s., m., C.D.S. .... *Réélu*

RODEZ EST

M. Rey, c. s, P.R. ...... *Réélu*

SAINT-AFFRIQUE

M. Galtier, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-AMANS-DES-COTS

M. Gauzit, c. s., m., P.R. *Réélu*

SAINT-SERNIN-SUR-RANCE

M. Sirgue, c. s., sén., m. de Coupiac, P.R. .... *Réélu*

LA SALVETAT-PEYRALÈS

M. Bousquié, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

VÉZINS-DE-LÉVÉZOU

M. Monteillet, c. s., cent. *Réélu*

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

MM. Laporte, mod. maj., 2 573 ; Rigal, M.R.G., 2 113 ; Penel, P.C., 1 512 ; Mouly, P.C., 592 ; Icher, div. g., 350 .... *Ball.*
M. Fabre, dép., m., ex-M.R.G., ne se représentait pas.

Dans le département de l'Aveyron, où vingt-deux sièges étaient à renouveler, quinze candidats sortants ont été réélus dès le premier tour, et un nouveau conseiller a été élu : M. Robert Cassagnes (mod., maj.). Parmi les six sièges encore en ballottage figurent celui de Villefranche-de-Rouergue, où la succession de M. Robert Fabre est très disputée. Le docteur Laporte (mod., maj.) est en tête, mais la gauche est bien placée, et le résultat du scrutin dépendra de la discipline des électeurs.

A Millau, le conseiller sortant, M. Deruy (P.S.), devance le maire de la ville, M. Manuel Diaz (div. gauche), qui espérait bien profiter du succès du référendum municipal sur le Larzac pour conquérir dans la lancée un siège au conseil général.

Dans ce département où l'électorat modéré demeure largement majoritaire, une progression de la gauche est à noter, notamment dans le Sud-Aveyron, où le sénateur U.D.F., M. Sirgue, à Saint-Sernin-sur-Rance, et le docteur Galtier (mod. maj.), à St-Affrique, n'ont retrouvé leur siège que d'extrême justesse (respectivement 50,5 % et 50,9 % des suffrages exprimés).

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Puech, U.D.F.-P.R.) : 1 P.C., 7 P.S., 5 div. g., 1 cent. g., 5 U.D.F.-C.D.S., 15 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 3 mod. maj.

BOUCHES-DU-RHONE (22)

AIX-EN-PROVENCE SUD

MM. Picheral, P.S., 6 557 ; de Peretti Della Rocca, mod. maj., 5 464 ; Féraud, m. de Trets, U.D.F.-P.R., 4 424 ; Mme Tardy, P.C., 3 537 ; MM. Séguillon, div. d., 730 ; Lucciardi, div. g., 608 .... *Ball.*
M. Honnorat, c. s., P.S., ne se représentait pas.

ALLAUCH

MM. Jean Masse, c. s., anc. dép., P.S., 5 669 ; Bertrand, m. de Plan-de-Cuques, R.P.R., 3 061 ; Battini, P.C., 2 200 ; Pantaleo, F.N., 238 .... *Ball.*

ARLES OUEST

MM. Perrot, c. s., P.C., 4 242 ; Richard, P.S., 2 216 ; Bedot, R.P.R., 2 285 ...... *Ball.*

BERRE-L'ÉTANG

MM. Guiou, c. s., P.C., 7 409 ; Maggi, P.S., 4 401 ; Rosselly, mod. maj., 1 961 ; Navarro, R.P.R., 1 599 ; Causse, F.N., 643 .... *Ball.*

LA CIOTAT

MM. Tillet, P.C., 7 755 ; Rastoin, m. de Cassis, R.P.R., 4 098 ; Font, U.D.F., 3 832 ; Mme Lambert, P.S., 3 690 .... *Ball.*
M. Romand, c. s., m., P.C., ne se représentait pas.

EYGUIÈRES

MM. Conte, c. s., P.S., 2 860 ; Farro, P.C., 1 846 ; Pace, U.D.F., 1 117 ...... *Ball.*

LAMBESC

MM. Pauriol, c. s., P.S., 3 005 ; Onoratini, m. de La Roque-d'Anthéron, U.D.F.-P.R., 2 110 ; Revol, P.C., 1 341 .... *Ball.*

MARIGNANE

MM. d'Attilio, P.S., 7353 ; Deleuil, c. s., m., sout. U.D.F., 7 260 ; Chabran, P.C., 6 241 ; Olive, R.P.R., 1 623 .... *Ball.*

MARSEILLE 2

MM. Bonifay, c. s., P.S., 3 964 ; Santoni, R.P.R., 2 691 ; Zattara, U.D.F.-C.D.S., 2 316 ; Mme Allione, P.C., 2 141 ; M. Rognoni, anc. cons. gén., mod. maj., 1 731 .... *Ball.*

MARSEILLE 6

MM. Rocca-Serra, c. s., P.S., 2 591 ; Blum, U.D.F.-P.R., 2 524 ; Mme Imbert, P.C., 1 729 ; MM. Castel, R.P.R., 1 104 ; Roche, div. g., 391 .... *Ball.*

MARSEILLE 7

Mlle Rapazzi, c. s., sén., P.S., 3 364 ; M. Gardeil, anc. dép., U.D.F.-P.R., 2 834 ; Mme Bouanane, P.C., 1 937 ; MM. Brun, R.P.R., 1 473 ; Marandat, div. d., 434 .... *Ball.*

MARSEILLE 9

Mme Chauvin, P.C., 2 737 ; MM. Decamps, P.S., 2 401 ; Gasperi, U.D.F.-rad., 899 ; Chouraqui, R.P.R., 657 ; Barelier, F.N., 230 ...... *Ball.*
M. Tassy, c. s., dép. P.C., ne se représentait pas.

MARSEILLE 10

MM. Heyraud, c. s., P.S., 2 647 ; Ginovès, U.D.F.-P.R., 2 620 ; Martinez, P.C., 2 559 ; Massard, R.P.R., 925 ; Bardini, P.F.N., 369.. *Ball.*

MARSEILLE 11

MM. Biaggini, c. s., P.C., 4 820 ; Olmeta, P.S., 3 515 ; Jourdan, U.D.F.-C.D.S., 2 393 ; Michel, R.P.R., 1 119 ; Mme Attanasio, mod. maj., 201 .... *Ball.*

MARSEILLE 14

M. Caccinttolo, c. s., P.C., 7 074 ; Mme Khann-Garibaldi, P.S., 2 604 ; MM. Lecler, R.P.R., 1 468 ; Giannoni, U.D.F.-rad., 1 336 .. *Ball.*

MARSEILLE 17

MM. Marius Masse, c. s., P.S., 5 669 ; Ottavi, P.C., 3 683 ; Cousigné, U.D.F.-C.D.S., 1 549 ; Romano, R.P.R., 863 .... *Ball.*

MARSEILLE 19

M. Amsellem, c. s., P.S., 5 347 ; Mme Lepizzera, P.C., 5 193 ; MM. Gazagnaire, U.D.F.-rad., 3 200 ; Persoglio, R.P.R., 1 173 .... *Ball.*

PEYROLLES-EN-PROVENCE

M. Philibert, c. s., prés. cons. gén., dép. m. de Puy-Sainte-Réparade, P.S. .... *Réélu*

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

Mlle Freichinier, c. s., P.C., ... *Réélu*

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

MM. Richaud, c. s., sout. P.C., 2 308 ; Mendès, U.D.F., 1 186 ; Jouve, R.P.R., 1 159 ; Paradas, P.S., 532 ...... *Ball.*

TARASCON

MM. Lalauze, P.S., 1 976 ; Laupies, P.C., 1 742 ; Mme Aillaud, mod. maj., 1 446 ; MM. Legout, U.D.F., 781 ; Debar, R.P.R., 406 .... *Ball.*
M. Saint-Michel, c. s., P.S., ne se représentait pas.

TRETS

M. Samat, c. s., P.S. .... *Réélu*

Le parti socialiste a tenu sous l'assaut. Cependant, les cantons qui, avant le premier tour, paraissaient menacés, exigeront au second tour une mobilisation de l'électorat de la gauche. Il est vrai que les 2ᵉ et 6ᵉ cantons de Marseille par exemple sont toujours restés au P.S. avec des majorités particulièrement faibles. M. Gaston Defferre a néanmoins tenu à souligner que « non seulement le P.S. va conserver tous ses sièges, donc la majorité au conseil général, mais il va prendre un siège à la droite, sans doute celui de Marignane ». De fait, M. Deleuil, qui, lors des élections municipales, avait déjà enregistré un sévère recul, ne paraît pas en mesure de sauver son siège à l'assemblée départementale.

L'U.D.F., qui soutenait le maire de Marignane, n'est pas non plus parvenue à supplanter le R.P.R. dans le deuxième canton de Marseille. M. Comiti est parvenu à limiter l'implantation giscardienne dans sa circonscription. Pourtant, globalement, l'U.D.F. devance le R.P.R., confirmant ainsi ses progrès dans le département.

Dans le 14ᵉ canton de Marseille, le conseiller sortant communiste, bien qu'ayant obtenu 56 % des suffrages, n'a pu être déclaré élu, car il ne rassemblait pas les voix du quart des électeurs inscrits.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Philibert, P.S., dép.) : 17 P.C., 23 P.S., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F., 1 R.P.R.

CALVADOS (23+1)

AUNAY-SUR-ODON

M. Bénard, c. s., U.D.F.-rad. .... *Réélu*

BALLEROY

M. d'Harcourt, c. s., dép., U.D.F.-C.N.I.P. .... *Réélu*

BAYEUX

MM. Lecarpentier, c. s., m., U.D.F.-P.R., 2 334 ; Bail, P.S., 2 244 ; Metais, R.P.R., 1 552 ; Audineau, P.C. 1 082 *Ball.*

LE BÉNY-BOCAGE

MM. Thiel, m. Etouvy, s. étiq., soutien P.R., 926 ; Régnier, c. s., m. de Campeaux, U.D.F., 879 ; Lerebourg, m. de la Graverie, s. étiq., 789 ; Vaudry, P.S., 782 ; Hamelin, s. étiq., 315 ; Rouvière, s. étiq., 276 Le Guern, P.C., 134...... *Ball.*

■ **BLANGY-LE-CHATEAU**

M. Olivier de Sanderval, m. de Bredevent, s. étiq., 1 096 ; Houdart, m. de Le Torquesne, U.D.F.-C.D.S., 797 ; Lefrançois, P.S., 277 ; Duveau, P.C., 199 .... *Ball.*
M. Caplain, c. s., m. de St-Philibert-des-Champs, mod. maj., avait donné sa démission.

BOURGUÉBUS

Mme Gilles, c. s., U.D.F.-P.R., 2 209 ; MM. Lepeltier, m. de Roquancourt, P.S., 1 409 ; Tourret, M.R.G., 1 183 ; Bechlache, P.C., 1 135 .... *Ball.*

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

MM. J.-L. Simon, mod. maj., 2 540 ; Marie, m. de Gouvix, P.C., 1 511 ; Barbey, P.S., 1 453 ; Lelièvre, F.N., 127 .... *Ball.*
M. Maurice Simon, c. s., R.P.R., ne se représentait pas. C'est son fils qui est en tête du ballottage.

CAEN 1

M. Girault, c. s., sén., m. U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

CAEN 2

MM. Mexandeau, c. s., dép., P.S., 4 736 ; Solignac-Lecomte, maj., 4 151 ; Frébourg, P.C., 875 ; Le Baron, M. D., 455............ *Ball.*

CAEN 3

MM. Paysant, c. s., P.S., 3 532 ; Saint Ellier, U.D.F.-P.R., 2 810 ; de Poncins, R.P.R., 1 124 ; Mlle Ollier, P.C., 1 011 .... *Ball.*

CAEN 4

MM. Geindre, m. d'Hérouville, P.S., 3 457 ; Bayon, c. s., m. de Blainville, P.C. 2 575 ; Lebailly, s. étiq., 964 ; Hímbaut, U.D.F.-rad., 807 ; Bacoup, R.P.R., 795 ; Petite, P.S.U., 385 ; Guérin, ext. g., 329 .... *Ball.*

CAEN 5

MM. Duncombe, c. s., pr. adj. au m., U.D.F.-P.R., 3 094 ; Egasse, P.S., 2 063 ; Crochet, P.C., 976 ; Restand, R.P.R., 802.......... *Ball.*

CAEN 6

M. Pinson, P.S., 3 572 ; Mmes Gousiard, c.s., P.C., 3 549 ; Larneu, R.P.R., 2 231 ; MM. Blanchard, M.D., 1 077 ; Brier, U.D.F.-M.D.S.F., 569. .... *Ball.*

CAMBREMER

M. Dupont, c.s., m. de Victot-Pontfol, U.D.F. .. *Réélu*

CAUMONT-L'ÉVENTÉ

M. Reyncuard, c.s., m., U.D.F. .... *Réélu.*

CONDÉ-SUR-NOIREAU

M. Piard, c.s., m., mod. maj. .... *Réélu.*

CREULLY

M. de Mourgues, c.s., m. de Courseulles, U.D.F.-P.R. .... *Réélu.*

DOZULÉ

M. Lenormand, c.s., m. de Dives-sur-Mer, P.C. .. *Réélu*

FALAISE NORD

MM. de la Moussaye, c.s., m. de St-Pierre-Canivet, mod. maj., 2 527 ; Brousseau, m. de Potigny, P.C., 1 452 ; Bruel, P.S., 946 ; Laurent, m. de Tournebu, mod. maj., 460. .... *Ball.*

FALAISE SUD

M. German, c.s., m., prés. c. rég. (mt normand)..... *Réélu.*

LISIEUX 1

M. Descours-Desacres, c.s., m. d'Ouilly-le-Vicomte, sén., U.D.F.-C.N.I.P. .. *Réélu*

LISIEUX 2

M. Bisson, c. s., prés. c. g., dép., R.P.R., 4 055 ; de Kerblay, div. g., 2 213 ; Triquenaux, mod. maj., 1 040 ; Aron, P.S., 1 612 ; Decroux, P.C., 1 181. .... *Ball.*

LIVAROT

M. Dudoult, c.s., m. de La Chapelle-Haute-Grue, mod. maj. .... *Réélu*

PONT-L'ÉVÊQUE

M. Lessard, c.s., m. de Saint-Hymer, U.D.F. .... *Réélu*

La moitié des vingt-quatre conseillers sortants ont été réélus au premier tour, dont 8 U.D.F., 2 mod. maj., 1 communiste et 1 socialiste normand.

Le principal bénéficiaire de ce premier tour est le parti socialiste. Non seulement il a gagné 6 points et demi sur son pourcentage d'il y a six ans (1,5 de mieux par rapport aux législatives de 1978 dans les mêmes cantons), mais il pourrait gagner deux sièges supplémentaires dimanche prochain (Caen 4 et Caen 6) sur le parti communiste. Il peut aussi en enlever un troisième au détriment de la majorité à Bourguébus. La place de premier candidat de la gauche dans ce canton devient à M. Lepeltier, président national de l'Association des anciens combattants, qui n'a adhéré au P.S. que peu de jours avant d'être désigné comme candidat avant d'être publiquement désavoué par certains militants socialistes qui avaient appelé à voter pour le radical de gauche.

A Lisieux 2, M. de Kerblay, ancien leader local du P.S., en rupture avec son parti, distance le candidat socialiste officiel.

Le P.C pourrait perdre le siège de Caen, qui n'avait été gagné il y a six ans que grâce aux divisions de la gauche non communiste au premier tour ; mais il progresse sensiblement passant de 14,87 % des suffrages exprimés en 1973 à 16,88 % cette année.

Du côté de la majorité, il n'y a pas grands changements. L'U.D.F. emporte quatre des six duels qui l'opposaient au R.P.R. ; mais à Lisieux-2, le candidat giscardien, s'il a réussi à mettre en ballottage le docteur Bisson, R.P.R., président du conseil général, ne devrait pas pouvoir empêcher sa réélection.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Bisson, R.P.R., dép.) : 3 P.C., 4 P.S., 3 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F.-C.N.I.P., 5 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 12 mod. maj., 1 Mouv. normand.

CANTAL (13)

AURILLAC 3

MM. Meyronneinc, c. s., P.S., 2 034 ; Peyronnet, R.P.R., 933 ; Nolorgues, U.D.F.-C.D.S., 920 ; Couderc, P.C., 740 ; Delfour, s. étiq., 374 .... *Ball.*

CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL

M. Cellier, c. s., m. de Lanobre, mod. maj., ... *Réélu*

CHAUDES-AIGUES

M. Raynal, c. s., prés. c. g., m., dép., R.P.R. .. *Réélu*

CONDAT

MM. Montell, c. s., m., R.P.R., 1 120 ; Sauton, P.S., 686 ; Bouyge, P.C., 337 ; Arfeuillère, s. étiq., 276 .... *Ball.*

MAURIAC

M. Charlanne, c. s., R.P.R. .... *Réélu*

MAURS

MM. Cipière, c. s., m. de Leynhac, P.C., 1 722 ; Lavergne, R.P.R., 1 579 ; Cabrespine, P.S., 1 223 ...... *Ball.*

MONTSALVY

MM. Felgines, R.P.R., 1 199 ; Descoeur, act. loc. sout. maj., 1 139 ; Garrouste, m., P.S., 623 ; Auber, P.C., 410 .... *Ball.*
(M. Clermont, c. s., mod. maj., ne se représentait pas).

MURAT

M. Tabayse, c. s., div. g., 1 099 ; Capelle, s. étiq., 1 049 ; Delcros, P.C., 805 ; Viallard, s. étiq., 654 .... *Ball.*

SAINT-CERNIN

M. Marcel Verniole, c. s., m. de Sainte-Ilide, R.P.R. *Réélu*

SAINT-FLOUR NORD

M. Esbrat, c. s., R.P.R. *Réélu*

SAINT-FLOUR SUD

M. Albisson, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-MAMET-LA-SALVETAT

MM. Bedoussac, m. de Omps, P.S., 1 398 ; Mazic, U.D.F. - rad., 1 304 ; Mme Marcillac, P.C., 511 .... *Ball.*

SALERS

M. Dauzié, c. s., P.S., ne se représentait pas.

M. Chauvet, c. s., m. de Mauriac, dép., R.P.R. .... *Réélu*

Sept des treize conseillers généraux sortants ont été réélus au premier tour (cinq R.P.R. et deux modérés favorables à la majorité). Sur les six ballottages, quatre sont favorables aux conseillers sortants. Restent les deux cantons où les conseillers sortants ne se représentaient pas : à Saint-Mamet, M. Bedoussac, P.S., devrait l'emporter et conserver à son parti le siège de M. Dauzié. En revanche, à Montsalvy, on attendait une lutte serrée entre M. Descœur (majorité) et le maire socialiste, M. Garrouste. Or, c'est M. Felgines, R.P.R., qui est en tête du ballottage. Ces élections ne changeront guère le rapport des forces au conseil général, où la majorité détenait vingt des vingt-cinq sièges.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Raynal, R.P.R., dép.) : 1 P.C., 4 P.S., 1 cent. g., 1 U.D.F.-P.R., 9 R.P.R., 9 mod. maj.

CHARENTE (17)

AIGRE

M. Durepaire, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

ANGOULÊME 1

MM. Perrilliat, R.P.R., 3 521 ; Brunet, adj. au m., P.S., 2 716 ; Blanchon, P.C., 1 446 .... *Ball.*
M. Chiron, c. s., anc. m., C.N.I.P., se représentait dans le canton d'Angoulême 2.

ANGOULÊME 2

MM. Pouret, c. s., U.D.F.-P.R., 2 194 ; Lescurat, adj. au m., M.R.G., 1 981 ; Proux, P.C., 1 871 ; Chiron, c. s. d'Angoulême, C.N.I.P., 1 782 ; Chauffour, s. étiq., 237 .... *Ball.*

AUBETERRE-SUR-DRONNE

MM. Terracol, sout. P.S., 650 ; Tauzin, mod. maj., 541 ; Ménudier, ind. fav. à la maj., 526 ; Berody, P.C., 208 ; Bernard, M.R.G., 95.. *Ball.*
M. de Flas, c. s., ex-M.R.G., ne se représentait pas.

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE

M. Houssin, c. s., mod. maj., m. .... *Réélu*

COGNAC NORD

MM. Hitier, mod. maj., 1 561 ; Villette, P.S., 1 470 ; Tiracci, P.C., 704 .... *Ball.*
M. Castillon du Perron, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

CONFOLENS NORD

MM. Enixon, c. s., U.D.F.-rad., 1 268 ; Lévy, P.S., 961 ; Leraud, P.C. 786 *Ball.*

CONFOLENS SUD

MM. Peyraud, c. s., mod. maj., 1 798 ; Courty, P.C., 1 605 ; Devillemandy, U.D.F., 459 ; Hellegouarch, P.S., 453 .... *Ball.*

HIERSAC

MM. Léonard, c. s., M.R.G., 1 305 ; Mousset, mod. maj., 899 ; Chagnaud, P.C., 872 ; Drandy, U.D.F., 665 .... *Ball.*

JARNAC

MM. Marcilhacy, c. s., sén. non inscr., sout. P.S., 2 517 ; Voiron, U.D.F., m., 2 155 ; Vergnaud, P.C., 991 *Ball.*

MONTBRON

M. Lacour, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

MONTMOREAU-SAINT-CYBARD

M. Simonnet, c. s., m. de Saint-Amand-de-Montmoreau, mod. maj. ...... *Réélu*

RUFFEC

M. Alloncle, c. s., anc. dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

SAINT-AMANT-DE-BOIXE

M. Bloin, c. s., m., U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-CLAUD

MM. Barral, P.C., sout. PS., 2 644 ; Gras, U.D.F., 1 503 ; Marsac, R.P.R., 1 236 ; Remondet, mod. maj., 954 .... *Ball.*
M. Pascaud, c. s., prés. c. g., sén. gauche dém., mod. maj., ne se représentait pas.

SEGONZAC

MM. Montassier, U.D.F.-P.R., 2 380 ; Cointreau, c. s., m. de Gensac-la-Pallue, mod. maj., 2 051 ; Mignon, P.S., 1 104 ; Saint-Jalmes, P.C., 808 .... *Ball.*

VILLEBOIS-LAVALETTE

M. Fougère, c. s., m., act. loc. .... *Réélu*

Sept des dix-sept conseillers sortants sont réélus dès le premier tour. Parmi eux figure M. Michel Alloncle (R.P.R.), qui avait perdu son siège de député en mars 1978 au profit de M. André Soury (P.C.). A Angoulême, l'ancien maire, M. Roland Chiron (C.N.I.P.), avait préféré se présenter dans le deuxième canton et non dans le premier, dont il était le sortant. Il est nettement distancé par M. Martial Pouret (U.D.F.-P.R.) un de ses anciens adjoints à la municipalité, conseiller général sortant de ce canton, qu'il avait devancé lors des élections législatives de mars 1978. Quant à M. Jacques Perrilliat (R.P.R.), directeur des sports au secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, ancien conseiller municipal d'Angoulême, il est en ballottage très difficile dans le premier canton que lui a laissé M. Chiron.

Dans le canton de Segonzac, la primaire qui opposait le conseiller général sortant, M. Cointreau, à M. Montassier, gendre du président de la République, a tourné à l'avantage de ce dernier.

CONS. GEN. (prés. : M. Guy Pascaud, mod. maj., sén.) : 1 P.C., 5 P.S., 2 M.R.G., 1ex-M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 2 R.P.R., 1 C.N.I.P., 11 mod. maj., 3 act. loc.

CHARENTE-MARITIME (22)

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

M Moinet, c.s., prés. c.g., sén., M.R.G .... *Réélu*

ARCHIAC

M Gendron, c.s., P.S. .. *Réélu*

BURIE

M. Boucher, c.s., P. C., 1425 ; Mme Ruff, P.S., 486 ; MM. Audinet, div. g., 416 ; Paluch de Marie, sout. R.P.R., 406 ; Jollin, U.D.F., 319 .... *Ball.*

LOULAY

Mme Boucard, c.s., R.P.R., 1015 ; MM. Coussot, P.S., 994 ; Potin, U.D.F., 391 ; Maudon, P.C., 374 ; Descombes, M.R.G., 271 .... *Ball.*

MARANS

MM. Le Bigot, c.s., M.R.G., 1201 ; Puyjalon, P.S., 941 ; Macouin, U.D.F., 711 ; Chaumont, P.C., 550 .... *Ball.*

MARENNES

MM. Boyard, c.s., M.R.G., 1885 ; Hattabe, m., mod. maj., 1776 ; Bonucci, P.C., 803 ; Jullion, P.S., 628 .... *Ball.*

MONTENDRE

MM. Rousset, P.S., 1034 ; Bouteiller, mod. maj., 836 ; Naud, P.C., 766 ; Augier, M.R.G., 630 .... *Ball.*
M. Basque, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

MONTLIEU-LA-GARDE

M. Joanne, c.s., m. de Chevanceaux, anc. dép., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

PONS

MM Thomas, c.s., mod. maj., 2100 ; Jaubert, M.R.G., 1611 ; Remaud, P.S., 1060 ; Carré, P.C., 682 ; Chaperon, R.P.R., 566 ; Tuffereau, div. g., 100 .... *Ball.*

ROCHEFORT SUD

MM. Fort, c.s., P.S., 2102 ; Rideau, chargé de mission à la présidence de la République, U.D.F.-P.R., 1591 ; Regret, P.C., 1250 ; Geoffroy, R.P.R., 538 ; Candeau, s étiq., 1312 ; Roirant, P.S.U., 260 .... *Ball.*

LA ROCHELLE 1

M. Crépeau, c.s., dép., m., prés. du M.R.G. ...... *Réélu*

LA ROCHELLE 2

M. Dubosc, adj. m., M.R.G., 2695 ; Harel, R.P.R., 2656 ; Praud, c.s., adj. au m., P.S., 2 576 ; Druet, U.D.F.-P.R., 1 901 ; me Villain, P.C., 1 736 .... *Ball.*

ROYAN EST

M. Papeau, c. s., P.C., 2 824 ; Mme Frénal, U.D.F., 1 206 ; MM. Bouneau, div. g., 1 003 ; Cabal, R.P.R., 978 ; Merle, P.S., 781 .... *Ball.*

ROYAN OUEST

M. de Lipkowski, c. s., dép., anc. min., R.P.R., 2 725 ; Guichoua, P. C., 1 516 ; Berthomé, P. S., 1 333 ; Serre, U.D.F., 928.. *Ball.*

SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE

M. Rapp., c. s., m., M.R.G. .... *Réélu*

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

M. Tarin, suppl. de M. Beix dép., P.S., 2 967 ; Chanu de Limur, c. s., m., R.P.R., 2 680 ; Pinault, mod. maj., 1 414 ; Spaggiari, P.C., 755 ; Micheau, M.R.G., 288 .... *Ball.*

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

MM. Gendre, m. de La Flotte-en-Ré, R.P.R., 1 023 ; Vergnaud, m. de Rivedoux, div. dr., 695 ; Gaucher, m. de Sainte-Marie-de-Ré, P.S., 554 ; Laidet, m. de Bois-Plage-en-Ré, M.R.G., 495 ; Laganne, m., mod., 483 ; Steiner, P.C., 302 ; Pelletier, mod., 129 .... *Ball.*
M. Chaisne, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Mme Alarcon, R.P.R., 1 745 ; MM. Challloleau, c. s., P.S., 1 708 ; Lefèvre, P.C., 1 227 .... *Ball.*

SAINTES SUD

M. Vanneaud, c. s., P.S., 2 724 ; Lafont, P.C., 1 147 ; Gazeilles, U.D.F., 1 089 ; Lonceint, div. g. sout. M.R.G., 789 ; Morin, R.P.R., 740 ; Bayou, act. loc. mod.-maj., 376 ...... *Ball.*

هكذا من الأمل

LE PREMIER TO DES ÉLECTIONS CANTONALES

SAUJON

M. Brillouet, c. s., anc. dép., R.P.R. .... *Réélu*

SURGÈRES

M. Branger, c. s., dép. non inscrit, ex-R.P.R., mod. maj. .... *Réélu*

TONNAY-BOUTONNE

M. Bonduel, c. s., m., M.R.G. .... *Réélu*

Huit des vingt-deux conseillers généraux sortants sont réélus, dont le président du conseil général, M. Josy Moinet (M.R.G.), sénateur, qui n'a pas souffert de la candidature rivale d'un socialiste. Il en est de même pour le président du M.R.G., M. Michel Crépeau, député et maire de La Rochelle. En revanche, dans le canton de La Rochelle-2, le candidat qui présentait le M.R.G., répliquant ainsi aux deux candidatures opposées par le P.S. à MM. Moynet et Crépeau, devance le conseiller sortant socialiste, M. Denis Praud.

CONS. GEN. (prés. : M. Josy Moinet, M.R.G. sén.) : 3 P.C., 10 P.S., 11 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 12 mod. maj.

CHER (17)

ARGENT-SUR-SAULDRE

M. Jamain, c. s., m. de Brecy, mod., maj. .... *Réélu*

BAUGY

M. Renoux, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

BOURGES 4

MM. J.-F. Deniau, min., U.D.F.-P.R., 3 467 ; Picard, P.C., 2 198; Perruchot, P.S., 1 186; Foucault, s. étiq., 278 .... *Ball.*

M. Villard, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON

MM. de Saporta, s. étq., 564 ; M. Berniot, P.C., 468; de Pommereau, mod. maj., 414 ; Amelot, s. étiq., 223 ; Bernardy, P.S., 124 .... *Ball.*

M. Lureau, c.s., m., mod.-maj., ne se représentait pas.

CHARENTON-DU-CHER

MM. de Bonneval, c. s., m. de Thaumiers, R.P.R., 897 ; Bilbeau, anc. dép., m. de Bruère, P.C., 723 ; Ricard, P.S., 314 ; Leclercq, s. étiq., 57 .... *Ball.*

CHAROST

MM. Jacquet, m. de Saint-Florent, P.C., 2 434 ; Dupont, U.D.F., 1 713 ; Maras, adj. au m. de Saint-Florent, P.S., 1 051 ; Poincelet, s. étq., 684 ; Lamoureux, soc. ind., 497 .... *Ball.*

M. Boisselet, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

LE CHATELET

M. Dubreuil, c. s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

HENRICHEMONT

M. Gueguen, m., mod. maj., 1 004 ; Pascaud, c. s., P.S., 714 ; Mallet, P.C., 481. *Ball.*

LEVET

MM. Signargout, c.s., m. de Plaimpied, mod. maj., 1 440 ; Truchot, m. de Trouy, P.C., 1 115 ; Bresny, adj. au m. de Trouy, P.S., 590 ; Ruffin, s. étiq., 318 .. *Ball.*

LIGNIÈRES

MM. Bernardeau, R.P.R., 1 109; Nardet, c.s., m., P.S., 899 ; Grillon, P.C., 751 .... *Ball.*

MEHUN-SUR-YÈVRE

MM. Manceau, c.s., m., mod. maj., 4 593 ; Rocher, m. de Foëcy, P.C., 3 052 ; Cormon, P.S., 1 885 ...... *Ball.*

NÉRONDES

MM. Bibanow, c.s., m. de Blet, P.S., 1 209; Morin, m., U.D.F., 1 090 ; Brunel, P.C., 333 .... *Ball.*

SAINT-AMAND-MONTROND

MM. Gourier, adj. au m., mod. maj., 3 944; Vannier, P.C., 2 508 ; Roux, P. S., 1 531 ; Blanchard, s. étiq., 324 .... *Ball.*

M. Duron, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SANCOINS

M. Durand, c.s., sén., prés. c. g., m. de Neuvy-le-Barrois, CNIP .... *Réélu*

VAILLY-SUR-SAULDRE

M. Doucet, c.s., m. mod. maj. .... *Réélu*

VIERZON 1

M. Micouraud, c.s., m., P.C. .... *Réélu*

VIERZON 2

M. Coulon, adj. au m., P.C., 3 907 ; Boinvilliers, dép., m. de Brinon, R.P.R., 2 909; Ageny, U.D.F., 1 126. *Ball.*

M. Mérigot, c. s., P.C., ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Charles Durand, C.N.I.P., sén.) : 7 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 1 C.N.I.P., 18 mod. maj.

Six conseillers sortants ont été réélus au premier tour. Cinq appartiennent à la majorité, dont M. Charles Durand, sénateur et président du conseil général. M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, qui tentait sa chance pour la première fois à Bourges, a manqué de 98 voix son élection, et affrontera, le 25 mars, un candidat communiste. Le P.C., qui a le seul élu de la gauche au premier tour avec M. Micouraud, maire de Vierzon, peut espérer enlever trois sièges à la majorité dimanche prochain : à Charenton-du-Cher, à Charost et à Mehun. Dans les trois cas, cela dépendra du report des voix socialistes. En revanche, à Vierzon 2, si M. Boinvilliers, député R.P.R. du Cher, recueille tous les suffrages du candidat U.D.F., il peut ravir ce siège détenu par le P.C.

CORRÈZE (15)

ARGENTAT

MM. Celle, cent., 1 757 ; Bretin, P.C., 1 398; Teulade, P.S., 820 ; Lidier, mod. maj., 280 .... *Ball.*

M. Laygue, c. s., P.C., ne se représentait pas.

AYEN

MM. Lajoinie, P.C., 1 700; Cassan, c. s., m., mod. maj., 1 504; Raynal, s. étiq., 1 473 ; Elophe, P.S., 233 .... *Ball.*

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

MM. Audebert, m. de la Chapelle-aux-Saints, P.S., 1 448 ; Rougery, c. s., m., mod. maj., 1 269 ; Meunier, P.C., 337 ; Bonnafous, M.R.G., 90 .... *Ball.*

BUGEAT

M. Audouin, P.C. ...... *Elu*

M. Duthell, c. s., P.C., ne se représentait pas.

CORREZE

Mme Chirac, R. P. R., 1 499 ; M. Bessette, P. S., 897; Mme Picard, P.C., 609 *Ball.*

M. Benassy, c. s., mod. maj., est décédé.

DONZENAC

MM. Delaunay, P. C., 1 746 ; Filliol, R.P.R., 1 579 ; Le Pichoux, P.S., 1 165 ; Peyraud, div. g., 921 .... *Ball.*

M. Bounaix, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

EYGURANDE

Mme Lhéritier, R.P.R... *Elue*

M. Couzelas, c. s., m. d'Aix, mod. maj., ne se représentait pas.

JUILLAC

MM. Crouzillat, P. C., 1 203 ; Daurat, c. s., m., P.S., 907 ; Vigne m. de Voutezac, M. R. G., 820 ; Benoit, mod. maj., 486 .. *Ball.*

LAPLEAU

MM. Clair, c. s., m., P.S., 675; Bissaud, P. C., 611 ; Thor, R.P.R., 389 .. *Ball.*

LARCHE

MM. Laroche, c. s., mod. maj., 1 112 ; Tronche, P.C., 1 071 ; Auger, m. de St-Pantaléon, M. R. G., 969 ; Terret, P.S., 620 .... *Ball.*

NEUVIC

MM. Chaumeil, R. P. R., 1 316 ; Gout, c. s., P. C., 1 055 ; Calmon, P.S., 572 .. *Ball.*

LA ROCHE-CANILHAC

MM. Pranchère, c. s., anc. dép., P.C., 1 080; Bechter, dép., R.P.R., 1009; Mas, P.S., 628 .... *Ball.*

TREIGNAC

MM. Chasseing, R. P. R., 2 399 .... *Elu*

MM. Chaumeil, c. s, P.C., 1 979 ; Gérandie, P.S., 267.

USSEL

M. Belcour, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

UZERCHE

MM. Roger, R.P.R., 1 834; Lamiche, m., P.C., 1 301 ; Barthout, P. S., 1 388 ; Monédière, mod. maj., 385 *Ball.*

M. Besse, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

M. Jacques Chirac, qui ne possède que deux voix de majorité au sein de l'assemblée départementale, n'est toujours pas assuré de conserver son siège de président du conseil général. En effet, si la majorité a déjà enlevé un siège au P.C.F. (Treignac) et si elle semble pouvoir sauver le canton d'Ayen, elle est menacée non seulement à Donzenac, Larche et Uzerche, mais aussi à Beaulieu-sur-Dordogne. Dans ce canton, le P.S. semble en mesure de gagner un siège qui compenserait celui qu'il va perdre à Juillac puisque, comme prévu, la présence d'un candidat radical de gauche a permis au représentant du P.C.F. d'arriver en tête au premier tour.

Si M. Bechter, R.P.R., qui avait conquis il y a un an le siège de député de M. Pranchère, P.C.F., ne paraît pas en mesure de récidiver ce scrutin, les amis de M. Chirac menaçant en revanche les communistes à Neuvic et surtout à Argentat, si les reports socialistes se font mal.

Mme Bernadette Chirac n'a manqué son élection dès le premier tour que de trois voix.

CONS. GEN. (prés. : M. Jacques Chirac, prés. du R.P.R., anc. premier min., dép., m. de Paris) : 9 P.C., 4 P.S., 1 F.R.P., 6 R.P.R., 9 mod. maj.

[1 siège vacant était détenu par 1 mod. maj.]

HAUTE-CORSE (14)

ALTO-DI-CACACCONI

MM. Paul-Laurent Filippi, c. s., U.D.F., 869 ; Albertini, M.R.G., 865 ; de Peretti, R.P.R., 709 ; Mlle Agostini, m. de Prunelli-di-Casacconi, P.C., 285 ; M. Gattacecca, m. de Penta-Acquatella, P.S., 248. *Ball.*

BASTIA 1

MM. Vinciguerra, U.D.F.-P.R., 1 304 ; Giudicelli, c. s., adj. au m., P.C., 1 268 ; Planet, s. étiq., 593 ; Croce, P.S., 199 .... *Ball.*

BASTIA 3

MM. Poggi, M.R.G., 348 ; Marzocchi, supp. de M. Giacomi, dép. R.P.R., U.D.F., 304 ; Tristani, P.C., 252 ; Gravani, s. étiq., 200 ; Marchioni, c. s., m. de Giuncaggio, P.S., 78 .... *Ball.*

BELGODERE

MM. Billon, R.P.R., 1 112 ; Argenti, c. s., M.R.G., 1 108 ; Allegrini, soutien P.S., 605 ; Massini, P.C., 285 .... *Ball.*

CAMPOLORO-DI-MORIANI

MM. Lovisi, m. de Cervione, M.R.G., 970 ; Simonpaoli, m. de Santa-Reparata-di-Moriani, U. D. F., 773 ; Jean-Claude Dominici, m. de Santa-Maria-Poggio, s. étiq., 652 ; Rioli, P.C., 472 ; Nicolai, R.P.R., 345 ; Piazzoli, R.P.R., 96 .. *Ball.*

M. Marchetti, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

CAPOBIANCO

MM. Franzoni, c. s., m. de Pietra-Corbara, M.R.G., 1 126 ; Carrara, m. de Centuri, 470 ; Paoli, R.P.R., 396 ; Pieretti, P.S., 173 ; Cristini, m. de Barrettali, s. étiq., 155 .... *Ball.*

CASTIFIAO-MOROSAGLIA

M. Félicien Filippi, c. s., M.R.G. .... *Réélu*

LA CONCA-D'ORO

M. Louis Dominici, U.D.F., 1 483 .... *Elu*

MM. Feydel, c. s., m. de Saint-Florent, M.R.G., 992 ; Benvenuti, adj. au m. de Saint-Florent, P.C., 214 ; Sabbagh, s. étiq., 64.

CORTE

M. Jean Colonna, c. s., R.P.R. .... *Réélu*

L'ILE-ROUSSE

MM. Savelli, c. s., M.R.G., 809 ; Santini, U.D.F., 768 ; Bontempi, P.C., 498 ; Sanguinetti, P.S., 367 ; Ansaldi, s. étiq., 187 .... *Ball.*

NIOLU-OMESSA

M. Luizi, c. s., M.R.G. .. *Réélu*

PRUNELLI-DI-FIUMORBO

MM. Dominique Tibéri, c. s., M.R.G., 1 163 ; Pieri, U.D.F., 708 ; Dominique Tibéri, m. de Solaro, s. étiq., 352 ; Poli, s. étiq., 328 ; Ferreri, P.C., 191 ; Ghipponi, R.P.R., 156 ; Moracchini, P.S., 57 ; Braconi, s. étiq., 30 ; Pietri, s. étiq., 13. *Ball.*

Ces résultats portent sur 90,67 % des inscrits, le scrutin de la commune de Serra-di-Fiumorbo n'étant pas encore connu.

SAGRO-DI-SANTA-GIULIA

M. Motroni, c. s., P.S., 1 987 ; Mme Campana, min. plénipotentiaire en retraite, 1 048 ; Duriani, adj. au m. de Bastia, P.C., 948 ...... *Ball.*

VENACO

M. Giacobbi, c. s., sén., prés. c. g., m., M.R.G. .... *Réélu*

Parce qu'il est le symbole de l'union municipale, le premier canton de Bastia a été la cible privilégiée de la majorité présidentielle qui faisait corps autour de M. Marie-Jean Vinciguerra, conseiller technique de M. Pelletier, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation.

L'issue du second tour demeure incertaine mais on pense, généralement, que les cinq cent quatre-vingt-treize suffrages obtenus par M. Planet (sans étiquette, mais ancien membre du conseil municipal d'union de la gauche) se porteront de préférence sur M. Giudicelli, conseiller général sortant (P.C.F.).

Dans le troisième canton de Bastia, on a enregistré la défaite sans appel de M. Jean Marchioni, conseiller sortant (P.S.), qui n'obtient que soixante-dix-huit suffrages.

Dans l'arrondissement de Bastia, la gauche a perdu un siège : celui de la Conca-d'Oro où M. Marcel Feydel a été très nettement battu par M. Louis Dominici. A l'Ile-Rousse, on note l'élimination du vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, candidat du parti socialiste, qui vient en quatrième position (sur cinq) et n'atteint pas le seuil des 10 %.

CONS. GEN. (prés. : M. François Giacobbi, M.R.G., sén.) : 2 P.C., 3 P.S., 12 M.R.G., 3 div. g., 4 U.D.F., 4 R.P.R., 1 ind.

CORSE-DU-SUD (10)

AJACCIO 1

M. Baldocchi, c. s., bonapartiste .... *Réélu*

AJACCIO 3

M. Predali, c. s., adj. au m., bonapartiste .... *Réélu*

AJACCIO 4

MM. José Rossi, c. s., U.D.F.-P.R., 1 584 ; Pancrazi, div. g., 1 173 ; Miniconi, mod. maj., 541 ; Jean Rossi, s. étiq., 402 ; Jérôme Casalonga, maire d'Atala, mod. maj., 331 ; Paul Casalonga, P.S., 203 .... *Ball.*

BASTELICA

MM. Biggi, m. de Cauro, U.D.F., 918 ; Porri, m., div. g., 767 ; Casalta, m. de Tolla, P.C., 561 .... *Ball.*

M. Seta, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

BONIFACIO

M. Serafino, m., U.D.F. . *Elu*

M. Ferdani, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LES DEUX-SEVI

M. Alfonsi, c. s., anc. dép., m. de Piana, M.R.G. *Réélu*

LEVIE

M. Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

OLMETO

M. Cesari, c. s., adj. au m. de Propriano, M.R.G. *Réélu*

PORTO-VECCHIO

M. Jean-Paul de Rocca-Serra, c. s., dép., prés. c. g., R.P.R. .... *Réélu*

ZICAVO

M. Francisci, c. s., m. de Ciamannacce, R.P.R. .... *Réélu*

Les résultats sont généralement conformes aux prévisions, puisque sept sortants sur neuf sont réélus, les deux autres n'ayant pas demandé le renouvellement de leur mandat. Un seul canton a changé de main au premier tour, celui de Bonifacio, où M. Ferdani (P.S.) ne se représentait pas. Le nouveau maire, M. Xavier Serafino (U.D.F.), a été élu.

M. José Rossi (U.D.F., P.R.), conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation, est en ballottage apparemment favorable dans le quatrième canton d'Ajaccio. Mais c'est une âpre lutte qui l'opposera à M. Hyacinthe Pacranzi, candidat commun du parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche au premier tour, pour qui se désistera le parti socialiste. L'issue du scrutin dépendra ici en grande partie du comportement de l'électorat de M. Miniconi, conseiller municipal bonapartiste, qui entendait, par sa tentative, protester contre les accords qui ont fait de M. Rossi le candidat de la coalition municipale (comité central bonapartiste-R.P.R.).

A Bastelica, M. Pierre Porri, maire du chef-lieu, est également en ballottage favorable pour prendre la succession de M. Xavier Seta, qui ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean-Paul de Rocca Serra, R.P.R., dép.) : 3 P.S., 6 M.R.G., 1 rad., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F., 4 R.P.R., 3 bonapartistes.

COTE-D'OR (21)

AIGNAY-LE-DUC

M. Julien, c. s., m. de Minot, R.P.R. .... *Réélu*

ARNAY-LE-DUC

M. Meunier, c. s., m., div. g. .... *Réélu*

AUXONNE

M. Hugon, c. s., m., M.R.G. .... *Réélu*

BEAUNE NORD

M. Petitjean, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

BLIGNY-SUR-OUCHE

MM. Manière, mod. maj., 671 ; Lacaille, c. s., mod. maj., 552 ; Coste, P.S., 242 ; Mme Montagnuents, P.C., 126. .... *Ball.*

DIJON 4

MM. Fourrier, c. s., P.S., 2 470 ; Caignol, P.C., 1 500 ; Gatti, R.P.R., 1 349 ; Cordier-Bossut, U.D.F., 590 .. *Ball.*

DIJON 5

MM. Barbier, c. s., R.P.R., 3 195 ; Peretti, P.S., 2 205 ; Vasselon, P.C., 1 056 ; Hazard, div. g., 352 ...... *Ball.*

DIJON 6

M. Poujade, c. s., anc. min., dép., maire, R.P.R. *Réélu*

FONTAINE-LÈS-DIJON

M. Revol, c. s., m. de Messigny, U.D.F.-P.R., 3 296 ; Mme Fleith, P.S., 2 055 ; MM. Ragon, P.C., 856 ; Mignotte, mod. maj., 568 ; Cètre, div. g., 338 .... *Ball.*

GEVREY-CHAMBERTIN

M. Robert, m., P.S., 1 864 ; Mme Frioud, U.D.F., 1 339 ; MM. Bazin, adj. au m. de Dijon, R.P.R., 1 152 ; Chevalier, P.C., 485 ; Devanne, sans étiq., 415 .... *Ball.*

M. Lignier, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE

MM. Garnier, P.S., 279 ; Millière, U.D.F., 239 ; Nicolas, s. étiq., 106 ; Boyon, s. étiq., 48 ; Mme Schnell, P.C., 36; M. Peguillet, D.C., 18 .... *Ball.*

M. Bellme, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

IS-SUR-TILLE

MM. Burande, c.s., m. de Marcilly-sur-Tille, P. S., 2 271 ; Rebiffé, m., U.D.F., 1 869 ; Nicolas, P.C., 509 .. *Ball.*

MIREBEAU-SUR-BÈZE

MM. Fleury, P.S., 1 254 ; Patriat, m. de Beaumont-sur-Vingeanne, R. P. R., 997 ; Bardot, m. de Magny-Saint-Médard, P.C., 441 ; Asdrubal, m. de Jancigny, U.D.F., 280 ; Bonnavaud, s. étiq., 164 .... *Ball.*

M. Binet, c.s., m. de Belleneuve, P.S., ne se représentait pas.

MONTBARD

MM. Garcia c.s., m., P.C., 2 731 ; Maître, R.P.R., 1 894 ; Avy, P.S., 1 236 .. *Ball.*

MONTIGNY-SUR-AUBE

M. Jurien de la Gravière, c. s., prés. c. g., m. de Veuxhaulles, U.D.F.-P.R. *Réélu*

NUITS-SAINT-GEORGES

M. Barbier, c.s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

PONTAILLER-SUR-SAONE

MM. Burner, P.S., 1 269 ; Couturier, c.s., m., U.D.F.-M.D.S.F., 1345 ; Karpouzopoulos, m. de Lamarche-sur-Saône, s. étiq., 557 ; Maureille, P.C., 389 .... *Ball.*

SAINT-JEAN-DE-LOSNE

MM. Preitag, P.S., 1 001 ; Balme, m. de Brazey-en-Plaine, U.D.F. - M.D.S.F., 1 000 ; Garaudet, R.P.R., 657 ; Ligiot, m. d'Echenon, s. étiq., 589 ; Turc, P.C., 405 ; Moutrille, div. g., 360 ; Blanchon, M.R.G., 128 .... *Ball.*

M. Variot, c.s., m. de Saint-Usage, P.S., ne se représentait pas.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE

M. Metin, c. s., U. D. F.-P.R. .... *Réélu*

SELONGEY

MM. Lescure, c. s., m., U.D.F.-C.D.S., 728 ; Ronot, P.C., 392 ; Arnoux, P.S., 343 ; Mielle, s. étiq., 99 ... *Ball.*

VITTEAUX

M. Mathieu, c.s., dép., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

Quelques surprises dues sans doute à la forte participation au scrutin (60,23 % contre 51,7 % en 1973). Elle a avantagé la gauche et notamment le parti socialiste qui progresse dans la quasi-totalité des cantons. Le candidat socialiste est en tête à Mirebeau, à Saint-Jean de Losne, à Pontailler-sur-Saône, à Gevrey-Chambertin et à Grancey-le-Château. Ces trois derniers cantons étaient détenus par la majorité. Le score du jeune candidat socialiste, M. Peretti, face au conseiller sortant, M. Barbier (R.P.R.) qu'il menace dans le canton de Dijon 5, constitue également une surprise. La fédération du parti socialiste estime qu'une majorité de gauche est possible au conseil général de la Côte-d'Or. Encore faut-il que ses candidats l'emportent dimanche prochain dans deux ou trois cantons. Les candidats de la majorité se sont bien tenus dans leur ensemble, et notamment le député, maire de Dijon, M. Poujade, qui obtient le plus gros pourcentage de voix (68,97 %).

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Jurien de la Gravière, U.D.F.-P.R.) : 1 P.C., 11 P.S., 6 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F. - C.D.S., 7 U.D.F. - P.R., 8 R.P.R., 8 mod. maj.

COTES-DU-NORD (22)

BOURBRIAC
MM. Le Bahers, m. de Plésidy, P.C., 1 382 ; Bourges, c. s., P.C., 1 356 ; Rivoilan, mod. maj., 636 .... *Ball.*

CHATELAUDREN
M. Lucas, c. s., adj. au m., U.D.F. .... *Réélu*

LA CHEZE
MM. Angoujard, m., P.S., 3 278 ; Piton, c. s., m. de Plémet, U.D.F., 2 170 ; De Kerléan, P.C., 667 ; Le Clainche, D.C., 334 ...... *Ball.*

CORLAY
MM. Turmel, adj. au m., P.S., 1 067 ; Charles, m. du Haut-Corlay, mod. maj., 957 ; Ollivier, adj. au m. de Saint-Mayeux, 559 .... *Ball.*
M. Serandour, c. s., P.S., ne se représentait pas.

DINAN OUEST
MM. Régnault, c. s., m. de Saint-Samson-sur-Rance, P.S., 4 792 ; Morvan, mod. maj., 3 805 ; Mme Nennot, P.C., 1 192 ; M. Darnet, U.D.B., 307 .. *Ball.*

ÉTABLES-SUR-MER
MM. Ollitrault, c. s., m., U.D.F., 2 283 ; Bourdais, R.P.R., 1 362 ; Laudrin, P.S., 1 210 ; Meheust, P.C., 872 .... *Ball.*

ÉVRAN
M. Nogues, c. s., m. de St-André-des-Eaux, P.S. .. *Réélu*

JUGON-LES-LACS
M. Hamon, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

LOUDEAC
MM. Etienne, c. s., m., U.D.F., 3 497 ; Chevé, P.C., 1 889 ; Buchon, P.S., 1 799. *Ball.*

MAEL-CARHAIX
M. Le Coent, c. s., maire, P.C. .... *Réélu*

MATIGNON
M. Sabouret, c. s., m. de Saint-Cast, U.D.F.-C.D.S. *Réélu*

MONCONTOUR
MM. Jean-François Clément, U.D.F., 2 857 ; Bizien, P.S., 2 739 ; Ollivro, P.C., 812 .... *Ball.*
M. Joseph Clément, c. s., m. de Saint-Glen, U.D.F., ne se représentait pas.

PAIMPOL
MM. Rustuel, mod. maj., 3 832 ; Conan, adj. au m., P.S., 3 204 ; Le Barbu, P.C., 1 659 ; Le Collen, extr. g., 421 ; Morvan, U.D.B., 383 .. *Ball.*
M. Le Guyader, c. s., m. de Ploubazlanec, P.S., ne se représentait pas.

PERROS-GUIREC
MM. Bonnot, adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 5 256 ; Berre, P.S., 3 185 ; Drouillard, P.C., 2 150 ; Lavanant, U.D.B., 895 .... *Ball.*
M. Bourdelles, c. s., anc. dép., m. de Louannec, U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

PLELAN-LE-PETIT
MM. de Salins, c. s., U.D.F.-P.R., 1 268 ; Besnard, P.S., 1 145 ; Faucheur, P.C., 444 .... *Ball.*

PLESTIN-LES-GREVES
Mme Diguerher, P.C., 2 288 ; MM. Guillaume, mod. maj., 1 945 ; Thomas, P.S., 1 310 ; De Saint-Laurens, U.D.B., 233 .... *Ball.*
M. Hamon, c. s., anc. dép., m., P.C., ne se représentait pas.

PLOUAGAT
MM. de Catuelan, c. s., m. de Bringolo, U.D.F.-P.R., 1 400 ; Kervarec, m., P.S., 927 ; Thouement, adj. au maire, P.C., 658 ...... *Ball.*

PLOUBALAY
M. Josselin, c. s., anc. dép., prés. c. g., m. de Pleslin-Trigavou, P.S. .... *Réélu*

PLOUHA
MM. Lanno, m., P.S., 1 566 ; Derrien, adj. au m., P.C., 1 027 ; Albert Fichou, mod. maj., 962 ; Yvon Fichou, U.D.B., 333 .... *Ball.*
M. Le Guen, c. s., app. R.P.R., ne se représentait pas.

PONTRIEUX
MM. Leroux, c. s., m. de Plouec-du-Trieux, P.S., 2 002 ; Marquier, m. de Saint-Gilles-les-Bois, mod. maj., 1 532 ; Le Cabec, P.C., 751 .... *Ball.*

LA ROCHE-DERRIEN
MM. Tremel, m. de Cavan, P.S., 1 458 ; Gourlou, mod. maj., 1 168 ; Le Grand, P.C., 527 ; Le Peru, U.D.B., 353 .... *Ball.*
M. Bourdonnec, c. s., m. de Prat, mod. maj., ne se représentait pas.

ROSTRENEN
MM. Le Caroff, c. s., m., P.C., 2 428 ; Radenac, mod. maj., 2 227 ; Le Pennec, m. de Kergrist-Moëlou, P.S., 1 470 ; Guillou, R.P.R., 107. *Ball.*

SAINT-BRIEUC NORD
MM. Quemper, c. s., P.C., 5 727 ; Denoual, U.D.F.-rad., 3 765 ; Le Faucheur, adj. au m., P.S., 3 112 ; Méléard, s. étiq., 1 554 ; Guervenno, U.D.B., 542 ; Le Fol, P.F.N., 352 .... *Ball.*

SAINT-NICOLAS-DU-PELEM
M. Le Coent, c. s., m., P.C. .... *Réélu*

Sept conseillers sortants sur les vingt-quatre soumis à renouvellement ont été réélus au premier tour : trois P.S., deux P.C. et deux U.D.F. La lutte a été âpre dans nombre de cantons. Plus encore qu'elle pouvait le craindre la majorité présidentielle dans les Côtes-du-Nord apparaît en difficulté au lendemain de ce premier tour : dans huit cantons qu'elle détenait, le ballottage est favorable à la gauche. Si la présence de cette dernière dans tous les cantons lui a permis de compter des voix, en nombre parfois non négligeable là où elle était, dans le passé, souvent absente (en particulier dans l'ouest du département), le grand bénéficiaire de ce premier tour paraît être le P.S., qui peut espérer gagner six ou sept sièges, tout en en cédant un à son partenaire communiste à Bourbriac. Le parti communiste maintient ses positions ou progresse en de nombreux endroits. A Ploubalay, M. Charles Josselin (P.S.), président du conseil général, qui, en mars dernier, avait perdu son mandat de député, est réélu dès le premier tour avec 51,61 % des voix.

CONS. GEN. (prés. : M. Charles Josselin, P.S., anc. dép.) : 10 P.C., 18 P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 12 U.D.F. et app., 2 R.P.R. et app., 1 mod. maj.

CREUSE (13)

AHUN
M. Pasty, dép., R.P.R... *Elu*
M. Aumasson, c. s., P.S., ne se représentait pas.

AUBUSSON
MM. Pakomoff, c.s., m., P.S., 1 673 ; Fargue, R.P.R., 1 096 ; Savary, P.C., 795 ; Henrard, div. dr., 549 ...... *Ball.*

AUZANCES
MM. Parry, mod. maj., 1 417 ; Gory, c. s., m., P.S., 1 254 ; Lepage, P.C., 245 .. *Ball.*

BELLEGARDE-EN-MARCHE
M. Moreigne, c. s., sén., m. de Lupersat, P.S. ...... *Réélu*

BONNAT
Mme Commergnat, m., P.S., 1 493 ; MM. Jean-Michel Pinton, mod. maj., 1 469 ; Péricat, m. de Nouzerolles, P.C., 905 .... *Ball.*
M. Jean Pinton, c. s., div. dr., ne se représentait pas.

BOURGANEUF
MM. Chandernagor, c. s., dép., prés. c. g., prés. cons. rég., m. de Mortroux, P.S., 1902 ; Debesson, adj. au m., P.C., 1 459 ; Roy, div. dr., 907 .... *Ball.*

CHAMBON-SUR-VOUEIZE
MM. Aucouturier, m. de Budelière, P.C., 1 292 ; Maulat, m. de Lepaud, 647 ; Jean Aumasson, m., P.S., 596 ; Duret, mod. maj., 304 .... *Ball.*
M. Labouesse, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CHATELUS-MALVALEIX
MM. Montellier, c. s., m., P.S., *1 104* ; Freton, m. de Bétête, div. dr., 796 ; Boissit, P.C., 606 ; Delarbre, div. dr., 376 .... *Ball.*

GENTIOUX-PIGEROLLES
M. Laurent, c. s., m. de Féniers, P.S. .... *Réélu*

LE GRAND-BOURG
M. Lacroix, c. s., m., P.C. .... *Réélu*

GUERET SUD-EST
MM. Viennois, div. dr., 990 ; Triclot, c. s., P.C., 920 ; Améaune, P.S., 831.. *Ball.*

ROYERE-DE-VASSIVIERE
M. Ferrand, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS
MM. Brignolas, U.D.F.-P.R., 534 ; Lefort, c. s., P.S., 395 ; Mme Romanet, P.C., 294 ; M. Rouffet, mod. maj., 237 .... *Ball.*

La légère poussée de la droite, déjà enregistrée lors des élections législatives de 1978 dans l'arrondissement de Guéret, s'est confirmée. La majorité socialiste du conseil général perd d'ores et déjà deux sièges, celui d'Ahun, conquis dès le premier tour par M. Jean-Claude Pasty, député R.P.R., et celui de Chambon-sur-Voueize qui ne peut échapper au candidat du P.C.

De plus, deux sièges socialistes sont très menacés : celui de Saint-Sulpice-les-Champs où M. Lefort, doyen de l'assemblée départementale, aura bien des difficultés face à un adversaire beaucoup plus jeune, et celui d'Auzances dont le conseiller sortant est le président de la commission départementale.

En revanche, le P.S. semble devoir enlever le siège de Bonnat grâce à Mme Commergnat.

CONS. GEN. (prés. : M. André Chandernagor, P.S., prés. cons. rég., dép.) : 3 P.C., 17 P.S., 1 R.P.R., 6 mod. maj.

DORDOGNE (26)

BEAUMONT-DU-PERIGORD
MM. Dutour, c.s., mod. maj., 1 043 ; Testut, P.S., 970 ; Dues, P.C., 277 ...... *Ball.*

BERGERAC 1
M. Manet, c.s., dép., m., P.S. .... *Réélu*

BERGERAC 2
M. Mary, c.s., mod. maj., 2 589 ; Chagneau, P.S., 2 110 ; Lagarde, P.C., 1 658. *Ball.*

BRANTOME
M. François, c.s., adj. au m., P.S. .... *Réélu*

LE BUGUE
M. Salme, c.s., m., P.S... *Réélu*

BUSSIERE-BADIL
MM. Massy, c.s., P.S., 1 146 ; Marty, mod. maj., 842 ; Fredon, P.C., 800 .... *Ball.*

LE BUISSON-DE-CADOUIN
MM. Chaussade, M.R.G., 837 ; Delavale, P.C., 488 ; Gravelier, U.D.F.-rad., 440 ; Mme Leyx, P.S., 386 ...... *Ball.*
M. Fromentière, c. s., P.S., ne se représentait pas.

HAUTEFORT
M. Queyrol, c.s., M.R.G. *Réélu*

JUMILHAC-LE-GRAND
MM. Besse, c. s., P.C., 1 778 ; Erugier, R.P.R., 1 343 ; Chadelaud, P.S., 661, *Ball.*

LA FORCE
MM. Lasternas, P.S., 1 749 ; Bonnet, R.P.R., 1 113 ; Waccaron, P.C., 764. *Ball.*
M. Louvet, c.s., s. étiq., ne se représentait pas.

LALINDE
M. Suchod, c.s., P.S., 1 703 ; Mmes Gaillard, P.C., 1 428 ; Raynaud, R.P.R., 1 323 .... *Ball.*

LA NOUAILLE
MM. Cubertafond, P.C., 1 547 ; Pironon, c. s., P.S., 1 441 ; Deleron, mod. maj., 1 033 ; Guillot, s. étiq., 469 *Ball.*

MONTAGRIER
MM. Lacour, mod. maj., 1 200 ; Delahaye, P.S., 1 006 ; Daniel, P.C., 669 *Ball.*
M. Andrieu, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MONTIGNAC
MM. Faure, R.P.R., 1 839 ; Purg, P.S., 1 521 ; Raymond, c.s., P.C., 1 356 *Ball.*

MONTPON-MENESTEROL
MM. Lovato, c.s., R.P.R., 2 707 ; Birginie, P.S., 1 810 ; Richard, P.C., 1 041 ...... *Ball.*

NONTRON
MM. Laforêst, c.s., anc. min., anc. m., U.D.F.-rad., 2 294 ; Dutin, P.C., 2 271 ; Join, P.S., 1 451 .... *Ball.*

PERIGUEUX NORD-EST
MM. Couturas, U.D.F.-rad., 2 419 ; Colbac, P.C., 2 335 ; Soustre, c. s., adj. au m., P.S., 2 257 .... *Ball.*

PERIGUEUX OUEST
MM. Gorse, c. s., P.C., 3 879 ; Bruno, R.P.R., 2 929 ; Delezay, P.S., 2 227 *Ball.*

SALIGNAC-EYVIGNES
MM. Mussac, R.P.R., 1 090 ; Fournier, P.S., 585 ; Valade, P.C., 464 ; Gregory, s. étiq., 246 .... *Ball.*
M. Cantelaube, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

SARLAT-LA-CANÉDA
MM. Delmon, c.s., m., P.C., 3 148 ; Janot, anc., dép., R.P.R., 2 555 ; Peiro, m. du Change, P.S., 1 694 *Ball.*

SAVIGNAC-LES-ÉGLISES
MM. Reblière, c.s., P.S., 1 910 ; Chaminade, P.C., 1 530 ; Lassaigne, U.D.F.-rad., 774 .... *Ball.*

SIGOULÈS
M. Bourgeois, c. s., P.S. *Réélu*

VERGT
M. Lavergne, c.s., P.S. *Réélu*

VERTEILLAC
M. Meyssignac, c.s., m. de Goutre-Rossignol, M.R.G. .... *Réélu*

VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT
M. Guionneau, c.s., mod. maj. .... *Réélu*

VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD
MM. Martegoutte, m., s. étiq., 879 ; Bouyou, c.s., P.C., 728 ; Curat, P.S., 233 *Ball.*

A Nontron, ville durement touchée par le chômage, le maire socialiste, M. Join, est devancé par le conseiller sortant, radical-socialiste favorable à la majorité, M. Henry Laforest, qui fut plusieurs fois secrétaire d'Etat sous la IVe République et qu'il avait battu aux dernières élections municipales.

Dans le canton de Périgueux nord-est, M. Soustre, qui appartenait naguère à la majorité, va devoir céder son siège. Déjà aux élections municipales il avait perdu la mairie de Trélissac au profit du candidat communiste.

Dimanche, le docteur Henri Millet-Lacombe, conseiller général M.R.G. du canton de Saint-Pardoux-la-Rivière (non renouvelable) est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de cinquante-cinq ans.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Lacoste, P.S., sén., anc. min.) : 6 P.C., 24 P.S., 8 M.R.G., 1 div. g., 1 rad., 4 R.P.R., 5 mod. maj. [Un siège vacant était détenu par un M.R.G.]

DOUBS (16)

MONTBELIARD EST
MM. Hellas, c. s., adj. au m., P.S., 3 621 ; Merlé, R.P.R., 2 177 ; Winterhalter, m. de Béthoncourt, P.C., 1 669 ; Mme Chère, P.S.U., 422 .... *Ball.*

MONTBELIARD OUEST
MM. Bêche, dép., P.S., 3 164 ; Lelache, c. s., m. de Bavans, mod. maj., 1 606 ; Perron, P.C., 862 ; Fallet, P.R., 557 ; Duvernois, mod. maj., 509 .... *Ball.*

MONTBENOIT
M. Pourchet, c. s., m. de Maisons-du-Bois-Lievremont, U.D.F.-C.D.S. .. *Réélu*

MORTEAU
MM. Cuenot, c. s., P.S., 3 484 ; Genevard, m., R.P.R., 3 044 ; Vardanega, P.C., 805 .... *Ball.*

MOUTHE
MM. Vionnet, c. s., m., U.D.F.-P.R., 1 082 ; Vuillaume, U.D.F.-C.D.S., 956 ; Fulbat, P.S., 515 ; Martin, P.C., 97 .... *Ball.*

ORNANS
MM. Courbet, m., mod. maj., 1 561 ; Chapelain, P.S., 1 490 ; Vuillemin, R.P.R., 823 ; Verdenet, m. de Vuillafans, U.D.F.-rad., 452 ; Beuret, P.C., 429 .... *Ball.*
M. Loriod, c. s., cent., ne se représentait pas.

PIERREFONTAINE-LES-VARANS
MM. Simon, c. s., mod. maj., 1 343 ; Vernerey, mod. maj., 1 217 ; Maillot, m. de Loray, s. étiq., 435 ; Ibanez, P.S., 217 ; Guignot, P.C., 81 .... *Ball.*

PONTARLIER
MM. Culnet, m. de Doubs, U.D.F., 2 548 ; Blondeau, m., div. g., 1 844 ; P. Henriet, div. dr., 1 531 ; Malfroy, P.S., 1 437 ; Martin, mod. maj., 1 414 ; J. Henriet, adj. au m., P.C., 1 220 ; Jacquenet, R.P.R., 614 .... *Ball.*
M. Edgar Faure, c. s., dép., prés. cons. rég., anc. min., R.P.R.-rad., ne se représentait pas.

PONT-DE-ROIDE
MM. Tarreinbergue, m., P.S., 2 221 ; Monnin, c. s., mod. maj., 2 099 ; Lagneau, P.C., 878 .... *Ball.*

QUINGEY
M. Vercelotti, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

ROUGEMONT
MM. Genin, P.S., 756 ; Colard, m. de Cuse-et-Adrisans, U.D.F.-C.D.S., 473 ; Morisot, mod. maj., 320 ; Cuenot, m. de Rillans, mod. maj., 251 ; Mourey, P.C., 249 ; Chaussin, s. étiq., 124 .... *Ball.*
M. Paillard, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

ROULANS
M. Grandjacquet, c. s., m. de Nancray, R.P.R. .... *Réélu*

LE RUSSEY
M. Maillot, c. s., m. du Barboux, R.P.R. .... *Réélu*

SAINT-HIPPOLYTE
MM. Macabrey, m. de Glère, mod. maj., 1 287 ; Journot, c. s., m. de Bief, P.S., 1 165 ; Rousseau, P.C., 182 .... *Ball.*

SOCHAUX-GRAND-CHARMONT
MM. Rondot, P.S., 3 309 ; Bailly, P.C., 2 197 ; Cencig, R.P.R., 2 150 ; Prévost, U.D.F.-P.R., 1 326 ; Minazzi, P.S.U., 1 083 ...... *Ball.*
M. Grandin, c. s., P.S., ne se représentait pas.

VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP
MM. Bolard, anc. dép., m. de Vernierfontaine, R.P.R., 1 959 ; Gruillot, m., mod. maj., 1 896 ; Juif, m. de Magny-Châtelard, P.S., 420 ; Mlle Haenn, P.C., 211 *Ball.*
Mlle Viennet, c. s., m. de Valdahon, mod. maj., ne se représentait pas.

Quatre sortants, tous de la majorité, ont été réélus. Le second tour sera très serré dans plusieurs cantons. A Saint-Hippolyte (77 % de votants), le sortant socialiste a 122 voix de retard sur son adversaire R.P.R., le P.C. totalisant pour sa part 182 voix. A Vercel, M. Bolard (R.P.R.), ancien député, chef du cabinet régional de M. Edgar Faure, est très menacé par le maire du chef-lieu, M. Gruillot, favorable à la majorité, si ce dernier se maintient. La gauche, quant à elle, est éliminée par la règle des 10 % qui, à Pontarlier, efface cinq candidats sur sept, dont le candidat que le P.S. avait lancé contre le maire de la ville, M. Blondeau, exclu de ce parti et qui a fondé son propre mouvement. Ce dernier est cependant en ballottage défavorable face à M. Cuinet (U.D.F.) mais il faut compter avec les rivalités personnelles libérées par le retrait de M. Edgar Faure. Rougemont, qui a voté à 75,9 %, peut passer à gauche. M. Bêche, député socialiste, est en bonne position pour reprendre à M. Lelache (maj.) le siège de Montbéliard-Ouest. A Pont-de-Roide, M. Monnin, soutenu par le R.P.R. et l'U.D.F., est distancé de 1 000 voix par l'opposition qui a fait du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône son cheval de bataille.

CONS. GEN. (prés. : M. Auguste Joubert, C.N.I.P., anc. dép.) : 1 P.C., 10 P.S., 1 cent. g., 4 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 1 C.N.I.P., 6 div. maj.

DROME (18)

BOURG-DE-PÉAGE
M. Durand, c. s., m., anc. dép. act. loc. .... *Réélu*

BOURG-LÈS-VALENCE
M. Gaud, c. s., m., P.S. *Réélu*

CHABREUIL
M. Idelon, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

CHATILLON-EN-DIOIS
MM. Rambaud, c.s., P.S., 507 ; Darrière, P.C., 285 ; Chancel, m., s. étiq., 262 *Ball.*

DIE
MM. Gérard, act. loc., 1 190 ; Rambaud, P.C., 901 ; Bonniot, m., P.S., 671.. *Ball.*
M. Verillon, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas.

DIEULEFIT
M. Raspail, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

GRIGNAN
MM. Blanc, c.s., U.D.F.-rad., 1 270 ; Robert, P.C., 750 ; Fabre, mod. maj., 453 *Ball.*

LUC-EN-DIOIS
M. Galland, c. s., P.S. *Réélu*

MONTELIMAR 1
MM. Sauvinet, c.s., P.S., 2 553 ; Baume, P.C., 1 269 ; Flandin, U.D.F., 1 216 ; Fleuriot, R.P.R., 724 .... *Ball.*

MONTELIMAR 2
MM. Pic, c. s., sén., prés. c. g., m., P.S., 3 273 ; Seyve, P.C., 1 489 ; Vial, U.D.F., 1 486 ; Bérard, R.P.R., 733 *Ball.*

LA MOTTE-CHALANCON
M. Mourier, c.s. m., P.S. *Réélu*

NYONS
MM. Escoffier, c. s., m., R.P.R., 2 406 ; Montpessen, P.S., 2 026 ; Bouchet, P.C., 1 087 .... *Ball.*

PIERRELATTE
M. Mouton, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

RÉMUZAT
MM. Latil, c. s., mod. maj., 432 ; Besson, P.S., 344 ; Buis, P.C., 165 .... *Ball.*

SAINT-JEAN-EN-ROYANS
MM. Sibeud, c. s., anc. dép., R.P.R., 1 662 ; Béraldin, P.S., 1 055 ; Reynaud, P.C., 685 .... *Ball.*

TAIN-L'HERMITAGE
M. Alloncle, c. s., P.S. *Réélu*

VALENCE 2
MM. Mazuray, adj. au m., P.S., 2 560 ; Beyrat, U.D.F., 2 191 ; Aubert, R.P.R., 1 348 ; Vernet, M.R.G., 284 .... *Ball.*
M. Puech, c. s., P.S., ne se représentait pas.

VALENCE 3
M. Favrat, adj. au m., P.S., 2 710 ; Mme Allegret, adj. au m., P.C., 1 464 ; MM. Labaume, R.P.R., 1 301 ; Regottaz, U.D.F., 1 135 ; Mme Burgaz, F.N., 265 ; M. Brocard, M.R.G., 235 .... *Ball.*
M. Pesce, c.s., dép., m., P.S., ne se représentait pas.

La majorité du conseil général restera à dominante socialiste. A Nyons, M. Jean Escoffier, maire et conseiller sortant, président départemental du R.P.R., est en ballottage difficile devant le socialiste. Même situation à Rémuzat, où M. Louis Latil, maire et conseiller sortant (majorité), est talonné de près par le socialiste, et à Saint-Jean-en-Royans, où M. Gérard Sibeud (R.P.R.), conseiller sortant, ancien député, est en mauvaise posture. A Montélimar, le président du conseil général, M. Maurice Pic, sénateur et maire socialiste est en ballottage favorable. La surprise vient de Die, où le maire socialiste, M. Marcel Bonniot, héritier politique de M. Maurice Verillon, sénateur, qui ne se représentait pas, arrive en troisième position, alors que M. Gérard, candidat d'action locale, est largement en tête.

CONS. GEN. (prés. : M. Maurice Pic, P.S., sén., anc. dép.) : 1 P.C., 23 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 2 R.P.R., 6 mod. maj., 1 act. loc.

EURE (18)

AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE
M. Schneider, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

LES ANDELYS
M. Tomasini, c. s., anc. min., dép., m., R.P.R.... *Réélu*

BEAUMESNIL
M. J. Prévost, U.D.F., 942 ; Mme Delabre, div. g., 730 ; M. Lionel Prévost, P.C., 417 .... *Ball.*
M. Dubois, c.s., div. g., ne se représentait pas.

BEAUMONT-LE-ROGER
MM. Desson, mod. maj., 1 668 ; Hervieu, c.s., m. de Beaumontel, U.D.F., 1 461 ; Bureau, P.S., 1 373 ; Beautier, P.C., 760 .... *Ball.*

BERNAY
MM. Héon, c.s., sén., m., prés. c. g., div. g., 3 583 ; Mabille, P.S., 2 721 ; Blin, P.C., 1 481 .... *Ball.*

BEUZEVILLE
M. Metral, c. s., M.R.G. *Réélu*

BOURGTHÉROULDE-INFREVILLE
M. Guénier, c.s., m. de Bosc-Roger-en-Roumois, U.D.F. .... *Réélu*

BRETEUIL
M. Schiffmacher, c. s., P.S. .... *Réélu*

CONCHES-EN-OUCHE
M. Guilbaud, c. s., maire, M.R.G. .... *Réélu*

CORMEILLES
MM. Thiron, mod. maj., 1 026 ; Bekaert, c. s., U.D.F., 718 ; Marais, P.C., 358 .... *Ball.*

DAMVILLE
M. Charpentier, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

ÉCOS
M. Jouyet, c. s., R.P.R., 2 086 ; Mme Deschaux-Baume, P.S., 1 877 ; M. Fournaux, P.C., 724 .... *Ball.*

ÉTRÉPAGNY
M. Quillet, c. s., maire de Gamaches, mod. maj. .... *Réélu*

ÉVREUX NORD
MM. Blois, U.D.F., 2 818 ; Champion, P.C., 2 092 ; Morin, P.S., 1 471 ; Faillard, M.R.G., 668 .... *Ball.*
M. Bergouignan, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

GAILLON
MM. Grosjean, mod. maj., 2 906 ; Maire, P.S., 2 798 ; Chéret, P.C., 1 289 *Ball.*
M. Vernier, c. s., m. de Sainte-Barbe-sur-Gaillon, mod. maj., ne se représentait pas.

هكذا من الأصل

هكذا من الاهل

LE PREMIER TO[UR] DES ÉLECTIONS CANTONALES

MONTFORT-SUR-RISLE

MM. Aublé, c. s., m., mod. maj., 1 192 ; Courel, P.C., 815 ; Lefébure, P.S., 784 ... *Ball.*

NONANCOURT

M. Mary, c. s., maire de Saint-Germain-sur-Avre, M.R.G. .... *Réélu*

PACY-SUR-EURE

MM. Bossuyt, R.P.R., 1 382 ; Courtois, mod. maj., 1 067 ; Bernardi, P.C., 742 ; Grente, P.S., 640 ; Rousseau, mod. maj., 617 ...... *Ball.*
M. Duguay, c.s., div. g., ne se représentait pas.

L'Eure a fait preuve d'une certaine stabilité en renvoyant, dès le premier tour, neuf des conseillers sortants siéger au conseil général. On note, dans les campagnes surtout, une assez forte poussée socialiste qui se traduit entre autres par la mise en ballottage difficile de M. Gustave Héon, sénateur (gauche démocratique), maire de Bernay, président de l'assemblée départementale, et par celle de Mᵉ Jouyet, R.P.R., à Ecos. A Beaumont-le-Roger, la poussée du parti socialiste entraîne également le ballottage mais l'échec probable du conseiller sortant se fera au profit, il est vrai, d'un autre candidat de la majorité. M. René Tomasini, ancien ministre, député R.P.R., maire des Andelys, a perdu 10 % de ses suffrages par rapport à 1973. Il est élu avec 55 % des voix face à deux candidats, l'un socialiste, l'autre communiste. A Evreux, où le conseiller sortant ne se représentait pas, le second tour mettra en présence le maire communiste d'une commune de la banlieue d'Evreux, M. Champion, et M. Blois, suppléant de M. Montrais, député U.D.F.-P.R.

CONS. GEN. (prés. : M. Gustave Héon, cent. g., sén. gauche dém.) : 3 P.C., 4 P.S., 7 M.R.G., 1 soc. ind., 3 cent. g., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 8 mod. maj.

EURE-ET-LOIR (13)

BROU

M. Delavallée, c. s., M.R.G. .... *Réélu*

CHARTRES NORD-EST

MM. Coat, P.S., 1 731 ; Lelièvre, c. s., R.P.R., 1 726 ; Legue, U.D.F., 1 514 ; Mme Aphecetx, P.C., 873 .... *Ball.*

CHARTRES SUD-OUEST

MM. Poirier, c. s., Act. locale, 3 200 ; Lautout, U.D.F., 2 216 ; Padol, P.S., 1 609 ; Lecomte, P.C., 962 ; Morel, M.R.G., 779 ; Maray, div. g., 145 .... *Ball.*

CHATEAUDUN

MM. Dousset, dép., sout. U.D.F., 5 188 ; Hardy, m., P.C., 3 019 ; Protin, adj. au m., P.S. 1 805 ; Pionnier, s. étiq., 439 ; Houdin, M.R.G., 326 .... *Ball.*
M. Joseph, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

M. Tangourdeau, dép., R.P.R. .... *Elu*
M. Vivier, c. s., sén., m., anc. prés. c. g., P.S., ne se représentait pas.

DREUX SUD-OUEST

M. Legendre, c. s., anc. dép., P.S. .... *Réélu*

LA FERTÉ-VIDAME

M. Dussutour, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

ILLIERS-COMBRAY

M. Gillot, c. s., div. g. *Réélu*

JANVILLE

MM. de Franciosi, P.S., 1 523 ; Baudron, m., mod. maj., 1 276 ; Mathet, c. s., R.P.R., 881 ; Mmes Perrot, mod. maj., 630 ; Ruiz, P.C., 474 .... *Ball.*

MAINTENON

Mme Petit, c. s., P.S., 3 454 ; MM. Gallas, U.D.F., 2 142 ; Martin, mod. maj., 1 731 ; Schneider, P.C., Charrant - Lissilour, div. dr., 370 .... *Ball.*

NOGENT-LE-ROTROU

M. Huwart, c. s., m., M.R.G. .... *Réélu*

ORGERES-EN-BEAUCE

MM. Andoin, P.S., 997 ; Cornet, adj. au m., mod. maj., 815 ; Perdereau, c. s., C.N.I.P., 729 ; Boudreux, P.C., 413 ; Rousseau, div. g., 235 .... *Ball.*

THIRON

M. Philippe Lamirault, c. s., m., M.R.G. .... *Réélu*

Dans ce département, 7 sièges sur 13 ont été pourvus dès le premier tour. L'événement, sans surprise, est l'élection à Châteauneuf-en-Thymerais du député M. Tangourdeau (R.P.R.), qui succède à M. Emile Vivier, sénateur (P.S.), maire de Châteauneuf, ancien président du conseil général, qui ne se représentait pas en raison de son état de santé.

A Châteaudun, le député (app. U.D.F.) M. Dousset, qui tentait de prendre le siège laissé vacant par le conseiller général sortant M. Joseph (U.D.F.-P.R.), qui ne se représentait pas, a échoué de peu. Il sera opposé au second tour au maire communiste de la ville. Les voix du candidat sans étiquette M. Pionnier devraient permettre au député de conserver ce siège à la majorité.

Dans les deux cantons de Chartres, les sortants sont bien placés pour conserver leur siège. Mais à Maintenon, le conseiller socialiste, seule femme du conseil général, aura besoin de toutes les voix communistes pour récupérer le sien.

CONS. GEN. (prés. : M. Edmond Desouches, cent. g., anc. dép.) : 7 P.S., 3 M.R.G., 1 soc. ind., 1 div. g., 2 cent. g., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 1 C.N.I.P., 1 mod maj.

FINISTÈRE (23)

ARZANO

MM. Dauphin, P.S., 1 344 ; Balanant, U.D.F., 1 277 ; Derrien, P.C., 122 .... *Ball.*
M. Fichoux, cons. sort., maire, U.D.F., ne se représentait pas.

BANNALEC

M. Boëdec, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

BREST 1

Mme Duval, P.S., 2 941 ; MM. Gentil, Nouv. Cont. soc., 2 135 ; Boulic, U.D.F., 2 124 ; Pichivant, adj. au m., P.C., 1 804 ; Hermann, mod. maj., 1 144 ; Cabon, U.D.B., 705 *Ball.*
M. Kerdoncuff, c. s., P.S., ne se représentait pas.

BREST 2

MM. Le Blé, c. s., m., P.S., 2 917 ; Richard, U.D.F. 2 228 ; Le Roux, adj. au m., P.C., 1 733 ; Kermarrec, mod. maj., 1 552 .... *Ball.*

BREST 4

MM. Lombard, sén., U.D.F.-C.D.S., 4 419 ; Garrigou-Lagrange, c. s., adj. au m., P.S., 2 558 ; Paul, P.C., anc. dép., 1 435 ; Philipps, Nouv. Cont. soc., 981 ; Le Prohon, U.D.B., 787 ; Mestrius, R.P.R., 303 *Ball.*

BREST 6

Mlle Desouches, c. s., P.S., 2 641 ; Mmes Le Gall, U.D.F., 2 223 ; Lagadec, P.C., 1 893 ; MM. Le Gorgeu, R.P.R., 1 178 ; Danmer, adj. au m., U.D.B., 932 ; Tanguy, div. dr., 327. *Ball.*

CARHAIX-PLOUGUER

MM. Rohou, mod. maj. 4 436 ; Jeudy, cons. s., m., P.C., 3 557 ; Guillou, P.S., 1 063 ; Savereau, U.D.B., 555 .... *Ball.*

CONCARNEAU

MM. Le Bris, P.S., 3 719 ; Argouarch, P.C., 3 036 ; Mmes Le Croc, U.D.F., 2 671 ; Rouger, U.D.B., 814 .... *Ball.*
M. Jan, c. s., m., P.C., ne se représentait pas.

CROZON

MM. Ivenat, m., P.S., 2 791 ; Jacquin, c. s., U.D.F., 1 547 ; Le Roux, P.R., 1 359 ; Fabien, mod. maj., 1 062 ; Mme Quillen, P.C., 365 ; MM. Riou, U.D.B., 347 ; Hélias, P.S.U., 145 .... *Ball.*

DAOULAS

M. Mallejac, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

FOUESNANT

M. Le Calvez, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

LANMEUR

MM. Cadran, P.S., 2 488 ; Charles, P.C., 1 995 ; Mmes Le Roux, R.P.R., 1 595 ; Mouton, div. g., 127 ...... *Ball.*
M. Moal, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LANNILIS

M. Gueguen, c. s., m. de Pluguerneu, mod. maj. .... *Réélu*

PLABENNEC

M. Goasduff, c. s., m., dép., R.P.R. .... *Réélu*

PLEYBEN

MM. Savidan, c. s., m., U.D.F., 1 871 ; Jamet, m. de Gouezec, s. étiq., 1 574 ; Phillipot, P.S., 1 232 ; Parc, P.C., 514 ; Le Lay, U.D.B., 318 .... *Ball.*

PLOUDALMÉZEAU

MM. Arzel, c. s., m., U.D.F., 3 321 ; Pavot, mod. maj., 1 506 ; Legendre, adj. au m., s. étiqu., 1 389 ; Roudaut, P.S., 1 041 ; L'Hostis, U.D.B., 390 ; Baron, P.C., 131 .... *Ball.*

PLOUESCAT

MM. Priser, U.D.F.-C.D.S., 2 594 ; Dincuff, R.P.R., 1 803 ; Moal, U.D.B., 721 ; Queré, P.S., 389 ; Charles, P.C., 122 .... *Ball.*
M. Le Rue, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

PLOUZÉVÉDÉ

M. de Menou, c. s., m. de Plouvorn, U.D.F.-C.D.S. *Réélu*

PONT-L'ABBÉ

MM. Bénard, c. s., m., U.D.F.-C.D.S., 8 253 ; Folgoas, m. de Plobanallec, P.S., 4 271 ; Kervision, P.C., 3 311 ; Le Rhun, P.S.U., 2 050 .... *Ball.*

PONT-CROIX

MM. Cogan, m. de Poulhinec, U.D.F.-C.D.S., 3 269 ; Sergent, c. s., mod. maj., 3 009 ; Normant, P.S., 2 532 ; Morvan, P.C., 1 325 ; Mme Mens, P.S.U., 727 .. *Ball.*

ROSPORDEN

MM. Monfort, m., P.S., 2 927 ; Mme Le Dain, U.D.F.-C.D.S., 2 864 ; Dufour, P.C., 1 789 ; Gueguenlat, U.D.B., 255 .... *Ball.*
M. Hultric, c. s., m. de Saint-Yvi, P.S., ne se représentait pas.

SAINT-POL-DE-LÉON

M. Prigent, c. s., sén., U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-THÉGONNEC

MM. Le Mer, mod. maj., 1 553 ; Kerdiles, P.S., 929 ; Laurent, mod. maj., 860 ; Kerbaol, P.C., 483 ; Croguennec, U.D.B., 188 .... *Ball.*
M. Guillou, c. s., m., U.D.F., ne se représentait pas.

M. Bénard (C.D.S.), l'une des personnalités marquantes de l'assemblée départementale, paraissait inamovible à Pont-l'Abbé. Or, étant donné l'avance de la gauche, le siège ira, sauf retournement inattendu, au P.S. qui, pour la première fois, distance le P.C. dans cette circonscription. A Pont-Croix, le conseiller général sortant, M. Jean Sergent (majorité), suppléant du député R.P.R., M. Guy Guermeur, est devancé par M. Henri Cogan (U.D.F.-C.D.S.). Ce dernier s'était prononcé contre l'implantation d'une centrale nucléaire dans le canton, à Plogoff, alors que M. Sergent était favorable au projet d'E.D.F. A Arzano, M. Georges Dauphin (P.S.), ancien président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, a failli, dès le premier tour, prendre le siège abandonné par M. Fichoux (U.D.F.). M. Georges Lombard, sénateur (Un. cent.), a de bonnes chances de ravir à M. Garrigou-Lagrange (P.S.) le siège de Brest 4, mais les socialistes semblent assurés de gagner trois sièges dans le sud du département, dont l'un au détriment du P.C., à Concarneau. Dans la majorité, on remarque les scores relativement modestes réalisés notamment à Brest 1, Brest 2, Brest 3 et Bannalec.

L'U.D.B., qui est présente dans de nombreux cantons, parvient en général, et notamment dans le Nord-Finistère, à renforcer ses positions. A Brest 1, M. Joseph Gentil (Nouveau Contrat social) provoque une surprise en se plaçant en tête des candidats de la majorité, sans être certain de l'emporter au second tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Orvoën, U.D.F.-C.D.S., sén., anc. dép.) : 4 P.C., 13 P.S., 16 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 6 R.P.R., 1 mod. maj.

GARD (22)

AIGUES-MORTES

MM. Colombini, c.s., m., P.C., 2 065 ; Bastide, anc. dép., anc. cons. gén., m. du Grau-du-Roi, P.S., 1 689 ; René, U.D.F., 652 ; Mourrut, R.P.R., 1 055 .... *Ball.*

ALÈS NORD-EST

M. Valy, c.s., P.C. ...... *Réélu*

ALÈS OUEST

M. Balez, c.s., m. de Saint-Christol, P.C. ...... *Réélu*

ALZON

M. Rouquette, c.s., P.S. *Réélu*

BARJAC

M. Tassy, c.s., m., s. étiq. (ex-P.S.) .... *Réélu*

BESSÈGES

M. Rouvière, c.s., m., P.S. .... *Réélu*

LÉDIGNAN

M. Perrigot, c.s., P.S. .. *Réélu*

NIMES 3

MM. Martin, c.s., P.C., 3 046 ; Alcon, P.S., 2 551 ; Belloir, U.D.F., 1 317 ; Magnano, R.P.R., 1 264 ; Aguilera, M.R.G., 331 .... *Ball.*

NIMES 4

MM. Castelnau, c. s., U.D.F.-C.D.S., 2 497 ; Gutu, adj. au m., P.C., 2 003 ; Tourelle, P.S., 1 793 ; Mme Ramond, R.P.R., 771 ; M. Oriac, M.R.G., 151 *Ball.*

NIMES 5

MM. Jonis, c.s., adj. au m., P.C., 3 491 ; Emerit, U.D.F., 2 184 ; Mme Volle, P.S., 2 093 ; M. Collins, R.P.R., 1 150 .... *Ball.*

PONT-SAINT-ESPRIT

M. Baumet, c.s., m., P.S. *Réélu*

ROQUEMAURE

MM. Mathieu, m. de Saint-Victor-la-Coste, P.C., 2 207 ; Tardieu, m. de Sauveterre, mod. maj. sout. U.D.F., 2 108 ; Alcaraz, P.S., 1 459 ; Balazut, c.s., div. g., m., 1 104 ; Belotti, R.P.R., 393 .... *Ball.*

SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE

M. Atger, m., P.S. ...... *Elu*
M. Brugueilrolle, c.s., ne se représentait pas.

SAINT-CHAPTES

MM. Carreyron, c.s., P.S., 1 272 ; Maurin, cent. g., 969 ; Picard, P.C., 772 ; Peloux, s. étiq., 677 ; Abric, R.P.R., 185 .... *Ball.*

SAINT-JEAN-DU-GARD

M. Ruas, c.s., m., mod. maj. sout. U.D.F., 813 ; Mme Teissier, P.C., 477 ; MM. Dhombres, P.S., 332 ; Prouzet, M.R.G., 168 .... *Ball.*

SAINT-MAMERT-DU-GARD

MM. Dumas, P.S., 1 231 ; Aigon, m. de Clarensac, P.C., 980 ; Martin, R.P.R., 577 ; Mme Laforgue-Calvin, U.D.F. 263 .... *Ball.*
M. Guiraud, c.s., P.S., ne se représentait pas.

SOMMIÈRES

M. Bouet, c.s., m. de Congénies, P.S., 2 554 ; Mme Mouyren, P.C., 1 713 ; MM. Berrus, m. d'Aubrais, U.D.F., 1 332 ; Coste, R.P.R., 492 .... *Ball.*

SUMÈNE

M. Castanier, c.s., mod. maj. sout. U.D.F. .... *Réélu*

TRÈVES

M. Castagnet, c.s., P.S... *Réélu*

UZÈS

MM. Rancel, c.s., m., P.S., 2 104 ; Chapon, U.D.F., 1 765 ; Mme Loubon, P.C., 1 469 ; M. Azadian, act. loc., 508 .... *Ball.*

VÉZENOBRES

MM. Reboul, c.s., P.S., 1 117 ; Fages, P.C., 959 ; Joffre, M.R.G., 746 ...... *Ball.*

LE VIGAN

MM. Journet, c. s., m., P.S., 1 691 ; Atger, mod. maj., adj. au m., 473 ; Steimer, P.C., 1 056 ...... *Ball.*

Les résultats du premier tour de scrutin confirment la progression du parti communiste qui s'était manifestée à l'occasion des élections législatives de 1978. Le P.C., dont deux des cinq conseillers sortants sont d'ores et déjà réélus, paraît en mesure de conquérir deux nouveaux sièges, dans le canton de Nîmes 4 où le conseiller sortant, M. Castelnau, U.D.F.-C.D.S., se trouve en ballottage défavorable, et à Roquemaure, où son candidat arrive en tête devant le candidat de l'U.D.F. alors que le conseiller sortant n'est qu'en quatrième position.

Le parti socialiste devrait conserver les douze sièges renouvelables qu'il détenait déjà et, par là même, le contrôle de l'assemblée départementale, mais il n'a pas pu empêcher, dans le canton de Barjac, la réélection du maire, M. Tassy, exclu du P.S. en 1974 et bénéficiant désormais du soutien de l'U.D.F. Son candidat n'a obtenu que 256 voix alors que M. Tassy en a recueilli 1 058.

A Saint-André-de-Valborgne, où le conseiller sortant ne se représentait pas, le P.S. garde le siège cantonal grâce au maire, M. Atger, élu au premier tour, malgré la candidature de M. Paul Béchard, ancien secrétaire d'Etat, ancien député, ancien président du conseil général, socialiste indépendant, qui rate ainsi, à quatre-vingts ans, son retour sur la scène politique gardoise. M. Atger a recueilli 635 voix et M. Béchard 173.

Le P.S. conservera la présidence du conseil général, mais l'accident de la route dont a été victime, vendredi 16 mars, le président en exercice, M. Robert Gourdon, ancien député, maire de Vauvert, qui est grièvement blessé et dont l'état est jugé critique suscite diverses incertitudes dans le département.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Gourdon, P.S., anc. dép.) : 13 P.C., 18 P.S., 2 M.R.G., 1 ex-P.S., 1 div. g., 2 cent. g., 3 U.D.F., 2 mod. maj.

HAUTE-GARONNE (25)

AURIGNAC

MM. Durieu, m. de Boussènes, P.S., 1 309 ; de Galard, m. de Saint-André, U.D.F., 1 031 ; Sabes, P.C., 360 .... *Ball.*
M. Monard, c. s., P.S., ne se représentait pas.

BAGNERES-DE-LUCHON

M. Peyrafitte, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

BOULOGNE-SUR-GESSE

MM. Cayrol, c. s., P.S., 1 733 ; Péchaud, M.R.G., 1 050 ; Mauvezin, U.D.F.-P.R., 296 ; Lajouf, P.C., 292 ; Duret, R.P.R., 198 ... *Ball.*

CADOURS

M. Delle, c. s., P.S. .... *Réélu*

CASTANET-TOLOSAN

MM. Vidal, c. s., m., P.S., 2 478 ; Plentade, m. de Saint-Orens, M.R.G., 2 051 ; Hiélard, R.P.R., 1 345 ; Sempé, P.C., 1 167 ; Bruyère, P.S.U., 295 ..... *Ball.*

CAZERES

MM. Esterlé, c. s., div. g., 2 277 ; Escud, P.S., 1 495 ; Seuillerat, P.C., 1 011 .... *Ball.*

CINTEGABELLE

M. Pic, c. s., P.S. ...... *Réélu*

FRONTON

MM. Tissonnières, c. s., mod. maj., 3 310 ; Bonhomme, P.S., 2 816 ; Siméon, P.C., 1 436 ; Barthe, R.P.R., 684 .... *Ball.*

L'ISLE-EN-DODON

MM. Barreau, P.S., 1 716 ; Baqué, U.D.F.-P.R., 1 506 ; Escelas, P.C., 406 ; Lassalle, R.P.R., 47 ...... *Ball.*
M. Ruffat, c. s., P.S., est décédé.

LANTA

MM. Lamare, c. s., div. g., 685 ; Sicre, m. de Sainte-Foy-Eigrefeuille, M.R.G., 460 ; Ronce, m. de Lauzerdille, P.S., 457 ; Oriol, P.C., 221 ; Dudeau, m. de Préserville, mod., 200 ; Borel, m. de Quint, div. g., 144 .. *Ball.*

MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE

MM. Seguela, U.D.F.-P.R., 1 650 ; Garipuy, c. s., P.C., 1 317 ; Michel, div. g., 975 ; Valentin, m., P.S., 867 .... *Ball.*

MURET

MM. Mignon, P.S., 5 896 ; Vergnes, P.C., 3 548 ; Tissandié, s. étiq., 3 472 ; Laporte, R.P.R., 1 598 ; Nicoulaux, U.D.F., 1 532 .... *Ball.*
M. Douzans, c. s., m., anc. dép., U.D.F., ne se représentait pas.

REVEL

M. Lamarque, P.S. .... *Elu*
M. Ricalens, c. s., P.S., ne se représentait pas.

RIEUMES

M. Vignaux, c. s., P.S. *Réélu*

RIEUX

M. Ruquet, c. s., P.S. .. *Réélu*

SAINT-GAUDENS

MM. Ortut, c. s., m. de Villeneuve-Rivière, P.S., 4 204 ; Ricome, U.D.F.-rad., 2 031 ; Aurin, R.P.R., 1 648 ; Rinaldi, P.C., 1 180 *Ball.*

SAINT-MARTORY

M. Marrot, c. s., P.S. .. *Réélu*

TOULOUSE 1

M. Baudis, c. s., m., anc. dép., app. P.R. .... *Réélu*

TOULOUSE 3

MM. Raymond, c. s., dép., m. de Colomiers, P.S., 4 688 ; Alonzo, P.C., 1 962 ; Garcia-Cavalié, U.D.F.-P.R., 1 729 ; Diebold, R.P.R., 1 129 .... *Ball.*

TOULOUSE 4

MM. Roger-Marchat, P.S., 2 635 ; Rossignol, c. s., div. maj., 1 802 ; Ratier, P.C., 1 773 ; Marsaing, R.P.R., 1 605 .... *Ball.*

TOULOUSE 7

MM. Bapt, c. s., dép., P.S., 3 712 ; Franco, R.P.R., 2 279 ; Ledroit, P.C., 1 709 ; Debort, U.D.F., 721 ...... *Ball.*

TOULOUSE 12

M. Audigé, c. s., m. de Tournefeuille, P.S. ...... *Réélu*

TOULOUSE 13

MM. Vanchère, c. s., P.S., 7 804 ; Pelforth, P.C., 3 612 ; Cros, R.P.R., 2 300 ; Dauriac, div. maj., 2 277 .... *Ball.*

TOULOUSE 14

MM. Cornac, c. s., m. d'Aucanville, P.S., 4 093 ; Rey, P.C., 2 140 ; Maure, M.R.G., 1 463 ; Vieuge, U.D.F.-P.R., 1 252 ; Romain, R.P.R., 961 .... *Ball.*

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

MM. Izard, c. s., P.S., 2 410 ; Caumont, P.C., 1 706 ; Hort, R.P.R., 1 053 *Ball.*

Bien que les députés socialistes de Toulouse, MM. Gérard Bapt et Alex Raymond, se trouvent en ballottage respectivement dans les cantons de Toulouse-7 et de Toulouse-3, le parti socialiste devrait sortir vainqueur de cette consultation : déjà largement majoritaire dans l'assemblée départementale avec trente-cinq sièges sur cinquante, il peut en conquérir un ou deux de plus (notamment à Muret, où le conseiller général sortant, M. Jacques Douzans, modéré, favorable à la majorité, ne se représentait pas).

Dans ce département, qui a fait preuve d'une grande stabilité, la victoire au premier tour à Toulouse du maire de la ville, M. Pierre Baudis, reste remarquable : dans le canton de Toulouse-1, il est réélu dès le premier tour avec 60,93 % des suffrages ; il avait perdu son siège de député en mars 1978.

CONS. GEN. (prés. : M. Léon Eeckhoutte, P.S., sén.) : 2 P.C., 34 P.S., 2 M.R.G., 2 div. g., 3 U.D.F., 2 R.P.R., 4 div. maj. [1 siège vacant était détenu par 1 P.S.]

GERS (16)

AUCH NORD-EST

M. Laborde, c.s., dép., prés. c. g., P.S. .... *Réélu*

AUCH NORD-OUEST

MM. Dauzère, c.s., anc. prés. c.g., m. de Roquelaure, mod. maj., 1 531 ; Lasserre, 1 413 ; Cillaire, P.C., 442.. *Ball.*

CAZAUBON

M. Guy Lamothe, c.s., m. de Marguestau, P.S. .... *Réélu*

COLOGNE

M. Laborie, c.s., m., U.D.F. .... *Réélu*

FLEURANCE

M. Mességué, c.s., m., mod. maj. .... *Réélu*

JEGUN

MM. Soumadieu, c.s., mod. maj., 624 ; Chelle, P.S., 471, Dugros, s. étiq., 411 ; Pader, P.C., 155 ; Lamirault, s. étiq., 13 ...... *Ball.*

LOMBEZ

MM. Tournan, c.s., sén., m. de Montadet, P.S., 1 220 ; Bosc, P.C., 924 ; Caylet, R.P.R., 656 ...... *Ball.*

MASSEUBE

M. Joseph Lamothe, c.s., vice-prés. c.g., m. de Chelan, P.C. .... *Réélu*

MIÉLAN

M. Dours, c.s., mod. maj. *Réélu*

MIRADOUX

MM. Rumeau, mod. maj., 581 ; Monestes, P.S., 425 ; Pujol, c.s., P.C., 400 ...... *Ball.*

MONTREAL

MM. Lalanne, M.R.G., 953 ; Dessum, P.S., 923 ; Champ, U.D.F., 874 ; Mao, P.C. 473 .... *Ball.*
M. Marseillan, c.s., P.S., ne se représentait pas.

PLAISANCE

M. Quereilhac, c. s., m., div. g., sout. P.S. .... *Réélu*

RISCLE

MM. Galabert, P.S., 1 899 ; Dubos, s. étiq., 866 ; Saint-Cricq, mod. maj., 767 ; Mme Ferrière, P.C., 463 *Ball.*
M. Demandes, c.s., U.D.F. ne se représentait pas.

SAINT-CLAR

MM. Cassaignan, U.D.F.-rad., 697 ; Brunet, P.S., 655 ; Dingli, C.N.I.P., 298 ; Mirail, P.C., 242........ *Ball.*
M. Goudy, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

SARAMON

MM. Montastruc, c.s., m., P.S., 775 ; Cartier, U.D.F., 657 ; Mme Soubré-Péré, P.C., 275 .... *Ball*

VALENCE-SUR-BAISE

M. Garcia, m. de Castera-Verduzan, P.S. ...... *Elu*
M. Baurens, c. s., anc. dép., ne se représentait pas.

Si les ténors actuels du conseil général du Gers ont été réélus sans difficulté, quelle que soit leur appartenance politique, des failles sont apparues dans l'électorat de M. Henri Tournan, sénateur socialiste, à Lombez, et de M. Robert Dauzère (majorité), ancien président du conseil général à Auch-Nord-Ouest, qui l'un et l'autre l'avaient emporté dès le premier tour en septembre 1973. Dans le canton de Miradoux, le conseiller général sortant communiste est devancé de vingt-cinq voix par son adversaire socialiste. Sur les quatre cantons dont les conseillers sortants ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat, trois sont en ballottage. Seul celui de Valence-sur-Baïse a été pourvu dès le premier tour par M. Garcia (P.S.), qui succède à un divers gauche, M. Baurens.

CONS. GEN. (prés : M. Jean Laborde, P.S., dép.) : 3 P.C., 16 P.S., 3 div. g., 2 U.D.F., 7 mod. maj

LE PREMIER TOUR

GIRONDE (28)

ARCACHON

MM. Lataillade, dép. R.P.R., 2 637 ; Fleury, c.s., m., U.D.F., 1 976 ; Trépeau, P.S., 1 343 ; Cleaz, P.C., 734 ... *Ball.*

AUDENGE

MM. Cazalet, c. s., div. maj., 5 004 ; Flament, P.S., 3 547 ; Perusat, mod. maj., 3 277 ; Roumegoux, P.C., 1 779. .... *Ball.*

AUROS

M. Cazemajou, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

BÈGLES

MM. Scipion, c. s., P.C., 4 320; Mercier, P.S., 2 460; Candelou, U. D. F., 992 ; Montestrucq, R.P.R., 854 ; Puyporacq, écol., 854. .... *Ball.*

BELIN

MM. Brun, c. s., m. de Salles, sén. mod. maj., 2 153 ; Nicoulaud, P. S., 1 730 ; Cantet, P.C., 547. .. *Ball.*

BORDEAUX 2

Mlle Noailles, c. s., R.P.R. .... *Réélue*

BORDEAUX 6

MM. Biondini, c. s., P.S., 2 926 ; Trely, P.C., 1 807 ; Epiou, U.D.F., 1 790 ; Pons, U.D.F., 1 180 ; Piganaux, gaull. g., 220 ; Rougier, D.C., 152 .... *Ball.*

BORDEAUX 8

MM. Lacoste, c.s., R.P.R., 4 201 ; Saclier, P.S., 2 619 ; Dalbos, anc. dép., U.D.F., 1 756 ; Moze, P.C., 1 057 ; Dubrana, mod. maj., 1 012. *Ball.*

BOURG

MM. Broy, P.S., 2018 ; Grenier, C.N.I.P., 1 289 ; Brouette, mod. maj., 922 ; Bonnemaison, P.C., 840. .. *Ball.*

M. Lucas, c. s., mod. maj. ne se représentait pas.

BRANNE

M. Fossat, c. s., P.S. .. *Réélu*

CADILLAC

MM. Pompadou, c. s., C.N.I.P., 2 048; Callon, P.S., 1 561 ; Laveau, P.C., 1 100, Lacroix, mod. maj., 466. .. *Ball.*

CAPTIEUX

M. Sango, c. s., P.S. .. *Réélu*

CARBON-BLANC

M. Philippe Madrelle, c. s., m., prés. c. gén., dép. P.S .... *Réélu*

CASTELNAU-DE-MEDOC

MM. Coubris, m., div. g., 2 229; Lecaudey, mod. maj., 1 761 ; Dartigues, c. s., M.R.G., 1 318; Bertin, P.C., 1 211 ; Jaumouillié, P.S., 1 180 ; Tari, mod. maj., 954. *Ball.*

CENON

MM. Bonnac, c. s., m. P.S., 7 029 ; Broqua, P.C., 5 019 ; Guérinaud, R.P.R., 2 494 ; Rouzaud, écol. 1 158. *Ball.*

GUITRES

MM. Bertet, c. s., mod. maj., 1 486 ; Bireau mod. maj., 1 645 ; Carrère, P.S., 1 330 ; Marois, P.C., 693. .. *Ball.*

LABRÈDE

MM. Lagoueyte, c. s., mod. maj., 4 009 ; Jouvé, P.S., 2 836 ; Blancan, P.C., 1 452 ; Vidal, M.R.G., 439 *Ball.*

LIBOURNE

MM. Teurlay, U.D.F.-P.R., 6 430 ; Bernard, P.S., 4 505 ; Alcaraz, P.C., 1 751 ; Doute, mod. maj., 439 ; Jeannot, div. g., 199 .... *Ball.*

M. Bernardet, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MONSÉGUR

MM. Dussaut, c.s., P.S., 1 337 ; Mayonnade, mod. maj., 958 ; Baneyre, P.C., 388 .... *Ball.*

PAUILLAC

M. Cazes, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

PUJOLS

M. César, c. s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

MM. Crotte, P.S., 1 975 ; Marsaud, mod. maj., 1 566 ; Courpon, mod. maj., 689 ; Germy, P.C., 324 ; Forsans, R.P.R., 132 .... *Ball.*

M. Penaud, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-LAURENT-ET-BENON

M. Achille-Fould, c. s., anc. min. U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-MACAIRE

MM. Poutays, c. s. m., mod. maj., 1 932 ; Lafourcade, P.C., 1 715 ; Cadi, P.S., 815 .... *Ball.*

SAINT-SYMPHORIEN

MM. Lagardère, P. C., 729 ; Lagorse, P.S., 761 ; Dufranc, R.P.R., 340 .... *Ball.*

M. Henriot, c.s., P.S., ne se représentait pas.

SAUVETERRE-DE-GUYENNE

MM. Favory, c. s., P.S., 1 208 ; Martin, mod. maj., 949 ; Castet, s. étiq., 875 ; Marty, P.C., 417 .... *Ball.*

TALENCE

MM. Buffet, P.S., 4 301 ; Lacour, P.C., 2 119 ; Castagnera, R.P.R., 2 056 ; Caza-Bonne, U.D.F.-C.D.S., 2 041 *Ball.*
M. Thomas, c. s., P.S., ne se représentait pas.

VILLANDRAUT

MM. Lestage, mod. maj., 1 159 ; Belouard, c. s., P.S., 862 ; Page, U.D.F., 231 ; Le Clech, P.C., 289 .... *Ball.*

La poussée de la gauche est confirmée dans l'ensemble des cantons, bien que, à Villandraut, la majorité soit assurée de conquérir un siège. A Libourne, l'issue de la bataille paraît incertaine entre le candidat de M. Robert Boulin, M. André Teurlay (P.R.) et le socialiste, M. Pierre Bernard. Mais les scores serrés y sont devenus une tradition. En Médoc, le conseiller sortant, M. André Dartigues, radical de gauche, est écarté de la compétition pour le second tour puisqu'il ne recueille pas 10 % des voix. Il est devancé par le maire de Castelnau ainsi que par M. Yves Lecaudey, ancien « bras droit » de M. Aymar Achille-Fould.

A Saint-Macaire, les communistes sont assurés de gagner un siège pour peu que les socialistes jouent normalement le jeu du désistement. Recul de l'U.D.F. à Arcachon, où le conseiller sortant, M. Robert Fleury, est nettement battu par son adjoint à la mairie, le député R.P.R. élu en 1978, M. Pierre Lataillade. A Bordeaux, les candidats U.D.F. ne font pas le score qu'ils espéraient face aux candidats de M. Chaban-Delmas. Les socialistes peuvent raisonnablement espérer gagner au minimum les cantons de Bourg, Saint-Ciers, Cadillac et Belin, où le sénateur, M. Brun, qui paraissait assuré d'être réélu, est mis sérieusement en difficulté. Quant à M. Philippe Madrelle, P.S., président du conseil général, il est réélu en réalisant son meilleur score. Seul M. Aymar Achille-Fould réussit un meilleur pourcentage.

CONS. GEN. (prés. : M. Philippe Madrelle, P.S., dép.) : 2 P.C., 1 app. P.C., 24 P.S., 2 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 app. U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 6 R.P.R., 15 mod. maj.

HÉRAULT (22)

BÉZIERS 3

MM. Falgt, c. s., adj. au m., P.S., 3 556 ; Auberthie, P.C., 3 001 ; Farret, P.R., 2 297 .... *Ball.*

BÉZIERS 4

MM. Turco, c. s., m. de Valras-Plage, P.C., 5 461 ; Austruy, P.S., 3 187 ; Chevalier, R.P.R., 2 537 ; Lamartine, M.R.G., 558 .... *Ball.*

CAPESTANG

M. Nayral, c. s., m., P.S... *Réélu*

CASTRIES

MM. Brunel, c. s., m., cent. g., 3 255; Colson, P.S., 2 357 ; Nogaret, P.C., 1 039 ; Dubois, P.S.D., 669 ...... *Ball.*

LE CAYLAR

M. Bouyeron, c. s., m., P.S. *Réélu*

CLERMONT-L'HÉRAULT

M. Vidal, c. s., m., P.S. — *Réélu*

GANGES

MM. Navarrane, c. s., R.P.R., 1 923 ; Mandagout, P.C., 1 281 ; Coulet, soc. ind., 698 ; Ferreres, M.R.G., 430 .... *Ball.*

LUNEL

MM. Boissonnade, P.C., 3 254 ; Michel Christol, P.S., 2 644 ; Gérard Christol, U.D.F.-rad., 2 626 ; Randon, R.P.R., 933 ...... *Ball.*
M. Rauzier, c. s., P.S., m., ne se représentait pas.

LES MATELLES

MM. Saumade, c. s., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers, P.S., 1 811 ; Lhote, U.D.F.-C.D.S., 865 ; Azéma, P.C., 583; Lebolzer, R.P.R., 306 ; Galtier, s. étiq., 388.. *Ball.*

MAUGUIO

MM. Luce, c. s., m., P.S., 2 725 ; Cotton, P.C., 1 435 ; Teulon, U.D.F., 1 105 ; Izard, R.P.R., 702 .... *Ball.*

MONTPELLIER 3

MM. Couveinhes, c. s., anc. dép., m. de La Grande-Motte, R. P. R., 2 704 ; Poli, P.R., 2 613 ; Gueorguieff, P.S., 2 464 ; Barale, P.C., 1 510 ; Cerel, C.D.S., 448 ; Pelletier, F.N., 337 ; Cabantous, M. R. G., 323 .... *Ball.*

MONTPELLIER 5

MM. Giret, c. s., m. de Palavas-les-Flots, U.D.F.-P.R., 3 684 ; Dugrand, adj. au m., P.S., 2 813 ; Albouy, P.C., 1 332 ; Legrand, C.D.S., 600 ; Gourdain, M.R.G., 217 .... *Ball.*

MONTPELLIER 7

MM. Grillon, c. s., P.R., 2 120 ; Bosc, P.S., 2 071 ; Zannettacci, P.C., 1 068 ; Gachot, R.P.R., 880 ; Mantione, C.D.S., 434 ; Jamet, F.N., 293; Geneste, M.R.G., 250 .... *Ball.*

MONTPELLIER 9

MM. Amoros, P.R., 3 828; Vignau, prem. adj. au m., P.S., 3 301 ; Bonnet, deux. adj. au m., P.C., 2 560 ; Nabet, R.P.R., 651 ; Cavanna, C.D.S., 598 ; Haro, P.S.U., 469 ; Pelvet, L.C.R., 154 .... *Ball.*
M. Delmas, c. s., U.D.F.-P.R., anc. dép., anc. m., secr. d'Et., ne se représentait pas.

MURVIEL-LÈS-BÉZIERS

M. Sénégas, c. s., m. de Puimisson, P.S. .... *Réélu.*

OLARGUES

MM. Cros, c. s., U.D.F.-C.D.S., 935 ; Arcas, P.S., 674 ; Dressar, P.C., 594 ; Lauze, s. étiq., 212 .... *Ball.*

PÉZENAS

MM. Guiraud, P.C., 2 207 ; Bène, c. s., anc. sén., anc. m., prés. cons. gén., P.S., 2 066 ; Gascia, R.P.R., 1 217 .... *Ball.*

SAINT-CHINIAN

M. Bayou, c. s., dép., m. de Cessenon, P.S. .... *Réélu*

SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

M. Paul Coste-Floret, c. s., anc. min., membre du Conseil constitutionnel, m. de Lamalou-les-Bains, U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

LA SALVETAT-SUR-AGOUT

M. de Crozals, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

SERVIAN

MM. Crouzet, c. s., m., P.S., 1 769 ; Torres, P.C., 1 452 ; Tolosa, R.P.R., 1 175 *Ball.*

SÈTE 2

MM. Martelli, c. s., m., P.C., 3 659 ; Lacombe, P.S., 2 313 ; Le'vin, R.P.R., 1 707 ; Catarina, s. étiq., 735 .... *Ball.*

L'événement du scrutin est constitué par la situation du président sortant du conseil général, M. Jean Bène (P.S.), devancé de 141 voix par le candidat communiste dans le canton de Pézenas. Né le 12 juillet 1901, M. Bène, préside l'assemblée départementale depuis 1945. Ancien sénateur et ancien maire de Pézenas (ville où il est distancé de 3 voix par son rival communiste), il avait abandonné ses précédents mandats électifs, lors des derniers renouvellements, ne conservant que celui de conseiller général.

En vertu de la règle du désistement automatique en faveur du candidat de gauche arrivé en tête, telle que le P.S. et le P.C. ont décidé de l'appliquer au niveau national, M. Bène devrait s'effacer devant M. Guiraud. Le fera-t-il ? Dans un duel avec le candidat du P.C. ou avec celui du R.P.R., l'ancien sénateur serait certainement réélu, mais une telle éventualité semble improbable.

Sept conseillers sortants sont réélus (5 socialistes, 1 C.D.S. et 1 P.R.).

Le P.S. pourrait perdre, outre le canton de Pézenas, celui de Lunel, là encore au profit du P.C. En revanche, il devrait conquérir le siège de Montpellier 9, où M. François Delmas, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, conseiller sortant, ne se représente pas. Son candidat, M. Vignau, premier adjoint au maire socialiste de Montpellier, y est en position très favorable. Le P.S. peut aussi espérer enlever le canton de Montpellier 5, où le potentiel des suffrages recueillis par la gauche devrait lui permettre de battre M. Giret (P.R.), conseiller sortant, ainsi que le siège d'Olargues aux dépens du C.D.S.

Le P.C., pour sa part, peut espérer s'attribuer le canton de Ganges, aux dépens du R.P.R.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Bène, P.S., anc. sén.) : 8 P.C., 20 P.S., 1 soc. ind., 1 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R.

ILLE-ET-VILAINE (24)

BAIN-DE-BRETAGNE

M. Hubert, c. s., C.N.I.P. *Réélu*

BÉCHEREL

M. de la Forest, c. s., sén., m. de d'Irodouër, C.N.I.P. .... *Réélu*

CANCALE

MM. Biard, c. s., R.P.R., 2 617 ; Riou, mod. maj., 1 294 ; Jannin, P.S., 1 246 ; Mme Chapa, P.C., 394 ; M. Mainguené, mod. maj., 347 .... *Ball.*

CHATEAUBOURG

M. David, c. s., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

COMBOURG

M. Belliard, c. s., R.P.R. *Réélu*

FOUGERES SUD

M. Le Lann, c. s., C.D.S. *Réélu*

GRAND-FOUGERAY

M. Chevalier, c. s., cent. *Réélu*

HÉDÉ

M. Tourenne, c. s., P.S. *Réélu*

LIFFRÉ

MM. Pavy, c. s., mod. maj., 1 340 ; Vincent, U.D.F.-P.R., 1 332 ; Théaudin, P.S., 1 265 ; Louazel, m. de La Bouexière, mod. maj., 938 ; Le Noane, P.C., 491 .... *Ball.*

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT

MM. de Montigny, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 934 ; Gennevée, s. étiq., 1 430 ; Amis, R.P.R., 1 323 ; Gouin, P.S., 514 ; Philippars, P.C., 187 *Ball.*

PIPRIAC

M. du Halgouet, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

PLEINE-FOUGERES

MM. Dory, c. s., m. de Sains, P.S., 1 973 ; Meigné, R.P.R., 1 263 ; Chapdelaine, U.D.F., 975 ; Mme Lancelot, P.C., 580 .... *Ball.*

PLELAN-LE-GRAND

MM. Bissonnier, m. mod. maj., 2 132 ; Kervella, U.D.F.-rad., 1 551 ; du Boberil, mod. maj., 964 ; Michel, P.C., 646 .... *Ball.*

M. du Chelas, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

RENNES 1

MM. Le Douarec, prés. c. g., dép. R.P.R., 2 191 ; Garnier, cent. sout. U.D.F., 1 052 ; Margueton, P.S., 1 007 ; Le Flanchec, P.C., 305 ; Girard, P.F.N., 208.. *Ball.*

M. Jouault, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

RENNES 2

MM. Brand, c. s., U.D.F.-C.D.S., 2 673 ; Cavan, P.S., 1 686 ; Aubry, P.C., 574 ; Pailleron, P.F.N., 228 .... *Ball.*

RENNES 6

MM. Belliard, c. s., mod. maj., 3 861 ; Guivarch, P.S., 3 118 ; Mlle Mailleux, P.C., 904 ; MM. Louapre, div. g., 792 ; Vannier, P.F.N., 356 .... *Ball.*

RENNES 7

MM. Philiponneau, c. s., adj. au m., P.S., 5 782 ; Dagorn, U.D.F.-P.R., 3 974 ; Mlle Pioteau, P.C., 1 961 ; Mme Rannou, U.D.B., 815 ; Mme Glorennec, extr. g., 237 .... *Ball.*

RENNES 8

MM. Coudron, P.S., 3 619 ; Galesme, U. D. F.-rad., 2 590 ; Joly, R.P.R., 2 365 ; Benoist, P.C., 1 855 ; Thomas, P.S.U., 483 ; Gaultier, U.D.B., 292 ; Duportail, P.F.N., 194 ; Navennec, extr. g., 102 .... *Ball.*

M. Le Douarec, prés. c. g., dép., R.P.R., se représentait dans le canton de Rennes-I.

RETIERS

M. Egu, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ

MM. Ridard, U.D.F.-P.R., 1 947 ; Ferré, mod. maj., 1 707 ; Esnault, P.S., 1 207 ; Mme Nogué, mod. maj., 1 028 ; MM. Daurat, P.C., 931 ; Froger, div. g., 518 .. *Ball.*
M. Besnard, c. s., s. étiq., ne se représentait pas.

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

M. de Pincé, U.D.F.-C.D.S .... *Elu*

M. Tronchot, c. s., C.D.S., ne se représentait pas.

SAINT-MALO SUD

MM. Desnos, U.D.F., 3 695 ; Roman, c. s., adj. au m., P.S., 2 605 ; Busnel, P.C., 785 ; Gourmelen, U.D.B., 374 ; Le Goff, P.F.N., 209 ; Droguet, P.S.U., 184 .... *Ball.*

LE SEL-DE-BRETAGNE

M. Hupel, c. s., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

VITRÉ OUEST

M. Poirier, m. de Val-d'Izé, U.D.F.-C.D.S. ...... *Elu*

M. Pasquet, c. s., C.D.S., ne se représentait pas.

Ces résultats confirment la stabilité du corps électoral. Dans la moitié des cantons renouvelables, les candidats sont élus ou réélus au premier tour. Le président du conseil général, M. Le Douarec, député R.P.R., qui avait abandonné son ancien canton de Rennes 8, où la gauche a progressé de façon importante depuis six ans, est en ballotage favorable dans le canton de Rennes 1.

A Pléian-le-Grand, M. Kervela (rad.), qui bénéficiait de l'investiture U.D.F. et du soutien du député, M. Madelin (P.R.), n'a pu s'imposer devant le maire de Pléian-le-Grand, M. Bissonniers (mod. maj.), appuyé par le conseiller sortant qui ne se représentait pas.

Dans le canton de Rennes 2, le conseiller sortant, M. Brand (U.D.F.-C.D.S.), a obtenu la majorité des suffrages exprimés, mais son score représente seulement 22 % des inscrits, alors qu'il en faut 25 % pour être élu.

A Rennes 6, M. Roger Belliard (mod. maj.), conseiller sortant, est en ballotage difficile face au candidat socialiste. Premier adjoint au maire de Rennes, M. Michel Philipponneau (P.S.), devra, quant à lui, attendre le 25 mars pour retrouver son siège de conseiller général, tandis que la lutte demeure particulièrement serrée dans le canton de Rennes 8, où le candidat socialiste, M. Coudron, devance M. Galesme, radical, bénéficiant de l'investiture U.D.F., et M. Joly, R.P.R., qui tente de conserver le siège que détenait jusqu'alors M. Le Douarec.

A Saint-Malo-Sud, M. Roman (P.S.), est en ballotage difficile face au candidat unique de la majorité, M. Desnos.

Les trois candidats présentés par l'U.D.B. ont obtenu 2,5 % des suffrages exprimés à Rennes 8, 4,76 % à Saint-Malo-Sud et 8,4 % à Rennes 7. La composition du conseil général ne devrait pas beaucoup évoluer, mais les centristes pourraient en disputer la présidence au R.P.R.

CONS. GEN. (prés. : M. François Le Douarec, R.P.R., dép.) : 9 P.S., 1 M.R.G., 12 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 11 R.P.R., 2 C.N.I.P., 13 mod. maj.

INDRE (13)

AIGURANDE

MM. Leprat, c. s., s. étiq., 1 872 ; Courtaud, P.S., 1 723 ; Masset, P.C., 1 068 *Ball.*

ARGENTON-SUR-CREUSE

M. Touzet, c. s., sén., m., U.D.F. .... *Réélu*

CHATEAUROUX EST

MM. Lemoine, c. s., anc. dép., m., P.C., 3 607 ; Cazala, sout. maj., 2 482 ; Mme Chauvin, P.S., 1 273 ; MM. Marcillac, s. étiq., 820 ; Godard, M.D., 377 .. *Ball.*

CHATEAUROUX OUEST

Mme Dacquin, c. s., sout. maj., 3 000 ; MM. Boisard, P.S., 2 173 ; Rougier, P.C., 1 873 .... *Ball.*

ÉCUEILLÉ

M. Renault, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

ÉGUZON

MM. Dauthy, c. s., s. étiq., 1 206 ; Fournier, P.S., 999 ; Vergne, P.C., 727 .. *Ball.*

ISSOUDUN NORD

MM. Saint Paul, U.D.F., 1 679 ; Augendre, c. s., P.S., 1 553 ; Duthoit, P.C., 1 050 ; Sandre, R.P.R., 567 ; Ballanger, M.D., 275 .... *Ball.*

MEZIERES-EN-BRENNE

MM. Herpin, c. s., m., U. D. F., 1 153 ; Coutant, P. S., 854 ; Larsonneaud, P.C., 606 .... *Ball.*

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE

MM. Gabette, c. s., m., app. P.S., 1 585 ; Baujard, P.C., 1 346 ; Cathelinaud, s. étiq., 860 .... *Ball.*

SAINT-GAULTIER

MM. Joly, c. s., P.S., 1 154 ; Reignier, P.C., 834 ; Chabot, R.P.R. 554 ; Heckenroth, U.D.F., 291 ; Boidin, P.S.D., 216 .... *Ball.*

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE

MM. Renaud, P.S., 947 ; Nauron, c. s., div. g., 796 ; Autissier, s. étiq., 437 ; Auroy, P.C., 428 .... *Ball.*

TOURNON-SAINT-MARTIN

MM. Mourot, c. s., secr. d'Et. à la justice, R.P.R., 1 602 ; Chabot, m., s. étiq., 693 ; Pérou, P.S., 488 ; Pasquer, P.C., 426 ; Boisseaud, U.J.P., 136 .... *Ball.*

VALENÇAY

MM. Palroux, c. s., app. P.S., 2 705 ; Groussin, P.C., 1 625 ; Bonnisseau, R.P.R., 1 246 .... *Ball.*

Au soir du premier tour de 1973, huit conseillers généraux retrouvaient leur siège. Dimanche 18 mars 1979, deux seulement ont été réélus : M. Touzet, sénateur, conseiller général U.D.F. d'Argenton, avec 50,19 % des voix, devant le candidat socialiste qui a obtenu 27,50 % des suffrages exprimés. Dans le canton d'Ecueillé, le docteur Renault, P.S., est réélu avec 59,57 % des voix, son concurrent immédiat, Me Morin, U.D.F., obtenant 30,50 % des suffrages. Mis à part Châteauroux-Est où M. Lemoine, P.C., sortant, obtient 42,13 % et se trouve en ballottage devant le docteur Cazala (soutien de la majorité), dans les autres cantons les candidats socialistes devancent les candidats communistes et menacent les candidats de la majorité. C'est le cas à Châteauroux-Ouest où M. Boisard (30,84 %) devance M. Rougier (28,58 %). Au second tour, dans les deux cantons de Châteauroux, tout se jouera donc en fonction du report des voix et des abstentions.

M. Mourot, secrétaire d'Etat à la justice, conseiller sortant du canton de Tournon-Saint-Martin, est en ballottage favorable (47,89 % des suffrages) son concurrent direct étant M. Chabot, sans étiquette, maire de Martizay (20,71 %).

CONS. GEN. (prés. : M. André Gasnier, rad.) : 3 P.C., 7 P.S., 6 div. (ex-P.S., rad., cent. g.), 6 U.D.F., 2 R.P.R., 1 mod. maj., 1 div. d.

INDRE-ET-LOIRE (15)

AZAY-LE-RIDEAU

M. Jacquet, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

BLÉRÉ

MM. Fortier, R.P.R., 2 686 ; Dumoulin, c. s., mod. maj., 2 311 ; Guilbert, P.S., 1 580 ; Roussel, P.C., 1 229 .... *Ball.*

BOURGUEIL

MM. Chamboisier, c. s., m., mod. maj., 2 360 ; Echape, P.S., 1 465 ; Amirault, M.R.G., 826 ; Moreau P.C., 779 .... *Ball.*

CHATEAU-LA-VALLIERE

M. Duron, s. étiq. ...... *Elu*
M. Raimbault, c. s., m., R.P.R., ne se représentait pas.

LE GRAND-PRESSIGNY

M. Fortin, c. s., mod maj. .... *Réélu*

L'ILE-BOUCHARD

M. Voisin, c. s., prés. c. g., dép., app. R.P.R... *Réélu*

JOUÉ-LÈS-TOURS

MM. Lory, c. s., m., C.D.S., 5 675 ; Proveux, P.S., 4 457 ; Guillon, P.C., 2 046 ; Ruel, M.D., 586 ; Beaudin, M.R.G., 337 .... *Ball.*

LIGUEIL

MM. Guignodeau, M.R.G., 2 039 ; De Saint-Seine, mod. maj., 1 450 ; Gaudron, P.S., 450 ; Desouche, P.C., 197 .... *Ball.*
M. de Thor, c. s. anc. prés. c. g., m., mod. maj., ne se représentait pas.

MONTRÉSOR

MM. Le veque, s. étiq., 1 354 ; Moreau, c. s., sén., R.P.R., 854 ; Pierre, P.S., 830 ; Coste, P.C., 485 .. *Ball.*

NEUVY-LE-ROI

M. Poussin, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

RICHELIEU

M. Fortier, c. s., sén., R.P.R. .... *Réélu*

TOURS NORD 3

MM. Le Reste, c. s., adj. au m., s. étiq., 4 644 ; Testu, P.S., 3 720 ; Mme Broussoudier, P.C., 1 564 ; MM. Chauvet, P.S.U., 348 ; O'Driscoll, U. royaliste, 178 .... *Ball.*

TOURS SUD 5

MM. Chassagne, c.s. adj. au m., s. étiq., 3 998 ; Sontenasse, P.S., 2 073 ; Demaret, P.C., 1 150 ; Garrigues, R.P.R., 790 ; Thelot, U. royaliste, 110 .... *Ball.*

TOURS OUEST 4

M. Royer, c. s., m., dép., anc. min., s. étiq. ...... *Réélu*

TOURS EST 2

MM. Goguet, c.s., adj. au m., s. étiq., 3 140 ; Bosch, P.S., 2 061 ; Moissonnier, P.C., 1 351 ; Garrigues, P.S., 421 .... *Ball.*

Les choix des électeurs apparaissent clairement : c'est un « non » à tout ce qui n'est pas modéré, de droite comme de gauche. Les candidats du P.C.F. progressent peu ou pas du tout, le R.P.R. se maintient mais ne perce pas à Tours. Les extrêmes sont éliminés.

Restent les affrontements centristes-P.S. qui, au second tour, devraient voir quatre sièges passer à l'opposition si les reports se font correctement : celui de M. Lory, maire de Joué-lès-Tours, personnalité du C.D.S., auquel, en dépit de l'appui du R.P.R., ses électeurs n'ont pas pardonné le choix d'un tracé aberrant pour l'autoroute Tours-Angers ; ceux de MM. Le Reste et Goguet, à Tours, adjoints de M. Royer, qui ne devraient pas pouvoir surmonter leur handicap contrairement à leur maire qui a retrouvé, avec près de 53 % des suffrages, ses habituelles réélections au premier tour ; enfin, celui de Ligueil où le conseiller sortant de la majorité, M. de Thoré, ne se représentait pas, les électeurs ont porté largement en tête du ballottage un candidat du M.R.G., M. Guignodeau. En revanche, à Bléré, les gaullistes devraient facilement obtenir le siège qui compensera la perte de celui de Montrésor.

CONS. GEN. (prés. : M. André-Georges Voisin, app. R.P.R., dép.) : 1 P.C., 5 P.S., 4 U.D.F., 5 R.P.R., 15 mod. maj.

ISÈRE (25+1)

LE BOURG-D'OISANS

MM. Martin, P.S., 1 311 ; Herault, P.C., 859 ; Ollivier, c. s., U.D.F., 821 ; Barthelemy, R.P.R., 713...... *Ball.*

CLELLES

M. Riboud, c. s., m. du Percy, U.D.F.-P.R........ *Réélu*

CORPS

M. Cardin, c. s., m., P.S.. *Réélu*

CRÉMIEU

M. Moyne-Bressand, c. s., m. de Soleymieu, mod. maj. .... *Réélu*

LE GRAND-LEMPS

MM. Micoud, s. étiq., 2 252 ; Orliange, P.S., 996 ; Piot, P.C., 795 ; Gudet, U.D.F.-C.D.S., 683 .... *Ball.*
M. Rey, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

GRENOBLE 1

MM. Estagnac, c. s., P.S., 2 379 ; Giard, P.C., 2 166 ; Pariaud, U.D.F., 2 052 ; Michal, mod. maj., 842 ; Bréchemier, écol., 584 ; Vendran, P.S.D., 176 ; Mme Goujon-Picheral, U.D.F.-rad., 170 ; MM. Valentini, P.F.N., 141; Escala, s. étiq., 100 .... *Ball.*

GRENOBLE 3

Mme Belot, P.S., 2 658 ; MM. Gutierrez, P.C., 1 786 ; Sanchis, mod. maj., 1 528 ; Monachine, P.F.N., 242 ; Escala, s. étiq., 239 .... *Ball.*
M. Verlhac, c. s., P.S., ne se représentait pas.

HEYRIEUX

MM. Saugey, c. s., U.D.F.-P.R., 2 348 ; Rey, P.S., 1 909 ; Olanier, P.C., 501 .... *Ball.*

MENS

MM. de Villard, U.D.F.-C.D.S., 594 ; Rolland, P.S., 482 ; Mauroberret, P.C., 330 ; Rogery, s. étiq., 282.. *Ball.*
M. Brachet, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

MONESTIER-DE-CLERMONT
M. Puissat, c. s., P.S. .. *Réélu*

MORESTEL
MM. Durand, c. s., m. mod. maj., 2 897 ; Genin, m. de Sermerieu, P.S., 1 676 ; Vittaz, P.C., 1 633 ; Cavanel, écol., 471 ...... *Ball.*

LA MURE
MM. Maurignon, m. de Susville, P.C., 3 905 ; Pequignot, U.D.F., 2 510 ; Roux, P.S., 2 293 ; Centard, mod. maj., 927 .... *Ball.*
M. Maulberret, c. s., ne se représentait pas.

ROUSSILLON
MM. Poirier, m., P.C., 6 042 ; Bourget, P.S., 3 970 ; Monnet, U.D.F.-P.R., 2 563 ; Fournet, m. de Saint-Clair-du-Rhône, 2 077 .... *Ball.*
M. Coste, c. s., P.C. ne se représentait pas.

SAINT-EGRÈVE
MM. Balestas, c. s., M.R.G., 3 115 ; Delahais, P.S., 1 920 ; Braisaz, P.C., 1 319 ; Adam, R.P.R., 1 107. *Ball.*

SAINT-GEOIRGES-EN-VALDAINE
M. Chaize, c. s., m. s. étl. .... *Réélu*

SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
MM. Lacroix, c. s., P.S., 1 995 ; Collombier, m. de Meyrieu-les-Etangs, mod. maj., 1 937 ; Lenoir, P.C., 542 ; Cecillon, s. étiq, 538 ; Laroche, P.F.N., 65 .... *Ball.*

SAINT-MARCELLIN
M. Bossan, c. s., m. de Chatte, U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

SASSENAGE
M. Maisonnat, c. s., dép., m. de Fontaine, P.C. .... *Réélu*

TULLINS
MM. Gondrand, c. s., m. de Gaix, s. étiq., 1 525 ; Soullier, P.C., 962 ; Moulin, P.S., 688 ; Allibe, U.D.F.-P.R., 268 ; Eugène, P.F.N., 80 .... *Ball.*

VALBONNAIS
MM. Berthier, m., P.S., 513; Siaud, mod. maj., 448; Duran, m. de Sievoz, P.C., 337 .... *Ball.*
M. Mistral, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas.

LA VERPILLIERE
MM. Ancel, m., P.S., 1 935; Campan, c. s., U.D.F.-P.R., 1 726 ; Vernay, P.C., 1 649 ; Cohenny, écol., 422 ; Saunier, s. étiq., 298 ; Lacroute, m. de Vaulx-Milieu, M.R.G., 194 ; Machefaux, P.F.N., 120 .... *Ball.*

■ VIENNE NORD
M. Mermaz, dép., prés. c. g., m. de Vienne, c. s., de Vienne-Sud, P.S. ...... *Elu*
M. Domeyne, c. s., P.S., ne se représentait pas.

VIENNE SUD
MM. Roux, U.D.F.-P.R., 3 317 ; Eudeline, P.S., 3 312; Navarre, P.C., 1 203; Nemoz, s. étiq., 863 ; Viard, s. étiq., 237 .... *Ball.*
M. Mermaz, c. s., dép., prés. c. g., se représentait à Vienne-Nord.

VILLARD-DE-LANS
MM. Favre, U.D.F., 1 090; Orcel, c. s., m., P.S., 911 ; Huart, R.P.R., 495 ; Berre, P.C., 267 .... *Ball.*

VINAY
M. Carlin, c. s., m., s. étiq. .... *Réélu*

VOIRON
MM. Rival, c. s., m. de Chirens, P.S., 4 688 ; Hannoun, m. de Voreppe, R.P.R., 3 457 ; Barre, P.C., 1 917 ; Personnaz, U.D.F., 1 480 ; Venturini, s. étiq., 765 .... *Ball.*

Le P.S. renforce ses positions dans le département et pourrait accroître, au second tour, le nombre de ses représentants. Certes, les candidats qu'il soutenait à Villard-de-Lans et à Saint-Jean-de-Bournay (tous deux apparentés socialistes) auront du mal à conserver leur siège, mais le P.S. semble bien placé pour conquérir les cantons de Bourg-d'Oisans et de La Verpillière. Il a d'autre part quelques chances de l'emporter à Heyrieux et à Morestel, deux sièges qui se joueront à quelques voix. L'élection de M. Louis Mermaz, dès le premier tour à Vienne-Nord — le président du conseil général de l'Isère était jusqu'alors conseiller général à Vienne-Sud — n'est pas une surprise. Mais M. Gérald Eudeline (P.S.) est en situation difficile dans le canton de Vienne-Sud, que M. Mermaz avait préféré quitter pour « retourner dans sa circonscription ».

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Mermaz, P.S., dép.) : 10 P.C., 14 P.S., 2 M.R.G., 3 div. g., 8 U.D.F., 2 R.P.R., 10 mod. maj.
[1 siège vacant était détenu par 1 P.S.]

JURA (17)

ARBOIS
MM. Chauvin, P.S., 1 241; Guinchard, mod. maj., 918; Millet, c. s., cent. g., 794 ; Varechon, P.C., 600 ...... *Ball.*

ARINTHOD
MM. Lamard, c. s., m., P.S., 778 ; Ducrot, mod. maj., 603 ; Guillot, U.D.F., 488 ; Chavet, P.C., 163 .... *Ball.*

BEAUFORT
M. Vaillat c. s., m. de Vincelles, app. P.S. ...... *Réélu*

LES BOUCHOUX
M. Odobel, c. s., m. de Viry, mod. maj. .... *Réélu*

CHEMIN
MM. Coron, c. s., m. de St-Aubin, cent. g., 1 569 ; Vauchez, P. S., 1 439 ; Ginies, P.C., 973 ; Mugnier, U.D.F., 561 .... *Ball.*

CLAIRVAUX-LES-LACS
MM. Deroubaix, c. s., m. d'Hautecour, P. S., 904 ; Bailly, mod. maj., 898 ; Boilley, U.D.F.-P.R., 339 ; Mme Bailly, P.C., 306 .... *Ball.*

DAMPIERRE
MM. Cuny, c. s., m. d'Orchamps, P.S., 882 ; Combet, mod. maj., 802 : Mme Pierre, U.D.F., 454 ; M. Bourgeois, P.C., 412 .... *Ball.*

DOLE NORD-EST
MM. Gaudriot, U. D. F., 2 749 ; Santa-Cruz, c. s., m., P.S., 2 124 ; Genestier, P.C., 1 676 ; Battu, R.P.R., 678 ; Guyet, P.S.U. 528... *Ball.*

LONS-LE-SAUNIER NORD
MM. Feit, c. s., dép., U.D.F.-P.R., 2 239 ; Martinet, P.S., 1 533 ; Buathier, mod. maj., 914; Mlle Humbert, adj. au m., P.C., 913 *Ball.*

MOIRANS-EN-MONTAGNE
M. Favre, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

MONTBARREY
MM. de Menthon, mod. maj., 913 ; Mignot, c. s., P.S., 844 ; Chey, P.C., 360, Alonzo, P.S.U., 102 ...... *Ball.*

MONTMIREY-LE-CHATEAU
M. Brantus, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

MOREZ
M. Grenier, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

NOZEROY
MM. Fumey, c. s., mod. maj., 657 ; Geunet, R.P.R., 640 ; Lacroix, mod. maj., 504 ; Perroud, P.C., 109 .. *Ball.*

LES PLANCHES-EN-MONTAGNE
M. Chavetnoir, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

SELLIERES
MM. David, mod. maj., 685 ; Brune, P. S., 508 ; Pelaudeix, P. C., 247 ; Schmidt, R.P.R., 147 ; Chevrier, M.R.G., 31 .... *Ball.*
M. Ciabrini, c. s., m. de Passenans, U.D.F.-C.D.S., ne de représentait pas.

VILLERS-FARLAY
MM. Javel, c. s., m. de Mouchard, cent. g., 698 ; Bon, U.D.F., 560 ; Jouffroy, P. S., 456 ; Barconnière, P.C., 213 .... *Ball.*

Réélu au premier tour en 1973, M. Feït, député U.D.F., qui, il y a deux ans, avait perdu la mairie de Lons-le-Saunier au profit de l'union de la gauche, est en ballottage favorable face au candidat du P.S., qui devance largement Mlle Humbert (P.C.), adjoint au maire communiste. Le P.S., qui avait gagné six sièges en 1973 est en difficulté à Arinthod, à Dampierre et à Clairvaux, où le sortant affronte M. Bailly, réélu récemment président de la chambre d'agriculture. A Dole, le maire socialiste, M. Santa-Cruz, qui connaît quelques difficultés avec les conseillers communistes, devrait toutefois conserver son siège. Le P.S. peut également espérer conquérir les cantons d'Arbois et de Chemin.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Gravier, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 2 P.C., 9 P.S., 2 div. g., 9 cent. g., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 6 mod. maj.

LANDES (15)

AMOU
MM. Coudanne, c.s., anc. prés. c.g., s. étiq., 1 525 ; Lalnaison, P.S., 1 345 ; Novembre, P.C., 897 ; Rohfritsch, R.P.R., 650........ *Ball.*

CASTETS
MM. Puyo, mod. maj., 1 952 : Darmanthé, P.S., 1 796 : Lesbats, R.P.R., 934 ; Armengaud, P.C., 550..... *Ball.*
M. Serret, c.s., div. g. ne se représentait pas.

DAX NORD
M. Lavielle, c.s., prés. c.g., dép., P.S............. *Réélu*

GABARRET
M. Poras, c.s., P.S....... *Réélu*

GEAUNE
MM. Sarramagnan, act. loc., 1 266 ; Lafenêtre, c.s., C.D.S., 782; Balié, P.S., 757; Mme Descamps, P.C., 104.. *Ball.*

HAGETMAU
MM. Dutoya, c.s., M.R.G., 2 187 ; Lafargue, s. étiq., 1 296 ; Carrère, P.S., 954 ; Jouglen, R.P.R., 647 ; Marsan, P.C., 326............. *Ball.*

LABRIT
MM. Laulom, c.s., R.P.R., 759 ; Simon, s. étiq., 508 ; Coutières, P.S., 385 ; Dunouau, P.C., 131........... *Ball.*

MIMIZAN
MM. Duroure, dép., P.S., 2 508 ; Cassagne, U.D.F.-P.R., 1 835 ; Duport, c.s., soc. ind., 1 325 ; Perez, s. étiq., 1 052 ; Joseph, P.C., 861 .... *Ball.*

MONT-DE-MARSAN NORD
MM. Labeyrie, P.S., 2 557 ; Juppé, R.P.R. 2 477 ; Cabiro, s. étiq., 1 499 ; Salhorgne, P.C., 798............. *Ball.*
M. Lamarque-Cando, c.s., m., soc. ind., ne se représentait pas.

MONT-DE-MARSAN SUD
MM. Andouin, c.s., s. étiq., 4 369 ; Vidalies, P.S., 3 607 ; Bourlon, P.C., 1 521....... *Ball.*

MORCENX
MM. Scognamiglio, P.S.. *Elu*
M. Brouste, c.s., m., soc. ind., ne se représentait pas.

PEYREHORADE
MM. Lartigue, c.s., mod. maj., 2 311 ; Siberchicot, P.S., 1949 ; Lavielle, P.C., 1 262 .... *Ball.*

PISSOS
M. Destenave, c.s., P.S... *Réélu*

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
MM. Duffan, P.S., 2 914 ; Grancoin, P.C. 2 025; Cales, s. étiq., 1 738 ; Dupouy, R.P.R., 1 599.............. *Ball.*
M. Folin c.s., P.S., ne se représentait pas.

TARTAS EST
MM. Estivals, soc. ind., 1 332 ; Curculosse, P.C., 1 102 ; Berque, P.S., 769 ; Dartigues, R.P.R., 226..... *Ball.*

M. Minvielle, c.s., m., sén. P.S., ne se représentait pas

Dès le premier tour, trois conseillers sortants socialistes retrouvent leurs sièges, notamment M. Henri Lavielle, député, président de l'assemblée départementale. Le quatrième élu est également socialiste : M. André Scognamiglio, premier secrétaire de la fédération des Landes, dont le succès était prévisible. L'examen des résultats dans les onze cantons en ballottage indique que le deuxième tour verra des batailles serrées, en particulier à Mimizan, où le député de la circonscription, M. Roger Duroure (P.S.), bien qu'arrivé en tête, n'est pas sûr de l'emporter. Tout dépendra du report des voix du socialiste indépendant, M. André Duport, conseiller sortant, qui avait donné sa démission du P.S. M. Alain Juppé, inspecteur des finances, collaborateur de M. Chirac à la mairie de Paris, qui s'était présenté aux élections législatives de 1978 contre M. Duroure, confirme son implantation dans sa ville natale, Mont-de-Marsan.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Lavielle, P.S., dép.) : 3 P.C., 11 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 2 soc. ind., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 3 mod. maj., 2 ss étiq.

LOIR-ET-CHER (13+1)

BLOIS 2
MM. Moreau, c. s., s. étiq., 3 487 ; Eimer, P.S., 2 018 ; Leclerc, P.C., 1 766 ; Taraud, P.S.U., 242 ...... *Ball.*

BLOIS 3
MM. Poitevin, R.P.R., 1 938 ; Chesnot, P.S., 1 177 ; Mme Bissonnier, P.C., 983 ; MM. Baudu, sout. U.D.F., 756 ; Chavigny, P.S.U., 205 *Ball.*
M. Beaujannot, c. s., sout. U.D.F., ne se représentait pas.

LE PREMIER TOUR

BRACIEUX

MM. Ziller, c. s., R.P.R., 1 880 ; Lhommedé, P.C., 1 867 ; Peringuey, P.S., 1 266 ; Payen, U.D.F., 763 ..... *Ball.*

■ LAMOTTE-BEUVRON

MM. Martin - Lalande, R.P.R., 1 998 ; Desbois, P.S., 1 044 ; Bourdin, U.D.F., 941 ; Poupon, P.C., 800 ..... *Ball.*
M. Schricke, c. s., F.P., avait donné sa démission.

MARCHENOIR

MM. Henri Giscard d'Estaing, U.D.F., 1 472 ; Damin, P.S., 810 ; Sabourin, P.C., 590 ; Salvat, R.P.R., 552 ; Gandrille, M.D., 94 ..... *Ball.*
M. Mauduit, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

MONDOUBLEAU

M. Fauchon, c. s., U.D.F.-C.D.S. ..... *Réélu*

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

M. Beaupetit, c. s., sén., m., sout. U.D.F. ..... *Réélu*

MONTRICHARD

MM. Goemaere, c. s., R.P.R., 3 072 ; Jourdin, P.C., 1 651 ; Goulin, s. étiq., 1 641 ; Minault, P.S., 1 351 ..... *Ball.*

NEUNG-SUR-BEUVRON

M. Quenet, c. s., U.D.F. ..... *Réélu*

OUZOUER-LE-MARCHÉ

MM. Richard, s. étiq., sout. U.D.F., 1 029 ; Raulin, C.D.S., 999 ; Philippe, P.C., 760 ; Pinet, sout. P.S., 435 ..... *Ball.*
M. Reverchon, c. s., div. g., ne se représentait pas.

ROMORANTIN-LANTHENAY

MM. Gigaud, c. s., P.S., 3 555 ; Torchet, s. étiq., 2 403 ; Delanoue, P.C., 1 287 ; Hambi, R.P.R., 960 ; Bourgait, s. étiq., 582 ..... *Ball.*

SALBRIS

M. Corrèze, c. s., dép., m., R.P.R. ..... *Réélu*

SAVIGNY-SUR-BRAYE

M. Dubois, c. s., P.S. .. *Réélu*

VENDOME

M. Girond, c. s., P.S. .. *Réélu*

La réélection de six conseillers sortants dès le premier tour marque la stabilité de l'électoral départemental. Dans deux cantons seulement, Blois 2 et Bracieux, les sortants respectifs sont en ballottage défavorable, M. Robert Moreau, U.D.F.-C.D.S., et M. Robert Ziller, R.P.R., le premier face au candidat socialiste, le second face au candidat communiste. La gauche obtient au total dans ces deux cantons plus de 54 % des voix. M. Henri Giscard d'Estaing, le fils du président de la République, est en ballottage favorable à Marchenoire (41,84 % des suffrages), le candidat R.P.R., avec 15,69 % seulement, ne l'ayant pas inquiété. A Lamotte-Beuvron, canton non renouvelable cette année, mais dont le conseiller général, quittant le département, était démissionnaire, on pensait que la lutte serait beaucoup plus serrée entre M. Jacques Bourdin, U.D.F., patronné par le sortant (gaulliste de gauche), et M. Patrice Martin-Lalande, R.P.R., chargé de mission au cabinet de M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui est en bonne position pour le second tour. Dans les cantons de Blois 3 et Ouzouer-le-Marché, où les sortants ne se représentaient pas, M. Poitevin, R.P.R., et M. Richard, sans étiquette de tendance U.D.F., sont en ballottage favorable Les deux autres conseillers sortants, M. Goemaere, R.P.R., à Montrichard, et M. Gigaud, P.S., à Romorantin, devraient retrouver leurs sièges.

CONS. GEN. (prés. : M. Kléber Loustau, soc. ind., anc. dép. S.F.I.O., anc. secr. d'Et.) : 1 P.C., 4 P.S., 4 soc. ind., 1 cent. g., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F. - C.D.S., 1 U.D.F. - P.R., 3 R.P.R., 6 mod. maj
[1 siège vacant était détenu par 1 gaull. g.]

LOIRE (20)

BELMONT-DE-LA-LOIRE

MM. Chabier, s. étiq., 1 038 ; Ezac, c.s., m., U.D.F.-C.D.S., 810 ; Dupré, s. étiq., 465 ; Samin, P.S., 247 ; Chatre, s. étiq., 195 ; Lapalus, P.C., 177 ..... *Ball.*

BOURG-ARGENTAL

M. Jamet, c.s., m., sout. U.D.F ..... *Réélu*

CHAZELLES-SUR-LYON

M. Bazin, c.s., m., div. g. *Réélu*

FEURS

MM. Desplaces, c.s., mod. maj., 4 156 ; Frecon, P.S., 3 820 ; Raynaud, P.C., 1 007 ..... *Ball.*

MONTBRISON

MM. Poirieux, c.s., m., sout. U.D.F., 3 829 ; Chauchat, P.S., 2 491 ; Bellut, s. étiq., 1 509 ; Mme Durieux, P.C., 892 ; Mlle Chabanne, P.F.N., 330 ..... *Ball.*

LA PACAUDIÈRE

MM. Jacquis, m. de Vivans, P.S., 879 ; Bertrand, c.s., mod. maj., 752 ; Bouilhol, P.C., 676 ; Baudinot, s. étiq., 400 ..... *Ball.*

PERREUX

M. Burdin, c.s., m. du Coteau, mod. maj. ..... *Réélu*

RIVE-DE-GIER

MM. Géry, m., P.C., 3 642; Rocher, sout. U.D.F., 3 244 ; Villegas, adj. au m., P.S., 2 830 ..... *Ball.*
M. Bruyas, c. s., m. de Saint - Martin-la - Plaine, mod. maj., ne se représentait pas.

ROANNE NORD

MM. Desroches, m. de Mably, P.C., 4 811 ; Benetière, adj. au m., P.S., 4 210 ; Boufferet, U.D.F.-P.R., 3 124 ; Dereymond, U.J.P., 1 399 ..... *Ball.*
M. Pillet, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se reprétait pas.

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU

MM. Furtos, c. s., m. d'Unias, sout. U.D.F., 1 659 ; Fouilloux, s. étiq., 990 ; Barjon, P.S., 518 ; Fournier, U.J.P., 506; Guignand, s. étiq., 251 ..... *Ball.*

SAINT-CHAMOND

M. Bouchacourt, sout. U.D.F. et R.P.R., 6 160 ; Badet, m., P.S., 5 733 ; Mme Picaud, adj. au m., P.C., 2 127 ; MM. Privat, écol., 724 ; Viallon, adj. au m., M.R.G., 314 ; Blanchard, P.F.N., 263; Soichey, P.S.D., 216 ..... *Ball.*
M. Pinay, c. s., prés. c. g., anc. m. anc. prés. cons., CNIP, ne se représentait pas.

SAINT-ETIENNE NORD-EST 1

MM. Bail, P.S.D., sout. U.D.F., 2 954 ; Bruyère, P.C., 2 826 ; Laforie, P.S., 1788 ; Daurat, U.J.P., sout. R.P.R. et M. D., 468 ; Grossmann, adj. au m., F.D.R., 258 ; Chantelot, div. g., 159 ..... *Ball.*
M. Durafour, c. s., dép., anc. min., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

SAINT-ETIENNE SUD-EST 3

MM. Dubanchet, c.s., sén., U.D.F.-C.D.S., 3 189 ; Faure, adj. au m., P.C., 2 190 ; Mme Dufour, P.S., 1 658 ; MM. Leyre, R.P.R., sout. U.J.P. et M.D., 910; Charlat, adj au m., P.S.U., 257 ; Spagnol, P.F.N., 195 ; Bricout, F.D.R., 139 ..... *Ball.*

SAINT-ETIENNE SUD-OUEST 1

MM. Neuwirth, c. s., dép. R.P.R., sout. U.J.P. et M.D., 2 118 ; Mme Besset, P.C., 1 085 ; MM. Debout, P.S., 954 ; Chavanis, U.D.F.-P. R., 530 ; Rouchouze, P.F.N., 115 ; Morel, P.S.U., 82 ..... *Ball.*

SAINT-ETIENNE SUD-OUEST 2

MM. Tomas, adj. au m., P.C., 2 116 ; Chovet, adj. au m., P.S., 1 616 ; Fournel, c. s., R.P.R., 1 490 ; Meunier, U.D.F.-C.D.S., 1 088 ; Serret, M.R.G., 91 ..... *Ball.*

SAINT-GENEST-MALIFAUX

MM. Mandon, sout. U.D.F. et R.P.R., 1 679 ; Stribick, c. s., mod. maj., 620; Royon, P.S., 477; Cros, s. étiq., 237 ; Vieljeuf, P.C., 105 ..... *Ball.*

SAINT-GEORGES-EN-COUZAN

M. Moulin, c. s., m. de Saint-Bonnet-le-Courreau, U.D.F. - P.R. ..... *Réélu*

SAINT-HAON-LE-CHATEL

M. Billard, c. s., app. R.P.R. ..... *Réélu*

SAINT-HEAND

MM. F. Mathieu, U.D.F.-rad., 2 168 ; Perichon, cent., 2 000 ; Fayol, P.S., 1 735 ; Plathey, P.C., 1 476; Chillet, s. étiq., 598 ; J.-P. Mathieu, M.D., 507; Thomas, M.R.G., 263 ; Thiollière, P.S.U., 167 ..... *Ball.*
M. Chabrol, c. s., m. de Sorbiers, mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-JUST-EN-CHEVALET

MM. Labat, c. s., m., CNIP, sout. U.D.F., 1 469 ; Macke, s. étiq., 1 206 ; Extrat, P.S., 590 ; Philippon, P.C., 183 ; Thomas, R.P.R., 78 ..... *Ball.*

Le virage à gauche amorcé déjà d'une façon sensible aux élections de 1977 et 1978 s'est encore accentué, et d'une façon assez spectaculaire, principalement dans les cantons urbains de la région stéphanoise, marquée par une crise économique aiguë. Sur les vingt sièges renouvelables, la majorité en détenait dix-neuf. Elle en a conservé cinq dès le premier tour aisément en milieu rural, où l'on est traditionnellement conservateur. Cependant, le conseiller sortant de La Pacaudière, en ballottage difficile, risque fort de s'incliner dimanche prochain devant son principal adversaire socialiste arrivé en tête au premier tour.

Le P.S. est assuré, d'autre part, d'enlever le siège de Saint-Chamond, abandonné par M. Antoine Pinay, et de compter ainsi avec M. Badet un sixième élu à l'assemblée départementale. Les communistes quant à eux ont toutes les chances de multiplier par deux leur représentation, qui était de quatre élus. Leurs candidats sont en effet bien placés pour succéder à des sortants de la majorité dans deux des quatre cantons de Saint-Etienne (notamment celui que M. Durafour avait renoncé à défendre personnellement) comme dans ceux de Rive-de-Gier et de Roanne-Nord (où l'ancien maire, M. Pillet, avait également préféré ne pas se représenter).

CONS. GEN. (prés. : M. Antoine Pinay, mod. maj., anc. prés. du conseil) : 4 P.C., 4 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 1 app. R.P.R., 2 C.N.I.P., 17 mod. maj.

HAUTE-LOIRE (16)

AUZON

MM. Gay, m. de Sainte-Florine, P.S., 2 414 ; Giroux, s. étiq., 1 645 ; Fillol, m. de Lempdes, P.C., 1 189 ..... *Ball.*
M. Vallier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

BLESLE

M. Chazelle, c. s., sén., P.S. ..... Réélu

BRIOUDE

MM. Eyraud, c. s., m., P.S., 2 729 ; Vignancour, m. de Fontannes, s. étiq., 2 227 ; Astorg, div. g., 1 837 ; Aubier, P.C., 343 ..... *Ball.*

FAY-SUR-LIGNON

M. Roche, c. s., U.D.F.-C.D.S. ..... *Réélu*

LAVOUTE-CHILHAC

MM. Vigier, s. étiq., 705 ; Pegon, c. s., P.S., 415 ; Besson, m. de Villeneuve-d'Allier, s. étiq., 374 ; Pignol, m. de Saint-Cirgues, P.C., 207 ..... *Ball.*

LOUDES

MM. Chambon, c. s., m. de Saint - Privat - d'Allier, R.P.R., 1 041 ; Joubert, m. de Chaspuzac, s. étiq., 936 ; Mme Ambert, P.S., 503 ; M. Masson, P.C., 98 ..... *Ball.*

MONISTROL-SUR-LOIRE

M. Proriol, c. s., dép., m. de Beauzac, U.D.F.-P.R. .. *Réélu*

MONTFAUCON-EN-VELAY

M. Marcon, m. de Saint-Bonnet-le-Froid, U.D.F.-C.D.S. ..... *Elu*
M. Riocreux, c. s., R.P.R. ne se représentait pas.

PRADELLES

MM. Allègre, m. de Landos, U.D.F., 1 059 ; Allary, anc. cons. gén., s. étiq., 522 ; Achard, c. s., P.S., 491 ; Maurin, s. étiqu., 316 ; Prat, P.C., 167 ..... *Ball.*

LE PUY EST

MM. Exbrayat, P.S., 1 627 ; Liotard, c. s., adj. au m. de Brives-Charensac, div. g., 1 247 ; Mme Badiou, s. étiq., 728 ; M. Martin, P.C., 458 ..... *Ball.*

LE PUY OUEST

MM. Dumas, m. d'Espaly, P.S., 1 511 ; Cabanes, c. s., adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 1 118 ; Guitard, s. étiq., 438 ; Gravier, P.C., 363 .. *Ball.*

SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

M. Parrat, c. s., U.D.F.-P.R. ..... *Réélu*

SAINT-PAULIEN

M. Boyer, m. de Blanzac, U.D.F.-P.R., 1 497 ..... *Elu*

SAUGUES

MM. Vieilledent, m., U.D.F.-C.D.S., 1 651 ; Chassang, c. s., U.D.F.-P.R., 1 061 ; Fougerouse, m. de Saint-Préjet-d'Allier, P.S., 686 ; Delpoux, P.C., 105 .. *Ball.*

SOLIGNAC-SUR-LOIRE

MM. Gagne, m., s. étiq., 648 ; Portal, s. étiq., 542 ; Brossier, m. de Cussac, div. g., 491 ; Chapuis, s. étiq., 379 ; Vellet, P.S., 200 ; Mme Limon, P.C., 112 .. *Ball.*
M. Pouille, c. s., R.P.R., est décédé.

TENCE

MM. Vincent, c. s., m. du Chambon-sur-Lignon, div. g., 1 487 ; Guilhat, m. du Mazet-Saint-Voy, s. étiq., 1 267 ; Charreyre, s. étiq., 605 ; Bordet, P.C., 496 .. *Ball.*

Deux personnalités du département, MM. Jean Proriol, député (P.R.), et René Chazelle, sénateur (P.S.), sont aisément réélus au premier tour. Le rapport des forces, favorable à la majorité, au sein du conseil général, devrait subsister après le 2e tour. Si les socialistes paraissent en mesure de conquérir les cantons du Puy-Est et du Puy-Ouest, ceux de Lavoûte-Chilhac et de Pradelles, qu'ils détenaient jusqu'alors, risquent d'aller à des personnalités favorables à la majorité. Le R.P.R. perd deux sièges au premier tour : l'un au profit du C.D.S. à Montfaucon-en-Velay, l'autre au profit du P.R. à Saint-Paulien.

A Brioude, le sort de M. Louis Eyraud, secrétaire de la fédération du P.S., dépend de son ancien adjoint à la mairie, M. Pierre Astorg, qu'il a fait exclure du parti socialiste et dont les voix ne se reporteront pas toutes sur lui.

CONS. GEN. (prés. : M. Jacques Barrot, U.D.F.-C.D.S., min.) : 7 P.S., 1 ex-P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 7 R.P.R., 5 mod. maj.

LOIRE-ATLANTIQUE (26)

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE

Mme Gandemer, c.s., m. de Vieillevigne, s. étiq. .. *Réélue*

ANCENIS

M. Landrin, m. s. étiq.. ..... *Elu*
M Rousseau, c.s., s. étiq. ne se représentait par.

BLAIN

M. Hervy, c.s., mod. maj. *Réélu*

CARQUEFOU

MM. Stalder, c. s., m. mod. maj., 3 017 ; Truchon, R.P.R., 1 627 ; Mmes Raquencau, P.S., 1 490 ; Guillosson, P.C., 688 ; MM. Chauvelon, P.S.U., 374 ; Olivier, U.D.R., 253.. *Ball.*

CLISSON

M. Maujouan du Gasset, c.s., m. de Gorges, dép., U.D.F.-P.R. ..... *Réélu*

DERVAL

Mme Tardivel, m. mod. maj., 1 348 ; MM. Colin, P.S., 1 097 ; Briand, U.D.F., 1 062; Leveau, s. étiq., 710; Guérin, P.C., 183 ..... *Ball.*
M. Daguin, c.s., s. étiq., ne se représentait pas.

GUEMENE-PENFAO

M. Herrouin, c. s., div. g.. *Réélu*

HERBIGNAC

M. Legrand, c.s., sén. div. g. ..... *Réélu*

LE LOROUX-BOTTEREAU

M. Praud, c. s., m. de Saint-Julien de Concelles, s. étiq. ..... *Réélu*

NANTES 1

Mme Papon, U.D.F., 2 564 ; MM. Dassie, c. s., anc. dép., R.P.R., 2 532 ; Andrieu, P.S., 1 640 ; Le Guillour, P.C., 859 ; Siegfried, M.R.G., 482 ..... *Ball.*

NANTES 3

MM. Macquet, anc. dép., R.P.R., 1 967 ; Lucot, U.D.F. - C.N.I.P., 1 526 ; Mmes Prou, P.S., 1 382 ; Lethange, P.C., 705 ; M. Le Mappian, M.R.G., 687 .... *Ball.*
M. Pellerin, c. s., U.D.F.-C.N.I.P., ne se représentait pas.

NANTES 5

MM. Moreau, adj. au m., P.C., 2868 ; Milpied, P.S., 2859 ; Gueille, U.D.F., 2605 ; Menoret, P.S.D., 1117 ; Mme Monjoust, R.P.R., 720 ; MM. Peilen, U.D.R., 348 ; Canche, M.R.G., 284 ..... *Ball.*
M. Janneau, c. s., P.S.D., ne se représentait pas.

NANTES 7

MM. Barbin, c. s., U.D.F.-P.R., 2 331 ; Marchi, adj. au m., P.S., 2055; Mme Trouillard, P.C., 1 4?7; MM. Groiseleau, R.P.R., 892 ; Mareschal, adj au m., M.R.G, 493 ; Mme Offret, M.D., 465 ..... *Ball.*

NANTES 9

MM. Année, P.S., 1981 ; Busson, P.C., 1636 ; Vailhen, R.P.R., 1438 ; Hubert, U.D.F., 887 ; Thomas, c. s., P.S.D., 851 ; Bonduelle, M.R.G., 460 ; Boulzenec, U.D.R., 275 ..... *Ball.*

NORT-SUR-ERDRE

M. Briot, c.s., s. étiq., .. *Réélu*

PAIMBŒUF

MM. Kerverdo, s. étiq., 2335 ; Louison, m., P.S., 1785 ; Prézelin, U.D.F.-C.D.S., 825 ; Mme Chauvet, PC., 671 ..... *Ball.*
M. Chauvet, c.s., s. étiq, ne se représentait pas.

PORNIC

M. Guisseau, c.s., s. étiq. ..... *Réélu*

RIAILLÉ

Mme Le Gualès de Mézaubran, c. s., m. de Joue-sur-Erdre, s. étiq. ..... *Réélue*

ROUGÉ

Mme Fournier, c.s., s. étiq. ..... *Réélue*

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

MM. Mabit, P.S., 3151 ; Redor, m., s. étiq., 3035, Serrailler, U.D.F. 1915 ; Griveaux PC. 1910 ; Carnec, U.J.P., 0 ; ..... *Ball.*
Mme Hersart de la Villemarqué, c. s., m. de Vigneux de Bretagne, s. étiq., ne se représentait pas.

SAINT-NAZAIRE EST

MM. Verdy, c.s., P.S., 3138 ; Magré, P.C., 2316 ; Couvrant, U.D.F. - C.DS., 1339; Busson, R.PR, 1037; Danto, PS.U., 492 ..... *Ball.*

SAINT-NAZAIRE OUEST

MM. Richard, P.S., 5194; Hauyé, adj au m., P.C., 3912 ; Simon, U.D.F-C.D.S., 2334 ; Leru, R.P.R., 2223 ; Lhéritier, U.D.B., 836 ; Pucel, P.S.U., 749; Fuss, P.F.N., 358 ..... *Ball.*
M. Carpentier, c.s., PS, anc. dép., ne se représentait pas.

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

M. Vincendeau, m., s. étiq. ..... *Elu*
M. Pennetier, c.s., s. étiq. ne se représentait pas.

SAVENAY

M. Normand, m., s. étiq. ..... *Elu*
M Boucher, c. s., s. etiq., ne se représentait pas.

VARADES

MM. Thareau, c.s., adj. au maire, P.S., 1 799 ; Silloray, UDF., 949 ; Allix, R.P.R., 614 ; Lecoq, P.C, 278 ..... *Ball.*

VERTOU

M. Dejoie, c.s., m., s. étiq. ..... *Réélu*

Quatorze des vingt-six cantons renouvelables en Loire-Atlantique ont été pourvus dès le premier tour à l'issue d'un scrutin sans surprise. Dans les zones rurales, les notables « indépendants » dont la sensibilité U.D.F. s'est accentuée sous les « attaques » du R.P.R. présent dans vingt-deux cantons, ont assuré leur élection dès le premier tour. Les héritages, lorsque le sortant ne briguait pas le renouvellement se sont aussi transmis sans difficulté majeure aux dauphins désignés.

Un accroc toutefois à cette règle, A Saint-Etienne-de-Montluc, où on assistait à des « primaires » dans les deux camps (P.S. et P.C., indépendants sans étiquette et U.D.F.) pour la succession de Mme Nicole Hersart de la Villemarqué, indépendante elle aussi. M. Mabit (P.S.) arrive en tête du ballottage et les formations de gauche abordent le second tour avec un avantage de cent onze voix sur le camp majoritaire.

Dans les cantons urbains, les électeurs devront à nouveau se déplacer dimanche prochain. Simple formalité semble-t-il à Saint-Nazaire où, dans les deux cantons, le P.S. retrouvera ses sièges, de même qu'à Varades. La majorité devrait pour sa part se maintenir à Derval, Paimbœuf et Carquefou. En revanche, tous les cantons nantais pourraient bien changer de titulaires.

Dans le premier, le sortant, M. Albert Dassié, ancien député, R.P.R., est devancé par Mme Papon, U.D.F. Dans le troisième, le R.P.R. prend sa revanche avec M. Benoît Macquet, ancien député.

Un communiste, M. Michel Moreau, maire adjoint de Nantes, arrive avec neuf voix d'avance, en première position, dans le cinquième canton devant les socialistes qui espéraient pourtant reconquérir ce secteur tenu par l'un de leurs anciens amis, M. Jeanneau, exclu du P.S. en 1975. Le P.C. tient là une chance de faire entrer un second conseiller à l'assemblée départementale.

Dans le septième, le sortant, M. Jean-Yves Barbin, U.D.F., est en ballottage difficile face à un socialiste, M. Marchi. Dans le neuvième, malgré une belle résistance, le sortant, M. Thomas, ex-socialiste, devra, dimanche prochain, laisser son siège au P.S.

Même si la gauche grignote ces quelques cantons, cela ne suffira pas à modifier sensiblement l'équilibre des forces au conseil général où la majorité gouvernementale dispose de positions très confortables.

CONS. GEN. (prés. : M. Charles-Henri de Cossé Brissac, U.D.F.-rad) : 1 P.C., 8 P.S., 4 div. g., 2 P.S.D., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F.-C.N.I.P., 2 R.P.R., 29 ind. et act. loc. fav. maj.

LOIRET (19)

ARTENAY

MM. Lacombe, c. s., mod. maj., 1 563 ; Cardona, P.S., 1 241 ; Roméro, P.C., 958.. *Ball.*

BRIARE

MM. de Chasseval, c. s., U.D.F.-P.R., 2 276 ; Poulain, P.S., 1 969 ; Pouvelle, P.C., 1 373 ; Hamard, P.F.N., 70. *Ball.*

CHALETTE-SUR-LOING

M. Louis, m., P.C. ..... *Elu*
M. Nublat, c. s., P.C., se présentait à Montargis.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

M. Fontenoy, c. s., mod. majorité ..... *Réélu*

CHATEAURENARD

M. Paré, mod. maj. ..... *Elu*
M. Belleteste, c. s., s. étiq. ne se représentait pas.

CHATILLON-SUR-LOIRE

MM. Robin, m., P.S., 1 635 ; Pléau, mod. maj., 1 058 ; Maisonneuve, P.C., 547 ; Miermont, mod. maj., 188 ..... *Ball.*
M. Legras, c. s., P.S., ne se représentait pas.

FLEURY-LES-AUBRAIS

M. Chêne, c. s., P.C. .... *Réélu*

JARGEAU

M. Degraeve, c. s., mod. maj. ..... *Réélu*

LORRIS

MM. Charpentier, c. s., mod. maj., 1 601 ; Parmentier, P.C., 854 ; Marfontel, U.D.F., 635 ; Beaubois, P.S., 494 ..... *Ball.*

MALESHERBES

M. Guerre, U.D.F. .... *Elu*
M. Guilbert, mod. maj., ne se représentait pas.

MEUNG-SUR-LOIRE

M. Destouches, c. s., mod. maj. ..... *Réélu*

MONTARGIS

MM. Nublat, m., P.C., 2 111 ; Raynaud, mod. maj., 1 614 ; Dupont, P.S., 1 555 ; Barnier, div. g., 858 ; Dubosc, M.R.G., 327 ..... *Ball.*
M. Bouche, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

ORLEANS-BANNIER

MM. Emonet, U.D.F.-C.D.S., 2 802 ; Cornu, P.S., 2 136 ; Sellini, P.C., 1 770 ; Mme Colin, R.P.R., 1 250 ; MM. Penot, U.D.F.-rad., 860 ; Thibault, div g., 769 ; Helleisen, P.F.N., 228 .... *Ball.*
M. Philardeau, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

ORLEANS-BOURGOGNE

M. Doufflagues, dép., U.D.F.-P.R. ..... *Elu*
M. Pagot, prés. c. g., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

PATAY

M. Carreau, c. s., mod. maj. ..... *Réélu*

PITHIVIERS

MM. Saillard, m., U.D.F., 2 433 ; Charié, R.P.R., 2 002 ; Lambert, div. g., 1 909 ; Avril, P.C., 1 664 ; Bonneau, P.S., 1 243 ..... *Ball.*
M. Piquemal, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

PUISEAUX

MM. Fréot, c. s., U.D.F., 1 418 ; Guérinet, P.S., 1 092 ; Deloffre, P.C., 359.. *Ball.*

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

MM. Joriot, c. s., P.S., 4 018 ; Bonnin, U.D.F., 2 184 ; Thomas, P.C., 1 658 ; Lambert, R.P.R., 1 628 — *Ball.*

SULLY-SUR-LOIRE

MM. Ferling, U.D.F.-P.R., 2 392 ; Gérome, P.S., 1 703 ; Beignet, R.P.R., 494 ; Mme Detry, P.C., 343 .... *Ball.*
M. Charpentier, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

Dans ce département favorable à la majorité, peu de bouleversements étaient à attendre. Sur dix-neuf sièges à renouveler, quatre seulement étaient détenus par l'opposition. Celle-ci est non seulement pratiquement assurée de conserver ses positions, mais elle peut en gagner de nouvelles, notamment dans les cantons ruraux d'Artenay, de Briare et de Puiseaux, où les candidats socialistes se trouvent en ballottage favorable. A Orléans, M. Jacques Doufflagues, député U.D.F., ancien délégué général du parti républicain, est élu, avec 50,90 % des suffrages. Le ballottage est favorable à la majorité dans le canton d'Orléans-Bannier. A Pithiviers, le maire U.D.F. de la ville est en tête du ballottage, mais le P.C devance, comme en 1973, le parti socialiste. Une « triangulaire » est possible au deuxième tour, l'ancien maire, M Lambert (divers gauche), ayant obtenu un résultat honorable

A Montargis, la majorité court le risque de perdre un siège, le ballottage étant nettement favorable à la gauche le duel prévu entre le maire, M. Nublat (P.C.), et son premier adjoint socialiste, M. Dupont, président du district de Montargis, a tourné à l'avantage de M. Nublat.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Pagot, U.D.F.) : 2 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g., 6 U.D.F., 1 R.P.R., 18 mod. maj.

LOT (15+1)

CAHORS NORD

MM. Baldy, P.S., 1 930 ; Gayet, c. s., div. dr., 1 834 ; Mme Darnault, P.C., 710 .. *Ball.*

CAHORS SUD

MM. Thamier, adj. au m., anc. dép., P.C., 1 036 ; Venries, P.S., 737 ; Mme Rocca, R.P.R., 611 ; MM. Laboudie, div. dr., 294 ; Brun, U.D.F., 224 ; Laur, s. étiq., 152 ..... *Ball.*
M Teysseyre, c. s., ne se représentait pas.

CAJARC

MM. Mirabel, c. s., m., M.R.G., 939 ; Masbou, R.P.R., 869 ; Estrabol, P.C., 187 ..... *Ball.*

CAZALS

M. Milhau, c. s., M.R.G. *Réélu*

FIGEAC EST

M. Bories, c. s., m. de Bagnac-sur-Célé, R.P.R. . *Réélu*

FIGEAC OUEST

M. Costes, c. s., adj. au m., P.S. ..... *Réélu*

GRAMAT

M. Dumas, c. s., m., R.P.R., 1 831 ; Mme Malaval, P.S., 982 ; MM. Jallet, m. de Rocamadour, M.R.G., 783 ; Escapoulade, P.C., 323 ..... *Ball.*

LACAPELLE-MARIVAL

MM. Cazard, c. s., m. d'Aynac, P.S., 1 451 ; Cayrol, P.C., 958 ; Albertini, R. P. R., 937 ; Pinquié, U.D.F., 656 ..... *Ball.*

LAUZÈS

M. Baldy, c. s., M.R.G. . *Réélu*

LUZECH

M. Carie, c. s., R.P.R. .. *Réélu*

MARTEL

MM. Pélissier, c. s., P.C., 1 210 ; Certain, R.P.R., 636 ; Fouché, div. g., 614 ; Chapelle, P.S., 496 ..... *Ball.*

PAYRAC

M. Mespoulet, c. s., M.R.G. ..... *Réélu*

■ SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

MM. Valla, P.C., 603 ; Dalet, R.P.R., 441 ; Loubières, div. g., 373 ..... *Ball.*
M. Issoulié, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

SAINT-GERY

M. Garnal, c. s., div. g. *Réélu*

SOUILLAC

MM. Chastagnol, R.P.R., m., 1 601 ; Massaud, c. s., P.S., 1 386 ; Stéphant, P.C., 919 ..... *Ball.*

SOUSCEYRAC

M. Couderc, c. s., m. de Comiac, P.S. ..... *Réélu*

Deux sièges pourraient être conquis par le P.S. au deuxième tour, à Cahors-Nord et à Gramat, confirmant la domination des socialistes et des radicaux de gauche sur l'assemblée départementale. Dans le canton de Cahors-Sud, M. Thamier, ancien député, paraît en mesure de conserver, pour le P.C.F., le siège de M Teysseyre, qui ne se représentait pas. A Souillac, M. Chastagnol, chargé de mission au cabinet de M. Raymond Barre, est en ballottage délicat.

CONS. GEN. (prés. : M. Maurice Faure, M.R.G., dép., anc. min.) : 3 P.C., 7 P.S., 9 M.R.G., 1 div. g., 3 R.P.R., 6 mod. maj.
[1 siège vacant était détenu par un R.P.R.]

LE PREMIER TO[UR] DES ÉLECTIONS CANTONALES

LOT-ET-GARONNE (19)

AGEN EST

MM. Laurissergues, P.S., dép., 2 483 ; Songaro, mod. maj., m. de Pont-du-Casse, 2 337 ; Dachy, P.C., 1 524 ; Martial, R.P.R., 958...... *Ball.*
M. Duprat, c. s., P.C., ne se représentait pas.

AGEN OUEST

M. Lapoujade, c. s., m. du Passage-d'Agen, dod. maj., ... *Réélu*

BEAUVILLE

M. Archambault de Vençay, c. s., m., mod. maj... *Réélu*

BOUGLON

M. Mordes, mod. maj., 588 ; Saurin, P.C., m., 523 ; Caillau, c. s., P.S., 449 ; Lasserre, R.P.R., 128 ; .. *Ball.*

CANCON

M. Mandis, M.R.G., m. de Casseneuil, 1 018 ; Larribean, mod. maj., 844 ; Vernet, mod. maj., m., 820 ; Margnes, P.S., 575 ; Lubas, P.C., 420 .... *Ball.*

Mme Fouché, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

DAMAZAN

M. Argacha, c. s., P.S. .. *Réélu*

DURAS

M. Chollet, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

FUMEL

M. Mauvezin, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

HOUEILLÈS

M. Brunet, c. s., P.C... *Réélu*

LAROQUE-TIMBAUT

MM. Vidal, c. s., M.R.G., m., 693 ; Baumont, mod. maj., 317 ; Marque, mod. maj., 316 ; Bousquet, P.S., 252 ; Pinarello, P.C., 155 ; Galibert, div. g., 64 ...... *Ball.*

MARMANDE EST

MM. Guillot, c. s., m., mod. maj., 2 568 ; Condou, P.S., 2 121 ; Salinières, P.C., 1 262 ; Wind, R.P.R., 1 067. *Ball.*

MEILHAN-SUR-GARONNE

MM. Vigneau, c. s., P.C., 1 185 ; Fenouillet, m. P.S., 1 122 ; Baudrin, mod. maj., 473 .... *Ball.*

MEZIN

M. Grosselle, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

MONFLANQUIN

M. Balségur, c. s., mod. maj., m., 1 576 ; Caumières, m. de Gavaudum, P. S., 1 316 ; Vergniaud, P.C., 476 *Ball.*

PRAYSSAS

MM. Cassany, m., P.S., 856 ; Goudable, mod. maj., 679 ; Costes, P.C., 351 ; Jonquière, M.R.G., 283. *Ball.*
M. Rebel, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

MM. de Calqueray, c.s., m., M.R.G., 1823 ; Valade, P.S., 891 ; Samuel, P.C., adj. au m., 766 ; Calas, s. étiq., 428 .... *Ball.*

TONNEINS

MM. Ousty, c.s., m., P.S., 3 217 ; Dèche, mod. maj., 1 747 ; Querbes, P.C., 1 384 ; Cazals, R.P.R., 437 .... *Ball.*

VILLENEUVE-SUR-LOT NORD

MM. Bergon, P.S., 2 346 ; Garnier, c.s., mod. maj., 2 148 ; Dulac, R.P.R., 1 253 ; Garrigue, P.C., 696 ...... *Ball.*

VILLENEUVE-SUR-LOT SUD

M. Dubois, c. s., mod. maj., m. de Bias .... *Réélu*

Il ne semble pas que le président du conseil général, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, élu du canton de Laplume (qui n'était pas renouvelable), soit menacé. Compte tenu des ballottages, il est probable, en effet, que la majorité présidentielle, qui inclut les radicaux de gauche, conserve le pouvoir de décision à l'issue du second tour, mais le jeu sera serré. Dans le canton de Fumel, le candidat socialiste a porté plainte, samedi matin, pour distribution de tracts et collage d'affiches (portant le nom du conseiller sortant réélu), M. Mauvezin, après l'heure officielle de clôture de la campagne électorale.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean François-Poncet, U.D.F., min.) : 6 P.C., 10 P.S., 3 M.R.G., 2 div. g., 4 U.D.F., 2 R.P.R., 12 mod. maj.

LOZÈRE (12)

AUMONT-AUBRAC

M. Dallec, c.s., U.D.F. .. *Réélu*

CHANAC

Mme Bardou, c.s., mod. maj. .... *Réélue*

CHATEAUNEUF-DE-RANDON

M. Durand, c.s., C.D.S... *Réélu*

FOURNELS

M. Vidal, c.s., mod. maj. *Réélu*

LANGOGNE

MM. Chazal, sout. P.S., 1 411 ; Crespin, c.s., prés. c. gén., U.D.F., 695 ; Aurand, U.D.F.-P.R., 672 ; Portanier, P.C., 98 .... *Ball.*

LE MALZIEU-VILLE

M. de Flers, c.s., R.P.R. *Réélu*

NASBINALS

M. Aldebert, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

LE PONT-DE-MONTVERT

M. Lauriol, c.s., P.S. .... *Réélu*

SAINT-AMANS

M. Sallavilla, c.s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

SAINTE-ENIMIE

M. Delmas, c.s., U.D.F.-rad. .... *Réélu*

SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE

M. Hugon, c.s., P.S. .... *Réélu*

VILLEFORT

M. Portanier, m., s. étiq., 269 ; Mme Chayla, P.C., 262 ; MM. Morin, P.S., 203 ; Barrial, s. étiq., 162 ; Violet, s. étiq., 160 ; Chazalette, s. étiq., 129 ; Delescure, s. étiq., 125 ; Bodo, R.P.R., 64 .... *Ball.*
M. Almeras, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

La seule surprise s'est produite à Langogne, où le colonel Marceau Crespin, U.D.F., ancien membre du R.P.R. et président du conseil général, qui avait hésité à se représenter, est mis en ballottage sévère par M. Chazal, premier adjoint au maire de la ville, soutenu par le parti socialiste.

Seul autre changement pour cette série renouvelable, à Villefort, où le conseiller sortant R.P.R. ne se représentant pas, le maire, sans étiquette, mais favorable à la majorité, semble bien placé pour le second tour. Il demeure toutefois acquis que la majorité ne changera pas au sein du conseil général.

CONS. GEN. (prés. : M. Marceau Crespin, mod. maj.) : 1 P.C., 3 P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 7 mod. maj.

MAINE-ET-LOIRE (20)

ALLONNES

MM. Constantin, s. étiq., 1 838 ; Dudé, m. de Brain-sur-Allonnes, s. étiq., 1 589 ; Gouzy, P.S., 597 ; Mme Nicole Hervelin, P.C., 212 .. *Ball.*
M. Ossant, c. s., m., mod. maj., ne se représentait pas.

ANGERS 4

MM. Grimault, c. s., C.D.S., 4 498 ; Bertholet, m. de Trélazé, P.S., 2 158 ; Mme Leroux, adj. au m. de Trelazé, P.S., 2 153 ; MM. Pichon, écol., 548 ; Crespe, ext. g., 111 .... *Ball.*

ANGERS 5

MM. Robin, adj. au m., P.S., 3 029 ; Lardeux, sout. R.P.R., 2 543 ; Chupin, c. s., sén., mod. maj., 2 034 ; Paquereau, P.C., 858 .... *Ball.*

ANGERS 6

M. Turc, c. s., anc. m., C.N.I.P. .... *Réélu*

BAUGÉ

MM. Chevalier, sout. R.P.R., 1 528 ; Sirodeau, m., s. étiq., 1 517 ; Chaslerie, P.S., 1 419 ; Boursin, P.C., 882 .... *Ball.*
M. Bourgeois, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

CANDÉ

M. de Kerautem, c. s., m. d'Angrie, mod. maj. ...... *Réélu*

CHALONNES-SUR-LOIRE

MM. Fouillet, c. s., m. de Rochefort-sur-Loire, mod. maj., 1 684 ; Bordereau, s. étiq., 1 250 ; Aberlenc, P.S., 752 ; Poirier, s. étiq., 751 ; Massé, P.C., 341 .... *Ball.*

CHOLET 1

M. Ronsin, c. s., R.P.R... *Réélu*

CHOLET 2

M. Ligot, c. s., m., anc. secr. d'E. à la fonction publique, dép. app. U.D.F.. *Réélu*

DOUÉ-LA-FONTAINE

M. Touchais, c. s., adj. au m., mod. maj. .... *Réélu*

DURTAL

M. Jolibois, c. s., m. d'Etriché, U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

GENNES

M. Courtiaud, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

MONTREVAULT

M. de Villoutreys, c. s., m. de Chandron-en-Mauges, U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

LES PONTS-DE-CÉ

M. Poirier, c.s., m., mod. maj. .... *Réélu*

POUANCÉ

M. Gazeau, c. s., m. de Combrée, C.D.S. .... *Réélu*

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

MM. Menan, s. étiq., 2 539 ; Meignan, s. étiq., 1 972 ; Terrien, m. de Montjean-sur-Loire, s. étiq., 1 956 ; Davodeau, P.S., 1 318 ; Mmme Dupont, P.C., 305 .... *Ball.*
M. Esseul, prés. c. g., anc. sén., P.R., ne se représentait pas.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

MM. Etcharry, s. étiq., 1 680 ; Guitton, c. s., m., mod. maj., 1 416 ; Chenut, mod. maj., 1 065 ; Jollivet, P.S., 752 ; Verger, P.C., 429. *Ball.*

SAUMUR NORD

MM Gautier, c. s., sén., R.P.R., 1 772 ; Beaulieu, P.S., 1 053 ; Grillault-Laroche, U.D.F., 915 ; Tarjon, P.C., 523 .... *Ball.*

SAUMUR SUD

MM. Méhel, c. s., m., mod. maj., 4 014 ; Perceреau, P.S., 2 465 ; Durand, R.P.R., 1 848 ; Queyrol, P.C., 1 268 ; Gounaud, s. étiq., 1 179 ; Plisson, ext. g. 362 .... *Ball.*

SEGRÉ

MM. Dupuis, m. de Noyant-Bel-Air, P.S., 2 308 ; Glemain, s. étiq., 1 918 ; Manseau, c. s., mod. maj., 1 739 ; Gohier, s. étiq., 1 312 ; Zanardi, U.D.F.-P.R., 490 ; Beasse, P.C., 426 .... *Ball.*

Dix conseillers sortants, tous favorables à la majorité, ont retrouvé leur fauteuil dès le premier tour et neuf autres sièges ne peuvent échapper à des candidats n'appartenant pas à l'opposition de gauche. Un seul canton pourrait changer de mains : celui d'Anger-4, où le sortant C.D.S., M. Hubert Grimault, est en ballottage « mathématique défavorable » face au maire communiste de Trélazé, M. Jean Bertholet, qui devra cependant faire le plein des voix socialistes pour s'imposer.

A noter que, à Angers, les électeurs se sont souvenus qu'en 1977 le sénateur Auguste Chupin, alors maire adjoint de la ville, avait écarté le maire, M. Jean Turc, pour prendre la tête de la liste municipale, qui allait être battue par sa rivale de gauche : tandis que M. Turc (C.N.I.P.) était réélu dès le premier tour dans son canton d'Angers-6, M. Chupin, lui aussi conseiller général sortant, n'obtenait à Angers-5 que 24 % des suffrages exprimés et se voyait devancé non seulement par son rival socialiste (M. Robert Robin, adjoint au maire d'Angers — 36 % des voix) mais aussi par un outsider soutenu par le R.P.R., M. André Lardeaux (30 % des voix).

Il semble que M. Jean Turc, par son élection au premier tour, ait marqué de nouveaux points dans la course à la présidence du conseil général, qui pourrait l'opposer prochainement au sénateur Jean Sauvage (R.P.R.), en ballottage favorable dans le canton de Saumur-Nord.

CONS. GEN. (prés. : M. Fernand Esseul, U.D.F.-P.R., anc. sén.) : 2 P.S., 2 cent. g., 10 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 2 C.N.I.P., 15 mod. maj.

MANCHE (26+1)

BARNEVILLE-CARTERET

MM. Lefèvre, mod. maj., 1 023 ; Rondreux, mod. maj., 819 ; Dupont, P.S., 624 ; Richon, m. de Portbail, mod. maj., 554 ; Cottebrune, P.C., 177.. .. *Ball.*
M. Aubrée, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

BEAUMONT-HAGUE

M. Gosselin, c. s., mod. maj., 1 521 ; Mme Girard, écol., 815 ; MM. Ricordeau, m. de Omonville-la-Rogue, P.S., 541 ; Lavoine, P.C., 214 .... *Ball.*

BRÉCEY

M. Aguiton, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

BRÉHAL

M. Girot, c. s., m. de Coudeville, mod. maj. .... *Réélu*

BRICQUEBEC

MM. Thiebot, c. s., mod. maj., 1 666 ; Fresné, P.S., 816 ; Lefebvre, mod. maj., 699 ; Mme Bihel, P.C., 454 .... *Ball.*

■ CANISY

MM. Yver, mod. maj., 1 285 ; Le Rachinel, mod. maj., 893 ; Pignard, U.D.F., 589 ; Heot, P.S., 289 ; Renaud, P.C., 104 .... *Ball.*
M. Michel Yver, père du candidat, c. s., sén., U.D.F.-P.R., est récemm. décédé.

CARENTAN

MM. Senepart, mod. maj., 1 954 ; Duval, P.S., 1 598 ; Fleury, mod. maj., 903 ; Birette, P.C., 456 .... *Ball.*
M. Gillot, c. s., anc. m., U.D.F., ne se représentait pas.

CHERBOURG SUD-EST

MM. Levallois, mod. maj., 2 007 ; Levalois, c. s., P.S., 1 503 ; Postaire, adj. au m., cons. rég., P.C., 1 285 ; candidat écol. « Combat pour une autre société », Mlle Thiebot, 50 ; Mme Lafon, 48 ; MM. Mouchel, 30 ; Croisy, 28 ; Josse, 28 ; Delaunay, 27 ; Girard, 27 ; Gallet, 26 ; Marguerite, 12 ; Gasnot, 10 ; Lecesne, 8 ; Repussard, 7. ... *Ball.*

COUTANCES

M. Quarante, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

MM. Sebire, P.S., 2 992 ; Tissot, mod. maj., 2 979 ; Rouxel, P.C., 1 678 ...... *Ball.*
M. Le Saunier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LA HAYE-DU-PUITS

M. Lair, c. s., modéré maj. .... *Réélu*

ISIGNY-LE-BUAT

M. Pinel, c. s., m. U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

JUVIGNY-LE-TERTRE

M. Delarue, conseil. sort. R.P.R. .... *Réélu*

PERCY

M. Loreille, mod. maj., 1 133 ; Mme Maiza, C.D.S., 1 032 ; MM. Voisin, mod. maj., 912 ; Heitzmann, P.S., 149 .... *Ball.*
M. Texier-Hugou, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

PÉRIERS

M. Burckart, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

PONTORSON

MM. Desfeux, c. s., m. de Beauvoir, mod. maj., 1 810 ; Vaillant, P.S., 913 ; Menard, P.C., 588 ; Willemetz, mod. maj., 580 .... *Ball.*

SAINT-JAMES

M. de Coniac, c.s., maire d'Argouges, mod. maj. .. *Réélu*

SAINT-JEAN-DE-DAYE

M. Vigot, c. s., P.S. .... *Réélu*

SAINT-LO

MM. Dupuis, m., P.S., 3 748 ; Liebard, c. s., anc. m., U.D.F., 3 733 ; Piedagnel, R.P.R., 2 333 ; Allamand, P.C. 825 .... *Ball.*

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE

MM. Asselin, c. s., R.P.R., 1 891 ; Quettier, mod. maj., 1 204 ; Goueslard, P.S. 621 ; James, P.C., 330 .... *Ball.*

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE

M. d'Aigneaux, c. s., m. de Beuzeville-la-Bastille, mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-PIERRE-ÉGLISE

M. Lejeune, c. s., m. de Néville-sur-Mer, U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

SOURDEVAL

MM. Monchecourt, c. s., m. de Brouains, U.D.F.-P.R., 759 ; Desguès, mod. maj., 746 ; Delamer, mod. maj., 703 ; Jardin, P.S., 492 ; Guenée, P.C. 432 .. *Ball.*

LE TEILLEUL

M. Sequard, c. s., U.D.F. *Réélu*

TORIGNI-SUR-VIRE

M. Marty, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

VALOGNES

MM. Gatignol, mod. maj., 2 132 ; Lechanoine, P.S., 1 878 ; de Séral, R.P.R., 532 ; Lanéel, P.C., 266 .... *Ball.*

M. Godefroy, c. s., m., dép., appar. R.P.R., ne se représentait pas.

VILLEDIEU-LES-POÊLES

M. Bougourd, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

Peu de surprises pour ce premier tour si ce n'est la mise en ballottage dans le canton de Beaumont-Hague (où se trouve l'usine de retraitement des déchets radioactifs de la COGEMA) du conseiller sortant, Paul Gosselin, qui a dû concéder 815 voix à la candidate antinucléaire Catherine Girard. Il est clair par contre que les électeurs de Cherbourg n'ont pas pris au sérieux la candidature groupée de douze « francs-tireurs » sous l'étiquette commune de « Combat pour une autre société ».
Le P.S. devrait conserver ses six sièges malgré un assez net reflux en voix dans le Nord-Cotentin. A Cherbourg, son candidat, Jean Levalois, qui devrait retrouver son siège avec l'appui des voix communistes, recule, en effet, de plus de 6 points par rapport aux élections précédentes. Après les municipales, c'est un nouvel avertissement pour les socialistes, dont le recul est dû pour une part au progrès du candidat du P.C., qui jouit d'une bonne image de marque.
A Saint-Lô, le maire socialiste ne doit pas inquiéter au second tour le conseiller sortant U.D.F., qui a bien résisté à l'attaque du R.P.R., mais à Saint-Jean-de-Daye, où son succès avait été jugé heureux lors des élections partielles du mois de décembre, c'est à la surprise générale que le candidat du P.S. assure dès le premier tour sa réélection.

CONS. GEN. (prés. : M. Léon Jozeau-Marigné, mod. maj., sén.) : 6 P.S., 2 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 2 app. R.P.R., 26 mod. maj. [1 siège vacant était détenu par 1 U.D.F.-P.R.]

MARNE (20)

AVIZE

M. Callot, m., mod. maj. .... *Elu*
M. Marchand, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

BEINE-NAUROY

M. Rodrigue, c. s., m. de Pont-Faverger, div. g. .. *Réélu*

CHALONS-SUR-MARNE 2

M. Bourg-Broc, c. s., R.P.R., 2 885 ; Mmes Che-Py, P.S., 1 917 ; Crouzet, P.C., 1 764 ; M. Silvy, P.S.U., 204 .... *Ball.*

CHATILLON-SUR-MARNE

MM. Doyen, m. de Passy-Grigny, P.S., 958 ; Claisse, mod. maj., 838 ; Mme Mourot, P.C., 220 .... *Ball.*
M. Jagot-Lacoussière, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

ÉCURY-SUR-COOLE

MM. Douillet, c. s., U.D.F., 1 334 ; Mme Sigal, P.S., 641 ; MM. Gandon, mod. maj., 534 ; Fontaine, P.C., 293 .... *Ball.*

ÉPERNAY 1

MM. Houdard, c. s., U.D.F.-P.R., 2 726 ; Galataud, adj. au m., P.C., 1 658 ; Guerlet, adj. au m., P.S., 1 229 ; Menjoz, R.P.R., 866 .... *Ball.*

ÉPERNAY 2

MM. Perrein, m., P.C., 3 610 ; Chapellier, mod. maj., 2 188 ; Mathonnet, adj. au m., P.S., 1 657 ; Meili, R.P.R., 1 074 ...... *Ball.*
M. Morillon, c. s., P.C., ne se représentait pas.

FÈRE-CHAMPENOISE

MM. Amelin, c. s., sén., m., R.P.R., 1 132 ; Hardy, mod. maj., 1 126 ; Mme Lefèvre, P.C., 348 ; M. Chauvière, P.S., 253 .... *Ball.*

MONTMORT

MM. Jardel, m. d'Orbais-l'Abbaye, U.D.F., 816 ; Crombez, c. s., app. R.P.R., 747 ; Petit, P.S., 460 ; Mlle Malet, P.C., 244 .... *Ball.*

REIMS 1

MM. Crespin, c. s., anc. dép., R.P.R., 3 301 ; Mme Dupuis, P.S., 1 544 ; MM. Borchill, P.C., 1 359 ; Marechal, C.N.I.P., 1 171 *Ball.*

REIMS 3

MM. Beaupuy, U.D.F., 1 614 ; Rasselet, adj. au m., P.C., 1 446 ; Letzgus, adj. au m., P.S., 1 048 ; Beccue, c. s., sout. R.P.R., 904 ; Mme Piette, P.S.U., 166 .... *Ball.*

REIMS 6

MM. Foy, U.D.F., 2 062 ; Quenel, c. s., R.P.R., 1 800 ; Mme Perlot, P.C., 1 553 ; MM. Laudy, adj. au m., P.S., 1 345 ; Walker, adj. au m., M.R.G., 853 .. *Ball.*

REIMS 8

MM. Fontalirand, c. s., m. de Saint-Brice-Courcelles, P.S., 2 775 ; Delaitre, adj. au m., P.C., 2 393 ; Payen, U. D. F., 1 744 ; Moine, R.P.R., 1 489...... *Ball.*

SAINTE-MENEHOULD

MM. Michelin, div. maj., 2 280 ; Gautier, c. s., m., P.S., 2 018 ; Duboisy, m. de Chaudes-Fontaines, P.C., 538 .... *Ball.*

SAINT-RÉMY-EN-BOUZEMONT-SAINT-GENEST-ET-ISSON

MM. de Bouvet, c. s., m., U.D.F.-C.D.S., 903 ; Bouquet, P.S., 617 ; Jacquemin, m. de Lignon, mod. maj., 449 ; Poignant, P.C., 285. *Ball.*

SÉZANNE

M. Caurier, c. s., anc. dép., R.P.R. .... *Réélu*

SUIPPES

MM. Machet, c. s., m. de Jonchery-sur-Suippe, U. D. F. - C. D. S., 1 984 ; Evrard, adj. au m., R.P.R., 1 171 ; Mlle Dupont, P.S., 811 ; Mme Moissonnier, P.C., 555 .... *Ball.*

THIÈBLEMONT-FARÉMONT

MM. Rapinat, c. s., m. de Brusson, div. g., 2 571 ; Blondeau, P.S., 1 406 ; Blo, P.C., 1 195 .... *Ball.*

VILLE-EN-TARDENOIS

M. Vecten, c. s., m. de Muizon, U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

VITRY-LE-FRANÇOIS OUEST

M Bernard, c. s., dép., m., R.R.P .... *Réélu*

A l'exception du R.P.R., qui va perdre un conseiller général et deux alliés, et dont un sénateur a failli être battu, tous les partis peuvent se dire satisfaits à l'issue du premier tour. Si les communistes sont déçus par le résultat du deuxième canton de Châlons, où leur candidate est arrivée derrière la socialiste, ils s'en consolent en voyant le maire d'Epernay, M. Perrein, pratiquement élu, et un siège à leur portée, dans le troisième canton de Reims.
Les socialistes ont légèrement progressé dans la plupart des cantons et leurs deux sortants, qui affrontaient le premier tour dans une position peu confortable, l'emporteront sans doute dimanche prochain. Mais les satisfactions sont plus nombreuses encore pour l'U.D.F. : dans le troisième canton de Reims, le conseiller sortant, qui avait le soutien officiel du R.P.R., s'effondre loin derrière le président départemental du P.R., qui aura toutefois du mal à l'emporter sur le candidat communiste. Le jeune secrétaire fédéral de l'U.D.F., M. Foy, a devancé le R.P.R. sortant à Reims 6, et une lutte très ouverte l'attend, face à un candidat communiste, au deuxième tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Maurice Prévoteau, U.D.F - C.D.S., sén.) : 5 P.C., 5 P.S., 6 div. g., 10 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 13 R.P.R. et app.

HAUTE-MARNE (16)

ARC-EN-BARROIS

M. Fèvre, c. s., dép., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

AUBERIVE

MM. Lodiot, m. de Bay-sur-Aube, s. étiq., 620 ; Aubertot, c. s., mod. maj., 494 ; Garnier, P.C., 71 .. *Ball.*

BLAISERIVES

M. Delong, c. s., dép., R.P.R. .... *Réélu*

CHATEAUVILLAIN

MM. Guyot, s. étiq., 1 041 ; Rouot, c. s., M.R.G., 630 ; Barbe, P.S., 424 ; Mme Simon, P.C., 228 .... *Ball.*

CHAUMONT NORD

M. Berchet, sén., U.D.F.-rad. .... *Elu*
M. Baron, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

FAYL-LA-FORÊT

M. Moris, c. s., mod. maj. *Réélu*

JUZENNECOURT

M. Raullet, c. s., m. de Colombey-les-Deux-Eglises, mod. maj. .... *Réélu*

LANGRES

MM. Favre, c. s., anc. dép., R.P.R., 2 760 ; Baillet, P.S., 2 082 ; Souveton, P.C., 769 ; Mme Mathieu, P.S.U., 288 .... *Ball.*

MONTIER-EN-DER

MM. Trussart, s. étiq., 1 147 ; Jacquelin, s. étiq., 879 ; Oudin, s. étiq., 251 ; Chanfreult, P. S., 250 ; Denizet, P.C., 121 ; Chaveuchey, mod. maj., 84. ...... *Ball.*
M. Prevost, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

PRAUTHOY

M. Pernot, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-DIZIER CENTRE

M. Gigoux, c. s., R.P.R., 1 527 ; Mme Petitprêtre, P.C., 1 218 ; MM. Gergault, P.S., 1 106 ; Chirol, mod. maj., 565 ; Duret, s. étiq., 115 .... *Ball.*

SAINT-DIZIER EST

M. Cartier, c. s., anc. dép., m., P.C. .... *Réélu*

SAINT-DIZIER OUEST

MM. Advenier, c. s., mod. maj., 2 044 ; Fontaine, P.C., 1 557 ; Faglin, P.S., 786 .. *Ball.*

LE VALLINOT

M. Oudot, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

VIGNORY

MM. Humbert, c. s., mod. maj., 1 624 ; Popko, P.S., 1 164 ; Coupat, P.C., 596.. *Ball.*

WASSY

MM. Niederberger, c. s., mod. maj., 1810 ; Benoit, U.D.F.-rad., 781 ; Malarme, P.C., 766 ; Bruyant, P.S., 666 .... *Ball.*

Par rapport à 1973, la participation en voix a progressé de 8 points (66,22 %). On constate peu ou pas de changement dans les tendances générales. Le maire communiste de Saint-Dizier, M. Marius Cartier, l'a emporté au premier tour. Le président départemental du Mouvement des radicaux de gauche, M. Jean Rouot, est en ballottage favorable à Châteauvilain. Le maire de Chaumont, M. Georges Berchot, sénateur (Gauche dém.), succède, comme prévu, à M. Marcel Baron, qui ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Raymond Hanin, U. D.F.-C.N.I.P., anc. dép.) : 1 P.C., 2 M.R.G., 4 U.D.F.-rad., 1 U.D.F. - P.R., 1 U.D.F. - C.N.I.P., 5 R.P.R., 15 mod. maj., 2 act. loc.

MAYENNE (15)

AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

M. Jousset, c. s., m., mod. majorité .... *Réélu*

CHAILLAND

Mme de Branche, s. étiq., soutien maj. .... *Elue*
M. de Branche, c. s., dép., U.D.F.-P.R., se représentait à Mayenne-Est.

COSSÉ-LE-VIVIEN

M. de Gastines, c. s., dép., m. de Craon, R.P.R. .... *Réélu*

CRAON

M. Jallot, sout. maj. .... *Elu*
M. Faligant, c. s., C.D.S., est décédé.

ERNÉE

M. Ballayer, c. s., prés. c. g., sén., m., U.D.F.-P.R. *Réélu*

GORRON

M. Dufour, c. s., maire, mod. maj. .... *Réélu*

LANDIVY

M. Lestas, c. s., maire de Fougerolles, U.D.F. ...... *Réélu*

LAVAL NORD-EST

M. d'Aubert, dép., U.D.F., 2 501 .... *Elu*

LAVAL NORD-OUEST

MM. Trocherie, R. P. R., 2 368 ; Martin, adj. au m., P.S., 1 848 ; Souleau, c. s., ex-P.S., 1 829 .... *Ball.*

LAVAL SUD-EST

MM. Rillé, P.S., 2 913 ; Favart, sout. maj., 2 336 ; Paris, P.C., 868 .... *Ball.*
M. Buard, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LAVAL SUD-OUEST

Mme Buron, c. s., adj. au maire, P.S., 3 346 ; MM. Favelin, U.D.F., 2 932 ; Poirier, P.C., 764 .... *Ball.*

LOIRON

M. Augeard, c. s., mod. majorité .... *Réélu*

MAYENNE EST

M. de Branche, député, U.D.F. .... *Elu*
M. Hubert, c. s., mod. maj., ne se représent. pas.

MAYENNE OUEST

M. Denis, c. s., U.D.F. .. *Réélu*

SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

M. Vivien, cons. s., mod. majorité .... *Réélu*

La majorité retrouve, dès le premier tour, onze sièges sur quinze. Elle prend en outre un siège aux socialistes, celui du canton de Laval-Nord-Est, où le député U.D.F., M. François d'Aubert, a confirmé sa victoire aux dernières législatives en battant le conseiller général sortant socialiste, adjoint au maire de Laval, M. Francis Rousset.
Dans les autres cantons de Laval, Mme Buron, veuve de l'ancien ministre Robert Buron, est le mieux placé des trois conseillers sortants socialistes pour le second tour. Avec les voix communistes, elle devrait conserver son siège.
Dans le canton de Laval Nord-Ouest, c'est le candidat R.P.R., M. Trocherie, qui est en tête devant M. Martin, candidat du P.S. et adjoint au maire de Laval. L'issue du scrutin dépendra, dans ce canton, de l'attitude du conseiller général sortant, M. Sauleau, exclu du P.S. et se présentant toutefois avec l'étiquette socialiste.

CONS. GEN. (prés. : M. René Ballayer U.D.F.-C.D.S., sén.) : 5 P.S., 1 div. g., 4 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 14 mod. maj.
1 siège vacant était détenu par 1 U.D.F.-C.D.S.

MEURTHE-ET-MOSELLE (18)

ARRACOURT

M. Marchal, c. s., sout. U.D.F. .... *Réélu*

AUDUN-LE-ROMAN

M. Zamichel, c. s., P.C... *Réélu*

BADONVILLER

M. Martin, c. s., U.D.F., 879 ; Mme Fournier, m. R.P.R., 516 ; MM. Colin, P.S., 402 ; Maurice, P.C., 206 .... *Ball.*

BLAMONT

MM. Villemont, c. s., U.D.F., 1 409 ; Kennel, s. étiq., 1 049 ; Chenal, P.S., 513 ; Martin, P.C., 249 .... *Ball.*

COLOMBEY-LES-BELLES

M. Dinet, c. s., P.S. .... *Réélu*

CONFLANS-EN-JARNISY

MM. Bezon, c. s., P.C., 4 239 ; Wurtz, P.S., 1 926 ; Mangin, U.D.F., 1 496 ; Lepeltier, R.P.R., 704; Cunin, P.S.U., 459 ; Besson, s. étiq. 398. .... *Ball.*

HAROUÉ

MM. Enel, c. s., U.D.F., 1 660 ; Magnière, P.S., 883; Genin, U.D.F., 654 ; Almeras, P.C., 478. .... *Ball.*

HERSERANGE

M. Politanski, c. s., m. de Longlaville, P.C. .... *Réélu*

HOMÉCOURT

Mme Bertrand, c. s., P.C. *Réélue*

LUNÉVILLE NORD

MM. Haby, dép., anc. min., U.D.F.-P.R., 2 101 ; Parentin, P.S., 1 552 ; Mme Poretski, P.C., 979 ; M. Ravailler, R.P.R., 849... *Ball.*

M. Bichat, c. s., anc. dép., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

NANCY NORD

MM. Huriet, c. s., sout. R.P.R., 2 767 ; Roux-Marchand, P.S., 1 573 ; Benigna, U.D.F.-rad., 1 421 ; Mougel, P.C., 1 082 ; Royer, P.S.U., 270. .... *Ball.*

NANCY SUD

MM. Boudot, U.D.F.-C.D.S., 2 753; Mangin, P.S., 2 597 ; Eigner, c. s., R.P.R., 1 346 ; Mme Cherin, P.C., M. Begin, C.N.I.P., 479. .... *Ball.*

NEUVES-MAISONS

M. Bouillon, c. s., P.S., 5 266 ; Mme Loevenbruck, R.P.R., 2 594 ; MM. Dupin, P.C., 2 464; Freund, M.R.G. 677 ; Paget, P.S.U., 540. .. *Ball.*

NOMENY

MM. Konenig, c. s., m., U.D.F., 1 531 ; Bernard, P.S., 750 ; Chatel, R.P.R., 656 ; Leickner, P.C., 567 ; Mehl, M.R.G., 64. .... *Ball.*

SAINT-NICOLAS-DE-PORT

MM. Boileau, c. s., prés. c. gén., m. de Dombasle, U.D.F., 7 553 ; Gasthalter, P.S., 5 334 ; Capolungo, P.C., 3 737. .... *Ball.*

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

MM. Chaupré, m. de Thiaucourt, mod. maj., 659 ; Bernard, m. P.S. de Beaumont, 593 ; Dumont, mod. maj., 550 ; Moretti, P.C., 239. .... *Ball.*

M. Hermann, c. s., P.S. ne se représentait pas.

TOUL SUD

MM. Rollin, c. s., C.N.I.P., 2 486 ; Chagnollaud, P.S., 1 917; Guillaume, P.C., 440; Kabes, P.F.N., 137. ...... *Ball.*

VILLERUPT

M. Porcu, c. s., dép., P.C. *Réélu*

Dans le nord du département, durement touché par les problèmes de la sidérurgie, le parti communiste confirme son audience. Les deux autres élus du premier tour le sont dans des cantons ruraux du sud du département, et leur succès, davantage lié à leur personnalité qu'à leur étiquette, était attendu. En ballottage, M. René Haby, ancien ministre de l'éducation, député U.D.F.-P.R., semble bien placé pour l'emporter au second tour à Lunéville-Nord. A Nancy-Nord, M. Claude Huriet, vaincu des élections législatives, paraît assuré de conserver son siège au conseil général. A Nancy-Sud, un jeune conseiller municipal de Nancy, M. Jacques Baudot (U.D.F.-C.D.S.) est sur le point d'évincer M. André Eigner (R.P.R.), lui aussi conseiller municipal. Le second tour le plus difficile sera celui du canton de Saint-Nicolas-de-Port, où M. Roger Boileau (U.D.F.), président du conseil général, joue son siège. En revanche, à Thiaucourt-Legniéville, la gauche risque de perdre le siège laissé vacant par M. Pierre-André Hermann (P.S.), élu depuis 1973, et qui ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Roger Boileau, U.D.F., sén.) : 9 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 16 U.D.F., 3 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 1 C.N.I.P., 3 mod. maj.

MEUSE (15)

ANCERVILLE

M. Mourer, c. s., sout. U.D.F. .... *Réélu*

BAR-LE-DUC NORD

M. Bernard, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

CHARNY-SUR-MEUSE

M. Peltier, m. de Belleville-sur-Meuse, P.S. .... *Elu*

M. Blèvelot, c. s., R.P.R., est décédé.

DUN-SUR-MEUSE

M. Thomas, c. s., m., sout. U.D.F. .... *Réélu*

GONDRECOURT-LE-CHATEAU

M. Droitcourt, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

MONTFAUCON

MM. Beauguitte, c.s., anc. dép., P.R., 586 ; Florentin, U.D.F., 392 ; Y. Drouet, P.S., 291 ; J.-M. Drouet, s. étiq., 263 ; Michel, P.C., 41 *Ball.*

PIERREFITTE-SUR-AIRE

M. Decheppe, c. s., sout. U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-MIHIEL

M. Bailleux, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

SEUIL-D'ARGONNE

M. Longuet, dép., U.D.F.-P.R. .... *Elu*

M. Bassuel, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SPINCOURT

M. Mayer, c. s., P.C., m. de Bouligny .... *Réélu*

VARENNES-EN-ARGONNE

M. Jacquemin, c. s., U.D.F. .... *Réélu*

VAUBECOURT

MM. Farinet, s. étiq., 486 ; Chaumette, P.S., 451 ; Mmes Lang, sout. U.D.F., 442 ; Harmand, P.C., 86 .. *Ball.*

M. Courot, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

VAUCOULEURS

M. Vincent, m., U.D.F. .. *Elu*

M. Floriot, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

VAVINCOURT

M. Chauvin, c. s., R.P.R. *Réélu*

VERDUN OUEST

MM. Delamarche, U.D.F., 1 897 ; Méchin, c. s., P.S., 1 521 ; Franville, P.C., 533. *Ball.*

M. Jean Bernard (P.S.), maire de Bar-le-Duc, qui avait été battu aux élections législatives par M. Gérard Longuet (U.D.F.-P.R.), conserve sans difficulté son siège au conseil général, où M. Longuet fait une entrée brillante, en obtenant 73 % des voix dans le canton de Seuil-d'Argonne dont le conseiller sortant, socialiste, ne se représentait pas. Mais le P.S. prend à la majorité le siège de Charny-sur-Meuse, vacant depuis le décès de Gérard Blèvelot (R.P.R.). A Verdun-Ouest, M. Pierre Méchin (P.S.) est en ballottage face à M. Maurice Delamarche (U.D.F.), mais les voix du P.C.F. lui assurent un léger avantage pour le second tour. A Montfaucon, M. André Beauguitte (P.R.), ancien député, ancien maire de Verdun, arrive en tête devant M. Albert Florentin (U.D.F.) M. Yvon Drouet, candidat du P.S., et M. Jean-Marie Drouet (sans étiquette), frère du premier, sans étiquette. Une « triangulaire » n'est pas à exclure pour le second tour. A Vaubecourt, une « triangulaire » favoriserait, au second tour, M. Gilbert Chaumette (P.S.), qui bénéficierait des voix du P.C.F.

CONS. GEN. (prés. : M. André Madeux, U.D.F.) : 1 P.C., 5 P.S., 2 div. g., 1 U.D.F. - C.D.S., 4 U.D.F. - P.R., 3 R.P.R., 12 mod. maj., 1 act. loc. [1 siège vacant était détenu par 1 R.P.R.]

MORBIHAN (19)

GOURIN

M. Le Floc'h, mod. maj. *Elu*

M. Christien, c.s., m. de Plourey, mod. maj., ne se représentait pas.

GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

M. Quérec, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

LOCMINÉ

Mme de Kersabiec, c. s., R.P.R. .... *Réélue*

LORIENT 2

MM. Le Dorant, R.P.R., 9 620 ; Jegouzo, P.S., 8 620 ; Guillemot, adj. au m., P.C., 6 841 ; Gueguan, U.D.B., 1 996 ; Brandeho, F.N., 921 *Ball.*

M. Le Moing, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MUZILLAC

M. Guegan, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

PLOËRMEL

MM. Anselin, m., s. étiq., 3 054 ; Badouel, P.S., 1 421 ; Malabœuf, m. de Taupont, s. étiq., 1 220 ; Jarno, P.C., 257 ; Bouchaud, c. s., mod. maj., 227 .... *Ball.*

PLUVIGNER

MM. Joseph Kergueris, m. de Landévant, mod. maj., 2 677 ; Le Couviour, c.s., m., mod. maj., 2 327 ; Le Floc, P.S., 1 202 ; Le Boulon, P.C., 923 .... *Ball.*

PONTIVY

M. Cavaillé, c. s., dép., m. de Noyal - Muzillac, R.P.R. .... *Réélu*

PONT-SCORFF

MM. Maurice, c. s., m. de Lanester, P.C., 7 933 ; Evain, s. étiq., 5 371 ; Mme Hervieu, P.S., 3 498 ; Quenervé, s. étiq., 1181 ...... *Ball.*

PORT-LOUIS

M. Aimé Kergueris, c. s., m., dép., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

QUESTEMBERT

M. Briend, c. s., m. de Pleucadeuc, U.D.F.-P.R. .. *Réélu*

QUIBERON

MM. Texier, adj. au m. de Carnac, mod. maj., 2 983 ; ; Rivier, P.S., 1 752 ; Kervadec, mod. maj., 1 547; Rozo, P.C., 585 ; Dollé, U.D.B., 341 .... *Ball.*

M. Golvan, c. s., anc. sén., R.P.R., ne se représentait pas.

LA ROCHE-BERNARD

M. Prou, c. s., mod. maj. *Réélu*

ROCHEFORT-EN-TERRE

M. Belliot, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

ROHAN

M. Saulnier, m. de Bréhan, mod. maj. ...... *Elu*

M. Lorillé, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-JEAN-BRÉVELAY

M. Le Breton, m. de Buléon, mod. maj. ...... *Réélu*

SARZEAU

M. Raymond Marcellin, c. s., prés. c. g., prés. cons. rég. de Bretagne, sén., anc. min., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

LA TRINITE-PORHOËT

MM. Le Tournel, c. s., m. de Guilliers, mod. maj., 1620 ; Gillet, m. de Ménéac, mod. maj., 1 451 ; Tilloy, P.S., 565 ; Le Bruchec, P.C., 185 .... *Ball.*

VANNES OUEST

MM. Chapel, c. s., m., dép., U.D.F.-P.R., 4 247 ; Le Robellec, adj. au m. d'Arradon, P.S., 4 184 ; Le Douarin, R.P.R., 1 473 ; Le Ferrand, P.C., 784 ; Bourdiec, s. étiq., 690 ; Frélicot, s. étiq., 299 ; Murigneux, U.D.B., 292 .... *Ball.*

Dix cantons ont retrouvé, dès le premier tour, leur conseiller général. Tous appartiennent à la majorité et on compte parmi eux deux députés : un R.P.R., M. Cavaillé, et un P.R., M. Kergueris. Dans le canton de Gourin, M. Yves Le Floch (majorité) est élu au premier tour en remplacement de M. Christien. Même succès pour M. Jean Saulnier (majorité), maire de Bréhan, qui succède à M. Lorillé, conseiller sortant, dans le canton de Rohan.

Les deux sièges tenus par la gauche ne paraissent pas menacés : à Lorient-II, le candidat socialiste devrait succéder sans difficulté à M. Le Moing, qui ne se représentait pas et à Pont-Scorff, le sortant communiste, M. Maurice, n'est guère menacé.

Le résultat du second tour paraît en revanche plus incertain à Pluvigner, où M. Joseph Kerguèris (mod. maj.), maire de Landévant, devance le sortant, M. Le Couriour, maire du chef-lieu, également favorable à la majorité.

A Ploërmel, la surprise vient du faible score du sortant, M. Bouchaud (mod. maj.) : le maire de la ville, M. Anselin, sans étiquette, qui s'était présenté sans succès aux élections législatives de mars 1978 avec le soutien du P.R., est en ballottage très favorable.

Dans le canton de Quiberon, laissé libre par M. Golvan, l'adjoint au maire de Carnac, M. Texier, devance l'autre candidat de la majorité, M. Kervadec, conseiller municipal de Saint-Pierre-Quiberon. Dans l'ensemble des cantons, les candidats socialistes et communistes progressent sensiblement.

CONS. GEN. (prés. : M. Raymond Marcellin, U.D.F.-P.R., anc. min., prés. cons. rég., sén.) : 2 P.C., 4 P.S., 3 U.D.F. - C.D.S., 5 U.D.F. - P.R., 6 R.P.R., 18 mod. maj.

MOSELLE (22)

ARS-SUR-MOSELLE

MM. Ringenberg, s. étiq., 2 993 ; Stourm, P.S., 2 298 ; Calandrini, s. étiq., 2 023 ; Mme Pompey, P.C., 639... *Ball.*

M. Driant, c.s., prés. c.g., mod. maj., ne se représentait pas.

BITCHE

MM. Niederberger, c.s., m. de Mouterhouse, cent., 2 005 ; Schaeffer, s. étiq., 1 828 ; Lucas, P.S., 1 370 ; Nierengarten, R.P.R., 1 126 ; Beckrich, P.C., 451........ *Ball.*

BOULAY-MOSELLE

M. Schwartz, c.s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

CATTENOM

MM. Bohler, R.P.R., 2 595; Baryga, P.S., 2 248 ; Berns, P.C., 1 060 ; Walter, mod. maj., 932................. *Ball.*

Mme de Gargan-Charpentier, c.s., mod. maj., ne se représentait pas.

CHATEAU-SALINS

M. Bourlon, c.s., R.P.R... *Réélu*

DELME

M. Villemin, c.s., R.P.R.. *Réélu*

FONTOY

MM. Filipetti, P.C., 4 298; Schitz, c.s., m. de Tressange, mod. maj., 4 044 ; Marchesin, P.S., 2 213.............. *Ball.*

FORBACH 1

MM. Stirnweiss, c.s., U.D.F.-C.D.S., 5 455 ; Comunetti, P.S., 3 536 ; Colle, P.C., 1 844 ; Klinkert, R.P.R., 1 411 ; Korinek, s. étiq., 1 376................ *Ball.*

FORBACH 2

M. Bousch, c.s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

FREYMING-MERLEBACH

M. Metzinger, c.s., m., P.S. .... *Réélu*

HAYANGE

MM. Gatti, P.C., 6 384 ; Madeleine, c.s., m. de Nilvange, P.S., 6 262 ; Gauthier, R.P.R., 2 002; Schneider, U.D.F.-P.S.D., 1 499.. *Ball.*

LORQUIN

M. Nopre, c. s., maire d'Abreschviller, mod. maj. *Réélu*

MAIZIÈRES-LÈS-METZ

MM. Lamm, P.C., 3 926 ; Demange, act. loc., 2 405 ; Terrier, P.S., 2 238 ; Perrin, U.D.F., 1 414.............. *Ball.*

M. Lodi, c.s., m. d'Hagondange, P.C., ne se représentait pas.

METZ 1

MM. Delerez, P.S., 2 248 ; Vayssade, sans étiq., 1 740 ; Simon, R.P.R., 943 ; Audia, P.C., 862 ; Burndaler, sans étiq., 239 .... *Ball.*

METZ 2

MM. Laurain, c.s., dép., P.S., 5 004 ; Jacquat, U.D.F., 4 825 ; Martin, R.P.R., 1 864 ; Kugler, P.C., 1 080 ; Wernert, sans étiq., 435 .. *Ball.*

MONTIGNY-LÈS-METZ

MM. Masseret, P.S., 3 348 ; Schaff, m., U.D.F.-C.D.S., 3 090 ; Thil, R.P.R., 2 734 ; Varinot, P.C., 978 ; Mme Kornetzky, écol., 574 *Ball.*

M. Déro, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

ROMBAS

MM. Kiffer, c.s., ancien dép., C.N.I.P., 7 527 ; Schiffler, P.S., 4 347 ; Lopparelli, P.C., 2 669 .... *Ball.*

SARREBOURG

M. Warhouver, cons. s., U.D.F. .... *Réélu*

SARREGUEMINES

M. Pax, c.s., m., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

VIC-SUR-SEILLE

MM. Leroy, s. étiq., 969 ; Durain, c.s., m. de Moyenvic, U.D.F.-C.D.S., 789 ; Hamant, P.S., 203 ; Bourier, P.C., 150 ; Jeunesse, sans étiq., 143 .... *Ball.*

WOIPPY

M. Herment, c.s., m. de Ban-Saint-Martin, U.D.F. *Réélu*

YUTZ

MM. Dematteis, c.s., m. de Terville, P.C., 3 771 ; Heitz, modéré maj., 2 621 ; Seelig, P.S., 1 856 ; Tritschler, s. étiq., 1 002 ; Pfeiffer, R.P.R., 692 .... *Ball.*

La majorité conserve ses fiefs traditionnels à l'est et au sud du département. A Forbach, à Boulay, à Delme et à Château-Salins, le R.P.R. retrouve ses sièges dès le premier tour ; à Sarreguemines et à Sarrebourg, l'U.D.F. est reconduite sans difficulté. En revanche, dans le bassin sidérurgique et à Metz, la majorité et l'opposition poursuivent une lutte d'influence qui avait commencé en 1973. Le P.S. enregistre une nouvelle poussée à Montigny-lès-Metz et dans les deux cantons de Metz. A Metz 1, dont le sortant U.D.F. n'était plus candidat, les socialistes peuvent espérer l'emporter ; à Metz 2, le conseiller sortant, M. Jean Laurain, élu député en mars 1978, est en ballottage difficile face à deux adjoints au maire de Metz, l'un U.D.F. l'autre R.P.R., qui, à eux deux, totalisent plus de voix que l'ensemble de la gauche, pourtant en progrès. A Montigny-lès-Metz, le candidat socialiste arrive en tête du ballottage, dans un canton tenu jusqu'à présent par le R.P.R. Mais le maire de Montigny peut l'emporter si les voix de la majorité se reportent entièrement sur son nom au second tour. Dans le bassin sidérurgique, le P.S. ne marque des points que dans le canton de Rombas, malgré le net redressement du conseiller sortant, M. Jean Kiffer (C.N.I.P.), qui avait été battu par M. Laurain aux élections législatives. Partout ailleurs, la rivalité du P.S. et du P.C tourne à l'avantage des communistes, notamment à Hayange, où leur candidat devance de cent vingt-deux voix le conseiller socialiste sortant.

CONS. GEN. (prés. : M. Paul Driant, mod. maj., anc. sén.) : 3 P.C., 6 P.S., 2 U.D.F.-rad., 11 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F. - P.R., 11 R.P.R., 1 C.N.I.P., 7 mod. maj.

NIÈVRE (15)

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

M. Guillaume, c.s., sén., m., P.S. .... *Réélu*

CORBIGNY

M. Berrier, c.s., sén., m., P.S. .... *Réélu*

DECIZE

M. Gérard, c.s. m., mod. maj., 2 036; Mlle Chamberland, P.S., 1 525 ; M. Chopin, P.C., 972 ..... *Ball.*

DONZY

M. Clément, c.s., div. g. *Réélu*

FOURS

M. Charleuf, c.s., cons. rég., m. de Cercy-la-Tour, P.S. .... *Réélu*

LUZY

MM. Dollet, c.s., mod. maj., 1 786 ; Baudin, m., P.S., 1 564; Gostiaux, P.C., 382 .... *Ball.*

LA MACHINE

Mme Lavergne, adj. au m., P.C., 1 932 ; MM. Billoué, m. de Saint-Léger-des-Vignes, P.S., 1 388 ; Guérin, R.P.R., 916 ...... *Ball.*

M. Perronnet, c.s., P.C., ne se représentait pas.

MONTSAUCHE

M. Mitterrand, c.s., prés. c. gén., dép., m. de Château-Chinon, anc. min., premier secr. du P.S. .... *Réélu*

NEVERS NORD

M. Harris, c.s., adj. au m., P.S. .... *Réélu*

NEVERS RURAL

MM. Benoist, c.s., dép., m., P.S., 2 921; Perrot, m. d'Imphy, P.C., 1 983 ; Mme Eymère, U.D.F., 815; M. Gauthier, m. de Magny-Cours, R.P.R. 714.......... *Ball.*

NEVERS SUD

MM. Girand, c.s., adj. au m., P.S., 2 475 ; Guin, adj. au maire, P.C., 1 929 ; Allilaire, U.D.F., 1 176 ; Becquin, C.D.S., 641 ; Gaulard, L.O., 209 .... *Ball.*

PRÉMERY

MM. Cabarat, mod. maj., 1 286 ; Bonnot, c. s., m., cons. rég., P.C. 1 162 ; Dommagé, P.S., 437 ...... *Ball.*

SAINT-SAULGE

MM. Aubert, c.s., mod. maj., 765 ; Berthier, P.S., 647 ; Boulery, mod. maj., 483, Morvan, P.C., 193.... *Ball.*

TANNAY

MM. Grosjean, c.s., m. de Monceaux-le-Comte, P.S., 946; Bonnoron, mod. maj., 772 ; Beauvillain, P.C., 214 .... *Ball.*

VARZY

M. Noël, c.s., mod. maj. *Réélu*

Une participation plus importante qu'en 1973 permet au parti socialiste de pouvoir espérer renforcer encore, à l'issue du second tour, la position dominante qui est déjà la sienne au sein de l'assemblée départementale. Cinq de ses huit sortants renouvelables sont réélus, dont M. Mitterrand, les deux sénateurs de la Nièvre et M. Harris, président de l'Association des maisons de la culture, adjoint au maire de Nevers, M. Benoist, lui-même assuré de sa réélection. Le P.S. peut également ravir à la majorité le canton de Luzy et surtout celui de Decize. Les deux conseillers communistes sortants sont en ballottage favorable.

CONS. GEN. (prés. : M. François Mitterrand, premier secr. du P.S., dép., anc. min.) : 2 P.C., 17 P.S., 3 app. P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 R.P.R., 5 mod. maj.

NORD (34)

ARLEUX

M. Beauchamp, c. s., P.C. *Réélu*

ARMENTIÈRES

MM Haesebroeck, c. s., P.S., dép., m., 11 500 ; Pacaux, U.D.F.-C.D.S., 6 079 ; Demessine, P.C., 4 007 ; Honoré, R.P.R., 2 018 .... *Ball.*

AVESNES-SUR-HELPE NORD

M. Moulin, c. s., R.P.R., anc. dép., m. .... *Réélu*

BAILLEUL NORD-EST

MM. Grasset, c.s., U.D.F.-P.R., m. de Nieppe, 3 642 ; Delobel, m., P.S., 2 874 ; Serron, R.P.R., 798 ; Mlle Vanuxem, P.C., 775 ; M. Dochy, P.F.N., 44 ...... *Ball.*

BERGUES

MM. Lepretre, P.S., 3 491 ; Billiaert, c. s., M.R.P., sout. maj., 3 407 ; Lamerant, P.C., 682 ...... *Ball.*

BOUCHAIN

M. Vanghelle, c.s., P.C. *Réélu*

CAMBRAI EST

MM. Pringalle, c. s., dép., R.P.R., 4 165 ; Triquet, P.C., 3 719 ; Legarrec, P.S., 3 110 ; Demarquette, U.D.F.-C.D.S., 934 .... *Ball.*

CARNIÈRES

MM. Cacheux, c. s., P.C., 5 931 ; Lemaire, s. étiq., 3 572 ; Bataille, P.S., 2 498 ; Catelin, ARIL, 282 .... *Ball.*

CASSEL

M. Paccou, c.s. app. R.P.R., m. d'Arnecke...... *Réélu*

LE CATEAU

MM Grimaldi, c. s., sén., P.S., m. du Cateau, 4 033 ; Laboure, U.D.F., 2 783 ; Prevost, P.C., 2 596 ; Lesure, R.P.R., 1 039 .... *Ball.*

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

MM. Flecq, P.C., 9 516 ; Dubois, P.S., 5 136 ; Prudhomme, R.P.R., 4 284 ; Defever, U.D.F.-M.D.S.F., 1 492 ; Scaboiepszy, div., 953 .... *Ball.*

M. Bustin, c. s., dép., P.C., ne se représentait pas.

CYSOING

MM. Vandelanouitte, c.s., R.P.R., anc. dép., 4 589 ; Caillau, P.S., 2 552 ; Cazin, P.C., 2 278 ; Heurteaux, U.D.F.-C.D.S., 985 ; Duhameau, M.D., 560 .... *Ball.*

DOUAI OUEST

MM. Delattre, c. s., P.C., 11 986 ; Ballot, P.S., 6 942 ; Capron, R.P.R., 4 536 ; Mmes Lemaire, U.D.F., 1 987 ; Daussy, div., dr., 1 557 .... *Ball.*

DOUAI SUD

M. Derveaux, c. s., P.C., 11 053 ; Quiquempois, P.S., 5 146 ; Chœur, R.P.R., 3 448 ; Bardier, U.D.F., 2 131 ; Mouget, div. dr., 939 .... *Ball.*

DUNKERQUE EST

MM. Prouvoyeur, c. s., anc. dép., app. R.P.R., m., 16 775 ; Delattre, P.S., 14 731 ; Klecqen, P.C., 5 066 ; Delebecqune, M.D., 869 .... *Ball.*

GRAVELINES

M. Denvers, c. s., dép., prés. c. g., m., P.S. ...... *Réélu*

HAZEBROUCK NORD

M. Moriss, c. s., P.S., m., 3 893 ; Mme Gournay, R.P.R., 2 717 ; MM. Hennebel, U.D.F.-C.D.S., 2 131 ; Carbonnier, P.C., 1 196 .... *Ball.*

LANDRECIES

MM. Dassonville, P.S., 2 479 ; Lemire, P.C., 1 326 ; Millot, U.D.F., 1 028 ; Souflet, R.P.R., 955 ; Delobelle, s. étiq., 283 .... *Ball.*

LANNOY

MM. Desmulliez, c. s., anc. dép., P.S., m. de Lys-lès-Lannoy, 12 874 ; Thiessry, U.D.F.-P.R., 8 576 ; Mme Cuvelier, P.C., 7 158 ; MM Puppinck, R.P.R., 3 610 ; Glantzner, écol., 2 504 ; Vilquin, C.N.I.P., 1 559 ; Coisne, P.S.U., 1 623 .... *Ball.*

LILLE EST

MM. Derosier, c. s., dép., P. S., 4 535 ; Grevede, P.C., 3 485 ; Louizos, U.D.F.-P.R., 1 622 ; Ferreira, R.P.R., 1 327 .... *Ball.*

LILLE NORD-EST

MM. Merrheim, c. s., P.S., 5 017 ; Daubresse, U.D.F., 3 775 ; Douliez, P.C., 3 771 ; Delahaye, R.P.R., 2 340 ; Mme Loez, ARIL, 1 129 ; M. Dhaine, C.N.I.P., 923 .... *Ball.*

LILLE SUD-EST

MM. Lainel, P.S., 6 085 ; Debreu, P.C., 4 089 ; Coulom, R.P.R., 3 514 ; Delebeke, U.D.F. rad., 2 354 .. *Ball.*

M. Kints, c. s., m. de Ronchin, ne se représentait pas.

LILLE SUD-OUEST

MM. Thieffry, c. s., P.S., 3 620 ; Pierens, U.D.F., 2 478 ; Olivier, P.C., 2 308 ; Chauvière, R.P.R., 1 930 ; Mme Payelle, ARIL, 879 ; M. Belval, P.S.U., 538 .... *Ball.*

MAUBEUGE SUD

MM. Fontenel, P.C., 6 319; Battiste, P.S., 4 069 ; Planard, R.P.R., 2 157 ; Peletier, U.D.F.-C.D.S., 2 092 *Ball.*

M. Maton, c. s., dép., P.C., ne se représent. pas.

PONT-A-MARCQ

MM. Anselin, c. s., P.S., 7 236 ; Droupsy, U.D.F.-P.R., 3 068 ; Dubois, R.P.R., 2 938 ; Carlier, P.C., 2 730 .... *Ball.*

LE QUESNOY EST

MM. André, c. s., P.S., m. de Sollmetz, 2 779 ; Flament, P.C., 1 373 ; Heurteaux, U.D.F.-C.D.S., 899 ; Boniface, R.P.R., 792 *Ball.*

ROUBAIX EST

MM. Carton, P.S., 1 0597 ; Catrice, U.D.F.-C.D.S., 5 734 ; Marescaux, P.C., 4 427 ; Ghysel, R.P.R., 3 014 ; Faba, P.S.U., 1 291 ; Lagache, C.N.I.P., 1 001 .. *Ball.*

M. Prouvost, c. s., P.S., dép., m., ne se représentait pas.

SAINT-AMAND-LES-EAUX

M. Lefèvre, c. s., P.C. .. *Réélu*

SOLESMES

MM. Carlier, c. s., P.S., 5 075 ; Capliez, P.C., 3 997 ; Busse, s. étiq., 1 626 ; Plichon, U.F.B.S., 242 ...... *Ball.*

SOLRE-LE-CHATEAU

MM. Courtin, c. s., P.S., m. de Sars-Poteries, 1 977 ; Waxin, P.C., 1 758 ; Baudouin, U.D.F., 1 194 ...... *Ball.*

TOURCOING NORD

MM. Croez, P.C., 6 648 ; Bocktaels, c. s., R.P.R., 6 133 ; Vantomme, P.S., 5 218 ; Vuylsteker, U.D.F., 3 864 ; Caron, écol., 1 903 ; Wulltmetz, P.S.U., 904 ; Hoc, ARIL, 657 .... *Ball.*

TOURCOING NORD-EST

MM. Balduyck, P.S., 6 160 ; Delnatte, R.P.R., 4 779 ; Coru, P.C., 3 917 ; Vantichelen, U.D.F., 3 136 ; Callens, écol., 1 012 ; Mme Deschemacker, s. étiq., 508 ; M. Rosse, P.S.U., 498 *Ball.*

M. Blary, c. s., anc. dép., R.P.R., ne se représentait pas.

VALENCIENNES EST

MM. Poulain, c. s., P.C., 9 003 ; Maruère, R.P.R., 4 525 ; Cacheux, P.S., 3 997 ; Megueule, U.D.F.-C.D.S., 2 795 ; Taffin de Givenchy, ARIL, 1 089 ; Mme Gautier, P.S.U., 526 *Ball.*

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

WORMHOUT

MM. Ammeux, c. s., C.N.I.P., 3 640 ; Deldicque, m., P.S., 3 318 ; Moreau, P.C., 514 .... Ball.

On compte six élus — trois P.C., deux R.P.R. et un P.S. — dès le premier tour, alors qu'il y en avait eu douze lors des élections cantonales de 1973.

Le parti socialiste enregistre des progressions spectaculaires, notamment à Dunkerque-Est, où le maire de la ville est menacé par le candidat du P.S. qui accroît ses votes de plus de onze points ; à Bailleul-Nord-Est, où les socialistes augmentent leur score de seize points, et à Wormhout, où les voix socialistes sont majorées de quinze points. Ce qui a fait dire à M. Pierre Mauroy, maire de Lille et président du conseil régional, que « la progression généralisée du P.S. confirme sa place de premier parti de France » et que « ces élections sont un désaveu de la politique de M. Barre, censurée par les électeurs ». Cependant, on doit remarquer que le P.S. recule à Lannoy, à Lille-Nord-Est et à Hazebrouck, où ses candidats sont menacés.

De son côté, le P.C. se maintient avec, néanmoins, de légères pertes à Cambrai et dans le Valenciennois, des régions touchées par la crise de la métallurgie. « L'électorat, a estimé M. Jacques Legendre, secrétaire d'État et conseiller général de Cambrai-Nord, non soumis à réélection, a condamné la violence et les manifestations que le P.C. a organisées. » La gauche demeure toutefois très forte dans les cantons concernés par la sidérurgie.

Dans la majorité, on doit observer que le R.P.R. a perdu des voix : moins sept points à Tourcoing-Nord et moins onze points à Lille-Sud-Est, en particulier. Il semble que l'U.D.F. ait réussi à profiter de cette situation. Dans le canton de Gravelines, enfin, où le président, sortant, du conseil général, M. Albert Denvers (P.S.), a été réélu, le candidat antinucléaire opposé à la mise en service, probablement à la fin de cette année, d'une centrale nucléaire appartenant à l'E.D.F., a obtenu un score honorable.

CONS. GEN. (prés. : M. Albert Denvers, P.S., dép.) : 17 P.C., 27 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S.F., 3 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 9 R.P.R., 2 app. R.P.R., 1 C.N.I.P., 5 mod. maj.

OISE (19)

BEAUVAIS SUD-OUEST

MM. Bonan, c. s., adj. au m., P.S., 2 696 ; Chamberaud, R.P.R., 2 641 ; Mme Trecant, P.C., 1 690 Ball.

CHANTILLY

MM. Prader, c. s., m., mod. maj.-U.D.F., 5 289 ; Loubes, P.S., 2 952 ; Macudzinski, P.C., 2 612 .. Ball.

CHAUMONT-EN-VEXIN

MM. Blondeau, c. s., m., mod. maj., 2 485 ; Meriau, P.C., 1 320 ; Adam, P.S., 1 019 ; Senecaille, s. étiq., 855, Hourdouillie, s. étiq., 365 .... Ball.

CREIL-NOGENT-SUR-OISE

MM. Lenne, c. s., mod. maj., sout. R.P.R., 3 880 ; Dheilly, P.S., 2 617 ; Lecerf, P.C., 2 630 .... Ball.

CRÉPY-EN-VALOIS

MM. Dupuy, c. s., prés. c. g., m., mod. maj.-U.D.F., 4 634 ; Masure, P.C., 3 418 ; Rouvier, P.S., 2 249 ; Vasseur, s. étiq., 580 ; Letourneur, écol., 367 Ball.

CRÈVECŒUR-LE-GRAND

M. Natali, c. s., sén. R.P.R. .... Réélu

FORMERIE

M. Trancart, c. s., m. d'Omécourt, mod. maj., sout. R.P.R. .... Réélu

FROISSY

M. Vasselle, c. s., m. d'Oursel - Maison, mod. maj., sout. R.P.R. .... Réélu

GUISCARD

MM. Carrière, c. s., m. de Golancourt, mod. maj., sout. R.P.R., 1 089 ; Coqset, P.S., 733 ; Philippe, P.C., 428 ; Tournant, act. loc., 415 .... Ball.

LASSIGNY

M. Dubois, c. s., m., R.P.R. .... Réélu

MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS

MM. Callens, c. s., R.P.R., 1 428 ; Topin, m., s. étiq., 766 ; Delagrange, P.C., 545 ; Dubois, P.S., 511 .... Ball.

MOUY

MM. Sylla, c. s., adj. au m., P.C., 2 525 ; Lesage, R.P.R., 1 764 ; Mme de Cadeville, P.S., 1 253 .... Ball.

NOAILLES

MM. Maneel, dép. R.P.R., 2 523 ; Caron, P.C., 2 080 ; Mme Lignon, P.S., 1 094 ; M. Bourdon, U.D.F., 798 .... Ball.

M. Bonal, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

NOYON

MM. Brezillon, c. s., mod. maj., sout. R.P.R., 4 468 ; Collin, P.S., 2 356 ; Meunier, P.C., 2 170 .... Ball.

PONT-SAINTE-MAXENCE

MM. Palteau, c. s., adj. au m., P.S., 3 158 ; Bourdeau, R.P.R., 2 858 ; Licio Cavicchi, P.C., 2 228 ...... Ball.

RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

MM. Bouquerel, c. s., sén. R.P.R., 3 848 ; Florian, dép., m., P.S., 3 164 ; Carvalho, P.C., 2 629 .... Ball.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

MM. Braine, c. s., m., P.S., 2 730 ; Berton, P.S.D., 1 518 ; Defiers, P.C., 1 271 ; Jeulin, R.P.R., 880 ; Le Coz, div. g., 260 ...... Ball.

SENLIS

MM. Boquet, U.D.F., 3 212 ; Dehaine, dép., m., R.P.R., 3 189 ; Français, P.S., 2 071 ; Mmes Bambini-Jecot, P.C., 1 613 ; Semelle, M.D., 418 .... Ball.

M. Rougé, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SONGEONS

M. Laffolley, c. s., m. de Villembray, U.D.F. ...... Réélu

[La gauche paraît en mesure de conquérir les trois sièges supplémentaires qui lui donneraient la majorité au conseil général. A Ribécourt, M. Bouquerel, sénateur R.P.R., est dans une situation désespérée face au leader socialiste départemental, M. Florian, député, maire de la localité. A Creil-Nogent, le conseiller de la majorité, M. Lenne, est lui aussi en difficulté face au candidat du P.S. Enfin, le président du conseil général, M Michel Dupuy, se trouve également en ballottage défavorable. Les bastions de la majorité situés dans les zones rurales du nord du département résistent mieux à l'opposition, notamment dans le Beauvaisis où quatre conseillers sortants sont d'ores et déjà réélus.

L'U.D.F., qui avait essuyé un échec aux élections législatives à l'occasion desquelles M. René Lenoir, ancien secrétaire d'État, avait été devancé par le candidat du R.P.R. dans la circonscription de Beauvais-Sud, prend une éclatante revanche à Senlis. Son président départemental, M. Boquet, soutenu par le conseiller sortant, distance de 23 voix le député chiraquien, M. Dehaine, maire de la localité.]

CONS. GEN. (prés. : M. Michel Dupuy, mod. maj.) : 4 P.C., 12 P.S., 1 M.R.G., 3 P.S.D., 1 U.D.F., 5 R.P.R., 13 mod. maj.

ORNE (18)

ALENÇON EST

MM. Mauger, m. P.S., 4 600 ; Cren, c. s., U.D.F., 2 950 ; Triballeau, R.P.R., 1 815 ; Renard, P.C., 731 ; Manceau, M.R.G., 611 ; Marchais, P.S.U., 243 .... Ball.

ARGENTAN

MM. de Vimal du Bouchet, m., U.D.F., 3 208 ; Jouadé, P.C., 2 591 ; Pavis, c. s., P.S., 2 589 ; Pouret, R.P.R., 910 .... Ball.

BELLÊME

M. Geng, c. s., m., dép., U.D.F.-C.D.S. .... Réélu

BRIOUZE

M. de Maiglaive, c. s., R.P.R. .... Réélu

CARROUGES

M. d'Andigné, c. s., prés. cons. gén., sén., R.P.R.. Réélu

DOMFRONT

M. Rocton, c. s., mod. maj. .... Réélu

EXMES

MM. Boisard, c. s., mod. maj., 825 ; Lelandais, M.R.G., 638 ; Blanchet, P.C., 277 .... Ball.

FLERS

MM. Lambert, P.S., 3 045 ; Vander Gucht, c. s., mod. maj., 2 564 ; Sauvegrain, s. étiq., 2 007 ; Gallet, U.D.F., 1 907 ; Garnier, P.C., 1 609 ; Luneau, R.P.R., 1 286 .... Ball.

JUVIGNY-SOUS-ANDAINE

M. Brière, c. s., R.P.R. Réélu

LE THEIL

M. de Courson, c. s., mod. maj. .... Réélu

LONGNY-AU-PERCHE

MM. Bruguière, R.P.R., 1 076 ; Vivares, s. étiq., 840 ; Roger, P.C., 287 ; Lecoq, P.S., 227 .... Ball.

M. Mandonnet, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

LE MERLERAULT

MM. Granlin, s. étiq. 782 ; Lamy, maj. 592 ; Vermet, s. étiq., 379 ; de Gasté, C.N.I.P., 251 ; Moinon, PS, 193 ; Potier, s étiq., 188 ; Haubert, P.C., 148 .... Ball.

M. Ligneul, c. s., mod. maj. ne se représentait pas.

MORTRÉE

M. Fillière, c. s., mod. maj. .... Réélu

MOULINS-LA-MARCHE

MM. Chevallier, act. loc., 753 ; Fleury, c. s., R.P.R., 738 ; Vautrot, P.S., 264 ; Hardy, P.C., 139 .... Ball.

PASSAIS

M. Bancourt, c. s., mod. maj. .... Réélu

PERVENCHÈRES

M. Chardon, c. s., mod. maj. .... Réélu

TINCHEBRAY

M. Bassot, c. s., dép. U.D.F. .... Réélu

VIMOUTIERS

M. Dumelge, c. s., mod. maj. .... Réélu

Dix conseillers sortants, tous de la majorité, ont été réélus au premier tour avec des avances assez confortables. A Alençon c'est M. Mauger, maire P.S., qui est nettement en tête. Il améliore son score par rapport aux dernières élections municipales et devrait l'emporter aisément au second tour. Le conseiller sortant, M. Cren, U.D.F., a nettement devancé M. Triballeau, président départemental des jeunes du R.P.R. Il n'y a que deux voix d'écart à Argentan entre le candidat du P.C. et M Pavis, secrétaire départemental du P.S., conseiller sortant. Si la discipline du désistement joue, le conseil général de l'Orne pourrait compter pour la première fois un communiste parmi ses membres.

A Longny-au-Perche, c'est le président départemental du R.P.R., M. Bruguière, qui est en tête du ballottage.

Surprise à Moulins-la-Marche où le sortant, M. Fleury, R.P.R., dont la famille représente le canton depuis plus de cent ans, est en ballottage derrière le candidat d'Union pour le développement du canton. Les parlementaires sortants ont été réélus sans difficultés.

Dans le canton de Carrouges, le candidat socialiste, M. Jean Boiet, a protesté contre la distribution de tracts en faveur de M. d'Andigné, dans la nuit de samedi à dimanche, après la clôture officielle de la campagne. Il a annoncé son intention de demander l'annulation de cette élection.

CONS. GEN. (prés. : M. Hubert d'Andigné, R.P.R., sén.) : 1 P.S., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 8 R.P.R, 1 C.N.I.P., 19 mod. maj.

PAS-DE-CALAIS (28+1)

ARDRES

M. Stoclin, c. s., mod. maj. .... Réélu

ARRAS NORD

MM. Truffier, sout. maj., 5 721 ; Fatous, c. s., P.S., m. d'Arras, 5 657 ; Cailleretz, P.C., 2 611 ; Carton, ARIL, 805 .... Ball.

ARRAS SUD

MM. Darras, c. s., sén., P.S., 11 636 ; Ledieu, R.P.R., 6 434 ; Roger, P.C., 5 974 .. Ball.

AUDRUICQ

M. Doublet, c. s., R.P.R. Réélu

AVESNES-LE-COMTE

MM. Petit, c. s., U.D.F., 2 273 ; Delannoy, P.S., 1 438 ; Vandamme, s. étiq., 654 ; Perrin, P.C., 447 ; Canler, F.N., 47 .... Ball.

AVION

M. Letoquart, c. s., m. d'Avion, P.C., anc. sén. .. Réélu

BEAUMETZ-LES-LOGES

MM. Viart, P.S., 2 256 ; Weppe, R.P.R., 1 665 ; Framery, U.D.F., 1 357 ; Wesse, P.C., 505 ; Redeaux, F.D.R., 152 ; Dutrieux, F.N., 82 .. Ball.

M. Chambon, c. s., anc. dép., R.P.R., est décédé.

BÉTHUNE NORD

MM. Carlier, c. s., anc. dép., P.C., 5 076 ; Dorfin, M.R.G., 3 661 ; Dhaisne, U.D.F., 3 489 ; Mannessier, R.P.R., 1 016 ; Valin, F.D.R., 323 .... Ball.

BÉTHUNE SUD

M. Mellick, P.S., dép., m. de Béthune, 7 641 .... Elu

MM. Roussel, c. s., P.C., 5 028 ; Trolle, U.D.F., 1 241 ; Langlet, R.P.R., 682.

BOULOGNE-SUR-MER NORD

MM. Dupilet, P.S., 6 847 ; Radenne, P.C., 4 288 ; Dutertre, div. maj., 1 667 ; Mac Kenna, R.P.R., 1 616 ; Delpierre, U.D.F., 1 493 .. Ball.

M. Henneguelle, c. s., P.S., anc. dép., anc. min., ne se représentait pas.

BOULOGNE-SUR-MER SUD

MM. Lengagne, P.S., m., 5 523 ; Defrance, P.C., 3 248 ; Dumortier, c. s. (ex-P.S.), U.D.F.-P.S.D., anc. dép., m. de Saint-Martin, 2 670 ; Feldis, R.P.R., 1 945 ; Triplet, s. étiq., 1 187 ; Chassot, P.S.U., 311 .... Ball.

CALAIS CENTRE

MM. Penin, P.C., 4 525 ; Bourgain, U.D.F., 2 493 ; Simpiot, P.S., 2 242 ; Vernalde, R.P.R., 1 497 ; Regnier, F.N., 295 .... Ball.

M. Barthe, c. s., P.C., dép., m., avait choisi de se présenter dans le canton de Calais-Nord-Ouest.

CALAIS EST

Mme Guffroy, P.C. .... Elue

Mme Langlet, c. s., P.C., ne se représentait pas.

CALAIS NORD-OUEST

MM. Barthe, P.C., dép., m., 7 493 ; Muys, U.D.F., 4 973 ; Ledoux, P.S., 2 742. Ball.

M. Beaugrand, c. s., mod., anc. m., ne se représentait pas.

CAMBRIN

Mme Chavatte, c. s., dép., P.C. .... Réélue

CAMPAGNE-LÈS-HESDIN

MM. Tuaillon, R.P.R., 2 000 ; Chuine, P.S., 1 309 ; Lecomte, P.C., 1 206 ; Flament, c. s., soc. ind., 1 192 Ball.

CARVIN

MM. Dauchet, P.C., 10 297 ; Pacon, P.S., 6 734 ; Walbert, R.P.R., 2 202 ; Dudek, U.D.F., 1 926 ...... Ball.

M. Legrand, c. s., P.C., dép., m., ne se représentait pas.

DESVRES

MM. de Prémont, div. maj., 3 368 ; Sergent, P.S., 2 980 ; Van Puyenbrouck, P.C., 1 505 .... Ball.

M. Lebembre, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

ÉTAPLES

M. Bigot, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... Réélu

FAUQUEMBERGUES

M. Gallet, c. s., P.S. ... Réélu

HÉNIN-BEAUMONT

MM. Piette, c. s., m., P.S., 3 232 ; Galesne, P.C., 6 225 ; Collart, R.P.R., 1 750 ; Canoine, A.R.I.L., 493 .... Ball.

LENS NORD-EST

M. Bois, c. s., P.S. ..... Réélu

LILLERS

MM. Rosenberg, P.C., 3 964 ; Benoit, P.S., 3 368 ; Flajolet, R.P.R., 2 086 ; Vincent, c. s. (ex-P.S.), U.D.F., 1 368 ; Top, écol., 432 .... Ball.

■ LUMBRES

M. Quenon, P.S. .... Elu

M. Chochoy, c. s., P.S., anc. dép., anc. min., sén., anc. prés. c. g., a donné sa démission.

MONTREUIL-SUR-MER

MM. Elby, c. s., mod. maj., 6 159 ; Krajewski, P.S., 5 924 ; Broussier, P.C., 2 760 .... Ball.

LE PARCQ

M. Morgant, c. s., mod. maj. .... Réélu

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

M. Bonnel, c. s., anc. dép., div. g. sout. U.D.F. Réélu

VIMY

MM. Delehedde, dép., m. d'Arras, P.S., 3 218 ; Tirtaine, c. s., mod. maj., 2 668 ; Dupuis, P.C., 3 569 ; Lherbier, R.P.R., 1 062 .... Ball.

VITRY-EN-ARTOIS

MM. Martial Stienne, P.C., 5 822 ; Rikuoir, P.S., 4 175 ; Lefebvre, sout. maj., 3 443 .... Ball.

M. Louis Stienne, c. s., P.C., ne se représentait pas : il est le père de M. Martial Stienne.

Les douze élus du premier tour — on en comptait dix-neuf dès le premier scrutin de 1973 — se répartissent ainsi : quatre P.S., trois P.C., deux U.D.F., deux mod. maj. et un R.P.R.

D'une manière générale, on observe une poussée sensible du P.S. qui, si elle se maintient dimanche prochain, pourrait donner la majorité à ce parti au sein du conseil général du Pas-de-Calais. C'est ainsi que le député socialiste, maire d'Arras, M. André Delehedde, a toutes les chances de s'imposer à Vimy devant le sortant de la majorité et que, dans le canton de Béthune-Sud, le député socialiste, maire de Béthune, M. Jacques Mellick, enlève à la surprise générale, dès le premier tour, le siège du conseiller sortant, membre du P.C.F.

Il faut noter également que les deux conseillers anciennement membres du P.S. et, aujourd'hui, candidats de l'U.D.F., à Boulogne-sur-Mer-Sud et à Lillers, connaissent un échec qui laisse mal augurer de leurs chances au second tour. Il s'agit de MM. Dumortier et Vincent qui arrivent, respectivement, en troisième et quatrième position dans leurs cantons.

Dans le canton de Calais-N.-O., le candidat du P.C., M. Jean-Jacques Barthe, député, maire de Calais, qui avait choisi d'abandonner ses fonctions de conseiller général du canton de Calais-Centre, manque son élection de quelques dizaines de voix : avec 49,27 % des voix, il est en ballottage extrêmement favorable et s'apprête, dimanche prochain, à enlever un siège à la majorité.

Dans l'ensemble du département qui connaît un marasme économique dans les secteurs miniers et sur le littoral, la gauche est très largement majoritaire et elle domine le conseil général plus nettement que dans le Nord.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Darras, P.S., dép.) : 12 P.C., 23 P.S., 1 div. g., 1 soc. ind., 1 U.D.F.-P.S.D., 3 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 5 mod. maj [deux sièges vacants étaient détenus par 1 P.S. et 1 R.P.R.]

PUY-DE-DOME (25)

AMBERT

MM. Chanoine, m., U.D.F., 2 860 ; Chaduc, c. s., P.S., 2 201 ; Marcon, P.C., 621 ; Vergne, ext. g., 172.. Ball.

BILLOM

M. Guillon, c. s., m., P.S. .... Réélu

BOURG-LASTIC

MM. Morellon, c. s., dép., m. de Messeix, U.D.F.-P.R., 1 578 ; Passelaygue, P.S., 1 046 ; Brugiere, P.C., 640.. Ball.

CHAMPEIX

M. Amouroux, c. s., m. de Montaigut-le-Blanc, s. étiq. .... Réélu

CLERMONT-FERRAND NORD

MM. Babut, adj. au m. de Chamalières, U.D.F.-P.R., 8 293 ; Quilliot, c. s., sén., m., P.S., 6 918 ; Clavelier, P.C., 2 643 ; Pouysse, s. étiq., 1 273 .... Ball.

CLERMONT-FERRAND SUD-OUEST

MM. Couvand, m. de Beaumont, U.D.F., 5 240 ; Godard, adj. au m. de Clermont-Ferrand, P.S., 4 266 ; Jean-Jacques Perrier, P.C., 1 781 ; Montpeyroux, R.P.R., 878 .... Ball.

M. Raymond Perrier, c. s., adj. au m. de Clermont-Ferrand, P.S., ne se représentait pas.

COMBRONDE

MM. Mansat, c. s., m., P.S., 1 229 ; Bellet, U.D.F.-P.R., 982 ; Roumy, s. étiq., 370 ; Nicolau, P.C., 357 .. Ball.

CUNLHAT

MM. Fangette, U.D.F.-P.R., 999 ; Rigal, m. de Cunlhat, P.S., 928 ; Quinton, P.C., 336 .... Ball.

M. Laroye, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

ISSOIRE

MM. Lavédrine, c. s., dép., m., P.S., 3 611 ; Grolier, U.D.F.-P.R., 2 284 ; Chabaud, P.C., 1 337 ; Téron, R.P.R., 722 .... Ball.

LEZOUX

M. Coutarel, c. s., P.S... Réélu

MANZAT

M. Nayrat, m. des Ancizes, P.S. .... Elu

M. Cosson, c. s., m. de Saint-Georges-de-Mons, U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

MONTAIGUT

MM. Bouchardon, adj. au m. de Saint-Eloy-les-Mines, U.D.F., 2 372 ; Toucas, m., P.S., 2 214 ; Lescher, P.C., 1 514 ; Amadieu, s. étiq., 201 .... Ball.

M. Duval, c. s., m. de Saint-Eloy-les-Mines, U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

PIONSAT

MM. Paquet, c. s., m., act. loc., 1 161 ; Barette, P.S., 896 ; Sautarel, P.C., 383 .... Ball.

PONT-DU-CHATEAU

MM. Gardet, c. s., m. de Cournon, s. étiq., 2 978 ; Dolat, P.S., 2 354 ; Mme Ducheton, P.C., 2 048 ; MM. Cartaud, U.D.F.-P.R., 1 741 ; Pascallon, R.P.R., 986 .... Ball.

RANDAN

M. Chaux, c. s., m. de Mons, P.S. .... Réélu

RIOM EST

Mme Riberolles, U.D.F., 2 025 ; MM. Bonté, adj. au m. de Riom, P.S., 1 960 ; Gaidier, P.C., 1 328 ; Droussolie, R.P.R., 430.... Ball.

M. Laurençon, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

MM. Chassaigne, adj. au m., P.C., 321 ; Audry, c.s., U.D.F.-P.R., 285 ; Coutebel, M.R.G., 282 ; Bastide, s. étiq., 259 .... Ball.

SAINT-GERMAIN-L'HERM

M. Chometon, c.s. m. de Saint-Bonnet-le-Chastel, sout. U.D.F. .... Réélu

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

MM. Lécuyer, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 178 ; Bernard, m., P.S., 1 017 ; Barse, U.D.F., 934........ Ball.

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

M. Yves Barnerias, c. s., m. de Celles-sur-Durolle, P. S. .... Réélu

SAUXILLANGES

MM. Mazet, c.s., U.D.F.-P.R., 1 618 ; Brugère, P.S., 1 253 ; Rouvet, P.C., 430. Ball.

THIERS

MM. Adevah-Pœuf, P.S., 3 649 ; René Barnerias, c. s., dép., U.D.F.-P.R., 3 027 ; Mmes Chevalier, P.C., 1 019 ; Costes, ext. g., 254 .... Ball.

LA TOUR-D'AUVERGNE

MM. Gayt, m., P.S., 1 128 ; Teillot, U.D.F., 654 ; Guillaume, m. de Chastré, s. étiq., 368 ; Lalanne, R.P.R., 253 ; Mme Triniol, P.C., 170 .... Ball.

M. Andrieux, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

VEYRE-MONTON

MM. Deval, c. s., m. de Martres-de-Veyre, mod. maj., 2 620 ; Bador, P.S., 2 002 ; Gilbert, P.C., 1 710 Ball.

VIC-LE-COMTE

M. Planeix, c. s., m. de Parent, P.S. .... Réélu

Aucun des quatre parlementaires sortants n'est réélu. A l'exception de M. Jacques Lavédrine, député socialiste, maire d'Issoire, tous seront en difficulté. M. Jean Morellon, député U.D.F.-P.R., obtient, à Bourg-Lastic, moins de voix que les candidats du P.S. et du P.C. réunis ; M. Roger Quilliot, sénateur, maire socialiste de Clermont-Ferrand avec 36,7 % vient en deuxième position derrière M. René Babut, U.D.F.-P.R., qui totalise 43,36 % des suffrages. Sa position est pour le moins délicate : le total des voix de la gauche et celui des voix de la majorité sont sensiblement égaux. A Thiers, M. René Barnerias, député U.D.F., aura fort à faire face à M. Adevah-Pœuf, le maire socialiste.

Le parti socialiste gagne le canton de Manzat. La majorité présidentielle enlève deux sièges, gagnés par MM. Chometon, à Saint-Germain-l'Herm, et Amouroux, à Champeix. Elle est en difficulté à Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Gervais, Pionsat et Veyre-Monton. Le P.S. est menacé dans les cantons de Combronde et de Clermont sud-ouest. Dans celui de Pont-du-Château enfin, une élection triangulaire peut avoir lieu entre M. Joseph Gardet, conseiller général sortant, sans étiquette, maire de Cournon, qui est un ancien membre du parti socialiste, M. Dollat, candidat du P.S., et Mme Bucheton, P.C.

CONS. GEN. (prés. : M. Arsène Boulay, P.S., anc. dép.) : 2 P.C., 24 P.S., 2 U.D.F.-C.D.S., 10 U.D.F.-P.R., 12 mod. maj.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (24)

ARAMITS

MM. Althapé, c.s., R.P.R., 1 199 ; Lonne-Peyret, div. g., 1 069 ; Villalba, P.C., 93. Ball.

ARTHEZ-DE-BÉARN

MM. Costedoat, mod. maj., 2 511 ; Elissonde, P.S., 1 367 ; Maison, div. g., 832 ; Navarro, P.C., 528 .. Ball.

M. Plantier, c.s., sec. d'E., R.P.R., ne se représentait pas.

ARZACQ-ARRAZIGUET

M. Lamarque d'Arrouzat, c.s., U.D.F. .... Réélu

BAYONNE EST

M. Grenet, c.s., m., mod. maj. .... Réélu

BAYONNE NORD

MM. Abbadie, c.s., m. du Boucau, P.C., 4 457 ; Moulonguet, mod. maj., 3 151 ; Duprat, P.S., 1 511 ; Pagola, Pour la création d'un département du Pays basque, 455 ; Menaut, P.S.U., 320 .... Ball.

BAYONNE OUEST

M. Gaudeul, c.s., mod. maj., sout. U.D.F., 2 345 ; Mme Lafont, P.S., 1 881 ; MM. d'Elissagaray, mod. maj., 1 616 ; Viala, Pour la création d'un département du Pays basque, 1 186 ; Irigoyen, P.C., 963 ; Goyemetche, P. soc. basque, 268 .. Ball.

BIARRITZ OUEST

MM. Saury, mod. maj., sout. R.P.R., 1 719 ; Dalbarade, P.S., 1 603 ; Grenade, U.D.F., 1 470 ; Labourdette, P.C., 531 ; Duhour, P. soc. basque, 172 .... Ball.

M. Petit, c.s., ne se représentait pas.

HASPARREN

M. Coumet, c.s., mod. maj. .... Réélu

IHOLDY

MM. Lartigue, c.s., m. de Larceveau, anc. sén., mod. maj., 1 308 ; Curutchet, U.D.F., 740 ; Uhart, P.S., 672 ; Etcheçaharreta, P. soc. basque, 161 ; Labadot, P.C., 34 .... Ball.

JURANÇON

M. Labarrère, c.s., m. de Pau, dép., prés. cons. rég., P.S. .... Réélu

LABASTIDE-CLAIRENCE

MM. Eyherabide, c.s., U.D.F., 968 ; Castaing, R.P.R. 588 ; Ledoux, s. étiq., 508 ; Tassy, P.S., 438 ; Mme Narran, P. soc. basque, 87 ; Ospital, démocratie basque, 51 ; Daudignon, P.C., 44 .... Ball.

LAGOR

M. Prué, c.s., mod. maj. Réélu

LARUNS

MM. Eyt, mod. maj., 867 ; Fabre, c. s., ex-P.S., 852 ; Baylaucq, P.S., 622 ; Le Floch, P.C., 167 .... Ball.

LASSEUBE

M. Camy, c. s., maire de Lacommande, div. g. ..... Réélu

LEMBEYE

M. Pebernard, c.s., div. majorité .... Réélu

LESCAR

MM. Mariette, P.S., 3 844 ; Cadet, c.s., modéré maj., 3 794 ; Liquet, P.C., 1 471 ; Baudorre, sans étiq., 1 405 .... Ball.

MONEIN

MM. Joly, div. g., 2 100 ; Placé, mod. maj., 1 991 ; Lacu-Puyou, P.C., 434 .... Ball.

Mme Prigent, cons. sort., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

NAVARRENX

MM. Sarrat, U.D.F., 1 192 ; Barthe, P.S., 888 ; Mulas, modéré maj., 709 ; Bonnefou, mod. maj., 695 ; Ruello, P.C., 157 .... Ball.

M. Masseys, U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

NAY EST

M. Prat, c.s., P.S. ...... Réélu

OLORON-SAINTE-MARIE EST

MM. Loustalot-Forest, mod. maj., 1 834 ; Diest, P.S., 1 790 ; Lafouilhère, P.C., 1 288 ; Cailhabot, U.D.F., 1 047 .... Ball.

M. Fauchay, c.s., mod. maj., ne se représent. pas.

PAU CENTRE

M. Baradat, c.s., P.S. .. Réélu

PAU OUEST

MM. Lasseuguette, c. s., P.S., 2 401 ; Gougy, R.P.R., 1 962 ; Mulé, U.D.F., 648 ; Garret, P.C., 404 ; Hausard, écol., 280 ; Farribault, mod. maj., 207 ; Estebe, ext. d., 132 .... Ball.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

M. Inchauspé, c. s., anc. min., dép., R.P.R. .... Réélu

TARDETS-SORHOLUS

M. Erbin, P.S. .... Elu

M. Pribat, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

Les résultats du premier tour montrent une très grande stabilité dans les cantons du Pays basque, où la majorité maintient ses positions. Les candidats se réclamant du mouvement autonomiste basque obtiennent des résultats médiocres.

En Béarn, en revanche, ce premier tour a confirmé la percée relativement récente du parti socialiste dans cette région. On enregistre par exemple l'élection de M. Erbin (P.S.) dans le canton de Tardets. M. Labarrère, député socialiste, maire de Pau et nouveau président du conseil régional, a été réélu très facilement dans le canton de Jurançon. Son premier adjoint, M. Baradat, l'a imité dans le canton de Pau-Centre, ainsi que son ami M. Henri Prat à Nay-Est. Ce qui paraissait moins évident, c'est la très bonne tenu des socialistes dans des cantons comme Lescar et Arthez, où le secrétaire d'État aux anciens combattants, M. Maurice Plantier, ne se représentait pas, et dans lesquels ils ont des chances de ravir le siège à la majorité. Seule discordance dans cet ensemble socialiste : le canton de Laruns, où le conseiller sortant, M. Fabre, récemment exclu du parti, pourrait être battu par le candidat de la majorité, surtout si le candidat officiel du P.S. se maintient.

CONS. GEN. (prés. : M. Franz Dubosq, U.D.F.-P.R.) : 1 P.C., 14 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 3 U.D.F.-rad., 6 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 10 R.P.R., 8 div. maj.

LE PREMIER TOUR

HAUTES-PYRÉNÉES (16)

ARREAU
MM. Baratgin, M.R.G., 667 ; Campo, P.S., 666 ; Rumeau, P.C., 579 ; de Faria, R.P.R., 252 ...... *Ball.*
M. Perpère, c. s., P.S., ne se représentait pas.

AUCUN
MM. Abadie, M. R. G., 545 ; Heches, R.P.R., 535 ; Parrou, P.C., 277 ; Gourseau, div. g., 207 .... *Ball.*
M. Lebreton, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

AUREILHAN
MM. Paul, c. s., m. de Bordères-sur-Echez, P.C., 4 007 ; Larrieu, P.S., 1 967 ; Coudreau, U.D.F., 1 169 ; Abadie, R.P.R., 1 086...... *Ball.*

BORDÈRES-LOURON
M. Liroulet, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

MAUBOURGUET
M. Ducru, c. s., M.R.G. *Réélu*

MAULÉON-BAROUSSE
MM. Fortassin, M. R. G., 744 ; Marrot, P.S., 607 ; Giuleani, U. D. F., 356 ; Rouquette, P.C., 204 .... *Ball.*
M Baron, c s., m., P.S., ne se représentait pas.

OSSUN
MM. Peyou c. s., prés. c. g., sén., M.R.G., 2 375 ; Ribot, P.S., 954 ; Aubrun, U. D. F, 950 ; Capdevielle, P.C., 894 .... *Ball.*

POUYASTRUC
M. *Achille - Fould*, c. s., U.D.F.-rad. .... *Réélu*

SAINT-LAURENT-DE-NESTE
MM. Cambours, c. s., P.S., 1 023 ; Subias, U.D.F., 828 ; Tabouriech, P.C., 519; Plantat, M.R.G., 362 .... *Ball.*

SAINT-PÉ-DE-BIGORRE
M. Bellocq-Lataple, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

TARBES 1
MM. Erraçaret, P.C., 1 199; Journé, U.D.F., 1 135; Fort, P.S., 891 ; Chaintron, R. P. R., 435 ; Dubarry, M.R.G., 113 .... *Ball.*
M. Giacardy, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

TARBES 2
Mme Soulié, c. s., P.C., 1 514 ; MM. Danglade, U.D.F., 1 184 ; Herret, P.S., 697 ; Gauté, R.P.R., 421 ; Bertrand, M.R.G., 256 .... *Ball.*

TARBES 5
MM. Guerlin, c. s., anc. dép., P.S., 1 015 ; Carrère, U.D.F., 767 ; Mme Marquant, P.C., 715 ; M. Coumetou, R.P.R., 430 ...... *Ball.*

TRIE-SUR-BAISE
M. Castay, c. s., m., U.D.F. .... *Réélu*

VIC-EN-BIGORRE
MM. Miqueu, P.S., 1 806; Souptes, c. s., m. d'Andrest, P.C., 1 787 ; Massio, R.P.R., 1 042 .... *Ball.*

VIELLE-AURE
MM. Mounicq c. s., div. g., 777 ; Vidal, P.S., 658 ; Anglade, P.C., 123 .... *Ball.*

Le P.S. est devancé par le M.R.G. dans le canton de Mauléon-Barousse qu'il détenait, et il est donc menacé de perdre ce siège. La situation est plus délicate à Arreau, où le candidat du M.R.G. devance d'une voix celui du P.S., qui tentait d'assurer la succession au sein de ce parti et dans ce canton.

A Tarbes 1, M. Erraçaret, P.C. et premier adjoint du maire communiste de Tarbes, s'est bien placé pour ravir à la majorité, au second tour, avec l'appoint des voix P.S., le siège laissé vacant par M. Giacardy, U.D.F.-P.R., qui parrainait le candidat valoisien U.D.F., M. Journé.

CONS. GEN. (prés. : M. Hubert Peyou, M.R.G., sén.) : 6 P.C., 7 P.S., 8 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 1 R.P.R., 1 mod. maj.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (12)

ARGELÈS-SUR-MER
MM. Bordaneil, M.R.G., 2 319 ; Cousteau, P.C., 1 728 ; Bertrand, R. P. R., 1 342 ; Baurès, div. g., 668 *Ball.*
M. Pams, c. s., sénat., M.R.G., ne se représ. pas.

COTE VERMEILLE
MM. Marti, c.s., m. de Cerbère, P.S., 2 353 ; Vila, div. g., m. de Port-Vendres, 2 312 ; Rède, R.P.R., 1 185 ; Malé, P.C., 1 144 .... *Ball.*

MONT-LOUIS
M. Malé, c.s., m. de Bolquère, div. g. .... *Réélu*

PERPIGNAN 1 - LE VERNET
MM. Cataia, P.C., 2 676 ; Vigué, mod. maj., 2 404 ; Vuillemin, P.S., 1 622 ; Dolsa, U.J.P., 1 159 ; Rubio, D.C., 610 ; Papyle, P.S.U., 166 .... *Ball.*
M. Emile Roudayre, c.s., div. g., est décédé.

PERPIGNAN 2
M. Farran, c.s., modéré maj., prem. adj. au maire de Perpignan .... *Réélu*

PRADES
MM. Monells, P.C., 1 982 ; Cardona, P.S., 1 333 ; Lannelongue, sans étiq., 1 319 ; Brieussel, U. D. F., 1 317 ; Parent, M.R.G., 172 ...... *Ball.*
M. Pourné, c. s., dép., P.C., ne se représentait pas.

PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE
MM. Albert, c.s., P.C., 783 ; Rosé, act. loc., 668 ; Reynaud, P.S., 489; Lagreze, div. g., 286 .... *Ball.*

RIVESALTES
MM. Parés, c.s., m., mod. maj., 3 161 ; Fourquet, P.C., 2 178 ; Naudeillo, P.S., 1 316 *Ball.*

SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
MM. Marqués, c.s., div. gauche, 2 085 ; Cadène, anc. cons. gén., m., div. g., 828 ; Terris, P.C., 792 ; Destaville, P.S., 655 .... *Ball.*

SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET
M. Estève, c.s., P.S. .... *Réélu*

SOURNIA
M. Blanc, c.s., mod. majorité .... *Réélu*

THUIR
M. Grégory, prés. cons. gén., sén., m., div. g., 3 040 ; Mme Pastor, P.C., 1 897 ; MM. Olive, P.S., 1 557 ; Vidal, P.S.U., 237 .... *Ball.*

Quatre conseillers généraux sortants retrouvent facilement leurs sièges, MM. Malé (Montlouis), Blanc (Sournia), Farran (Perpignan I) et Estève (Saint-Paul-Fenouillet).

M. Léon-Jean Grégory, président du conseil général, sénateur, se trouve en ballottage défavorable à Thuir et subit, pour la première fois, un échec au premier tour. Les électeurs ont sans doute suivi la campagne de ses adversaires contre le « mandarinat ».

Ailleurs, les ballottages étaient attendus. Sur la Côte Vermeille, le maire de Cerbère, conseiller sortant, se trouve talonné par le maire de Port-Vendres, patronné par M Alduy, député de la circonscription et maire de Perpignan. Le deuxième tour se jouera à quelques voix seulement.

Autres points chauds : les cantons de Perpignan I, où le candidat communiste arrive en tête devant un autre poulain du maire de Perpignan ; et Prades, où le conseiller sortant, M. André Tourné, député, n'a pas été représenté par son parti. Le candidat communiste arrive en tête, mais il lui faudra bénéficier de bons reports de voix socialistes pour devancer ses adversaires s'ils s'unissent au second tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Léon-Jean Grégory, div. g., sén.) : 3 P.C., 3 P.S., 1 M.R.G., 5 div. g., 2 U.D.F.-P.R., 4 mod. maj. [1 siège vacant était détenu par 1 div. g.]

BAS-RHIN (22)

GEISPOLSHEIM
M. Geistel, c. s., R.P.R. *Réélu*

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
MM. Durr, c. s., dép., m., R.P.R., 6 555 ; Busser, P.S., *3 310* ; *Loth*, m. de Lingolsheim, U.D.F.-C.D.S., 2 000 ; Mlle Schortanner, écologiste, 1617 ; M. Trauth, P.C., 1 104.... *Ball.*

MARMOUTIER
MM. Felli, m., act. loc., 1 891 ; Katts, cent., sout. U.D.F., 1 334 ; Cremmel, m. d'Otterswiller, act. loc., 918 ; Hertschuh, m. de Thal-Marmoutier, R.P.R., 744 ; Kam, P. S., 197 ; Schmitt, P.C., 123 ...... *Ball.*
M. Schneider, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

MUNDOLSHEIM
MM. Rohfritsch, c. s., m. de Lampertheim, R. P. R., 3 698 ; Arnold, U. D. F. - C. D. S., 2 711 ; Schmitt, P.S., 2 247 ; Mme Sinclair, écol., 1 391 ; Baader, P.C., 750 .... *Ball.*

NIEDERBRONN-LES-BAINS
M. Pfalzgraff, c. s., R.P.R. .... *Réélu*

OBERNAI
MM. Eck, m., ind., sout. U.D.F. et R.P.R., 2 596 ; Hietenbrandt, s. étiq., 1 661; Dubs, cent., 1 530 ; Coffineau, P.S., 761 ; Armbruster, P.C., 232 .... *Ball.*
M. Gillmann, c. s., app. R.P.R., ne se représentait pas.

SAALES
M. Klausser, c. s., R.P.R. *Réélu*

SARRE-UNION
M. Wintzerith, cent., sout. U.D.F. .... *Elu*
M. Jung, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

SAVERNE
M. Zeller, c. s., dép., m., Initiative alsacienne, sout. U.D.F. .... *Réélu*

SCHILTIGHEIM
MM. Muller, m., P.S., 7 662 ; Giess, R.P.R., 2 468; Winterhalter, P.C., 2 145; Gruszkas, U.D.F. - P.R., 2 089 ; Schwebel, s. étiq., 1 895 ; Mlle Voegel, écol., 1 104 .... *Ball.*
M. Burckel, c. s., anc. dép., R.P.R., ne se représentait pas.

SCHIRMECK
MM. Janel, U.D.F., 2 137; Kintz, P.S., 1 514 ; Charton, m. de Russ, s. étiq., 1 238; Moser, R.P.R., 1 205; Paquet, P.C., 431 .... *Ball.*
M Helligenstein, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

SÉLESTAT
MM. Klein, dép., U.D.F., 5 181 ; Ehm, c. s., anc. dép., R.P.R., 2 872 ; Ducornet, P.S., 2 374 ; Hugel, P.C., 842 .... *Ball.*

STRASBOURG 2
MM. Jost, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 311 ; Gsell, P.S., 951 ; Rey, R.P.R., 864 ; Marnot - Houdayer, écol., 369 ; Grosse, P.C., 291 .... *Ball.*

STRASBOURG 6
MM Oehler, P.S., 2 945 ; Rickert, c. s., anc. dép., ind., ex - R.P.R., 2 224 ; Schiff, U.D.F.-C.D.S., 1 539; Becker, R.P.R., 877 ; Samuel, P.C., 740 ; Mlle Léonardon, P.F.N., 290 ...... *Ball.*

STRASBOURG 7
MM. Bord, c. s. de Strasbourg-8, prés. c. g., dép., anc. min., R.P.R., 2 695 ; Hoeffel, m. de Handschuheim, secr. d'E., U.D.F., 2 254 ; Maire, P.S., 1 234 ; Mmes Domec - Menrath, écol., 505; Mayer, P.C., 301; MM. De Briel, P.F.N., 129 ; Hoffmann, auton., 109.... *Ball.*
M. Grossmann, c.s., R.P.R., ne se représ. pas.

STRASBOURG 8
MM. Loeffler, sout. R.P.R., 1 779 ; Bussé, adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 1 587; Mme Arnaudet, P.S., 1 316; M. Merg, cent. g., 679 ; Mme Gebuhrer, P.C., 533 ; MM. Coulon, s. étiq., 396 ; Andrès, auton., 385 ; Mlle Ruest, ind., ex-P.R., 166 .... *Ball.*
M. Bord, c.s., prés. c. g., se représentait dans le canton de Strasbourg-7.

STRASBOURG 10
MM. Pfeiffer, c. s.-U.D.F.-C.D.S., 2 049 ; Grubek, P.S., 1 411 ; Leonhard, R.P.R., 1 298 ; Bailleux, P.C., 865 ; Mlle Massot, P.F.N., 211 .... *Ball.*

TRUCHTERSHEIM
M. Scherbeck, c. s., sout. U.D.F. et R.P.R. .... *Réélu..*

VILLÉ
MM. Caro, c. s., dép., U.D.F.-C.D.S., 1 951 ; André Guiot, P.S., 1 531 ; Jean-Louis Guiot, m. de Lalaye, R.P.R., 1 280 ; Kattler, auton., 91 ; Leleithner, P.C., 85 .... *Ball.*

WASSELONNE
M. Ostermann, c. s., m., R.P.R. .... *Réélu*

WISSEMBOURG
M. Zoog, c. s., m., R.P.R. *Réélu*

WŒRTH
M. Grussenmeyer, c. s., m., dép., R.P.R. .... *Réélu*

Sur les vingt-deux cantons à renouveler, neuf sont pourvus dès le premier tour. Dans six d'entre eux, les conseillers R.P.R. sont reconduits dans leurs fonctions ; s'y ajoutent un candidat bénéficiant du soutien U.D.F. et R.P.R., ainsi qu'un candidat de centre gauche (Initiative alsacienne) et un autre, soutenu par cette formation et l'U.D.F. D'une manière générale, la participation électorale a été beaucoup plus forte dans le département que lors de la dernière consultation de 1973, en particulier à Strasbourg et dans la banlieue, où elle augmente en moyenne de plus de dix points.

Le P.S. progresse en chiffres et en pourcentage dans tous les cantons, avec des pointes de quinze et douze points à Schiltigheim, Strasbourg-6 et Strasbourg-10. Il grignote légèrement les positions du parti communiste, qui, pour sa part, n'atteint nulle part les 10 %, sauf dans les cantons de Schiltigheim et et Strasbourg-10. Présent dans six cantons, les écologistes obtiennent des résultats honorables dans trois d'entre eux, à Mundolsheim avec près de 13 %, à Illkirch-Graffenstaden avec 11 %, et à Strasbourg-2 avec 10 %.

Le R.P.R. a, dans l'ensemble, maintenu ses positions. L'U.D.F. ne réussit pas la percée qu'elle attendait. Dans son canton de Villé, M. Jean-Marie Caro, député et président départemental de l'U.D.F., perd quinze points. D'autre part, le R.P.R. devrait l'emporter au second tour à Strasbourg-7 : le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, M. Hoeffel, au terme d'une campagne menée avec de puissants moyens, ne rassemble que 31,19 % des suffrages exprimés contre 37,29 % au président du conseil général sortant, M. André Bord.

La barre des 10 % des électeurs inscrits a éliminé de très nombreux candidats. A douze voix près, elle empêche le candidat socialiste de se représenter dans le canton de Strasbourg-7. A Strasbourg-8, elle élimine six candidats sur huit, dont le socialiste, et donne également lieu à un duel intermajoritaire. A Strasbourg-2, il manque treize voix au candidat R.P.R. pour se maintenir au deuxième tour.

CONS. GEN. (prés. : M. André Bord, R.P.R., dép., anc. min.) : 1 P.S., 2 Initiative alsacienne, 13 U.D.F.-C.D.S., 1 app. C.D.S., 23 R.P.R., 2 app. R.P.R., 1 ind. ex-R.P.R.

HAUT-RHIN (13+1)

ALTKIRCH
MM. Reitzer, adj. au m., gaull. d'opp., 3 283; Muller, c.s., m., R.P.R., 2 124; Damesi, m. de Tagedorf, U.D.F.-C.D.S., 1 896; Dubs, P.S., 1 001 ; Ryssel, écol., 604; Albrecht, P.C., 267 .. *Ball.*

ANDOLSHEIM
M. Steib, c.s., mod. maj., sout. U.D.F. .... *Réélu*

DANNEMARIE
MM. Mertzweiller, c. s., m., R.P.R., 1 657 ; With, m. d'Altenach, s. étiq., 1 583; Numbach, adj. au m. d'Eteimbes, U.D.F.-C.D.S., 642; Thevenot, P.S., 628 ; Meyer, écol., 278 ; Revollon, P.C., 157 ...... *Ball.*

ENSISHEIM
M. Spiess, c.s., adj. au m., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

GUEBWILLER
M. Haby, c.s., dép., m., R.P.R. .... *Réélu*

■ HABSHEIM
MM. Weber, cent., 4 932; Lucas, m. de Riedisheim, mod. maj. sout. R.P.R. et U.D.F., 4 742 ; Litschgy, P.S., 3 703; Johann, auton., 1 988; Bitterlin, écol., 1949; Schneider, P.C., 1 338 .... *Ball.*
M. Ulrich, c.s., U.D.F.-C.D.S., est décédé.

HUNINGUE
MM. Weber, c.s., U.D.F.-C.D.S., 4 525; Ueberschlag, R.P.R., 2 924 ; Striby, m. de Michelbach - le - Bas, mod. maj., 2 535 ; Delbarre, P.S., 1 927 ; Wurtz, écol., 1 319 ; Heitz, P.C., 763 ; Behra, auton., 555 .... *Ball.*

KAYSERSBERG
M. Thomann, c.s., m. d'Ingersheim, U.D.F.-C.D.S. *Réélu*

MASEVAUX
M. Uhlrich, c.s., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

MUNSTER
MM. Monhardt, c.s., m. de Soultzeren, s. étiq., sout. U.D.F., 2 699 ; Jaege, s. étiq., 1 405; Joseph, P.S., 1 132 ; Bock, R.P.R., 677 ; Journée, écol., 397; Buecher, P.C., 286; Fleck, auton., 147 *Ball.*

SAINT-AMARIN
MM. Egler, c.s., m. d'Oderen, U.D.F. - C.D.S., 2 504 ; Kirchhoffer, m. de Geishouse, R.P.R., 2 091 ; Schruoffeneger, P.S., 1 333; Mme Pfeiffer, écol., 303 ; M. Parmentier, P.C., 200. *Ball.*

SAINTE-MARIE-AUX-MINES
M. Naudo, c.s., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

SIERENTZ
MM. Moser, c.s., mod. maj., sout. R.P.R., 2 761 ; Lorain, m. de Landser, centr., 1 965 ; Lander, P.S., 724 ; Mlle Rolland, écol., 599 ; M. Kliangner, P.C., 307 .... *Ball.*

WINTZENHEIM
MM. Knittel, m. de Wettolsheim, mod. maj., sout. R.P.R. et P.R., 2 598; Buscheck, m. de Herrlisheim, U.D.F.-C.D.S., 2 542 ; Hebinger, P.S., 964; Better, auton., 631; Goetz, P.C., 543 *Ball.*
M. Sibler, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

L'U.D.F., dont quatre conseillers sortants sont réélus, profite de l'attachement des Haut-Rhinois au courant centriste. Le R.P.R. ne s'assure qu'un siège au premier tour, celui de Guebwiller que conserve sans difficulté le conseil général sortant, député et maire du chef-lieu.

Huit sièges restent donc à pourvoir, dont celui de Habsheim, laissé vacant par la mort d'Henri Ulrich (U.D.F.-C.D.S.). C'est dans ce canton que la lutte sera la plus âpre, le candidat centriste d'Initiatives alsaciennes, après une campagne vigoureuse, devançant de 190 voix le candidat indépendant soutenu par les formations de la majorité et de 1 229 voix le candidat socialiste. Dans les cantons d'Altkirch et de Dannemarie, le second tour devrait être favorable aux conseillers sortants, en ballottage favorable.

A Wintzenheim, où le conseiller sortant ne se représentait pas, la compétition sera serrée entre son « dauphin », M. Knittel (R.P.R.) et M Buscheck, U.D.F.-C.D.S., qui ne compte que 56 voix d'avance.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Goetschy, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 2 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S.F., 10 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 11 mod. maj.

RHONE (21)

ANSE
MM. Lamy, m., mod. maj., 1 346 ; Berger, m. de Liergues, mod. maj., 1 301 ; Lachenal, P.S., 1 200 ; Laval, R.P.R., 805 ; Etienne, m. de Lachassagne, U.D.F.-P.R., 690 ; Lebail, P.C., 560 ; Delaunay, mod. maj., 347 ; Mme Monnier, D.C., 90 .... *Ball.*
M. Kandelaft, c. s., m. de Chazay - d'Azergues, mod. maj., ne se représentait pas.

L'ARBRESLE
MM Rollet, U.D.F., 3 556 ; Chevallier, P.S., 1 625 ; Rondelet, R.P.R., 1 345 ; Lagrange, P.C., 1 133 ; Ragot, M.R.G., 535 ; Lafontaine, mod. maj., 408 ; Detoc, mod. maj., 238 .... *Ball.*
M. *Levrat*, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

BEAUJEU
M. Bonin, c. s., m. de Fleurie, mod. maj. sout. U.D.F. .... *Réélu*

LE BOIS-D'OINGT
M. Rouet, c.s., m. d'Oingt, sout. U.D.F. .... *Réélu*

BRON
MM. Caplevic, c. s., m. de Vaulx-en-Velin, P.C., 7 255 ; Beauverie, adj. au m., P.S., 5 576 ; Basset, U.D.F.-P.R., 4 026 ; Moulin, M.R.G., 801 .... *Ball.*

GIVORS
M. Vallin, c. s., sén., m., P.C. .... *Réélu*

LAMURE-SUR-AZERGUES
M. Chavant, m. de Chambost-Allières, mod. maj., sout. U.D.F. .... *Elu*
M. Salque, c. s., C.D.S., ne se représentait pas.

LYON 2
MM. Fenech, dép., adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 1013 ; Gelpi, R.P.R., 607 ; Mmes Imbert, P.S., 331 ; Vincent, P.C., 151 ; MM. Larcelet, mod. maj., 89 ; Chabert, div. dr., 52 ; Berthémy, div. dr., 19 .... *Ball.*
M. Tapernoux, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

LYON 4
MM. Bonnet, R.P.R., 3 097 ; Faussurier, c. s., adj. au m., sout. U.D.F., 2 541 ; Mme Sauvez, P.S., 1 747 ; MM. Valentin, P.C., 1 474 ; Chabert, P.S.U., 393 ; Pesson, s. étiq., 381 ; Léry, M.R.G., 171 .... *Ball.*

LYON 6
Mlle Magnin, c.s., U.D.F.-P.R., 3 901 ; MM. Vallernaud, P.S., 3 425 ; Pelissard, sout. R.P.R., 2 780 ; Rometino, P.C., 1 599 .... *Ball.*

LYON 7
MM. Chaine, c.s., U.D.F.-C. D. S., 3 029 ; Perrin, R.P.R., 2 298 ; Mme Sabbagh, P.S., 1 122 ; MM. Rooz, P.C., 390 ; Carette, écol., 295 ; Alessandrini, eurodroite, 260 .... *Ball.*

LYON 8
MM. Bruyas, c. s., C.N.I.P., sout. R.P.R., 1956; Marche, mod. maj., 1 657; Chazy, P.S., 1 242 ; Wertheimer, adj. au m., s. étiq., 1 087 ; Mms Dessert, P.C., 692 ; MM Richard, U.D.F.-RAD., 567 ; Manzano, P.F.N., 188................ *Ball.*

LYON 9
Mmes André, adj., au m., U.D.F.-P.R., 3 888 ;Ioussot, P.S., 1 145 ; MM Gelin, P.C., 922 ; Brun, eurodroite, 440 ; Mme Gonon, s. étiq., 361 ; M. Paravel, mod. maj., 173 ; Mme Saint-Antonin, P.S.U., 197 ...... *Ball.*
M. Giscion, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

LYON 12
M. Chevallier, P.C., 4 327 ; Bertrand, cons. s., mod. maj., 2 465 ; Millon, P. S., 2 151 ; Vasquez, U.D.F.-Mod., 2 008 ; Therrier, P.S.U., 476 ; Mme Perez-Martin, M.R.G., 118.. *Ball.*

RILLIEUX-LA-PAPE
MM. André, m., sout. U.D.F., 3 997 ; Brosset, c. s., P.S., 3 049 ; Mmes Jacquet, P.C., 1 304 ; Duby, P.S.U., 422 ; M. Jullien, M.R.G., 263 .... *Ball.*

SAINT-GENIS-LAVAL
MM. Mick, P.C., 4 469 ; Fillot, c. s., m., R.P.R., 4 297 ; Pontvianne, P.S., 2 912 ; Defillion, U.D.F.-P.R., 2 672 ; Pantazian, P.S.U., 802 .... *Ball.*

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
M. Trégouët, c. s., maire, sout. U.D.F. et R.P.R. .... *Réélu*

THIZY
MM. Mercier, c. s., U.D.F.-rad., 4 656 ; Papot, P.C., 2 436 ; Brondel, P.S., 1 030 .... *Ball.*

VAUGNERAY
M. Villard, c. s., U.D.F.-C.D.S., 7 889 ; Mme Saillard, P.S., 3 909 ; MM. Barriol, R.P.R., 3 267 ; Malod, P.C., 1941 .... *Ball.*

VILLEURBANNE NORD
MM. Rivalta, adj. au m., P. S., 4 465 ; Scandolara, P.C., 3 143 ; Fréchet, mod. maj., 2 059 ; Jaboulay, U.D.F. - M.D.S.F., 1 463 ; Mme Mancuso, adj. au m., M.R.G., 625; M. Berthinier, P.S.U., 349 .... *Ball.*
M. Desgrand, c. s., P.C., est décédé.

VILLEURBANNE SUD
MM. Queyranne, adj. au m., P.S., 6 536 ; Richelmy, CNIP, 3 579 ; Mme Legay, P.C., 3 136 ; MM. Bardy, U.D.F. - M.D.S.F., 1 563 ; Maury, act. loc., 776 ; Bonnet, P.S.U. 527 .... *Ball.*
M. Gagnaire, c. s., anc. dép., anc. m., mod., ne se représentait pas.

Dans le Rhône, où vingt et un cantons étaient renouvelables, la gauche ne perd ni ne risque de perdre, aucune de ses positions. M. Camille Vallin (sénateur, P.C.), maire de Givors, est réélu dès le premier tour (moins confortablement qu'en 1973) et le conseiller sortant de Bron, M Capiévic, membre du comité central du P.C., retrouvera, dimanche prochain, son fauteuil que convoitait surtout l'un de ses adjoints socialistes. A Rillieux-le-Pape, dont le maire, M. André (mod. maj.), arrive en tête du ballottage, le conseiller sortant, M. Brosset (P.S.), devrait cependant être réélu au deuxième tour. A Villeurbanne-Nord, le siège passera du P.C. au P.S. M. Rivalta, adjoint à l'urbanisme dans la municipalité de M. Charles Hernu, devance en effet, de plus de 1 300 voix son rival communiste. Il recueillera sans doute des voix de la majorité, l'U.D.F. ayant annoncé, dimanche soir, qu'elle invite ses électeurs à « voter » pour le candidat non marxiste ». L'autre « lieutenant » de M. Hernu, M. Queyranne, adjoint aux finances, arrivé largement en tête du ballottage à Villeurbanne-Sud, devrait enlever sans difficulté, au second tour, le siège abandonné par M. Etienne Gagnaire, ancien député et ancien maire de Villeurbanne. La gauche peut espérer encore s'attribuer le canton de Saint-Genis-Laval et le deuxième canton de Lyon, pour peu que les deux candidats communistes MM. Mick et Chevallier, qui ont fait progresser sensiblement les voix de leur parti dans leur canton, bénéficient d'un report correct des suffrages socialistes. Du côté de la majorité, U.D.F. et R.P.R. résistent très bien dans six des sept cantons lyonnais, où le P.S. est généralement en perte de vitesse au point de ne pas passer la barre des 10 % des inscrits dans six d'entre eux. Le R.P.R. a réussi, dans le quatrième canton (Croix Rousse), à mettre sur la touche un adjoint au maire de Lyon, M. Faussurier, soutenu par l'U.D.F. l'un des trois candidats (avec Mme Magnin dans le sixième canton et M. Fenech dans le deuxième) auxquels M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), maire de Lyon, avait apporté officiellement son soutien.

CONS. GEN. (prés. : M. Benoît Carteron, mod. maj.) : 3 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 5 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 2 R.P.R., 3 C.N.I.P., 15 mod. maj. [un siège vacant était détenu par 1 P.C.].

HAUTE-SAONE (15)

AMANCE
M. Bussière, c. s., anc. m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

AUTREY-LÈS-GRAY
MM. Blanchot, P.S., 812 ; Chabot, U.D.F., 685 ; Carteret, R.P.R., 509 ; Ruchet, P.C., 301 .... *Ball.*
M. Vernillet, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

CHAMPAGNEY
MM. Coppey, c. s., m., M.R.G., 2 328 ; Guérin, P.C., 1 584 ; Ogor, P.S., 1 195 .... *Ball.*

CHAMPLITTE
M. Henriot, c. s., m., P.S. .... *Réélu*

COMBEAUFONTAINE
M. Spitz, c. s., m., R.P.R. *Réélu*

DAMPIERRE-SUR-SALON
M. Louvot, c. s., sén., U.D.F. .... *Réélu*

FAUCOGNEY-ET-LA-MER
M Beucler, c. s., dép., anc. secr. d'E., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

FRESNE-SAINT-MAMÈS
M. Magnin, c. s., m. de Vellexon, U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

HÉRICOURT
MM. Girard, c. s., m., div. g., 2 387 ; Michel, P.S., 2 083 ; Vuillemot, P.C., 1 516 ; Mlynarzyk, R.P.R., 936 .... *Ball.*

JUSSEY
MM. Jacquot, c. s., m. de Corre, U.D.F. - C.N.I.P., 1 401 ; Chossonnery, P.S., 1 001 ; Marguier, R.P.R., 913 ; Monin, P.C., 703 .... *Ball.*

LURE
MM. Cordonnier, U.D.F., 2 811 ; Hertz, c. s., m., M.R.G., 2 408 ; Mme Petitcolin, P.S. 1 420 ; M. Federspiel, P.C., 1 243 .... *Ball.*

LUXEUIL-LES-BAINS
M. Sarre, adj. au m., M.R.G., 2 818 ; Mme Hatstadt, U.D.F., 1 917 ; M. Decrock, m. de Breuches, P.S., 1 727 ; Mme Adam, P.C., 677 ; M. Colley, div. dr., 330 .... *Ball.*
M. Maroselli, c. s., m., anc. dép., M.R.G., ne se représentait pas.

MONTBOZON
MM. Reguillot, m. de Dampierre - sur - Linotte, U.D.F., 1125 ; Vagnet, m. de Fontenois, P.S., 928 ; Chevaillier, mod. maj., 404 ; Vienot, P.C., 286 .... *Ball.*
M. Lhomme, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

NOROY-LE-BOURG
MM. Petitjean, U.D.F., 773 ; Mussot, c. s., div. g., 596 ; Perrin, P.S., 365 ; Bernabé, P.C., 96 .... *Ball.*

VESOUL OUEST
MM. Charpentier, P.S., 1 756 ; Chantelat, c. s., m., dép., U.D.F.-P.R., 1 602 ; Colle, R.P.R., 687 ; Houel, P.C., 674 ; Rameau, gaulliste ind., 278 .... *Ball.*

A l'issue du premier tour, la gauche garde quelques chances d'enlever la présidence de l'assemblée départementale, où elle détenait, jusqu'à présent, 14 sièges sur 29.

La majorité présidentielle est en ballottage favorable à Jussey, mais aussi à Montbozon. La gauche devrait conserver facilement les sièges d'Héricourt (pour le P.S.) et, pour le M.R.G., de Lure, Champagney et de Luxeuil-les-Bains. A Héricourt, le second tour opposera deux socialistes, le candidat du P.S., M. Jean-Pierre Michel (courant CERES), et le sortant, arrivé en tête, M. André Girard, maire d'Héricourt, qui se présentait comme indépendant de gauche, n'ayant pas obtenu l'investiture de ce parti. M. Michel, qui fut candidat aux législatives de 1978, ne peut prétendre l'emporter qu'avec le report massif des voix communistes. Celles-ci ont peu de chances, il est vrai, de se porter sur M. Girard qui avait refusé de conduire une liste incluant des communistes aux municipales de 1977.

Restent deux cantons indécis où le score de gauche dépasse 48 % : Autrey-les-Gray, dont le conseiller sortant, M. Vernillet, U.D.F.-P.R., ne se représentait pas, et Vesoul-Ouest où M. Chantelat (U.D.F.-P.R.), député et maire, voit le pourcentage de ses voix baisser de plus de seize points par rapport à 1973.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel Miroudot, U.D.F.-P.R., sén.) : 6 P.S., 7 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 1 R.P.R., 5 mod. maj.

SAONE-ET-LOIRE (28)

AUTUN NORD
MM. Billardon, c. s., dép., P.S., 2 431 ; Jondeau, mod. maj., 1 748 ; Jéault, s. étiq., 829 ; Bossu, P.C., 546 ..... *Ball.*

BEAUREPAIRE-EN-BRESSE
M. Petit, c. s., P.S. ...... *Réélu*

CHALON-SUR-SAONE PÉRIPHÉRIE
MM. Mathus, adj. au m., P.S., 3 505 ; Bossu, P.C., 2 735 ; Lalu, R.P.R., 2 704. *Ball.*
M. Joxe, c. s., dép., adj. au m., P.S., ne se représentait pas.

CHALON-SUR-SAONE SUD
MM. Jarrot, c. s., dép., anc. min., m. de Montceau, R.P.R., 3 246 ; Leborne, P.S., 2 574 ; Rebillard, P.C., 2 050 .... *Ball.*

LA CLAYETTE
M. de Rambuteau, c. s., U.D.F. .... *Réélu*

LE PREMIER TO

DES ÉLECTIONS CANTONALES

CLUNY
MM. Galantucci, P.C., 1 397 ; Pleindoux, c. s., M.R.G., 1 261 ; Breuil, mod. maj., 1 042 ; Livrozet, P.S., 669 .... *Ball.*

CUISEAUX
M. Beaumont, c. s., U.D.F. .... *Réélu*

CUISERY
MM. Uny, c. s., P.S., 1 317 ; Dubief, U.D.F., 719 ; Seurre, P.C., 369 ; Fremiot, s. étiq., 355 ; Dassonville, R.P.R., 92 .... *Ball.*

DIGOIN
MM. Cantat, P.C., 1 574 ; Mme Grapin, U.D.F., 1 154 ; MM. Laugère, s. étiq., 943 ; Perrut, P.S., 553 ; Bailly, s. étiq., 492 .... *Ball.*
M. Marchandiau, c. s., div. g., ne se représentait pas.

ÉPINAC
M. Monnot, c. s., U.D.F. *Réélu*

GIVRY
MM. Voarick, c. s., U.D.F., 2 152 ; Baud, P.S., 1 224 ; Lumpp, mod. maj., 578 ; Belin, P.C., 549 .... *Ball.*

LA GUICHE
M. Aubague, c. s., U.D.F. *Réélu*

ISSY-L'ÉVÊQUE
M. Pourny, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

LUCENAY-L'ÉVÊQUE
Mme Ermenou, rad., 677 ; MM. Basdevant, div. g., 566 ; Calani, mod. maj., 349 ; Mme Benoît, P.C., 334 ; MM. Caroline, U.D.F., 305 ; Canal, mod. maj., 179. *Ball.*
M. Ermenou, c. s., U.D.F.-rad., est décédé.

LUGNY
MM. Boudier, c. s., U.D.F. 1 548 ; Touzot, P.C., 863 ; Pelletier, M.R.G., 745 .... *Ball.*

MACON CENTRE
MM. Voisin, mod. maj., 2 333 ; Champey, P.S., 1 581 ; Krivopisko, P.C., 679 ; Pernin, s. étiq., 450 ; Desbrosses, s. étiq., 387 .. *Ball.*
M. Mariotte, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

MACON SUD
MM. Worms, adj. au m., P.S., 1 479 ; Roux, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 365 ; Lallemant, P.C., 922 ; Buchianeri, m. de Solutré, M.R.G., 549 ; Patard, R.P.R., 536 ; Dufour, div. g., 1 .... *Ball.*

MARCIGNY
M. Duraffour, c. s., dép., M.R.G. .... *Réélu*

MATOUR
M. Malaud, c. s., dép., prés. c. g., anc. min., C.N.I.P. .... *Réélu*

MESVRES
MM. Chanliau, c. s., M.R.G., 1 102 ; Charles, s. étiq., 757 ; Goutorbe, P.C., 371 .... *Ball.*

MONTCEAU-LES-MINES NORD
MM. Triboulin, c. s., adj. au m., supp., U.D.F., 3 647 ; Lotte, P.S., 2 517 ; Gaumet, P.C., 2 370 .... *Ball.*

MONT-SAINT-VINCENT
MM. du Mazel, c. s., U.D.F., 512 ; Girardon, M.R.G., 318 ; Gueugnon, s. étiq., 300 ; Prost, P.C., 204 ; Marmorat, s. étiq., 80 .... *Ball.*

PARAY-LE-MONIAL
M. Drapier, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS
MM. Daniel Berthoux, s. étiq., 1 206 ; Chevalier, U.D.F.-rad., 1 178 ; Guillaume, P.S., 779 ; Soulage, P.C., 309 .... *Ball.*
M. Maurice Berthoux, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
MM. Vialet, s. étiq., 904 ; Lagrange, U.D.F., 675 ; Dijoux, M.R.G., 663 ; Père, P.C., 327 ; Virey, U.J.P., 80. *Ball.*
M. Sanvigné, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY
M. Bouhière, cons. sort., M.R.G. .... *Réélu*

SEMUR-EN-BRIONNAIS
M. Raquin, c. s., U.D.F., *Réélu*

SENNECEY-LE-GRAND
MM. Braillon, c. s., anc. dép., U.D.F., 1 633 ; Cantel, P.S., 1 250 ; Courageux, P.C., 537 .... *Ball.*

M. Malaud, député non inscrit (C.N.I.P.), ancien ministre, est réélu dans son canton de Matour, mais il risque de devoir céder à la gauche la présidence du conseil général. Le P.S. est en effet bien placé pour enlever à M. Jarrot, député R.P.R., ancien ministre, le siège de Chalon-sud et à son suppléant M. Triboulin, le siège de Montceau-nord, où le candidat socialiste devance de 147 voix le représentant du P.C. La situation est plus confuse à Mâcon-sud où M. Worms (P.S.), adjoint au maire, est en tête du ballottage mais n'est pas assuré de pouvoir bénéficier du report intégral des voix recueillies par le candidat M.R.G. A Sennecey-le-Grand, M. Braillon, ancien député, candidat unique de la majorité, est menacé par le candidat socialiste.

CONS. GEN. (prés. : M. Philippe Malaud, C.N.I.P., dép., anc. min.) : 2 P.C., 16 P.S., 9 M.R.G., 3 U.D.F.-C.D.S., 12 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 1 C.N.I.P., 11 mod. maj.

SARTHE (19)

BEAUMONT-SUR-SARTHE
MM. Trocherie, c.s., m., U.D.F.-P.R., 2 269 ; Lomer, P.S., 2 021 ; Fresneau, P.C., 309 .... *Ball.*

LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR
M. de Maigret, député, U.D.F.-P.R. .... *Elu*
M. de Gramont-Lesparre, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

CONLIE
MM. Hellier, R.P.R., 2 127 ; Rebour, c.s., m., div. g., 1 599 ; Cabaret, P.C., 429 ; Chauvin, P.S., 297........ *Ball.*

LE GRAND-LUCÉ
M. Chaumont, sén., R.P.R. *Elu*
M. Pineau, c.s., anc. min., anc. dép., P.S., ne se représentait pas.

LE LUDE
M. de Nicolay, c.s., U.D.F. *Réélu*

MALICORNE-SUR-SARTHE
MM. Moreau, m., U.D.F.-P.R., 1 797 ; Lebrun, c.s., m. de Royen, div. g., 1 407 ; Mmes Goisnard, P.C., 712 ; Marzorati, P.S., 504....... *Ball.*

MAMERS
MM. Loiseau, c.s., m. de saint-Cosne-en-Vérais, div. g., 2 264 ; Chauveau, adj. au m., supp., R.P.R., 1 899 ; Cosnard, P.C., 699 ; Fouque, P.S., 498 ; Lessieux, M.R.G., 445 ; Esnault, s. étiq., 122. *Ball.*

LE MANS CENTRE
M. Dorse, c.s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

LE MANS EST
MM. Manceau, c.s., adj. au m., anc. dép., P.C., 6 705 ; Leblanc, R.P.R., 5 162 ; Rouzière, adj. au m., P.S., 3 677 ; Beaulaton, div. g., 400 ; Davoy, extr. dr., 252........ *Ball.*

LE MANS NORD
MM. Bollengier-Stragier, c.s., m. de Coulaines, U.D.F.-P.R., 7 229 ; Leroy, P.S., 3 868 ; Lelièvre, adj. au m., P.C., 2 930 ; Fourmigault, s. étiq., 950 ; Moncelet, div. g., 264........ *Ball.*

LE MANS NORD-OUEST
MM. Pailler, dép., R.P.R., 4 675 ; Jusforgues, adj. au m., P.S., 2 882 ; Mme Haudebourg, adj. au m., P.C., 2 479 ; MM. Mahé, div. g., 360 ; Paquin, M.R.G., 252. *Ball.*
M. Maury, c.s., anc. m., anc. prés. c.g., anc. sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

LE MANS SUD
M. Jarry, c.s., m., P.C... *Réélu*

LE MANS SUD-OUEST
MM. Luby, m. d'Allones, P.C., 3 830 ; Montavon, R.P.R., 2 181 ; Defrain, P.S., 1 058 ; Delacre, div. g., 158. *Ball.*
M. Combe, c.s., adj. au m., P.C., ne se représentait pas.

MAROLLES-LES-BRAULTS
M. Gascher, c.s., R.P.R., dép. .... *Réélu*

MONTFORT-LE-ROTROU
MM. Laude, m. de Champagné, supp., P.C., 2 916 ; Beaufils, cons. s., maire de Connerré, div. g., 2 603 ; de Wildenberg, m. de Saint-Corneille, mod. maj., 1 204 ; Vernhettes, m. de Saint-Mars-la-Brière, 1 098..... *Ball.*

SABLÉ-SUR-SARTHE
M. Le Theule, c.s., min., m., R.P.R. .... *Réélu*

SAINT-CALAIS
MM. Poignant, c.s., prés. c.g., m., anc. dép., anc. sén., div. g., 1 293 ; Phaure, adj. au m. de Bessé-sur-Bray, mod. maj., 936 ; Bernard, supp., R.P.R., 892 ; Vivier, adj. au m., R.P.R., 829 ; Bari, P.S., 727 ; Lebeau, P.C., 719 ; Meunier, s. étiq., 478........ *Ball.*

SAINT-PATERNE
MM. Busson, m. d'Arçonnay, s. étiq., 1 526 ; Tirouflet, mod. maj., 1 410 ; Margot, P.S., 689 ; Després, P.C., 567........ *Ball.*
M. Garnier, c.s., m. de Moulins-le-Carbonnel, div. g., ne se représentait pas.

TUFFÉ
MM. du Luart, sén., m., U.D.F., 1 600 ; Gremillon, P.S., 1 126 ; Tournet, P.C., 482 .... *Ball.*
M. Moisy, c.s., div. g., ne se représentait pas.

La participation sur l'ensemble de la ville du Mans a été de 66,18 %, contre 49,40 % en 1973. Dans les cantons ruraux, la participation a été également très importante, notamment à Conlie (82 %). Cela rend beaucoup plus incertain le déroulement du second tour, le plein des voix ayant, semble-t-il, été fait de part et d'autre.

Quatre parlementaires de la majorité ont été élus ou réélus : MM. Le Theule (R.P.R.), ministre des transports, Gascher, député (R.P.R.), de Maigret, député (P.R.), et Chaumont, sénateur (R.P.R.), avec cette satisfaction, pour la majorité, d'avoir vu M. Chaumont succéder à M. Pineau, ancien ministre (P.S.). En revanche, M. Pailler, devenu député lorsque M. Le Theule est entré au gouvernement, se trouve en ballottage défavorable.

A Tuffé, où le socialiste indépendant ne se représentait pas, il a manqué cinq voix au sénateur (app. U.D.F.), M. du Luart, pour être élu. Toutefois, un si faible écart ne permet pas de présager du second tour, car le décompte des voix à Tuffé-Ville n'était pas clairement établi lors de la publication du résultat final.

Ce scrutin confirme ce qui était attendu : partout les socialistes indépendants sont en difficulté ; ils le sont à Conlie, à Malicorne, à Mamers, où, pour être élus, il leur faut compter sur les voix de la gauche. A Montfort-le-Rotrou, le candidat communiste, M. Laude, devance le socialiste indépendant sortant et se trouve en ballottage favorable. En revanche, à Saint-Paterne, le siège du sortant socialiste indépendant, qui ne se représentait pas, devrait échapper à la gauche.

A l'inverse, la majorité peut perdre au bénéfice du P.S. le siège de Beaumont-sur-Sarthe détenu par M. Trocherie (U.D.F.-P.R.). Quant au président du conseil général, qui incarne mieux que tout autre le socialisme indépendant, M. Poignant, il est en ballottage favorable à Saint-Calais.

CONS. GEN. (prés. : M. Fernand Poignant, div. g., anc. sén.) : 4 P.C., 4 P.S., 11 div. g., 2 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 4 mod. maj.

SAVOIE (17)

AIX-LES-BAINS
M. Grosjean, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

ALBERTVILLE NORD
MM. Dujol, m., mod. maj., 2 076 ; Collombier, P.S., 1 451 ; Euzukian, P.C., 1 241 .... *Ball.*
M. Marin Matholaz, c. s., ne se représentait pas.

ALBERTVILLE SUD
M. Rochaix, c. s., m. de Cevins, P.C. .... *Réélu*

BOURG-SAINT-MAURICE
M. Barnier, c. s., dép., R.P.R. .... *Réélu*

BOZEL
MM. Chedal, mod. maj., 1 512 ; Ruffier, P.S., 994 ; Denu, s. étiq., 427 ; Demesey, P.C., 311 ; Dubuc, s. étiq., 40 .... *Ball.*
M. Blanc, c. s., ne se représentait pas.

CHAMBÉRY SUD-OUEST
Mme Bohfils, P.S., 1 343 ; MM. Dupuis, P.C., 1 237 ; Cadoux, mod. maj., 1 145 ; Dubiez, C.N.I.P., 908 ; Baud, sout. M.R.G., 648 ; Dethbarré, U.D.F.-rad., 478 ; Meunier, P.S.U., 191 ...... *Ball.*
M. Lemordant, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

LA CHAMBRE
MM. Berthier, c. s., P.C., 1 423 ; Goyet, mod. maj., 957 ; Molard, P.S., 625 ... *Ball.*

CHAMOUX-SUR-GELON
M. Cot, c. s., m. de Coise, dép., P.S. .... *Réélu*

LE CHATELARD
M. Darvey, m. de Lescheraines, app. P.C. ..... *Elu*
M. Trépier, c. s., cent. g., ne se représentait pas.

GRÉSY-SUR-AIX
M. Murguet, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

GRÉSY-SUR-ISÈRE
M. Martin, c. s., m. de Frontenex, cent. g. .... *Réélu*

LANSLEBOURG-MONT-CENIS
M. Girard, c. s., m. de Bramans, mod. maj. ..... *Réélu*

MONTMÉLIAN
M. Rinchet, c. s., m., sén., P.S. .... *Réélu*

LE PONT-DE-BEAUVOISIN
MM. Cruvieux, P.C., 1 371 ; Fontanez, mod. maj., 1 103 ; Marter, P.S., 703 .. *Ball.*
M. Bellemin, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LA RAVOIRE
M. Blanc, c. s., m., sén., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
MM. Donat, c.s., m. d'Orelle, mo. maj., 1 042 ; Anselme, P.S., 1 003 ; Dujour, P.C., 584 ; Bossut, mod. maj., 283 .... *Ball.*

YENNE
M. Carron, c.s., cent. g. *Réélu*

La gauche, qui paraissait en difficulté dans le département de la Savoie, a franchi sans trop de difficulté ce premier tour. Elle perdra sans doute le canton de Bozel, mais a des chances de conserver ceux de Pont-de-Beauvoisin (qui passerait du P.S. au P.C.) et d'Albertville-Nord (qui irait, en sens inverse, du P.C. au P.S.). Elle enlève, avec M. Edmond Darvey, proche du P.C., le canton du Châtelard. Enfin, le P.S. peut gagner ceux de Chambéry-Sud-Ouest et de Saint-Michel-de-Maurienne.

Dans le canton de Chamoux-sur-Gelon, le conseiller général sortant, M. Jean-Pierre Cot, a devancé de sept voix seulement son unique adversaire, M. Louis Berthoncini (P.C.). Celui-ci obtient cependant à lui seul plus de suffrages que n'en avait recueilli le candidat communiste et celui de la majorité réunis lors des élections cantonales de 1973.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Besson, P.S., dép.) : 4 P.C., 13 P.S., 2 div. g., 5 cent. g., 4 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 2 mod. maj.

HAUTE-SAVOIE (17)

ABONDANCE
M. Blanc, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

ALBY-SUR-CHÉRAN
MM. Paillet, c.s., U.D.F.-P.R., 971 ; Charles, P.C., 759 ; Cochet, m., s. étiq., 620 ; Longeray, m. de Viuz-la-Chiésaz, s. étiq., 395 ; Comoz, s. étiq., 71 .. *Ball.*

ANNECY CENTRE
M. Bernard Bosson, U.D.F.-C.D.S., 2 146 ; Mme Dequier, P.S., 734 ; MM. Bozon, s. étiq., 641 ; Perrin, P.C., 298 .... *Ball.*
M. Charles Bosson, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

ANNECY NORD-OUEST
MM. Chamey, c. s., U.D.F.-C.D.S., 2 078 ; Veyret, U.D.F.-C.D.S., 2 040 ; Moget, m. de Meythet, P.C., 2 031 ; Viguié, adj. au maire de Meythet, P.S., 1 861 ; Lyonnaz, U.D.F.-P.S.D., 1 078 .... *Ball.*

ANNECY-LE-VIEUX
M. Brocard, c. s., dép., m., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

ANNEMASSE NORD
M. Beauquis, c. s., m. d'Ambilly, U.D.F.-C.D.S. .. *Réélu*

CLUSES
MM. Devant, adj. au m., mod. maj., 2 337 ; Vulpillère, m. de Magland, mod. maj., 1 185 ; Nivet, P.S., 761 ; Godet, P.C., 640 ; Perret, s. étiq., 576 ; Desgranges, s. étiq., 394 ; Legendre, s. étiq., 117 .... *Ball.*
M. Rouxel, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

DOUVAINE
M. Miguet, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

FAVERGES
MM. Piquand, m., s. étiq., 1 324 ; Suscillon, P.S., 1 324 ; Prud'homme, s. étiq., 677 ; Grosjean, P.C., 519 ; Brasset, s. étiq., 200 ...... *Ball.*
M. Malfroid, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

FRANGY
MM. Vionnet, adj. au m. de Vanzy, mod. maj., 795 ; Girard, c. s., U.D.F.-C.D.S., 560 ; Bouniol, m. d'Eloise, U.D.F.-P.R., 314 ; Daviet, P.C., 302 ; Duboc, P.S., 223 *Ball.*

REIGNIER
M. Stéphan, c. s., R.P.R. *Réélu*

LA ROCHE-SUR-FORON
M. Cotterlaz-Rannard, adj. au m., U.D.F.-C.D.S. *Elu*
M. Bouvard, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
MM. Jacquet, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 629 ; Perrin, adj. au m. de Passy, P.C., 1 473 ; Grandjacques, P.S., 1 070 ; Chevalier, s. étiq., 956 .... *Ball.*

SAINT-JEOIRE
MM. Chenaval-Pallud, m. de Viuz-en-Sallaz, U.D.F.-P.R., 1 028 ; Revuz, c. s., m. de La Tour, P.C., 892 ; Gervais, M. d'Onnion, mod. maj., 805 ; Parent, P.S., 274 *Ball.*

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
MM. Mazeaud, m., anc. min., anc. dép., R.P.R., 1 517 ; Pissard, c. s., U.D.F.-P.R., 1 481 ; Maurel, P.S., 1 279 ; Vindret, U.D.F.-C.D.S., 1 271 ; Verdier, P.C., 500 .... *Ball.*

SAMOËNS
M. Malgrand, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

THONON-LES-BAINS
MM. Frossard, P.S., 4 392 ; Azéma, adj. au m., Act. loc., 3 078 ; Bresseux, adj. au m., s. étiq., 2 927 ; Mino, P.C., 1 894 ; Thomé, s. étiq., 1 363 ; Renouvier, s. étiq., 435 .... *Ball.*
M. Pianta, c.s., dép., m., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

Six des dix-sept sièges renouvelables ont retrouvé leurs titulaires et un autre, celui de La Roche-sur-Foron, qui était vacant à la suite du retrait de la vie politique de M. Bouvard, est demeuré dans la majorité. Le maire d'Annecy-le-Vieux, M. Jean Brocard, député U.D.F., a retrouvé facilement son siège, mais la lutte sera ouverte à Thonon-les-Bains où le maire, M. Georges Pianta (autre député U.D.F.), qui ne se représentait pas, n'a patronné aucun candidat. Le premier tour a révélé un concurrent sérieux en la personne du candidat socialiste, M. Michel Frossard, qui a réalisé un très bon score. Mais c'est à Saint-Julien que les regards étaient tournés depuis l'élection récente de M. Pierre Mazeaud à la mairie : pour faire échec au vainqueur de l'Everest, le conseiller général, M. Jean Pissard (P.R.), s'est représenté. Si le maire a largement obtenu la majorité dans sa ville, il a été nettement distancé dans les villages de la campagne environnante. La lutte sera serrée au second tour à Annecy-Nord-Est où la majorité a été mise en difficulté par la gauche, et surtout Saint-Gervais, où le candidat communiste est un concurrent menaçant. A Saint-Jeoire, la majorité va tenter de reprendre au P.C. le seul siège en compétition sur les deux que ce parti possède au conseil général de Haute-Savoie et qu'il a conquis en 1973 et en 1976.

CONS. GEN. (prés. : M. Arthur Lavy, U.D.F.-P.R., anc. sén.) : 2 P.C., 2 P.S., 1 soc. ind., 2 cent. g., 10 U.D.F.-C.D.S., 9 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 4 mod. maj.

SEINE-MARITIME (28)

AUMALE
MM. Fourquez, c. s., U.D.F., 1 680 ; Sené, P.S., 735 ; Delahaye, mod. maj., 484 ; Grede, P.C., 467 ; Andrieux, s. étiq., 238 ...... *Ball.*

BACQUEVILLE-EN-CAUX
MM. Poulain, c. s., U.D.F.-M.D.S.F., 2 151 ; Merle, P.S., 1 657 ; Mme Lavenue, P.C., 935 ; M. Autin, s. étiq., 596 .... *Ball.*

BELLENCOMBRE
Mme Bocandé, c. s., m. des Grandes-Ventes, U.D.F., 1 391 ; MM. Moulin, s. étiq., 905 ; Foubert, P.S., 437 ; Lasgi, P.C., 318. *Ball.*

BLANGY-SUR-BRESLES
M. Vialaret, c. s., m., P.S. *Réélu*

CANY-BARVILLE
MM. de Sancy, c. s., m. de Paluel, U.D.F.-P.R., 1 548 ; Gabel, s. étiq., 1 458 ; Mme Hedin, P.S., 653 ; M. Leroux, P.C., 365 ...... *Ball.*

CRIQUETOT-L'ESNEVAL
M. Revet, c. s., dép., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

DARNÉTAL
MM. Damamme, c. s., anc. dép. U.D.F.-rad., 7 397 ; Pezier, m., P.C., 4 788 ; Barré, P.S., 3 446 ; Norest, R.P.R., 1 487 ; Bellien, div. g., 345. .... *Ball.*

DUCLAIR
MM. Carré, c. s., P.S., 4 385 ; Paris, m. du Trait, P.C., 3 086 ; Bourdon, m., U.D.F., 2 860. .... *Ball.*

FAUVILLE-EN-CAUX
MM. Poimbœuf, c. s., M.R.G., 1 206 ; Boivineau, mod. maj., 977 ; Thelu, mod. maj., 677 ; Mme Mialhe, P.S., 445 ; M. Gueroult, P.C., 411. .... *Ball.*

FÉCAMP
MM. Deneuve, m., U.D.F., 5 961 ; Pranzo, c. s., div. g., 3 122 ; Malandain, P.C., 2 855 ; Cuvilliez, P.S., 1 504. .... *Ball.*

FONTAINE-LE-DUN
MM. Bennetot, c. s., U.D.F.-P.R., 1 289 ; Ducroix, P.S., 873 ; Aligny, P.C., 536 .... *Ball.*

LE HAVRE 2
MM. Denis, c. s., R.P.R., 1 305 ; Mmes Rubé, P.S., 619 ; Murray, P.C., 582 ; M. Beaudet, F.N., 105 .... *Ball.*

LE HAVRE 4
M. Heuzé, c. s., P.C. ... *Réélu*

LE HAVRE 5
M. Rufenacht, c. s., dép., anc. secr. d'É., R.P.R. .... *Réélu*

LILLEBONNE
MM. Dhaille, m., P.S., 5 324 ; Deveaud, m. de Notre-Dame-de-Gravenchon, U.D.F.-P.R., 4 976 ; Beux, P.C., 1 452 .... *Ball.*
M. Bettencourt, c. s., prés. cons. rég., sén., anc. min., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

LONDINIÈRES
M. Dancourt, c. s., U.D.F. .... *Réélu*

LONGUEVILLE-SUR-SCIE
M. Delcourt, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

MAROMME
Mme Privat, c. s., m., dép., P.C., 13 409 ; MM. Provost, P.S., 7 519 ; Verilhac, U.D.F., 6 600 ; Sageot, s. étiq., 3 723 .... *Ball.*

NEUFCHATEL-EN-BRAY
M. Ferrant, c. s., m., sén., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

OURVILLE-EN-CAUX
M. Faucon, c. s., U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

PAVILLY
MM. Hideux, c. s., m., U.D.F.-rad., 4 255 ; Bateux, P.S., 3 468 ; Devaux, P.C., 2 662 ; Gailliot, s. étiq., 656 ; Gomont, s. étiq., 454 ...... *Ball.*

ROUEN 4
MM. Benoist, adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 608 ; Blaiset, c. s., mod. maj., 510 ; Mme Castel, P.C., 356 ; M. Buisson, P.S., 355 ; MM. Carbonnier, R.P.R., 80 ; Bayait, s. étiq., 75 ; Cordier, écol., 70 .... *Ball.*

ROUEN 5
MM. Blaisot, adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 6 729 ; Panier, C.S., P.S., 6 333 ; Maussion, P.C., 3 582 ; Fouquié, R.P.R., 1 455 ; Boulanger, div. g., 355 .... *Ball.*

ROUEN 6
MM. Jeauneau, c. s., adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 3 516 ; Helaine, P.C., 2 748 ; Beregovoy, P.S., 2 056 ; Terrier, écol., 592 ; Wieliczko, R.P.R., 528 ; Mazier, div. dr., 274 .... *Ball.*

SAINT-VALÉRY-EN-CAUX
MM. Couture, c. s., m., U.D.F.-P.R., 1 835 ; Raset, P.S., 1 232 ; Danet, P.C., 454 ; Offroy, s. étiq., 201.. *Ball.*

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
MM. Malvasio, c. s., supp. P.C., 13 326 ; Bourguignon, P.S., 8 651 ; Piquenot, sout. U.D.F. et R.P.R., 6 650 ; Parmenter, s. étiq., 1. *Ball.*

TOTES
MM. Lecœur, c. s., U.D.F.-P.R., 2 356 ; Leduc, P.S., 1 862 ; Oudin, P.C., 720 .... *Ball.*

VALMONT
M. Greverie, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

Neuf cantons seulement sur vingt-huit sont pourvus dès le premier tour, contre treize en 1973. La nette poussée du P.S., si elle ne doit pas menacer le docteur Denis, R.P.R., au Havre, devrait, en revanche, permettre à MM. Panier (Rouen-5) et Carré (Duclair) de conserver des sièges que l'on pensait menacés. Elle pourrait aussi, à condition d'un report satisfaisant des voix du P.C., amener la défaite de deux sortants U.D.F., MM. Hideux (Pavilly) et Bennetot (Fontaine-le-Dun). Ces nouveaux sièges s'ajouteraient, pour le P.S., à celui que M. Paul Dhaille (Lillebonne) a pratiquement acquis dans le canton, où M. Bettencourt ne se représentait pas.

Dans le canton de Rouen-4, le P.C. et le P.S. devront choisir qui de leurs deux candidats (ils ont obtenu exactement le même nombre de voix) se maintiendra au second tour avec de bonnes chances de l'emporter, puisque le conseiller sortant, M. Blaiset (mod. maj.) a d'ores et déjà annoncé son intention de se maintenir face au candidat de l'U.D.F., M. Benoist, qui ne pourra disposer éventuellement que du modeste renfort de l'électorat R.P.R.

A Fécamp, le sortant, M. Pranzo (divers gauche) devra obtenir le retrait en sa faveur des candidats du P.S. et du P.C. pour vaincre M. Deneuve (U.D.F.), qui lui a déjà ravi la mairie aux dernières municipales.

Enfin, à Rouen-6, les voix du candidat écologiste arbitreront le duel entre le candidat du P.C. et M. Félix Jeauneau, adjoint de M. Jean Lecanuet maire de la ville.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Lecanuet, prés. de l'U.D.F. et du C.D.S., sén., anc. min., anc. dép.) : 10 P.C., 5 P.S., 2 M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F.-M.D.S.F., 4 U.D.F.-rad., 10 U.D.F.-C.D.S., 12 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 4 R.P.R., 3 mod. maj.

DEUX-SÈVRES (16+1)

CELLES-SUR-BELLE
M. Billard, m., mod. maj., 2 061 .... *Elu*
MM. Moreau, c. s., m. de Thorigné, P.S., 1 479 ; Vacker, P.C., 502.

CERIZAY
M. Marchand, c. s., m. de Combrand, U.D.F. .... *Réélu*

CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS
M. Bizard, c. s., m. de Germond, U.D.F. .... *Réélu*

COULONGES-SUR-L'AUTIZE
MM. Bichon, m. mod. maj., 2 204 ; Vallet, c. s., div. g., 1 621 ; Talineau, P.S., 1 109 ; De Chabot, m. de Saint-Maixent-de-Beugné, mod. maj., 545 ; Lasalle, P.C., 321 .... *Ball.*

LEZAY
MM. Marché, m., P.S., 1 685 ; Mornet, c. s., U.D.F., 968 ; Mmes Madier, m. de Rom, U.D.F., 633 ; Caron, P.C., 173 .... *Ball.*

MÉNIGOUTE
M. Dulait, c. s., U.D.F. .. *Réélu*

MONCOUTANT
M. Gonnord, c. s., m. de Largeasse, mod. maj. .... *Réélu*

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY
M. Thomas, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

NIORT EST
M. Clert, c. s., adj. au m., P.S. .... *Réélu*

NIORT OUEST
Mme Lucas, c. s., mod. maj., 3 289 ; MM. Gauduchon, adj. au m., P.S., 2 909 ; Léon, adj. au m., P.C., 1 615 ; Laroche, adj. au m., M.R.G., 518 ; Mme Garcia, P.F.N., 456.. *Ball.*

■ PARTHENAY
MM. Pineau, dép., adj. au m. de Châtillon-sur-Thouet, U.D.F., 4 867 ; Hervé, m., P.S., 4 277 ; Mme Frère, adj. au m., P.C., 836 ; M. Caubrière, P.F.N., 183........ *Ball.*
M. Jubien, c. s., P.S., est décédé.

PRAHECQ
M. Roulleau, c.s., adj. au m., mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE 2
M. Quintard, c. s., U.D.F.-rad. .... *Réélu*

SAINT-VARENT
M. Bossay, m., mod. maj., 1 850 .... *Elu*
MM. Minot, c. s., P.S., 1 234 ; Eon, P.C., 284.

SAUZÉ-VAUSSAIS
M. Guyton, c. s., m. de Mairé-L'Evescault, P.S. .. *Réélu*

THÉNEZAY
Mlle de Talhouet Roy, c. s., U.D.F.-P.R. .... *Réélue*

THOUARS 1
M. Ménard, c. s., sén., U.D.F.-P.R. .... *Réélu*

Dix conseillers appartenant à la majorité ont retrouvé sans peine leur siège, ainsi que deux conseillers du parti socialiste. En revanche, deux conseillers sortants socialistes ont été battus dès le premier tour à Celles et à Saint-Varent par les maires des chefs-lieux de canton.

Cependant, le P.S. pourrait récupérer deux sièges dimanche prochain grâce aux ballottages de Niort-Ouest et de Lezay.

A Parthenay, M. Pineau, député U.D.F., suppléant de M. Fouchier, secrétaire d'État, est en tête du ballottage. Sa victoire n'est cependant pas assurée devant le maire de la ville, M. Hervé (P.S.).

CONS. GEN. (prés. : M. Georges Treille, U.D.F.-rad., sén.) : 7 P.S., 1 div. g., 5 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 9 mod. maj. (1 siège vacant était détenu par 1 P.S.).

SOMME (22+1)

ABBEVILLE NORD
MM. Leducq, c. s., adj. au m., M.D.S.F., 3 585 ; Leclerc, P.C., 1 900 ; Hamel, P.S., 1 230 ; Desesquelles, R.P.R., 1 175 ; Perret, act. loc., 119 .... Ball.

ACHEUX-EN-AMIÉNOIS
MM. de Wazières, c. s., anc. sén., m., U.D.F.-rad., 1 044 ; Pillon, act. loc., m. de Varennes, 1 004 ; Vallerant, m. de Puchevillers, P.S., 889 ; Hollingue, P.C., 338 ; Lecoq, s. étiq., 296 .. Ball.

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER
MM. Jacques, c. s., m., M.D.S.F., 1 919 ; Louvet, m. de Pont-Rémy, P.C., 859 ; Mme Compère, P.S., 763 ; M. Denis, R.P.R., 539 Ball.

ALBERT
MM. Demilly, c. s., an. m., M.D.S.F., 4 477 ; Landas, P.C., 2 884 ; Martein, adj. au m., P.S., 2 211 .... Ball.

■ AMIENS OUEST
Mme Kaczmarek, P.C., 3 693 ; MM. Lecul, P.S., 1 815 ; Laurent, U.D.F.-P.R., 1 718 ; Delavenne, act. loc., 1 088 ; Maitte, P.S.U., 253 ; Payet, F.N., 221 .... Ball.
M. Gremetz, c. s., P.C., dép., a donné sadémission.

AMIENS EST
Mme Brunet, c. s., P.C., 5 036 ; MM. Plez, R.P.R., 2 358 ; Laisselain, P.S., 2 078 ; Poppe, act. loc., 436 ; Tramblin, écol., 288 Ball.

AMIENS 5 SUD-EST
MM. Broutin, c. s., U.D.F.-C.D.S., 3 825 ; Menis, adj. au m., P.C., 2 558 ; Desseln, P.S., 2009 ; Leroy act. loc., 673 ; Vérard, s. étiq., 292 ; Didier, P.S.U., 259 .... Ball.

AMIENS SUD
MM. Henno, c. s., U.D.F., 2 151 ; de Robien, U.D.F.-P.R., 1 134 ; Devillers, P.S., 885 ; Marcos, P.C. 876 ; Roger, M.D., 161 ; Duquef, écol. 142 .... Ball.

AMIENS 7 SUD-OUEST
MM. Moularde, c. s., R.P.R., 2 019 ; L'Hoer, adj. au m., P.C., 1 884 ; Leroy, adj. au m., P.S., 1 294 ; Arnould, P.S.D., 809 ; Thiéry, écol., 169 .... Ball.

AULT
MM. Couillet, c. s., dép., m., P.C., 6 164 ; Hiard, P.S., 2 899 ; Fontaine, R.P.R., 2 675 ; Acoulon, M.D.S.F., 1 656 .... Ball.

COMBLES
M. Flinois, c. s., m. de Maricourt, U.D.F.-C.D.S., Réélu

CONTY
M. Jeunemaître, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... Réélu

CORBIE
MM. Lemoine, c. s., m. de Villers-Bretonneux, P.C., 4 071 ; Truquin, m., P.S., 2 727 ; Meriaux, U.D.F., 1 352 ; Souffiet, R.P.R., 379; Rousseau, act. loc. 288 .... Ball.

DOULLENS
MM. Mossion, c. s., sén., m., prés. con. rég., U.D.F.-C.D.S., 2 966 ; Lebas, P.S., 2 000 ; Delepine, P.C., 1 801 ; Playout, s. étiq., 556 Ball.

GAMACHES
MM. Pecquery, adj. au m., P.C., 2 606 ; Combes, mod. maj., sout. U.D.F., 1 767 ; Delacroix, R.P.R., 1 568 ; Danneels, m., P.S., 1 184 .... Ball.
Mme Delabie, c. s., rad., m. de Bouvaincourt-sur-Bresle, anc. sén., anc. dép., ne se représentait pas.

MOLLIENS-DREUIL
Mmes Scellier, c. s., anc. sén., m. d'Airaines, U.D.F.-C.D.S., 1 346 ; Darmstadter, P.C., 945 ; MM. Delahaye, P.S., 935 ; Dhaulluin, adj. au m. d'Airaines, R.P.R., 862 ; Lavert, adj. au m., s. étiq., 766 .... Ball.

MONTDIDIER
MM. Flamant, m. de Pierrepont, supp. de M. Massoubre, dép., R.P.R., 2 580 ; Bouteiller, adj. au m., P.C., 1 786 ; Marie, P.S., 978 ; Nieutin, M.D., 188 .... Ball.
M. Massoubre, c. s., R.P.R., m. de Villers-Faucon, dép., ne se représentait pas.

MOYENNEVILLE
MM. Castel, c. s., m. de Chépy, U.D.F.-C.D.S., 3 311 ; Chouquais, P.S., 1 466 ; Mercier, P.C., 1 421 Ball.

NESLE
MM. Gronnier, c. s., mod. maj., 2 108 ; Blas, P.S., 1 367 ; Fagot, P.C., 1 008 Ball.

ROISEL
MM. Druin, m. de Poeuilly, P.C., 1 950 ; Vasseur, c. s., m. de Villers-Faucon, U.D.F.-P.R., 1 833 Finet, P.S., 650 .... Ball.

ROYE
MM. Fleury, c. s., m., P.S., 2 727 ; Leroux, m. de Fresnoy, mod. maj., 1 859 ; Baron, adj. au m., P.C., 1 747 .... Ball.

RUE
M. Deray, c. s., M.D.S.F., 2 110 ; Mme Courtois, P.C., 1 647 ; MM. Bamière, m. de Régnières-l'Ecluse, R.P.R., 1 493 ; Hermant, P.S., 1 098 .... Ball.

VILLERS-BOCAGE
MM. Claisse, c. s., adj. au m., U.D.F.-C.D.S., 1 860 ; Pillon, P.C., 1 114 ; Mme Brico, P.S., 922 ; M. Leriche, mod. maj., 681 .... Ball.

L'assemblée départementale va vraisemblablement basculer dans le camp de l'opposition. Il suffit à la gauche de conquérir six sièges pour devenir majoritaire. Or, les candidats de la majorité sont en ballottage nettement défavorable dans huit cantons, et dans deux autres (Amiens-Sud-Est et Montdidier), la majorité et l'opposition sont pratiquement à égalité. Les cantons d'Amiens-Sud-Ouest, Abbeville-Nord, Gamaches, Albert et Roisel, auront probablement, dimanche 25 mars, un conseiller général communiste si les reports de voix se font bien, tandis que ceux de Doullens, Moyenneville et Nesle pourraient être conquis par le P.S.

Dans la ville d'Amiens, le P.C. accentue sa progression. Il y détient déjà deux cantons et peut logiquement espérer en conquérir deux autres.

Seul le siège d'Amiens-Sud — où la querelle qui était apparue au sein de l'U.D.F. a tourné au net avantage du conseiller sortant, M. Henno, qui devance nettement M. de Robien, président départemental du P.R. — restera à la majorité.

M. Max Lejeune, ancien ministre, sénateur, maire d'Abbeville, président du M.D.S.F., devrait ainsi céder la présidence du conseil général au P.C. qu'il combat farouchement depuis de nombreuses années.

CONS. GEN. (prés. : M. Max Lejeune, U.D.F.-M.D.S.F., sén., anc. min., anc. dép., anc. prés. cons. rég.) : 9 P.C., 7 P.S., 3 U.D.F.-M.D.S.F., 3 U.D.F.-rad., 8 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 app. U.D.F., 3 R.P.R. (1 siège vacant était détenu par 1 P.C.).

TARN (21)

ALBAN
M. Chamayou, U.D.F., 1 539 .... Elu
M. Capelle, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

ALBI CENTRE
MM. Carillo, P.S., 2 211 ; Fournier, R.P.R., 1 661 ; Mme Ginestet, U.D.F., 1 482 ; MM. Imbert, c. s., M.R.G., 784 .... Ball.

ALBI NORD
MM. Carcenac, P.S., 3 636 ; Foissoc, P.C., 3 158 ; Skutnik, R.P.R., 1 820 ; Savy, div. g., 1 267 ; Celotto, M.R.G., 525 .... Ball.
M. Raust, c. s., anc. dép., P.S., ne se représentait pas.

ALBI SUD
MM. Bressolier, c. s., anc. dép., R.P.R., 3 570 ; Courbu, P.S., 2 581 ; Falgayrac, P.C., 1 881 ; Couliou, m. de Puygouzou, M.R.G., 1 030 .... Ball.

ANGLÈS
M. Cauquil, c. s., m., R.P.R. .... Réélu

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL
MM. Glaudis, c. s., U.D.F., 885 ; Broussières, P.S., 880 ; Arnaud, div. maj., 356 ; Levèque, P.C., 169 .... Ball.

CORDES
MM. Pégourié, c. s., m., div. maj., 1 017 ; Gautier, div. g., 888; Mathé, P.S., 326 Nocadie, P.C., 210 .... Ball.

CUQ-TOULZA
M. Brives, c.s., prés. c. g., sén., M.R.G. .... Réélu

GRAULHET
MM. Argelles, m., P.S., 3 622 ; Doga, P.C., 1 891 ; Antoni, R.P.R., 1 387 ; Sommagio, U.D.F., 1 181 .. Ball.
M. Pontier, c. s., div. maj., ne se représentait pas.

LABRUGUIÈRE
MM. Hermet, div. maj., 1 934 ; Alquier, P.S., 1 680 ; Giroussenes, P.C., 1 218 .. Ball.
M. Cabanac, c. s., div. maj., ne se représentait pas.

LAUTREC
M. Delga, c. s., m., U.D.F. Réélu

LISLE-SUR-TARN
M. Cayla, c.s., m., M.R.G. Réélu

MAZAMET NORD-EST
MM. Cabane, c. s., M.R.G., 3 072 ; Montlaur, m., div. maj., 2 336 ; Alquier, U.D.F., 1 164 ; Ehrhart, P.S., 951 ; Meilland, P.C., 696 .... Ball.

MAZAMET SUD-OUEST
MM. Sagnes, c. s., M.R.G., 2 323 ; Rioland, div. maj., 1 688 ; Serres, P.C., 1 022 ; Biau, P.S., 1041. Ball.
P.S., 1 041 .... Ball.

MONTREDON-LA BESSONNIÉ
M. Régy, c.s., div. maj. Réélu

MURAT-SUR-VÈBRE
M. Roque, c.s., U.D.F... Réélu

RÉALMONT
M. Durand, P.S., 2 236 ; Taurines, c.s., R.P.R., 2 036 ; Bosc, P.C., 335 .... Ball.

ROQUECOURBE
MM. Carneau, R.P.R., 1 547 ; Bousquet, U.D.F., 638 ; Daberna, P.S., 630 ; Vègne, P.C., 357 .... Ball.
M. Laur, c.s., div. maj., ne se représentait pas.

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX
MM. Algans, P.S., 820 ; Racaud, div. maj., 565 ; Maury, m. de Viterbe, div. g., 515 ; Odetti, P.C., 272 Ball.
M. Raynaud, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

SALVAGNAC
MM. Pelegry, c.s., P.S., 600 ; Dalle, R.P.R., 579 ; Cambournac, P.C., 151 ; Gay, div. maj., 140 ...... Ball.

VALDERIÈS
M. André Billoux, c.s., m., dép., P.S. .... Réélu

Huit sièges sont pourvus : trois au profit de l'opposition (dont celui détenu par M. Brives, M.R.G., président du conseil général) et cinq à la majorité. Dans l'assemblée départementale sortante, la gauche n'était majoritaire que de deux sièges. Il est probable qu'elle va consolider ses positions : à Albi-Sud, M. Bressolier, R.P.R., a peu de chances d'être réélu ; à Cordes, le maire, M. Pegourié, est en situation difficile ; à Graulhet, le siège de M. Pontier, (majorité), qui ne se représentait pas, ne devrait pas échapper à M. Argelles, maire de la ville. À Réalmont, M. Taurines (R.P.R.) est devancé et en difficulté. Le M.R.G., qui doit à sa position « centrale » et prudente l'élection d'un de ses membres à la présidence du conseil général, ne progresse nullement, au contraire. À Albi-Centre, son représentant devra laisser son siège, que ce soit au candidat du P.S. (qui dispose d'un léger avantage en capital de voix) ou à un candidat du R.P.R. À Saint-Paul-Cap-de-Joux, M. Raynaud ne s'est pas représenté et son parti n'était pas présent dans la bataille. Un trop net renforcement du P.S. au détriment du M.R.G. remettrait en cause le poste de président de M. Brives : dans le cas, par exemple, où la gauche n'aurait plus besoin de voix modérées pour assurer l'élection de son candidat à la présidence.

CONS. GEN. (prés. M. Louis Brives, M.R.G., sén.) : 1 P.C., 11 P.S., 10 M.R.G., 4 U.D.F, 5 R.P.R., 11 mod. maj.

TARN-ET-GARONNE (13)

BEAUMONT-DE-LOMAGNE
MM. Fontaguère, c. s., m. de Grimat, P.S., 1 263 ; Tauplac, M.R.G., 1 018 ; Lecomte, div. dr., 919 ; Tartanac, P.C., 660 ...... Ball.

CASTELSARRASIN 1
MM. Boé, c. s., m., M.R.G., 1 344 ; Bonnal, P.S., 692 ; Métais, P.C., 551 ; Barrières, R.P.R., 402 ; Mme Montané, div. g., 55 .... Ball.

CAUSSADE
MM. Bonhomme, c. s., dép., m., R.P.R., 2 964 ; Rigal, P.S., 1 834 ; Cabos, M.R.G., 766 ; Salvador, P.C., 716 .... Ball.

GRISOLLES
M. Tajan, c. s., sén., m. de Fabas, M.R.G. .... Réélu

LAFRANÇAISE
MM. Sabatié, P.S., 947 ; Mas, c. s., U.D.F.-C.D.S., 855 ; Bichoud, M.R.G., 374 ; Mme Rohée, P.C., 145 .... Ball.

LAUZERTE
MM. Dalquié, c. s., m., sout. M.R.G., 1 378 ; Coudère, U.D.F., 1 001 ; Melelli, R.P.R., 308 ; Mme Loras, P.C., 229 ; M. Frejabise, P.S., 197 .... Ball.

MOISSAC 2
MM. Violle, c. s., adj. au m., M.R.G., 1 136 ; Nunzi, P.S., 992 ; Demeurs, P.C., 762 ; Desquines, mod. maj., 458 .... Ball.

MONCLAR-DE-QUERCY
M. Rignac, c. s., m., M.R.G. .... Réélu

MONTAIGU-DE-QUERCY
M. Brunet, c. s., m. de Saleilles, M.R.G., 371 ; Mme Schultz, div. dr., 336 ; MM. Deragnes, div. g., 277 ; Bedel, P.C., 184 ; Soubinran, P.S., 179 .... Ball.

MONTAUBAN 1
MM. Conquet, c. s., mod. maj., 1 766 ; Cavaillé, P.S., 1 505 ; Marty, M.R.G., 1 183 ; Catusse, P.C., 786 ; Dessoiters, U.D.F., 259 ; Turc, s. étiq, 160 ; Cerciat, P.S.U., 112 .... Ball.

MONTPEZAT-DE-QUERCY
M. Massip, c. s., m., div. g., sout. M.R.G. .... Réélu

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
MM. Boriès, c. s., m. de Laguépie, U.D.F. - C.D.S., 1 509 ; Massat, P.S., 835 ; Raynal, P.C., 542 ; Poux, P.S.U., 200 .... Ball.

VALENCE-D'AGEN
Mme Jean-Baylet, c. s., prés. c. g., M.R.G., 2 094 ; M. Sirot, R.P.R., 1 243 ; Mme Labau, P.C., 635 ; M. Cristin, P.S., 625 ...... Ball.

Les radicaux de gauche connaissent des fortunes diverses dans ce département, où les treize conseillers sortants sollicitaient leur renouvellement. Mme Evelyne Baylet, président du conseil général et président-directeur général de « la Dépêche du Midi », est en ballottage favorable à Valence-d'Agen. C'est aussi le cas du conseiller sortant de Castelsarrasin, M. Pierre Boé. M. Pierre Tajan, qui est membre du M.R.G., et M. Raymond Masip, qui bénéficie du soutien du mouvement, sont, en revanche, réélus à Grisolles et à Montpezat-de-Quercy.

À Caussade, le député et maire R.P.R., M. Jean Bonhomme, se trouve en situation délicate. Si la gauche fait le plein de ses voix lors du second tour, il sera menacé par son adversaire socialiste. Cette remarque vaut aussi, avec plus d'évidence encore, pour M. José Conquet, modéré, favorable à la majorité, dans le canton de Montauban-I. Le candidat socialiste peut enlever le siège de Lafrançaise au sortant U.D.F.

CONS. GEN. (prés. : Mme Evelyne Jean-Baylet, M.R.G.) : 1 P.C., 6 P.S., 12 M.R.G., 3 div. g., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 R.P.R., 3 mod. maj.

VAR (20)

BESSE-SUR-ISSOLE
MM. Clérian, c. s., P.C., 1488 ; Fallo, U.D.F., 1106 ; Mme Ross, P.S., 803 ; M. Barjavel, m. de Pignas, M.R.G., 544 .... Ball.

BRIGNOLES
MM. Cestor, sout. maj., 2617 ; Barbier, P.C., 2019 ; Rosé, P.S., 1528 ; Chatard, ex-P.S., 387 ; Castaing, s. étiq., 282 ; Tournié, s. étiq., 44 .... Ball.
M. Marcel, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CALLAS
M. Delpui, c. s., P.S. .. Réélu

FRÉJUS
M. Léotard, dép., m., U.D.F., 6005 .... Elu
MM. Bertrand, c. s., P.S., 2962 ; Courrèges, P.C., 1218 ; Doucède, R.P.R., 585.

HYÈRES
Mlle Sorba, c. s., mod. maj., 4970 ; M. Barrau, P.S., 4699 ; Mme Jonio, R.P.R., 2288 ; M. Aynié, P.C., 2171 .... Ball.

LORGUES
M. Soldani, c. s., prés. c. g., sén. m. de Draguignan, P.S. .... Réélu

LE LUC
M. Dieux, c. s., m., P.S. Réélu

LE MUY
MM. Cabasse, P.S., 2352 ; Bralia, m., P.C., 1742 ; Barone, U.D.F., 933 ; Bertrand, act. loc., 814 ...... Ball.
M. Aymard, c. s., P.S., ne se représentait pas.

OLLIOULES
MM. Durbec, sén., m., P.S., 4543 ; Brunel, c. s., m. de Sanary, U.D.F., 4000 ; Gramondi, P.C., 1987 ; Kalle, R.P.R., 1133; Brien, s. étiq., 742 .... Ball.

RIANS
M. Janetti, c. s., sén., P. S. .... Réélu

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BEAUME
M. Barles, c.s., s. étiq., 1 593 ; Mlle Codron, P.C., 1 488 ; MM. Baude, P.S., 1 361; Perrier, R.P.R., 787 . Ball.

SAINT-RAPHAËL
MM. Laurin, c.s., dép., m., R.P.R., 2 551 ; Girod, s. étiq., 2 121 ; Héritier, U.D.F., 2 025; Laugier, P.S., 1 937; Sableaux, P.C., 1 124; Hermitan, M.R.G., 195 ... Ball.

SAINT-TROPEZ
MM. Raphael, c.s., m. de Ramatuelle, P.S., 2 493; Blua, m., U.D.F., 1 900 ; Gola, m. du Rayol-Canadel-sur-Mer, R.P.R., 1 281 ; Grangeon, P.C. 1 152 .... Ball.

LA SEYNE-SUR-MER
M. Paul, c.s., P.C. .... Réélu

SIX-FOURS-LA-PLAGE
MM. Baptiste, c.s., m., sout. U.D.F., 4 323 ; Bombard, P.S., 3 318 ; Maccio, P.C., 1 548 ; Regimbeau, R.P.R., 699 .... Ball.

TAVERNES
M. Denans, c.s., m., P.S., 510; Mme Baille, P.C., 212; MM. Roubaud, s. étiq., 136; Lombard, R.P.R., 83 ...... Ball.

TOULON 2
Mme De March, P.C., 3 125 ; M. Seguin, c. s., U.D.F., 2 832 ; Mme Véry, P.S., 1 535 ; MM. Villa, R.P.R., 1 060 ; Jacomella, P.F.N., 249 .... Ball.

TOULON 5
MM. Massi, c.s., U.D.F., 1 832 ; Legall, P.C., 837 ; Lescher, P.S., 665; Leterreux, R.P.R., 657 .... Ball.

TOULON 9
MM. Orsini, U.D.F., 2 072; Fouchier, P.C., 1 210 ; Mme Arrou-Vignod, P.S., 1 002 ; M. Mattei, c.s., R.P.R., 837 .... Ball.

LA VALETTE-DU-VAR
MM. Delplace, c.s., m. de La Garde, P.C., 6 368 ; Roux, m., s/ étiq., 3 446 ; Canavaggia, U.D.F., 2 661; Zerbonia, P.S., 2 014; Font, P.F.N., 997 .... Ball.

Le jeune député et maire U.D.F. de Fréjus, M. François Léotard, enlève, dès le premier tour, le siège que détenait M. Jean Bertrand du parti socialiste. En revanche, le maire de Saint-Tropez, M. Bernard Blua, giscardien, ne parvient pas à s'imposer face au sortant P.S., M. Albert Raphaël. Le siège de Brignoles est d'ores et déjà perdu par le P.S. dont le candidat a été distancé par le P.C. Pour conserver leur majorité au conseil général, les socialistes devront remporter au second tour les sièges de Six-Fours et d'Ollioules. À Six-Fours, la partie n'est pas gagnée pour M. Alain Bombard. La situation du sénateur et maire d'Ollioules, M. Guy Durbec, est plus favorable. Le P.C. caresse l'espoir d'enlever à l'U.D.F. le siège de Toulon 2 où Mme Danielle de March est en tête du ballottage. À Toulon 9, le sortant R.P.R. « s'effondre » alors que le candidat U.D.F. arrive en tête.

CONS. GEN. (prés. : M. Edouard Soldani, P.S., sén.) : 5 P.C., 21 P.S. et app., 2 U.D.F.-P.R., 10 U.D.F. et app., 3 R.P.R.

VAUCLUSE (12)

APT
MM. Boyer, maire, P.S., 3 308 ; Etienne, c.s., R.P.R., 2 110 ; Mme Caracchioli, P.C., 1 242 ; MM. Anselme, M.R.G., 674 ; Imbert, mod. majorité, 363 .... Ball.

AVIGNON EST
MM. Duffaut, c.s., sén., maire, P.S., 3 019 ; Thiébaux, adj. au maire, P.C., 2 705 ; Guarrigues, soutien C.N.I.P., 1 746 ; Astruc, U.D.F., 1 537 ; Lemaire, R.P.R., 1 211 .... Ball.

AVIGNON SUD
MM. Dubois, c.s., U.D.F.-C.D.S., 3 360 ; Ravier, P.S., 2 772 ; Bertrand, adj. au maire, P.C., 2 742 ; Vouland, R.P.R., 658 ; Fenwick, P.F.N., 258 .... Ball.

BEAUMES-DE-VENISE
MM. Fare, c.s., m., P.C., 1 043 ; Archimbaud, sans étiquette, 718 ; Seignour, U.D.F., 450 ; Bésert, P.S., 170 .... Ball.

BÉDARRIDES
MM. Marin, c. s., dép., maire de Sorgues, P.C., 5 529 ; Mandrou, m., P.S., 3 190 ; Ridolfi, R.P.R., 2 407 ; Bompard, F.N., 552 Ball.

BONNIEUX
M. Borel, c.s., P.S. ..... Réélu

CADENET
MM. Barthélémy, c. s., maire, P.S., 2 565 ; Audouard, s. étiq., 1 047 ; Frétier, P.C., 1 045 ; Lasseur, R.P.R., 701 .... Ball.

CARPENTRAS NORD
MM. Roman, adj. au m., U.D.F.-rad., 2 882 ; Liotaud, P.C., 2 304 ; Ghio, cons. s., P.S., 2 291 ; Bey, C.N.I.P., 869 ; Chapelet, R.P.R., 393 Ball.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
MM. Garcin, c. s., prés. cons. génér., P.S., 4 674 ; Pont, adj. au m., s. étiq., 3 448 ; Isnard, P.C., 3 070 .. Ball.

MALAUCÈNE
MM. Cornillac, c.s., m., M.R.G., 930 ; Demolin, R.P.R., 772 ; Benoît, P.C., 430 .... Ball.

MORMOIRON
MM. Artilland, c. s., m. de Bédoin, modéré major., 1 737 ; Clavel, m., P.S., 834 ; Blanc, sans étiquette, 519 ; Mme Conil, P.C., 497 .... Ball.

ORANGE EST
MM. Bérard, c. s., anc. député, R.P.R., 2 657 ; Chaléac, U.D.F., 1 643 ; Ferri, adj. au maire, P.S., 1 570 ; Ricci, adj. au m., P.C., 606 Ball.

Le taux de participation au scrutin a approché les 80 %. Seul le benjamin du conseil général, M. André Borel (P.S.), quarante-trois ans, a été réélu au premier tour. Le sénateur et maire socialiste d'Avignon, M. Henri Duffaut, conseiller sortant, arrive nettement en tête à Avignon-Est, mais il est talonné par le candidat communiste, le docteur Maurice Thiébaux, qui est aussi son adjoint. Dans le canton d'Apt, M. Jean Etienne (R.P.R.) risque fort de perdre son siège au profit du jeune maire socialiste, M. Jean Boyer. À Carpentras, M. Roger-Georges Ghio, conseiller socialiste sortant, est en difficulté face à M. Roman, radical-socialiste, qui bénéficie du soutien de l'U.D.F. Le maire communiste de Beaumes-de-Venise, M. Camille Fare, est en ballottage difficile face à M. Archimbaud (sans étiquette). Enfin, l'ancien député et maire R.P.R. d'Orange, M. Jean Bérard, devrait conserver son siège.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Garcin, P.S.) : 5 P.C., 10 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 R.P.R., 4 mod. maj, 1 act. loc.

VENDÉE (16)

BEAUVOIR-SUR-MER
M. Pelote, c. s., m. de Bouin, U.D.F.-C.D.S. ...... Réélu

CHAILLÉ-LES-MARAIS
M. Metais, c. s., m. de Champagné - les - Marais, P.S. .... Réélu

CHALLANS
M. Léveillé, c. s., m., U.D.F.-P.R. .... Réélu

LA CHATAIGNERAIE
M. Guillemet, c. s., m. de Breuil-Barret, mod. maj... Réélu

LES ESSARTS
M. de Villiers, c. s., m. de Boulogne, s. étiq. .... Réélu

LES HERBIERS
MM. Cousseau, s. étiq., 2 741 ; Bonnet, s. étiq., 2 358 ; Mme Lefièvre, s. étiq., 1 936 ; MM. Albert, s. étiq., 1 086 ; Collen, P.S., 543 ; Balanger, P.C., 365 ; Lhériteau, P.S.U., 346 .... Ball.
M. Chatry, c. s., s. étiq., ne se représentait pas.

L'HERMENAULT
Mme Chaigneau, c. s., P.S., 1 920 ; MM. Annonier, mod. maj., 1 605 ; Gréard, P.C., 776 ; Texier, s. étiq, 200 .... Ball.

L'ILE-D'YEU
M. Turbé, s. étiq., 1 518.. Elu
M. Bernard, c. s., s. étiq., ne se représentait pas.

MAILLEZAIS
Mme Anger, c. s., m., R.P.R. .... Réélue

LE POIRÉ-SUR-VIE
M. Bazin, c. s., m. des Lucs-sur-Boulogne, U.D.F.-P.R. .... Réélu

ROCHESERVIÈRE
MM. Caillaud, c. s., m. de L'Hébergement, U.D.F.-P.R., 2 044 ; Geay, R.P.R., 482 ; Retière, P.S., 459 ; Fourré, P.C., 128 .... Ball.

LA ROCHE-SUR-YON NORD
MM. Auxiette, m., P.S., 4 000 ; Suaud, U.D.F.-P.R., 3 009 ; Thibaudeau, c. s., R.P.R., 1 861 ; Viollain, P.C., 781 ; Torrent, P.S.U., 465 ; Renou, s. étiq., 361 ...... Ball.

LES SABLES-D'OLONNE
MM. Guilbaud, c. s., m. d'Olonne-sur-Mer, M.R.G., 5 986; Guedon, U.D.F.-P.R., 4 810 ; Landreau, sout. R.P.R., 2 066; Moreau, P.C., 1 713 ; Anchelin, s. étiq., 639 .... Ball.

SAINT-FULGENT
M. de Guerry de Beauregard, c. s., m. de Chavagnes-en-Paillers, s. étiq. .. Réélu

SAINTE-HERMINE
M. de Lambilly, s. étiq., 3 128 .... Elu
M. Jamin, c. s., m., s. étiq., ne se représentait pas.

TALMONT-SAINT-HILAIRE
M. Thibaud de la Rochethulon, c. s., m., s. étiq. .. Réélu

La physionomie du conseil général ne devrait guère changer, l'opposition conservant ses quatre sièges, ou au mieux en gagnant un, sur les trente et un.

Dans le canton nord de La Roche-sur-Yon, le conseiller sortant R.P.R., M. Thibaudeau, âgé de soixante-dix ans, qui n'avait pratiquement pas mené campagne, est largement devancé par le candidat U.D.F. (poulain de l'ancien maire P.R. de la ville, battu en 1977), qui devra cependant compter avec le nouveau maire socialiste.

Aux Sables-d'Olonne, la compétition s'annonce serrée entre le conseiller sortant M.R.G. et le candidat U.D.F.-P.R.

Dans les trois cantons où le conseiller sortant ne se représentait pas, deux candidats sans étiquette ont été aisément élus : MM. de Lambilly à Sainte-Hermine (70 % des suffrages exprimés) et Turbé à l'Ile-d'Yeu (84 %, tandis qu'un duel sévère opposera MM. Cousseau et Bonnet, tous deux également sans étiquette, dans le troisième canton (les Herbiers).

D'une façon générale, le P.S. progresse nettement, gagnant même plus de voix que n'en a perdu le P.C. : le gain est de 12 points à Maillezais et de 10 points à La Chataigneraie. Le seul conseiller sortant socialiste réélu, M. Metais, a progressé de 8 points à Chaillé-les-Marais.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel Crucis, U.D.F.-P.R., sén.) : 2 P.S., 2 M.R.G., 2 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 7 R.P.R., 11 mod. maj.

VIENNE (18)

CHARROUX
M. Chevallier, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... Réélu

CHATELLERAULT SUD
MM. Sauvion, c. s., m. de Naintré, P.C., 4 889 ; Fressine, P.S., 2 941 ; Rossignol, adj. au m., mod. maj., 2 111 .... Ball.

CHAUVIGNY
MM. Feuché, adj. au m. de Valdivienne, mod. maj., 2 264 ; David, c. s., m., P.C., 2 212 ; Durand, adj. au m., P.S., 1 309 .... Ball.

CIVRAY
M. Cartraud, c. s., m., P.S. .... Réélu

COUHÉ
M. Robert, c. s., sén., m. de Brux, U.D.F.-C.D.S. .. Réélu

LOUDUN
M. Monory, c. s., prés. c. g., min., m., U.D.F.-C.D.S. .... Réélu

LUSIGNAN
MM. Quintard, c. s., m. de Saint-Sauvant, M.R.G., 2 457 ; Huguet, mod. maj., m., 2 057 ; Bougrier, P.C., 903 .... Ball.

LUSSAC-LES-CHATEAUX
MM. Maupin, m., mod. maj., 2 294 ; Bon, P.C., 1 822 ; Martin, P.S., 480 ; Chevrier, s. étiq., 266 ...... Ball.
M. Bienvenu, c. s., m. de Bouresse, U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

MIREBEAU
MM. Rousselle, P.S., 1 642 ; Raffarin, c. s., m., anc. secr. d'E., anc. dép., U.D.F., 1 615 ; Cottencin, P.C., 376 .... Ball.

MONCONTOUR
Mme Lesage, c. s., m., U.D.F.-C.D.S. .... Réélue

NEUVILLE-DE-POITOU
MM. Chamoret, c. s., m., P.S., 2 160 ; Roblin, m. de Villiers, mod. maj., 1 709 ; Defiole, adj. au m., P.C., 1 066 ; Le Gallais, mod. maj., 565 .... Ball.

PLEUMARTIN
M. Chambord, m., sout. P.C., 2 030 .... Elu
MM. Barré, mod. maj., 1 057 ; Jugla, c. s., M.R.G., sout. P.S., 612

POITIERS 4
M. Chamard, c.s., R.P.R., 3 700 ; Mmes Caisso, P.S., 2 029 ; Jallais, adj. au m., P.C., 1 563 ; MM. Favard, s. étiq., 202 ; Marteau, M.R.G., 156 .... Ball.

SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS
MM. de Muizon, mod. maj., 1 030 ; Givelet P.S., 884 ; Gagnaire, P.C., 300 .. Ball.
M. Montenay, c. s., m. d'Ingrandes, R.P.R., ne se représentait pas.

SAINT-JULIEN-L'ARS
MM. Courtois, m., P.S., 1 202 ; Blandin de Chalain, m. de Jarbres, mod. maj., 1 102 ; Guérinet, mod. maj., 1 069 ; Mauny, adj. au m. de La Chapelle-Moulières, P.C., 526 ...... Ball.
M. Bachon, c. s., cent. g., ne se représentait pas.

هكذا من الأصل

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

LA TRIMOUILLE
M. Gilbert, c. s., m. de Coulonges, U.D.F.-P.R. .. *Réélu*

LES TROIS-MOUTIERS
M. Charpentier, c. s., m. de Chalais, U.D.F.-C.N.I.P. *Réélu*

VOUILLÉ
M. Gerbier, c. s., m. de Latillé, U.D.F.-C.D.S. .... *Réélu*

Si le président du conseil général, M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), ministre de l'économie, a été réélu dans son canton de Loudun, commune dont il est maire, c'est avec un score de plus de treize points inférieur à ce qu'il était en 1973. Si six des collègues U.D.F. de M. Monory ont été réélus, en revanche, M. Baffarin, ancien secrétaire d'État à l'agriculture dans le gouvernement Mendès France, membre du conseil économique et social, est en situation difficile à Mirebeau. Dans le canton de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, M. Montenay (R.P.R.) ne se représentait pas, et son successeur ne peut compter que sur un mauvais report de voix à gauche pour l'emporter ; dans le canton de Poitiers 4, le deuxième représentant R.P.R. à l'assemblée départementale, M. Chamard affronte un ballottage plus favorable.

M. Jugla (M.R.G.), qui avait voté le budget du département avec la majorité, avait reçu le soutien du P.S. Cela n'a pas été suffisant pour lui éviter un échec dans le canton de Pleumartin. M. Chambord, qui lui avait déjà ravi la mairie du chef-lieu en 1977, gagne dès le premier tour, avec le soutien du P.C.

CONS. GEN. (prés. : M. René Monory, U.D.F.-C.D.S., min., anc. sén.) : 3 P.C., 7 P.S., 2 M.R.G., 4 cent. g., 1 U.D.F.-rad., 10 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F.-C.N.I.P., 2 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod. maj.

HAUTE-VIENNE (18+1)

AIXE-SUR-VIENNE
M. Denis, c. s., m. de Verneuil-sur-Vienne, P.S. .... *Réélu*

AMBAZAC
MM. Gagnadre C. s., m., P.S., 2 537 ; Braye, P.C., 2 420; Grandis, R.P.R., 778; Herain, U.D.F., 343 ...... *Ball.*

BELLAC
MM. Boussely, c. s., m., mod. maj., 2 089 ; Peyronnet, P.C., 1 579 ; Gal, P.S., 980 .... *Ball.*

■ CHALUS
MM. Peyronnet, adj. au m., P.S., 1 711 ; Vignerie, adj. au m., P.C., 1 162 ; Couturier, R.R.P., 802 .... *Ball.*
M. Mazière, c. s., m. P.S., avait donné sa démission.

CHATEAUPONSAC
MM. Moceeur, c. s. m., P.S., 1 501 ; La Forcade de Thibaud, mod. maj., 966 ; Bagnol, P.C., 585 .... *Ball.*

EYMOUTIERS
MM. Leycure, c. s., m. de Nedde, P.C., 2 316 ; Fraissex, ex-P.C., sout. P.S., m., 2 030 ; Mme Delage, R.P.R., 442 .... *Ball.*

LIMOGES 2 CARNOT
MM. Chevassus, P.S., 1 226 ; Baptiste, P.C., 935 ; Sorbier, U.D.F., 756 ; Morhange, R.P.R., 559 ...... *Ball.*
M. Normand, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LIMOGES 5 EMAILLEURS
M. Baillot d'Estiveaux, c. s., R. P. R., 2 797 ; Mmes Labadie, cons. mun. de Limoges, P.S., 1 753 ; Fraisse, P.C., 1 256 ...... *Ball.*

LIMOGES 6 ISLE
MM. Laucournet, c. s., sén., m. d'Isle, P.S., 3 765 ; Villatte, P.C., 2 394 ; Lassince, U.D.F., 1 291 ; Besse, R.P.R. 1 120 .... *Ball.*

LIMOGES 8 COUZEIX
MM. Santrot, adj. au m. de Couzeix, P.C., 2 279 ; Parreau, P.S., 1 975 ; Sertout, c. s., m., soc. ind., 1 028 ; Roux U.D.F., 734 ; Lignac, R.P.R., 719 ; Karmes, écol., 332 .... *Ball.*

LIMOGES 10 LE PALAIS
Mme Constans, c. s., dép., adj. au m., P.C. .... *Réélue*

LIMOGES 12 PANAZOL
MM. Lecomte, c. s. adj. au m., P.S., 2 900 ; Ladroit, P.C., 2 144 ; Couderc, C.N.I.P., 1 271 .... *Ball.*

MAGNAC-LAVAL
MM. Fauvet, adj. au m. de Droux, P.C., 1120 ; Lamousse, c. s., m. de Droux, anc. sén., P.S., 1 117 ; Lebard, mod, maj., 595 .... *Ball.*

NEXON
MM. Rabaud, c. s., m. de La Meyze, P.S., 1872 ; Ditlecadet, P.C., 1 568 ; Mme Leygnac, R.P.R., 803 *Ball.*

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES
M. Lacorre, c. s., m., mod. maj. .... *Réélu*

SAINT-JUNIEN EST
M. Mazonin, c. s., m., P.C. .... *Réélu*

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
MM. Descubes, c. s., mod. maj., 1 260 ; Roulaud, m., P.S., 777 ; Thomas, P.C., 554 .... *Ball.*

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT
M. Coudert, m. de Sauviat, P.S., 3 143 .... *Elu*
MM. Ribière, c. s., P.C., 2 431 ; Rata, R.P.R., 455.

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES
M. Buxereaud, c. s., m. de Mailhac-sur-Benaize, P.C. .... *Réélu*

Un tiers des sièges qui étaient à pourvoir l'ont été dès le premier tour : trois réélus pour le P.C., dont Mme Constans, député ; un réélu pour la majorité ; un socialiste réélu auquel s'ajoute, pour ce parti, un nouvel élu, M. Raymond Coudert, qui a battu le conseiller général sortant communiste, lequel avait enlevé ce siège au P.S. il y a six ans. M. Mazière, P.S., dont le canton avait été renouvelé en mars 1976, s'était démis de son mandat pour raisons de santé : ses deux adjoints à la mairie de Chalus briguaient sa succession. C'est M. Peyronnet (P.S.) qui a pris l'avantage sur M. Vignerie (P.C.). Dans le canton de Limoges-8-Couzeix, le communiste, M. Santrot, a tiré partie du duel que se livraient M. Parreau et M. Sertout, conseiller général sortant, à qui le P.S. n'avait pas accordé son investiture, lui préférant M. Parreau. Ce dernier devance nettement M. Sertout. Le cas de Magnac-Laval ne manquera pas de peser sur un éventuel accord de désistement entre P.S. et P.C. En effet, M. Georges Lamousse (P.S.), ancien sénateur, conseiller sortant, n'est devancé par son adjoint communiste à la mairie de Droux, que de trois voix.

CONS. GEN. (prés. : M. René Regaudie, P.S., anc. dép.) : 13 P.C., 17 P.S., 1 R.P.R., 6 mod. maj.

[1 siège vacant était détenu par 1 P.S.]

VOSGES (15+1)

BROUVELIEURES
M. Meyer, P.S., 415 ; Mme Thomas, c. s., m. de Bois-de-Champ, mod. maj., sout. U.D.F. et R.P.R., 383 ; MM. Bernière, s. étiq., 192 ; Henry, s. étiq., 188 ; Viallet, P.C., 153 .... *Ball.*

BRUYÈRES
MM. Langlois, m., s. étiq., sout. R.P.R., 2 690 ; Villemain, adj. au m., P.S., 2 098 ; Jacquel, U.D.F., 1 109 ; Mme Wirth, P.C., 1 016 .... *Ball.*
M. Cazenave, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CHATEL-SUR-MOSELLE
M. Bresson, c. s., m. de Chavelot, app. P.C. ...... *Réélu*

CHATENOIS
MM. Virot, c. s., m., sout. R.P.R., 1 539 ; Arnould, P.S., 1 036 ; Wadier, sout. U.D.F., 490 ; Louis, P.C., 450 .... *Ball.*

DOMPAIRE
MM. Jeanroy, c. s., R.P.R., 1 445 ; Girot, m., P.S., 909 ; Malglaive, U.D.F., 674 .... *Ball.*

ÉPINAL EST
MM. Blanck, c. s., m., P.S., 5 149 ; Roth, m. de Dogneville, U.D.F.-P.R., 2 257 ; Provost, sout. R.P.R., 2 093 ; Martin, adj. au m., P.C., 1 090 .... *Ball.*

FRAIZE
MM. Valentin, m. de Plainfaing, P.C., 2 193 ; Frechin, c. s., R.P.R., 2 008 ; Mangin, P.S., 1 430 ; Rochotte, U.D.F.-P.R., 326 .. *Ball.*

GÉRARDMER
Mme Rattaire, m., sout. R.P.R., 1 818 ; MM. Bouley, P.C., 1 703 ; Lambert, P.S., 1 106 ; Jeanselme, U.D.F.-P.R., 432 .... *Ball.*
M. Houot, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

MIRECOURT
MM. Zimmermann, m., U.D.F.-P.R., 1 642 ; Giet, P.S., 1 358 ; Mme Rouyer, P.C., 1 100 ; MM. Capdevielle, sout. R.P.R., 1 002 ; Marteleur, mod. maj., 769. *Ball.*
M. Flambeau, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

MONTHUREUX-SUR-SAONE
MM. Didier, U.D.F.-P.R., 602 ; Maire, R.P.R., 469 ; Pierre, P.S., 367 ; Mlle Lambert, m., s. étiq., 192 ; M. Humbert, P.C., 152 .... *Ball.*
M. Cayotte, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

NEUFCHATEAU
MM. Bolmont, m., P.S. 2 221 ; Jacquot, R.P.R., 1 935 ; Grandemange, U.D.F.-P.R., 1 915 ; Pierron, P.C., 833 .... *Ball.*
M. Voilquin, c. s., sén., anc. dép., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

■ PROVENCHÈRES-SUR-FAVE
MM. Stoléru, secr. d'État, U.D.F.-P.R., 662 ; Lévêque, m. de Beulay, s. étiq., 341 ; Mme Peterschmitt, m. de Colroy-la-Grande, P.S., 333 ; M. Grandjean, P.C., 124 .... *Ball.*
Maurice Lemaire, c. s., anc. min., anc. dép., R.P.R., est décédé.

SAINT-DIÉ
MM. Pierret, dép., P.S., 5 889 ; Renaud, R.P.R., 4 007 ; Ulrich, s. étiq., 2 910 ; George, P.C., 1 658 ; Mme Desmet, M.R.G., 891. *Ball.*
M. Noël, c. s., supp. de M. Pierret, P.S., ne se représentait pas.

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
MM. Braun, c. s., dép., m. de Cornimont, R.P.R., sout. U.D.F., 3 600 ; Vaxelaire, m. de La Bresse, P.S., 3 560 ; Bastien, s. étiq., 1 796 ; Mme Peduzzi, P.C., 590 ; M. Galland, M.R.G., 338 .... *Ball.*

LE THILLOT
M. Spiller, s. étiq., 2 469 ; Mme Perinnet, P.S., 1 843 ; MM. Peduzzi, m. de Fresse-sur-Moselle, sout. R.P.R., 1 645 ; Gehin, P.S.U., 1 011 ; Houël, sout. U.D.F., 984 ; Parmentier, P.C., 644 .... *Ball.*
M. Courroy, c. s., U.D.F.-P.R. ne se représentait pas.

XERTIGNY
M. Bidault, c. s., m., sout. R.P.R.-U.D.F. .... *Réélu*

Les résultats de ce premier tour, où seuls deux conseillers généraux sortants sont réélus (M. Bidault, soutenu par la majorité, à Xertigny, et M. Bresson, apparenté au P.C., à Châtel) n'annoncent pas de modifications sensibles de la physionomie politique de l'assemblée départementale. Les partis de la majorité maintiennent leurs positions. Le P.S. ne progresse que très légèrement. En revanche, le parti communiste peut espérer gagner deux sièges détenus jusqu'alors par le R.P.R. à Gérardmer et à Fraize.

A Provenchères-sur-Fave, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, obtient 45 % des suffrages. Mais son élection pourrait cependant être assez difficile, car ses trois adversaires, qui se sont toujours déclarés plus ou moins ouvertement opposés « aux candidats étrangers au canton », pourraient faire front commun. En réalité, le succès du secrétaire d'État dépend pour beaucoup des négociations en vue d'éventuels désistements entre l'U.D.F. et le R.P.R., dont le chef de file est M. Christian Poncelet. Étant données les rivalités qui se manifestent depuis plusieurs mois dans ce département entre les formations de la majorité (le Monde du 13 mars), il ne semble pas que l'accord interviendra facilement. D'autant que, dans le canton de Provenchères, le R.P.R. ne présente et ne soutient officiellement aucun candidat. M. Stoléru a tenu à préciser au soir du scrutin : « Des instructions formelles ont été données à chaque candidat U.D.F. pour qu'aucun accord individuel n'ait lieu avant la concertation avec le R.P.R. au niveau départemental. Il y aura un accord global ou pas d'ccord du tout. »

CONS. GEN. (prés. : M. Christian Poncelet, R.P.R. sén., anc. secr. d'État, anc. dép) : 1 app. P.C., 9 P.S. et app., 4 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 10 mod. maj.

[1 siège vacant était détenu par 1 R.P.R.]

YONNE (20)

AUXERRE EST
MM Pommier, c.s., m. d'Augy, P. S., 2063 ; Mallet, C.N.I.P., 1158 ; Chignier, PC., 993 ; Guivarch, R.P.R., 627 .... *Ball.*

AVALLON
MM. Grézard, c.s., P.S., 1917 ; Laurent, U.D.F., 1439 ; Voillot, RP.R., 902 ; Duranton, P.C., 862 ...... *Ball.*

BLÉNEAU
M. Masson, c.s., dép., UDF-PR, ... *Réélu*

CERISIERS
M Murat, c.s., m. mod. maj., ... *Réélu*

CHABLIS
M. Raveneau, sout. U.D.F., 1172 .... *Elu*
M. Protat, c.s., atc. loc., ne se représentait pas.

COULANGES-LA-VINEUSE
MM. Marie, c.s., U.D.F., sout RPR,% 1244 ; Favier, P.S., 689 ; Vigreux, P.C., 620 ; .... *Ball.*

COURSON-LES-CARRIÈRES
M. Guillaumot, c.s., sén., m. de Taingy, U.D.F.-P.R., *Réélu*

FLOGNY-LA-CHAPELLE
MM. Hutin, R.P.R., 965 ; Bichat, P.S., 469 ; Bardin, PC., 438 ; Mauge, U.D.F., 328 .... *Ball.*
M. Barillon, c.s, UDF ne se représentait pas.

L'ISLE-SUR-SEREIN
Mme Pagani, c.s., anc. sén., m. de Massangis, UDF.-PR .... *Réélu*

LIGNY-LE-CHATEL
M Régnier, c.s., U.D.F. *Réélu*

PONT-SUR-YONNE
MM. Lassale, c.s., m. P.S. 2443 ; Languillat, RPR., Bourreau, P.C., 1109; Rannet, P.S.U., 366 .... *Ball*

QUARRÉ-LES-TOMBES
MM. Chamant, c.s., anc. min., prés. c. g., m. d'Avallon, sout. U.D.F., 723 ; Moreau, R.P.R., 131 ; Mme Couhault, P.C., 155 ; Menes, P.S., 459.......... *Ball.*

SAINT-FLORENTIN
MM. Bladou, c.s. M.R.G., 1284 ; Meyroune, PC, 1102 ; Lefebvre, U.D.F., 845 ; Chesne, R.P.R., ... *Ball*

SEIGNELAY
MM. Bourgoin, P.C., 1503 ; Dollfus, cent., 1056 ; Fouquet, P.S., 633 ; Ballet, R.P.R., 626 ; Josse, div g. 383 .... *Ball.*
M. Renaitour, anc. dép., div. g., ne se représentait pas.

SENS NORD-EST
MM. Braun, U.D.F., 2 2257 ; Berry, P.S., 1 090 ; Mme Rarbache, P.C., 957 ; MM. Froissart, R.P.R., 485; Tarin FN., 166 ....*Ball.*
M. Chrétien, c.s., mod maj., ne se représentait pas

SENS SUD-EST
M. Cordillot, c.s., anc. dép, PC .... *Réélu*

SERGINES
M. Janot, c.s., R.P.R., .. *Réélu*

VERMENTON
M. Dumont, c.s., P.C. .. *Réélu*

VÉZELAY
M. Flandin, c.s., m. de Domecy-sur-cure, div. g ..*Réélu*

VILLENEUVE-SUR-YONNE
M. Bonnion, c.s., m., UDF-PR .... *Réélu*

Dix conseillers sortants sur les vingt sièges renouvelables sont réélus, signe d'une réelle stabilité. Si Mlle Pagani (U.D.F.-P.R.), ancien sénateur, a obtenu 58,29 % des voix à l'Isle-sur-Serein, M. Jean Chamant, président du conseil général et ancien ministre des transports, est en ballottage avec 47,62 % des suffrages exprimés, alors qu'il avait été élu au premier tour en mars 1973. La présence dans son canton de Quarré-les-Tombes d'un candidat R.P.R. explique cet insuccès.

L'U.D.F. est en difficulté à Coulanges et a déjà perdu le siège de Flogny au profit d'un R.P.R. A Seignelay, le candidat du P.C., arrivé en tête, joue une partie difficile.

Mme Calliope Beaud, P.S., qui avait réalisé un bon score aux législatives, s'est inclinée nettement à Vézelay, où M. Paul Flandin (divers gauche) a conservé son siège.

CONS. GEN. (prés : M. Jean Chamant, mod. maj., sén., anc. min., anc. dép.) : 5 P.C., 5 P.S., 1 M.R.G., 3 div. g., 1 U.D.F.-M.D.S.F., 9 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 12 mod. maj., 1 act. loc.

TERRITOIRE DE BELFORT (7)

BELFORT CENTRE
MM. Lucien Couqueberg, adj. au m., P.S., 1 277 ; Garot, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 229 ; Daniel Couqueberg, P.C., 411 ; Nicolas, R.P.R., 327 .... *Ball.*

BELFORT EST
MM. Hann, P.S., 1 093 ; Bichet, U.D.F.-P.R., 832 ; Lesbros, mod. maj., 674 ; Bloc, P.C., 445 ; Crave, R.P.R., 412 .... *Ball.*
M. Bailly, c. s., anc. secr. d'État, anc. prés. cons. g., anc. maire, R.P.R., ne se représentait pas.

BELFORT NORD
MM. Walter, P.S., 1 372 ; Clerc, U.D.F., 779 ; Remilleux, P.C., 534 ; Roy, R.P.R., 340 .... *Ball.*
M. Géhant, c. s., anc. prés. c. g., m., P.S., ne se représentait pas.

BELFORT OUEST
MM. Proust, adj. au m., P.S., 2 407 ; Vicky, R.P.R., 1 532 ; Niess, P.C., 1 286 .. *Ball.*
M. Dreyfus-Schmidt, c. s., adj. au m., anc. dép., P.S., ne se représentait pas.

CHATENOIS-LES-FORGES
MM. Pignot, adj. au m. de Bavilliers, P.S., 1 625 ; Grosjean, R.P.R., 1 238 ; Vuillemot, P.C., 454 ...... *Ball.*
M. Henry, c. s., m. de Bavilliers, P.S., ne se représentait pas.

DANJOUTIN
Mme Chevillot, P.S., 1 350 ; MM. Gasser, c. s., adj. au m., R.P.R., 1 268 ; Thomas, P.C., 364 ; Boisson, U.D.F., 276 .... *Ball.*

VALDOIE
M. Kiffel, c. s., m., P.S. *Réélu*

Le parti socialiste maintient ou conforte ses positions dans tous les cantons, même s'il n'obtient qu'une réélection au premier tour au lieu de deux en 1973. A Belfort-Centre, le P.S. peut espérer reprendre le siège que l'U.D.R. lui avait ravi en 1973 ; à Belfort-Est, la lutte s'annonce plus serrée, encore que le candidat socialiste pourrait profiter de la rivalité entre MM. Bichet et Lesbros, tous les deux médecins et républicains indépendants.

Le R.P.R. paraît le grand perdant de cette consultation, en particulier dans les cantons de Belfort-Ville. Le seul de ses deux conseillers sortants qui se représentait, M. Gasser, est en ballottage difficile à Danjoutin.

CONS. GEN. (prés. : M. Denis Maire, P.S.) : 8 P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 R.P.R.

DANS LES DOM-TOM

GUADELOUPE (18)

ANSE-BERTRAND
MM. Edwige, c.s., P.C.G., 1 872 ; Moustache, dép., R.P.R., 1 363 ; Longua, ext. gauche, 258 .... *Ball.*

BAIE-MAHAULT
M. Chammougon, U.D.F. *Elu*
M. Mathieu, c. s., ext. g., prés. cons. rég., ne se représentait pas.

CAPESTERRE-BELLE-EAU
MM. Delacroix, c. s., div. g., 2 286 ; Mathieu, R. P. R., 531 ; Celeste, P. C. G., 461 ; Anais, ext. g., 174 .... *Ball.*

DÉSIRADE
M. Mathurin, div. g. 502 *Elu*
MM. Mimiette, c. s., mod. maj., 332 ; Gouffran, R.P.R., 16.

LE LAMENTIN
M. Dagonia, c. s., sén., prés. c.g. .... *Réélu*

MORNE-A-L'EAU I
M. Saman, c. s., U.D.F. *Réélu*

MORNE-A-L'EAU II
M. Davrain, U.D.F., 1 025 *Elu*
MM. Falibois, div. g., 500; Lombion, P.C.G., 172; Bazile, P.C.G., 61 ; Monnerville, c. s., P.S., 61 ; Eugène, div. g., 27.

LE MOULE I
MM. Hira, U.D.F., 954 ; Girard, div. g., 650 ; Valmorin, mod. maj., 597 ; Galleron, div. g., 505 ; Leveillé, R. P. R., 129 ; Razan, U.D.F.-P.R., 102.. *Ball.*
M. Césario, c. s., div. g., ne se représentait pas

LE MOULE II
M. Beaujean, c.s., U.D.F. *Réélu*

PETIT-BOURG
M. Larifla, m., P.S., 3 271 .... *Elu*
MM. Maximin, c.s., dép., R. P. R., 1 246 ; Garnier, ext. g., 165.

POINTE-A-PITRE I
MM. Viviès, mod. maj., 268 ; Touchaud, c. s., U.D.F., 174; Parize, P.C.G., 121 ; Lambert, P.S., 36 ; Mirre, mod. maj., 31 .... *Ball.*

POINTE-A-PITRE II
M. Genies, c. s., P.C.G. *Réélu*

POINTE-A-PITRE III
M. Koury, c. s., ext. g *Réélu*

POINTE-A-PITRE IV
M. Bangou, c. s., m., P.C.G. .... *Réélu*

POINTE-NOIRE
M. Esdras, c.s., div. g. *Réélu*

SAINT-BARTHÉLEMY
M. Blanchard, c. s., U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-MARTIN
M. Hubert, U.D.F. .... *Elu*
M. Choisy, c. s., div. g., ne se représentait pas.

TROIS-RIVIÈRES
M. Jean-Louis, c. s., R.P.R. .... *Réélu*

CONS. GEN. (prés. : M. Georges Dagonia, P.S., sén.) : 4 ext. g., 7 P.C.G., 6 P.S., 5 div. g., 6 U.D.F., 5 R.P.R., 3 mod. maj.

GUYANE (8)

APPROUAGUE KAW
M. Desert, div. g., 166.. *Elu*
MM. Chowchine, mod. maj., 59 ; Libri, c. s., U.D.F., 30.

CAYENNE SUD-OUEST
MM. Holder, m. de Cayenne, P. S. G., 460 ; Abchee, div. g., 97 ; Brachet, mod. maj., 95 ; Montgenie, U. D. F., 86 ; Yeck Pan, ext. g., 3 .... *Ball.*
M. Gaye, c. s., P.S.G., ne se représentait pas.

IRACOUBO
MM. Othily, div. g., 143; Cyrille, c. s., R.P.R., 136 ; Regis, div. g., 79 ; Guimares, div. g., 61 ; Lama, mod. maj., 29 ; Dondon, mod. maj., 12; Verde Rosa, div. g., 6 .... *Ball.*

KOUROU
M. Patient, c. s., prés. cons. rég., U.D.F. .... *Réélu*

MANA
M. Bellony, R.P.R ...... *Elu*
Mme Berthelot, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

BOURA
M. Ho-A-Chuck, c. s., prés. c. g., sout. U.D.F..... *Réélu*

OYAPOC-SAINT-GEORGES
M. Massel, mod. maj. .. *Elu*
M. Claire, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

MARIPASOULA
M. Jean Louis, c. s., R.P.R .... *Réélu*

CONS. GEN. (prés. M. Claude Hoa-Chuck, mod. maj.) : 5 P.S.G., 1 div. g., 3 R.P.R., 7 mod. maj.

MARTINIQUE (18)

DUCOS
M. Maurice Dogue, c. s., div. g. .... *Réélu*

FORT-DE-FRANCE I
MM. Lise, P.P.M. (parti progr. mart.), 312 ; Elysé, mod. maj., 283 ; Sainte-Rose, P.R., 262 ; Valcin, sén., R.P.R., 232 ; Joseph-Dogue, mod. maj., 14 .... *Ball.*
M. Valère, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

FORT-DE-FRANCE II
M. Darsières, c. s., P.P.M. *Réélu*

GRAND-RIVIERE
M. Forrestal, c. s., R.P.R. *Réélu*

LORRAIN
M. Thalmensy, R.P.R. .. *Elu*
M. Allaguy-Salachy, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

MACOUBA
M. Cerland, P.C. ...... *Elu*
M. Lamond, c. s., P.C., ne se représentait pas.

MARIGOT
M. Renard, c. s., R.P.R. *Réélu*

MORNE-VERT
MM. Morin, R.P.R., 492 ; Maurice, mod. maj., 392 ; Martagal, div. g., 192 ; Suivant, U.D.F., 21 ...... *Ball.*
M. Lecurieux - Lafayette, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

PRÊCHEUR
M Joyau, c. s., R.P.R .. *Réélu*

RIVIÈRE-PILOTE
Les élections ont été interrompues par des incidents et des bagarres. Elles ont été reportées.

RIVIÈRE-SALÉE
M. Elisabeth, c. s., div. g. *Réélu*

ROBERT
M. Lucien, c. s., sout. U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-PIERRE
M. Maurice, sout. U.D.F., 1 286 .... *Elu*
MM. Pierre-Charles, c. s., cent. g., sort., U.D.F., 624; Party, P.P.M., 142 ; Jean, 23 ; Guerin, 95.

SAINTE-MARIE
M. Catherine, c. s., R.P.R. *Réélu*

SCHOELCHER
M. Bertrand, c. s., R.P.R. *Réélu*

TRINITÉ
M. Branglidor, c. s., P.S. *Réélu*

TROIS-ILETS
M. Riveti, c. s., R.P.R. *Réélu*

VAUCLIN
M. Juston, sout. U.D.F., 2 295 .... *Réélu*
M. Celma, c. s., mod. maj., 1 128.

CONS. GEN. (prés. M. Emile Maurice, R.P.R.) : 5 ext. g., 3 P.C., 1 P.S., 3 div. g., 5 U.D.F., 9 R.P.R., 10 mod. maj.

RÉUNION (18+1)

AVIRONS
M. Fort, c. s., R.P.R. .. *Réélu*

ÉTANG SALÉ
M. Pinna, U.D.F., 2 167. *Elu*
MM. Bernardin Payet, P.S., 246 ; Cadet, P.C.R., 216 ; Paul Payet, c. s., R.P.R., 0.

LE PORT
M. Bruny Payet, c. s., P.C.R. .... *Réélu*

LA POSSESSION
M. Robert, c. s., P.C.R. *Réélu*

SAINT-ANDRÉ I
MM. Louis Virapoullé, sén. U.D.F.-C.D.S., 1 567 ; Minienpoullé, c. s., P.C.R., 1 357 ; Blars, mod. maj., 193 ; Perla-Nagayon, mod. maj., 128 ; Soba, mod. maj., 125 .... *Ball.*

SAINT-ANDRÉ II
M. Jean-Paul Virapoullé, c. s., m., U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-JOSEPH I
M. Guy Hoareau, c. s., U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-JOSEPH II
M. Lebon, mod. maj. .. *Elu*
M. Cerneau, c. s., anc. dép., cent., ne se représentait pas.

SAINT-LOUIS I
MM. Claude Hoareau, c. s., P.C.R., 2 987 ; Théobald Hoareau, R.P.R., sout. U.D.F., 2 862 ; Antou, mod. maj., 319 .... *Ball.*

SAINT-LOUIS II
M. Techer, U.D.F., 3 437. *Elu*
MM. Baret, c. s., P.C.R., 2 319 ; Souton, mod. maj., 422.

SAINT-LOUIS III
M. Accot, c. s., U.D.F... *Réélu*

SAINT-PAUL I
M. Kichenin, U.D.F. .. *Elu*
M. Elie Hoareau, P.C.R., actuel cons. gén. de Saint-Pierre III non renouvelable), 1 652.
M. Bénard, c. s., U.D.F., se présentait à Saint-Paul III.

SAINT-PAUL II
M. Fontaine, c. s., dép., U.D.F. .... *Réélu*

SAINT-PAUL III
M. Bénard, c. s. de Saint-Paul I, m. U.D.F. .. *Elu*
Mme Paula, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

SAINT-PHILIPPE
M. Bertile, c. s., m., P.S. *Réélu*

■ SAINT-PIERRE I
MM. Verges, P.C.R., 2 378; Cadet, mod. maj. 1 832 ; Gruchet, mod. maj., 1 054 .... *Ball.*
Le Conseil d'État a annulé en décembre 1978 l'élection de M. Louis Virapoullé, sén., U.D.F.-C.D.S., qui se présente à Saint-André I.
sén., U.D.F.-C.D.S., qui se présente à Saint-André I.

SAINTE-MARIE
M. Barau, c. s., prés. c. rég., R.P.R. sout. U.D.F. *Réélu*

SAINTE-SUZANNE
MM. Paris, mod. maj., 1 735 ; Langenier, P.C.R., 1 549 ; Robert, mod. maj., 793 .... *Ball.*
M. Repiquet, c. s., sén., R.P.R., ne se représentait pas.

SALAZIE
MM. Carpaye, mod. maj., 1 379 ; Welmant, c. s., R.P.R., 1 287 ; Fruteau, P.C.R., 62 ; Domen Jod, P.S., 61 .... *Ball.*

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Lagourgue, U.D.F., dép.) : 5 P.C.R., 1 P.S., 3 div. g., 14 U.D.F., 12 R.P.R.

(Un siège vacant était détenu par 1 U.D.F.)

MAYOTTE (9)

BANDRA BOUA
M. Rafion Madi, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

BANDRELE
M. Abdallah Houmadi, mod. maj. .... *Elu*
M. Moida Saïs, c. s., mod. maj., ne se représentait pas.

CHICONI
M. Ali Assa, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

CHIRONGUI
M. Henry, c. s., sén., mod., maj. .... *Réélu*

KANI-KELI
M. Younoussa Bamana, cs., prés. c g, dép, mod maj .... *Réélu*

KOUNGOU
M. Soula Ousseini, c. s., mod maj. .... *Réélu*

MTSANGAMOUJI
M. Saïd Mohamed Combo, c. s., mod. maj.... *Réélu*

OUNGANI
M. Soulaimana Boto, mod maj. .... *Elu*
M. Abdallah Houmadi, c. s., mod. maj., se présentait dans le canton de Bandrele.

PAMANDZI
M. Sollih Ahmed, c. s., mod. maj. .... *Réélu*

CONS. GEN. (prés. : M. Younoussa Bamana, U.D.F., dép.) : 17 mod. maj. et U.D.F.

LE CAIRE DIVULGUE LA TENEUR DE L'ACCORD

Des ambassadeurs seront échangés dix mois après la signature du traité

Voici, selon l'A.F.P., la teneur du traité israélo-égyptien et de ses annexes, telle qu'elle a été révélée le samedi 17 mars au Caire, devant des parlementaires, par MM. Khalil, premier ministre et ministre des affaires étrangères, Boutros-Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, et le général Hassan Abou Saada, directeur des opérations des forces armées égyptiennes.

Le préambule souligne la conviction des deux parties de la *« nécessité d'une paix juste, globale et durable au Proche-Orient, conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité »*. L'Egypte et Israël y réaffirment leur attachement à l'*« accord-cadre de la paix au Proche-Orient »* convenu à Camp David, en septembre 1978. Les deux parties soulignent que l'accord-cadre est le fondement de la paix *« non seulement entre l'Egypte et Israël, mais également entre Israël et tout Etat voisin qui serait disposé à négocier pour établir la paix sur cette base »*.

L'Egypte et Israël se déclarent convaincus que la conclusion du traité de paix est *« un pas important sur la voie de la paix globale dans la région et pour parvenir à un règlement du conflit israélo-arabe sous tous ses aspects »*.

Les deux parties invitent, d'autre part, les autres parties arabes à participer au processus de paix avec Israël. Elles expriment leur désir de développer des relations amicales et de coopération entre elles conformément, notamment, à la Charte de l'ONU.

Les responsables égyptiens assurent que le préambule se fonde essentiellement sur la résolution 242 du Conseil de sécurité (novembre 1967), *acceptée par la plupart des pays arabes et, à leur tête, les membres du « Front de la fermeté »*. Ils estiment à ce sujet que la polémique sur le texte de cette résolution — évacuation « *de* » (selon le texte anglais) ou « *des* » (selon la version française) territoires occupés a été définitivement close. Selon eux, tout pays arabe qui négociera avec Israël verra « *tous* » ses territoires évacués.

Le traité de paix comporterait neuf points regroupés en trois sections :

A) La fin de l'état de guerre et l'établissement de la paix à l'échange des documents de ratification ;

B) Le retrait des forces armées d'Israël et des civils israéliens sur les frontières internationales de l'Egypte et le recouvrement de la souveraineté entière de l'Egypte sur le Sinaï ;

C) L'établissement des relations normales et amicales entre les deux parties à la fin du premier retrait substantiel.

Les frontières permanentes entre l'Egypte et Israël sont les frontières internationales reconnues entre l'Egypte et l'ancienne Palestine sous mandat britannique, sans atteinte au statut spécial de Gaza. Les deux parties proclament l'intégrité de ces frontières et s'engagent à respecter la sécurité de leurs territoires, eaux territoriales et espaces aériens respectifs.

Dans l'article 3, les deux parties s'engagent à appliquer les résolutions de l'ONU et les principes du droit international concernant le respect de leur souveraineté, sécurité et indépendance politiques mutuelles, le droit de chaque pays de vivre en sécurité à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Elles s'engagent à ne pas recourir à la force ou à la menace et à rechercher la solution des différends par des moyens pacifiques.

Les forces de l'ONU au Sinaï

Cet article interdit aussi — toujours selon les dirigeants du Caire — tout acte d'agression, de participation ou incitation à l'agression et stipule que la normalisation des relations signifiera la reconnaissance réciproque entière, et la fin du boycottage et des restrictions imposées sur les déplacements des citoyens des deux pays. Le premier ministre égyptien a précisé à ce sujet que cette normalisation sera appliquée *« dans le plein sens du terme »*.

Le quatrième article du traité concerne les dispositions de sécurité dans le Sinaï, l'installation des forces de l'ONU *« qui ne pourront être retirées qu'avec l'approbation du Conseil de sécurité »*, la formation d'une commission mixte pour l'application du traité et la révision éventuelle de ces dispositions à la demande l'une ou de l'autre partie.

M. Boutros-Ghali a déclaré à cet effet qu'au cas où l'Egypte demanderait une telle révision, les négociations à ce sujet devront commencer trois mois après la demande.

M. Khalil a indiqué, de son côté, que la nationalité des contingents de l'ONU pourra faire l'objet de réserves de la part de l'une ou lautre partie.

Selon l'article 5, les navires et le fret d'Israël bénéficieront de la liberté de navigation dans le canal de Suez conformément à l'accord de Constantinople de 1888 et ne seront l'objet d'aucune discrimination. Les deux parties considèrent que les détroits de Tiran et d'Akaba sont des voies d'eau internationales ouvertes à tous les pays.

Le premier ministre a estimé « *normal* », devant les parlementaires égyptiens, le passage de bâtiments israéliens dans le canal de Suez puisque, de toute façon, avant 1967, les cargaisons israéliennes transitaient par cette voie d'eau.

Les autres engagements de l'Égypte

L'article 6 stipule que le traité de paix ne porte pas atteinte aux droits et engagements des deux parties, conformément à la Charte de l'ONU. Les deux pays s'engagent d'autre part à ne contracter aucun engagement s'opposant au traité.

L'article porte également que, tout en prenant en considération l'article 103 de la Charte de l'ONU (1), les deux parties proclament qu'en cas de contradiction entre les engagements découlant de ce traité et tout autre engagement, les premiers font autorité et sont applicables.

La note d'interprétation accompagnant le traité stipule à cet effet — toujours selon Le Caire — qu'il est convenu entre les parties qu'aucune « *allégation* » ne peut être retenue sur la prééminence de ce traité sur les autres traités et accords, et vice versa. A ce sujet, M. Khalil a déclaré que le « *seul engagement* » de l'Egypte est l'accord de défense commune arabe conclu en 1954. *« Le texte original ne peut être interprété comme établissant une priorité du traité sur les autres accords de l'Egypte »*, a-t-il dit.

De son côté, M. Boutros-Ghali a affirmé, en réponse à une question d'un député, que l'Egypte s'en tiendra à l'accord de défense commune arabe en cas d'agresion israélienne contre la Syrie.

Les articles 7, 8 et 9 portent sur les points suivants :

Les différends sur l'application ou l'interprétation du traité de paix seront réglés par la négociation. En cas d'échec des négociations, ils seront réglés par la conciliation ou l'arbitrage.

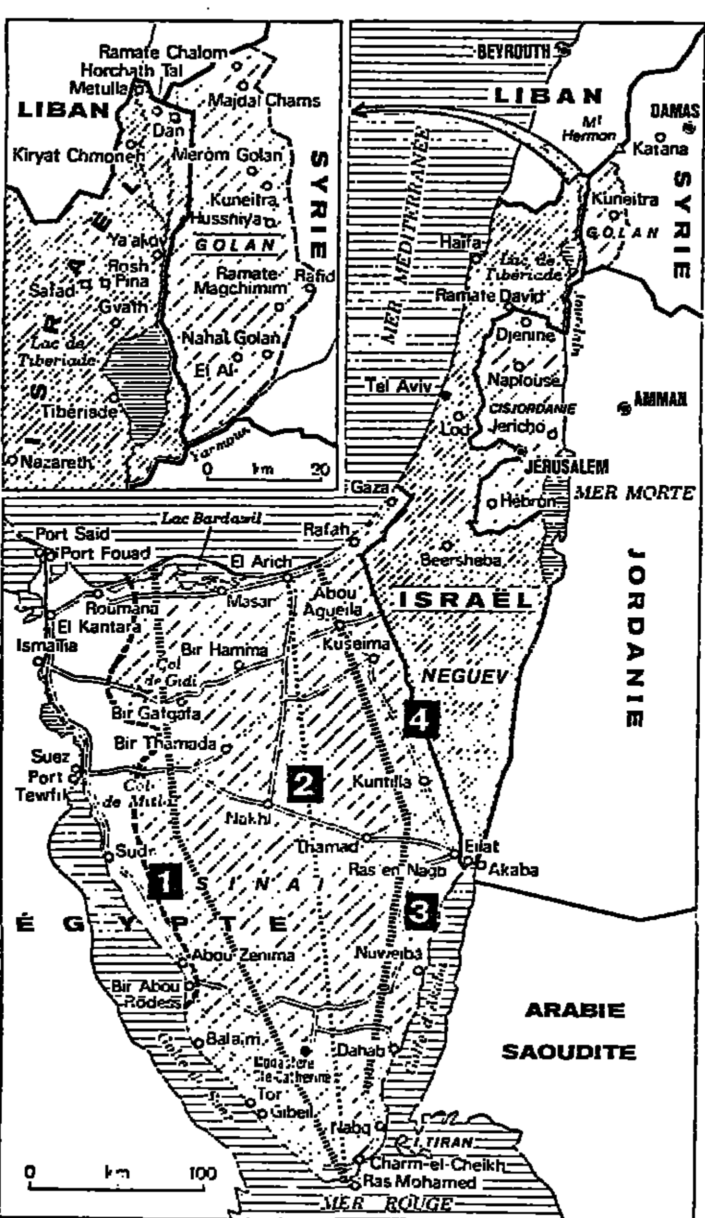
Un comité d'indemnisation sera constitué. M. Boutros-Ghali a indiqué à ce propos que les délibérations de ce comité pourraient durer de longues années et donné l'exemple des dédommagements qui ont été décidés trente ans après la première guerre mondiale.

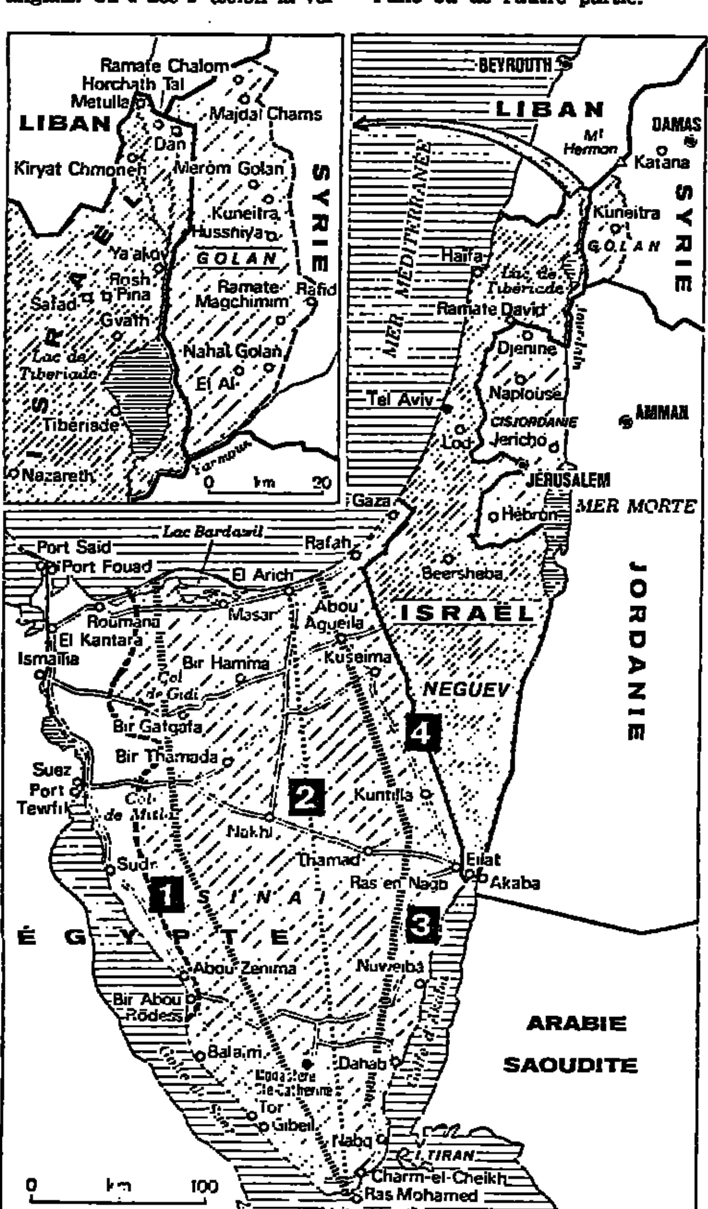
Le traité de paix sera applicable dès l'échange des instruments de ratification ; il se substituera à l'accord égypto-israélien de désengagement de septembre 1975 et sera transmis, pour information, au secrétaire général des Nations unies.

Les responsables égyptiens ont indiqué dans leur exposé, en se référant à la note d'interprétation, que toute zone évacuée reviendra à la souveraineté égyptienne dès le départ des troupes israéliennes, que toute modification des dispositions de sécurité se fera d'un commun accord, que les contingents de l'ONU n'appartiendront pas à l'un des pays membres permanents du Conseil de sécurité et que, enfin, les deux parties s'engageront, en cas de désaccord, à accepter les propositions américaines sur la composition des forces de l'ONU.

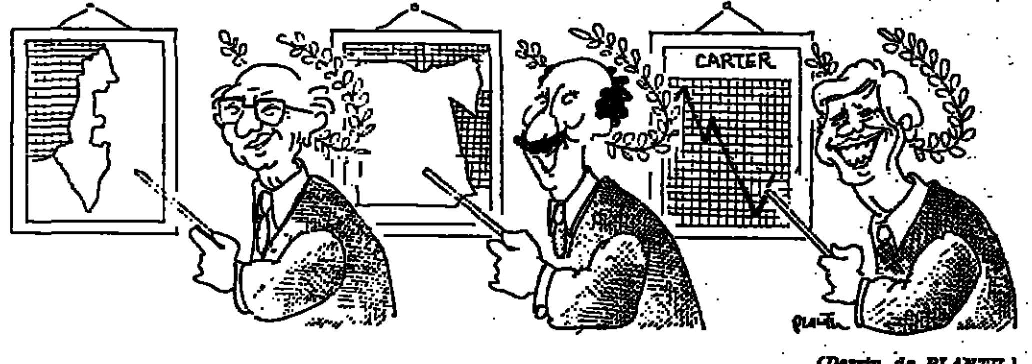
Ces mêmes responsables ont précisé enfin que l'échange d'ambassadeurs entre Le Caire et Tel-Aviv — *« Tel-Aviv et non Jérusalem »*, ont-ils souligné — interviendra un mois après la fin du premier retrait substantiel, soit dix mois après la signature du traité. Les négociations pour la normalisation totale des relations, ont-ils ajouté, débuteront dans un délai de six mois. Selon le premier ministre, elles pourront *« traîner ou s'achever rapidement »*. *« Tout va dépendre,* Tel-Aviv — *« Tel-Aviv et non* *qui règnera entre les deux pays. »*

(1) L'article 103 de la charte des Nations unies est ainsi rédigé : *« Dans le cas d'un conflit entre les obligations des membres des Nations unies selon la présente charte et leurs obligations selon un autre accord international, leurs obligations découlant de la présente charte prévaudront. »*





Voici, selon le projet d'annexe militaire divulgué par les Egyptiens, la répartition des zones de sécurité, dont trois (1, 2, 3) sont situées dans le Sinaï, la dernière (4) longeant la frontière en territoire israélien. Le grisé espacé est porté sur tous les territoires occupés par Israël depuis 1967.



(Dessin de PLANTU.)

« Autonomie totale » pour la Cisjordanie et Gaza

L'avenir de la Cisjordanie et de Gaza serait, selon le premier ministre égyptien, réglé par un échange de lettres entre les deux gouvernements de la façon suivante :

Les négociations commenceront dans le mois qui suivra l'échange de documents de ratification du traité de paix. Elles porteront notamment sur les dispositions pour l'établissement d'une *« autorité de l'autonomie »* (conseil administratif). Selon M. Khalil, il s'agira d'une *« autonomie totale »*. Les participants aux négociations seront l'Egypte, Israël, les Etats-Unis, la Jordanie, avec la participation de Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza au sein des délégations égyptienne et jordanienne. En cas de refus de la Jordanie, a déclaré le premier ministre, l'Egypte la *« remplacera »* à ces négociations.

L'Egypte et Israël s'engagent d'autre part à négocier *« sincèrement et d'une manière constante »* pour terminer ces négociations à la date la plus proche et conviennent que leur but est d'établir une *« autorité de l'autonomie »* pour réaliser l'autonomie entière des habitants de Cisjordanie et de Gaza.

M. Khalil a indiqué que la durée limite pour terminer les négociations a été fixée à un an. Les élections doivent commencer ensuite et l'autonomie administrative sera établie un mois plus tard pour remplacer le gouvernement militaire israélien.

C'est à ce moment que commencera la *« période transitoire »* de cinq ans. Trois ans après son ouverture, des négociations seront entamées pour décider, selon la thèse égyptienne, les modalités de l'*« autodétermination »* du peuple palestinien.

Libération des prisonniers politiques

Le premier ministre a précisé que l'autorité administrative palestinienne disposera d'une *« police armée palestinienne »* pour maintenir l'ordre dans ces deux territoires et que d'importants effectifs israéliens se retireront dans des zones déterminées. Il a affirmé qu'Israël adoptera plusieurs mesures en Cisjordanie et à Gaza avant le début des négociations et transmettra un message à cet effet aux Etats-Unis. Ces mesures comprennent selon M. Khalil, la libération des détenus politiques, l'autorisation des activités politiques, le retour des réfugiés, le transfert des administrations militaires hors des villes, l'interdiction des manœuvres militaires et la liberté de déplacement pour les Palestiniens. — *(A.F.P.)*

L'annexe militaire sur le Sinaï

Les Israéliens devront évacuer toute la péninsule dans un délai de trois ans

La ville d'El-Arich, chef-lieu du Sinaï, le lac Bardawil et la région pétrolière sur le golfe de Suez seront restitués à l'Egypte deux mois après la signature du traité de paix, a indiqué, samedi 17 mars — selon l'A.F.P., — le général Hassan Abou Saada, chef des opérations des forces armées égyptiennes. Le général Abou Saada, qui a présenté au cours d'une réunion parlementaire les détails de l'annexe militaire au projet de traité, a exposé le schéma suivant des dispositions prévues dans le Sinaï.

Le retrait des forces israéliennes se fera en deux étapes : la première durera neuf mois à partir de la signature du traité, et les troupes israéliennes évacueront les trois quarts de la péninsule en se retirant sur une ligne allant d'El-Arich à Ras-Mohamed, au Sud. Elle permettra à l'Egypte de récupérer, dans un délai de deux mois, la ville d'El-Arich, le lac Bardawil, la région pétrolière sur le golfe de Suez un mois plus tard, l'aérodrome d'El-Arich, ensuite le monastère de Sainte-Catherine et, enfin, les trois « cols stratégiques » de la péninsule.

Selon le général Abou Saada, cette première étape assurera à l'Egypte sa *« ligne de défense naturelle »* dans le Sinaï.

La deuxième étape comprendra l'évacuation de la partie restante du Sinaï et durera vingt-sept mois à partir de la fin du premier retrait. Israël s'est engagé, selon le général Abou Saada, à évacuer tous les points de peuplement, à détruire les obstacles fortifiés et à déminer les zones évacuées.

Quatre zones

Les dispositions de sécurité concerneront quatre zones. La zone « 1 » s'étendra du canal de Suez à une ligne distante de 59 kilomètres et comprenant les cols stratégiques. Les forces autorisées à y stationner seront : une division d'infanterie motorisée, trois brigades de cette même arme et une brigade de blindés, ainsi que sept bataillons d'artillerie de campagne et de défense anti-aérienne, soit 22 000 hommes, 230 chars, 480 véhicules blindés, 126 pièces d'artillerie et 126 canons de D.C.A. de 37 millimètres.

La zone « 2 », la plus étendue au centre du Sinaï, accueillera quatre bataillons de garde-côtes disposant d'armes légères ainsi que des policiers dont le nombre n'est pas limité. Ces effectifs auront pour mission de maintenir l'ordre et la sécurité.

La zone « 3 » longe les frontières égypto-israéliennes et comprend également la région de Charm-El-Cheikh sur le détroit d'Akaba. Sa largeur varie de 15 à 40 kilomètres. Des policiers égyptiens y stationneront ainsi que des forces d'urgence des Nations unies.

La zone « 4 », située en territoire israélien, longe les frontières et sa largeur se situe entre 1,5 et 3 kilomètres. Y stationneront la force militaire israélienne, qui comprendra quatre bataillons d'infanterie (quatre mille hommes et cent quatre-vingts véhicules blindés), et des forces de l'ONU.

Assurant qu'il n'y aura ni chars, ni pièces d'artillerie, ni rampes de missiles dans cette zone, le général Abou Saada a révélé que l'Egypte et Israël sont parvenus à un accord sur l'érection de monuments à la mémoire des soldats tués.

● ERRATUM. — Dans l'article de notre correspondant en Egypte sur l'évacuation du Sinaï (*le Monde* du 16 mars), il convient de rétablir : *« La portion de la péninsule à l'ouest (et non pas à l'est) de la ligne El Arich — Ras — Mohamed serait libérée avant la fin de 1979. »*

Ryad condamne « la paix séparée »

(Suite de la première page.)

Ils insistent essentiellement sur trois points : le maintien de toutes les implantations juives dans les territoires, l'exclusion de ces colonies du régime d'autonomie et le maintien du contrôle d'Israël sur le régime de propriété des terres, l'irrigation et la sécurité.

D'autre part, la tournée entreprise au cours du week-end par M. Zbigniew Brzezinski au Proche-Orient ne semble pas avoir abouti aux résultats escomptés. Le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationales rentre ce lundi à Washington après avoir eu des entretiens avec les dirigeants saoudiens, jordaniens et égyptiens.

Le refus jordanien

A Ryad, la délégation américaine a publié un communiqué affirmant que les deux parties sont *« convenues de poursuivre leurs consultations »*. Les déclarations de responsables saoudiens sont empreintes d'ambiguïté. Le prince héritier Fahd a assuré à l'hebdomadaire *Newsweek* que son pays *« déplore les initiatives séparées »* qui mettent en danger la stabilité au Proche-Orient en ignorant le problème palestinien. Il a cependant affirmé que l'Arabie Saoudite ne se joindra pas à un boycott de l'Egypte et que Ryad ne supprimera pas son aide annuelle au Caire. Tout en estimant que le futur traité israélo-égyptien risque de *« déclencher des convulsions dans la région »* et en évoquant *« au bout du chemin, le spectre d'une nouvelle guerre »*, le premier ministre du royaume wahabite ne ferme pas la porte à la poursuite des négociations. *« La situation,* a-t-il déclaré notamment, *exige un effort d'imagination et une approche nouvelle. »*

A en juger par le communiqué conjoint publié à Amman ainsi que par les réactions de la presse jordanienne, le roi Hussein paraît avoir adopté une position plus ferme contre le projet de traité. L'attitude du souverain hachémite ne semble pas différente de celles de la Syrie et de l'O.L.P. dont il avait, avant M. Brzezinski, reçu le président, M. Yasser Arafat. A l'issue de quatre heures de conversations à la base aérienne de Mafrak — rencontre qui scelle la réconciliation du souverain et du dirigeant palestinien — un communiqué commun, publié le samedi 17 mars, a fait état d'une *« identité de vues »*. Les signataires y affirment leur volonté de résister aux tentatives pour *« liquider les droits des Palestiniens »* et le roi assure à cette occasion que l'O.L.P. est et demeure *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Le royaume hachémite et l'O.L.P. s'engagent encore à *« garantir le droit du peuple palestinien à fonder un Etat indépendant sur le sol national »*.

Tension dans les territoires occupés

Le comité exécutif de l'O.L.P., à la suite d'une réunion tenue à Damas peu après le retour de M. Arafat, a lancé un appel aux habitants des territoires occupés invités *« à resserrer leurs rangs et à se lancer dans l'action conjuguée afin d'intensifier la lutte contre l'occupation sioniste »*.

Interrogé par l'hebdomadaire de langue arabe *Al Nahar International*, publié ce lundi matin à Paris, M. Arafat a affirmé : *« Je déclare maintenant, pour la première fois, que nous sommes prêts à examiner tout ce qui nous serait proposé dans le cadre de l'ONU. »* Le dirigeant palestinien répondait à une question sur l'éventuelle acceptation par l'O.L.P. d'une délégation unique jordano-palestinienne à des négociations pour un règlement global, à Genève ou ailleurs.

D'autre part, la tension persiste dans les territoires occupés. Plusieurs manifestations de Palestiniens contre le projet de traité israélo-égyptien ont marqué la journée de dimanche en Cisjordanie, notamment à Bethléem et Ramallah. Les forces de l'ordre ont pénétré dans les collèges de Naplouse pour procéder à de nombreuses arrestations. Le couvre-feu a été imposé à la localité de Zeir, près de Hébron, troisième agglomération après Khalkhoul et Beit-Horon à être soumise à ce régime. Samedi, des échauffourées ont opposé à Jérusalem des étudiants juifs à de jeunes arabes.

« Washington a pris les précautions nécessaires... »

A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Vance, a indiqué que les Etats-Unis avaient pris *« les précautions nécessaires »* pour protéger leurs ambassades dans divers pays arabes. Le secrétaire d'Etat a affirmé encore que les Etats-Unis *« seraient prêts à se battre »* si l'Arabie Saoudite était attaquée. *« Il ne s'agit pas seulement du pétrole,* a déclaré M. Vance, *nous considérons l'intégrité territoriale de l'Arabie Saoudite comme un intérêt fondamental des Etats-Unis. »*

Cependant, M. Church, président de la commission des affaires étrangères au Sénat, a averti dimanche l'Arabie Saoudite et la Jordanie que les Etats-Unis pourraient être amenés à reconsidérer leur aide si les deux pays devaient contribuer à saper le traité israélo-égyptien. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

هكذا من الامل

ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Jérusalem relève des « inexactitudes » dans le texte publié

De notre correspondant

Jérusalem. — Des « *inexactitudes* » sont relevées à Jérusalem dans la version du traité publiée au Caire, mais le gouvernement a décidé d'attendre le débat qui s'ouvre mardi devant la Knesset pour révéler le texte en hébreu.

A propos du « *lien* » entre le traité et la négociation sur la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, on tient à préciser à Jérusalem que le dernier compromis dégagé par les Américains consistait à employer le mot « *but* » *(goal)*, étant entendu que l'Egypte et Israël se donnent pour « *but* » de terminer les négociations sur l'autonomie dans le délai d'un an (après la signature du traité) pour que des élections puissent avoir lieu aussi rapidement que possible, après un accord final sur l'application de l'autonomie.

On affirme dans les milieux gouvernementaux que c'est en fin de compte le texte en anglais qui fera foi.

Différée d'une journée, en raison d'une grippe de M. Begin, la réunion du conseil des ministres au cours de laquelle l'ensemble du traité doit être examiné a commencé lundi matin comme l'exigeaient, au risque de provoquer une crise gouvernementale, les ministres les plus réticents du gouvernement — et notamment les trois ministres du parti national religieux. Un débat sur la définition de l'autonomie devait avoir lieu à cette occasion. Mais il semble qu'aucune décision ne sera rendue publique, ni même communiquée à la Knesset, avant le début des prochaines négociations.

Dimanche, les ministres du parti national religieux ont rappelé à M. Begin qu'ils approuveraient le traité à condition que les « principes » de leur parti soient respectés : maintien du contrôle israélien sur les terres et les réservoirs en eau de Cisjordanie, poursuite de la politique d'implantation juive, maintien de l'armée, et réaffirmation du principe selon lequel l'autonomie s'applique à la population et non au territoire.

FRANCIS CORNU.

● RECTIFICATIF. — Dans les premières éditions du *Monde* daté 18-19 mars, une erreur technique a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article d'André Fontaine, « Un homme d'ailleurs », consacré à André Chouraqui. En première page, à la fin du quatrième paragraphe, il fallait lire : le judaïsme « *a peu cherché à s'expliquer, à l'exposer aux* « goims ». *C'est ce que fait, admirablement, Chouraqui* ».

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

● M. AHMED ABDALLAH, président de la République des Comores, est arrivé dimanche 18 mars à Paris, venant de Dar-Es-Salaam. Le chef de l'Etat comorien doit faire un séjour privé de cinq jours en France avant de gagner l'Arabie Saoudite et les émirats arabes où il se rend en visite officielle.

Espagne

● LA GREVE DES TRENTE MILLE EMPLOYES de l'hôtellerie de Valence a pris fin samedi 17 mars à la suite de la conclusion d'un accord sur le renouvellement de la convention collective. — *(A.F.P.)*

● SOIXANTE-TROIS PERSONNES APPARTENANT A DIX COMMANDOS DE LA BRANCHE MILITAIRE du mouvement séparatiste basque ETA ont été arrêtées au cours du mois de février dans les quatre provinces basques, apprend-on à Madrid de sources policières. Ces arrestations auraient évité l'assassinat de treize personnes et un enlèvement. Les soixante-trois personnes arrêtées sont notamment accusées de trois assassinats, sept tentatives d'assassinat, dix-neuf attentats à l'explosif et deux attaques à main armée. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● LE MARECHAL SOVIETIQUE VICTOR KOULIKOV, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, a quitté Budapest samedi 17 mars. Durant plusieurs jours, il a, selon l'agence M.T.I., « *inspecté l'entraînement de l'armée nationale et des officiers hongrois* », assisté à « *une rencontre entre les armées soviétique et hongroise* » et est « *entré en contact avec des soldats de l'armée hongroise et de l'armée soviétique temporairement stationnée en Hongrie* ». — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● PLUSIEURS PERSONNES SOUPÇONNÉES D'APPARTENIR A L'I.R.A. ont été brutalisées par la police de l'Ulster au cours d'interrogatoires, reconnaît une commission d'enquête officielle dont les conclusions sont publiées ce vendredi 16 mars à Londres. Les enquêteurs estiment qu'un certain nombre des blessures constatées ne peuvent être la conséquence d'actes d'automutilation. Le rapport admet cependant que la police d'Irlande du Nord fait l'objet d'une campagne de dénigrement. Il suggère que des circuits fermés de télévision soient installés dans les commissariats de police et que chaque interrogatoire soit suivi d'un examen médical. — *(Reuter.)*

Pakistan

● LA COUR SUPREME PAKISTANAISE a décidé samedi 17 mars de reporter de plusieurs jours son jugement sur l'appel de l'ancien premier ministre, M. Bhutto, qui a été condamné à mort. Si l'appel était finalement rejeté, M. Bhutto pourrait être pendu dans les sept jours. — *(Reuter.)*

Roumanie

● M. CARAMANLIS, premier ministre grec, est arrivé à Bucarest venant de Yougoslavie où il s'était entretenu le samedi 17 mars, à Split, avec le président Tito. — *(A.F.P.)*





La révolution afghane à l'heure de l'islam

(Suite de la première page.)

3) La détermination des responsables afghans et sans doute de leurs conseillers soviétiques, tenu des méthodes de lutte antiterroriste employées en U.R.S.S., de liquider coûte que coûte les terroristes, afin de montrer que le pouvoir révolutionnaire demeurait inébranlable et n'accepte aucun compromis avec ses adversaires, a prévalu sur toute autre considération.

M. Bakhturin, le chef des services de sécurité de l'ambassade à Kaboul, qui assura pendant quelques heures un rôle de médiateur entre les Afghans et les Américains, avait pourtant assuré ceux-ci qu'il cherchait à gagner du temps et à sauver la vie du diplomate. Mais il est de fait qu'à aucun moment, Soviétiques ou Afghans n'ont tenté de faire un appel aux représentants d'un pays tiers, par exemple, pour ouvrir une négociation avec les terroristes. La solution de force à « l'afghane » a été la seule retenue.

4) La thèse officielle est que les terroristes avaient fixé un ultimatum de dix minutes pour que le gouvernement réponde à leur exigence : la libération de trois membres de leur mouvement, et que la police a été contrainte de donner l'assaut quelques instants avant l'expiration de ce délai...

De nombreux observateurs, à Kaboul, doutent cependant que les Soviétiques aient pris délibérément le risque de faire tuer l'ambassadeur par les policiers afghans et d'exposer ainsi leur pays à une vive réaction de Washington pouvant peser sur les négociations entre les Deux Grands. Le rôle indéniable joué par les conseillers soviétiques en Afghanistan ne saurait tleur faire porter la seule responsabilité des faux pas du régime révolutionnaire. Sans doute les Américains ont-ils d'autre part, fait preuve de quelque imprudence, légèreté ou naïveté lors de l'enlèvement et avant la tuerie. Alors que l'ambassade des Etats-Unis est une citadelle à l'intérieur de laquelle des « marines » contrôlent en permanence les valet-vient, le chef de la mision s'y rendait chaque matin et en revenait l'après-midi, sans escorte.

Les responsables Afghans ont beau jeu de souligner, que l'ambassadeur, avait repoussé l'offre de protection qui lui aurait été fait et qu'il n'avait pas à baisser les vitres du voiture diplomatique « inviolable » pour répondre à l'injonction des faux policiers ayant monté son enlèvement.

Contre la domination pachtoun

Plusieurs représentants de pays du tiers-monde, à Kaboul, estiment, en outre, que les Américains ont manqué en l'affaire de fermeté — il est vrai qu'il n'ont pu entrer en contact avec les deux plus hauts dirigeants du régime, M. Taraki et Amin et sous-estimé la détermination des autorités d'écraser la première opération de terrorisme monté au cœur de la capitale. Celle-ci, du moins, a braqué les projecteurs à la fois sur l'existence d'unne opposition résolue au régime et sur l'influence croissante qu'exerce sur lui l'Union soviétique.

Les auteurs de l'enlèvement n'appartiennent à aucun des deux principaux mouvements islamiques combattant ce régime — « *Nous ne nous en serions pas pris à l'ambassadeur des Etats-Unis* », nous ont déclaré simultanément leur porte-parole — mais au groupe Setem-I-Melli (qui signifie « contre l'oppression et la tyrannie »). Ce groupe dénonce, en effet, la domination pachtoun sur la vie nationale, en particulier dans la province du Badakhchan, au nord-est de l'Afghanistan, où les populations locales, d'origine notamment tadjik, font traditionnellement preuve d'un fort esprit d'indépendance à l'égard du pouvoir central. Ces régionalistes sont doublement minoritaires puisqu'ils sont de rites chiites dans un pays où la majorité pachtoun est sunnite (1). Il y a plusieurs années, le Setem-I-Melli formait une faction gauchiste du khalq, l'actuel parti au pouvoir, dont il dénonce aujourd'hui le caractère « *néo-fasciste* ». Il avait déjà eu maille à partir avec l'ancien régime après avoir commis, usant de méthodes volontiers anarchisantes, quelques coups de main spectaculaires. Mais c'est pour réclamer la libération de ses dirigeants arrêtés depuis la révolution qu'il a monté l'opération de Kaboul. Ces trois personnalités sont MM. Taher Badakhshi, chef du mouvement ; Vasef Bakhtali, poète connu en Afghanistan, et Baruddin Boes, personnage de légende mi-guévariste, mi-mystique. C'est le seul dont les autorités aient déclaré qu'il avait été réclamé par les terroristes. Selon certains, il aurait été arrêté avant la révolution et se serait échappé de prison il y a un ou deux mois (mais alors, pourquoi avoir demandé sa mise en liberté ?) ; selon d'autres, il aurait été exécuté, ce qui pourrait expliquer l'assurance avec laquelle les milieux officiels ont affirmé qu'ils ne savaient pas où il se trouvait.

Il est vrai que les Pachtoun, dont, dans l'attente d'un recensement national qui doit avoir lieu au milieu de l'année, on connaît mal le nombre — ils représenteraient cependant 42 à 45 % de la population — dominent la vie afghane et que cette suprématie s'est accrue depuis quelques mois. L'élimination du parcham par le khalq — l'autre branche du parti démocratique et populaire d'Afghanistan — (*le Monde* des 20, 21 et 22-23 octobre 1978), a été suivie par la nomination de Pachtoun à de hauts postes de responsabilités, y compris dans les provinces où ils ne sont pas en majorité. Le gouvernement Taraki assure favoriser l'épanouissement des cultures minoritaires ; des émissions de radio, des journaux en langues régionales, ont effectivement été créés. Mais, par la force des choses, le pachtou tend à devenir la langue de l'administration ; et c'est dans cet idiome que le chef de l'Etat s'adresse à la nation...

Qui, au reste, est Pachtoun ? « *Celui qui affirme l'être, qui parle la langue pachtoun ou dont les tribus sont considérées comme pachtoun* », explique un universitaire. « *Mais*, ajoute-t-il, *tout le monde a tendance à se pachtouniser, malgré la diversité et la puissance des caractéristiques ethnico-culturelles des différentes populations. Une parfaite cohabitation entre les Pachtoun et les autres est traditionnellement difficile sauf entre personnes occidentalisées.* »

Le Setem-I-Melli accuse aussi l'Union soviétique d'encourager la prépondérance pachtoun en même temps qu'elle renforce son influence en Afghanistan.

Aucun secteur important ne semble en effet échapper au contrôle ou, du moins, à la surveillance attentive des milliers d'experts civils soviétiques (quatre mille à cinq mille, selon liverses estimations occidentales). Le traité soviéto-afgan « *d'amitié, de coopération et de bon voisinage* », signé le 5 décembre 1978 à Moscou, par MM. Brejnev et Taraki, concrétise le développement de cette « *coopération mutuelle* ». Nombreux dans les ministères des mines, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, en particulier, les Soviétiques pèsent directement sur les orientations de la politique économique et sociale. Ils participent à la rédaction du Plan de cinq ans, de la réforme du système éducatif et des lois agraires. Le manque de cadres tous ceux ayant servi l'ancien régime et qui n'ont pas fait allégeance au nouveau sont tour à tour éliminés — ne suffit pas à expliquer cette forte participation pusqu'aussi bien certains techniciens soviétiques paraissent parfois dépourvus de responsabilités précises... « *Ils supervisent, conseillent, assurent la* « *doublure* » *à divers niveaux, y compris à certains échelons de l'admnsitration provinciale, des fonctionnaires afghans* », nous précise un observateur.

La visite de M. Taraki a cependant souligné la volonté commune des deux pays d'accroître également la coopération dans le domaine militaire. Les Afghans ont toutefois paru soucieux que le renforcement de cette coopération se passe « *sur la base d'accords aproprïés* » et non pas à leu rinsu. Toute la question est de savoir s'il en est bien ainsi. Plusieurs faits conduisent plutôt à s'interroger à ce sujet.

Un « satellite non aligné »

Certes, après l'élimination de la caste dirigeante aristocratique, les officiers formés en Union soviétique encadrent, depuis de nombreuses années, les forces armées, entièrement équipées de matériels soviétiques. Certes, les envois de soldats et d'officiers afghans en stage ou en formation en U.R.S.S. et de spécialistes militaires soviétiques en Afghanistan se sont multipliés depuis la révolution du 21 avril 1978. Mais des témoins dignes de foi affirment qu'une *douzaine* d'avions légers sont arrivés récemment à Djalalabab, non loin des zones de combats avec les maquisards musulmans, que des nationaux soviétiques d'origines ouzbeck et tadjik combattent contre ceux-ci aux côtés des forces loyalistes, qu'enfin une unité soviétique de l'odre du bataillon stationnerait dans le nord du pays.

A la vérité, les envois de techniciens et d'équipements civils et militaires viennent contrebalancer l'importante ponction que l'U.R.S.S. fait sur les ressources afghanesc. C'est ainsi que Moscou achète, dans le cadre d'un commerce de troc qui laisse tout de même à Kaboul l'initiative de certains prix de vente, l'intégralité de la production de gaz et de pétrole, les trois quarts de celle du coton, et une partie de la laine. A la suite d'un accord signé le 1er mars, l'U.R.S.S. va installer en Afghanistan une raffinerie de pétrole, une usine de transformation de minerai de cuivre et plusieurs centrales électriques.

Cette dépendance ne semble pas trop lourde à l'Afghanistan, puisqu'il aligne ses positions diplomatiques sur celles du « *grand voisin du Nord* ». Sans doute les Soviétiques auraient-ils préféré la fiction d'un Etat non aligné à celle d'un « *satellite non aligné* », selon l'expression de Louis Dupres, universitaire américain, qui a accumulé une connaissance encyclopédique sur ce pays. Dernière en date de ces prises de position, Kaboul a reconnu le nouveau régime cambodgien avant que La Havane ne le fasse, et très rapidement condamné « *l'agression* » chinoise au Vietnam. Organe officiel de langue anglaise, le *Kaboul Times* fournit quotidiennement l'image édifiante de l'appartenance de l'Afghanistan au camp communiste. Le même numéro annonce simultanément, par exemple, la signature d'un accord sur la fourniture de livres par l'U.R.S.S., l'arrivée d'une délégation de cinéastes tchécoslovaques, de journalistes soviétiques et d'artistes cubains. A un journaliste qui leur demandait sur quel point l'Afghanistan se sépare maintenant de l'U.R.S.S., M. Amin a rétorqué : « *Nous ne sommes pas membres du pacte de Varsovie.* » L'Afghanistan, souligne-t-il, se classe résolument parmi les pays socialistes du mouvement non-aligné. A ceux qui accusent son pays d'être une « *colonie de l'U.R.S.S.* », M. Taraki répond pour sa part : « *L'amitié avec l'U.R.S.S. est sincère. Moscou n'a jamais tenté d'interférer dans nos affaires intérieures...* » « *L'Afghanistan*, avait-il dit lors de sa visite à Moscou, *mène une politique pleinement conforme à celle de l'U.R.S.S.* »

Si ses dirigeants donnent ainsi quelque peu l'impression d'en rajouter, c'est que le régime révolutionnaire semble payer de la sorte l'aide vitale que son puissant protecteur lui apporte dans sa phase de consolidation. Le salut de l'équipe au pouvoir, à vrai dire, dépend dans une très large mesure de ce soutien. Inversement, l'U.R.S.S., en l'absence d'équipe de rechange, — les membres du parcham évincés l'année dernière et réfugiés en Europe feraient-ils une politique bien différente de ceux du khalq ? — et afin de préserver ses positios géopolitiques et de stabiliser autant que possible la situation aux frontières de certaines de ses républiques musulmanes, est condamnée à soutenir le gouvernement Taraki.

A un journaliste qui lui deman-

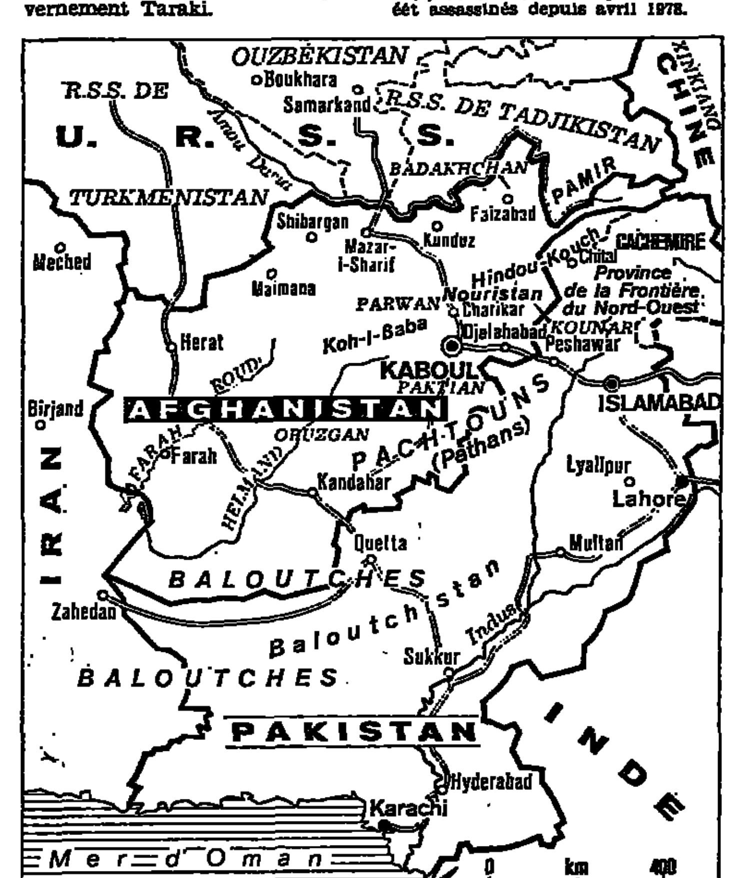
Les Soviétiques ont, semble-t-il, conscience des limites ou des obstacles que rencontre leur action en Afghanistan. S'il existe des dirigeants pro-soviétiques zélés, comme MM. Amin et Shav Wali, le ministre de la santé, certains fonctionnaires donnent parfois l'impression de juger pesante l'influence des Soviétiques et de manifester quelque exaspération devant leurs empiètements. Sachant, d'autre part, qu'ils sont des mal-aimés, auprès de populations nourries, depuis des générations, d'un sentiment anti-russe et anti-communiste, et que les Afghans tolèrent mal que leur pays donne l'impression d'être « vendu » à l'U.R.S.S., les Soviétiques s'efforcent généralement d'adopter un « *profil bas* ». Cela ne les empêche pas d'être l'objet de plaisanteries, de la part des commerçants de Kaboul, qui en disent long sur la cote dont ils jouissent (2). C'est pourquoi l'assassinat de l'ambassadeur des Etats-Unis qui a servi de révélateur du rôle joué par les Soviétiques dans le pays, a sans doute constitué pour eux un dérapage malencontreux.

GÉRARD VIRATELLE.

(A suivre.)

(1) Considérés comme les premiers conquérants de l'Afghanistan et ses véritables aborigènes, les Tadjik sédentaires d'origine arabe, sont installés dans plusieurs régions du pays et notamment dans les vallées du Badakhan, au pied des pentes septentrionales de l'Hindou Kouch, ainsi qu'au Tadjikistan soviétique et au Xingiang chinois. Ils forment le second groupe ethnique, comptant pour environ 35 % des quatorze millions d'habitants et parlent le dari, un dialecte persan. Majoritaires, les Pachtoun seraient les descendants d'envahisseurs aryens. Se considérant, comme les « vrais Afghans », ils restent très attaché aux structures tribales et, en grand nombre, nomades. Ils occupent également la partie nord-occidentale du Pakistan où est parlé le pachtou. Cf L'Afghanistan par J.-C. Blanc éd. Complexe et Afghanistan par L. Dupree. Ed. Princeton.

(2) Plusieurs Soviétiques auraient éét assassinés depuis avril 1978.



Moscou dénonce les « ingérences » en Afghanistan du Pakistan, de l'Iran et de la Chine

L'Iran s'est refusé, dimanche 18 mars, à se prononcer officiellement sur la situation en Afghanistan, après une déclaration de l'ayatollah Chariat Madari, jeudi 15 mars, à Qom, condamnant « *les massacres* » de musulmans par les autorités de Kaboul, et appelant « *tous les musulmans du monde* » à soutenir « *les rebelles afghans* ». « *L'Iran ne s'immisce dans les affaires intérieures d'aucune nation* », a déclaré un porte-parole du gouvernement. Cependant, Kaboul a dénoncé dimanche le « *fanatisme religieux* » des dirigeants « *réactionnaires* » de Téhéran. Selon la radio afghane, les sept mille ressortissants afghans dont l'Iran avait annoncé l'expulsion étaient en fait « *des soldats iraniens déguisés* » qui avaient pour mission de fomenter des désordres dans la région de Harat. La frontière entre l'Iran et l'Afghanistan a été fermée dimanche.

L'aggravation de la situation en Afghanistan a été soulignée par une mise en garde de Moscou contre « *toute ingérence dans les affaires de la révolution afghane (...) à partir des territoires du Pakistan, de l'Iran et de la Chine* ». Dans un article signé I. Alexandrov, qui passe pour refléter le point de vue officiel du Kremlin, la *Pravda* s'en prend aux « *intrigues des forces de la réaction contre l'Afghanistan démocratique, qui minent la paix et la tranquillité dans la région. Certains régimes arabes réactionnaires* », dont l'Egypte, appuient la « *contre-révolution* », qui compte aussi sur le soutien de « *certains pays occidentaux* ».

La *Pravda* dénonce essentiellement le Pakistan, qui sert en toute connaissance de cause de base arrière « *aux rebelles et aux contre-révolutionnaires* », et à la Chine. Les « *groupes maoïstes Sholee Javid* » sont entraînés par des « *instructeurs chinois* » et la route construite par la Chine entre le Xinjiang (Sinkiang) et le Pakistan « *est utilisée actuellement pour le transport intense d'armes, de munitions et de propagande* ». La *Pravda* rappelle enfin « *les sympathies et le soutien* » des Soviétiques pour le régime de Kaboul.

Le gouvernement d'Islamabad avait démenti jeudi que les quelque vingt-cinq mille Afghans réfugiés sur le territoire pakistanais y suivent un entraînement militaire, affirmant qu'il leur donnait asile pour des « *raisons uniquement humanitaires* ». Les autorités pakistanaises avaient écarté les offres d'assistance internationale à ces réfugiés, mais elles ont fait savoir, dimanche, qu'elles envisageaient de saisir les Nations unies et d'autres organismes de ce problème.

A Kaboul, le ministre de l'intérieur, le commandant Aslam Watanyar, a été nommé, dimanche, chef d'état-major de l'armée et remplacé à la tête du ministère par M. Sherjan Mazdoor. La veille, le conseil révolutionnaire avait ratifié le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'U.R.S.S. signé le 5 décembre dernier à Moscou par MM. Brejnev et Taraki. — *(A.F.P., Reuter, Tass.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Des formations de gauche contestent le libellé de la question qui sera posée lors du référendum du 30 mars

M. Amir Entezam, porte-parole du gouvernement, a annoncé dimanche 18 mars que l'Iran, qui s'est retiré récemment de l'Organisation du traité de l'Asie centrale (CENTO) (« le Monde » du 13 mars), avait demandé officiellement à adhérer au mouvement des pays non alignés.

D'autre part, M. Riazi, ancien président du Majlis (la Chambre basse), ainsi que deux hommes d'affaires juifs iraniens, ont été arrêtés. Le gouvernement affirme cependant sa volonté de faire désormais respecter les droits de la défense dans les procès politiques.

Enfin, le ministère de l'information a déclaré samedi que les restrictions imposées à la réexpédition des photos ou bobines de reportage filmé réalisées par les journalistes étrangers étaient levées.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le porte-parole du gouvernement, M. Amir Entezam, a affirmé dimanche que tous les procès des partisans de l'ancien régime seraient désormais publics et que les accusés auront le droit et les possibilités de se défendre. Il a indiqué que les garanties nécessaires à la défense des inculpés seraient énumérées en détail dans la nouvelle réglementation judiciaire en voie de préparation, sur la procédure que les tribunaux révolutionnaires « *devront désormais respecter* ».

A ce propos, M. Entezam a précisé que c'était le gouvernement qui avait été chargé de l'élaboration de la nouvelle réglementation, mais celle-ci « *devra toutefois être ratifiée par le conseil islamique révolutionnaire* ». Le porte-parole du gouvernement a confirmé que le procès de M. Hoveyda avait été ajourné en attendant la mise au point de la nouvelle procédure judiciaire.

Il a ajouté que le gouvernement iranien avait reçu des milliers d'appels en provenance de l'étranger demandant un « procès juste » pour l'ancien premier ministre du chah, et que ces requêtes seraient transmises au tribunal révolutionnaire. La militante féministe américaine Kate Millet a, d'autre part, fait l'objet dimanche d'un ordre d'expulsion. Cet ordre devait être exécuté ce lundi matin.

Dimanche, les deux organisations de gauche : Moudjahidin Khalq (d'inspiration religieuse) et Fedayin Khalq (de tendance marxiste) ont condamné la procédure choisie par le gouvernement pour organiser le référendum du 30 mars. Le porte-parole des Fedayin a déclaré que ses amis boycotteraient le référendum si aucun changement n'était apporté à la formulation de la question : « *Voulez-vous que la monarchie soit remplacée par une République islamique ?* » « *Demander de choisir entre ces deux formes de gouvernement,* a-t-il déclaré, *constitue une insulte au peuple.* » Il a ajouté que la question posée pourrait prêter à confusion et laisser croire que ceux qui répondront négativement sont pour la monarchie.

Le porte-parole a encore expliqué que les conditions nécessaires à un référendum démocratique n'existent pas encore dans le pays. « *Il faudra pour cela,* a-t-il dit, *que le pays soit au préalable doté d'institutions démocratiques. Comment pouvons-nous nous adresser au peuple librement si nous n'avons pas une presse démocratique, une radio-télévision ouverte à tous ?* »

Les Moudjahidin, pour leur part, tout en affirmant qu'ils étaient pour une République islamique, ont souligné, dans une déclaration rendue publique dimanche, que cette dernière ne doit pas être imposée au peuple par un questionnaire qui limite singulièrement son choix. La déclaration ajoute : « *Veut-on faire croire que tous ceux qui ne sont pas avec nous sont nécessairement contre nous, ou bien veut-on faire voter les gens de force pour la République islamique par haine du régime des Palhavi ? En vertu du principe du droit musulman qui veut qu'un contrat conclu sous la contrainte ne soit pas valable, nous demandons au gouvernement de M. Bazargan de laisser toute liberté aux électeurs de voter comme il leur plaît.* »

Le parti républicain islamique, récemment constitué, s'est, pour sa part, prononcé pour un oui « franc et massif ». Ce parti, qui jouit de l'appui des mollhas conservateurs de Téhéran et du soutien de l'ayatollah Komeiny, affirme : « *Seule une République islamique peut garantir la démocratie et la justice et, en conséquence, tous les Iraniens devraient voter pour elle. Tous ceux qui voteront non au référendum seront considérés comme des contre-révolutionnaires et devront contre révolutionnaires et devront être étroitement surveillés.* »

JEAN GUEYRAS.

DIPLOMATIE

« LE TIERS-MONDE INTERPELLE L'EUROPE »
UN DÉBAT ENTRE DOM HELDER CAMARA ET M. CHEYSON

La convention de Lomé représente un pas dans la bonne direction

déclare l'archevêque brésilien

« *Le tiers-monde interpelle l'Europe.* » A une conférence prononcée sur ce thème, vendredi 16 mars, au collège de France, par Dom Helder Camara, M. Claude Cheysson, membre de la commission de la Communauté européenne, chargé de la politique de développement a répondu, dimanche 18 mars, au cours d'un dialogue avec l'archevêque d'Olinda et Recife, au Brésil, à la Maison de la chimie, à l'invitation du mensuel *Croissance des jeunes nations*. Pour présenter son « *cher tiers-monde* », celui qui en est un porte-parole chaleureux et imagé empruntait à M. Cheysson cette citation : « *Les peuples du tiers-monde veulent être entendus ; ils en ont maintenant les moyens et commencent à le savoir. Ils n'acceptent plus d'être des margineux de l'histoire et sont décidés à utiliser leurs capacités, à grouper leurs énergies, à coaliser leurs volontés... à participer à la définition et à la gestion de l'ordre économique mondial.* »

La communauté européenne, devait dire l'archevêque brésilien, a fait un « *pas concret, un bon en avant* » en signant les accords de Lomé définissant des rapports paritaires entre l'Europe et les Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Si le nouvel ordre économique international accepte d'élargir ce commencement de dialogue, « *Alléluia, nous serons dans la bonne direction* », a-t-il encore dit. Mais de « *graves doutes, de graves équivoques* » subsistent, a-t-il ajouté, sur les rapports qu'entretiennent la C.E.E. et la commission trilatérale (groupes de pression des pays industrialisés réunissant des représentants de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et du Japon). L'Europe mesure-t-elle, devait demander Dom Helder Camara, les conséquences des « *suggestions* » de la trilatérale sur l'Amérique latine ? A-t-elle constaté le grand service que la commission rend aux dictateurs latino-américains en proclamant que la démocratie est un idéal au-dessus des possibilités des pays en voie de développement ? Serait-il injuste de considérer la trilatérale comme « *la mobilisation de l'intelligence pour la sauvegarde du capitalisme ?* »

L'Europe, interroge encore l'archevêque de Recife, ne pourrait-elle pas contribuer à freiner les dépenses militaires qui ont augmenté de 40 % des armes quintuplait ? Les principaux acheteurs sont les pays du tiers-monde, dont plus de la moitié sont également producteurs d'armements. Les arsenaux contiennent des dizaines de milliers d'armes nucléaires sophistiqués.

L'archevêque de Recife attire l'attention de l'Europe sur la « *valeur suprême* » latino-américaine : l'« *idéologie de la sécurité nationale* ». « *Quand celle-ci est mise au-dessus de tout,* devait-il déclarer, *tout est bon pour la garantir : dictatures, enlèvements, tortures...* Il ne pense cependant que les pays sous-développés aient le monopole des dictatures, affirmant que la « *nostalgie du fascisme peut ressurgir même en Europe* ». Mais la « *violence numéro un est la misère, qui, à l'échelle de la planète, tue plus que les guerres* ».

L'« *interpellation* » du « *pape rouge* » ne s'arrête pas là. Selon lui, les efforts de la C.E.E. pour faire comprendre et respecter les revendications du tiers-monde resteront incompréhensibles et inefficaces tant que les pays industrialisés ne se guériront pas « *du consumérisme et du gaspillage sur lesquels ils fondent leur supériorité et leur richesse* ». Si, d'autre part, les responsables du Nord et du Sud n'accordent pas toute leur attention à la pression croissante des masses de jeunes qui cherchent des emplois, ils « *préparent le terrain de la révolution et de la guerre civile* ». La même attention doit être portée au problème de la faim. Dom Helder Camara dénonce l'acquisition de vastes portions de territoires latino-américains par des multinationales qui veulent en faire « *les greniers de l'humanité* », mais dépossèdent les paysans. Le porte-parole de l'Europe rejoint sur ce terrain aussi le point de vue de l'avocat du tiers-monde. C'est même l'homme engagé qui parle lorsque M. Cheysson déclare « *intolérables* » ces mutations socio-économiques. « *Les hommes ont le droit,* déclare-t-il, *de posséder les terres qu'ils cultivent. Une nation a le droit d'avoir ses paysans. Il faut, au contraire, enraciner les populations et leur donner les moyens de se développer. Le gaspillage alimentaire des pays riches est scandaleux* », alors que des centaines de millions de gens ne mangent pas à leur faim. D'autre part, souligne le commissaire européen, « *la situation céréalière mondiale reste précaire ; si des difficultés surviennent dans les pays producteurs, des centaines de milliers de gens sont menacés de mort. Or nous avons les moyens de doubler et même tripler la productivité dans les pays en développement* ». MM. Camara et Cheysson sont également partisans de la diminution de l'endettement du tiers-monde.

Le monde peut-il changer, enfin, sans que changent aussi les multinationales ? Celles-ci, devait déclarer Dom Helder Camara, « *se moquent des systèmes politiques : enfants chéris du capitalisme, elles se sentent à l'aise aussi bien en U.R.S.S. qu'en Chine, où elles ont seulement dû attendre la mort de Mao pour s'installer* ». Elles établissent dans le tiers-monde des « *alliances avec les groupes privilégiées qui exercent un colonialisme interne* »... Il faut « *humaniser* » les multinationales, leur imposer certains contrôles et encourager leur démocratisation, a répondu M. Cheysson. Cela suppose, a-t-il ajouté, que les syndicats s'organisent, alors qu'ils ne participent pas aux institutions euro-monde. L'archevêque se montre tou-actions conjointes avec le tiers-monde. — G. V.

La huitième session de la conférence sur les droits de la mer

LE DÉSACCORD DEMEURE SUR L'EXPLOITATION DES GRANDS FONDS MARINS

De notre envoyée spéciale

Genève. — La huitième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer s'ouvre ce 19 mars à Genève. Jusqu'au 27 avril, les représentants de quelque cent dix pays vont discuter à nouveau de l'élaboration d'une convention couvrant l'ensemble des problèmes liés à la mer. Il est peu probable que ces six semaines de réunions et de conciliabules — s'ajoutant au marathon des cinquante-trois semaines des sessions précédentes — permettent d'aboutir à la rédaction d'un texte acceptable par tous les pays ou plutôt par les groupes d'intérêts.

Ces interminables discussions peuvent paraître stériles puisqu'aucun accord formel n'a encore été conclu. En fait, la conférence a bouleversé le droit maritime traditionnel, même si le nouveau droit n'est encore que coutumier.

Avant la deuxième session, réunie à Caracas en 1974 (la première, réunie à New-York 1973 était purement préparatoire), les appropriations nationales se limitaient, à quelques exceptions près, aux 3 milles nautiques (5,55 kilomètres) des eaux territoriales et à la propriété des ressources vivantes ou minérales se trouvant sur e tdan sle plateau continental. Le reste, c'est-à-dire les eaux situées au-delà des eaux territoriales, et les fonds ne faisant pas sur et dans le plateau continental n'était à personne : chacun pouvait y passer, y pêcher, y faire de la recherche scientifique à sa guise (l'exploitation des grands fonds n'était alors pas encore techniquement envisageable).

Aujourd'hui, la quasi-totalité des Etats côtiers ont étendu leurs eaux territoriales à 12 milles nautiques (22,22 kilomètres) au moins, et ils se sont attribués la propriété exclusive des ressources vivantes et minérales des 188 milles (348,17 kilomètres) s'étendant au-delà de leurs eaux territoriales. Partie de la propriété des ressources, la notion de « zone économique exclusive » a été étendue à la réglementation de la recherche scientifique et à la surveillance étroite des pollueurs potentiels par les Etats côtiers. En dépit de quelques points de désaccord encore en discussion, on peut dire qu'un consensus de fait s'est dégagé pour l'attribution et le respect des zones économiques exclusives. Il faut toutefois noter que de telles appropriations couvrant 40 % de la surface de l'océan ont soulevé les protestations des cinquante-trois pays sans littoral ou « géographiquement défavorisés ».

En revanche, le désaccord est total sur l'exploitation des grands fonds marins, même si toute le monde a accepté, depuis le début, l'idée d'une propriété collective, d'un « patrimoine commun de l'humanité ». L'exploitation de ces richesses, qui sont souvent présentées comme un véritable Eldorado et qui sont devenues un véritable mythe, a ainsi été une pomme supplémentaire de discorde entre les « 77 » dont le nombre s'est en fait étendu aux quelque cent dix pays en voie de développement) et les Etats industrialisés. Trois jours avant l'ouverture de la huitième session, les « 77 » ont encore menacé de sanctions tous ceux — pays ou firmes — qui commenceraient à exploiter les ressources minérales des grands fonds, avant la mise en vigueur d'une législation internationale.

YVONNE REBEYROL.

EUROPE

Union soviétique

POUR LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION

M. Ponomarev présente une image idyllique du Komintern

De notre correspondant

Moscou. — Les commémorations officielles ne sont généralement pas propices à un examen critique du passé, mais M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, a montré une nouvelle fois, le 16 mars, à l'occasion du soixantième anniversaire de la création de l'Internationale communiste, le peu de cas que les officiels soviétiques font de l'histoire. Il a présenté le Komintern comme « *le point de départ du mouvement communiste contemporain* » dont le développement harmonieux vers la réalisation de la société communiste s'est poursuivi à travers les décennies dans la fidélité aux idéaux marxistes léninistes.

Sans doute M. Ponomarev remarque-t-il au détour d'une phrase qu'« *on ne peut rayer quelques-uns des défauts et des erreurs isolés* (du Komintern) », mais c'est pour ajouter aussitôt que « *beaucoup furent corrigés par l'Internationale elle-même qui a su apprécier de manière autocritique son propre travail* ». Dans le long discours du responsable des relations avec les partis frères, on chercherait en vain une allusion à Staline, à ses brusques changements de politique, au soutien à Tchiang Kaï-chek quand il massacrait les communistes chinois, aux épurations, aux crimes, aux expéditions punitives de la Guépéou à l'hôtel Lux à Moscou, où habitaient les membres étrangers de l'Internationale et où, raconte la femme d'un ancien dirigeant communiste autrichien, on arrêtait un jour les occupants des chambres à numéro pair, et le lendemain ceux des numéros impairs... (1).

M. Ponomarev, qui était bien placé pour connaître les arcanes de l'Internationale puisqu'il fut membre de son comité exécutif à partir de 1936, a sans doute « *oublié* » l'époque de la lutte « *classe contre classe* » et des attaques contre les socialistes baptisés « *sociaux fascistes* » puisqu'il déclare : « *Dès le premier jour de son existence, le Komintern entreprit des pas vers la coopération entre les courants communiste et social-démocrate du mouvement ouvrier.* » De même, lorsqu'il dit que « *le Komintern fut le premier à découvrir la nature du fascisme et à en montrer le danger* », il « *oublie* » qu'avant le septième congrès et la stratégie du front populaire, le comité exécutif du Komintern avait déclaré, trois mois après l'arrivée de Hitler au pouvoir : « *L'établissement d'une dictature fasciste non déguisée, en dissipant les illusions des masses quant à la démocratie et en les libérant de l'influence de la social-démocratie, accélère la marche de l'Allemagne vers la révolution.* » (2.)

M. Ponomarev passe encore sous silence le transfert des luttes de tendance du parti bolchevik au sein de l'Internationale et de ses sections, l'application du Komintern à suivre les méandres de la politique étrangère soviétique. Il ne dit même pas qu'un jour de mai 1943, Staline — pour montrer sa bonne volonté aux alliés — raya d'un trait de plume la IIIe Internationale à laquelle, il est vrai, le pacte germano-soviétique avait porté un rude coup.

On comprend mieux ces « lacunes » si l'on songe que la commémoration des grandes dates doit avoir une fonction politique actuelle. « *Le moyen décisif d'éviter la guerre mondiale était le socialisme, l'Etat des ouvriers et des paysans, l'Union soviétique dont la politique apporte la paix non seulement à son propre pays mais à tous les peuples* », a dit M. Ponomarev, en faisant allusion à la position du Komintern, et il a conclu : « *Que signifie de nos jours être fidèle aux traditions révolutionnaires du mouvement ouvrier ? C'est comprendre le rôle décisif du socialisme réel pour tout le processus révolutionnaire, c'est participer par tous les moyens au développement de la communauté des pays construisant le socialisme et le communisme, c'est renforcer la solidarité avec eux.* » Le dirigeant soviétique s'en prendra naturellement à la Chine, dont la politique antisocialiste montre ou peut mener « *une attitude critique vis-à-vis du socialisme réel* ».

DANIEL VERNET.

(1) La femme du dirigeant communiste autrichien Ernst Fischer, Mme Ruth von Mayenburg, a publié ses mémoires en Allemagne fédérale, à la fin de 1978, sous le titre *Hôtel Lux*.

(2) Cité par Dominique Desanti dans *l'Internationale communiste* (Payot).

La disparition de Jean Monnet

CHINE NOUVELLE REND HOMMAGE AU « PÈRE DE L'EUROPE »

La Chine a annoncé, samedi 17 mars, le décès du « père de l'Europe », Jean Monnet, dont les obsèques seront célébrées mardi 20 mars, à Montfort-l'Amaury (Yvelines), à 15 h. 30.

Chine nouvelle, dans une brève dépêche datée de Bruxelles, a salué la mémoire du « célèbre homme d'Etat français », a rappelé ses « efforts pour l'union des pays d'Europe de l'Ouest » et le rôle de ses idées dans la naissance de la Communauté européenne.

A Washington, d'autre part, M. Carter a adressé une lettre de condoléances à Mme Monnet. Il écrit notamment : « Jean Monnet a laissé derrière lui un monde meilleur que celui dans lequel il était né ; meilleur, car il a apporté son imagination visionnaire et ses qualités d'homme d'Etat à son héritage : la reconstruction européenne. » Soulignant les qualités de « ce grand homme », le président ajoute : « Il a également apporté une nouvelle vie à l'esprit persévérant de la coopération atlantique. Inspirée pour une très large part par ses efforts inlassables et son immense foi, la coopération transatlantique entre les Etats-Unis et l'Europe demeure, plus que jamais, fondée sur l'égalité. »

ASIE

Vietnam

Pékin accepte la proposition de Hanoï d'ouvrir des négociations avant la fin mars

La Chine a répondu ce lundi 19 mars à la proposition vietnamienne faite le 17 mars d'ouvrir des négociations « *vers le 23 mars* », soit à Hanoï, soit à Langson. Pékin a proposé la date du 28 mars pour le début de ces conversations, qui se dérouleraient alternativement dans les deux capitales.

L'initiative vietnamienne semble marquer un certain assouplissement de la position de Hanoï qui exigeait auparavant que toutes les forces chinoises se soient retirées pour que des négociations commencent, après un délai de sept jours. En effet, le même jour, Hanoï faisait savoir que l'armée chinoise se trouvait en treize points du territoire vietnamien. Dimanche, l'organe du comité central du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*, a accusé les dirigeants chinois d'être des « *menteurs professionnels* » en affirmant que toutes leurs troupes s'étaient repliées.

● A PEKIN, M. Deng Xiaoping a confirmé samedi que l'opération chinoise s'était achevée de manière « *satisfaisante* » et que son gouvernement était prêt à entamer des pourparlers avec Hanoï. Chine Nouvelle, de son côté, a demandé dimanche que le monde entier fasse pression sur le Vietnam « *pour qu'il retire toutes ses troupes du Cambodge immédiatement et inconditionnellement* » afin de réduire la tension dans la région. « *Les flammes de la guerre que le Vietnam a allumées* au Cambodge pourraient s'étendre *à d'autres pays du Sud-Est asiatique à tout moment* », poursuit le texte. Si l'occupation du Cambodge devient un « *fait accompli* », « *les agresseurs vietnamiens se sentiront encouragés et s'apprêteront tôt ou tard à mettre la main sur d'autres pays du Sud-Est asiatique, comme les troupes cubaines, autre outil d'agression de l'Union soviétique* ».

« *Si, sous prétexte d'être en désaccord avec la politique du gouvernement d'un pays voisin et de soutenir les forces antigouvernementales dans ce pays, une nation est autorisée à envoyer des troupes l'envahir, occuper sa capitale et déclarer la non-existence de* son gouvernement légal en le remplaçant *par un régime fantoche soutenu par plus de cent mille soldats d'occupation (...) que reste-t-il des principes de respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de cet autre pays ?* », demande l'agence.
Machine 28

● A BANGKOK, où le premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, s'apprête à se rendre en visite à Moscou, la presse — nous câble notre correspondant — a réagi lundi à la décision de l'U.R.S.S. d'opposer son veto à la résolution présentée aux conseil de sécurité des Nations unies par les cinq pays de l'A.S.E.A.N. (*le Monde* des 17-18 mars). Pour *The Nation*, ce veto « *révèle clairement le mensonge de Hanoï, car si ses troupes n'étaient pas au Cambodge, ce veto ne serait pas nécessaire* ». Il s'agit aussi d'« *un manque de respect complet de l'U.R.S.S. à l'égard des pays de l'A.S.E.A.N., qui sont les plus proches de la zone de conflit, et donc les plus concernés* ».

Le *Bangkok Post* souligne « *la position étrange de l'U.R.S.S. qui condamne l'invasion chinoise au Vietnam mais avalise l'invasion vietnamienne au Cambodge* ». En réponse aux accusations de Hanoï rappelant, dimanche, dans le le *Nhan Dan*, le rôle joué par certains pays de l'A.S.E.A.N. dans la guerre d'Indochine aux côtés des Etats-Unis, le quotidien ajoute : « *Les seules forces étrangères présentes aujourd'hui dans les pays d'Asie du Sud-Est sont les troupes vietnamiennes au Laos et au Cambodge. Tant qu'elles y resteront, les chances de paix dans la région seront minces* ».

Le *Nhan Dan* a en effet, pour la première fois depuis l'été 1977, rappellé à l'A.S.E.A.N. ses « *fautes* » passées, lui lançant une sérieuse mise en garde : « *Nous sommes prêts à oublier cette dette, ce qui n'est pas rien, et regarder vers l'avenir. Mais ces pays* (de l'A.S.E.A.N.) *ne doivent pas faire d'autres erreurs et éviter d'entrer en collusion avec les réactionnaires chinois et les autres forces impérialistes contre le Vietnam, le Laos et le Cambodge.* » Le quotidien estime que la résolution présentée par l'A.S.E.A.N. « *n'est pas conforme aux réalités et ne fait qu'ajouter aux calomnies des réactionnaires de Pékin et de leurs partisans.* »

● AU CAMBODGE, la radio khmère rouge a annoncé lundi dans un bulletin spécial que ses forces avaient repris samedi aux Vietnamiens le chef-lieu de province de Kompong-Speu. La « *Voix du Kampuchéa démocratique* » a affirmé que les Vietnamiens avaient perdu vingt-cinq mille hommes depuis janvier. D'autre part, interviewé par l'A.F.P., le ministre des affaires étrangères du nouveau régime de Phnom-Penh, M. Hun Sen, a déclaré que la présence dans son pays de troupes vietnamiennes « *résulte du traité d'amitié et de paix signé en février entre le Cambodge et le Vietnam* ». Il a aussi déclaré que « le prince Sihanouk, « *se comporte en traître au peuple cambodgien* » en proposant une nouvelle conférence de Genève sur l'Indochine.

AFRIQUE

Algérie

Alger met en garde Rabat contre toute atteinte à son intégrité territoriale

De notre correspondant

Alger. — *« L'Algérie mettra en œuvre tous les moyens pour faire échec à la politique aventureuse de Rabat »* Caractères gras et encre rouge ont encore contribué, dimanche matin 18 mars, à mettre en valeur ce titre de *El Moudjahid* qui barrait la page une sur cinq colonnes. Il résumait la position adoptée la veille par le bureau politique du F.L.N. Celui-ci, réuni sous la présidence du chef de l'Etat, le colonel Chadli Bendjedid, a étudié les récentes déclarations des autorités marocaines concernant le Sahara occidental et plus particulièrement « *les menaces d'agression contre l'Algérie et d'atteinte à son intégrité territoriale* ».

Après avoir réaffirmé que le conflit « *qui oppose le peuple sahraoui à ceux qui ont envahi son territoire* » ne peut trouver sa solution que par la voie politique, les dirigeants du F.L.N. ont solennellement mis en garde les responsables marocains contre toute violation du territoire national.

Cet avertissement, souligne *El Moudjahid*, fait suite à la visite faite deux jours plus tôt par le président de la République à Colomb-Béchar, siège de la III[e] région militaire, zone névralgique puisqu'elle comprend Tindouf et abrite les camps de réfugiés sahraouis.

Il s'agissait du premier déplacement en province du colonel Chadli Bendjedid depuis son élection. Il a procédé, en présence du colonel Kasdi Merbah, membre du bureau politique et directeur des services de sécurité, à l'installation du nouveau chef de la région militaire, le lieutenant-colonel Khaled Nezzar. Ce dernier succède au lieutenant-colonel Selim Saadi, nommé ministre de l'agriculture. Le chef de l'Etat a rappelé à cette occasion qu'il était naturel pour l'Algérie « *d'assister et de soutenir tous ceux qui œuvrent pour arracher leur droit à l'autodétermination, et tout particulièrement le peuple arabe musulman du Sahara* ».

Les dirigeants ont ainsi voulu montrer que les menaces de Rabat ne les intimidaient pas. Mais ils ne paraissent pas soucieux de faire monter la tension, et la presse algérienne a évité, ces derniers jours, toute surenchère. Elle donne une large place à l'accord égypto-israélien dénoncé en termes très vifs. Alger est préoccupé par l'évolution de la situation au Proche-Orient. Ce sujet a été au centre des dernières conversations qu'a eues le président Chadli avec le numéro deux libyen, le commandant Jaloud, venu remettre au chef de l'Etat un message du colonel Kadhafi.

DANIEL JUNQUA.

Rhodésie

DEUX MINISTRES AFRICAINS REJETTENT LES DERNIÈRES PROPOSITIONS ANGLO-AMÉRICAINES DE RÈGLEMENT NÉGOCIÉ

Le révérend Sithole et le chef Chirau, membres du gouvernement rhodésien, ont rejeté dimanche 18 mars les dernières propositions américano-britanniques d'organisation d'une conférence élargie avant les élections générales qui devraient avoir lieu sous la supervision des Nations unies en Rhodésie. Selon le révérend Sithole, *« la tenue d'une conférence élargie avant les élections serait une initiative désastreuse qui dissiperait le climat de confiance »*.

Samedi, à Washington, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, avait lu devant la presse une déclaration commune dans laquelle la Grande-Bretagne et les Etats-Unis condamnaient les élections du 20 avril et demandaient à toutes les parties au conflit d'*« accepter le principe d'élections supervisées par les Nations unies »*.

Tchad

UN DIRIGEANT DU FROLINAT EXIGE LE RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES

M. Acyl Ahmat, un des dirigeants du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), a déclaré dans une interview publiée, samedi 17 mars, par le journal libanais *Al Safir* que son mouvement est « *disposé à respecter l'accord de Kano, à condition que toutes les troupes françaises se retirent et que tous les groupements tchadiens participent à la définition de l'avenir du Tchad* ». Il a ajouté : « *Autrement, nous ne nous considérerons pas liés par cet accord et nous continuerons notre lutte. Nous considérons Malloum et Habré comme des fils du peuple tchadien et nous sommes disposés à négocier avec eux à condition qu'ils renoncent à leurs liens avec les colonialistes français.* »

Les accords de Kano, qui entrent en application le 23 mars, laissent à l'appréciation du futur gouvernement d'union nationale la décision de maintien ou de retrait des troupes françaises. En revanche, les accords prévoient la création d'une nouvelle armée tchadienne composée d'éléments appartenant à toutes les tendances de l'opposition et de membres de l'actuelle armée nationale.

Une commission neutre de surveillance, présidée par un officier nigérian et composée de deux représentants de chacun des cinq pays voisins du Tchad (Cameroun, Libye, Niger, Nigeria, Soudan), va être mise en place et supervisera l'application des accords, tandis que les différentes tendances politiques tchadiennes se retrouveront le 1[er] avril à Kano pour y faire le point de l'application de l'accord signé.

A N'Djamena, le président Malloum quitte peu à peu la scène politique, débordé par une opposition armée qui, malgré ses divisions, reste d'accord sur la dissolution des institutions. Le chef de l'Etat continuera d'expédier les affaires courantes jusqu'au 23, date à laquelle un organe composé de deux membres de chaque tendance politique tchadienne et dont la présidence pourrait être confiée à M. Goukouni Oueddei, autre dirigeant du Frolinat, lui succédera provisoirement. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'épluchage (délicat) des arachides de M. Carter

De notre envoyée spéciale

Washington. — Obsédée par le Watergate, l'Amérique n'a pas fini d'éplucher les affaires privées de ses personnages publics. L'innocent commerce d'arachides de la famille Carter recèle-t-il une bombe à retardement ? C'est, en tout cas, ce que le *Washington Post* croit avoir découvert.

Un ancien employé des entrepôts Carter, M. Jimmy Hayes, a fait d'étranges confidences à deux reporters du quotidien. Il assure qu'avec l'aide de M. Billy Carter — un frère décidément bien encombrant, — il a réussi, au printemps de 1976, grâce à divers artifices de trésorerie, à soustraire à la Banque nationale de Georgie 500 000 dollars d'agios que l'affaire Carter lui devait. M. Hayes était chargé de surveiller, pour une société privée affiliée à la Banque de Georgie, le bon usage des prêts consentis aux Carter.

M. Hayes a confié qu'il recevait 150 dollars par semaine d'une main (celle de la société financière) et 350 dollars de l'autre (celle de Billy Carter), ces derniers assortis de menus avantages en nature, notamment des cadeaux pour sa femme et ses enfants, un chèque de plusieurs centaines de dollars pour Noël, sans parler d'un prêt de 2 500 dollars consenti par une banque locale, à un taux très avantageux.

Le plus fâcheux dans cette affaire, c'est que M. Hayes date les difficultés financières de l'entreprise Carter de 1976, ou peut-être même de 1975, c'est-à-dire de l'époque où le futur président avait entamé sa campagne électorale. Ces « révélations » font aussi rebondir l'affaire Bert Lance, le directeur de la Banque de Georgie, dont le président avait fait, un peu à la légère, son directeur de l'administration et du budget.

M. Hayes, qui est, pour l'heure, vendeur de voitures et pasteur à temps partiel dans une petite ville de Georgie, réfute cependant ses propres déclarations, telles que le *Washington Post* les a reproduites. La commission fiscale du Congrès a, d'autre part, repoussé, jeudi 15 mars, la demande d'enquête sur les sources financières de la campagne électorale du président Carter, déposée par le chef du groupe républicain de la Chambre des représentants, M. Rodes.

Pour l'instant, Washington se passionne plus pour les allées et venues des protagonistes du traité de paix égypto-israélien que pour les confidences d'un personnage pour le moins douteux. Mais une nouvelle année électorale est en vue, et la presse ne manque pas de jeunes loups aux dents longues...

NICOLE BERNHEIM.

Brésil

ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES MÉTALLOS DE SAO-PAULO EN GRÈVE

Sao-Paulo *(A.F.P.)*. — Les ouvriers métallurgistes de la ceinture industrielle de Sao-Paulo entrent, ce lundi 19 mars, dans la deuxième semaine d'une grève qui tourne à l'épreuve de force, engagée pour soutenir des revendications salariales et pour obtenir qu'un statut légal soit accordé aux délégués syndicaux dans les entreprises.

Le conflit prend un aspect politique. Il apparait comme un test de la volonté d'ouverture démocratique manifestée par le nouveau président Joao-Baptista Figueiredo et de la sincérité de la « politique de la main tendue » qu'il affirme vouloir pratiquer. Le nouveau ministre du travail, M. Murilo Macedo, a décidé, à la demande du délégué du travail de Sao-Paulo, de faire ouvrir une enquête sur l'existence éventuelle d'incitations politiques à la poursuite de la grève, qui a, du reste, été déclarée illégale.

Le directeur de la sécurité de Sao-Paulo a affirmé que le conflit qui paralyse depuis une semaine la production des usines automobiles Volkswagen, Ford, Chrysler, Mercedes-Benz et Saab-Scania, était animé par le mouvement Convergence socialiste d'inspiration trotskiste.

Le principal dirigeant syndical de la ceinture industrielle de Sao-Paulo, . Luis Inacio da Silva a rejeté cette accusation et affirmé que le mouvement était « *exclusivement revendicatif* ». Les syndicats ont appelé tous les ouvriers métallurgistes du Brésil à se joindre au mouvement et dénoncent la répression exercée contre les grévistes, dont trente ont été arrêtés ces derniers jours.

El Salvador

DES PARLEMENTAIRES BRITANNIQUES DÉNONCENT LA TORTURE DANS LES PRISONS

Londres *(A.P.)*. — Trois parlementaires britanniques, Lord Chitnis et MM. Peter Bottomley (conservateur) et Denis Canavan (travailliste), viennent de rendre public un rapport de soixante-dix pages sur les droits de l'homme au Salvador, bilan d'un voyage qu'ils ont effectué en décembre dernier dans ce pays. Ce document fait état de témoignages montrant que la torture est pratiquée systématiquement au quartier général de la garde nationale.

Les trois parlementaires ont visité la section spéciale de ce quartier général et ont découvert des cellules d'un mètre sur un mètre, sans aération ni lumière. Ils précisent que ces cellules sont citées par tous les témoins.

La délégation, qui a pu visiter deux prisons et parler « *assez librement* » aux prisonniers, n'a obtenu « *aucune information directe sur les mauvais traitements à l'intérieur de celles-ci* », mais a reçu « *des témoignages écrits sur des tortures pratiquées avant comparution devant les tribunaux* ».

Le Monde

société

ÉDUCATION

Les élections au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les résultats des élections au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) qui ont eu lieu le 8 mars dernier font apparaître une grande stabilité dans la représentation des organisations syndicales, à l'exception toutefois d'une progression du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN). La Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur n'a pas présenté cette année de candidat (« le Monde » du 5 février), mais cette absence a été compensée par la présence de candidats de l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL).

Dans le collège étudiant, l'UNEF garde les dix sièges qu'elle avait obtenus aux élections de 1976 et les syndicats modérés (Comité de liaison des étudiants de France (CLEF) et Union nationale interuniversitaire (UNI) gardent six sièges avec un rééquilibrage au profit de l'UNI.

Par rapport aux élections de 1976, le SNE-Sup gagne au total deux sièges et reste donc le syndicat le plus représentatif de l'enseignement supérieur. Le SGEN-C.F.D.T. perd un siège dans le collège des professeurs et maîtres de conférences. Quant à l'UNI, elle gagne quatre sièges en raison de l'absence des syndicats autonomes et arrive en tête dans le collège des professeurs (1).

Le nouveau conseil est ainsi constitué : 1) Enseignants : SNE-Sup, 15 sièges (13 en 1976). Il obtient 31 % des voix dans le collège des professeurs et 65 % des voix dans le collège des maîtres-assistants ; UNI, 8 sièges (4 en 1976). Elle obtient 35 % des voix dans le collège des professeurs et 15 % des voix dans le collège des maîtres-assistants ; SGEN-C.F.D.T., 3 sièges (4 en 1976) ; AUPEL, 5 sièges (pas de candidat en 1976). 2) Etudiants : UNEF, 10 sièges avec 60 % des voix comme en 1976 ; CLEF, 3 sièges (— 2) avec 20 % des voix ; UNI, 3 sièges (+ 2) avec 16 % des voix ; FNEF, 1 siège (pas de candidat en 1976) avec 5 % des voix.

● *La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a émis des réserves* sur le projet d'arrêté fixant les dates des vacances scolaires. Elle s'inquiète notamment des *« complications inutiles et mêmes irréalistes »* qui découleront, selon *elle, de la multiplicité des zones* et de la séparation des temps de travail des enseignants et des élèves.

● *L'Association nationale des docteurs en droit* a élu à sa présidence M. Georges Vedel, ancien doyen de la faculté de droit de Paris. Les trois viceprésidents sont MM. Paul Borgniet, secrétaire général de l'Assemblée nationale, Henri Manzanarès, fonctionnaire international, et André Viel, administrateur de sociétés. Le secrétaire général est M. Bernard Lion, chargé de mission au commissariat du Plan.

SCIENCES

DEUX ACCORDS SUR LA SURETÉ NUCLÉAIRE ONT ÉTÉ SIGNÉS ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON

Tokyo *(A.F.P.)*. — Deux accords de coopération et d'échange d'information dans le domaine de la sûreté nucléaire ont été signés, jeudi 15 mars àTokyo, à l'occasion de la visite de M. Michel Pecqueur, administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Le premier, qui porte sur la réglementation nucléaire et l'élaboration de normes, lie pour cinq ans, d'une part, le Service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) du ministère français de l'industrie et, d'autre part, le bureau de sécurité nucléaire de l'agence japonaise des sciencese et de la technologie et l'agenc des ressources naturlles et de l'énergie, qui dépendent tous deux du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Le second accord, signé pour quatre an, entre le bureau de sécurité nucléaire japonais et le C.E.A. français, prévoit une étude commune dans le domaine de la sûreté des réacteurs nucléaircs à eau légère.

RELIGION

L'assemblée de la Fédération protestante de France se prononce sur les modalités légales de l'avortement

La Grande-Motte. — Hasard et nécessité : les travaux de l'assemblée générale du protestantisme français, qui se sont terminés dimanche 18 mars, se sont déroulés à côté d'un groupe de personnes du « troisième âge » venues passer leurs vacances à La Grande-Motte et devant une nappe d'eau salée dite du Ponant, ce qui est à la *fois le nom du couchant du* soleil et d'un vent d'ouest local. Quelques-unes des vedettes du protestantisme étaient absentes (par exemple, MM. Jacques Ellul, André Dumas, Georges Casalis), et les débats en ont été moins animés.

Il arrive que ce soit au cours des cultes que s'expriment les vérités les plus actuelles et de la manière la plus directe (il suffit pour cela de se référer à l'Evangile). Pendant l'office de clôture, le pasteur Michel Hoeffel, secrétaire général de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine, fils de sénateur et frère de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, a commenté l'affirmation du Christ : *« Si le grain ne meurt, il ne portera pas de fruits. »* Il a regretté qu'en hésitant à remettre en cause leur identité, les Eglises retardaient l'avènement de l'unité. De son côté, le groupe de travail sur l'œcuménisme a noté que *« l'existence de l'unité était une question d'obéissance au Seigneur plus que de conjoncture »*, tandis que les protestants travaillant

De notre envoyé spécial

à la CIMADE ou à l'ACAT (Association des chrétiens pour l'amnistie et contre la torture) ont estimé que *« les étiquettes des expressions diverses des Eglises issues de la Réforme n'apparaissaient plus comme une richesse dans la diversité mais comme une gêne par rapport au témoignage »*. Ils se sont demandé *« si les barrières devenues aujourd'hui ténues entre luthériens et réformés ne pourraient être enfin tranchies »*.

Par 77 oui (la majorité requise des deux tiers est de 99) l'assemblée a demandé astucieusement au conseil de la Fédération protestante d'entreprendre une recherche sur l'importance des facteurs non doctrinaux dans les divisions des Eglises. Vœu digne d'intérêt quand on sait que ce sont moins des problèmes de foi ou de théologie qui séparent les chrétiens que la pesanteur des habitudes ou des problèmes de psychologie individuelle ou collective.

L'assemblée de La Grande-Motte ne s'en est pas tenue exclusivement à l'examen de la gestion de la fédération. Elle a voulu s'exprimer sur toute une série de questions brûlantes qui intéressent la société tout entière.

Voici les principaux vœux adoptés sauf exception à la majorité des deux tiers mais qui, de toute manière, seront transmis pour examen au conseil.

● PLANIFICATION DES NAISSANCES, AVORTEMENT.

Par 124 oui contre 2 non, l'assemblée rappelle que les chrétiens ont à vivre selon d'autres impératifs que ceux de la société et que la procréation demeure *« une bénédiction de Dieu »*. Toutefois, ils n'ont pas à faire « peser » sur cette société des critères qui ne sont pas les siens. Le conseil de la fédération est, en conséquence, invité à alerter les autorités civiles afin que la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) soit amendée *en tenant compte de la liberté* responsable des femmes françaises ou étrangères demandant une I.V.G.

« Cette double exigence, ajoute-t-on, *n'est pas dictée par conformisme mais par la volonté de donner un signe d'espérance et d'amour. »*

Par 77 voix, l'assemblée pense que la loi Veil *« ne permet pas aux femmes d'exercer leur liberté de choix en toute responsabilité (décret d'application, budget, information, etc.) »*. Elle demande donc la constitution d'un groupe de travail *ad hoc* sur la question du réexamen de la loi Veil pour aider la fédération à se prononcer officiellement. Commission qui devra tenir compte : 1) De la clause de conscience reconnue aux médecins *« qui ne doit, en aucun cas, s'opposer à la demande d'avortement (cas des médecins chefs de service) »* ; 2) De la limitation à dix semaines de grossesse qui doit être remplacée par une limitation *« liée à la technique médicale »* ; 3) L'I.V.G. est un acte médical donc remboursé par la Sécurité sociale ; 4) L'étrangère et la femme mineure ont droit aux mêmes soins que la femme française.

● LA CRISE DE L'EMPLOI.

A l'unanimité, l'assemblée s'est prononcée sur les points suivants :

1) Dans la sidérurgie notamment les responsabilités sont inégalement réparties entre les décideurs et les salariés. C'est à la puissance publique de veiller à ce que les sacrifices soient équitablement répartis ;

2) Il est exclu qu'un quart de l'humanité continue à fonder son développement sur une consommation de matières premières et de richesses aux dépens des trois quarts des humains. Cette crise révèle l'impasse dans laquelle ce type de développement incontrôlé nous a conduits. Il faut, certes, prier devant cette détresse mais à condition de s'engager politiquement.

● LES IMMIGRES.

Plus que quiconque, les immigrés sont touchés par la dégradation de l'emploi, par la crainte d'un rapatriement forcé, par des discriminations de toutes sortes.

La fédération rappelle *« les droits moraux acquis par ceux qui, par leur travail, ont contribué pendant dix ans et plus à l'expansion et au bien-être de notre pays. Elle dénonce la notion même de substitution selon laquelle le renvoi des étrangers dans leur pays libérerait automatiquement des postes de travail pour les Français. Elle attire l'attention sur les drames déjà vécus par des familles et, particulièrement, les jeunes immigrés. Au moment où de nouvelles dispositions légales doivent être prises à l'égard des étrangers, la fédération souligne l'importance de ce débat et invite les Eglises à rester vigilantes et inventives : les travailleurs immigrés ne doivent pas être les victimes désignées de notre égoïsme économique »* (ce vœu a été adopté par 118 oui).

● LA PROSTITUTION.

La fédération s'est déjà opposée au régime de la prostitution tel qu'il existait avant 1946. Elle n'a cessé depuis de s'élever contre toute tentative tendant à la rétablir sous diverses formes.

● POUR UN NOUVEAU STYLE DE VIE.

« L'appétit de jouissance, la soif de puissance, la croissance industrielle des pays surdéveloppés, la religion du productivisme et de la technique, le laisser-aller des uns et le désespoir des autres ne sont pas une fatalité. »

● LA PEINE DE MORT.

Elle n'est pas compatible avec l'Evangile. Sa suppression en France devrait s'accompagner du maintien de l'actuelle échelle des autres peines assorties des possibilités de réduction et de liberté conditionnelle ; il ne devrait pas être créé des peines de substitution de durée incompressible, interdisant de tenir compte des dispositions du condamné et de son évolution (111 oui).

● LA TORTURE.

Elle est en contradiction avec l'Evangile. L'assemblée charge le *président de la fédération de demander* au président de la République de veiller au respect des droits de l'homme notamment quand des exactions frappent des Nord-Africains et des tziganes contre lesquelles elle élève une vigoureuse protestation. Rappelons que, depuis quatre ans, l'Association évangélique des tziganes fait partie de la fédération à laquelle elle a apporté un sang neuf : la *richesse de leurs traditions*, de leur liturgie et de leur spiritualité.

HENRI FESQUET.

FAITS DIVERS

En Corse

ATTENTAT CONTRE LA VILLA DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES M. JEAN FRANÇOIS-PONCET

L'attentat commis, le dimanche 18 mars, vers 21 heures, contre la villa que M. Jean-François-Poncet, ministre des affaires étrangères, possède près de Porto-Vecchio (Corse du Sud) n'a pas été revendiqué, contrairement aux premières indications faisant état d'inscriptions favorables au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

Une charge de faible puissance avait été placée devant la porte d'entrée de la résidence. L'explosion a ouvert une brèche d'environ 1,50 mètre au-dessus de la porte, faisant aussi voler en éclats les volets et les vitres de la façade. Un début d'incendie s'est déclaré, détruisant plusieurs meubles.

● *Accident d'avion à Moscou.* — Un Tupolev-104 de la compagnie soviétique Aeroflot, qui reliait Moscou à Odessa, s'est écrasé près de l'aéroport de Moscou-Vnoukovo, le samedi 17 mars, quelques instants après son décollage, a annoncé l'agence Tass. L'agence soviétique précise qu'il y a des victimes, mais n'en indique pas le nombre. Elle ne donne pas de détails sur les circonstances de l'accident. Le Tupolev-104 est un biréacteur qui peut transporter soixante-douze passagers. — *(A.F.P.)*

● *Le monument érigé à la mémoire de Missak Manouchian* et de vingt-deux de ses compagnons, des résistants d'origine étrangère fusillés par les Allemands le 21 février 1944, a été souillé à la peinture dans la nuit du 16 au 17 mars, à Vaulx-en-Velin (Rhône).

● *Trois engins incendiaires ont été jetés*, samedi matin 17 mars, à 'aube, contre la façade d'un immeuble, 39, rue Louis-Blanc à Paris (10e), où se trouve une permanence de la C.G.T. Les dégâts sont peu importants.

هكذا من الاصل

...tion protestante de France
...lités légales de l'avortement

...vient en tête
...glais en Angleterre

SPORTS

RUGBY

Le Pays de Galles gagne le Tournoi des cinq nations

En balayant (27 à 3) à Cardiff, le 17 mars, l'équipe d'Angleterre, le quinze gallois a remporté pour la troisième fois consécutive le Tournoi des cinq nations, après s'être incliné seulement devant les Français en 1979. Au Parc des Princes, ceux-ci assuraient une deuxième place après une laborieuse partie contre les Ecossais (21-17), qui ont terminé le Tournoi bons derniers.

Ah ! ce France-Ecosse, quelle belle « *troisième mi-temps* » ! Elle a commencé en fanfare, cuivres cinglants et *bag-pipes* grinçants, au sortir du Parc des Princes, le zinc des cafés, en guise de ligne de but. Taïaut, taïaut : les bouchons de champagne qui sautaient ici, la bière qui dégoulinait là. Partis en mêlée entre la porte d'Auteuil et la porte de Saint-Cloud, ces Ecossais, tartans et tweed, et ces Occitans, bérets et accent, sont allés à l'essai entre Montparnasse et Pigalle. En petits groupes, en chantant, en titubant jusqu'aux petites heures de dimanche.

Ah ! ce France-Ecosse, quelle prolongation ! Pour sûr, on en reparlera encore dans dix ans de ces cavalcades, de ces beuveries, de ces ripailles d'après-match qui appartiennent autant au « ruby » que le ballon ovale. Car il fallait bien se consoler, mon bon monsieur. Eh oui, petit ! c'est fini jusqu'à l'année prochaine, jusqu'au prochain tournoi, dix mois avant d'en découdre à nouveau contre les « *British* ». Mais tu as vu ce qu'on leur a mis, aux Ecossais. Eh oui ! « *On a gagné, on a gagné* », scandaient, en agitant des drapeaux tricolores, des bandes de gamins.

On a gagné, oui ! Mais est-ce qu'on en parlera encore dans dix ans de ces quatre-vingts minutes du dernier France-Ecosse ? Qui sait ? Les fines gueules diront que les mêlées s'écrasaient trop souvent comme des pâtés de sable, que les touches étaient volontiers cafouilleuses et que c'était presque un sacrilège de voir ce ballon ovale rouler trop rond. Mais pourquoi diable cette balle facétieuse n'aurait-elle pas parfois la fantaisie de se prendre pour un ballon de football ? Et puis, il fallait les voir, ces Ecossais, bons derniers du Tournoi cette année, certes, mais pas manchots, et plutôt teigneux avec ça. Allez demander au grand Cholley qui s'y est frotté le mufle, et à ce voltigeur d'Aguirre qui s'est gaillardement fait prendre les pattes en plein galop.

L'entraîneur McEwan était d'ailleurs venu à Paris avec l'idée arrêtée de mettre fin à une longue série d'échecs : deux nuls et cinq défaites en sept matches du Tournoi des cinq nations, et une défaite contre les Néo-Zélandais en décembre dernier. Alors, l'équipe du chardon a joué crânement sa chance. Jusqu'à en donner le tournis aux lignes arrière françaises. Elles avaient pourtant la réputation de ne rien laisser passer, de défendre le terrain pouce à pouce. C'est que le « pépé », il a fait Verdun, monsieur ! On ne passe pas. Eh bien, samedi, c'était du beurre, ces lignes arrière. Enfin, presque ! Crinière au vent, le capitaine courageux, Jean-Pierre Rives, toujours au four et au moulin, n'y pouvait décidément rien.

Dans du beurre

Tenez, regardez ce diable d'Alan Lawson. Non seulement il a donné bien du souci à un Jérôme Gallion tout au long de la partie lorsqu'il s'agissait de servir la mêlée, mais voilà qu'à la seizième minute — on vient à peine de remettre en jeu après le premier essai français inscrit par Belascain — il attrape la balle jaillie d'une touche au milieu du terrain. Et il file comme un dard. Quarante mètres tout droit, à fond de train. Les « blancs » n'en reviennent pas. Mais d'où sort-il ? Le temps de comprendre de quoi il retourne, tous les défenseurs sont dans le vent, la balle a changé trois fois de main, et Keith Robertson — sacrément costaud cet arrière — n'a plus qu'à aplatir.

Dix minutes après, c'est le même scénario. Pourtant on aurait pu penser qu'ils venaient d'en prendre un coup au moral, ces Ecossais. N'avaient-ils pas encaissé une pénalité du même Aguerre (vingt-deuxième minute) et un drop (vingt-cinquième minute) ? Non, pas eux ! Ils ont compris que, derrière, les Français manquent un peu de cœur. Il leur suffit de ramasser à point une balle et de foncer. En voilà une justement qui traîne. Hop ! Le demi d'ouverture John Rutherford est là pour s'en saisir. Hop ! Une passe à ce petit malin de Jim Renwick, qui part au grand galop. Il arrive bien comme cela à 5 mètres des buts. On veut lui barrer le passage. Crochet à droite, un autre. Et hop ! Dickson, qui cavale derrière lui depuis 60 mètres, n'a plus qu'à reprendre pour marquer juste à côté des poteaux. Voilà, messieurs les Français, ce qui a fait l'égalité (10-10) à la mi-temps.

Comme, à la remise en jeu, l'arbitre anglais, M. Quittenton, s'est révélé d'humeur tracassière — n'est-ce pas, M. Aguirre ? — cela a été un jeu d'enfant pour Andy Irvine, encore un robuste nº 15, de passer un coup de pied de pénalité (quarante-deuxième minute). Des 30 mètres, en coin, facile. Les Français ne vont-ils pas reprendre l'avantage à la marque grâce à un nouvel essai mis en force par tous les avants (soixante-deuxième minute) ? Ne les laissons pas souffler une minute, montrons - leur qu'on connaît toute la gamme. Renwich, toujours lui, est là qui lance Ian McGeechan, qui passe à Irvine, qui redonne à MacGeechan qui court, qui court, tout juste le temps de l'écrire. Et au bout du galop Renwick est encore là pour reprendre et botter au ras du sol. Damné ballon ! Il file tout droit, sans un rebond. Et pas un Français pour l'attraper. Pas un Français, mais Irvine, tel un taureau furieux, qui le ramasse et marque sans coup férir le troisième essai écossais après 80 mètres de course folle : 17-14 pour les garçons des Highlands. On est à la soixante-quatrième minute. Ils garderont l'avantage jusqu'à la soixante-sixième.

Comment ces diables d'Ecossais vont-ils finir par s'incliner face aux hommes de Jean-Pierre Rives ? Car à ces Français, il leur manque bien un zeste de fureur et de combativité qui fait les grandes équipes, celles dont on écrit plus tard l'épopée avec émotion. Agréable à regarder, certes, ce quinze, mais ni la beauté du jeu à la main, retrouvé après des années de charges lourdes, ni l'inspiration du jeune Frédéric Costes, qui, partit comme une flèche, n'a échoué que de quelques centimètres, n'ont pleinement convaincu. Ces beaux mouvements sont trop souvent de la poudre aux yeux. Ils n'excusent pas la faiblesse des sauteurs à la touche, ou des avants dans les regroupements. La manière peut devenir un mauvais procédé. Il ne faut pas seulement savoir profiter des sautes d'humeur du ballon ovale, il faut encore occuper le terrain adverse, le mettre en coupe réglée et, au besoin, défendre ardemment son propre camp. Toutes vertus qui n'ont pas été cardinales chez les Français, samedi. Or, justement, les dieux du stade sont malicieux.

Cette équipe en quête de panache, c'est à la force pure d'un Yves Malquier qu'elle doit sa victoire. Pour sa première sélection, le grand barbu de Narbonne a lancé ses 98 kilos en des charges meurtrières, la première fois sous la mêlée, à 5 mètres des buts écossais, d'une poussée irrésistible — la seule de la partie, — les avants français l'ont propulsé dans l'en-but. C'était à la soixante-deuxième minute. Les Ecossais allaient reprendre l'avantage deux minutes après.

La deuxième charge de Malquier ne se fera guère attendre et elle sera décisive. Soixante-sixième minute : on joue une mêlée dans le camp français ; Gallion ramasse la balle, passe à Aguirre qui les tape à suivre ; Malquier déboule, ramasse le cuir, tamponne comme à la foire trois Ecossais qui prétendaient l'arrêter et aplatit derrière la ligne. Le taureau écossais est sur les genoux. Après quoi, Aguirre n'a plus qu'à passer tranquillement un coup de pied des... 50 mètres pour porter l'estocade (soixante-quinzième minute). Le précédent capitaine de l'équipe de France, Jean-Pierre Bastiat, aurait-il mieux fait que le Narbonnais ? Rien n'est moins sûr.

Au moment où les gros bras des premières lignes, les Cholley, Paco et autres Paparemborde, accusent une baisse de régime, Yves Malquier a pour lui de jouer au sein d'un club qui a le vent en poupe et d'être jeune, car ce déménageur n'a que vingt-trois ans. Voilà qui permet de regarder d'un œil serein l'avenir de l'équipe de France après ce tournoi à l'issue incertaine jusqu'au dernier match. Jean-Pierre Rives n'avait pas tort, en effet, de dire, au vestiaire : « *Les cinq équipes se valaient. La plus veinarde* (le Pays de Galles) *termine en tête, la plus malchanceuse* (l'Ecosse) *se classe dernière.* »

ALAIN GIRAUDO.

RETOUR AU PLEIN AIR

Cet après-midi du 17 mars, la télévision nous a fait passer du parc des Princes à Cardiff pour un final endiablé du Tournoi des cinq nations. Six essais ici et là cinq ; d'ailleurs tous gallois ; près de soixante-dix points marqués. L'ampleur du score n'est pas toujours fonction de la qualité du jeu et le match de Paris fut plus pittoresque et romantique que véritablement magistral. Les défenses y firent trop souvent faillite. Mais quel brasier de gestes qu'un match comme celui de Paris, que de bravoure et quelle tension joyeuse !

Même bravoure, même brasier avec une moindre tension à Cardiff — dès lors qu'avant la fin de la première heure la cause était entendue, le talent gallois s'étant décidément joué de la force anglaise. Mais ce que le match de l'Arm's Park perdait en passion, il le regagnait en éclat. A la cinquantième minute, on avait vu sortir du terrain en clopinant l'un des maîtres joueurs de notre époque, le grand arrière gallois J. P. R. Williams, qui faisait ce jour-là ses adieux au rugby international, quelques mois après ses amis de l'équipe merveilleuse des années 70, Barry John, Gareth Edwards, Gerald Davies et Phil Bennet.

Se produisit-il alors une sorte de miracle ? Comme pour démontrer à la face du monde que les grandes équipes ne meurent jamais et qu'un joueur, si fameux soit-il, n'est qu'une valeur contingente pour peu qu'un esprit collectif se perpétue, on vit les quinze Gallois, jusqu'alors secoués par la vitalité anglaise, redéployer ce génie inventif que l'on aurait pu croire l'apanage de quelques joueurs de légende. Les quatre essais qu'ils marquèrent alors, en vingt minutes, on aimerait pouvoir se les repasser souvent au magnétoscope, mieux encore que ceux de Belascain ou Mac Geechan au Parc. L'avant-dernier surtout, terminé par J. J. Williams après une passe éblouissante du centre Richards, qui s'affirme comme le meilleur de sa génération.

Remplacer ainsi en l'espace d'une saison, après deux ou trois exhibitions un peu bienveillantes, cinq ou six des plus grands joueurs de l'époque et réussir presque à les faire oublier en gagnant une fois de plus le Tournoi, voilà le tour de force que viennent de réaliser les Gallois. Mais plus encore que cette assurance qu'ils nous donnent de la pérennité de ce jeu qui fait brûler sur les stades la flamme écarlate du génie celte, ce qui devrait enchanter les amateurs de rugby et les fidèles du Tournoi, c'est le retour général à l'esprit du risque, de l'entreprise, du jeu en somme, cet esprit qu'incarnent Ward l'Irlandais, comme Irvine l'Ecossais, Richards le Gallois comme Rives le Français.

Le temps des comptables est passé. Voici revenu celui des aventuriers. Attendons beaucoup du Tournoi de 1980.

JEAN LACOUTURE.

PATINAGE ARTISTIQUE

Aux championnats du monde

Une génération perdue

De notre envoyé spécial

Vienne. — Pensez si le vénéré président Kim Il Sung va être content. Kim Myo Sil, la Nord-Coréenne en maillot orange, a battu Hae Sook Shin, sa rivale du Sud, maillot rose. Certes, l'une et l'autre ont chuté trois fois et en beauté. Mais la première en tentant des triples, la seconde en manquant des doubles. Les juges savent faire la différence entre la témérité et l'incapacité.

Cet obscur affrontement, ce duel au finish — « *La dernière de nous deux qui tombera* » — par dessus le 52e parallèle, illustre assez bien ce que fut l'épreuve de patinage libre dames. Quel ennui glaciaire ! Quelle déception ! Rien, absolument rien qui dépasse, pas une personnalité qui éclate, une beauté qui renverse, un talent qui bouscule, l'épreuve à oscillogramme plat, le train-train.

Elles ne sont pas en cause ces trente et une patineuses qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Jolies, gentilles, courageuses, mignonnes et tout et tout. Mais la bonne volonté ne fait pas les bons spectacles. Force est de constater que le patinage féminin vit actuellement au-dessus de ses moyens et de ses patins. L'histoire est toute simple, toute banale, toute technique. En 1920, les femmes s'essayaient au saut simple, en 1950 elles s'initiaient au double saut, en 1980 ou presque, elles tentent le triple saut. Pas de raison, n'est-ce pas, que les hommes le fassent et pas les femmes ! Seulement le problème de cette belle aventure est que les suffragettes du mouvement de libération des patineuses y laissent plumes et paillettes.

Elles ne l'ont pas digéré ce fameux triple saut ou en tout cas mal digéré.

C'est le problème d'une génération sacrifiée montant au « casse figure » avec une belle obstination. Certes, les plus jeunes réussissent souvent leur triple saut, mais tarabiscotés, tirebouchonés. Leurs aînées en ratent, et quand elles ne les ratent pas, elles y ont tant pensé qu'elles oublient sur la glace tout le reste, l'acquis artistique, les arabesques, la technique.

Simple problème de temps, d'années ? Sans doute. Déjà à Vienne, quelques noms sont apparus, à garder dans un coin de mémoire. Les enfants encore : cette petite Soviétique de douze ans, Kira Ivanovna, qui tricote des jambes avec une belle allégresse. Cette poupée tchèque, Renata Baierova, montée sur ressorts, avec cette gamine yougoslave Sandra Dubravcic, un saut à l'envers, un saut à l'endroit et quelques autres.

Festival de chutes

Mais dans la classe des grandes, quelle hécatombe ! Un festival de chutes. Comme dirait M. de La Palice, seules celles qui ne sont pas tombées, ou pas trop, sont restées debout. Et donc sur le podium. La championne, l'Américaine Linda Fratianne, fraîche et jolie comme une héroïne de roman sudiste avec son tutu rouge et sa rose dans les cheveux. L'ex-championne 1978, l'Allemande de l'Est Annett Poëtzsch, victime d'un trac fou, et probablement aussi de quelques pâtisseries superflues, et la Japonaise Emi Watanabe. Celle-là avait déjà enlevé ses patins quand on est venu lui dire de les rechausser pour monter sur le podium. Quelle aventure. Elle en pleurait, elle en riait, elle embrassait tout le monde, juges, journalistes, concurrents, hôtesses... Le Japon n'avait jamais eu une médaille, une seule médaille. L'impératrice n'était pas sa cousine.

PIERRE GEORGES.

ESCRIME

Le danger viendra de l'Est

En battant, à l'issue d'une finale fertile en émotions, Burevestnik, un club universitaire soviétique, l'équipe de Tauberbischofsheim (R.F.A.) a remporté pour la deuxième année consécutive la Coupe d'Europe des clubs champions au fleuret.

Pourtant, après deux heures et demie de combats d'une grande intensité, alors qu'il ne restait plus qu'un assaut à disputer, Burevestnik menait par huit victoires à sept et possédait quatre touches d'avance. Presque accroupi sur la piste, dans une position qui fait frémir les pédagogues, Harald Hein renversait la situation.

Invraisemblable retournement de situation que les inconditionnels de l'escrime académique regrettaient sans doute, mais qui offrait l'avantage de respecter la morale sportive. En effet, quand Tauberbischofsheim alignait cinq tireurs du cru, le club soviétique alignait des éléments réunis pour les besoins de la cause. Drôle d'équipe, sans salle d'entraînement, qui réquisitionne les meilleurs étudiants sportifs soviétiques pour composer une formation universitaire appelée à disputer le championnat national. Il n'empêche que les fleurettistes d'U.R.S.S. ont affiché des dispositions d'esprit susceptibles de leur faire retrouver l'hégémonie mondiale. A cet égard, la démonstration de force collective effectuée, samedi 17 et dimanche 18 mars, lors du challenge Adrien-Rommel, est significative. Sept des huit escrimeurs engagés furent dimanche matin parmi les trente-deux rescapés d'un jeu de massacre qui avait laissé au tapis deux cents participants.

La victoire de Vladimir Smirnov, survenue deux semaines après celle remportée à Venise par son compatriote Sabir Rouziev, ne souffre aucune discussion et ne manque pas d'impressionner puisque, en vingt-sept assauts, il ne subit qu'une défaite devant le Polonais Godel.

Comme les Soviétiques disposent encore d'Alexandre Romankov, sans doute le plus brillant fleurettiste de ces dix dernières années, ils peuvent envisager l'avenir avec sérénité. Devant cette réussite et celle des Polonais, très homogènes, les Français misent sur le champion du monde Didier Flament, sixième de ce challenge Rommel, Frédéric Pietruszka et Bruno Boscherie.

JEAN-MARIE SAFRA.

CYCLISME

Encore De Vlaeminck à San-Remo

A trente-deux ans, le Belge Roger de Vlaeminck reste le spécialiste nº 1 des « classiques », nul ne lui ayant contesté sa supériorité dans ce domaine depuis le retrait d'Eddy Merckx. Vainqueur du Tour des Flandres, de Liège-Bastogne-Liège, de la Flèche wallonne, du Tour de Lombardie et de Paris-Roubaix à quatre reprises, ce coureur extrêmement doué, qui fut aussi champion du monde de cyclocross, a gagné Milan-San-Remo samedi 17 mars, pour la troisième fois.

Sur la via Roma où Bechia et Sarroni ont échoué de peu, le routier flamand a gagné grâce à son talent de sprinter, mais sa victoire est d'abord celle d'un athlète complet, d'un homme expérimenté qui possède une rare maîtrise de la course et, pour tout dire, d'un virtuose. Il n'a laissé aucune chance ni à Francesco Moser ni à Sarroni, et le fait que quatre Italiens se soient classés parmi les six premiers ne constitue qu'une maigre consolation pour les Transalpins, lesquels n'ont enlevé leur épreuve préférée que deux fois en vingt-cinq ans avec Dancelli en 1970 et Gimondi en 1974. — J. A.

FOOTBALL

Diminution du déficit des clubs

Le conseil d'administration du Groupement du football professionnel, réuni à Paris, a enregistré une amélioration d'ensemble de la situation économique des clubs. L'endettement de ces derniers, qui était de 42 millions de francs au 30 juin 1978, a diminué depuis de 25 %. Pour la saison 1977-1978, le déficit global a été de 4 millions de francs au lieu de 12 480 000 F en 1976-1977. En 1977-1978, treize des vingt clubs de première division sont parvenus à un équilibre ou à un excédent de recettes, alors que la saison précédente cinq clubs seulement avaient obtenu un tel résultat. Le conseil d'administration a d'autre part fixé au 26 juillet 1979 la première journée du championnat de France de première division 1979-1980. La compétition se terminera le 27 mai et comportera une trêve hivernale de cinq semaines au lieu de six cette année.

TENNIS

Coupe Davis : la France se qualifie devant la Hollande

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — Quatre heures de suspense en cet après-midi du dimanche 18 mars devant un public venu en nombre assister à la dernière journée de la Coupe Davis, au Frans Otten Stadion. Et voici l'exploit auquel on ne croyait pas : Yannick Noah, notre tennisman numéro un, mène au cinquième set contre Tom Okker, le champion hollandais, héros jusque-là de la rencontre. Le score est de 8-10, 6-1, 7-9, 6-3, 5-4, et Noah sert pour la victoire. Or son service n'a cessé de passer glorieusement avec une moyenne d'un « ace » par jeu, et il l'assène aussi fort qu'au début. 15-0, 30-0, 40-0, trois balles de match en sa faveur. Okker refait surface : 40 partout. Un échange de toute beauté que Noah intercepte par une volée gagnante en plongeant comme un gardien de but. Avantage à la France : quatrième balle de match.

Okker n'en peut plus. Lui si vif sur ses jambes, il ne se déplace plus que comme un paralytique. Il paye la fatigue de ses trois jours de compétition, il paye davantage encore les neuf balles de set épuisantes qu'il a dû disputer pour enlever à l'arraché la troisième manche. Le repos à l'évidence ne lui a servi à rien. Mais en jeu les réflexes sont toujours là. Un duel de volées : Noah croit avoir gagné ; déjà il a sauté en l'air. Cependant, comme la flèche du Parthe, et sans qu'il l'ait vue, la dernière volée de Okker l'a passé en contre-pied. Touchant le long de la ligne, elle est comptée bonne au milieu des clameurs d'enthousiasme. De nouveau voici un « ace », avantage à Noah, cinquième balle de match. Okker en cet instant se sent usé jusqu'à la corde face à la jeunesse insolente de son adversaire. Dire qu'il a été le premier à le découvrir quand il accompagnait Arthur Ashe, son grand frère de couleur, au cours d'une tournée au Cameroun, en 1969 ! Noah avait dix ans alors. Okker en a trente-cinq aujourd'hui.

Le Français sert... un bref échange et c'est la fin : Okker a fait sortir sa dernière volée dans le couloir. Noah bondit d'allégresse. Cette fois pour de bon !

Yannick Noah a de quoi être heureux : il a effacé ainsi la cuisante défaite que nous lui avions vu infligée par le même Okker, en 1978, à Wimbledon. Il a confirmé les dons de combativité qu'il avait manifestés à Roland-Garros dans la rencontre de Coupe Davis contre la Grande-Bretagne. Ses capacités athlétiques lui permettent, à présent, de couvrir toutes les distances, son envergure au filet de pratiquer le jeu de volée et l'anticipation à volonté. Il retourne à merveille et pour le service voir plus haut. Mais aurait-il jamais joué une partie pareille dans un tournoi « conventionnel » ?

Quelle autre épreuve que la Coupe Davis, et le bon vieux tennis de papa — cinq sets avec avantages de jeu, — pour révéler un champion ? Nul doute que Noah, en montrant son sang-froid athlétique tout au long de ce match au sommet, ait découvert, au tréfonds de lui-même, des ressources nerveuses qu'il ne soupçonnait peut-être pas. Sa carrière maintenant en restera illuminée.

En tout cas, c'est lui et lui seul qui aura retourné la rencontre que la Hollande menait par 2-1 à la suite du match de double gagné samedi par Okker associé à Rolf Thung aux dépens de la paire française peu convaincante Dominguez-Moretton (7-9, 8-6, 6-2, 6-1).

Pour le quatrième simple, Pascal Portes, jouant du fond du court et ne cherchant apparemment qu'à cogner comme un sourd, n'en eut pas moins le mérite, nullement négligeable, de marquer le point décisif sur Louk Sangers en trois sets (8-6, 6-4, 6-4).

OLIVIER MERLIN.

Les résultats

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS
*France b. Ecosse, 21-17.
*Pays de Galles b. Angleterre, 27-3.
Classement final. — 1. Pays de Galles, 6 pts ; 2. France, 5 ; 3. Irlande, 4 ; 4. Angleterre, 3 ; 5. Ecosse, 2.

Boxe

Battu par K.O. à la quatrième reprise, le 17 mars à Belgrade, le Français Gilbert Cohen a perdu son titre européen des super-welters au profit du Yougoslave Marijan Benes.

Cyclisme

MILAN - SAN REMO
1. De Vlaeminck (Belg.), les 288 kilomètres en 7 heures 5 minutes 44 secondes (moyenne : 40,588 km.-h.) ; 2. Saronni (Ital.) ; 3. Knutsen (Nor.) ; 4. Moser (It.) ; 5. Martinelli (Ita.) ; 6. Borgognoni (Ita.) ; 7. Hinault (Fr.) ; 8. Willems (Belg.) ; 9. Mantovani (Ita), tous même temps.

Escrime

CHALLENGE ROMMEL
Poule finale
1. Smirnov (U.R.S.S.), 5 victoires ; 2. Zych (Pol.), 4 vict. ; 3. Romankov (U.R.S.S.), 3 vict : 4. Reichert (R.F.A.), 1 vict. ; 5. Martewicz (Pol.), 1 vict. ; 6. Flament (Fr.), 1 vict.

Patinage artistique

CHAMPIONNATS DU MONDE
Epreuve féminine
1. Linda Fratianne (E.-U.), 186,62 pts ; 2. Anett Poetzsch (R.D.A.), 184,36 ; 3. Emi Watanabe (Jap.), 180,52 ; 4. Dagmar Lurz (R.F.A.), 179,96 ; 5. Denise Biellmann (Suisse), 177,28 ; 6. Lisa Marie Allen (E.-U.), 176,68 ; 7. Claudia Kristofics-Binder (Autr.), 175,44 ; 8. Susan Driano (It.), 173,46 ; 9. Carola Weiszenberg (R.D.A.), 170,54 ; 10. Kristiina Wegelius (Finl.), 169,26.

Tennis

COUPE DAVIS
Finale nord-américaine
*Etats-Unis b. Colombie 5-0
Finale sud-américaine
*Argentien b. Chili 5-1
Zone européenne
(Troisième tour)
*Espagne b. U.R.S.S. 5-0
*Italie b. Danemark 5-0
*Pologne b. Finlande 4-1
*Autriche b. Egypte 5-0
Roumanie b. *Belgique 4-1
*Suisse b. Yougoslavie 4-1
*R.F.A. b. Israël 3-2
France b. *Pays-Bas 3-2
(Okker et Thung b. Dominguez - Moretton, 9-7, 6-8, 6-2, 6-1 ; Noah b. Okker, 8-10, 6-1, 7-9, 6-3, 6-4 et Portes b. Sanders 8-6, 6-4, 6-4.)

Ski

La Française Perrine Pelen a remporté sa première victoire de la saison en coupe du monde en gagnant, le 18 mars, le slalom spécial de Furano (Japon). Elle a devancé Hanni Wenzel (Lichtenstein) de 1/100 de seconde et Anne-Marie Moser-Proell) (Autriche) de 1 sec. 19/100. Avant le slalom géant, disputé ce lundi 19 mars, qui marquera la fin de la coupe du monde, Hanni Wenzel totalise 240 points et précède de 20 points sa grande rivale autrichienne.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Liszt, le virtuose.

Les Allemands l'appellent Franz, les Hongrois Ferenc, mais quand il parle de Liszt, Jankelevitch préfère l'appeler François. Et l'auteur des Préludes, *qui n'était jamais si à l'aise qu'en français, ne l'aurait certainement pas désavoué. Pourquoi Liszt ? Parce qu'après « Fauré et l'inexprimable », après « Debussy et le mystère de l'instant », Vladimir Jankelevitch, dans son itinéraire qui va « de la musique au silence », se penche cette fois sur la virtuosité et que Liszt est sans doute l'artiste chez lequel elle a revêtu les aspects les plus contradictoires, qu'il n'a pas été seulement un virtuose éblouissant mais aussi un créateur profond et qu'il a aboli la frontière entre musique pure et formes rhapsodiques, entre l'abstraction de l'écriture et le brio de l'exécution.*

Les musiciens méfiants se défieront peut-être d'un ouvrage écrit par un philosophe sur un sujet qui les touche de si près (car ce livre met le doigt sur mille problèmes inavoués). Ils auront doublement tort, d'abord parce que Jankelevitch est lui-même un musicien, ensuite parce qu'il peut justement aborder les choses d'une façon beaucoup plus complète et plus impartiale.

G. C.

★ Jankelevitch : *Liszt et la rhapsodie*, 114 pages. Plon éditeur.

A pleines voix.

Les Journées de chant choral 1979, organisées par l'Institut de musicologie de l'université de Strasbourg-II, s'ouvriront le jeudi 22 mars avec l'exécution du Requiem *de Mozart, sous la direction de J. S. Béreau, par la chorale des étudiants d'éducation musicale de l'Orchestre des élèves du conservatoire. La chorale des universités de Strasbourg donnera un concert à Saverne, au château des Rohan, le 25 mars, à 17 h. 30 (Brahms : Liebesliederwalzer) ; l'Ensemble vocal universitaire de Strasbourg et l'Orchestre de chambre Saint-Guillaume, dirigés par Erwin List, se produiront à l'église Saint-Guillaume le 29 mars (M. A. Charpentier :* le Reniement de saint Pierre *; A. Saint-Fioré :* Venite, exultemus *; Mozart :* Missa brevis*), et, le 1er avril, l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune accueillera les Kölner Kantorei dans des œuvres de Lassus, Brahms et F. Martin.*

Un clavecin pour Versailles.

L'Institut de musique et danse anciennes de l'Ile-de-France a organisé le jeudi 15 mars, au château de Versailles, un concert pour inaugurer le clavecin historique du château, sur lequel Yannick le Gaillard a interprété des pièces de compositeurs français et allemands. Ainsi, grâce à l'effort conjoint de la direction des musées de France et de la conservation, le château dispose à nouveau d'un instrument qui compte parmi les chefs-d'œuvre de la facture française du dix-huitième siècle. Construit par François Blanchet en 1746, ce clavecin est semblable à ceux dont disposait la musique royale au temps de Louis XV. Racheté par l'Etat, qui fit jouer son droit de préemption alors qu'il allait être vendu à un marchand américain, ce clavecin vient d'être remis en état et placé dans le château. Il permettra d'y donner des concerts d'une particulière authenticité. Selon le rapport de Claude Mercier-Ythier, qui en a assuré la restauration, ce clavecin comporte trois jeux classiques, soit deux 8' (huit pieds) et un 4' (quatre pieds) et un jeu de luth sans doute rajouté. Le double clavier est dans son état original.

Musique

QUAND VERLAINE ENTRAINAIT CHABRIER

(Suite de la première page.)

On les avait déjà entendu sur France-déjà pu les entendre sur France-Musique il y a quelques années, sous la direction de Roger Delage, mais pour se faire une idée précise de la valeur d'une œuvre inconnue rien ne remplace l'audition en concert.

Un petit ensemble de cordes, quatre bois seulement, quelques choristes, trois chanteurs, la chose semblait facile, c'est sans doute pour cela qu'il a fallu attendre si longtemps. Mais comme Strasbourg est *bien, après Paris, la ville de France* où l'on fait le plus de musique, l'occasion a fini par se présenter, au Conservatoire, au cours d'un programme dédié au carnaval et à ses musiciens, où le Collegium Musicum proposait, en outre, le *Carnaval des animaux*, de Saint-Saëns, et *le Bal masqué*, de Poulenc. La direction de Roger Delage, vive et toute en légèreté allusive, ignorait résolument cette agitation fébrile qu'on associe trop souvent au style bouffe, car il y a dans ces quelques pages de Chabrier presque autant de tendresse que d'esprit ; et la musique rend parfaitement cette espèce de volupté de l'humour : elle joue avec les rythmes comme on jongle avec les mots, les syllabes semblent tirées à hue et à dia, la mélodie pétille d'invention, l'orchestre s'amuse comme si les musiciens se renvoyaient la balle d'un pupitre à l'autre.

On ne sait pas très bien ce qu'il faut admirer le plus, du génie précoce du compositeur (et de son librettiste) ou de l'habileté de l'orchestrateur qui a su si parfaitement s'assimiler l'esprit d'une musique pourtant inimitable. *L'Entrée du pitre*, pastiche de grand opéra, annonce *le Chœur des condoléances de l'Etoile*, l'air de Poussah se souvient peut-être de celui d'Osmin dans *l'Enlèvement au sérail*, le trio abonde en faux clichés et en citations exotiques. Quant aux duos d'amour entre Goulgouly et Fisch-Ton-Kan, ils sont si dépourvus de toute espèce de grivoiserie banale qu'on y perçoit surtout l'ironie qui est bien la plus impitoyable des autocritiques.

Les trois solistes, Ghislaine Fernandez, Jean-Paul Friess et Jean-Louis Weber, ont mis tant d'ardeur à jouer leur rôle qu'on en oubliait qu'il s'agissait d'une simple exécution de concert ; ce n'est, après tout, qu'un bien petit défaut...

GÉRARD CONDÉ.

MORT DU TÉNOR GIACOMO LAURI VOLPI

Le ténor italien Giacomo Lauri Volpi est mort à Valence, le 17 mars, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Né près de Rome en 1892, il s'était fait connaître à la Scala à partir de 1922 et s'était ensuite acquis une grande célébrité dans les théâtres d'Europe et d'Amérique. Marié à la cantatrice Maria Aguilar Ros, il vivait retiré en Espagne depuis 1964.

Un récital pour oublier les autres

Le but secret de bien des récitals, ce n'est pas tant de faire de la musique que de montrer ce qu'on est capable de jouer ou, lorsqu'on est connu, de prouver qu'on le joue encore mieux que les autres... C'est pour cela que, sous d'autres doigts, ce sont toujours à peu près les mêmes œuvres qui reviennent ; si, d'excellents artistes s'étonnent qu'on n'ait guère envie d'aller les entendre, c'est qu'on n'est jamais absolument certain à l'avance que ce sera « mieux » ou, du moins, différent.

Le concert que vient de donner au Théâtre des Champs-Elysées un jeune pianiste espagnol, Joseph Colom, au profit d'Amnesty International, n'avait, au contraire, qu'un rapport assez lointain avec la formule habituelle du récital. Aussi l'impression qu'il laisse est-elle d'une qualité bien supérieure, tout à fait exceptionnelle même. Il y avait bien une œuvre de Chopin quelque part, mais c'était la grande Sonate en si mineur, *et une autre, de Beethoven, en guise de conclusion : c'était l'*Opus 111... *Deux sommets entre lesquels ont aurait le droit de se reposer, mais Josep Colom voit sans doute les choses autrement. Dès l'abord, d'ailleurs, le ton était donné avec la* Sonate *de Bartok : l'allegro initial avait cette force implacable et rude qu'on confond trop souvent avec la brutalité ; le mouvement lent conservait ce sentiment de puissance, traitée cette fois « au ralenti », justifiant ainsi l'explosion du* Finale.

Suivaient cinq Préludes *opus 74 de Scriabine d'une expression fort différente, improvisations prophétiques où les rivages de la tonalité s'évanouissent comme la sensation du réel dans le demi-sommeil. Et, par son jeu, précisément à la fois vague et réfléchi, qu'on sent guidé par une sorte d'intuition supérieure, Josep Colom, loin de se contenter de créer une sorte d'ambiance en clair-obscur, donne à reparcourir le chemin du compositeur. Les* Trois Pièces opus 11 *de Schoenberg reflétaient la même conception ; seule la troisième paraissait un peu appliquée, « pianistique », là où il aurait fallu, au contraire, briser le déroulement classique du discours musical comme un bateau rompt ses amarres quand la tempête devient trop forte.*

La Sonate *de Chopin mettait particulièrement en valeur la clarté du jeu de Josep Colom, à l'opposé de ce flou harmonieux si généreusement répandu d'habitude qu'on le confondrait avec le style de l'auteur ; parfois même cela sonne comme du Liszt. C'est peut-être ainsi — pourquoi pas ? — que Liszt jouait Chopin. Dans la* Sonate opus 111 *de Beethoven on retrouvait toutes les qualités du pianiste — technique infaillible, contrôle absolu des timbres et des nuances — et du musicien : le phrasé était toujours impeccablement dessiné et le caractère des différents épisodes bien affirmé.*

*De l'*Intermezzo *de Brahms, qu'il a joué en bis, on aurait pu dire qu'il donnait une interprétation très « latine », mais le plus important est que c'est celle d'un jeune pianiste qu'on doit compter maintenant parmi les plus remarquables de sa génération. On pourra l'entendre à nouveau à Paris le lundi 26 mars à la porte de Pantin, au Théâtre Présent, où il jouera en duo avec la flûtiste Ellen Cash.*

G.C.

Jazz

Le groupe Lô, au 28, rue Dunois

Pourquoi Lô ? Comme ça, par hasard, pour mettre un nom, un diminutif (de Lola) à l'affiche : mais le groupe, lui, ne doit plus rien, depuis 1975 qu'il existe, et travaille, au hasard. Aux musiciens (Geneviève Cabannes, Denis Coniot, Luc Le Masne et Pierre Sauvageot), il faut ajouter R. Gavrel (régie son et lumière) pour la part fondamentale qu'il prend au spectacle, et Jean-François Goyet, l'auteur du texte « Hôtel des naufragés ».

Lô, on l'aura compris, est comme beaucoup de groupes contemporains, à la recherche d'un spectacle total, d'un théâtre musical sans limites, et d'une musique sans âge : ce qui donne parfois l'illusion délicieuse d'une musique qui retombe en enfance, par l'instrumentation, les gestes ou la rêverie qu'elle induit.

Et comme les musiques improvisées d'aujourd'hui, Lô fabrique de toutes pièces une musique aussi destinée à l'imaginaire que le temple solaire de Tarin ou les autres palais idéaux que l'on croyait naïfs. Dans sa méticuleuse construction de bruits bruts et de mélodies échappées d'on ne sait quel siècle, d'on ne sait quel monde, Lô se donne les condition de l'improvisation la plus débridée : ou de ce parcours illustré pour voix et instruments, récit, opéra souriant et nostalgique à la fois, — insituable.

Insituables, la musique de Lô et sa démarche le sont aussi, sinon aux côtés des autres « insituables » qu'on n'a pas encore réussi à nommer. A l'écart des grandes salles et même des petits clubs, d'autres lieux s'ouvrent, en marge de la marge, à ces univers sonores toujours inventifs, toujours séduisants, malgré leur imperfection parfois qu'entraînent les mille difficultés de préparation. Ce sont, comme la rue Dunois presque célèbre, ou « la Puce à l'Oreille » (groupe Texture), les laboratoires insouciants des musiques d'aujourd'hui, des musiques à venir. Des ouvroirs rieurs. Le public attend : il croit qu'il ne s'agit que des coulisses de la gloire. Dommage.

Rue Dunois, on sera bien inspiré de venir dès le « piano-apéro » : François Tusques, un des inventeurs du « free-jazz » en France, s'y produit tous les soirs. Et le lieu, avec ses allures de grenier au plafond perdu dans la nuit, amplifie à souhait les rêveries que suggèrent les spectacles.

FRANCIS MARMANDE.

★ 28, rue Dunois : François Tusques, piano-apéro, 18 h. Hôtel des Naufragés, par le groupe Lô, du jeudi au dimanche, à 21 h., jusqu'au 1er avril. Ateliers le vendredi et le samedi, de 15 h. à 18 h. Paris (13e).

★ Texture : librairie la Puce à l'Oreille, 19, rue des Rosiers, à 18 h. 30.

■ Le Festival Mime Parade continue jusqu'au 7 avril au Théâtre de la Cité universitaire, contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre article sur Shiro Daimon paru dans « le Monde » du 17 mars. C'est le spectacle de Shiro Daimon qui s'est achevé le 18 mars.

Variétés

Philippe Clay

Philippe Clay a connu la notoriété, à la fin des années 50, par un certain travail de chanteur-comédien-diseur sur des chansons qui apparaissaient comme autant de croquis de personnages (*le Funambule, le Poivrot, le Noyé assassiné*) ou de rengaines nostalgiques (*le Danseur de charleston*).

L'immense vague « yé-yé », folk et rock des années 60, l'avait rangé, comme tant d'autres, au rayon de la petite histoire de la chansonnette. Cependant, Clay s'est remis un peu en selle, après 1968, par quelques chansons anticontestataires : *la Quarantaine, Mes universités*, et par une certaine activité politique au R.P.R., où il est membre du comité central.

Au Théâtre des Nouveautés, où il refait aujourd'hui son apparition devant un public dont certains membres paraissent sortir tout droit des dessins de Cabu, caricaturant ce qu'on a appelé la « *majorité silencieuse* », il serait exagéré de dire que Philippe Clay est obsédé par l'anticontestation ou les problèmes de la quarantaine — ou plutôt de sa cinquantaine passée. La prestation de Clay repose sur un repertoire qui fait à peu près le tour d'une carrière de plus de vingt-cinq ans.

Dans un genre étiqueté autrefois sous le terme de « fantaisiste », Philippe Clay fut sans doute un des éléments les plus honorables. Le métier, à l'évidence, est, comme on dit, solide. Mais la conception de la chanson qui se développe, le style, l'image représentée, les couleurs musicales proposées, paraissent terriblement anachroniques, ramènent le spectateur vingt-cinq ans en arrière. Philippe Clay oublie que la chanson est une mode, que chaque nouvelle génération balaie la mode précédente, et que le chanteur, qui repose le plus souvent sur des bases très fragiles, est vulnérable : il doit bouger, épouser son temps, ou disparaître.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Nouveautés, 21 h.

Notes

Cinéma

« Magic » de Richard Attenborough

Le film de Richard Attenborough « Magic » est tiré d'un best-seller de William Goldmann, copieux en aventures et qui distille habilement les poncifs. C'est l'histoire d'un illusionniste timide qui devient vedette grâce à un numéro de ventriloque. Le caractère égrillard et ordurier de sa poupée contraste d'une manière séduisante avec son charme un peu mou d'adolescent prolongé. Mais voilà qu'au moment de signer le contrat de sa vie il prend peur et se réfugie dans un chalet perdu où il retrouve la première fille qu'il a aimée : coup de foudre à retardement.

Seulement la poupée ne l'entend pas ainsi. Elle est le maître méphistophélique de l'homme, on l'a compris tout de suite. D'abord, c'est la tradition dans les histoires de ventriloque, ensuite le film s'intéresse davantage à l'idylle et à l'engrenage des crimes qui s'ensuivent qu'aux relations équivoques du schizophrène et de son double.

L'astuce du livre est de se présenter comme un journal intime. On s'aperçoit que c'est celui de la poupée, comme si Mr Hyde racontait la vie du Dr Jekyll... D'où le cynisme goguenard de l'écriture. Rien de tel dans le film, réduit à une intrigue squelettique, sans surprise. Ann-Margret est désinvolte, la poupée est inquiétante et la mise en scène est aussi floue que le regard brumeux d'Anthony Hopkins.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

« Bilitis » au Palais des congrès

En 1792, Beethoven pensait sans doute qu'à vingt ans on peut encore s'attarder à écrire un petit duo pour flûtes et que la postérité ne vous en tiendra pas rigueur. Malheureusement, il s'appelait déjà Beethoven et *avait en réalité deux ans de plus*, son père ayant pris soin de le « rajeunir » avant d'en faire un enfant prodige. N'importe, c'était un hors-d'œuvre servi sans façon par Michel Debost et Kathy Chastain en guise d'introduction aux Lieder de Schumann, aux « Chansons de Madécasses » de Ravel, aux « Chansons » et à la musique de scène pour « Bilitis » de Debussy, qui formaient l'essentiel du programme donné mardi à 18 h. 30 à la salle bleue du Palais des congrès.

Les deux premiers Lieder de Schumann (« An den Mond », « Chanson provençale ») étaient donnés avec l'accompagnement original à la harpe, ce qui a permis de constater non seulement que Lily Laskine joue toujours merveilleusement mais aussi qu'on n'est pas près de retrouver son âge, qu'elle a fait oublier depuis longtemps. Noël Lee lui succédait, au piano, pour un extrait des « Amours du poète » et des « Deux Grenadiers », chantés également par Jane Berbié ; Michel Debost et Daniel Raclot (violoncelle) se joignaient à eux pour les « Chansons Madécasses », mais c'est dans la complicité retrouvée du pianiste et de la chanteuse — l'un et l'autre avaient laissé leur partition en coulisse pour les trois « Chansons de Bilitis » — que la musique semblait se dégager tout à fait des contingences du concert.

G. C.

Rock

Journey au Stadium

Journey est né à la fin de l'année 1973 de l'association de trois musiciens : Gregg Rolie (claviers et chant), Neal Shon (guitares) et Ainsley Dunbar (batterie), dont le talent et la renommée étaient déjà confirmés dans le monde du rock. Les deux premiers avaient enregistré plusieurs albums avec Carlos Santana. Ainsley Dunbar avait joué avec John Mayau et Franck Zappa. Il fallait un bassiste, il fut trouvé en la personne de Ross Valory.

Journey a enregistré cinq albums qui ont connu un succès substantiel aux Etats-Unis tandis que Steve Perry (chant) a rejoint le groupe et que Steve Smith a remplacé Ainsley Dunbar à la batterie. Comme on a pu l'entendre il y a quelques années en première partie de Santana au Pavillon de Paris, Journey pratique une musique libre qui laisse une part à l'improvisation, et tire sa force des différentes personnalités musicales qui le composent : la guitare furieuse et incisive de Neal Shon, les envolées éthérées des claviers de Gregg Rolie, les rythmes touffus qui propulsent le tout. Un rock coloré et personnel où l'énergie des interventions répond à la souplesse des mélodies.

ALAIN WAIS.

★ Le 19 mars, à 20 heures, au Stadium.

★ C.B.S.

Théâtre

« Le Tour du monde en quatre-vingts jours »

Pavel Kohout, cinquante et un ans, enfant de Prague, qui comme tout enfant de Prague, a chez nous (et partout ailleurs) la cote d'amour, nous apporte une transposition simplifiée, bon enfant, du « Tour du monde en quatre-vingts jours », de Jules Verne.

Jacques Ziller a traduit ce Cooks-digest en français, avec équivalence de calembours (quand un steamboat fait escale à Hongkong, on jette « l'ancre de Chine », et autres farces de ce niveau).

Des accessoires de décor, faits par Mario Franceschi, pas compliqués, dépliables, permettent de figurer à vue de nez un éléphant, la gare d'Allahabad, une prison à Liverpool, la forêt indienne, ainsi de suite, et une demi-douzaine de consulats britanniques.

C'est une soirée pour grands dadais (on dit aujourd'hui des « immatures »). Ce n'est pas vulgaire, pas lourd, pas stupide, pas ennuyeux. Ce n'est pas non plus bien fin, ni léger, ni génial, ni passionnant.

Galopent couci-couça sur scène dix messieurs des scènes parisiennes (Roger Pierre, Jean-Pierre Darras, etc.) et une seule dame (Ariele Semenoff) : Phileas Fogg et Passepartout n'avaient-il vu qu'un monde sans femmes, en quatre-vingts jours ?

MICHEL COURNOT.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30.

■ Un festival intitulé « Rencontres Afrique-Asie - danses d'ailleurs » aura lieu au Théâtre oblique du 28 mars au 1er avril. En alternance Elsa Wolliaston (Kenya), Hideyuki Yano (Japon) et son groupe Ma, Menaka (Inde) avec le ballet Mahodaya présenteront différents aspects d'une danse contemporaine qui puise son inspiration aux sources des cultures africaines et asiatiques.

■ Le Nouveau Théâtre de Dix-Heures présente à partir du 21 mars à 22 heures, le tour de chant de Mérice Benin. A compter du mercredi 28 mars, à 22 heures, Patrick Font et Philippe Val présenteront leurs nouveaux sketches et leurs nouvelles chansons.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat sous.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Fontaine, 21 h : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, *I*, *18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy* ; 20 h. 30 : Façades : 22 h. 45 : A la recherche du temps perdu. — II, 18 h. 30 : Une heure avec F G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar ; 22 h. : le Pompier *de mes rêves*.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezzo.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : I. Mayereau. — II, 20 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : J. Bourbon ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h. : A. Ricard.
Le Plateau, 20 h 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : Chœur débile.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : L'an 2000, c'est merveilleux.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. L. Laskine (Ibert, Boëldieu, Bon, Debussy, Ravel).
Lucernaire, 19 h. 30 : Spectacle Pablo Neruda, avec P.J. Ibanez, guitare ; 21 h. : Trio d'Anches de Montmartre (Lemeland, Sciortino).
Athénée, 21 h. : B. Fassbaender, alto, I. Cage, piano (Mahler, Milhaud, Liszt).
Essaïon, 21 h. : A. Perchat, F. Verba (Diabelli, Beethoven, Schubert, Schumann).
Salle Pleyel, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de R.F., dir. G. Masini (Rossini, Bellini, Donizetti, Puccini, Giordano).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Ensemble Gaillard de Toronto, avec Landry, soprano (Lazaroff, Jolas, Mozetich).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre des élèves du conservatoire de Lyon, dir. : S. Cambreling. Sol : R. Oleg, P. Dumay (Debussy, Brahms, Franck, Ravel).
Radio-France, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA - G.R.M. (Smalley, Bayle).
Orsay, 20 h. 30 : Quatuor Berg. Sol. : A. Planès, piano, R. Tear, ténor (Berg, Janacek).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : les Solistes de l'Orchestre de Paris (*Mozart*).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 19 mars

Café d'Edgar, 18 h. 30 : American Baroque Ensemble.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Austin, J. Gallivan ; 22 h. : Clarence Peters, H. Singer, R. Garret.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Bill Coleman.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Chance Evans.
La Puce à l'oreille, 18 h. 30 : Textune Sextet.
Maison belge de la cité universitaire, 21 h. : Duliemajik.
Petit Opportun, 22 h. 30 : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
Stadium, *20 h. : Journey.*

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (704-24-24)

15 h. : le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 17 h. : la Terre, de R. Flaherty ; Cinéma cubain : 19 h., Courts métrages ; 21 h., Cinquante-cinq Frères, de J. Diaz.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.) (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U G C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (337-90-90)
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Antil.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34)
LE CAVALEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (*A.*, *v.f.*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-13-45) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES CHIENS (Fr., X) : Montparnasse 83, 5e (544-14-27). Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-77) ; Victor-Hugo 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
CHRONIQUE ALBANAISE (F.-alb.), Olympic, 14e (542-67-42), H sp.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS (It., X, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o) : Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
DAGUERREOTYPES (Fr.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ECOUTE VOIR... (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Parnassien, 14e (329-83-11)
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Ternes, 17e (380-10-41).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
MOLIERE (Fr.) (Deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount - City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PARLONS-EN (*A.*, *v.o.*) : *Studio* de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42)
PRISONNIER DE MAO (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE ROI DES GITANS (A., *, v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysée-Point Show, 8e (225-67-29).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-*Elysées*, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SUCRE (Fr.), Calypso, 17e (380-10-68).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (*Fr.*), Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90)
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (*A.*, *v.o.*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Montmartre, 18e (607-34-25), Mistral, 14e (539-52-43).
UTOPIA (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

MESSIDOR, film suisse d'Alain Tanner : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
PLURIELLES, film français de Jean-Patrick Lebel : La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT CLAIRE, film français de Marcel Hanoun : La Clef, 5e (337-90-90), du mer. au dim.
ROBERTE, film français de Pierre Zucca : Le Seine, 5e (325-95-99), Olympic, 14e (542-67-42).
ILS SONT GRANDS CES PETITS, film français de Joël Santoni : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Mercury, 8e (225-75-90), Max - Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34)
L'HOMME EN COLERE, film français de Claude Pinoteau : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70)
LES EGOUTS DU PARADIS, film français de José Giovanni : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), U G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.- Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
ALLEGRO NON TROPPO, film italien de Bruno Bozzetto : v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
HOORAY FOR HOLLYWOOD, film américain d'Edward Show : v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Eldorado, 10e (208-18-76).
LA NUIT DES MASQUES, film américain de John Carpenter (**) : v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), *Mistral*, *14e (539-52-43)*, Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
CHATEAU DE REVES, film américain de Donald Wyre : v.o : U.G C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90), U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
MAGIC, film américain de Richar Attenborongh : v.o. ; St-Germain Village, 5e (633-87-59), Ambassade, 8e (359-19-08), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi.).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (*A.*, *v.o.*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : les Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.o. : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f.), 70 mm : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. Sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PINK NARCISSUS (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action République, 11e (805-51-33).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA... (A.), v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97), mardi soir.
HAROLD ET MAUDE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : *Lucernaire*, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 heures.
MASCULIN-FEMININ (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
MODESTY BLAISE (A.), v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97), mardi soir.
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25), H. Sp.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE PRIVE (A.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap.) (**), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
LES YEUX BANDES (Esp.), v.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Grève surprise à Télédiffusion de France

« Un abus intolérable », déclare M. Lecat

La règle du « programme minimum » a été appliquée à la télévision dimanche 18 mars, en raison de la grève lancée le matin même par le Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-C.F.D.T.). Aucun préavis n'avait été déposé. Le mot d'ordre s'adressait aux personnels d'exploitation de T.D.F., T.F.1 et A. 2. Le mouvement a pris fin à 20 h. 30, le SURT-C.F.D.T. ayant souligné qu'il ne s'appliquait pas à l'information, et notamment aux émissions sur les élections cantonales.

N'ont donc été diffusées que les émissions religieuses dominicales sur TF 1 et les journaux télévisés de la mi-journée sur T.F. 1 et A. 2. Les émissions ont repris à 19 h. 20 dans le cadres des obligations du programme minimum. Comme lors des récentes journées de grève à T.D.F., les programmes de France - Musique, jusqu'à 20 h. 30, n'ont pas été diffusés.

Le SURT-C.F.D.T. (majoritaire à T.D.F., établissement public issu de l'O.R.T.F.) entendait ainsi protester contre des *« sanctions injustifiées prises par la direction de T.D.F. à l'encontre de certains cadres de l'émetteur de la tour Eiffel qui avaient refusé de briser la grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. observée à la fin du mois de février. »*

Trois ingénieurs, dont le chef du centre de la tour Eiffel et son adjoint, assurant l'encadrement à l'émetteur de la tour Eiffel, viennent d'être mutés (deux d'entre eux à la direction technique à Montrouge, et le troisième à la direction de l'ingénierie à Issy-les-Moulineaux). Selon M. Rémy, directeur général de T.D.F., qui juge ce type d'action *« inacceptable, tant par son objet que par ses modalités, le droit de grève des agents de l'entreprise a toujours été respecté scrupuleusement dans le cadre des textes qui le règlementent »*. Il précise que la nouvelle affectation des trois cadres concernés s'est faite *« dans Paris même, à un poste convenant à leur compétence, et à leur grade, et constituant pour deux d'entre eux une promotion »*. *« La direction de T.D.F.*, a ajouté M. Rémy, *ne peut accepter qu'une organisation syndicale cherche à s'attribuer le droit de contrôle sur l'affectation des cadres. »*

De son côté, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a convoqué, le dimanche 18 mars à 19 h. 30, les présidents des chaînes de radio et de télévision *« afin d'examiner les mesures à prendre pour assurer, conformément à la loi, la continuité du service public »*. Dans un communiqué, M. Lecat assimile cette grève surprise à *« une agression contre le service public, qui a toutes les apparences d'un coup de force »*. *« On s'est moqué des téléspectateurs »*, a déclaré le ministre de la culture et de la communication.

« Quarante millions de téléspectateurs ont droit à un programme qu'ils ont payé, et on les en a privé soudainement à propos du changement de lieu de travail de trois ingénieurs de haut niveau qui gagnent plus d'un million de centimes par mois. C'est un problème qui aurait pu se régler très simplement avec des discussions entre la direction de T.D.F. et les syndicats. Il s'agit d'un déséquilibre grave dans l'exercice du droit de grève. La délégation parlementaire sera sans doute saisie.

» C'est la situation la plus grave à laquelle nous ayons eu à faire face en ce qui concerne la télévision. Ce défi sera relevé, et les téléspectateurs, j'en suis sûr, seront du côté des présidents des chaînes, des personnels qui veulent travailler et du gouvernement pour mettre fin à cet abus intolérable. »

D'autre part, à la S.F.P., les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. confirment leur mot d'ordre de grève pour le mardi 20 mars. Les personnels doivent décider d'arrêter ou non le travail au cours de l'assemblée générale prévue ce lundi 19 mars à 15 heures aux Buttes-Chaumont.

DIVERSIONS

« Un abus intolérable ! », « Un défi qui sera relevé ! », « Une agression ! ». *Que de grands mots pour une petite affaire, dans la bouche de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Les Français ont été privés inopinément de leur télévision du dimanche : cela n'est pas si dramatique et ne justifiait pas, en tout cas, le discours pathétique du ministre, au cours des journaux télévisés de 20 heures* (1), *comme si une catastrophe nationale s'était abattue sur le pays. M. Lecat, estimant qu'on se moquait des Français, est même allé jusqu'à dire qu'on n'avait jamais rien vu d'aussi grave à la télévision : qui se moque de qui ?*

L'incident semble bien avoir servi de prétexte au ministre pour reprendre l'initiative dans le conflit né des menaces de licenciement à la Société française de production. Cette diversion va lui permettre à la fois de discréditer les syndicats auprès de l'opinion et d'étendre sans doute un peu plus le programme minimum, qui, actuellement, ne « couvre » pas les après-midi (2).

On peut déplorer que la C.F.D.T., qui a lancé cette grève-surprise, contestable dans son principe, ait rendu possible l'opération de M. Lecat. Erreur de tactique ? Surenchère syndicale ? Au moment où la négociation avec M. de Clermont-Tonnerre à la S.F.P. entre dans une phase décisive, regrettable diversion...

THOMAS FERENCZI.

(1) A noter que le journal de TF 1 n'a donné la parole qu'à M. Lecat alors que celui d'Antenne 2 a fait entendre aussi un représentant de la C.F.D.T.

(2) Une instruction ministérielle fixe les conditions qui assurent, en application de l'article 26 de la loi du 7 août 1974, « la continuité du service public » en cas de « cessation concertée du travail ».

LUNDI 19 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 30. Un, rue Sésame ; 18 h. 55. Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35. FILM : MES FUNERAILLES A BERLIN, de G. Hamilton (1967), avec M. Caine, O. Homolka, P. Hubschmid, E. Renzi, G. Doleman.

Un agent secret britannique est chargé de faire passer à Berlin-Ouest un colonel soviétique déserteur. Il est pris dans une machination compliquée.

Rythme lent et atmosphère pour une histoire d'espionnage sans héros (d'après Len Deighton) à laquelle on ne comprend pas grand-chose. Heureusement, il y a Michaël Caine.

22 h. 15. Magazine : Pleins Feux, de J. Artur.

22 h. 30. Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Charles Trenet) ; 20 h., Journal.

20 h. 35. Variétés : Nicole Croisille.

21 h. 40 : Magazine : Cartes sur table : Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

22 h. 40. Série : Bande à part (Piero clown).

A Villefranche-de-Rouergue, on le connaît bien, Piero. Nez au vent, béret vissé sur le crâne, il plane, hume l'air, essaie son faux nez rouge, il ne veut pas « monter à Paris », Piero, il veut rester en province et monter un jour son propre chapiteau.

23 h. 10. Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Scènes de la vie de province : Vivre en chantant (Ward et Fedrizzi, de S. Resling, réal. : O. Collet) ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma public) : LE TRAIN, de J. Frankenheimer et B. Farrel (1964), avec B. Lancaster, P. Scofield, J. Moreau, M. Simon, S. Flon, W. Preiss, H. Vernon. (N. Rediffusion.)

En août 1944, des cheminots français s'efforcent d'empêcher d'arriver en Allemagne un train chargé d'œuvres d'art volées au musée du Jeu de Paume par un officier de la Wehrmacht.

Film de guerre et de résistance qui a bénéficié d'énormes moyens et d'une technique à l'américaine parfaitement efficace.

22 h. 45. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30. Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25. Présence des arts : Le musée de l'abbaye Sainte-Croix aux Sables-d'Olonne ; 20 h., « Nathan et Tabileth », de B. Bermange ; adapt. : M. Guillou. Avec T. Moukhine, M. Eyraud, E. Legrand ; réal. : J. Rollin-Weisz ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Victor Hugo ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : Les derniers vestiges de l'Empire.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2. Kiosque ; 19 h. 5. Jazz pour un kiosque ; 20 h., Historique de la Société internationale de Musique contemporaine ; 20 h. 30. Saison internationale des concerts de l'U.E.R... en direct de Vienne : « Elégie pour grand orchestre sur la mort de trois poètes espagnols » (Halffter) ; « Concerto pour piano en fa dièse mineur » (Scriabine) ; « Symphonie n° 3 en ut majeur » (Rimski-Korsakov), par l'Orchestre symphonique de l'O.R.T. ; 22 h. 30. Ouvert la nuit ; 23 h., Autour d'André Gide ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 20 MARS

Des mouvements de grève à la S.F.P. et dans les chaînes pourraient entraîner des changements dans les programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45. Le regard des femmes ; 15 h. 40. Regards sur l'art (Gertrude Stein) ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30. Un, rue Sésame ; 18 h. 55. Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 40. C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35. Documentaire de création : Lettres d'un bout du monde. Le Japon, de J.-E. Jeannesson (3 - Une honorable partie de go).

Le go est un jeu mathématique d'origine chinoise dans lequel chaque joueur cherche à s'infiltrer sur les territoires de l'autre, à les annexer ou à les détruire. Les parties peuvent durer des semaines. Les cent ans d'histoire contemporaine japonaise — de l'empire fondé par Meiji aux enjeux économiques actuels — ressemblent pour Jean-Emile Jeannesson à une formidable partie de go. C'est ainsi qu'il nous montre l'irrésistible ascension du Japon.

21 h. 30. FILM : LES MONTS HAKKODA, de S. Shimada (1977), avec S. Shimada, S. Otaki, K. Takakura, T. Tamba, G. Maeda, K. Kitaoji.

A la fin de 1901, pour éprouver l'équipement et l'entraînement contre le froid de l'armée japonaise, un général envoie deux régiments dans « l'enfer blanc » des monts Hakkoda, au nord du pays.

Ce film, inédit en France, a connu un très grand succès commercial au Japon. Inspiré d'une réalité historique, il a été réalisé par un ancien assistant de Kurosawa.

0 h. 5. Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15. Feuilleton : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45. Journal ; 13 h. 20. Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50. Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (L'amour du métier) ; 15 h., Emissions pédagogiques ; 17 h. 25. Fenêtre sur... le Festival du court métrage à Lille ; 17 h. 55. Récré A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Charles Trenet) ; 20 h., Journal.

20 h. 35. Les dossiers de l'écran. FILM : L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM, de V. Schlondörff (1975), avec A. Winkler, M. Adorf, D. Laser, H. Bennett, H. Hoger.

Pour avoir accueilli chez elle un déserteur, une jeune femme, employée de maison à Cologne, est tracassée par la police, humiliée et traînée dans la boue par un journal à gros tirage.

D'après un récit de Heinrich Böll, un pamphlet politique sur la phobie du terrorisme, la répression policière et les excès d'une certaine presse en Allemagne de l'Ouest.

Vers 22 h., Débat : La presse et la vie privée.

23 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Scènes de la vie de province : Vivre en chantant (Moi, je suis du temps du tango, J.-R. Caussimon, de E.-C. Pelletier, réal. : J. Brialy) ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma pour tous) : PRETE-MOI TON MARI, de D. Swift (1964), avec J. Lemmon, R. Schneider, D. Provine, M. Connors, E. Andrews.

Pour entrer en possession d'un énorme héritage, une jeune femme doit être mariée. Se trouvant en instance de divorce, elle « emprunte » quelques jours le mari de sa meilleure amie.

Un vaudeville languissant où, seul, a quelque éclat, le numéro de Jack Lemmon.

22 h. 35. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : D. Stratos (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village (en Alsace) ; à 8 h. 32. Le pays d'Ouest ; à 8 h. 30. Les enfants des nuages ; 9 h. 7. La matinée des autres : christianisme et paganisme en Haïti ; 10 h. 45. Etranger, mon ami ; 11 h. 2. Rencontres internationales de musique de Metz (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5. Agora ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. Libre parcours variétés ; 14 h. 5. Un livre, des voix : « Au-delà de ma porte-fenêtre », de G. Simenon ; 14 h. 47. *Le carrefour des Français* ; 16 h. 50. Libre appel : la médecine chinoise ;

18 h. 30. Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; *19 h. 25.* Sciences : la vie familiale des poissons ;

20 h., Dialogues avec... V. Jankélévitch et A. Cotta : « L'ennui dans les sociétés contemporaines » ; 21 h. 15. Musiques de notre temps : A. Bancquart ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : Baudelaire à une voix.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Le matin des musiciens : « Lulu », d'Alban Berg ; 12 h., Musique de table... musique de charme ; 12 h. 35. Jazz classique ;

14 h. 15. Musique en plume : J. Strauss, K. Suchanek, K. M. Ziehrer ; 14 h. 30. « Les Enfants d'Orphée » ; 15 h. 5. Musique - France - Plus : Poulenc, Debussy, I. Malec, Bruckner ; 16 h. 30. Musiques rares : A.-M. Guétry, G. Lekeu ; 17 h., La fantaisie du voyageur... Portugal : « Le fado », avec A. Rodriguez, M.-T. de Noranha, M. Vicente, Alfredo Marceneiro ;

18 h. 2. Kiosque ;

20 h., Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 20 h. 30. Cycle Berg au Théâtre d'Orsay : « Sonate pour piano » ; « Trois études pour piano » ; « Scènes villageoises » et « Cinq chansons populaires slovaques » (Bartok) ; « Sonate pour piano, opus n° 1 » ; « Lieder de jeunesse » (Berg) ; 22 h. 30. Ouvert la nuit... L'art du facteur d'orgue : Hummel, Martini, Scarlatti, Albrechberger ; 23 h., Autour d'André Gide : Stravinski, Milhaud ; 1 h., Jazz pastel : Keith Jarrett.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de Now Rouz, le chargé d'affaires A.I. de l'ambassade du gouvernement provisoire révolutionnaire et islamique de l'Iran serait heureux de recevoir les ressortissants iraniens à Paris, le mercredi 21 mars, à l'ambassade, 4, avenue d'Iéna, 75016 Paris, de 17 heures à 19 heures.

Naissances

— Martial et Dominique Boyé sont heureux de faire part de la naissance de

Guillaume,

Le 15 mars 1979.
108, boulevard Suchet, 75016 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de l'ingénieur général du génie maritime (C.R.)

Jean DIEUDONNÉ,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

pieusement décédé le 16 mars 1979, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, le mardi 20 mars 1979, à 8 h. 30.

De la part de Mme Jean Dieudonné, son épouse,
Et de toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Victor-André Gabison et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Sillam et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Attia et leurs enfants,
M. et Mme Georges Gabison et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Cohen-Tanugi et leurs enfants,
M. et Me Jacques — ...
M. et Mme Albert Gabison et leurs enfants,
Les familles Gabison, Cohen-Boulakia, Saal, Zimbris, Kalfon, Samama font part du décès de

M. Victor-André GABISON,

survenu le 12 mars 1979.
Les obsèques ont lieu à Jérusalem.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
38, avenue de Rosny, 93250 Villemomble.

— M. et Mme Alain Guichard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Guichard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Guichard et leur fils,
M. et Mme Michel Nivert, leurs enfants et petits-enfants,
fils, fille, gendre et belles-filles,
Mme Mario Guichard,
Mme François Kemlin,
M. et Mme Paul Guichard,
M. et Mme Pierre Guichard,
M. et Mme Jean Martouret,
belles-sœurs, beaux-frères,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges GUICHARD,
née Charlotte Brindejonc,

rappelée à Dieu, le 16 mars 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 19 mars, à 15 h. 30, en l'église de Feurs (Loire).

2, chaussée de la Muette, 75016 Paris.
« Le Vigneux », rue Max-de-Saint-Genest 42340 Veauche.
Maguicha-Mas-de-Guerrevieille, 83120 Sainte-Maxime.
41, rue du Lieutenant-Colonel-Prévost, 69006 Lyon.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de Beldam Latty S. A., 82, rue Saint-Lazare, 75009 Paris
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier LATTY,
leur président d'honneur,
commandeur de la Légion d'honneur
chevalier du Mérite maritime,
président d'honneur de la Chambre syndicale de l'amiante.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 3 mars 1979.

— Mme Albert Marlard,
La comtesse Boyer de Latour du Moulin,
M. et Mme Philippe Austruy et leurs enfants,
M. et Mme Didier Cacaret et leurs enfants,
M. et Mme Paul Jarousse,
M. et Mme Jean Pages et leurs enfants,
Les familles Faure, Jarousse, Pages, Baton et Busquet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert MARLARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé de Verdun,
assureur-conseil,
président de l'Institut sténographique de France,
conseiller de l'enseignement technique,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,
survenu pieusement le 16 mars 1979 en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 mars 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, 75017 Paris), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

7, rue Théodore-de-Banville, 75017 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Émile ROUX,
ancien sénateur de l'Aude,
ancien maire de Narbonne.

[Né le 8 mars 1892, à Carcassonne, Emile Roux, pharmacien, a été maire de Narbonne de 1947 à 1953. Elu sénateur (S.F.I.O.) de l'Aude en 1948, il a été réélu en 1955 et ne s'est pas représenté en avril 1959. Il a été également membre du conseil supérieur du service social.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mlle Huguette Rozès
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Simon ROZÈS,
née Alice Charles,

leur mère et parente,
survenu en son domicile, à Paris (18e), 89, rue Caulaincourt, le 9 mars 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Montmartre, le mardi 13 mars 1979, suivie de l'inhumation au cimetière de Pantin Parisien, dans la sépulture de famille.

— Mme Raymond Schalit, née Marcelle de Rolland, son épouse,
Ses sœurs, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SCHALIT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 mars 1979, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 16 mars dans la stricte intimité familiale.

70, boulevard Flandrin, 75116 Paris.

— Mme Pierre Schneiter, son épouse,
Jean-Louis et Josette Schneiter,
Denis et Elisabeth Schneiter,
Mariles Schneiter,
Michel et Anne Chaignon,
Bertrand et Laure Schneiter,
Vincent et Sylvie Schneiter,
ses enfants,
Pascale, Laurent et Véronique Schneiter,
Frank, Stéphanie et Marion Schneiter,
Alice, Maria, Vincent et Delphine Chaignon,
Jean-Rémy et Léonore Schneiter,
Olivier et Guillaume Schneiter, ses petits-enfants,
invitent à célébrer dans la Foi l'entrée dans la Vie éternelle de

M. Pierre SCHNEITER,
ancien président de l'Assemblée nationale,
officier de la Légion d'honneur

décédé dans la Paix du Seigneur, le 18 mars 1979, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu à l'église Saint-André de Reims, le mercredi 21 mars 1979, à 14 h. 15.

Il n'y aura ni condoléances ni remerciements à l'issue de la célébration. Des registres seront à la disposition des assistants pour qu'ils puissent y déposer leur nom et adresse.

Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Vos offrandes seront destinées au Secours catholique.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Nord, à Reims, dans l'intimité.

11 *bis*, rue des Templiers, 51100 Reims.

(*Lire page 48.*)

— M. Martial Tricaud, son époux,
M. et Mme Jean-Baptiste Tricaud et leurs enfants,
M. et Mme François-Xavier Tricaud et leurs enfants,
M. et Mme Yves Tricaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Tricaud et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Pierre Tricaud et ses enfants,
ses belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Martial TRICAUD,
née Julia Le Roy
chevalier
de l'odre national du Mérite

rappelée à Dieu munie des sacrements de l'Eglise dans sa quatre-vingt-douzième année, le 16 mars 1979.

Ses obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), le mardi 20 mars, à 15 heures, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Verneuil-sur-Vienne.

Versailles 78000, 31, rue d'Angiviller.
Balandie, 87430 Verneuil-sur-Vienne.

Remerciements

— Mme Pierre Bérengier,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute leur famille, très émus des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre BÉRENGIER,

prient tous ceux qui se sont unis à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Tous les amis, les collègues, les anciens élèves de

André ALBA,

récemment décédé, sont conviés à une réunion du souvenir et de la fidélité, sous les auspices de l'Association amicale des professeurs du lycée Henri-IV, où, durant trente ans, le maître a dispensé son enseignement en première supérieure, le jeudi 22 mars, à 17 heures, au lycée Henri-IV, 23, rue Clovis, 75231 Paris Cédex 05.

Communications diverses

— Taillevent, nouveaux numéros d'appel : 553-39-94 et 561-12-90.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,98

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

directeur développement

PETROLE OFF-SHORE

Un important Groupe international français désirant poursuivre son déploiement industriel dans les secteurs travaux maritimes et constructions off-shore cherche à consolider l'état major d'une de ses filiales spécialisée dans les aménagements d'infrastructures pétrolières. Pour ce faire, elle recherche un Manager de haut niveau qui proposera à la Direction Générale les moyens stratégiques et tactiques d'une pénétration approfondie de la Société dans les milieux pétroliers. Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé de Grandes Ecoles, âgé d'au moins 35 ans, possédant une solide expérience des techniques pétrolières (exploration, technologie off-shore...) acquise au sein d'une Société ou d'un engineering pétrolier, dans une position opérationnelle (management de contrats ou constructions, développement...). La connaissance courante de l'anglais est impérative. Le poste à pourvoir est à PARIS et comporte de fréquents déplacements à l'étranger.

Des informations complémentaires seront fournies aux candidats lors d'un entretien confidentiel avec le Conseil chargé de cette recherche. Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 14-M à



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Centre Européen pour la Recherche des Cadres



BELGIQUE - OUTRE-MER

Importante société belge, du secteur "Engineering sucrier", nous charge de lui présenter rapidement un:

ingénieur d'affaires
spécialisation canne à sucre.

Fonction: basé à Bruxelles, vous êtes chargé de la prospection, des contacts préalables. Vous participez aux remises d'offres de projets outre-mer. Votre responsabilité peut s'étendre jusqu'à la rédaction du contrat et sa signature.

Profil: □ bonne expérience agro-industrielle en canne à sucre (culture et usine); □ bilingue: français-anglais; espagnol souhaité; □ connaissance de la vie et des mentalités d'outre-mer; □ habitude de négociations à haut niveau, si possible en engineering; □ grande disponibilité pour de fréquents déplacements à l'étranger.

Les rémunérations sont à la mesure des responsabilités et de l'importance de la fonction.

Pour vous ou pour un ami, téléphonez-nous en semaine de 9 à 18 h au 02/539.04.69; ou écrivez-nous en mentionnant le n° de référence GM/28413.

C.E.R.C., rue de Livourne 75, B-1050 Bruxelles.

CHEF DE LABORATOIRE

7.500.000 F C.F.A. — **Compagnie Minière Afrique Equatoriale**

Une compagnie minière (4 000 p.) opérant en Afrique Equatoriale, recherche son Chef de Laboratoire. Sous l'autorité du chef du contrôle qualité, il procédera à des analyses de mineral de manganèse, de roches, ou géochimiques, mettant en œuvre des techniques telles que spectrophotométrie d'absorption atomique, spectrométrie d'émission, colorimétrie, potentiométrie. Il mettra au point et contrôlera les méthodes de travail et d'analyse utilisées. Il vérifiera la fiabilité des résultats. Il participera à la définition du budget de son laboratoire et il en suivra l'exécution. Il veillera à l'entretien et au renouvellement du matériel. Il assurera la gestion et la formation du personnel chargé de l'assister dans ses travaux (40 p.). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation type B.T.S. ou D.U.T. Chimie analytique minérale, possédera au moins 5 ans d'expérience acquise dans un laboratoire d'analyse de minerais (contrôle qualité). Il aura des connaissances en absorption atomique et en spectrométrie d'émission. Ecrire sous réf. 248/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour la Société UNIMILLS B.V., spécialisée dans les matières premières pour l'alimentation animale un

INGENIEUR NUTRITIONISTE

FONCTION : Coordonner les travaux de recherche et développement aux Pays-Bas, Angleterre et Allemagne en collaboration avec des Instituts indépendants et ses clients. Appuyer les activités de vente.

LIEU de TRAVAIL : PAYS-BAS, près *ROTTERDAM.*

FORMATION : Ingénieur agronome (zootechnie) ou vétérinaire.
Français - Langue maternelle.
Anglais courant indispensable.
2 à 3 ans d'expérience maximum dans le domaine de la nutrition animale.

Ecrire avec C.V. et prétentions (référence III/79) Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé 75384 Paris Cedex 08.



FINANCIAL MANAGER

well qualified in all areas of financial management, including asset management techniques.

Responsibilities for rapidly growing pharmaceutical export business. Future of becoming a controller for a new company, american owner affiliated.

Must speak French/English.

Location : CASABLANCA - MOROCCO

Please write to Ner 2943 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra - 75040 Paris Cedex 01, who will forward.

ingénieurs
CONSEIL INTERNATIONAL

GRAND PRIX OSCAR 1978 de l'exportation

EUREQUIP intervient tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, en particulier dans les grands projets de transfert de maîtrise industrielle. Nos 140 consultants aident les entreprises à résoudre leurs problèmes d'organisation et de formation, dans des industries d'avant garde à haute technicité. Nous invitons des Ingénieurs Grandes Ecoles (X, Centrale, Mines...), âgés d'au moins 30 ans et possédant 3 à 4 ans d'expérience acquise dans l'industrie (production, maintenance, contrôle-qualité, méthodes...) à venir rejoindre nos équipes de consultants. La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, espagnol) est très souhaitable, ainsi qu'une disponibilité géographique liée au métier de conseil. Les Ingénieurs recrutés participeront à un stage d'accueil et d'initiation qui les sensibilisera à nos méthodes.

Ecrivez sous référence 16-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui examineront les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Important bureau d'études Paris, exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement,

recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé, âgé d'au min. 28 a. Ayt une première expér. professionnelle dans le domaine des études urbaines. Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du *bassin méditerranéen.* Le séjour prévu est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer rémunérat. actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référ. 1.430 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

Lycée français de Washington
recherche
pour la rentrée 1979-1980

CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

30 ans minimum
Recruté local. Possibil. de poste double. Voyage aller-retour payé
Adresser C.V., à M. JOETS
Enseignement français à l'étranger
21 bis, rue La Pérouse, 75016 Paris - Tél. 502-14-23
Interview les 2-3 et 4 avril à la même adresse

SOCIETE FRANÇAISE rech. pour COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEUR
METHODE

Responsable de l'implantation et de maintenance de centrales et groupes diesel auprès des industries locales.
Disponible rapidement.
Envoyer C.V. détaillé à : A.T., 29, av. de Friedland-8e.

NEGOCE INTERNATIONAL

Après Vente aéronautique et équipements industriels

Une importante société française de commerce international basée à Paris recherche pour sa Division spécialisée dans l'approvisionnement des flottes aéronautiques étrangères

2 chefs de zone
export

Amérique Latine et Moyen-Orient

La mission consiste sous l'autorité du Directeur de la division 1) à assumer, en animant une équipe d'une dizaine de personnes la responsabilité des opérations et le suivi de la qualité des prestations effectuées 2) à développer les ventes d'équipements auprès de la clientèle existante.

Ces postes ne sauraient convenir qu'à des candidats âgés d'au moins 30 ans, justifiant d'une formation de base technique et de 5 à 10 ans d'expérience technico-commerciale de préférence sur le terrain à l'étranger, dans le domaine de la vente de biens d'équipement, ou d'assistance technique, ou d'après vente. Bien sûr ils doivent parler couramment l'un l'espagnol et l'autre l'anglais. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

La rémunération est motivante et les perspectives d'évolution de la société suffisamment larges pour permettre le développement de carrière de candidats de valeur.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec CV détaillé, photo et rémunération actuelle en précisant la zone choisie à No 2.873 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Concessionnaire CATERPILLAR au MALI
recherche

responsable comptable et administratif

35 ans minimum, DECS ou niveau, solide expérience comptable exigée, connaissance Afrique noire souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6564 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE IMPRIMERIE DE CASABLANCA

OFFSET et TYPO
recherche

SON DIRECTEUR TECHNIQUE

Le candidat, de très haut niveau, aura la responsabilité de la technologie, de la production (planning - devis) et des relations humaines dans l'atelier

Sa formation très complète à tous les stades de l'imprimerie, doit lui permettre de « Descendre jusqu'aux postes de travail » compte tenu de l'expérience désirée, aucune limite d'âge n'est fixée.

Répondre par écrit à Gérard MARTIN
C/o BRODARD et TAUPIN
B.P. 391, 92541 MONTROUGE CEDEX

diplômés d'études supérieures

(ou terminant leurs études en 1979)

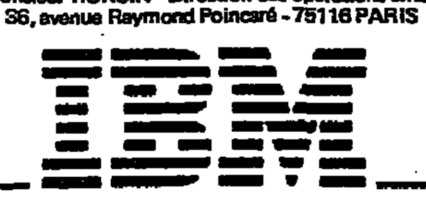
ayant la nationalité de l'un des deux pays suivants :

maroc - côte d'ivoire

et dégagés des obligations du Service National.

Des postes de haut niveau sont proposés à de jeunes diplômés de cycles longs universitaires, scientifiques ou Grandes Ecoles. Après une formation de base d'une année, la Compagnie leur confiera la responsabilité du développement d'une part importante de ses affaires locales, avec le titre d'Ingénieur Commercial ou d'Ingénieur Technico-Commercial. Les candidats devront pouvoir prétendre à une activité de premier plan, alliant, dans un rôle de Conseil auprès des Administrations et des Entreprises, une excellente technicité à des qualités de contact à haut niveau.
Les candidats(tes) enverront lettre et C.V. détaillé à l'une des adresses ci-après, selon leur résidence actuelle.
Agences IBM : o Maroc : BP 487 - Casablanca. o Côte d'Ivoire : BP 964 - Abidjan.

ou à Monsieur RONSIN - Direction des opérations extérieures
36, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS



GOODYEAR

GOODYEAR INTERNATIONAL TECHNICAL CENTER

Colmar-Berg, Luxembourg

has in view of its continuing expansion program and innovative activities a position for a

PATENT AGENT

to direct its Patent dept.

Duties will include running a multi-national patent search operation, infringement and validity opinions, various patent liaison responsabilities in our *multinational corporation,* and representing it in prosecution before the european Patent Office.

Some travelling is required.

Candidates should be registered on the List of Enropen Patent Representatives.

Competence in English, German and French is a requirement.

Please contact :

Personnel Dept
GOODYEAR S.A.
Colmar-Berg
Grand-Duchy of Luxembourg
Telephone N° 8199-261

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRACE

W.R. GRACE est un groupe international de premier plan, fortement implanté en EUROPE, surtout dans les domaines de la CHIMIE (+ 7 000 personnes).
Dans sa filiale française (+ 900 personnes) située à 60 km au S-O de PARIS, 40' de Montparnasse, GRACE fabrique et commercialise des EMBALLAGES PLASTIQUES SOUPLES, DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ et des SPÉCIALITÉS CHIMIQUES.
Pour le département ENGINEERING, nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

DÉBUTANT OU AVEC COURTE EXPÉRIENCE

MISSION : Dans un premier temps, en relation directe avec le responsable de l'Engineering, il participera aux travaux d'implantation d'une nouvelle ligne de Production DE FILMS et EMBALLAGES PLASTIQUES. Il sera principalement chargé de la partie ÉLECTRIQUE - ÉLECTRONIQUE liée à cet important projet (choix des fournisseurs. Coordination et Supervision des travaux d'installation - Contrôle des dépenses - Respect des délais - Mise en route des équipements.)

LA RÉUSSITE DANS CETTE PREMIÈRE MISSION PERMET D'ENVISAGER D'INTÉRESSANTES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION,

les relations fréquentes avec les autres sociétés européennes du groupe nécessitent la connaissance de l'ANGLAIS et un sens des CONTACTS à tous les niveaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à F. RAMON STE GRACE - BP 10 - EPERNON 28230.

---

informaticien chef de projets

REGION ORLEANS

Société Industrielle, filiale d'un groupe US important, recherche pour contribuer à la mise en place de son plan informatique un Chef de Projets Informaticien expérimenté.

Placé sous l'autorité du Responsable Informatique, il devra être capable de prendre en charge l'ensemble d'un projet depuis sa phase de conception, son développement jusque y compris la programmation.

Mission : développement d'un ensemble de systèmes concernant la gestion de production.

Profil : Ingénieur Informaticien diplômé avec expérience confirmée en programmation, analyse et conduite de projets et connaissant si possible les systèmes de bases de données.

La société est équipée de matériel IBM, DOS/VS, DL/1, CICS.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous référence I 6311/50/M au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, Avenue du Général de Gaulle
92130 Issy les Moulineaux

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Superviser nos implantations régionales

Notre entreprise regroupe de très nombreux magasins, implantés dans toute la France (moyennes surfaces non alimentaires).

Afin d'assurer une bonne coordination des activités de ces magasins et de leur apporter une meilleure assistance (Marketing et Gestion), notre Directeur des Ventes désire confier à des "superviseurs" l'encadrement d'implantations régionales.

Responsables hiérarchiques, représentant la Direction des Ventes auprès de 5 à 6 magasins de leur région, ces cadres sont capables d'intervenir dans tous les aspects de leur fonctionnement. Ils assistent les Directeurs de magasin aussi bien dans le domaine commercial qu'en matière de gestion, et leur permettent plus généralement d'appliquer la politique de groupe et les procédures qui en découlent.

Les candidats sont diplômés d'études supérieures de commerce et/ou de gestion. Ils ont une solide expérience de la distribution, si possible décentralisée. Pratiques et concrets, ils savent s'imposer par leurs compétences comme par leurs qualités humaines.

Nos dimensions permettent d'envisager une évolution professionnelle dans le cadre du Département commercial de l'entreprise.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, d'une photo récente et de prétentions de rémunération, nous seront transmises, sous la réf. 76290, par HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

recherche le

DIRECTEUR

de son Institut de Formation Permanente
INFOP : 3.000 stagiaires en 1978

de formation supérieure scientifique, il a une expérience industrielle réussie, doublée d'une expérience de la formation.

Dépendant du Directeur Général de la Chambre, il intervient directement dans les entreprises, assure la coordination des actions et anime une équipe dynamique de 25 personnes et 50 vacataires.

Sa rémunération est de l'ordre de 130.000 F l'an.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à :
Madame HELIE, 14, rue de l'Horizon - 25220 THISE.

Cadre Commercial fort potentiel

Lee Cooper FRANCE

offre la possibilité de participer activement à son expansion en Europe à un Jeune Cadre Commercial fort potentiel. Une formation HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent et une première expérience marketing de 3 à 5 ans dans les produits de grande diffusion devraient lui permettre de seconder le Directeur Commercial pour la France et ses filiales en assurant les études de marché et en participant à l'élaboration de la politique produit. La réussite dans cette mission ainsi que le contact étroit qu'il pourra établir avec l'équipe de vente lui donnera l'expérience permettant d'accéder à de larges responsabilités commerciales opérationnelles. Connaissance anglais nécessaire.

Lieu de travail : AMIENS.
Ecrire sous réf. KR 332 AM

etap
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

Si vous êtes jeune, ambitieux, rapide en travail et en décision, super diplômé et même polyvalent économique, technique et politique ;

Si vous voulez bien gagner votre vie en province, et de façon durable ;

Si vous voulez être près du soleil dans une grande entreprise tertiaire en participant au travail du PDG ;

Je vous offre un poste d'

attaché à la direction générale

dans un groupe européen placé parmi les 100 premières entreprises françaises et leader dans sa spécialité.
Pour être sélectionné, vous aurez à synthétiser vite et très bien un problème très compliqué, mais votre expression orale sera également contrôlée.
Enfin, vous devrez être libre 40 jours après votre embauchage, mais vous n'aurez à habiter dans une ville de province, à 100 mn de Paris que 4 jours par semaine.

Adressez c.v., photo et prétentions s/réf. 2301 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



emplois internationaux emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED — ALGERIE

General Telephone et Electronics, 60 filiales dans le monde, 8 milliards de dollars de CA, cherche pour son complexe électronique grand public de SIDI-BEL-ABBES, 100 000 m2, 6000 salariés, pour la fabrication de T.V. couleur, N. et B., radio, chaîne stéréo, magnétophone etc ...

un directeur d'usine
réf. C.0001

chargé de la Direction d'une des 6 Usines de ce grand complexe.
Il sera responsable de la fabrication des composants T.V. (Tuners, bobines, transformateurs, haut-parleurs, etc ...)
Il aura l'entière responsabilité de l'organisation, de la programmation et de la fabrication de ces produits.
Il sera assisté dans cette tâche par 80 Ingénieurs ou Cadres et environ 700 Techniciens ou Ouvriers.

ingénieur écrans tubes cathodiques N et B
réf. D.2100

ingénieur verre
réf. D.2300

chargé du contrôle et du réglage - Fabrication des tubes cathodiques et embases à traversées verre-métal.

ingénieur tubes cathodiques

responsable procédé fabrication tubes cathodiques N. et B. pour toutes les opérations à partir du scellage des canons jusqu'à la fin de fabrication. réf. D.2400

chef du service entretien

responsable de l'entretien de tout l'équipement d'une usine de fabrication de tubes cathodiques. réf. D.3100

ingénieur service vidéo
réf. 34210

ingénieur service audio
réf. 34310

ayant une expérience dans les mécanismes cassettes et tourne-disques.

Pour tous ces postes la connaissance de l'anglais est souhaitée.

Détaché de la filiale française, le personnel bénéficie de nombreux avantages dont un logement gratuit et l'exonération d'impôts sur le revenu.

Envoyer votre CV tapé, lettre manuscrite, photo, salaire désiré à
Jean LAURAIN - GTE INTERNATIONAL
2, rue de la Moselle 54100 NANCY

Ingénieur Grande Ecole

Société d'Ingénierie (siège en banlieue sud) recherche, pour renforcer son équipe permanente, un Ingénieur Grande Ecole ayant acquis expérience de conseil en organisation ou production.

Dans un premier temps, il participera - sur place - au développement d'un établissement d'enseignement supérieur en Afrique :
- Animation d'une équipe d'enseignants
- Création de départements orientés vers l'industrie (formation permanente, recherche, stages)
- Conseil auprès du Directeur Général.

Il sera appelé par la suite à exercer son activité soit au siège soit sur d'autres chantiers.

Indemnités d'expatriement - Logement assuré pour famille.

Adresser CV détaillé sous référence 8705 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

IMPORTANT GROUPE MINIER

recherche pour le

GABON

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Chef du service de l'entretien mécanique comportant :

— l'entretien usine, intervention ;
— ateliers centraux, machines-outils, chaudronnerie, caoutchoutage,
— bureau technique Jour.

Devra, en outre, participer à la formation du personnel d'exécution.

Formation Arts et Métiers ou équivalent.

Expérience requise 5 années dans un service entretien en industrie minière ou métallurgique. Vie en famille, avantages sociaux, scolarité assurée jusqu'en classe de 3e.

Ecrire en envoyant C.V. détaillé et références sous no 61.707, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

L'Hôpital de Montreux cherche QUELQ. INFIRMIERES(ERS) pour ses unités de soins ainsi que l'ASSISTANT(E) TECHNIQ. en RADIOLOGIE. Les offres avec documents usuels sont à adresser à la Direction de l'Hôpital de et à 1820 MONTREUX, Suisse.

Pour Mission à l'étranger spécialistes en

GÉNIE VERRIER

— 2 INGENIEURS
— 2 TECHNICIENS
engineering et production.
DIXIT 45, rue Turbigo (3e). 274-22-55.

Société expertise comptable ABIDJAN (Côte-d'Ivoire) recherche

CHEF DE MISSION RÉVISEUR CONFIRMÉ

de haut niveau, 5 ans expér. cabinet, D.E.C.S. complet + un C.S. apprécié.
Rémunération en rapport avec qualificat. et compétence. Contrat 2 ans renouvelable.
Avantag. expatriés : logement, voiture, retraite, etc.
Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 2.271 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris cedex 02 qui transmettra.

Société d'ingénierie française souhaite entrer en contact avec un ingénieur conseil spécialisé en

GÉNIE CIVIL PORTUAIRE

et désireux de s'associer aux activités qu'elle mène dans un pays du bassin méditerranéen. Diplômé d'une grande école, cet ingénieur s'exprime aisément en anglais. Il a acquis une expérience de plusieurs années en contrôle de travaux. Merci d'écrire (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) sous réf. 3.419 à MÉDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Chef du Personnel

BORDEAUX

La Société : 250 personnes, 70 Millions de C.A., produit des biens d'équipements destinés aux particuliers.
Son développement est régulier et harmonieux.

La mission : elle inclue la responsabilité totale de la fonction :
— Recrutement, formation, gestion des carrières
— Paye
— Information et relations avec les partenaires sociaux.

L'homme : a une formation supérieure, 5 ans d'expérience professionnelle dans la fonction.

Adresser C.V. et photo sous référence 7343 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

IMPORTANT ORGANISME ADMINISTRATIF
recherche pour son service informatique proximité TOURS

diplômés d'enseignement supérieur

qui, outre la prise en compte de systèmes existants, seront chargés de participer à l'étude et à la mise en oeuvre d'applications de gestion (Télétraitement et bases de données).
Expérience préalable 3 ou 4 ans.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf 2283 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'EURE-ET-LOIR

recherche

UN COLLABORATEUR

pour son service des Etudes

— Il sera chargé plus particulièrement des problèmes d'aménagement du territoire avec suivi de dossiers administratifs correspondants.

— Conviendrait à un diplômé de l'Ens. Sup. en SC ECO avec une formation complémentaire en aménagement et urbanisme.

Envoyer C.V. et prétent. à Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir
1, rue de l'Etroit-Degré, 28005 CHARTRES
Tél. : (37) 21-02-20 (poste 220).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



analystes programmeurs

Pour réaliser d'importantes applications DB/DC

Vous formerez la "nouvelle équipe" d'une phase historique dans l'expansion exemplaire de FINECOEUR, qui se traduit normalement par un important développement informatique. Jugez-en : pour le tout début un IBM 370/138 que suit un IBM 4341 déjà commandé.

Vous avez le goût des problèmes variés mais ardus ?

FINECOEUR offre des potentialités de réalisations informatiques constituant un tremplin professionnel de premier plan.

Il est souhaité un bon niveau d'études générales, une expérience approfondie de l'analyse et de la programmation sur moyens et gros systèmes.

Ces postes exigent une bonne connaissance du matériel IBM et du langage COBOL principalement, cependant l'expérience DOS, CICS, DL1 sera appréciée et peut être déterminante.

FINECOEUR qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance) dote les candidats répondant à ces critères d'une excellente rémunération, d'une situation stable assortie de réelles possibilités d'évolution. Locaux modernes en bordure de forêt.

Poste à pourvoir près de Rouen.

Pour recevoir une notice détaillée, écrire rapidement R.830

alexandre lambert psychologues
464, rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIE ALIMENTAIRE
recherche pour son
Unité de Production de Picardie

un ingénieur de fabrication

LE CANDIDAT AURA :
- une formation d'ingénieur en agro-alimentaire (ENITIAA - ENSBANA - ENSIA)
- une expérience de 2 à 4 ans minimum en milieu industriel alimentaire dans une fonction opérationnelle
- une réelle aptitude au commandement, notamment auprès du personnel ouvrier
- des compétences de gestionnaire et d'organisateur associées à un bon sens pratique et à un esprit de réelle ouverture à l'évolution sociale du travail.

LA FONCTION :
- responsable, sous l'autorité du Directeur d'usine, des fabrications de conditionnement de légumes (30 à 40.000 tonnes/an)
- coordination des activités de l'encadrement maîtrise et du personnel de fabrication (70 à 150 personnes)
- responsable des programmes de l'usine, des coûts et de la qualité des produits, de l'organisation du travail et de la gestion de son service.

NOUS OFFRONS :
- position Chef de Service, statut cadre
- rémunération annuelle de l'ordre de 78.000 F
- possibilité d'évolution au sein d'un groupe international.

Les candidatures seront à adresser sous référence 2.949 avec CV détaillé, lettre manuscrite, photo, prétentions Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

Nous étudierons également pour ce poste, ou dans un cadre emploi formation prévisionnel pour d'autres postes du groupe, des candidatures de jeune ingénieur ou de T.S. confirmés, intéressés par une carrière en fabrication.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche

son responsable des achats mécaniques

De formation mécanique, il doit justifier d'une expérience d'au moins 4 ans en Bureau d'Etudes, Méthodes ou Fabrication et en Achats ou Ventes dans ce domaine.

Chez cet Ingénieur, âgé d'au moins 35 ans, on appréciera, de plus, son aptitude à animer une équipe et sa capacité de négocier. Anglais souhaitable.

Lieu de travail : **ORLEANS.**

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à No 3322 - CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cabinet de psychologie appliquée
VENDEE, recrute dans le cadre de son expansion

Psychologue

Débutant ou presque

Licence exigée, orientation industrielle.

Dans un premier temps, le candidat interviendra sur les départements 85. 44. 49. 79. 86 pour effectuer des examens de sécurité.

Il sera ensuite progressivement associé à des activités de recrutement de cadres.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

Michel AUBRY CPA 10, Impasse P.Loti 85000 La Roche sur Yon

ANALYSTE FINANCIER

Sortant d'une Ecole Sup de Com. ou équiv., pr un poste nécessit. nombr. contacts av. entreprises

Cet emploi concerne une société financière ayant dans une gde ville proche de Paris une activité régionale.

Env. C.V., référ. et prétentions, no T 011829 M, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

IMPT CABINET DE CONSEILS D'ENTREPRISES
offre situation intéressante dans REGION NORD à

1) JURISTE SPÉCIALISÉ EN DROIT DES SOCIÉTÉS
2) FISCALISTE

Sérieuse expérience professionnelle indispensable.
Adr. C.V., à Mme Boissonade, 6, Chemin Scribe, 92190 MEUDON, qui transmettra

---

SERCEL
NANTES
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

3 à 5 ans d'expérience dans les études et les développements d'appareils de mesure.
Connaissances allemand et anglais appréciées.

Env. C.V., photo et prétent. SERCEL, 25 X, 44040 NANTES CEDEX.

Société d'Etudes
région de Strasbourg
recherche

CADRE DE DIRECTION

responsable de notre service financier et commercial. Age minimum 35 ans, expérimenté, ayant le sens de l'organisation et de la gestion. Diplôme études supérieures souhaité. Adr. C.V. man., photo et prét. au no 7.324, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

STE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
recherche
pour son usine située à 200 km sud-ouest de Paris

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

35 ans minimum
Avec expérience industrielle milieu aéronautique ou similaire.
Connaissances techniques micro-mécaniques, électromécaniques et électroniques.
Dans un premier temps, il aura pour mission :
- La coordination des problèmes de fabrication d'instruments de bord ;
- Le lancement de nouvelles fabrications ;
- La restructuration du service méthodes.

Ce poste devrait évoluer ultérieurement vers la responsabilité totale de la direction de l'usine.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Envoyer C.V. et prét., no 3.087, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

STE DE CONSEILS D'ENTREPRISES offre situations intéressantes en Franche-Comté et Champagne à

CONSEILS JURIDIQUES ET/OU FISCAUX

Sérieuse expérience professionnelle indispensable.
Adr. C.V., à Mme Boissonade, 8, Chemin Scribe, 92190 MEUDON, qui transmettra

---

NANTES
Importante S.S.C.I.
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

expérimentés sur un ou plusieurs matériels.
Ecrire sous réf. 1.535, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220-75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

STE REG. DE L'AVESNOIS
recherche

DIRECTEUR FINANCIER

Age minimum 30 ans
Ayant expérience de comptabilité et de gestion
Devant assurer :
- La tenue de la comptabilité ;
- La gestion administrative du personnel ;
- Le contrôle de gestion.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae avec photo, à no 7.298, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
pour son département MATERIALS MANAGMENT (+ de 100 millions d'achats par an)

ACHETEUR

de formation commerciale supérieure et ayant goût réel pour la technique et les produits industriels

Poste situé en province

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, no 3.133, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMP-PRO Internat et Semi-Internat 144 places région ALSACE
cherche

DIRECTEUR

diplômé avec expérience
Ecr. no 7.342, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris 9e

---

Société d'Expertise Comptable
recherche
pour Bureau région NICE

COLLABORATEUR

Titulaire D.E.C.S. complet
Ayant un an mini. d'expérience chez un confrère. Tél. au (42) 23-35-94 - 23-37-13 - 23-29-63

STE INTERNATIONALE
Région OUEST

LE DEPARTEMENT QUALITE d'un important centre industriel (électronique audio) recherche :

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour suivi des produits en conception et responsabilité d'équipements de mesures programmables.

Adr. lettre manusc., C.V., photo et prét., à no 3.466, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

La Caisse des Ecoles de la Ville de Brest recrute par concours sur titre un(e) DIETETICIEN(NE). S'adresser CAISSE DES ECOLES, Mairie de Brest. 29279 BREST CEDEX (98) 80-80-55, p. 344.

POSTES A POURVOIR
RÉGION OUEST

Référence 1075

Ingénieurs débutants (Pos. 1) en Informatique (NANTES)

Eventuellement de formation générale avec notions d'informatique pour leur confier un poste dans le cadre de projets de création de logiciels téléphoniques (software).

Référence 2657

Techniciens débutants logiciel Téléphonie (Niv. IV-3) (NANTES)

Diplômés DUT Automatisme ou Informatique

Référence 1076

Ingénieurs Electroniciens Grandes Ecoles (ESE...)

Poste A : (NANTES) pour industrialisation de produits modernes de commutation Téléphonie Electronique Temporelle.

Poste B : (NANTES) pour industrialisation de matériel et logiciels d'essai et d'intégration de calculateurs associés à des systèmes de commutation électronique.

Poste C : (LAVAL) pour industrialisation de matériel et logiciels d'essai et d'intégration de calculateurs associés à un système de commutation électronique.

Débutants acceptés

Disponibilité rapide indispensable

Adr. C.V. détaillé avec numéro tél. (souhaité) à :

SERNENG ANPE 12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX Tél. : (40) 47-01-06

Chef comptable

ANGERS

La Société produit des biens d'équipements pour les particuliers. De création récente, elle développe son activité rapidement et renforce ses structures.

Nous recherchons un Chef Comptable pour lui confier :
- la comptabilité générale jusqu'au bilan
- la comptabilité analytique
- les questions administratives et financières, dont il aura la responsabilité devant le Directeur Général.

Ce poste convient à un homme ayant une solide formation et une première expérience de la fonction en entreprise.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo sous référ. 6016 - LE MONDE 5, rue des Italiens 75427 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

IMPORTANTE
HOLDING FINANCIERE
SIEGE MARSEILLE
ayant multiples participations France et Outre-Mer

recherche son futur

DIRECTEUR GENERAL

35 ans minimum
Formation grande école + bonnes connaissances droit des sociétés.
Anglais souhaitable.

Ecrire manuscrit (+ photo) en indiquant rémunération actuelle à
L. JUSTET Psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MINISTERE DE LA DEFENSE
GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour son Etablissement de BOURGES (18)

Ingénieurs Etudes et Développements

- Diplômés grande école : ENSTA - ENSAE - ENSAM - ECAM ....
- Débutants ou avec quelques années d'expérience
- Branche souhaitée : Mécanique
- Domaines d'activité : armes - munitions - structures

Adresser avant le 25 Mars 1979, lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à
Monsieur le Directeur de l'EFAB - 6 route de Guerry BP 705 et 713 - 18015 BOURGES CEDEX

Important Groupe alimentaire recherche pour une de ses usines au Nord de la région parisienne
un

chef de production

diplômé Arts et Métiers ou équivalent.
Agé de 30 ans au minimum, homme de terrain opérationnel, possédant une solide expérience vérifiable de la fonction, il sera responsable :
- *des lancements,*
- *des plannings,*
- *du commandement des équipes,*
- *de la qualité des produits.*

Rémunération motivante à débattre en fonction de l'expérience.
Adresser votre candidature avec C.V. détaillé sous référence SB/1 à :



Cabinet DENIZOT
532, Terrasse de l'Agora 91034 EVRY CEDEX
qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

Charente DIRECTEUR des VENTES 120 000

La première Société Française dans un produit noble du second oeuvre pour le bâtiment, dans un marché très favorable, 750 pers., 90 millions de CA, - région Angoulême - recherche pour ce poste un cadre commercial aguerri.

Il aura 35 ans environ, une formation supérieure, une expérience confirmée de 3 à 5 ans dans un rôle opérationnel de direction animation, gestion des ventes directes.

Très bonnes perspectives possibles.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, et photo sous référence 8715 à :
rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

AGENCE D'URBANISME
Ville importante de HAUTE-NORMANDIE
recherche

Chargé d'Etudes

Mission :
- Responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de la politique locale de l'habitat ;
- Conseil auprès des collectivités locales en matière de finances communales.

Profil :
- Formation supérieure ;
- Expérience similaire de quatre ans minimum (compétences : urbanisme, économie, habitat, finances communales) ;
- Goût pour le travail en équipe, pour les contacts, rigueur et précision au niveau des études.

Envoyer lettre, curriculum vitae et prétentions sous référ. PONN (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

LA VILLE DE LAON (Aisne) recrute d'urgence un sous-bibliothécaire pour sa bibliothèque municipale avec possibilité d'accession au grade de bibliothécaire dans un proche avenir. Candidat. et C.V. à adresser à M. le député-maire de LAON 02011 pour le 31 mars 1979 au plus tard.

CENTRE ANTOINE-LACASSAGNE
NICE

rech. électronicien BTS, acceptant déplacement 2 à 3 années expérience dans l'étude d'équipements radio-fréquence de puissance, aptitude pour le dessin industriel, afin de prendre part à l'installation de cavités radio-fréquence auprès d'un accélérateur.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et photographie d'identité au Directeur du Centre Antoine-Lacassagne, 36, Voie Romaine, 06054 NICE CEDEX.

VILLE DE VILLEFRANCHE (Rhône), 30.000 habitants, recrute un directeur chargé de la coordination de 4 centres culturels (animation de quartiers, arts plastiques, éducation populaire, centre des spectacles, bac ou diplôme équivalent exigé + 2 années d'études. Rémunération nette de début : 3.393 F.
Adr. candidat. avec C.V. et copie des diplômes avant le 15 avril 1979 à M. le maire de Villefranche, Serv. du Person.

IMPT IM.PRO.-CENTRE
recherche

DIRECTEUR 3e GROUPE

C.C. 1966 - AGE MIN. 40 ANS
Expér. min. 10 ans Ets simil.
LIBRE RAPIDEMENT
FORMAT. COMPLETE TITRES UNIVERSIT. et PROFESSION. EXIGES. Excellent gestionnaire.
LOGT DE FONCTION
Ecr. no T 11.912 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

مركز المعلومات

Notre entreprise conçoit et livre "clé-en-main" de très importantes unités de production d'énergie, en France et à l'étranger.
Au sein du Département d'Études, les équipements primaires (chaudières, pompes, générateurs de vapeur, échangeurs...) occupent naturellement une large part de nos activités; c'est pour renforcer dans ce domaine notre potentiel en analyse et conception que nous recrutons des

thermo-hydrauliciens

(Réf. 76311/A)

Ingénieurs diplômés ou universitaires de haut niveau, leur formation et quelques années d'expérience en études et analyse thermo-hydraulique leur permettent de bien connaître les phénomènes d'écoulement et les transferts de chaleur. Ils parlent et écrivent l'Anglais et savent utiliser des moyens informatiques.

ingénieurs-mécaniciens

(Réf. 76311/B)

Diplômés d'une école d'ingénieurs, ils ont une bonne expérience (5 ans au moins) en chaudronnerie lourde et en architecture générale d'échangeurs. Ils connaissent à ce titre les codes de construction (type ASME ou SNCT). Des connaissances en informatique scientifique sont aussi indispensables.

Intégrés à une équipe de spécialistes, ils participeront dans un premier temps à l'analyse et à l'amélioration des composants actuels et à la conception d'équipements.
Ils pourront, à terme, assurer la responsabilité technique d'un contrat.
Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la référence correspondante, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

L'Agence Nationale pour l'Emploi

ANPE recrute

sur dossier et après examen,
250 cadres **demandeurs d'emploi**
hommes ou femmes de nationalité française

Pour ses services nationaux, régionaux et départementaux :

des CHARGÉS DE MISSION pour promouvoir et suivre les relations avec les entreprises et les organismes professionnels.

Formation supérieure exigée : licence, diplôme d'ingénieur ou diplôme de même niveau (ou à défaut, expérience de haut niveau).

Au moins dix ans d'expérience en entreprise en position de cadre notamment dans les fonctions personnel, production ou commercial.

Selon l'expérience, rémunération mensuelle comprise entre 5500 F et 8000 F brut, plus éventuellement supplément familial.

Lieu d'affectation : chef-lieu des départements de la région (fréquents déplacements dans la région); quelques postes à la Direction Générale.

Pour ses agences locales :

des CHARGÉS DE RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES pour développer des liaisons et animer les activités de prospection.

Formation supérieure exigée : D.U.T., licence, diplôme d'ingénieur ou diplôme de même niveau.

Au moins sept ans d'expérience en entreprise notamment dans les fonctions personnel, production ou commercial.

Selon l'expérience, rémunération mensuelle comprise entre 4400 F et 6500 F brut, plus éventuellement supplément familial.

Lieu d'affectation : agences locales de la région.

Les dossiers de candidature doivent être retirés à l'agence locale de l'emploi du domicile à partir du 20 mars 1979 et y être remis, dûment remplis, au plus tard le 30 mars 1979 à 16h, date de clôture des inscriptions.

Société d'étude et de réalisation
d'installations nucléaires
à technologie de pointe renforce sa direction technique.

INGENIEUR HAUT NIVEAU

X, Mines, Centrale, Arts et Métiers

Cet ingénieur, qui dépendra du Directeur Technique, devra prendre en main une forte équipe d'ingénierie. Il devra donc posséder des qualités d'animateur reconnues.
Il est souhaitable qu'il ait acquis des connaissances en construction mécanique dans le secteur nucléaire.
La rémunération proposée est élevée et sera en rapport avec la valeur du candidat retenu.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 9791 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Nous sommes une Organisation privée à vocation internationale située en région parisienne. Notre unité informatique propose immédiatement un poste pour un :

ANALYSTE SYSTÈME

Les candidats intéressés devront faire référence d'au moins 5 années d'expérience en analyse et conception des systèmes et devront parfaitement maîtriser l'exploitation d'applications commerciales variées, en temps réel. Le candidat idéal devra correspondre aux critères suivants :

- — Diplôme universitaire, ou équivalent ;
- — Connaissance approfondie des mini et moyen ordinateurs, *hardware et software ;*
- — Expérience réelle des systèmes appliqués à la gestion des affaires commerciales ;
- — Langue Italienne (parlée et écrite) et capacité de converser en Anglais.
- — Libre de voyager à l'étranger ;
- — Aptitude à communiquer et collaborer avec des responsables de tous niveaux.

Le candidat retenu devra travailler en région parisienne mais il/elle devra également effectuer des déplacements fréquents en Italie.

Adresser C.V. et prétentions à FORMES ET IDEES, 1 bis, rue de Paradis - 75010 PARIS, qui transmettra.

IUT
UNIVERSITE PARIS NORD
villetaneuse
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

D. U. T. INFORMATIQUE FORMATION CONTINUE

La valeur d'un diplôme d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

En quelques années, le diplôme universitaire de technologie (D.U.T.) Informatique a conquis une place incontestable sur le marché du travail. Les I.U.T. ont fait la preuve qu'il était possible d'associer une formation générale sérieuse et une formation professionnelle solide et concrète.

Faciliter l'accès à la formation

Les stages de préparation au D.U.T. Informatique sont sanctionnés soit par des unités de valeur du D.U.T., soit par le D.U.T. lui-même (diplôme national). Ils permettent aux autodidactes de l'informatique de faire reconnaître leur expérience professionnelle. Ils apportent, en complément, les bases théoriques et pratiques nécessaires à un développement de carrière harmonieux.
Les stages D.U.T. formation continue s'adressent à des personnes engagées dans la vie professionnelle depuis plusieurs années et possédant au moins le niveau d'études secondaires ou équivalent. Il est demandé, de plus, de manier facilement les langages mathématiques et logiques. Ces formations préparent aux tâches ayant un rapport direct avec l'emploi de l'ordinateur.
Elles couvrent l'ensemble des secteurs d'activités informatiques (analyse, programmation, software, télé-informatique, etc.).

Comment préparer le D.U.T. informatique ?

Le cursus D.U.T. Informatique peut être suivi en formation continue à temps plein sur une année pour des personnes possédant une expérience professionnelle suffisante. Pour éviter une absence prolongée hors de l'entreprise, le D.U.T. Informatique peut être suivi en 2, 3 ou 4 ans à temps partiel. L'I.U.T. établit avec le stagiaire et l'entreprise un plan de formation individualisé permettant de suivre l'ensemble des modules du D.U.T. Les frais de formation sont à la charge de l'entreprise pour les salariés en activité. Ils sont à la charge de l'Etat pour les demandeurs d'emplois. Début des formations : avril 1979 - Octobre 1979

Renseignements et inscriptions :
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
I.U.T. VILLETANEUSE - 821-61-70, poste 48.40.
Av. Jean-Baptiste-Clément - 93430 VILLETANEUSE.

Banque privée recherche

responsable d'exploitation

rattaché au Directeur Général, il sera chargé de la coordination et du suivi des relations commerciales avec la clientèle financière et particulière.
Ce poste s'adresse à un candidat ayant un excellent esprit d'analyse et des qualités de contact et de négociation.
De formation juridique, il devra s'exprimer parfaitement en anglais.
Adresser C.V. manuscrit et photo réf. MP 91
Discrétion d'honneur assurée.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

D.S Sélection
CONSEIL EN RECRUTEMENT
2, bd Montmartre 75009 Paris
Tél. 246.13.71

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche
pour son Centre d'échanges de données

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

souhaitant participer à la mise en œuvre d'un matériel IBM sous VS 1, devant évoluer vers MVS. Niveau CNAM et quelques années expérience sur IBM 370 et systèmes d'exploitation correspondants.
● Connaissances en télétraitement.
Adresser C.V., prétentions et salaire à n° 3.125, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour PARIS

3 programmeurs bilingues anglais

pour travailler sur IBM 370/125 - DOS - VS. Les candidats retenus auront 2 à 3 ans d'expérience et posséderont une parfaite connaissance du COBOL et du RPG II.

Envoyer C.V. photo et prétentions au Service du Personnel - SOGEX MANAGEMENT INTERNATIONAL - 6, rue de Berri - 75008 PARIS

OP

LEADER INTERNATIONAL PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Pour assurer l'expansion sur plusieurs secteurs en pleine croissance (diversification et acquisitions), notre Directeur Europe du Marketing et des Nouveaux Produits crée .

DEUX FONCTIONS A PARIS

MARKETING SERVICES MANAGER

EUROPE

Budget annuel Études de Marché : 1 million de francs

Pleinement responsable de son budget, il constituera une banque centrale de données pour servir de base aux décisions stratégiques de marketing et aider à l'élaboration des plans marketing des différents pays. Elément clé d'une petite équipe d'état-major, il sert de point focal aux unités opérationnelles dans l'élaboration décentralisée de leurs propres études de marché (produits existants et en développement).

Le candidat :

- — formation supérieure, français et anglais absolument courants ;
- — cinq à dix ans d'expérience de marketing grande consommation dont une partie directement liée aux études de marché.

RÉMUNÉRATION TRÈS OUVERTE
ÉVOLUTION VERS UN POSTE OPÉRATIONNEL ÉLEVÉ

JEUNE

MARKETING PROJECTS MANAGER

état-major marketing Europe

- — *il réalise des projets d'évaluation de marchés potentiels et de lancement de nouveaux produits ;*
- — il conseille et assiste les responsables de petits pays dans la résolution de problèmes de marketing ;
- — il assure l'échange international d'informations marketing.

Le candidat :

- — formation supérieure français et anglais courants ;
- — deux à trois ans d'expérience grande consommation.

INTÉRÊT DU POSTE, RÉMUNÉRATION ET CARRIÈRE

Conviendront à un candidat dont l'énergie et l'ambition le mèneront rapidement à un poste de marketing opérationnel.

Les candidatures avec C.V. seront envoyées en précisant le poste recherché à :

INTERACTION
53, rue de Lisbonne, 75008 PARIS
qui les traitera avec une absolue discrétion.

SG2
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE SERVICE ET DE GESTION
FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'un des premiers groupes français de services et conseils en informatique, vous propose de participer à son expansion. Et recherche pour renforcer ses équipes commerciales à PARIS et en PROVINCE des

Ingénieurs Commerciaux

INTÉRÊT DU POSTE :

- ● Il s'agit de promouvoir des services informatiques (services bureau et télégestion) qui rencontrent une faveur croissante auprès des EXPERTS COMPTABLES et des P.M.E.
- ● Vous vous appuierez sur des moyens de traitement puissants
- ● Votre formation complémentaire (technique et commerciale) sera assurée par SG2.
- ● Vous pourrez valoriser votre expérience au sein d'une équipe laissant place à l'initiative personnelle.

RÉMUNÉRATION :

- ● La rémunération est constituée par une partie fixe (70 %) et par une prime proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé.

PROFIL NÉCESSAIRE :

- ● Formation supérieure type DECS ou équivalent.
- ● Une expérience réussie de la vente aux CABINETS COMPTABLES, ou l'exercice de la profession dans un cabinet, sera appréciée.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à
SG2 Direction Commerciale
12, Avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS

bleu

Importante Société pétrolière recherche pour assister le Directeur de son DEPARTEMENT PROPRIETE INDUSTRIELLE

UN INGENIEUR BREVETS

chargé de la rédaction et des examens des demandes de brevets dans les domaines mécanique et électrique.

Le poste conviendrait à un ingénieur Grandes Ecoles, de 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de la rédaction des brevets et désireux de faire carrière dans la Société, soit dans la fonction propriété industrielle , soit dans les départements techniques.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez votre C.V. manuscrit + photo sous No 3219, CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
RUNGIS (94)
C.A. 400 millions, FILIALE GROUPE MULTINATIONAL, recherche

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN

- — Mission : mettre en place un système de gestion décentralisé au niveau des Directions Régionales ; choix des matériels ; définition des méthodes et des programmes ; maintenance et évolution du système.
- — Formation : Ingénieur Grande Ecole complétée par diplôme de gestion. Première expérience des fonctions de l'entreprise et maîtrise de l'outil informatique, indispensables.
- — Ce poste nécessite à la fois le sens des contacts et une bonne compétence technique. REMUNERATION 120-140.000.

Envoyer curr. vitae détaillé et photo à RMC France, Service du Personnel, SILIC 423 - 94583 RUNGIS CEDEX.

Importante Société Française de
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE BIENS
INDUSTRIELS DE CONSOMMATION
ayant une structure très décentralisée
recherche, pour lui confier, après une période de formation de deux ans environ, un poste de :

DIRECTEUR DE CENTRE DE PROFIT

un cadre ayant 30 ans minimum, une formation Grande Ecole Commerciale ou de Gestion, et une expérience réussie de la commercialisation de produits industriels.
Il se préparera à ses futures responsabilités en assumant, pour la Direction Générale, des missions d'études, d'organisation ou des interventions ponctuelles dans les différentes régions d'exploitation.
GRANDE MOBILITE GEOGRAPHIQUE INDISPENSABLE.
Ecrire avec c.v. détaillé sous réf. 76.238 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



recherche pour ses lignes internationales

100 Stewards et Hôtesses de Bord

désirant faire carrière dans un métier de service

71 000 F après intégration

Formation assurée par la Compagnie
Possibilité ultérieure de promotion interne (par concours) vers des postes de Chefs de cabine et d'accéder à l'encadrement du personnel navigant commercial

Les candidats doivent notamment :

- Parler couramment l'anglais et si possible une autre langue.
- Etre âgés de 21 à 26 ans.
- Avoir eu l'expérience d'un emploi en relation avec la clientèle.
- Etre de nationalité française ou ressortissants de la C.E.E.

Pour les stewards : Avoir une taille comprise entre 1,70 m et 1,86 m et être dégagés des obligations militaires

Pour les hôtesses : Avoir une taille comprise entre 1,60 m et 1,73 m

Dossiers de candidatures

Les candidates de la région parisienne peuvent se présenter à AIR FRANCE, 3 square Max-Hymans - 75015 PARIS
Division recrutement et orientation
bureau 121, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Les candidats de province peuvent adresser leur demande et «curriculum vitae» à AIR FRANCE, Division recrutement et orientation
1, square Max-Hymans - 75741 PARIS, cedex 15

MEDIA PA

Important groupe d'INGENIERIE SYSTEMES appliquée au domaine de la Distribution et du Transport d'énergie recherche dans le cadre de son développement

ingénieur électronicien

Dans le cadre d'une affaire comportant des équipements à bases de MICRO-PROCESSEURS, il aura pour mission d'assiter techniquement, au niveau du matériel et du logiciel, l'animateur d'une équipe développement de matériel d'automatisation.
Le candidat retenu (27 ans minimum) aura une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles et une expérience des micro-processeurs et de la programmation en temps réel.
Une évolution rapide est envisagée pour un candidat de valeur.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : Région Parisienne.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 546 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

UN GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS, en forte expansion à l'étranger, cherche pour assister son directeur international, un

chef de zone
Amérique du Sud et Moyen-Orient

De formation supérieure, I.E.P., E.S.C. ou équivalent, il connaît l'anglais et l'espagnol.
Il a déjà l'expérience des techniques de commercialisation à l'étranger, de préférence dans l'industrie pharmaceutique.
Il voyage deux à trois mois par an.
Son lieu de résidence est PARIS.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, Jacques TIXIER, sous la réf. 115 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
REGION SUD OUEST DE PARIS

dans le cadre de la réalisation systèmes électroniques pilotés par ordinateurs souhaite intégrer à ses équipes techniques

2 analystes programmeurs

NIVEAU DUT INFORMATIQUE

possédant 2 à 3 ans d'expérience en développement et mise au point de logiciel temps réel.

Ils réaliseront l'intrégration des programmes à l'aide des essais réels sur prototypes et définiront des méthodes de tests et d'intégration.

Déplacements (à 50% du temps) sur les sites.

Envoyer C.V. détaillé (avec photo) et prétentions à No 2935 - CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

roussel - uclaf
recherche
pour le Département

ORGANISATION ET METHODE
1 chargé d'études

- Vocation pluridisciplinaire (administrative, commerciale et industrielle),
- susceptible d'effectuer des missions dans l'ensemble du Groupe, tant en France qu'à l'Etranger,
- le poste, basé à Paris, **nécessite impérativement** une antériorité de 3 ou 4 années de vie professionnelle et d'expérience humaine dans une entreprise industrielle. *REF. 6448/MS*

Un chef du SERVICE DES CONTRATS

Responsable de la **rédaction** et de l'**interprétation** des contrats de licence, distribution, joint venture, etc...
Il participe à la **négociation** de ces accords pour l'ensemble du Groupe France et Etranger.

Le poste basé à Paris, nécessite une solide **formation juridique**, complétée si possible en gestion ou propriété *industrielle*.

Le candidat doit posséder une pratique d'une dizaine d'années (de préférence dans l'industrie chimique ou pharmaceutique).

Ses qualités principales seront :

- souci de la sécurité et de la fiabilité de son travail,
- imagination et goût des solutions positives,
- adaptabilité à des sujets variés,
- facilité de communication avec des partenaires divers. **REF. 6450/MS**

ANGLAIS POUR LES 2 POSTES, INDISPENSABLE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui trans.)

ANSWARE

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche pour la **France** et l'**Afrique du Nord**

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).

- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI/81/03 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Le premier : chargé de l'étude, de la mise au point de sous-ensembles d'analyses et d'impression pour télécopieur rapide ; de l'établissement de projets, de recherche de solutions. Outre sa formation en électronique générale, il aura de bonnes notions en physique et une expérience de 1 à 2 ans en laboratoire.

Réf. IE 1

Le second : chargé de l'étude des spécifications du télécopieur, de recherche de solutions, d'évaluation et de chiffrage de projets, de mise en œuvre en laboratoire des dispositifs proposés. Il possédera de bonnes connaissances en logique et micro-informatique et une expérience d'étude sur systèmes à microprocesseurs.

Réf. IE 2

Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest.

Adresser C.V. et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à n° 3.276 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Jeune ingénieur en organisation

Votre formation d'Ingénieur en organisation vous a permis de vous familiariser aux secteurs proches de l'Informatique.
La mission que nous vous destinons consiste à : étudier, conseiller l'entreprise cliente sur l'adaptation de nos procédés et sur le choix des matériels et assurer, au sein du holding, les études d'organisation pour les différentes sociétés du Groupe. Poste basé à Paris Ouest.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 236 M. à :



ALPHA CDI
59, rue St Didier
75116 PARIS.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre Centre Européen (basé à Paris) de CONSEILS EN INFORMATIQUE, GRANDS SYSTEMES recherche plusieurs :

ingénieurs confirmés grandes écoles

Ils auront une formation X, Centrale, Télécoms, Ensi, Supelec, etc ... et 3 à 5 ans d'expérience professionnelle informatique.

Connaissances appréciées :
- Assembleur I.B.M. 370
- V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S.
- Mini-ordinateurs
- Bases de Données
- Réseaux de Télétraitement

Ils participeront, en équipe, à la promotion, à la conception et à la réalisation de projets informatiques en clientèle, et au développement de nouveaux logiciels.
- Pratique quotidienne de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2267 à : INTER PA - B.P. 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

STRATÉGIE PRODUITS

110.000 +

Vous possédez une formation d'Ingénieur Grande Ecole et une expérience de Chef de Produits dans un secteur de biens d'équipements industriels. Nous vous offrons la possibilité de faire partie d'une petite équipe chargée de proposer la stratégie commerciale de notre société de télécommunications à moyen et long terme et d'établir les plans de développement des produits ou services nouveaux à offrir aux clients.

Anglais et expérience biens industriels indispensables

Lieu de travail proche banlieue Sud

Ecrire avec C.V. ss le n° 7368, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

SCOR

premier réassureur français

en relations d'affaires avec plus de 120 pays, notre expansion nous a conduit au 4 ème rang mondial. Notre C.A. consolidé (3 milliards) a quadruplé depuis 1970.

Nous recherchons pour notre département d'assistance technique un(e) responsable

formation assurances IARD

70.000 +

Au sein de ce département, qui propose à nos cédantes des interventions de formation technique d'assurance et de réassurance, ce cadre aura pour mission de concevoir et d'organiser des séminaires, d'en assurer l'animation et d'accueillir les stagiaires étrangers. Une première expérience d'inspection IARD ou de formation d'agents généraux et techniciens d'assurance serait appréciée.
La connaissance de l'anglais et si possible de l'espagnol lui permettra à terme d'animer des séminaires à l'étranger.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4677 à Madame Ribault 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

Société en plein développement recherche pour PARIS

son CHEF COMPTABLE

- Vous êtes actuellement Adjoint dans une société pratiquant une comptabilité anglo-saxonne et souhaitez progresser.
- *Vous êtes jeune (27 ans min.), organisé, capable de motiver une équipe (5 personnes).*
- Vous avez au minimum DECS ou équivalent et éventuellement une expérience en cabinet audit.

Nous vous offrons un poste à responsabilités (préparation états financiers format U.S., consolidation 7 sociétés, déclarations, mais aussi la gestion courante) et une participation à la mise en place d'un nouveau système comptable sur ordinateur.

Adresser C.V., photo, prétentions sous référence n° 792.543 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

INGENIEURS OU CADRES COMMERCIAUX

Société d'Ingénierie Générale recherche 3 ingénieurs ou cadres commerciaux destinés à promouvoir et développer une politique commerciale à l'exportation dans les domaines du développement agricole, de l'économie et de la formation.

Les candidats doivent posséder une formation supérieure, avoir une dizaine d'années d'expérience ; maîtriser parfaitement la langue anglaise et, si possible, une seconde langue ; avoir l'habitude des contacts à haut niveau et de négociations de contrats à l'exportation.

Les postes exigent de nombreux déplacements à l'étranger de courte durée.

Lieu de travail : proche banlieue sud.

Adresser CV détaillé sous référence 8710 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

SOPRA ingénierie de systèmes d'information
(GRENOBLE, LYON, PARIS, EXPORT)

jeunes ingénieurs

GRANDES ECOLES

Notre expérience de 10 ans dans un secteur en expansion constante, notre stabilité et nos références nous permettent d'être présents sur les marchés importants des systèmes d'information, en France et à l'étranger, qui utilisent des techniques de pointe (minis, télétraitement, base de données), ainsi que dans des secteurs particuliers tels que la Banque, l'Hôtellerie, la Santé, l'Administration de biens, etc...

Vous serez intégrés dans des équipes autonomes, toutes chargées d'une mission particulière, qui vous formeront à nos méthodes et vous permettront d'acquérir une expérience diversifiée.

Vous évoluerez ainsi vers des postes de responsabilités, d'abord dans la réalisation puis dans la conception de projets ou bien vers des activités technico-commerciales.

Pour prendre contact écrivez avec CV et photo à, SOPRA Service Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 PARIS.

SOPRA

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ASSURANCES

Un des premiers Groupes d'assurances français recherche pour sa branche IARD des

JEUNES DIPLOMES

MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES OU DROIT, INSTITUT DES ASSURANCES.

Ils sont basés à Paris pendant 2 ans pour recevoir une formation théorique et opérationnelle.

Ensuite, ils sont nommés inspecteurs et deviennent responsables commerciaux de secteurs en Province.

Ils animent, dynamisent et forment les réseaux d'agents régionaux qui représentent le Groupe auprès des entreprises et des particuliers.

Les possibilités d'évolution peuvent être très intéressantes pour des candidats motivés par les carrières commerciales et l'assurance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf.M1219Z à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LES TELECOMMUNICATIONS
recherche

Chargés d'Etudes Marketing et Prix

- Vous avez une formation supérieure, grandes écoles, HEC ou équivalent, et une première expérience du marketing industriel.
- Nous vos offrons la possibilité de devenir l'un de nos spécialistes de notre politique de prix pour nos produits et services et de leurs conditions de commercialisation en fonction des objectifs en volume et rentabilité fixés par notre stratégie marketing.

Ecrire avec Curriculum Vitae et prétentions sous référence 7358 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

---

jeunes ingénieurs

Vous avez acquis une expérience dans le domaine de l'AERONAUTIQUE.

Une carrière dans l'Informatique scientifique et industrielle vous intéresse.

La **DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES** de notre Société vous propose de participer, dans le cadre de son expansion, au *renforcement de ses équipes "Logiciel"*

Formation assurée.

Lieux de travail : **TRAPPES** (78) banlieue Ouest de Paris ou **CERGY PONTOISE** (95) banlieue Nord Ouest.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence *IC.79.24-M* à Bernard LETOURNEUX, Etablissements ERICSSON, Usine LMT, Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, Chaussée Jules César, Z.I. les Beaux Soleils, 95520 Osny-

LMT

INSTITUT D'ÉTUDES DE MARCHÉS

nous recherchons pour Paris des

CHARGÉS D'ÉTUDES

Vacataires, spécialisés dans les études qualitatives et, si possible, créatives, ayant 3 ans d'expérience en cabinet.

Envoyer C.V. détaillé à SPEDIC, 7, rue E.-DEHAYNIN, 75019 PARIS - n° 528.

Important groupe mécanique de précision

développant ses activités de coopération industrielle avec ses partenaires *d'Europe et des Etats-Unis*

recherche pour l'une de ses unités BANLIEUE SUD DE PARIS

jeunes ingénieurs mécaniciens

(débutants ou 1ère expérience industrielle)

CHARGES DE :
— participer à la préparation industrielle du travail et à la réduction des coûts
— coordonner avec les bureaux d'études les méthodes de fabrication,
— définir et mettre au point des techniques nouvelles d'usinage.

PROFIL :
- ingénieurs mécaniciens ou métallurgistes (ECP, MINES, AM...)
- connaissances matériaux modernes appréciées
- goût des activités de fabrication
- anglais parlé souhaité.

Adresser lettre, C.V. avec photo, sous No 2930, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ADJOINT DE DIRECTION
170.000 F

Production et Commerce de matières premières minérales et produits semi-finis Paris

Un groupe de sociétés spécialisé dans l'extraction et le négoce de substances minérales (4.000 personnes - C.A. : 600 millions de F), recherche un Adjoint de Direction. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de poursuivre l'activité commerciale et de rechercher de nouveaux débouchés pour les minerais et autres produits du groupe. Directement ou par l'intermédiaire d'agents répartis dans le monde entier, il négociera les contrats (définition des quantités, qualités et prix), il les rédigera et en supervisera l'exécution. Il lui faudra entretenir des relations d'excellente qualité avec les utilisateurs. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possédera une expérience commerciale de plusieurs années dans le domaine des matières premières minérales ou chimiques, ou des produits semi-finis. Il aura une formation supérieure, de préférence à dominante technique. Il sera parfaitement bilingue français/anglais. Ce poste implique entre 1/4 et 1/3 du temps en déplacements. Ecrire sous la référence 249/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
matériel électrotechnique recherche pour l'un de ses départements dont les produits intéressent l'industrie

AÉRONAUTIQUE

ingénieur chef de service électronique

32 ANS MINI. — ANGLAIS PARLÉ

Ingénieur diplômé d'une grande école d'électronique - ESE, ISEN, ISEP ou équivalent - il aura de larges connaissances en matière de régulation d'asservissements et de calculateurs analogiques et digitaux embarqués.

Il animera une équipe de 15 ingénieurs et techniciens d'étude et aura la responsabilité de l'ensemble des activités de son service, depuis la définition des besoins jusqu'aux procédures de contrôle, en liaison permanente avec les clients, les services commerciaux et de production.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau. Référence 610.

Information Carrière
SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Le Directeur Commercial de la Division Polyéthylène d'un important groupe industriel recherche un

cadre commercial

auquel il sera confié au départ essentiellement l'EXPORT EUROPE. Il aura à commercialiser une nouvelle ligne de produits plastiques intéressant une gamme étendue d'industries importantes, en particulier dans les domaines de la Chimie, de l'Electricité, de l'Electronique.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation supérieure commerciale ou technique, 28 ans minimum, ayant une réelle première expérience de la vente de produits de consommation industrielle à l'étranger et attiré par la négociation de marchés importants.

Une excellente maîtrise des langues allemande et anglaise est indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Veuillez écrire sous référence 2954 M,

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PREMIER GROUPE FRANCAIS EN ELECTROMENAGER
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

NOUS OFFRONS :
- position cadre
- rémunération intéressante
- indemnités de déplacements
- possibilité de promotion ultérieure.

NOUS DEMANDONS :
- âge min. 25 ans
- solide formation de base complétée par une expérience commerciale sur le terrain
- goût du commerce, de la négociation et des responsabilités
- grande disponibilité et voiture personnelle en bon état.

Envoyer C.V. photo sous réf. 2429 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Nous sommes une Société d'exportation de matériels aéronautiques.
Notre Direction Commerciale recherche un

ingénieur des ventes

RESPONSABLE DE ZONE GEOGRAPHIQUE

Agé de 27 ans minimum, de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO) rigoureux, d'une bonne adaptabilité, d'un bon sens relationnel, aimant voyager ; sous l'autorité du Directeur Commercial, il devra assurer dans un secteur géographique les activités dévolues à *la Direction Commerciale (prospection des marchés, vente de matériels aéronautiques, surveillance de l'après-vente).*

La connaissance réelle et pratique du **Portugais** et de l'Anglais est indispensable.

Localisation : Paris Centre.
La rémunération sera intéressante fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. 573-M • 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

HEADQUARTERS EUROPEENS
D'UNE IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE, SPECIALISEE DANS L'ELECTRONIQUE
RECHERCHENT

ANALYSTE FINANCIER

Trois à cinq ans d'expérience avec bonne connaissance des méthodes comptables Anglo-Saxonnes, de l'établissement de budgets et de rapports mensuels. Une expérience d'administration des ventes et de gestion d'inventaire serait appréciée.
Une excellente pratique de l'anglais est nécessaire, tandis que la connaissance de l'allemand est souhaitée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à :
GENERAL INSTRUMENT EUROPE
52, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche pour le développement de SON SERVICE ETUDES A PARIS

AGENTS TECHNIQUES
(Réf. VI.)

ELECTRONICIENS IV 1 A V 2
participeront au sein de groupes d'études à l'élaboration et à la mise au point de circuits logiques et analogiques dans des ensembles complexes.

AGENTS TECHNIQUES
(Réf. VII.)

ELECTRONICIENS IV 1
pour le développement des données de test de sous-ensembles. Bonnes connaissances des circuits électroniques digitaux et analogiques. Expérience dans le test automatique appréciée.

AGENTS TECHNIQUES
(Réf. VIII.)

ELECTRONICIENS IV 1 A IV 2
expérience test et essais de composants actifs et passifs.
Connaissance normalisation appréciée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles SOUS LA REFERENCE VI, VII, VIII à REGIE-PRESSE, Service P.A., ss le n° 793.207 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

NOUS SOMMES LE SERVICE INFORMATIQUE (150 PERSONNES) D'UN SERVICE PUBLIC

Nous travaillons à l'échelle de l'Hexagone et avons déjà mis en place plusieurs applications en temps réel.

Notre réseau d'une centaine de terminaux, organisé autour d'un calculateur HB 66/40 Bi-processeur, connaît une forte croissance : doublement du calculateur et du nombre de terminaux.

Nous recherchons :

4 CONCEPTEURS ANALYSTES

qui réaliseront la conception et le suivi des projets informatiques de la D.T.R.N.
Les postes impliquent une compétence dans le domaine de gestion de bases de données et de télétraitement.

Lieu de travail provisoirement Paris Sud jusqu'en 1981 puis résidence Toulouse après cette date.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
D.T.R.N. - Division Informatique
42, avenue de la Marne. — 92120 MONTROUGE.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE DÉPLIANTS PUBLICITAIRES
pour Hostellerie et Tourisme

recherche

UN PHOTOGRAPHE

Le candidat devra :
— avoir une expérience photographique certaine, notamment du grand format (chambre 4 × 5),
— être disponible et avoir une excellente présentation,
— Accepter de se déplacer fréquemment sur des distances importantes.

Nous offrons :
— un travail au sein d'une équipe dynamique,
— un véhicule de fonction et remboursement des frais,
— une rémunération intéressante (fixe + prime).

Adr. candidature + curriculum vitae + photo à : HAVAS AIX-EN-PROVENCE, sous le n° 1.933.



Matériel informatique périphériques compatibles Mini-Ordinateurs

recrute

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Possédant une première expérience de vente de biens d'équipement à haut niveau
Une solide formation de base en informatique sera exigée pour être retenu à ce poste qui présente de réelles opportunités de développement professionnel.

Adresser votre candidature à la Direction des Relations Humaines
Compagnie Française BASF
140, rue Jules-Guesde
92303 Levallois-Perret

bleu

A.C. NIELSEN CIE

Société Internationale d'Études de Marchés

dans le cadre de son développement recherche

INGÉNIEURS

Grandes Écoles (Centrale, Mines,...) ou équivalent (ENSAE, Maîtrise math.,...) débutants ou 1 an d'expérience.

Ils prendront en charge des projets d'études faisant appel au sens aigu de l'organisation, de l'informatique, de la statistique, ainsi que des qualités de contact au niveau technico-commercial.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions
Direction du Personnel
A.C. NIELSEN COMPAGNIE (Réf. ES)
Bureau des 3 Fontaines - 95000 CERGY

bleu

ALIMENTAIRE
65 % A L'EXPORT DONT 40 % EN R.F.A.

LEADER FRANCAIS et EUROPEEN DANS SES SPECIALITES (produits «à date») recherche pour siège 50 km S O de PARIS

JEUNE CHEF DE PRODUIT

FONCTION TRES COMPLETE DE CHEF DE PRODUIT CONFIRME exclusivement tournée vers le marché allemand contacts réguliers avec la force de vente et la Distribution en R.F.A

— INDISPENSABLE —
- Parler ALLEMAND très couramment } sinon s'abstenir
- C.P (homme) junior confirmé } connaissant bien le marketing mix des Produits de Grande consommation.

— CONNAISSANCES TRES SOUHAITEES —
- des Produits Alimentaires (si possible Frais)
- de la distribution en ALLEMAGNE

DISCRETION ABSOLUE Lettre manusc., C.V dét., rémunération, photo ss réf 4049 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE (Près de la Défense), recherche

INGENIEUR
GRANDE ECOLE

- Le candidat devra disposer de connaissances approfondies du domaine de la résistance des *matériaux et de la mécanique des milieux* continus.
- Il participera à la mise au point de programmes de calcul sur ordinateur.
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée.

Ecrire avec CV et prétentions au C.T.I.C.M. - Monsieur CAMBON
20 rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

LTP

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE, PARTENAIRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE INTERNATIONALE, offre au sein d'équipes structurées de haute technicité les postes suivants créés dans le cadre de sa stratégie d'expansion :

Ingénieurs Informaticiens

origine : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, maîtrise...
expérience : 0 à 4 ans
pour participer à la conception et à la réalisation de :

- LOGICIEL DE BASE SUR MINI-ORDINATEURS (traducteurs de langages) (Réf. 4787)
- SYSTEMES TEMPS REEL (Réf. 4788)

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en rappelant la référence à PUBLICITES REUNIES 112 Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra



SRC FORMATION RECRUTEMENT

DIRECTEURS DE TRAVAUX
INGÉNIEURS B.T. et T.P.
PARIS

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
(C.A. 750 millions - expansion : 30 %)
recherche des

Directeurs de Travaux

(GENIE CIVIL, LOGEMENT)
et des

Ingénieurs spécialistes du béton

(BUREAU D'ETUDE ET CHANTIERS)
De formation supérieure ou ayant acquis leur qualification sur le terrain.

Env. C.V., photo + lettre manuscrite sous référ. 7.507, à Marie-France PODEMSKI.

SRC Péricentre. Lille-Est rue Van Gogh 59650 Villeneuve d'Ascq

SORGEM
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

INFORMATIQUE - GESTION

pour des interventions d'ordre organisationnel débouchant sur des choix informatiques et des définitions fonctionnelles (approche mini-informatique).

Ce poste sera basé à Paris et comporte des déplacements en France et en Afrique.

PROFIL :

Diplômé Ingénieur ou Maîtrise
(informatique et gestion)
Un à deux ans d'expérience
(cabinet d'organisation)
Connaissances Mini-Informatique

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence D.E.V. 21, 152, boulevard Pereire. — 75017 PARIS.

NIVÉA

Fabricant de cosmétiques implanté région parisienne Sud-Est recherche

1) **Un ANALYSTE-PROGRAMMEUR** CONFIRMÉ
Matériel IBM 3
Connaissance télétraitement souhaitée pour démarrage IBM 38

2) **Un PROGRAMMEUR GAP II** CONFIRMÉ
Pour mission 21 mois
Formation IBM 38 assurée

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à NIVEA B.P. 20 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
1 200 personnes - C.A. 300 M.F.
PARIS - PROVINCE
Leader dans son marché, recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Cadre confirmé, 35 ans minimum.
- Diplômé de l'Enseignement Supérieur (droit, commerce).
- Ayant au minimum 5 ans expérience réussie dans une des fonctions :
  — Gestion du personnel.
  — Administration générale.
  — Secrétariat général.

Rémunération en rapport avec expérience et compétences.

Adresser lettre manuscrite et C.V., photo prétentions sous n° 9.465
PUBLIFOP 100, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

Prospecteur foncier

Région Est / Nord-Est / Sud-Est de Paris

Ce poste est offert par un des principaux réalisateurs de Villages de Maisons individuelles groupées.
Il peut convenir à un homme jeune, méthodique et méticuleux, doué d'un "flair" certain pour rechercher, identifier et négocier sur le terrain le "Bon Achat" qu'il présente à la décision de la Direction.
Le bon candidat fait preuve d'esprit d'initiative et d'entreprise.
Une formation juridique de base et une expérience de quelques années dans la fonction sont indispensables pour réussir.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et dernière rémunération à HOME MEDIA, 212, av. J.-Jaurès, 75019 Paris.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent

débutants ou ayant quelques années d'expérience, susceptibles après formation :

- de réaliser des études en laboratoire,
- de participer à la conception de systèmes de télécommunications (gestion de données),
- de s'intégrer à son équipe commerciale exportation (langues : anglais, espagnol, arabe).

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., photo, prétentions à Thomson CSF, Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe. — 92300 Levallois.

Responsable Administration Commerciale Export

Fortement exportatrice (75 % de la production), notre Société a étoffé ses structures et notamment l'administration export. Aussi, nous recherchons le responsable.

Il assurera :
- l'animation de sa cellule (5 personnes)
- la planification et la répartition de la charge de travail
- les liaisons avec les services stock, expédition, informatique, commercial et production.

Les candidats devront avoir une réelle expérience de la fonction et un bon niveau général sera complété par une pratique courante de l'anglais et, si possible, de l'allemand.

Bon niveau de rémunération.

Lieu de travail : Banlieue Ouest par R.N. 10

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 1803 P 38, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS.

PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

Filiale d'un important groupe industriel international produits de grande consommation recherche

Responsable des Etudes Informatiques

Dépendant directement du Directeur Informatique, il développera notre Service Etudes et assurera la réalisation complète d'applications de gestion (analyses fonctionnelles, organiques et programmation). Il interviendra dans un environnement d'informatique répartie. Le poste nécessite une formation supérieure de gestion ainsi qu'une première expérience professionnelle s'appuyant sur la pratique de *FORTRAN - COBOL et JOB CONTROL LANGUAGE.*

L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE
Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Adresser C.V. et prétentions, sous le n° 02965, à cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

RESPONSABLE COMMERCIAL

BUREAU DE PARIS

La Société (391 p. 191M de C.A. HT) appartient à un groupe et possède elle-même des filiales. Elle fabrique des produits en matières plastiques.
Elle recherche, pour son département ménage-bricolage, un responsable commercial qui devra assurer la commercialisation auprès des centrales d'achat, des grands magasins, et des grossistes de la région parisienne.
Le poste convient à un cadre possédant l'expérience de ce type de clientèle.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur simple demande parvenue avant le 4 avril 1979. Référence 902 M.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

ORGANISATEURS Réf. A22
CHEFS DE MISSIONS Réf. B75

- Bonne formation générale (Grande Ecole et DECS souhaités).
- Expérience solide, si possible en milieu informatique.
- Mobilité géographique (fréquents déplacements Province).
- Capables de mener un travail de longue haleine.

Une importance prioritaire est attachée à la qualité et à la durée de l'expérience professionnelle en tant que réalisateur.
Adresser CV manuscrit et prétentions (préciser la référence du poste) à P. CONVERT - U.F.E.C. 2, avenue Hoche 75008 Paris

GRAPHIC SYSTEMS FRANCE

ARTS GRAPHIQUES, COMPOSITION INFORMATISEE TRAITEMENT DE TEXTES.

Pour faire face à sa croissance exceptionnelle (30 % en 1978) recherche

ingénieur logiciel

MISSION :
- Réalisation des logiciels à partir de cahiers de charges et installations en clientèle.

PROFIL :
- Expérimentés sur mini ordinateur, lisant l'anglais technique, ils seront capables de s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique, très motivée par l'expansion de l'entreprise.

La connaissance du PDP 11 et MACRO 11 sous-système RSX 11/M, sera particulièrement appréciée.

Postes à pourvoir proche banlieue Est.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à SOPRA sous référence 2566, 90 rue de Flandre, 75019 PARIS.

CGIB BANQUE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT

recherche pour son Département

ACQUISITION AUX PARTICULIERS
PARIS

ATTACHÉS COMMERCIAUX

dynamiques, bonne présentation, ayant le goût des contacts humains. Connaissance du CREDIT IMMOBILIER et de la vente appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : C G I B - Département du Personnel 142, boulevard Malesherbes. — 75017 PARIS.

Important organisme socio-professionnel composé d'associations d'intérêt public (20.000 personnes) recherche pour l'un de ses centres de TRAITEMENT DE L'INFORMATION

analystes programmeurs

de formation supérieure (IUT ou équivalent) et ayant une expérience de 4 années minimum en informatique de gestion avec une pratique souhaitée du PL1 et IMS.
Les candidats retenus seront chargés au sein d'une équipe de 3 à 4 personnes d'assurer la maintenance d'une ou plusieurs chaînes de traitement.
Lieu de travail : PARIS.
Merci de nous adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la réf. 562 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER ÉTOILE
recherche
POUR LE DEVELOPPEMENT DE SON RESEAU D'AGENCES A PARIS

ATTACHÉS COMMERCIAUX

24 ANS MINIMUM

— Expérience bancaire d'au moins 3 années,
— Goût et aptitudes pour la démarche.

Adr. lettre man., C.V., photo et prétentions, sous la référ. 1.748 à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS, CEDEX 09, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

AKAI

SOCIÉTÉ
Akaï France
recherche

UN PROGRAMMEUR

GAP II pour IBM 3/15 D avec écrans

Débutants acceptés

Envoyer C.V. + photo à :
M. TRIBOUILLARD
Chef du Service Informatique
183, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

AKAI

IMPORTANTE SOCIETE DE DETAIL
TEXTILES - NOUVEAUTES
recherche son

RESPONSABLE IMPORTATION

Age 30 ans minimum

Outre une parfaite maîtrise dans le domaine de l'import, le candidat devra avoir :

— le sens des responsabilités ;
— une connaissance des techniques bancaires (Anglais indispensable).

Ecrire sous n° 61.714 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

IMPORTANT
ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour les services de son Siège Social à Paris et dans ses Agences de la proche banlieue

DES TITULAIRES du C.A.P. ou du BREVET PROFESSIONNEL DE BANQUE

ayant une expérience professionnelle.

- Le niveau de la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 52.000 Francs + primes.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. et des pièces justificatives seront reçues jusqu'au 26 MARS 1979 sous No 2480 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SODETEG T.A.I.

LEADER EN ... INDUSTRIELLE

... MBREU... ONS D'... INGENIEURS ...

... x équip... mise en se... icro-proc... niques ...

Form...

Siège et ... tionaux et internationaux.

Adresser C.V. détaillé ... tions et photo sous référence 909 à SODETEG- T.A.I. - B.P. 11 - 78530 BUC.

IMPORTANT
ÉTABLISSEMENT BANCAIRE
recherche

COMPTABLES

- Titulaires du BP comptable ou du BTS.
- Expérience en cabinet comptable appréciée.
- Avantages sociaux.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous réf. 61507 B à : BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

IMPORTANTE SOCIETE
(ayant 80 % de son effectif expatrié)
recherche

UN CADRE

DIPLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES

Il devra avoir le sens du contact et des relations humaines. Plus directement chargé des problèmes administratifs, il devra être à même de seconder — et de suppléer si nécessaire — le Directeur du personnel dont il sera l'adjoint :

- notamment en matière de recrutement, d'affectation, de relations avec le comité d'entreprise et les syndicats.

Age minimum : 35 ans. — Libre immédiatement.

Adr. C.V., ph., prét. ss le n° 8.379 à P. LICHAU S.A. B.P. 220. — 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGENIEUR CHEF DE LIGNE DE PRODUITS

Une société française, filiale d'un important groupe international très diversifié, recherche pour sa Division Dispenser-pulvérisation, implantée en banlieue Sud-Est, un ingénieur destiné à prendre en main l'une des plus importantes lignes de production. Sous la dépendance directe du Directeur de l'unité de production, il sera responsable dans les domaines suivants : • réalisation des programmes de fabrication des produits de sa ligne, en quantité, délais, qualité, coût, assisté et animant les services d'ordonnancement, planning, approvisionnement, magasins, contrôle de conformité qui en dépendent • gestion et animation de son personnel • liaison étroite et permanente avec les services de maintenance et de contrôle qualité.

Le candidat, âgé de 32 ans minimum, sera diplômé de grande école (Arts et Métiers par exemple). Proportionnellement à sa formation de base, il devra posséder plusieurs années d'expérience dans des fonctions de fabrication et d'organisation du travail. Une expérience dans le montage industriel de grande série ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitées. Avoir la trempe d'un chef et d'un homme de contact est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 6438/MS A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS

SOCIETE ELECTRONIQUE Hauts-de-Seine
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

— connaissant les microprocesseurs (matériel et logiciel) pour étude et développement de systèmes en temps réel.
— Connaissances dans le domaine de la transmission de données appréciées.
— Salaire annuel : 120.000 francs.

Adresser C.V. détaillé à : C.G.P., sous le n° 703, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الاهل

offres d'emploi

Important Groupe Industriel
recherche pour l'une de ses divisions PARIS

responsable commercial

FRANCE

auquel il sera confié au départ la vente d'une ligne de produits spécifiques dans le domaine du matériel d'emballage.

Il devra en assurer la promotion, la gestion et sera aidé pour la vente par un réseau de représentants multi-produits du groupe, répartis sur toute la France.

Ce poste s'adresse à un cadre 28 ans minimum de formation école supérieure de commerce ou ingénieur ayant une solide première expérience de la commercialisation de produits industriels.

Veuillez écrire sous réf. 2952 M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

RESPONSABLE AVANT ACHATS

Nous sommes un des leaders mondiaux de matériels T.P. et nous voulons renforcer notre Direction achats par le recrutement d'un JEUNE INGENIEUR DIPLOME

Expérience professionnelle de 2 à 3 ans, acquise dans un bureau d'études. L'intéressé devra être capable d'assurer la liaison entre nos services techniques et les fournisseurs.

Missions ponctuelles de recherche de nouveaux fournisseurs et de nouveaux produits.

Esprit d'innovation capable de convaincre et d'établir de bonnes relations avec interlocuteurs. Grandes facultés de synthèse exigées. Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste à pourvoir rapidement région parisienne.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo n° 3.085 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra. Réponse assurée.

GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour un poste de

mandataire en brevets d'invention

ingénieur électronicien grande école ou diplôme universitaire équivalent

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 2646, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Banlieue Sud de Paris
recherche

ADJOINT (E) AU CHEF COMPTABLE

Le niveau du poste impose une formation de base D.E.C.S. ou équivalent et une expérience approfondie en comptabilité générale et fiscalité.

Adr. C.V. et prétent., ss le n° 02883, à CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

STÉ FRANÇAISE D'ASSURANCES
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche

PROFESSIONNEL CONFIRMÉ

pour gestion, souscription branche multirisques commerciaux - vol - risques divers.

Capable de diriger une équipe d'Agents de Maîtrise et employés.

Ecrire avec curriculum vitae, prétentions et photo sous le n° 61.753 B à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES, qui transm.

Association loi 1901 de défense des consommateurs
recherche

INGÉNIEUR

ENSIAA - INA - ENSBANA ou formation équival. Fortement MOTIVE par les problèmes de consommation, le candidat sera chargé de :
— concevoir et réaliser des tests et des études sur les produits alimentaires et de grande consommation,
— animer le secteur alimentation - environnement de l'Association.

Expérience professionnelle souhaitée :
— connaissance de l'anglais indispensable,
— bon rédacteur.

Envoyer C.V., lettre manuscrite avec prétentions sous le n° 793.275 M A : REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

SOCIETE 8e ARDT
recherche
PROGRAMMEUR A.C.L. SUR 37-41
Possibilité déplacements en Afrique
Téléphoner 280-03-68, poste 325, pour prendre rendez-vous.

SOCIETE RECHERCHE
Étudiant (e) économiste
— pour mission temporaire d'assistance commerciale pour le développement industriel d'une ville de l'Ouest ;
— localisation à Paris du 17 avril au 15 juin, prolongement possible.
Ecrire M. ADRIEN, 29, rue de Coulmiers - PARIS-14e

Dans le cadre de son expansion
U.A.P. - ASSISTANCE
recherche
ASSISTANTS (ES)
disponibles, minimum 8 semain. entre 1/6 et 30/9
Age minimum 20 ans.
Langues étrangères appréciées - Espagnol Portugais - Grec Allemand - Roumain.
Envoyer lettre + C.V. à U.A.P. ASSISTANCE Service du personnel - B.P. 337 09 75428 PARIS Cedex 09.

BUREAU D'ETUDES proxim. gares Est et Nord
recherche
RÉDACTEUR-ÉLECTRONICIEN EXPERIMENTE
Niveau Mini B.T.S. ou ingénieur.
Connaissances analogiques et numériques souhaitées.
Adresser C.V. à n° 3.265, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - Paris-1er.

Agence de Publicité recherche
ADJOINT (e) ADMINISTRATIF
préfér. ayant connais. en publicité, impression, comptabil. des prix de revient et dactylograph. Envoyer C.V. et prétentions à : LAMBERT, 11, rue Berthollet, 75005 Paris, qui transmettra.

STE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
(proche banlieue)
recherche
PROGRAMMEUR DEBUTANT (E)
— 1 ou 2 ans d'expérience ;
— Connaissances OS/8 appréc. ;
— Bones notions d'anglais.
Adr. C.V. manuscrit indiquant salaire souhaité à :
B.E.O. (réf. 7470), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

COLLEGE M.-THOREZ
STAINS-93 - Tél. : 826-61-50
recherche - TRES URGENT
PROFESSEUR DISCIPL. L.H.G.

SOCIETE de SERVICE en INFORMATIQUE
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT, AFPA, 2 a. exp. assembleur IBM 370, GEMAP, COBOL, PL 1
INGÉNIEURS
2 a. expér. ds les domaines du télétraitement et des bases de données. Env. C.V., photo, prét. ss réf. 5.191 à Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transmettra (Discrétion assurée)

Important groupe B.T.P.
1.000 personnes - recherche pour ses bureaux à 95-BEAUCHAMPS
JURISTE
LICENCIÉ (E) EN DROIT
ou similaire, pour services administratif et juridique.
Restaurant d'entreprise.
Facilités d'accès à partir de la gare de Beauchamps
Ec. av. C.V., photo et prétent., à n° 2.968 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Vous avez une formation de
JURISTE
Vous connaissez bien la
LANGUE ALLEMANDE
ALLIANZ ASSURANCES peut vous former à un poste de rédacteur haut niveau (transports aviation).
Envoyez C.V., photo et prétent., à ALLIANZ - M. MARICHEZ B.P. 24 - 75761 Paris Cedex 16.

Bureau d'Etudes cherche
AIDE-COMPTABLE
connaissant de préférence ordinateur de bureau
Env. C.V. manuscrit + photo à DAZER
251, bd Pereire, 75017 PARIS.

CENTRE HOSPITALIER
Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, PARIS-14e (métro Glacière)
recherche d'urgence :
INFIRMIÈRES D.E.
ou PSYCHIATRIE nationalité française exigée.
Se présenter à la Direction de l'hôpital ou écrire ou tél. 581-11-20, poste 40-05.

SOCIETE D'EDITIONS
recherche
AIDE-COMPTABLE
connaiss. PAYE, SECUR. SOC. T.V.A., DACTYLO.
Ecr. HARLEQUIN, 80, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

P.M.E. Siège Région Paris
recherche
AGENT TECHNIQUE DE CHANTIER
(niveau B.T.S.)
chargé de la mise en route et de la maintenance d'équipem. hydromécaniques de manutention (utilisation principalement offshore) et possédant :
— Bonne pratique de l'hydraul. et des ensembles mécano-soud. ;
— Notions d'électricité ;
— Pratique de l'anglais.
Adr. C.V. et photo à DEXA, sous référ. X 148, 57, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui tr.

Le Laboratoire national d'essais
recherche
JEUNE INGÉNIEUR ou DIPL. ENSEIGNEMENT SUP.
(expér. industrielle souhaitée), bonne format. math. et statist. pour contrôles de qualité.
Lieu de travail TRAPPES.
Envoyer C.V. et prétentions 1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS, sous référence : 79 - D.A.C. - 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS

INFORMATICIEN - ANALYSTE PROGRAMMEUR

Formation supérieure - Plusieurs années d'expérience en informatique de gestion - Connaissance des matériels IBM.

NOUS LUI CONFIERONS :
— l'analyse et la programmation des applications informatiques ;
— l'élaboration des cahiers des charges ;
— la constitution des dossiers programmes.

Possibilités d'évolution au sein d'un groupe diversifié. — Rémunération intéressante.

Ecrire avec C.V. détaillé ss le n° 3.311 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

INFORMATICIENS

- Vous avez 3 ou 4 ans d'expérience en OPERATING-SYSTEM, IBM et Télétransmissions.
- Vous souhaitez définir et mettre en œuvre des méthodes d'exploitation et participer à l'installation des réseaux de télétransmissions.
- Vous désirez assurer votre carrière dans UN ETABLISSEMENT FINANCIER. Son centre d'échange de données vous offre un poste de

RESPONSABLE DE SUPPORT TECHNIQUE D'EXPLOITATION
(Référence 101.)
C.N.A.M. ou Licence d'Informatique

ANALYSTE D'EXPLOITATION
(Référence 202.)
D.U.T. Informatique
Salaire selon compétences et expérience

Adr. curric. vitae, prét. et salaire ss le n° 2.338 à : CONTESSE Pl., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BUITONI

pour son Département
RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT
recrute

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

Le candidat aura une expérience professionnelle de quelques années dans le domaine alimentaire.

Il devra être capable d'animer une équipe

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo
BUITONI - Direction du Personnel
76, rue Garibaldi - 94100 SAINT-MAUR

LA DIRECTION DU PLAN
D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTION DE MATÉRIELS T.P.
proche Paris, recherche

RESPONSABLE DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

Poste convenant à candidat de formation supérieure universitaire technique ou commerciale, exigeant des connaissances pratiques en informatique et en économétrie.

Anglais indispensable.
Expérience professionnelle dans notre secteur d'activité souhaitée, mais recrutement ouvert à candidat débutant motivé pour la recherche et de formation adaptée.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo n° 3.064, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Réponse assurée.

GROUPE INDUSTRIEL
(recherche pour PARIS)

ADJOINT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Age MINIMUM : 32 ans
Formation supérieure administrative et financière
Bilingue Anglais
Expérience Droit maritime souhaitée
Situation évolutive

Adresser lettre manuscrite, avec C.V. et photo, en indiquant prétentions, à no 1.782. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
secteur Télécommunications
PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX POUR VENTE EXPORTATION

- Expér. électronique et télécomm. souhaitable.
- Langues (écrit, parlé) :
  — ANGLAIS,
  — ANGLAIS - ESPAGNOL,
  — ANGLAIS - ARABE.

Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. à : V.E. Impact, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Le centre d'Orsay de l'université de Paris-Sud cherche à pourvoir le poste
D'INGÉNIEUR DE SÉCURITÉ
pour l'ensemble de son complexe scientifique.
Adr. candidature avec C.V. à : M. le vice-président du centre d'Orsay, Bât. 300, 91405 Orsay Cedex.

CHIMISTE, J. H., 30 a. min., niv. DUT ou BTS, exp. conduct. d'appareils pour poste Agent de maîtrise Fab. d'esters. GK Conseils. 225-12-94.

INGENIEURS
ÉLECTRONIQUE
débutants et confirmés
TIM FRANCE
1, rue Rossini, PARIS (9e), Mo Richelieu-Drouot. 770-37-66.
72, boulevard Edgar-Quinet, 14e Mo Montparnasse - 322-14-73.

CABINET J.-P. VERRET
Relations publiques
recherche
JOURNALISTE
Expérience Industrie souhaitée, bilingue anglais - Tél. 624-70-96.

International Minerals and Chemical Corp.
seek for France (based Paris) to strengthen its commercial staff a highly motivated
TECHNICAL SALES REPRESENTATIVE
In chemicals for paints, inks, lubricants, water treatment.
Company car provided.
French Citizenship preferred.
Minimum age 25 with 2-3 years experience in one of above markets.
Willing to travel
Write to IMC EUROPE, 42, av. Montaigne, 75008 PARIS.

UNE IMPORTANTE SOCIETE
ouvre Tour Montparnasse
UNE DIVISION NOUVELLE
consacrée à la distribution - France - D'UN PRODUIT DE PRESTIGE tout à fait inédit
ELLE RECHERCHE pour leur en confier le développement des :
CHEFS DE VENTE
expérimentés, dynamiques et ambitieux, qui auront la volonté de FAIRE CARRIERE et travailleront à leur promotion dans cette structure naissante
OU TOUTES LES PROMOTIONS sont accessibles aux professionnels énergiques
Merci d'adresser C.V. manuscrit + photo, sous référence 1538, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société d'Engineering spécialisée dans la vente à l'exportation de biens d'équipement,
recherche
COLLABORATEUR NIVEAU E.S.C.
OPTION COMMERCE INTERNATIONAL
ayant 2 à 3 années d'expérience réussie en entreprise pour prendre après formation responsabilité du service Transit.
Esprit d'initiative.
Ecrire avec C.V., photo et prét. à n° 3.182, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Groupe ZURICH-FRANCE Assurances
recherche
PROGRAMMEUR
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Expérience ASSEMBLEUR IBM exigée, pour travailler sous CICS - VS - DL/1.
Envoyer C.V. et prétentions à Mme SEBERT, 14, bd Poissonnière, 75009 PARIS.

Importante société de services Industrie à Succursales multiples, recherche pour REGION PARISIENNE
2 INGÉNIEURS
pour reconversion dans le secteur TECHNICO-COMMERCIAL
— Diplômés ou autodidactes.
— Expér. du commercial souhaitée, non exigée.

FORMATION ASSUREE
Notre secteur d'activités étant le service, nous recherchons des hommes :
— Dynamiques.
— Minimum 30 ans.
— Sens prononcé des responsabilités et du commandement.
— Disponibles rapidement.

Ils seront
DIRECTEURS D'AGENCES
dont ils assumeront la gestion sociale et administrative.
Adr. C.V. + photo à n° 9.581, PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, PARIS-2e, qui transmettra.

Société d'électricité recherche
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
ESE ou INSA
5 ans d'expérience minimum.
Logique BF micro Informatique.
Ecrire avec C.V. et photo à ETRALI, 4, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ
Poste avec responsabilités.
Ecrire avec C.V. SECOR
8 bis, rue d'Annam, Paris-20e

STE MULTI-NATIONALE INSTALLEE
BANL. SUD-OUEST
recherche
POUR SON DEPT MARKETING UNE EXCELLENTE
STÉNODACTYLO EXPERIMENTEE
langue maternelle anglaise de préférence.
Devra s'intégrer ds une équipe jeune et dynamique.
Adr. C.V. SERV. MARKETING MC CULLOCH - B.P. 20 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Nous sommes une Société de vente par correspondance en pleine expansion
(C.A. 255 millions. 300 personnes)
Nous recherchons
JEUNES DIPLOMÉS (ES)
(E.S.C.P., H.E.C., ESSEC)
Débutants ou ayant quelques mois d'expérience.
Nous offrons, après une formation complète dans l'entreprise, des postes à responsabilités dans le secteur administratif ou commercial.
Env. C.V., photo et prét. à M.V. Service, B.P. 4 - 41350 VINEUIL

Banque Privée
recherche pour son siège et ses agences parisiennes
CADRE D'EXPLOITATION CLASSE V minimum
6 à 7 a. expér. profess. indisp.
Ecr. T 011.935 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER ÉTOILE
recherche

GUICHETIERS-CAISSIERS

Pour réseau Agences Paris et Proche Banlieue

Expérience bancaire nécessaire

Adr. lettre man., C.V., photo et prét., s/réf. 1747, à SWEERTS, B.P. 268, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Discrétion absolue assurée.

TITER 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
recherche
INGENIEURS-INFORMATICIENS
pour développement logiciel en temps réel sur micro-processeurs, application télé-informatique.
Libres rapidement.
Adresser C.V. :
LA BOURSIDIERE
Bât. J - R.N. 186
92350 Le Plessis-Robinson
Tél. 632.18.91

URGENT. Cab. fisc. et jurid. Paris-Ouest, clientèle sélection., rech. assoc. ou cessionnaire (av. ou sans bail). Facil. de régl. pour professionnel compétent avec garanties réelles.
Ecr. n° 7.349 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

La Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale recrute pour avril 1979, 2 agents administratifs contractuels, catégorie A.
Diplôme requis : licence ou équivalent (de préférence sciences économiques ou droit).
La rémunération mensuelle est fixée à 3.300 F net + avantages sociaux.
Les candidatures doivent être adressées à la Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale, Service du personnel, Cité administrative, rue du Général-Schmitz, 95011 CERGY-PONTOISE Cedex ou tél. : 030-92-00, poste 236. Joindre C.V.

T.I.T.N.
Société de systèmes et Service en Informatique, recherche pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro ordinateurs.
INGÉNIEURS
grande école ou maîtrise d'informatique, débutants (option informatique) et confirmés.
ANALYSTES
PROGRAMMEURS
I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL temps réel.
Expérience MITRA appréciée.
Envoyer C.V., photo, prét. à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Importante Société recherche
5 INGENIEURS
(option informatique)
4 ANALYSTES
Adresser C.V. M. DAHAN, 60, Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

IMPORT. CONSTRUCTEUR PROMOTEUR
PARIS (8e)
offre à
un jeune diplômé d'école de commerce
ou équivalent
une carrière commerciale au sein de son Département foncier.
Après une période de formation, le candidat aura pour mission de rechercher et de négocier l'acquisition de terrains à bâtir en vue d'y réaliser des immeubles collectifs ou des ensembles de maisons individuelles.
Adr. C.V., photo et prétent. à n° 3.340 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

PME, filiale d'un groupe américain, Fontenay-ss-Bois, 94
recherche
JEUNE CHEF COMPTABLE
pratique comptabilité anglo-saxonne et rapports mensuels, anglais lu et parlé.
Adresser C.V. et prétentions à n° 61.808 B BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

C.I.R.C.E., Centre de calcul du C.N.R.S. (2XIBM 370/168)
recherche
UN INGÉNIEUR SYSTEME
maîtrise ou équival., dég. OM, national. franç., connaissances IBM et/ou télétraitement, souhait. Adr. C.V. et prét. au Secrétariat du C.I.R.C.E., bâtiment 506, 91405 ORSAY CEDEX.

FILIALE CHIMIQUE « Europe Sud »
d'un important groupe U.S.,
recherche
SALES MARKETING MANAGER
INGÉNIEUR CHIMISTE
ayant une excellente connaissance de la chimie fine et de l'anglais.
Formation I.A.E. ou équivalent et expérience internationale appréciées.
Envoyer C.V., photo, prétent. à : U.C.M.C., Boîte Postale 23, 92114 CLICHY CEDEX, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE JAPONAISE
recherche
TELEXISTE
BILINGUE FRANÇ.-ANGLAIS
BONNE DACTYLO BILINGUE
POUR PETIT SECRETARIAT.
Doit avoir permis de travail ou EQUIVALENT.
Tél. pr r.-vous, tél. 225-11-70.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE NATIONALE
recherche
ADJOINT (E) ADMINISTRAT. au DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
H. ou F., 30 ans minimum ingénieur chimiste ou diplôme équivalent
Conn. biochimie et toxicologie, ayt déjà expér. prof. ds secteurs chimie ou parachimie. Connais. parf. anglais ind., allem. souh. Posséd. discrétion et diplomatie nécessaires pr assurer contacts av. organismes publics et privés, nationaux et internationaux. Devra également traiter problèmes environnement et pollution. Rémun. en rapport av. aptitudes, expérience et responsabilités. Lieu de résid. en princ. Paris. Adr. lettre et C.V. man., photo, à n° 809, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

secrétaires

Pour DIRECTEUR FINANCIER COLLABORATRICE bilingue anglais, dactylo et sténo français, expér. bancaire ou financière et notions comptabilité souhaitées (gestion, trésorerie, crédit A/F, police COFAS)
Poste STABLE PARIS 13e **203-01-18**

Association de Tourisme près SAINT-LAZARE rech. immédiatement pour son Service commercial
UNE STÉNODACTYLO CONFIRMEE
Tél. à part. 10 h. : 296-15-02.

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS (18e)
recherche pour Service Commercial
DEUX SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
BILINGUES ANGLAIS
5 ans expérience minimum.
Ecr. avec C.V., prét., n° 3.185 EMPLOIS et ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 Paris.

Société Electricité siège près SAINT-LAZARE
cherche pour assister Directeur Commercial exportation
SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE
Bilingue Anglais - Français
Expér. poste semblable de 3 à 5 ans min. Ecr. avec C.V., photo et prétent., sous no 61.720 B, BLEU, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES.

capitaux ou proposit. com.

Exceptionnel, cède parts Société bâtiment, Midi, pleine expansion, 310.000 F, conviendrait à cadre commercial.
Ecrire à Havas - Montpellier, n° 18.807.

PLACEMENT DE CAPITAUX EN FRANCS SUISSES
Vous recherchez un placement sûr, sans risques, absolument légal et à un taux d'intérêt élevé ?
Nous vous garantissons une discrétion absolue.
Pour tous renseignements supplémentaires veuillez écrire à : AUDEX TREUHAND A.G., Löwenstrasse 20, CH-8021 Zürich.

Rentabilisez votre dynamisme et vos capitaux en exploitant vous-même marché nouveau et exclusif. Nécessaire de disposer de : 100.000 francs. - Téléphonez à : VELO-SELF - (16-1) 973-77-47.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Pr connaître les emplois stables bien rémunérés offerts par l'Etat à ttes et ts av. ou sans diplômes consultez la revue « France-Carrières » (C 9) B.P. 402-09 Paris. (Doc. grat. sur dem.)

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

cours et leçons

Cours toutes matières, tous niveaux par diplômés grandes écoles. IEPC, Tél. : 224-17-95.

occasions

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix, velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F le m2. Tél. : 340-72-72.

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL
pour RÉGION BORDELAISE
INGÉNIEUR FORMATION ÉLECTRONIQUE

désirant s'installer dans la région bordelaise, actuellement DIRECTEUR COMMERCIAL, instrumentation scientifique.
RESPONSABLE D'UN C.A. de 9 M.F. ANGLAIS COURAMMENT - 49 ans.
EXPERIENCE EN :
— ACTIONS MARKETING REUSSIES.
— VENTE DIRECTE (terrain).
— DIRECTION DES VENTES.
— PROMOTION DE PRODUITS.
Etudie toutes propositions produits scientifiques ou industriels, création d'agences, coordination d'actions commerciales.

Ecrire sous le numéro T 11873 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR EUROPÉEN

Société multinationale
Londres

Français - 38 ans - ESC - AMP INSEAD

— 12 ans de pratique de Direction d'entreprises en France, Allemagne, Suisse, Italie et Angleterre.
— Anglais et allemand courants - italien.
— Recherche Direction générale d'une Société de biens d'équipement ou de consommation en France ou en Europe.

Ecrire no 7225 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Centre de formation professionnelle pour adultes cherche emplois pour :

EMPLOYES(EES)
DE SERVICE COMMERCIAL

connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie.

Disponibles fin mars

Téléphone : 735-18-30 (poste 86 ou 37)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIRECTEUR D'USINES

de Transformation matières plastiques depuis 1960 (INJECTION, COMPRESSION, EXTRUSION, DECORS) recherche poste Direction Usine ou Direction Générale P.M.E.

Ecrire SCS/JONCTION s/réf. 612/W
9, rue des Halles, PARIS 75001

Je suis spécialiste de la communication
et des RELATIONS PUBLIQUES
avec des références et une solide expérience
je peux vous apporter une aide efficace.
pour développer l'IMAGE DE MARQUE
de votre société, de son P.-D. G., de vos produits.

Ecrire pour rendez-vous à Contesse P., n° 2.905, 20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

Si vous cherchez non pas :
« un rat de bibliothèque »
mais

UNE DOCUMENTALISTE
DIPLOMEE et CONFIRMEE

possédant :
— un esprit d'analyse et de synthèse,
— une grande faculté d'adaptation,
— le goût des contacts,
— très disponible (sans charges de famille).
Tél. : 076-72-14 ou

Ecrire n° 811 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CONSEIL JURIDIQUE
30 ans - Célibataire

Parfaite connaissance anglais et italien.
Spécialisé droit des affaires et des sociétés

recherche situation

Basée en Afrique - Outre-Mer - Etranger.
Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le n° T 011933 M. à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR, 32 ans

TECHNIQUE (BREGUET) et CCIAL (Sup. de Co. Paris)
actuellement Directeur Technique
Chef des ventes, matériel industriel, disponible déplacements courte durée.
Anglais - Espagnol - Portugais courants.
Bonne notion d'Allemand.

Recherche
DIRECTION SERVICE

Ecrire avec description poste et salaire, référence n° T 011. 869, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

RESPONSABLE ORGANISATION - INFORMATIQUE
40 ans - Diplômé études supérieures

- 19 ans expériences réelles dans les domaines : production, administratif, distribution, avec réussite dans mise en place d'ordinateur.
- Dynamique, créateur, coordinateur, esprit de synthèse, efficace et homme de terrain.

Ch. poste équivalent dans société Paris ou banlieue, accepte les déplacements, libre rapidement.

Ecrire n° 807 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

ÉDITEURS SPÉCIALISÉS
Hme 30 ans, expér. enseignem. (Sc. Nat., Médecine, Technolog., Physique), Editions spécialisées (Sc., Médec., en Français et en Anglais)

recherche emploi

SECRÉTARIAT D'ÉDITION
ASSISTANT ÉDITEUR

chez éditeur spécialisé (Scol., Sc., Médecine)

Ecrire sous le n° 11.915 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

demandes d'emploi

JOURNALISTE RÉPUTÉ

Presse écrite et Radio-Télévisée
Longue expérience, responsable rédaction
rompu au métier
rech. situation stable ou toute autre collaboration.

Ecrire n° T. 011.890 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.F. all. parl. bien franç. et angl. ch. empl. dans le touris.
Ecr. n° 7.334, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

JURISTES D'AFFAIRES ET GESTIONNAIRE. 35 ans. Haut niveau. Expérience 10 a. Docteur en droit. Fort potentiel. Libre immédiatement, recherc. Secrétariat général. Direction administrative. Juriste d'Entreprise. Toutes régions.
Ecr. n° 7.332, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

H. 30 a., chef comptable, 10 a. expérience. Connaiss. IBM 32 et informatique. Bilingue Espag. Notion Anglais. M. LEYVA, 5, rue Bourdaloue, 75009 PARIS.

Techniciens supérieurs environnement qualifiés D.U.T. cherc. emploi domaine écologie, eau, station, épuration. Ecr. : Union techniciens environnement I.U.T. chemin de la Passio Vella, 66025 PERPIGNAN CEDEX. Tél. : (68) 50-15-56.

DIRECTEUR COMMERCIAL
53 ans. Dynamique, 20 ans expérience, ch. poste à responsabilités. Développt réseau. Gestion trésorerie et stocks. Etudierait toutes offres.
Ecr. n° 7.350, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Secrétaire Comptable expérim. sociable, aimable, ch. emploi Régisseur accueil collectivités, résidences ou particulier, logée.
Ecr. n° 7.341, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SPECIALISTE MARKETING étudie toutes propositions P.M.I.-P.M.E. Ecr. n° 4.779, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui tr.

Licenciée Sc. chimie, 59 a., gde exp. docum. techn., brevet ang. allem., ch. situation stable. Ecr. T 011.937 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F., 30 a., lic. maîtrise philo., doctorat 3e cycle, sc. humaines cliniques. Expér. ens. class. prép. concours ENSI et ens. sc. humaines en cycle ingénieur. Etudie ttes propositions.
Ecr. n° T 011555 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR SECURITE, diplômé école supér. sécurité « ESSEL », moniteur secourisme, spécialiste formation par moyens audiovisuels, 10 ans d'expérience industrielle dont 8 en hygiène, sécurité, amélioration conditions de travail, 32 ans, étudierait toutes propositions (mobilité géographique).
Ecr. n° 7359 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.H., maîtrise Sc. Eco. + DESS, techniq. d'export., Angl. parlé, écrit, dégagé O.M., très dispon., rech. sit. dyn. à respons. dom. exportat., acc. poste à l'étrang.
Ecr. n° T 88319 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Cadre supérieur spécialisé en organisation, formation supérieure, capable redresser situations difficiles ou trésoreries, trouver financements à long et moyen terme, constituer dossiers bancaires délicats, cherche poste responsabilités dans entreprise en difficulté en vue réorganisation.
Ecr. s/réf. 6528 à P. Licheu S.A. B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02

Jne cadre, dynamique. Bien introduit, parl. écriv. français, anglais, arabe. Ferait toutes études administ., fiscal., et ccIales sur LIBYE ou tous autres pays arabes.
Ecr. n° T 11888 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F., 28 ans, lic. Hist. Géo., expér. pédag. et administ. connaiss. angl. Libre de suite ETUDIE TTES PROPOSITIONS.
Ecr. C. ROBERT, 44, rue du Vertbois, 75003 PARIS

ACTUAIRE (I.A.F.)
34 ans, très bonne expérience, Assurance - Informatique Banque, recherce poste Paris - Province
Ecr. no 02.990, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Technicien bâtim., 34 ans, cadre 12 ans d'expérience. France - Etrang., recherche place stable.
Ecr. no 730, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 27 ans, tril. angl.-allemand, expérimentée, gde disponibilité, goût initiatives, sens responsabilités, désirant voyager, cherche homme d'affaires pour secrétariat intéressant.
Ecr. n° 788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sup de co français, 30 a., célibataire, 8 ans expérience Afrique, étudierait ttes propositions pour direction commerc. ou délégation côte Afrique de l'Ouest.
Ecr. no 7.202, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 29 ans, titul. bac et B.P. banque, souhait. resp. classe IV, rech. empl. sect. bancaire, serv. change, dép. étranger ou exploit.
Ecr. no 792, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme, 39 a., excell. présent., bonne éducation, triling. anglais-allemand. Exp. Relat. publiques. Dactylo, rédaction, initiative. recherche poste de confiance. Préf. profess. libérales ou simil. Paris Ouest, même tps partiel.
Ecr. no 794, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE, 31 ans, D.E.C.S. - E.S.C.
Expérience cabinet expertise et entreprise + informatique recherche situation ds entreprise Paris ou proche banlieue.
Tél. de 9 h. à 12 h. au 627-40-70 ou écrire : PATRICE ENEL, 6 bis, rue des Moines 75017 PARIS.

JURISTE : J.F., 24 ans, lic. maîtr. Droit des Affaires, D. Et. approf. Droit Commerc. et Fisc., angl., esp., étud. toutes proposit.
Ecr. no 7.237, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 a., ét. sup. de gest., exp. financ., rech. pte adm. ou financ.
Ecr. no 799, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR, exp. P.D.P., rech. étude et soft. France et étrang.
Ecr. no 800, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

STAGIAIRE EXPER. COMPT. 3 année, Sc. Eco., DECS. Certif sup. jur. et fisc., ch. poste cabinet de révision comptable.
Ecr. à 808, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Capacitaire et licencié en droit H. 35 a., plus. ann. exp., droit des stés et acceptant si néc. de se former à une autre discipl. du droit, rech. sit. Ec. Lecourt, r. du Pt-de-Try, 77450 Coupvray

Fme acheteur, 37 a., E.S.A., expér. bricolage, matériaux de construction, ch. pl. acheteur Paris, banlieue Sud. 543-82-46.

J.F. lic. droit franç.-ang.-arabe expér. relat. publ., connaiss. monde arabe, étud. ttes prop.
Ecr. T 011.850 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Médecin du travail diplômé C.E.S., en exercice, libre tous les mercredis, rech. 2 vacat. les mercredis, pour Paris ou rég. parisienne, max. 50 km. Tél. le soir à partir de 20 h., le matin jusqu'à 8 heures à 535-01-41.

PARIS 16e - ASSISTANTE angl. cour., assure son secrétar., expér. professionn. France Etrang., peut voyager, si poss. horaire aménagé 9 h. × 4.
Ecr. T 011.898 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Dame, 53 a., tr. bne éducation et présentat., ch. emploi de GOUVERNANTE, DAME DE COMPAGNIE ou Gde-MALADE préfér. Paris-16e. Ecr. référ. n° T 011.896 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Sénégalais, 33 a., dipl. ét. aff. ccIales et de gestion, dipl. de visiteur médical, excell. négociateur, not. angl., rech. poste ccial Afrique francoph. Résid. Dakar. Etud. ttes propos. Lib. de ste. Tél. (37) 46-65-12 ou écr. M. Sambe, logt 19, bât. 5 B, bd de l'Europe, 28100 DREUX.

Hme, 29 a., Direct transport Nat. et internat. ch. poste à responsab. Ecrire référence à T 011.934 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ARCHITECTE, 8 a. expér., ch. place, recherches, études, réalisations. - Tél. : 633-33-93.

INFORMATIC., CHEF PROJ. 10 a. expér. Fortran, dessin. autom., accept. mission étrang.
Ecr. T 011.942 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

28 a., une expér. ds le domaine socio-culturel et des références ds le théâtre, le cinéma et l'audiovisuel. Étudie ttes prop. venant de théâtre, ctre cultur. MJC, M. Fromm, sem., 724-68-72

CADRE BATIMENT Tous corps d'état recherche emploi responsabilité. Tél. 942-73-34 hres rep. ou soir.

J. fme 19 ans, cherche EMPLOI
RECEPTIONNISTE (PARAMEDIC.)
PARIS
Ecr. Mlle AZOULAY, 13, r. du Fg-Poissonnière, 75009 Paris ou téléphoner : 246-87-41.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
Docteur, 35 ans.
Expériences en aérodynamique, mécanique spatiale, mécanique des vibrations, informatique traitem. du signal. Dom. aérosp. ch. situation, région parisienne.
Ecr. n° 7333 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE
39 ans. H.E.C. rech. poste similaire ou de responsable formation en entreprise. Région parisienne.
Ecr. n° T 11734 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JEUNE FEMME, 30 ans
INGÉNIEUR E.D.F.
LIBRE DE SUITE
expér. 5 ans, doc. techniques. ETUDIE TTES PROP. MOTIV.
Ecr. n° T 11906 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

HOMME CADRE
FINANCIER ET GESTION
32 ans
anglais courant, espag. notions arabe.
8 ans expér. GEST. ADMINIST. ET FINANC. DE STE ou projets contrôle de GESTION et ANALYSE FINANCIERE.
EXPER. DE L'ETRANGER
recherche
FONCTION SIMILAIRE
HAUT NIVEAU
REGION PARIS. DE PREFER.
Ecr. n° T 11910 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR GÉOLOGUE
26 ans, lib. O.M., dispon. immédi. recherche poste en France
GÉOLOGIE APPLIQUÉE
Ecr. no T 011.851 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENT MAITRISE
10 ans d'expérience en Afrique. Brevet marine, entret. méc. salle mach. vapeur, soudure ts mét. et connaiss. climatisation, ch. pl. st. Guadeloupe/Réunion, lib. ste.
Ecr. no T 011936 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Capacitaire en droit. 32 ans. Expérience droit des Sociétés 7 ans en cabinet de conseil, cherche poste à responsabilité domaine juridique.
Ecr. n° 7360 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos mémoires, thèses, magnéto sur IBM boule. Rapide. Tél. : 926-95-00.

Tous travaux dactylo, secrétariat, composition, curr. vitae, courrier, thèses, mémoires, trav. soigné. Tél. 787-72-09, 337-52-77.

automobiles

+ de 16 C.V.

Mercedes 280 SE - BA 79, 2.000 km, garantie 1 an. Crédit ou leasing : 228-91-16.

divers

box parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet-17e.
Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5, 7, 9, R. DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 PIÈCES - Duplex. Lundi à vendredi, heures bu. et sam. après-midi : 274-59-10.

MARAIS ELEGANT DUPLEX
3 pièces, 85 m2, jardin 90 m2, dans bel hôtel XVIIIe rénové. MICHEL & REYL - 265-90-05

5e arrdt.

Mo MONGE
2 et 3 P. TT CONFT
Libres et occupés pouvant être réunis.
Mardi, 14-18 h., le Propriétaire, 39, RUE GRACIEUSE.

GOBELINS-CLAUDE-BERNARD 85 m2, imm. pierre de t., 2e ét. asc. Liv. 45 m2 + chambre. 480.000 F. 535-86-37.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
S/pl. les mardis et jeudis de 14 à 18 h. 30. Tél. : 735-98-57.

6e arrdt.

MONTPARNASSE duplex, 125 m2, 6e/7e étages. Sél., 4 chbres. 567-22-88.

ST-PLACIDE VRAI 4 P. au soleil, état rare. - 320-73-37.

7e arrdt.

Mo DUROC
2 Pièces. 50 m2, calme, soleil. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

BAC BEAUX 3 PIECES à aménager - Imm. XVIIIe - Rénové 293-62-16.

UNIVERSITE-SOLFERINO
150 m2 S/JARDIN
Luxe RENOVATION - ODE 95-10

8e arrdt.

CHAMPS-ELYSEES, Part. vend ds bon imm. rénové, 3e étage, studio conft., sal. bains avec w.-c., cuis. indép., chauf., tél., cave av. 50.000. Vis. sur place, 22, r. du COLISEE, lundi, mardi 13 à 16 heures, tél. hres bur. : 837-77-23 et le soir après 20 heures : 825-49-90.

11e arrdt.

STUDIO 36 M2
RENOVE, gd conft. 140.000 F. 90 % de crédit. Tél. : 574-35-31.

12e arrdt.

NATION. Picpus-Courteline, Beau pierre de t., entrée, 4 P. cuis., w.-c., s. de bains, balc., conft. 475.000 F. 344-71-97.

14e arrdt.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
4 PIECES 94 M2 + terrasse 34 M2
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
SEFRI-CIME 538-52-52.

15e arrdt.

15e ARRDT
52, R. MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
SEFRI-CIME 539-52-52.

16e arrdt.

PRES FAISANDERIE, résidence privée de charme, 4 pces, jardinet, garage, service. BOURDAIS. 766-51-32.

AV. FOCH Près - Luxe Jamais habité
5e ét. Living + chbre. Parking. FRANK ARTHUR - 766-01-69

LA MUETTE ETAT EXCEPTIONNEL
275 m2 ANCIEN - DECORE - MODERNE, gd salon, salle à manger, 3 chbres, 3 s. de bains. 2.700.000 F - 727-89-39.

AV. THÉOPHILE-GAUTIER
Bel appart. familial
6 P. Grande réception + 4 chambres, 220 m2.
633-29-17 - 577-38-38

MUETTE
BELLE ET GRANDE RECEPT. + 2 chambres - Box.
633-29-17 - 577-38-38.

ÉTOILE - IÉNA
Luxueux duplex 3 P., 90 m2. TERRASSE 60m2, 7e ét. Garage MICHEL et REYL - 265-90-05.

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 145 m2 environ Entièrement équipés
Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. 755-90-57.

18e arrdt.

Sur jardin SACRE-CŒUR, 5 P., cuis., bns 100 m2, 3e ét. ALGRAIN. 285-00-59 et 09-54.

18e - VUE DEGAGEE, Soleil
STUDIO tt confort. Parking. 766-50-45

PLEIN CIEL
TRIPLEX environ 180 m2 8 P. + terrasse-jard. 80 m2, tout confort. - 266-92-15.

19e arrdt.

MISE EN VENTE
DES 2 DERNIERS STUDIOS tt cft. Entièrem. rénovés dans bel imm. 1930, près STUDIO TELEVISION Buttes-Chaumont, toiture neuve, chauf. cent., imm. concierge. Px. 65.000 F et 90.000 F, créd. 80 %. Locat. assuré pour investisseur. Voir notaire mardi 14 h. 30 à 18 h. 30, 11, r. des SOLITAIRES.

20e arrdt.

BUZENVAL. Face métro, récent gd 2 P. tt cft. + terrasse 65 m2 1er ét. 310.000 F. 346-11-76.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
FOURQUEUX - R.E.R.
Part. vd résid. stdg. tt cft., beau 5 P., 100 m2, bs + dche, c. éq., jdin, parkg. Tél. : 973-08-36.

LE CHESNAY
Dans splend. petit imm., partic. vd appart. 110 m2, 4 P. princ., 2 s. bns., 2 cuis., 2 entr., 3 gds balc. 630.000 F + dble parkg. en sous-sol : 30.000 F. Tél. 870-17-54, p. 340 (hor. bur.).

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Résidentiel, près métro, bois, R.E.R., belle restauration d'immeuble, asc., chauf. cent., interphone.
Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.
Visite sur place tous les jours 14-19 h., sauf lundi, 38, avenue Franklin-Roosevelt ou GEFIC CTI. 723-78-90.

Province

Haute-Savoie : Combloux (près Megève). Appt. 2, 4 P. dans immeuble chalet. Pour renseig. tél. au (50) 58-65-15 ou S.C.I. Les Carlines-de-Combloux, 23, r. Brongniart, 92310 Sèvres. Tél. : 626-18-42.

SKI à CHATEL (Hte-Savoie). Studios 4 pers., 2-3 Pces avec 31.800 cpt. + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

SERRES-CHEVALIER
Part. vd studio meublé 36 m2 (OUEST), 8e étage. 170.000 F. Tél. (42) 20-16-66, H. B.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, Marais avec ou sans travx. Paiem. cpt. chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Sté recherche appts. même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-Vs. Gieri. 873-65-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

MARAIS-SAINT-PAUL, 6, rue Malher.
Bel imm. asc. Tapis escal., concierge. Agréable 3 P., 65 m2 sur rue, cuis., w.-c., bns., chauf. cent. Occupé dame 79 ans. Droit de relogem. Px. 265.000 F, créd. Vr notaire merc. 14 h. 30-16 h. 30.

UNIQUE BUTTES-CHAUMONT Près STUDIO TELEVISION - Petite maison partic. avec jardin dans co-pté exposé est. R.-de-ch. : séjour + cuis. 1er ét. : 2 chbres, bains, w.-c., chff. centr., tél. Loué avec bail indexé 758 F mens. Fin de bail mars 1986. Prix : 150.000 F. Crédit. - Voir propriétaire : mardi de 14 h. 30 à 16 h. 30, 11, rue des SOLITAIRES (19e).

immeubles

Urgt. vends bel immeuble en U (16 appts) sur 1.017 m2, centre Reims. Px à déb. (83) 27-74-46.

constructions neuves

NEUILLY - SUR JARDIN
Imm. nf LUXE PLEIN SUD, appts DUPLEX TERRASSE. Vis. appart. décoré ts les jours, 117, BD BINEAU. 624-[illegible]

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte S/Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières le MARDI 3 AVRIL 1979, à 14 h.
UN APPARTEMENT
Avec Cellier situé à
CHILLY-MAZARIN (Essonne)
11, Domaine du Château, au 3e Et.
MISE A PRIX : 38 000 Frs
Consignation préalable pour ench.
Rens. s'adr. Mes TRUXILLO et AKOUN Avocats associés à CORBEIL-ESSONNES 51, rue Champlouis Tél. : 496-30-26 et 496-14-18

Vte S/Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières le MARDI 3 AVRIL 1979, à 14 h.
UN PAVILLON
situé à
LEUVILLE-SUR-ORGE (91)
30, Le Clos de Leuville, R. Pasteur
MISE A PRIX : 30 000 Frs
Consignation préalable pour ench.
Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN Avocats associés, 51, r. Champlouis (Essonne). Tél. 496-30-26 et 496-14-18

VENTE au Palais de Justice à Paris, le Jeudi 29 Mars 1979, à 14 heures
De un ens. immobilier à **LA CELLE-SAINT-CLOUD (78)**
13 à 19, avenue A.-R.-Guibert et 2, avenue de Versailles
1er lot - UN APPARTEMENT de 5 pièces princip., box et cave. OCCUPE. MISE A PRIX 300.000 F.
2e lot - UN STUDIO ET UN PARKING Libre locat. et occup. Mise à Prix : 30.000 F.
3e lot : UN LOCAL COMMERCIAL LIBRE DE LOCATION et D'OCCUPAT. MISE A PRIX : 7.000 F. - 4e, 5e, 6e lot : BOX FERME LIBRE. M. A PRIX : 3.000 F chacun - 7e lot : PARKING LIBRE. MISE A PRIX : 1.000 F. - 8e au 12e lot : PARKING LIBRE ou OCCUPE. MISE A PRIX : 2.000 F chac. - 13e au 27e lot : PARK. LIBRE ou OCCUPE. M. A PRIX : 200 F chac. Me Yves TOURAILLE, anc. avoué, avoc. à Paris, 48, r. Clichy ; Me Antoine CHEVRIER, synd. à Paris, 16, r. Abbé-de-l'Epée ; visites, lots 2 à 27 : les 17, 20, 22, 24 et 27 mars 1979, de 16 à 17 h (s'adr. gardien). PRET poss. du CRED. FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE au Pal. de Just. à Paris, le Jeudi 5 Avril 1979, à 14 h., EN UN LOT,
UN APPARTEMENT au 4e étage dans un immeuble **sis à PARIS (17e)**
73, avenue Niel
Comprenant : galerie, grand salon, pet. salon, salle à manger, 3 chambres, cuisine, office, 2 cabinets de toilette, salle de bains, w.-c., 2 dégagements, second w.-c. dans escalier de service. DEUX CHAMBRES DE SERVICE au 7e étage, nos 7 et 11, cave en sous-sol, portant n° 3. Le tout constituant le lot n° 8 de la division de l'immeuble, et les 146/1.000 des parties communes affectées audit lot - LIBRE DE LOCATION.
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser à Me Georges MIELLET, avocat, 14, rue des Pyramides, Paris ; Me DURRMEYER, syndic, 69, bd Saint-Germain, Paris. PRET poss. du CRED. FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente sur saisie immob. au Pal. Just. de Paris, le 5 avril 1979 à 14 h.
d'UN APPARTEMENT sis à PARIS (17e)
19, RUE AMPÈRE
au 1er étage comprenant entrée, salon, bureau, salle à manger, cuis., office 3 chbres, 2 cab. de toil., w.-c., DEUX CHBRES, UN GRENIER, UNE CAVE
MISE A PRIX : 700.000 FRANCS
S'adresser à Me E. INBONA, Av., 3, rue Danton, Paris-6e, tél. 325-55-12. PRET poss. du Créd. Fonc. de France et de la Banque Grindlay Ottomane.

Vente s/saisie imm. Palais Justice de Paris, le jeudi 29 mars 1979, à 14 heures
APPARTEMENT PARIS (15e), 6, RUE D'ALENÇON
REZ-DE-CHAUSSEE : Porte droite dans l'entrée commune : Entrée, Cuisine, Salle de Bains, W.-C., Salle à manger, 2 chambres. — SOUS-SOL : Cave.
MISE A PRIX : 120.000 F - S'ad. Me NICOLAS, avoc., Paris-9e, 9, rue Moncey
A tous avocats pr. Tribunaux Grande Inst. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

Seraincourt-95, PROPR. 54.226 m2. M. à P. 247.500 F
HAMEAU DE GAILLONNET. Vente sur surenchère, Palais de Justice de Pontoise (95), le jeudi 5 avril 1979, à 14 heures. S'adresser à Pontoise (95).
Me MALHERBE, avocat - Tél. : 464-17-16

Cabinets de Me Michel PENOT, avocat, 41, av. de Saint-Cloud, Versailles, et de Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux, Versailles, Vte Pal. de Just. Versailles, mercredi 4 avril 1979, 10 heures, sur surenchère.
PROPRIÉTÉ LIBRE
à MAREIL-MARLY
13, rue des Sablons
MISE A PRIX : 1.045.000 FRANCS
Rens. : Me PENOT, avoc. Tél. : 950-02-18 ; Me GUEILHERS, avoc., 950-02-82.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 336

HORIZONTALEMENT

I. Risquent d'être détruites quand on tombe de haut. — II. Nom qu'on peut donner à tout ce qui fait mauvais effet. — III. Une opération à effectuer avant que la moutarde monte au nez. — IV. Mot qui évoque le milieu. — V. Fait partie des espèces ; Après une citation. — VI. Qui n'a donc pas de caractère. — VII. Un vague sujet ; Figure centrale d'un panthéon. — VIII. Un vrai démon ; Pris. — IX. Où il y a donc un nœud ; Etait là au passage de la Berezina. — X. Fin de verbe ; Abréviation pour un martyr ; Article. — XI. Ce qu'on peut obtenir quand on a de l'oseille ; Peut se glisser sous les draps.

VERTICALEMENT

1. Qui ne peuvent être ni payés ni rachetés. — 2. Qui ont peut-être été dévorés ; Ne reste pas neuf longtemps ; Nom de pays. — 3. Evoque un joli teint ; Peut être assimilée à la coqueluche. — 4. Ne dédaigna pas ; Cris qui s'élevaient devant le feu. — 5. Peut ne faire qu'un tour quand on est glacé ; Possessif. — 6. Qui n'a donc rien de remarquable. — 7. N'est guère apprécié par ceux qui aiment le grand air ; Craint les caries. — 8. Qui pourront donc être réalisés. — 9. Pronom ; Heureuse.

Solution du problème n° 2 335

Horizontalement

I. Potables. — II. Epanouies. — III. Nèpes. — IV. Ire ; Quêta. — V. Ta ; Autrui. — VI. Etaler. — VII. Nicotine. — VIII. Cols ; Coup. — IX. Inde ; Ut. — X. Plaie. — XI. Restreint.

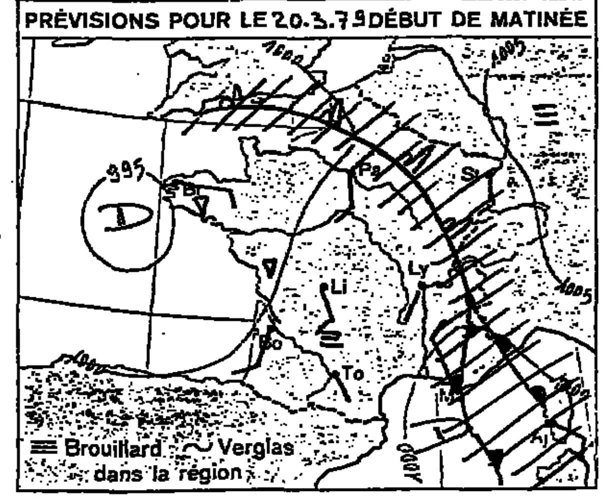
Verticalement

1. Pénitencier. — 2. Opération. — 3. Tape ; Acides. — 4. Ane ; Alose. — 5. Bosquet ; Pr. — 6. Lu ; Utricule. — 7. Eider ; Notai. — 8. Se ; Tu ; Eu ; In. — 9. Suait ; Prêt.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.03.79 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 mars à 0 heure et le mardi 20 mars à 24 heures :

La zone dépressionnaire qui persistera sur l'Europe occidentale et le proche-océan maintiendra la France sous l'influence d'air humide et relativement frais.

Mardi 20 mars, sur l'ensemble du pays, le temps sera nuageux, localement brumeux le matin. Des pluies passagères ou des averses se produiront encore dans la plupart des régions, mais le ciel sera variable, et des éclaircies assez belles apparaîtront temporairement. Près de l'Atlantique et de la Méditerranée, les averses seront parfois accompagnées d'orages. En montagne, il neigera à partir de 1 200 mètres environ. Les vents seront faibles ou modérés et de direction variable. Les températures, sans grand changement, demeureront relativement basses pour cette époque de l'année. De faibles gelées sont encore à craindre au lever du jour.

Lundi 19 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,5 millibars, soit 751,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mars ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 16 et 6 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 11 et —1 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 14 et 0 ; Lille, 7 et —1 ; Lyon, 13 et 0 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 9 et —2 ; Nantes, 13 et 3 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 17 et 3 ; Perpignan, 17 et 4 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 10 et 1 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6 degrés ; Amsterdam, 5 et —1 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 1 et —2 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 4 et —1 ; Le Caire, 21 (max.) ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, —4 et —10 ; Genève, 9 et —1 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, 2 et —16 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 9 et 0 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, —5 et —13.

Visites, conférences

MARDI 20 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45 : 64, boulevard Haussmann, Mme Hulot : « Les coulisses du Printemps ».

15 heures : 17, quai d'Anjou, Mme Bacheller : « Hôtel de Lauzun ».

15 heures : Entrée de la chapelle, boulevard Pershing, Mme Pennec : « La chapelle Notre-Dame de la Compassion » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30 : 21, rue Cassette : « La naissance du monde » (Arcus).

15 heures : 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Les hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 heures : Façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h. 15 : Métro Argentine : « Un centre de chirurgie esthétique » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 heures : salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, M. le rabbin Kaplan : « Le développement et les étapes des relations entre juifs et chrétiens » (Amitié judéo-chrétienne de France).

18 heures et 20 heures : 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Entrée libre).

18 h. 30 : Ecole des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, M. F. Borsi : « L'héritage de Brunelleschi », M. B. Zevi : « Brunelleschi anticlassique ».

20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts ».

20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibault : « La ville triomphante d'Urbain VIII à Benoît XIII ».

21 heures : 36, rue Jacob, M. A. Fontaine : « Etre Français en 1979. Pourquoi la France aujourd'hui » (La Tisanière, Andrée Gautier).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 mars 1979 :

DES DECRETS

● Relatif aux prêts à moyen et à long terme consentis aux artisans par le Crédit agricole mutuel.

● Fixant le régime applicable aux transports routiers internationaux de voyageurs.

P.T.T.

● *Chèques postaux barrés.* — A partir du 1er avril, les centres de chèques postaux délivreront systématiquement des carnets de chèques dont les formules seront déjà barrées d'un double trait. Cette mesure résulte d'un article de la loi de finances pour 1979. Elle est destinée à prévenir la fraude fiscale. Avec les chèques barrés, le bénéficiaire ne peut plus obtenir le paiement en numéraire.

En revanche, les titulaires des comptes continueront normalement à effectuer les retraits de fonds soit aux guichets des bureaux de poste, soit par l'intermédiaire du préposé. Les clients des C.C.P. pourront néanmoins, sur demande expresse, obtenir des chèques non barrés. Il leur en coûtera un droit de timbre de 1 franc par formule.

Assurances

● *Indemnisation plus rapide pour les dégâts des eaux.* — Les personnes qui seront victimes d'un dégât des eaux pourront, dès cette année, être indemnisées plus rapidement, si le montant des dommages n'excède pas 5 000 francs, a indiqué le Centre de documentation et d'information des assurances (2, chaussée d'Antin, 75009 Paris. Tél. 842-96-12).

Cette formule qui évite d'attendre que les responsabilités soient établies ne jouait, jusqu'à présen, que si les dégâts ne dépassaient pas le plafond de 3 000 F.

ANCIENS COMBATTANTS

A propos de la commémoration du 19 mars 1962

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc, ravivera la flamme de l'Arc de Triomphe le lundi 19 mars, à 18 heures, en souvenir des trente mille soldats morts au cours des opérations d'Afrique du Nord.

En province, la commémoration du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie, sera célébrée par les quelque trois mille cinq cents comités que compte la FNACA, en dépit de l'absence des autorités civiles et militaires. La cérémonie prendra la forme d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes d'Afrique du Nord, dans un esprit de paix.

D'autre part, la FNACA entend poursuivre son action en faveur de l'attribution plus large de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord, action pour laquelle elle a recueilli l'appui de trois cent quarante-deux parlementaires appartenant à tous les groupes.

L'information parue au sujet de cette commémoration (*le Monde* du 13 mars) nous vaut une lettre de M. F. Porteu de la Morandière, président de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord, qui déclare notamment :

« *Vous affirmez que la FNACA est la seule association spécifique aux anciens combattants en Afrique du Nord. Je veux croire que votre bonne foi a été surprise, mais vous n'ignorez pas que notre association existe depuis plus de vingt ans comme association rigoureusement spécifique aux combattants d'Afrique du Nord.*

» *En ce qui concerne les effectifs respectifs des deux associations, il vous est facile de savoir que les deux groupements sont de dimension similaire et que, s'il y a une différence, celle-ci n'est certainement pas dans le sens que vous indiquez.*

» *D'autre part, en ce qui concerne le 19 mars, notre position est très simple. M. Sabourdy ose écrire : les trente mille morts qu'on voudrait nous faire oublier.*

» *C'est précisément parce que nous n'acceptons pas l'oubli de nos trente mille morts et que nous veillons au respect de leur mémoire que nous refusons de célébrer leur sacrifice à l'occasion du cessez-le-feu prévu par les accords d'Evian.*

» *En effet, d'une part ces accords représentaient l'opposé du but poursuivi par nos camarades tombés au champ d'honneur et, d'autre part, dès la signature des accords d'Evian, nos camarades harkis ont été massacrés, sans égards pour le prétendu « cessez-le-feu ». Nous n'avons pas le droit d'oublier leur drame.*

» *Des combats importants ont eu lieu en avril, mai et juin 1962. Nos camarades qui, au cours de ces trois derniers mois, ont eu droit à la carte du combattant savent bien qu'ils ne sont pas des « combattants hors guerre ».*

» *C'est pourquoi nous considérons que la législation combattante française a réglé le problème, en précisant que la fin véritable de la guerre d'Algérie se situait au 2 juillet 1962, de sorte que les cérémonies du « 19 mars 1962 » sont aussi dépourvues de fondement juridique que de signification historique.* »

JUSTICE

● *Décès suspect à l'hôpital d'Annonay.* — Une information judiciaire a été ouverte, samedi 17 mars, à Annonay (Ardèche), pour blessures involontaires, après la mort, le 12 mars, de Mme Gabrielle Odouard, qui était entrée dans cet établissement à la mi-février pour une série d'examens. Il avait ensuite fallu, à la suite de complication, la transporter d'urgence à l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, où elle était décédée le 12 mars.

● *Le docteur Juredieu reste interdit d'exercice de la médecine.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a confirmé, vendredi 16 mars, l'interdiction faite au docteur Yves Juredieu de Tomblaine (Meurthe-et-Moselle) de procéder à tout acte médical ou paramédical. Après la mort par asphyxie d'une cliente sur qui il venait de pratiquer un avortement (*le Monde* du 31 janvier), le docteur Juredieu avait été inculpé, le 21 janvier, d'homicide involontaire, et le juge d'instruction avait pris à son encontre cette mesure d'interdiction provisoire, au titre du contrôle judiciaire.

● *Meurtre à Rouen.* — La police a arrêté, dimanche 18 mars à Rouen, un homme âgé de trente-six ans, M. Jean-Claude Cellier, qui a avoué être le meurtrier de son amie, une femme de quarante ans, dont la tête avait été trouvée par un passant dans une rue de la périphérie rouennaise le 22 février.

L'homme, qui se faisait passer pour aveugle, aurait tué sa concubine le 5 décembre 1978 et aurait ensuite abandonné différentes parties de son corps dépecé, dissimulées dans des sacs en plastique, dans des rues désertes de l'agglomération.

● *Un brigadier de police meurtrier de sa femme*, François Crux, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Nord, vendredi 16 mars. Il avait, en état d'ébriété, tué son épouse au mois de novembre 1976.

● *Treize toxicomanes ont été interpellés* par la gendarmerie de *Fécamp (Seine-Maritime) et inculpés*, samedi 17 mars, de « *vol, trafic et usage de stupéfiants* ». Six d'entre eux ont été écroués à Rouen. Ils sont accusés d'avoir participé à une vingtaine de cambriolages de pharmacies en Seine-Maritime, dans l'Eure et dans l'Oise.

régions

EN ILE-DE-FRANCE

LES MAUVAIS ÉLÈVES DE LE CORBUSIER

A Meaux, on réhabilite le « ghetto » de la Pierre-Collinet

Les architectes qui ont construit il y a vingt ans le quartier de la Pierre-Collinet à Meaux (Seine-et-Marne) étaient fidèles à l'esprit de leur maître, Le Corbusier. Comme lui ils pensaient que l'industrialisation était le meilleur remède à la crise du logement. Il fallait construire vite, à peu de frais et pour le plus grand nombre en utilisant les nouvelles techniques et notamment la préfabrication. C'est ce qui fut fait à Meaux, et la Pierre-Collinet (mille huit cent quarante logements) a sans doute été la première grande réalisation entièrement industrialisée entreprise en France. Cette opération, qui correspondait à une politique de décentralisation industrielle, devait être suivie par la construction de la ZUP de Beauvais et de la zone industrielle.

L'originalité de sa conception en fit rapidement une opération pilote. On venait de l'étranger admirer le chantier de ce nouveau quartier situé à la périphérie de la ville, entre la Marne et le canal de l'Ourcq, et de nombreuses familles en avaient fait leur but de promenade dominicale.

Mais le beau rêve s'est estompé : la population de la Pierre-Collinet, relativement aisée, était chassée par la politique de surloyers pratiquée par un office public d'H.L.M. qui s'enlisait dans les difficultés financières. Ne sont plus restées que les familles aux revenus modestes (43 % d'immigrés pour une population de huit mille personnes).

Devant la dégradation progressive de l'ensemble, les habitants se sont repliés dans leurs appartements en duplex transformés en véritables tambours par le manque d'insonorisation et la promiscuité résultant de l'imbrication des logements les uns dans les autres. *« Le quartier était devenu une sorte de ghetto,* constate Jeanne Fayard, animatrice du groupe Femmes. *Les gens acceptaient cette situation comme une fatalité. Habiter »* dans le cadre de la procédure *partie des pauvres, de ceux à qui les commerçants ou centre ville demandaient leur carte d'identité lorsqu'ils font leurs achats par chèque. »*

La Pierre-Collinet s'est réveillée en 1977. Lorsque la nouvelle municipalité a décidé de la « réhabiliter » dans le cadre de la procédure « Habitat et vie sociale », fixée par la circulaire interministérielle du 4 mars 1977. Des associations se sont créées ou ont repris leurs activités : groupe Femmes, amicale des Portugais, des Algériens, des Tunisiens, association des habitants.

Les représentants de l'atelier « Tel » chargé de la réalisation du pré-dossier de réhabilitation se sont trouvés face à des interlocuteurs qui voulaient trouver des solutions à leurs propres problèmes. Pour le maire, M. Jean Lion (P.S.), *« l'élément le plus positif a sans doute été l'échange permanent qui s'est instauré dans la population, les fonctionnaires, les élus, le groupement interministériel H.V.S. et le bureau d'étude. Nous avons tenu plus de cent cinquante réunions en une année. Il aurait été facile de monter un dossier en trois semaines dans un bureau, mais nous avons préféré consulter les habitants et finalement cette méthode s'est avérée payante. En jouant la tortue plutôt que le lièvre, le groupe local de concertation est parvenu à élaborer des propositions sérieuses qui ont incité les autorités de tutelle à accepter notre dossier. »*

Au mois de juillet 1978, moins d'un an après le début des consultations, les premiers travaux commençaient. Ils portaient sur les secteurs prioritaires : étanchéité des façades, joints des terrasses, peinture des escaliers extérieurs. Cette opération de réhabilitation, qui devrait être terminée en 1981, concerne le cadre bâti (l'isolation phonique, amélioration des parties communes), les espaces extérieurs et l'environnement (espaces verts, cheminements, lieux de rencontre et de loisirs) et les équipements collectifs (centre social « éclaté », terrains d'aventure, centres de loisirs). Son coût total est d'environ 50 millions de francs. Avec 26 % chacun, l'Etat et la Caisse nationale d'allocations familiales prennent les plus grosses parts du financement. L'O.P.H.L.M. apporte 15 % en fonds propres et 10 % en emprunt, la C.N.L.I. (immigrés) 15 % et la part patronale est de 5 %. Quant aux 3 % manquants, le maire espère bien les trouver auprès du conseil général.

Si le bon départ de l'opération H.V.S. a tendance à le rendre optimiste, M. Jean Lion ne cache pas son souci de l'avenir. *« Remettre en état est une bonne chose. Mais il faut éviter à tout prix que la même situation se reproduise. Notre objectif prioritaire est donc de revitaliser le quartier par un brassage de la population. »*

En attendant que de nouvelles familles viennent s'installer dans ce quartier « réhabité », l'association des habitants a organisé un concours. Par l'intermédiaire de son petit journal, *la Voix de Collinet*, elle a invité les locataires à rebaptiser leurs immeubles. Ce sont les noms de fleurs qui ont obtenu le plus de suffrages. Bientôt les « Narcisses » et les « Anémones » remplaceront dans le langage local la tour A ou le bâtiment D. Un début...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Remises en eau

Travaux de jouvence pour les fontaines de Paris

Les fontaines de la capitale vont-elles, enfin, sortir de l'oubli ? Les Parisiens, comme les touristes, peuvent l'espérer après la décision de la mairie de terminer pour 1980 la restauration et la remise en eau des soixante fontaines qui se trouvent sur la voie publique. Les services du maire présenteront prochainement aux élus le programme prévu pour 1979 et qui concerne seize fontaines. Les crédits nécessaires pour ces premiers travaux sont de 3 millions. Notons qu'en 1978 les crédits affectés à l'entretien des fontaines étaient de 300 000 francs.

Hormis les pièces d'eau du Trocadéro et de la porte Dorée, dans le douzième arrondissement, de construction récente, la plupart des fontaines de la capitale datent de la fin du dix-neuvième siècle. Leur système de fonctionnement est donc vétuste, leur débit faible et uniforme et leurs conduits entartrés. Un travail délicat et coûteux attend donc la sous-direction de l'architecture de la Ville pour redonner vie à ces fontaines, dont certaines sont abandonnées depuis des années. Car en plus des fontaines « monuments » bien connues des promeneurs, il existe également des fontaines de quartier oubliées depuis que l'eau a cessé de couler.

Les fontaines classées seront remises en état de fonctionnement. Pour les autres, la Ville a décidé de les doter de systèmes plus modernes, comparables à ceux qui existent en province et dans certains centres commerciaux, afin qu'elles puissent, par exemple, fonctionner l'hiver.

Cette année, les services municipaux entreprennent donc le ravalement ou la remise en eau de seize fontaines, dont celles situées en face du Théâtre Français ; place Edmond-Rostand, en haut du boulevard Saint-Michel ; place François-Ier, dans le huitième arrondissement ; à l'intérieur du Petit Palais ; place Félix-Eboué, dans le douzième arrondissement, où les travaux d'éclairage seront terminés, et place Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement. Parmi les fontaines de quartier, seront remises en eaux celles se trouvant notamment rue de Richelieu (fontaine Molière), rue du Faubourg-Saint-Antoine (fontaine Trogneux), dans le onzième arrondissement, et rue de Sèvre avec la fameuse fontaine du Fellah.

Restent deux points noirs : les bassins du rond-point des Champs-Elysées et la pièce d'eau du Trocadéro. Le ravalement des bassins doit être compris dans l'aménagement futur de l'avenue des Champs-Elysées, dont le Conseil de Paris devrait ouvrir prochainement le dossier. L'affaire est plus complexe pour la grande fontaine du Trocadéro, construite en 1937 et dont le débit représente le tiers de la consommation d'eau de la capitale. Il y a bien longtemps que les vingt canons de cette fontaine ne crachent plus d'eau. Selon la Ville, le sol supportant les « plages » qui bordent le bassin s'est affaissé et l'étanchéité n'est plus garantie. D'autre part le moteur électrique actionnant le système présenterait de sérieux signes de défaillance. Bref, la remise en eau de cette fontaine est estimée aujourd'hui à 15 millions de francs par les services de la Ville...

Enfin, l'installation d'une nouvelle fontaine Wallace dans la cour intérieure d'un hôtel particulier rue de La Boétie, dans le huitième arrondissement, portera à *soixante-quatre le nombre* de ces fontaines encore en service et dont la Ville a la charge.

JEAN PERRIN.

Le premier vendredi de chaque mois, place de la Concorde

Des Parisiens dans leurs « belles américaines »

Fièvre du vendredi soir, place de la Concorde. Devant l'esplanade de l'Orangerie, ce n'est pas le rythme du disco qui attire toute cette foule. Ce sont des voitures, des « belles américaines » des années 50. Depuis quelque temps, ces limousines sont à la mode et leurs propriétaires, jeunes pour la plupart, choisissent de se retrouver ici le premier vendredi de chaque mois.

Etonnant spectacle que ce salon de l'auto en plein air. Les « exposants », venus pour la plupart en bandes, de banlieue, restent à bord de leurs véhicules. Des vitres ouvertes s'échappent des flots de musique. De temps en temps, le cri de sirène d'un avertisseur retentit. Devant ces voyageurs silencieux et immobiles, ce n'est pas la route ni le « highwey » qui défile mais la foule. Motards en cuir, casque à la main, rockers en blouson rouge, à la chevelure bombée superbement lustrée. On se tutoye, on demande des adresses. Pour refaire une boîte ou pour trouver des chromes.

Ce « rêve américain », on peut le réaliser en France. On trouve encore en province ou à la casse des limousines à des prix qui varient entre 600 F et 6 000 F. Mais posséder de telles voitures coûte cher. Il y a d'abord l'assurance — qui tourne autour de 3 400 F par an. Il y a aussi l'essence. Mais le fait que ces dévoreuses aient un réel appétit — elles consomment 30 à 35 litres au 100 km — est accepté avec philosophie. Malgré les temps qui courent, « faut être habitué », *dit l'heureux propriétaire d'une Oldsmobile, miroitier de son métier.*

Ce qui fait l'intérêt de ces amateurs, c'est qu'ils ne se contentent pas de posséder l'objet de leurs rêves, ils le transforment. Pour sortir du lot, pour émerger du triste embouteillage quotidien. Face à la voiture de série, on voit donc naître, à l'imitation de ce qui se fait aux Etats-Unis, des voitures « customisées ». Refaites au goût du client — le « customer » — par le client lui-même et dont la valeur ne vient pas de l'argent mais de la somme considérable des heures de travail qu'on leur a consacrées.

Ces voitures ont une autre silhouette. Des hanches larges, des roues arrière énormes, des maxi-jantes et des super-pots d'échappement brillants pour imiter les voitures de compétition. Ces transformations ne sont pas très coûteuses. « Pour moins de 10 000 francs on peut se procurer une Ford ou une Buick et monter à l'arrière des grosses roues », *dit Jackie Morel, un des pionnier du meeting, qui roule en Chevrolet Bel-Air, celle que l'on considère comme la reine des reines.*

L'amour de la belle mécanique est poussé encore plus loin. Est-ce le désir de les différencier ou de les sublimer, mais on fait de ces matrones des bijoux. Le moteur, ce nid à cambouis, devient à force d'être briqué aussi étincelant qu'une pièce d'orfèvrerie. On va jusqu'à peindre la suspension et le châssis de couleurs différentes, comme un réseau de fils électriques. Efforts d'autant plus méritoires que ces organes sont invisibles.

La peinture de la carrosserie, les filets, la finition, ont une importance capitale. On recherche les effets nacrés, pailletés, les accents profonds. Les plus habiles peignent des paysages fantastiques ou des femmes tristes. Un magasin de Levallois-Perret importe les accessoires de Grande-Bretagne et des Etats-Unis : jantes, flammes autocollantes, poignées de jauge d'huile en forme de manche de poignard.

Cette mode gagne les « vans », ces camionnettes légères, et même les voitures de série actuelles, qu'on équipe de grosses roues. Mais, en France, la fureur de la transformation se heurte à la réglementation des Mines, qui met souvent un frein aux extravagances.

FLORENCE BRETON.

Commentaires et réactions

● RUES SANS PRIX

Je ne laisse pas ma voiture en permanence sur un trottoir (toléré) ou dans une rue (*idem*) pour deux raisons : je n'aime pas laisser ce qui m'appartient exposé aux intempéries ou aux tentations ; j'ai horreur de gêner autrui, fût-ce au minimum, et la rue est à tout le monde et à personne.

Résultat : il m'en a coûté, pour 1978, 275 francs de taxe d'habitation — après discussion avec mon inspecteur des impôts, sans pouvoir couper au fait que mon parking en sous-sol est une pièce de plus à mon appartement (éloigné de 300 mètres) et « de luxe », d'où 20 % de plus de valeur locative, puisqu'il y a l'eau et l'électricité, c'est-à-dire un robinet pour vingt-cinq parkings, une ampoule veilleuse et cinq ampoules sur minuterie (au deuxième sous-sol, c'est la moindre des choses !) — et 147 francs d'impôt foncier, soit au total : 422 francs.

Au lieu de parcmètres, souvent en panne, quelquefois brisés par des casseurs de tout poil, aléatoires et onéreux à exploiter, ne pourrait-on décider que sur tous les véhicules « 75 » ne pouvant fournir la preuve d'un espace personnel pour être logés il sera perçu une taxe annuelle représentant la moyenne des impôts pour un parking moyen, ou fonction de la surface du véhicule — tant au mètre carré occupé sur la voie publique, — et en revenir à la zone bleue, tous les autres endroits étant autorisés au parcage, une vignette annuelle prouvant le paiement de la taxe ou la possession d'un local ?

Il est curieux que l'on paie une taxe pour « occupation de la voie publique » pour un balcon, une bow-window ou autre rotonde situés en étage et qu'il n'y ait rien pour une occupation effective au ras du sol. Il me semble qu'il y aurait une plus grande justice et une plus grande commodité pour les usagers. Peut-être cela procurerait-il des ressources pour payer quelques patrouilles de surveillance de plus...

RAOUL MICHEL,
Paris.

● BUS CORRIDOR

Plusieurs millions de Parisiens et de banlieusards prennent l'autobus chaque jour. L'une des manières les plus efficaces de leur faire gagner du temps, c'est de multiplier les couloirs réservés aux autobus et de les faire respecter.

C'est pourquoi la Fédération des usagers des transports approuve sans réserves la campagne lancée par la R.A.T.P. et les autorités parisiennes afin de faire respecter les quelque cent kilomètres de couloirs qui existent à Paris. Nous ne formulons à cet égard qu'un seul souhait : c'est que cette campagne soit menée avec toute la détermination et la persévérance que les usagers demandent.

En banlieue parisienne, la situation est totalement différente. Trente kilomètres à peine de couloirs réservés existent sur les cent demandés par la R.A.T.P. et les deux cents qui seraient nécessaires.

L'obstacle principal est représenté par des maires qui refusent ces couloirs réservés sous des prétextes variés — notamment la gêne que subiraient les commerçants et les riverains — dont l'expérience parisienne a montré l'inanité.

Beaucoup de ces maires sont candidats aux élections cantonales. Ils seront sensibles, comme leurs concurrents, au fait que les voyageurs sont aussi des électeurs. S'il en était besoin, la FUT serait d'ailleurs amenée à le leur rappeler, notamment entre le premier et le second tour.

JEAN-CLAUDE DELARUE,
président de la Fédération des usagers des transports.

Le Monde

équipement

Les P.T.T. embaucheraient en priorité les licenciés de l'industrie téléphonique

Se prépare-t-il des Longwy et des Denain dans l'industrie du téléphone? *La Fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie, qui annonce vingt mille suppressions d'emplois d'ici à 1983, les socialistes de la branche électronique, qui en prévoient vingt-cinq mille d'ici à 1981, ou la DATAR, qui limite ce chiffre à quinze mille (« le Monde » du 11 octobre 1978), le redoutent.*

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T., tuteur et unique client de l'industrie des télécommunications, répond à ces inquiétudes qu'il n'en sera rien, notamment parce que les emplois créés dans l'administration des télécommunications seront réservés, en priorité, aux licenciés de l'industrie du téléphone :

Quatre facteurs ont contribué à la naissance de la crise de la téléphonie. Administration et entreprise ont surestimé les retombées du VII[e] Plan en matière de télécommunications. On est loin, aujourd'hui, de l'objectif des cinquante mille créations d'emplois prévues. D'autre part, le rattrapage de la pénurie téléphonique a été si rapide — plus 30 % par an environ depuis 1975 — que le plafonnement de la production à deux millions de lignes par an a déséquilibré durablement l'économie des entreprises.

Le virage technologique brutal pris en 1978 par la direction générale des télécommunications (D.G.T.) *n'a rien arrangé* : longtemps réticente à l'égard de la commutation électronique, pourtant choisie par le gouvernement, la D.G.T. a tout misé sur l'électronique sans crier gare. Or, il faut quatre fois moins de personnel pour fabriquer un autocommutateur « temporel » que pour câbler un vieil autocommutateur électromécanique. Enfin, l'échec relatif des exportations n'a pas permis de compenser ces facteurs défavorables. Il était prévu que les ventes de matériels téléphoniques à l'étranger représenteraient 30 % du chiffre d'affaires de la profession. Le pourcentage ne dépasserait pas 19 % aujourd'hui.

Les industriels ont donc étudié des dégraissages parmi leurs quatre-vingt-dix mille salariés. Selon la C.G.T., ils ont prévu de licencier six mille personnes avant la fin de 1979 et dix mille huit cent d'ici à 1981, l'objectif final étant la disparition de vingt mille emplois. Ce syndicat fait état de l'annonce par la CIT (groupe C.G.E.) de la fermeture de ses usines de La Rochelle (Charente-Maritime) et de Saint-Rémy (Savoie) et par la C.G.C.T. (groupe I.T.T.) du transfert dans le Nord de ses activités localisées à Rennes.

Le parti socialiste cite, par exemple, mille suppression d'emplois au sein de la société A.O.I.P., à Guingamp (Côtes-du-Nord) et Morlaix (Finistère), et des horaires réduits à trente-deux heures par semaine chez Ericsson (groupe Thomson) à Brest. La crise est d'autant plus grave qu'elle touche des régions où l'activité industrielle est soit rarissime (Vendée, Bretagne) soit en régression (Nord, Savoie).

Au secrétariat d'Etat aux P.T.T., on dément un pessimisme jugé tout à fait excessif. Il n'y aurait que dix mille huit cents emplois menacés. M. Bernard Grasset, directeur de cabinet de M. Norbert Ségard, n'hésite pas à dire que « *l'industrie des télécommunications n'est pas un secteur en crise, mais un secteur en mutation* ». Et d'aligner le palmarès du téléphone : 45 000 emplois déjà créés (20 000 dans l'administration, 6 000 dans le bâtiment, 14 000 dans le génie civil et 5 000 dans l'industrie) ; un chiffre d'affaires croissant en 1978 de 7 à 19 % selon les entreprises ; des exportations passées, dans le même laps de temps, de 1 à 2,7 milliards de francs.

Extrapolant ces tendances favorables, le D.G.T. prévoit la création, à terme, de 6 000 emplois industriels lorsque les exportations atteindront 30 % du chiffre d'affaires ; de 8 000 emplois induits par la mise en service des produits nouveaux (poste à clavier, télécopie, annuaire électronique), de 20 000 emplois dans l'administration d'ici à 1983 et de 1 600 emplois grâce au satellite Télécom 1 et à ses sations de réception.

Pour faire bonne mesure, M. Norbert Ségard n'a pas hésité à menacer de représailles les industriels qui pratiqueraient le chantage à l'emploi. Un groupe s'est ainsi vue supprimer un crédit d'études de 50 millions de francs pour avoir parlé trop vite de licenciements.

« *Nous bloquerons les licenciements partout, en Bretagne, en Normandie ou dans le Nord*, explique M. Grasset. *Le ministre va se battre de toutes ses forces pour que cette courte période de mutation se passe sans dommages pour les salariés et pour les entreprises. Nous réserverons aux licenciés les emplois créés chez nous, car ce serait du gaspillage de se priver du savoir-faire d'ouvriers compétents.* »

Salutaire du point de vue social et du point de vue de l'aménagement du territoire, cette pétition de principe présente l'inconvénient d'être en contradiction avec le libéralisme économique affiché à l'Elysée et mis en pratique dans la sidérurgie, par exemple. Rien ne permet de dire qu'elle sera efficace : on ne transforme pas aisément un câbleur de baies d'autocommutateur en agent commercial de la société économie mixte Transpac. En outre les créations de postes n'interviendront pas *forcément* dans les régions sinistrées. Les travailleurs accepteront-ils le « quitter le pays » ?

ALAIN FAUJAS.

ENVIRONNEMENT

L'ASSOCIATION ESPACES POUR DEMAIN EST DÉCLARÉE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Après deux ans d'existence, l'association Espaces pour demain (1) vient d'être déclarée d'utilité publique. Cela donne à ses souscripteurs des avantages fiscaux semblables à ceux des fondations : déduction du revenu, jusqu'à 1,5 %, et jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires pour les sociétés. Depuis sa création, l'association a réuni près de 500.000 francs, fournis par 3 000 souscripteurs, dont une trentaine de sociétés. Trois propriétés ont été achetées : une dune dans les Côtes-du-Nord, un domaine de 6 hectares au bord du lac d'Hourtin, dans les Landes, et un bois à Loudéac (Côtes-du-Nord).

L'objectif de l'association est de soustraire à l'urbanisation des sites « vulnérables » (rivages, forêts, etc.) en les achetant ou en les recevant en donation, le caractère d'inaliénabilité du domaine étant garanti ensuite. Les animateurs de l'association, parmi lesquels le journaliste Louis Bériot, estiment que des facilités nouvelles devraient être consenties à ce genre d'action : exonération des droits de mutation, extension de la dation en paiement des droits de succession déjà appliquée pour les œuvres d'art, diminution des impôts fonciers...

L'association a suscité d'autre part la formation d'un comité législatif d'information écologique (COLINE) « *chargé d'agir auprès du Parlement pour une meilleure prise en compte des intérêts de la nature et de l'environnement lors de l'élaboration des lois* ».

Espaces pour demain est par ailleurs hostile au projet de loi de développement des responsabilités des collectivités locales (*le Monde* du 9 mars). Elle estime, avec cinquante autres associations, que ce texte « *n'ouvre pas la voie à une gestion nouvelle, plus praticipative, des affaires de la cité* ». Le référendum local proposé dans le programme de Blois, qui devait être déclenché par le quart de la population, devient un référendum décidé par les deux tiers du conseil municipal.

Les associations doivent enfin être associées à la gestion des espaces naturels. « *Certaines associations ne veulent pas prendre de responsabilités et se contentent de publier des communiqués et de hurler dans le désert* », a déclaré M. Louis Bériot, lors d'une conférence de presse. « *Si les associations du cadre de vie ne veulent pas être d'abord des gestionnaires et se substituer à la collectivité pour gérer le patrimoine naturel et bâti, si elles continuent à croire que leur autorité, leur reconnaissance par le pouvoir politique, peuvent persister simplement parce qu'elles portent des pancartes, elles peuvent mettre la clef sous la porte. Il faut prendre ses responsabilités jusqu'au bout.* »

● *Postes et télécommunications.* — M. Jean-Noël Milcent, administrateur des postes et télécommunications, est nommé chargé de mission au cabinet de M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat.

TRANSPORTS

● *L'Atlantique au départ de Bordeaux.* — Air France va ouvrir dans les prochains mois deux lignes transatlantiques au départ de Bordeaux, l'une « tout cargo » à destination de New-York, l'autre « passagers et fret » à destination des Antilles.

● *Contrôleurs aériens : une reprise de l'action?* — Le conseil régional nord du syndicat national des contrôleurs du trafic aérien, devant le « *laxisme de l'administration* », demande à son bureau national d'organiser « *une reprise rapide de l'action* ».

Ce conseil, qui représente les aiguilleurs du ciel du centre d'Athis-Mons (Essonne), constate, dans un communiqué, qu' « *aucune satisfaction n'a été donnée* » aux revendications déposées l'été dernier. Il évoque à ce sujet « *le long silence de l'administration sur le devenir des aérodromes, la situation critique due au manque d'effectifs généralisé malgré les promesses et la mixité (civils-militaires) de plus en plus envahissante et oppressante* ».

● *Un aérotrain en Argentine.* — Le gouvernement argentin et la Société de l'Aérotrain ont signé, le vendredi 16 mars, un accord pour étudier l'installation d'un aérotrain en Argentine. Le premier résultat de cet accord sera la construction d'une ligne expérimentale entre Ezeiza et Buenos-Aires : un trajet de 36 kilomètres que l'aérotrain devrait couvrir en six minutes. — *(A.F.P.)*

● *S.N.C.F. : grève à Toulouse.* — Les agents de conduite C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., F.O. et autonomes de la S.N.C.F. ont lancé un mot d'ordre de grève dans la région de Toulouse à partir du vendredi 23 mars à 12 heures. Ils entendent protester contre leurs conditions de travail, la situation des effectifs et le déroulement de carrière.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

LES RELATIONS COMMERCIALES SINO-JAPONAISES

Tokyo assouplit ses positions en matière de crédits à Pékin

Tokyo. — Une solution au problème des prêts japonais à la Chine serait en bonne voie. M. Ohira, premier ministre, vient, en effet, d'approuver une proposition des milieux d'affaires d'offrir aux Chinois des prêts libellés moitié en yens, moitié en dollars. Cette proposition doit être la base des discussions qui auront lieu sur

De notre correspondant

l'extension de l'accord commercial signé en février 1977.

La décision des Japonais de modifier leur position pour ce qui concerne les crédits à la Chine apparaît avant tout de nature politique. Elle vise à améliorer les relations économiques sino-japonaises qui se trouvent dans l'impasse depuis la soudaine décision de Pékin — annoncée début mars — de suspendre une série de contrats pour un montant de 2,6 milliards de dollars.

Depuis plusieurs mois, les négociations financières entre le Japon et la Chine piétinent. Jusqu'à présent, le Japon avait proposé des prêts *en yens par la banque* d'export-import et d'autres prêts, libellés également en monnaie nippone, qui seraient fournis par un consortium de banques privées... Celles-ci sont disposées, en outre, à accorder des prêts en dollars, mais à un taux d'intérêt légèrement supérieur à celui pratiqué sur le marché de l'eurodollar. Les Chinois, pour leur part, veulent uniquement des prêts en dollars à un taux inférieur à 7,25 %...

Les Japonais comptent désormais lier les deux négociations et proposer un montant global de prêts, dont la moitié serait libellée *en yens, et vraisemblablement* accordée par la banque d'export-import, qui pratique des taux avantageux, et l'autre moitié étant libellée en dollars. Cette proposition pourrait être acceptée par les Chinois : *« C'est en effet sur cette base qu'a été conclu l'accord pour la construction du complexe de Baoshang par Nippon Steel (1,1 milliard de dollars) »*, nous a déclaré M. Inayama, président du groupe sidérurgique. Selon ce dernier, la suspension des contrats décidée récemment par la Chine est avant tout due *« à l'indécision de Pékin en matière financière »*. Notre interlocuteur a ajouté qu'à son avis le complexe de Baoshang, près de Changaï, ne sera pas abandonné, non plus que celui de Wuhan (à l'ouest de Changaï).

Recevant récemment M. Minobe, maire de Tokyo, le président Hua a affirmé que la Chine n'avait en rien changé son programme de modernisation et était disposée à accepter des prêts à la mesure de ses capacités de remboursement. Cela dit, même en admettant que la question financière entre la Chine et le Japon puisse être réglée, il semble que les *Chinois* ne tiennent pas à élargir le cadre de l'accord commercial à long terme dans les proportions souhaitées par les Japonais. Il était question d'étendre sa durée de 1985 à 1990 et de faire passer le montant des échanges prévus de 20 à 60 milliards de dollars. Les Chinois sont d'accord pour l'extension dans le temps mais réticents quant au montant.

D'autre part, ils ont déjà averti les Japonais qu'ils ne souhaitaient pas que les quantités de pétrole exportées après 1983 soient à l'ordre du jour des négociations. Le pétrole étant la principale source de devises de la Chine pour payer ses importations d'équipements en provenance du Japon, cette « omission » risque d'enlever beaucoup de sa portée à l'accord qui devrait être signé le 29 avril.

PHILIPPE PONS.

O.C.D.E.

● *Les prix à la consommation* ont augmenté en moyenne de 0,8 % en janvier dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E., contre 0,5 % en décembre 1978 et 0,4 % en novembre. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Grèce (+ 3,9 %), en Grande-Bretagne (+1,5 %), en Allemagne fédérale (+ 1,1 %), aux États-Unis et en France (+ 0,9 %). Les nations « sages » ont été les Pays-Bas (— 0,2 %) la Norvège (— 0,1 %), le Danemark (0 %) et le Japon (+ 0,1 %). La hausse plus rapide des prix en janvier a été due, souligne l'O.C.D.E., *« aux facteurs saisonniers accentués encore par l'évolution peu favorable des prix alimentaires et du prix du pétrole »*. Calculé sur douze mois, le taux d'augmentation demeure inchangé, par rapport au mois précédent, à 8,4 % (7,9 % pour l'année 1978).

MARCHÉ COMMUN

M. Méhaignerie va faire une tournée des capitales européennes pour tenter de concilier les points de vue sur les prix agricoles

La négociation sur les prix agricoles pour la campagne 1979-1980 doit reprendre le 26 mars à Bruxelles. Les 8 et 9 mars derniers, huit délégations sur neuf parvenaient à un « gentleman-agreement » portant sur le démantèlement des nouveaux montants compensatoires monétaires et sur la dévaluation de certaines monnaies vertes. En exigeant que les Neuf s'engagent à geler les prix agricoles pour les produits dont la Communauté est excédentaire, la Grande-Bretagne avait empêché la conclusion d'un accord. Cette opposition a été réaffirmée.

En tant que président du conseil des ministres, M. Méhaignerie fera, les jeudi 22 et vendredi 23 mars, une tournée des capitales pour tenter de rapprocher les points de vue.

M. Méhaignerie voudrait obtenir pour la France une hausse moyenne équivalente à celle présumée des coûts de production pour 1979, soit environ 7 %. Déjà par la dévaluation du franc vert, une augmentation de 3,6 % est acquise. Au-delà et sous réserve que le blocage britannique puisse être levé, la revalorisation des prix agricoles peut être obtenue par deux méthodes cumulables : une augmentation du prix européen libellé en unités de compte et une dévaluation supplémentaire du franc vert. Les méthodes sont cumulables, mais non indifférentes : dévaluer le franc vert permet de réduire les montants compensatoires négatifs, qui pénalisent nos exportations. La hausse des prix en unités de compte devrait, faciliter par le gel des prix agricoles en Allemagne, la diminution des montants compensatoires positifs, qui favorisent les exportations allemandes. Mais elle a l'inconvénient, aux yeux des Britanniques, qui seront les arbitres du débat, comme aux yeux de la Commission européenne, favorable au « gel » des prix en U.C., de renchérir les produits agricoles dans la Communauté, de favoriser l'accroissement des productions, d'augmenter le coût du soutien des marchés pour les produits qui ont un prix garanti et dont la C.E.E. est excédentaire.

Comment trouver un terrain d'entente avec de telles contradictions ? Pour une fois, M. Méhaignerie ne se montre guère optimiste : certes, il vise un accord global, mais s'il n'y parvenait pas, il affirme que les termes de l'accord sur lesquels il n'y avait pas de réserves anglaises les 8 et 9 mars pourraient entrer en vigueur. Autrement dit, le bilan des négociations futures risque bien de se limiter au remplacement de l'unité de compte par l'ECU dans la politique agricole commune — ce qui n'est pas une nouveauté bouleversante — et à la confirmation de la dévaluation du franc vert (3,6 %).

Le dossier du lait est un bon exemple des contradictions dans lesquelles se débat l'Europe. Ils sont en France cinq cent cinquante mille producteurs, soit près d'un paysan sur deux, dont le revenu dépend du lait. En dix ans, 35 % des éleveurs ont cessé de livrer du lait et pourtant, dans le même temps, la production a augmenté de 16 %.

Ce paradoxe apparent n'est pas spécifique à la France. Pour l'ensemble de la C.E.E., la collecte laitière a progressé de 11 % de 1972 à 1977, mais observeront les partisans du gel, la collecte régresse dans toutes les autres zones de production (Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada, Australie). Plus du tiers des livraisons de lait en Europe (38 %) trouvent un débouché grâce au soutien du budget communautaire, soit 16 milliards en 1977 et sans doute 20 milliards en 1979 (dont le quart pour la production française), ce qui représente 40 % de la section garantie du budget agricole de la C.E.E.

L'importante progression des charges dues au soutien du marché laitier est insupportable aux *comptables de Bruxelles.*

Pour les autorités de Bruxelles, il convient, sinon de décourager la production laitière, du moins d'en stopper la progression.

Les syndicalistes paysans ne sont évidemment pas d'accord. La Fédération nationale des producteurs de lait français tenait, vendredi 16 mars, son assemblée générale à Paris. Elle demande une augmentation du prix du lait de 9 %, et son dossier est au moins aussi solide que celui des partisans du gel : le soutien des marchés ne représente que 0,40 % du produit intérieur brut. C'est, dit la F.N.P.L., le prix à payer pour garantir aux consommateurs européens un approvisionnement régulier. En outre, s'il y a surproduction, elle est due aux importations de beurre de Nouvelle-Zélande en Grande-Bretagne, et à la concurrence des matières grasses végétales qui ne sont pas taxées.

Si l'on doit limiter la production, commençons, disent en gros les Français, par pénaliser les pays pour lequel le sol et l'herbe sont devenus accessoires par rapport aux protéines importées (soja et produits de substitution des céréales). Mais on se heurte alors aux accords du commerce mondial. Taxer les matières grasses végétales et le soja, soit ! Mais quelle contrepartie offrir, aux Etats-Unis notamment, pour respecter les acquis du GATT ?

Comme il paraît impossible aux pouvoirs publics et à la Commission européenne — comme aux producteurs — de trouver une contre-voie, on se rabat sur la taxe de coresponsabilité inventée il y a trois ans. Mais ici encore, les intérêts antagonistes des Neuf apparaissent. Avec ou sans la taxe le débat reste le même.

JACQUES GRALL.

LA CRISE DE L'ACIER ET LA COMMISSION DE BRUXELLES

M. Davignon : nous ne nous ferons pas les complices d'une tromperie de l'opinion

M. Etienne Davignon, membre de la Commission de Bruxelles depuis le début de 1977, chargé des questions industrielles (notamment de la sidérurgie), était le dimanche 19 mars, l'invité du Club de la presse d'Europe 1. Il a surtout eu à défendre le « plan anticrise » de l'acier, qui porte son nom, et prévoit, on le sait, la fixation de quotas de production et de prix minima dans chaque pays de la C.E.E., ainsi que l'établissement de droits compensateurs sur les aciers importés, dispositif qui a eu pour effet de relever de 25 % des prix communautaires tombés très bas en 1977.

Interrogé sur le point de savoir pourquoi la Commission de Bruxelles n'avait pas déclaré « l'état de crise manifeste » qui lui aurait permis de fixer la production de chaque entreprise, M. Davignon a répondu : *« On a prétendu* [que la Commission] *n'avait pas déclaré l' « état de crise manifeste » parce que les Allemands ne le voulaient pas. Ce n'est pas vrai. Les Allemands auraient accepté qu'on [le] déclare pour sortir de la discussion. Comme la décision aurait dû être prise à la majorité, en fonction du traité, les Allemands se seraient abstenus. Sur cette base, on aurait eu la déclaration. Mais nous serions devenus des bureaucrates irresponsables dans la mesure où nous aurions pu estimer qu'il était possible de décider, de Bruxelles, entreprise par entreprise, comment il fallait décréter cette situation. On ne peut faire des actions de ce genre qu'avec un consensus véritable et l'acceptation de la responsabilité par ceux qui doivent bénéficier du succès de l'opération. Il n'y a pas moyen de mener des affaires comme celles-là, autoritairement. »*

A M. Estier *(l'Unité)* qui l'interrogeant sur les perspectives de croissance de la consommation d'acier (le P.S. préconise le maintien d'une capacité de 31 millions de tonnes par an pour la France), M. Davignon a répondu : *« Lorsque l'on compare les chiffres de la consommation intérieure qui, en France, pour le moment, est de 17 millions de tonnes et que l'on imagine une capacité de production de 31 millions de tonnes, on devrait aller à une croissance de énorme : 17 millions de tonnes à 25 millions de tonnes, cela fait 8 millions de tonnes d'augmentation de la consommation ; c'est un chiffre considérable [...].*

« Aujourd'hui, la différence est entre vous, parti socialiste, qui dites : 31 millions de tonnes, et nous, Commission européenne, 29 millions de tonnes, ce qui nous paraît cadrer davantage avec ce que sont nos possibilités réelles de l'amélioration de l'instrument, des coordinations entre les instruments et d'avoir véritablement une base solide. »

Comme on souligne que le sort des aciéries de Denain et de Longwy dépend de cette « différence », M. Davignon se fait véhément :*« Il est une chose dont nous ne serons pas les complices et qui consiste à nouveau à croire que l'avenir est meilleur qu'il n'est, à entretenir des illusions à tromper les gens. Cela n'est pas acceptable.*

Sur les problèmes de l'emploi, M. Davignon fait une comparaison entre la France et ses voisins. *« Si nous prenons les pertes d'emploi... il apparaît que la restructuration allemande a coûté, entre 1974 et 1978, trente mille emplois. Pour citer l'exemple d'un autre pays que je connais bien, le mien, avec une sidérurgie infiniment plus petite, pendant cette même période la perte pour la Belgique a été de vingt-six mille emplois. Et le seul pays qui a perdu plus, au niveau de sa production 1974-1978, c'est la Belgique. »*

A propos du manque de solidarité dans la profession, M. Davignon a ajouté : *« Il y en a encore qui croient que leur avantage momentané par rapport à leurs concurrents européens est suffisant pour ne pas mener une action concertée. Nous allons démontrer dans les mois qui viennent, de manière extrêmement précise et concrète ,ce qui serait le prix à payer s inous manquions ce wagon-là. Nous allons faire tout cde que nous pouvons pour inciter les gouvernements à décider* [de la payer]. *aMis s'ils ne veulent pas, si les industriels sont indifférents parce qu'ils préfèrent le court terme à la réalité de l'avenir, eh bien, nous serons des voix qui crieront dans le désert, mais comptez sur moi, on criera ! »*

هكذا من الاهل



JR LOUER UN VEHICU
10 POSSIBILITES
MILLEVILLE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON
DIVIDENDE MAINTENU SUR LE CAPITAL AUGMENTÉ

Le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1978 de la compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, holding mère du groupe. Ils se soldent par un bénéfice d'exploitation de 167.5 millions de francs, contre 218.3 millions de francs en 1977, et par un bénéfice net de 266 millions de francs, contre 353.8 millions de francs en 1977.

La différence constatée dans le compte d'exploitation provient essentiellement, d'une part, d'une diminution des revenus du portefeuille et de l'établissement allemand — 34 millions de francs, d'autre part, d'une augmentation des amortissements, + 14 millions de francs, et des frais financiers, + 18 millions de francs. La différence constatée dans le bénéfice net prend en compte, d'une part, une diminution — 107 millions de francs, des profits sur exercices antérieurs, particulièrement importants en 1977, d'autre part — à la suite notamment de la cession de la majeure partie des intérêts de la compagnie dans les Maisons Phénix — une augmentation de profits sur réalisation d'actifs, + 62.9 millions de francs, compte tenu d'une provision pour impôt su rles plus-values de 31.9 millions de francs.

Le report à nouveau s'élevant à 332.4 millions de francs, l'assemblée qui sera convoquée pour le 13 juin 1979, aura à statuer sur la répartition de 599.6 millions de francs.

Il lui sera proposé : — de doter la réserve légale de 13.3 millions de francs ; — de répartir aux actionnaires 336.1 millions de francs ; — de porter au report 250.2 millions de francs.

La distribution, 336.1 millions de francs est en augmentation de 16.6 % par rapport à celle de l'exercice 1977, 288.1 millions de francs, mais à la suite de l'émission d'actions nouvelles créées en fin d'exercice 1978 avec jouissance au 1er janvier 1978, elle s'applique à 34 650 000 actions au nominal de 100 F, contre 29 700 000 actions pour 1977.

Compte tenu de ce fait, le dividende net par action serait, comme l'an dernier, de 9.70 F, soit, avec l'impôt déjà payé, un revenu global de 14.55 F par action. Le dividende serait mis en paiement, en échange du coupon n° 37, le 2 juillet 1979.

SOCIAL

La C.G.C. signe avec réserves l'accord sur l'indemnisation du chômage

La C.G.C. a décidé, le samedi 17 mars, de signer l'accord sur l'indemnisation du chômage, déjà approuvé par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. Pour prendre cette décision le comité confédéral de la C.G.C. indique qu'« *il s'est appuyé sur les améliorations apportées au niveau de l'allocation de base, et surtout sur les possibilités de prolongation des droits accordées aux salariés de plus de cinquante ans privés d'emploi, ainsi que la reconduction pour deux ans de l'accord sur la garantie de ressources.*

» *Il considère cependant qu'en dépit des améliorations sensibles apportées au sort de certaines catégories de chômeurs, on ne peut parler d'un bon accord, car il se traduit par une remise en cause des droits acquis pour tous les salariés licenciés pour cause économique.*

» *Le comité confédéral regrette enfin que la C.G.C. se soit trouvée dans l'obligation de défendre les droits du personnel d'encadrement, non seulement face au C.N.P.F., mais plus encore face aux exigences égalitaristes de la C.F.D.T.* »

Quant à la C.F.T.C., qui réunit, lundi après-midi, sa commission exécutive, elle devrait, elle aussi, se prononcer pour la signature.

Le premier ministre et le ministre du travail et de la participation se sont plu, dès la conclusion de l'accord, à constater « *une victoire de la poursuite de la politique contractuelle entre tous les partenaires sociaux* ».

« *J'ai assuré les partenaires sociaux de la volonté du gouvernement de respecter leur pleine autonomie dans la conduite des discussions et la gestion du nouveau régime paritaire unifié* », a déclaré M. Barre — et M. Robert Boulin a précisé : « *Je mettrai tout en œuvre avec l'UNEDIC — et cela est amorcé depuis plusieurs semaines — pour rendre opérationnel l'accord sur l'indemnisation du chômage et aboutir concrètement à sa mise en place à la fin du troisième trimestre de cette année.* »

De son côté, M. Hervé de Charette, délégué général du P.R., a constaté qu « *face au tintamarre dérisoire auquel trois sur quatre des groupes de l'Assemblée nationale se sont livrés, les partenaires sociaux ont donné l'exemple d'un effort constructif au profit des chômeurs* ».

DÉPLAFONNEMENT DE 3 POINTS DE L'ASSURANCE-MALADIE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

A compter du 1er avril, le taux de cotisation dit déplafonné à l'assurance-maladie des travailleurs indépendants est majoré de trois points, le taux de la cotisation sous plafond étant réduit d'autorité. Cette décision est une suite logique de celle qui a été prise en décembre dernier pour les cotisations des salariés. Dans ce dernier cas, le « déplafonnement » était certes de quatre points, mais les salariés bénéficient du versement d'indemnités journalières, contrairement aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise.

Les nouveaux taux pour les « *indépendants* » — fixés par le décret du 12 mars et parus au *Journal officiel* du 14 mars 1979 — sont les suivants : 4,65 % au lieu de 7,65 % dans la limite du plafond (48 000 F par an pour la période du 1er octobre 1978 au 30 septembre 1979, les cotisations de 1979 étant calculées sur le revenu de l'année précédente) et 7 % au lieu de 4 %, dans la limite de quatre fois le plafond (soit 192 000 F).

L'installation d'un hypermarché dans la région de Dole suscite de vives réactions

De notre correspondant

Besançon. — Depuis novembre dernier, la société Cedis (Centre-Est Distribution), dont le siège est à Besançon, verse à une soixantaine de chômeuses un complément de ressources leur assurant 90 % de leur ancien salaire. Cette intervention, qui résulte d'un accord passé entre la Cedis et le syndicat C.G.T. du Jura, est d'autant plus remarquable que M. Gabriel Mathey, P.-D.G. de Cedis, membre influent du C.N.P.F. et président de l'Union patronale comtoise, avait été de ceux qui s'étaient le plus vigoureusement élevés contre l'attitude des ouvriers de Lip occupant leur usine.

Certes, les ouvrières en confection de l'usine Lucco, de Dole, licenciées en suite du dépôt de bilan, le 22 octobre 1977, et prises aujourd'hui sous l'aile protectrice de la Cedis, ne fabriquent et ne vendent pas, mais elles occupent tout de même les locaux. La sollicitude dont elles sont l'objet pourrait s'expliquer en fait par le désir qu'aurait eu la Cedis de se ménager les bonnes grâces de l'opinion publique, à la veille de la consultation de la commission départementale d'urbanisme commercial du Jura sur l'implantation d'un hypermarché dans la région de Dole. Mais, en dépit de cela, la commission départementale, tout en se prononçant en principe contre une telle implantation, s'était montrée davantage opposée à la Cedis qu'à ses deux concurrents, Sadal (qui exploite l'enseigne GRO) et les Coopérateurs lorrains (Rond-Point). Un mois plus tard, la commission nationale plaçait encore Sadal en tête.

Depuis, M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, qui, insinue-t-on, aurait au préalable pris langue avec l'Elysée, a tranché en faveur de Cedis. Cette décision, contraire au vœu des commissions consultatives, a soulevé des réactions violentes de la Fédération commerciale doloise (dont le président, M. Pattu, a démissionné pour se lancer dans la campagne des cantonales), du CID-UNATI du Jura, des P.M.E. et de l'association Force ouvrière des consommateurs du Jura notamment, qui s'indignent du feu vert donné au renforcement d'une situation quasi monopolistique que, précisément, la loi Royer entendait combattre.

De fait, la Cedis, qui vient d'obtenir, dans des conditions très similaires, l'autorisation d'implanter un autre Mammouth à proximité de Pontarlier, est omniprésente en Franche-Comté non seulement avec des grandes surfaces, mais aussi avec des succursales traditionnelles. Elle détient dans le seul département du Jura 68 % des surfaces de vente supérieures à 400 mètres carrés. Le Mammouth de Dole porterait cette part à 76 %.

Une présence trop voyante

Dans le petit commerce on trouve la présence de la Cedis un peu trop pesante. M. Charles Urbain, directeur général de la Cedis, estime pour sa part que l'ouverture d'hypermarchés doit d'une certaine manière compenser l'effort que sa société fait pour maintenir « *des centaines de petits magasins qui animent les quartiers et les zones rurales où ils sont souvent les derniers représentants du commerce* ». « *C'est un métier qui coûte cher*, ajoute M. Urbain, *et si on ne nous laisse faire que ce qui est difficile, il viendra un moment où nous devrons déposer les armes* (1). »

C'est cet argument et aussi le fait que la Cedis est une firme régionale implantée depuis longtemps sur le terrain et faisant travailler des entreprises locales qui, selon M. Urbain, lui auraient valu d'être choisi par M. Barrot et non point l'engagement personnel de ses dirigeants au sein du parti républicain, comme on ne se fait pas faute de le proclamer à Dole.

La Sadal, quant à elle, n'a pas dit son dernier mot. Elle a introduit un recours devant le tribunal administratif de Besançon pour faire annuler la décision du ministre, et on lui prête l'intention de solliciter, à nouveau, l'autorisation d'implanter un supermarché dans la banlieue de Dole.

CLAUDE FABERT.

(1) Le groupe Cedis-Economiques troyens a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 3 908 000 000 de francs — 3 442 000.000 de francs consolidés — avec une progression de 13.5 % dépassant les objectifs. Dans le même temps, quarante-quatre petites succursales ont été fermées.

ÉNERGIE

SHELL VA RÉDUIRE DE 40 % SES LIVRAISONS A UNE IMPORTANTE RAFFINERIE JAPONAISE

La société Shell International, filiale du groupe Royal Dutch Shell, a annoncé à Idemitsu-Kosan, importante raffinerie japonaise, qu'elle réduira ses livraisons de 40 % à partir de juin, date d'expiration du contrat en cours.

Un porte-parole de Shell a précisé que cette décision n'affectait, pour le moment, qu'Idemitsu-Kosan.

Cette décision fait suite à celle annoncée par le groupe Exxon et porte un nouveau coup aux approvisionnements en pétrole du Japon (*le Monde* du 15 mars).

Les dirigeants de l'industrie pétrolière japonaise ont pleinement conscience du sérieux de la situation ainsi créée. L'un d'entre eux estimait que les contrats à long terme qui viennent d'être conclus avec l'Iran remplaceraient les livraisons d'Exxon, mais il ajoutait que la perspective de voir suivre cet exemple par d'autres sociétés pouvait déboucher sur une situation non seulement « *sérieuse, mais critique* ». — *(Agefi.)*

LE DANEMARK PREND DES MESURES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

De notre correspondante

Copenhague. — Le ministre danois du commerce et de l'énergie, M. Christiansen, vient d'annoncer que des mesures seraient appliquées à partir du 15 mars afin de faire des économies de pétrole.

La vitesse maxima des véhicules sera abaissée de 110 à 100 kilomètres sur les autoroutes, de 90 à 80 kilomètres sur les routes secondaires ; les enseignes lumineuses devront être éteintes à 23 heures, et l'éclairage des rues dans les villes sera sensiblement réduit ; la température à l'intérieur des bâtiments publics ne devra pas excéder 20 degrés. Enfin, les réservoirs de mazout des institutions et des habitations privées devront être réglés et révisés régulièrement.

Ces dispositions, au reste assez bénignes, n'entraîneront en réalité, d'après les calculs des experts, qu'une économie d'énergie de 4 %, au lieu des 5 % recommandés le 2 mars par l'Agence internationale de l'énergie.

Lors de la crise de 1973-1974, le gouvernement avait imposé des restrictions beaucoup plus sévères. Mais celles-ci n'avaient pas toujours été convaincantes ni surtout très *équitables*. *Les dimanches* sans essence, par exemple, avaient lésé certaines professions. Les habitants des grands ensembles s'étaient indignés de n'avoir de l'eau chaude que deux jours par semaine ou à certaines heures, alors que les locataires ou propriétaires des maisons individuelles continuaient à bénéficier à loisir de leur bain quotidien. — C. O.

● *La Libye va relever les prix de son gaz.* — La Libye va augmenter le prix de son gaz naturel liquéfié vendu à l'Italie et à l'Espagne, affirme la revue *Middle East Economic Survey* (MEES). Le ministre du pétrole libyen, M. Ali Mabrouk, a rappelé, en effet, que le prix du gaz était extrêmement bon marché « *en terme d'équivalent pétrole* » et précisé l'intention de son pays de lier désormais les prix du G.N.L. aux prix pétroliers de l'O.P.E.P. — *(U.P.I.)*

LE VENEZUELA AUGMENTE LE PRIX DE SON PÉTROLE

Le Venezuela a annoncé, le 17 mars, une hausse du prix de son pétrole brut de 1,72 dollar le baril à partir du 1er avril, soit 1,20 dollar de plus que l'augmentation décidée par l'OPEP pour le deuxième trimestre 1979, a déclaré le nouveau ministre de l'énergie et des mines.

Le 1er mars, le Venezuela avait relevé de 15 % le prix de son fuel domestique, qui représente une part importante des exportations pétrolières du pays.

De plus, le nouveau gouvernement vénézuélien envisage de porter la production pétrolière du pays à 2,8 millions de barils par jour, soit 400 000 barils de plus que la production actuelle. —

Prix

● *De nouvelles dispositions assouplissant le régime des prix pratiqués dans les restaurants et les cafés* entreront en vigueur le 25 mars (libération des prix du vin et des eaux minérales). En outre, si les débits de boissons restent soumis aux mêmes conditions d'affichage, ils pourront augmenter les prix des prestations-pilotes, dont la bière (+ 15 centimes), le sandwich froid (+ 20 centimes) et le plat du jour (+ 7 %).

LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 19 mars publie notamment les insertions suivantes :

Banque française du commerce extérieur. — Emission d'un emprunt de 500 millions, représenté par 250 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 9,70 %, amortissables en quinze ans et garanti par l'Etat.

Caisse centrale des banques populaires. — Emission d'un emprunt de 300 millions, divisé en 300 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 9,70 % amortissables en douze ans et garanties par l'Etat.

Etablissements Viniprix. — Répartition à partir du 2 avril des 96 280 actions de 50 F, créées en représentation de l'augmentation de capital de 48 140 300 F à 52 954 300 F par incorporation de « prime de fusion » (une pour dix anciennes). Jouissance des nouveaux titres au 1er janvier 1979.

Bénédictine. — Répartition des 20 000 actions gratuites de 100 F (une pour six) créées en représentation de l'augmentation de capital de 12 à 14 millions.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

U.T.A. — Bénéfice net pour l'exercice 1978 : 35,32 millions de francs contre 33,71 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 14,10 F et s'applique à un capital augmenté gratuitement de 20 % en 1978.

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE. — Au 31 décembre 1978, le total du bilan s'élevait à 21,22 milliards de francs contre 16,63 milliards en 1977. Le dividende global a été fixé à 18,60 F contre 16,875 F.

LONDRES

Le calme règne en ce début de semaine sur le marché de Londres. L'avance des cours, entamée à la veille du week-end, se poursuit cependant, et les vedettes industrielles progressent de un à deux points en moyenne. Les pétroles et les fonds d'Etat sont soutenus, de même que les mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 242 85 contre 240

VALEURS	CLOTURE 16 3	COURS 19 3
Beecham	690	695
British Petroleum (1)	11 02	11 1 32
Courtaulds	118	111
De Beers	450	444
Imperial Chemical	394	396
Rio Tinto Zinc Cor	302	308
Shell	716	718
Vickers	187	188
War Loan 3 1/2 %	32 1 2	32 1/2
*West Driefontein	32 5 8	32 3/4
*Western Holding	28 3 16	28 5 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 3	19 3
1 dollar (en yens)	207 05	207 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 % ...

MARCHÉ A TERME

Ces renseignements sont donnés par la Chambre syndicale des agents de change, à titre officieux et sous réserves de modifications.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
762	4,5 % 1973	772	772		
2930	C.N.E. 3 %	2930	2930		
345	Afrique Occ.	335 10	335 ..		
380	Air Liquide..	388	394 ..		
85	Als. Part. Ind	82 30	81 50		
298	Als. Superm	329	321		
60	Alsthom-Atl.	60 10	61 95		
127	Applic. gaz	111	121 —		
460	Aquitaine ..	499 50	499		
83	— certif.	87 80	88 70		
145	Arjom. Prioux	145	145		
380	Aux. Entrepr	374	375 20		
123	Banc. Fives	128	128		
238	Bail-Equip.	245	245		
250	— (obl.)	243	244		
340	Bail-Invest.	345	346		
117	B.C.T.	125	124 80		
163	Bazar H.-V.	162	165		
125	Béghin-Say	128	123		
550	Bic	528	526		
770	Bouygues	712	715		
490	B.S.N.-G.D.	474 50	476		
890	— (oblig.)	871	896		
1760	Carrefour	1780	1780		
305	— (oblig.)	304	302 20		
1380	Casino	1285	1256		
55	CEM	58 20	57 60		
285	Cetelem	280	280		
225	Charg. Réun	226 20	226		
16	Chiers-Chât.	15 15	15		
127	Chim. Routl.	124	127		
148	— (oblig.)	143	148		
130	Cim. Franç.	130 50	130 ..		
135	— (oblig.)	135	140		
1060	C.I.T. Alcatel	988	990		
460	Club Méditer	440	440		
270	C.M. Industr	293	275		
308	— (oblig.)	312	308		
154	Codetel	152	153		
125	Cofimeg	139 90	138		
618	Coframel	567	583		
420	Cie Bancaire	424	426		
388	C.G.E.	382	388		
395	— (oblig.)	494	395 10		
124	C. Entrepr.	119 ..	119		
114	Cot. Foncier	116 ..	118		
135	Créd. Com. F.	138	138		
195	— (oblig.)	195 20	195		
425	Créd. Fonc.	424	421		
138	C.F. Imm.	143 80	141		
121	Créd. Indust	124	123		
380	Créd. Nat.	373	375 50		
56	Créd. Nord	60	60		
54	Creusot-Loire	53	53 ..		
355	C.S.F.	357	358		
390	— (oblig.)	395	400 ..		
600	Darty	575	589		
26	Denain-N.-E.	24 80	29 80		
63	Dollfus-Mieg	62 60	62 50		
540	Dumez	552	551		
430	Cie Gle Eaux	439	440		
340	E.-J. Lefebvre	340	340		
85	Esso S.A.F.	86 90	91 80		
315	Eurafrance	316 50	316 90		
750	Europe n° 1	770	779		
388	Ferodo	361 20	361		
455	— obl. conv	480	472		
63	Fin. Dév. Ent	63 40	63 20		
210	Fin. Paris PB	219	219		
225	— obl. conv	226 50	227		
285	Finextel	282 50	288 50		
68	Fraissinet	59 80	58 80		
139	Fr. Pétroles	144 20	145 ..		
34	— certific.	35 30	34 30		
101	Galeries Laf.	101 40	100 80		
181	Gle d'Entr.	188	188		
198	Gle Fonderie	188	169 80		
113	Gle Ind. Par	106 20	111 70		
250	Générale Occ	268 50	284		
370	Gr. Tr. Mars.	372	378		
320	Guyenne-Gas	335	351 40		
240	Hachette	223 10	222		
58	Imétal	54 50	54 ..		
400	Inst. Mérieux	412	417		
114	J. Borel Int.	104 20	104		
129	Jeumont Ind	126 50	127 60		
83	Kali Ste Th.	84 60	84 70		
63	Kléber Col.	58 50	61 80		
305	Lab. Bellon	322	322		
225	Lafarge	232	238		
295	— (obl.)	294 10	292 50		
260	La Hénin	262	270		
1620	Legrand	1600	1600		
2120	— (obl.)	2210	2400		
205	Locabail	218	218		
220	Locafrance	218 60	218 50		
445	Locindus	451	480		
705	L'Oréal	680	679		
3580	— obl. conv	3550	3550		
460	Lyon. Eaux	413 50	414 50		
68	Mach. Bull	55	55 ..		
525	Mais. Phénix	529	530		
33	Mar. Wendel	30 80	33 ..		
54	Mar. Ch. Réu	51	54 ..		
450	Martell	439	435		
468	— (obl.)	.	...		
1000	Mat. Teleph.	992	1001		
5100	Matra	5300	5800		
46	Mét. Nav. N	53 80	50 95		
963	Michelin B	1000	1000		
585	— (obl.)	590 20	590 20		
585	Midi Cie	588	590		
495	Moët-Hen.	494	494		
610	— (obl.)	610	610 ..		
835	Mot. Leroy-S.	681	690		
129	Moulinex	125 50	125 90		
395	Mumm	383 ..	384 50		
455	Nat. Invest.	488	485		
191	Navig. Mixte	202	201		
40	Nobel-Bozel	40 ..	40 50		
26	Nord	26 ..	26		
116 ..	Nouvel. Gal.	115 ..	116 50		
170 ..	Olida-Caby	168 ..	170 ..		
100 ..	Opfi-Paribas	101 ..	101 ..		
104 ..	Paris-France	94 ..	100 ..		
102 ..	Pechelbronn	104 ..	104 ..		
74 ..	P.U.K.	76 20	77 50		
125 ..	— (obl.)	127 90	127 50		
42 ..	Penarroya	43 50	43 50		
260 ..	Penhoet	272 ..	269 90		
280 ..	Pernod-Ric.	296	297		
265 ..	Perrier	277 90	279 50		
57 ..	Pétroles B.P	55 10	56 ..		
380 ..	Peugeot-Cit.	368 50	370 ..		
485 ..	— (obl.)	463 ..	463 ..		
94 ..	Pierre-Auby	97 90	95 ..		
74 ..	P.L.M.	72 50	72 50		
156 ..	Poclain	153 ..	155 ..		
166 ..	Poliet	165 ..	160 ..		
67 ..	Pompey	68 90	70 ..		
144 ..	P.M. Labinal	135 ..	136 40		
32 ..	Prénatal	31 50	32 ..		
295 ..	Presses-Cité	288 ..	288 ..		
485 ..	Prétabail Si.	485 ..	498 ..		
189 ..	Pricel	182 10	183 ..		
147 ..	Primagaz	142 ..	144 ..		
131 ..	Printemps	122 90	123 ..		
470 ..	Radar S.A.	454 80	459 ..		
620 ..	— (obl.)	526 ..	538 50		
410 ..	Radiotech.	405 ..	408 ..		
84 ..	Raffin. (Fse)	100 ..	100 ..		
108 ..	Raffin. St-L.	104 ..	104 ..		
445 ..	Redoute	454 ..	446 10		
104 ..	Rhône-Poul.	105 40	104 90		
340 ..	Roussel-Uclaf	380 20	384 ..		
395 ..	Ruche-Pic.	421 ..	..		
510 ..	Rue Imp.	510 ..	509 ..		
16 50	Sacilor	16 50	16 30		
161 ..	Sade	160 ..	... ..		
758 ..	Sagem	730 ..	722 ..		
138 ..	Saint-Gobain	134 50	134 60		
610 ..	S.A.T.	578 ..	580 ..		
36 ..	Saulnes	35 95	36 85		
164 ..	Saunier-Duv	165 50	163 50		
185 ..	Saupiquet	185 ..	... ..		
150 ..	Schneider	143 10	143 ..		
59 ..	S.C.O.A.	59 70	61 30		
98 ..	— (obl.)	98 60	98 60		
135 ..	Sefimeg	136 50	136 ..		
235 ..	S.I.A.S.	234 ..	232 ..		
270 ..	Sign. E. El.	284 80	279 50		
250 ..	S.I.L.I.C.	250 ..	251 ..		
175 ..	Simco	182 ..	192 10		
87 ..	S.I.M.N.O.R.	94 ..	.. ..		
1800 ..	Str. Rossignol	1800 ..	1790 ..		
109 ..	Sogerap	107 ..	107 50		
330 ..	Sommer-All.	320 50	320 ..		
270 ..	Suez	277 ..	280 ..		
225 ..	Talc-Luz.	234 ..	239 ..		
726 ..	T.R.T.	730 ..	728 ..		
760 ..	Tél. Electr.	728 ..	731 ..		
133 ..	— (obl.)	138 20	133 20		
340	Tél. Ericsson	314 50	310 50		
220	Thomson-Br	210	210		
260	— (obl.)	252	258 50		
360	U.I.S.	370	370		
220	U.C.B.	223 50	229 50		
130	Un. F. Banq.	380	319		
198	U.T.A.	252	205 ..		
11 50	Usinor	11 65	11 95		
123	— (obl.)	122	124		
94	Vallourec	90	90 ..		
635	V. Clicquot-P	662	622		
385	Viniprix	380	386		
580	Elf-Gabon	580	582		

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,2875	4,2915	— 160	— 130	— 285	— 245	— 840	— 770
$ can.	3,6635	3,6695	— 165	— 125	— 275	— 225	— 700	— 625
Yen (100)	2,0630	2,0680	+ 5	+ 40	+ 40	+ 85	+ 180	+ 250
DM	2,2995	2,3035	+ 40	+ 70	+ 90	+ 125	+ 270	+ 335
Florin	2,1305	2,1345	+ 10	+ 20	— 5	+ 30	+ 10	+ 70
F. B. (100)	14,5550	14,5795	— 100	— 15	— 180	— 35	— 510	— 135
F. S.	2,5460	2,5505	+ 140	+ 175	+ 280	+ 320	+ 825	+ 895
L. (1 000)	5,0950	5,1025	— 235	— 185	— 415	— 350	—1255	— 1145
£	8,6915	8,7030	— 485	— 420	— 845	— 740	—2240	—2080

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 1/16	4 7/16	4	4 3/8	4 1/8	4 1/2	4 7/16	4 13/16
$ E.-U.	10 3/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16	10 1/2	10 7/8	11	11 3/8
Florin	6 1/8	6 7/8	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 3/4	7 1/8
F. B. (100)	5 1/4	6 3/4	6 3/4	7 5/8	7 1/8	7 7/8	7 1/2	8 1/2
F. S.	— 1/4	+ 1/8	— 1/4	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	+ 3/8	3/4
L. (1 000)	11	12	10 7/8	11 3/4	11	11 7/8	11 3/4	12 1/2
£	12	13	12 3/8	13 1/4	12 1/4	13	12 3/16	12 15/16
Fr. franc.	6 1/4	7 1/4	5/16	8 1/16	7 9/16	8 5/16	8 5/16	9 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en *fin de matinée* par une grande banque de la place.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18-19 mars 1979 a été tiré à 544 424 exemplaires.

Au Portugal

Le gouvernement de M. Mota Pinto est sérieusement menacé

Atmosphère de crise à Lisbonne, où le Parlement ouvre ce lundi 19 mars le débat sur un projet de budget très critiqué par les partis politiques. D'autre part, la controverse sur la réforme agraire dans l'Alentejo rebondit après la démission, vendredi, du secrétaire d'Etat à la réorganisation agricole. Le général Eanes, qui commence ce lundi une tournée en Europe de l'Est, a renouvelé sa confiance au gouvernement Mota Pinto, cependant que plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé samedi dans Lisbonne à l'appel du P.C.

De notre correspondant

Lisbonne. — Semaine difficile pour le gouvernement de M. Mota Pinto, avec la discussion au Parlement, à partir de ce lundi 19 mars, du budget et du plan pour 1979.

Deux partis ont déjà fait connaître leur position : le P.C. votera contre ; le Centre démocratique et social se prononcera, en principe, en faveur des deux projets. Reste à savoir quelle attitude adopteront les socialistes et les sociaux-démocrates. Une abstention de ces deux formations suffirait à entraîner le rejet des projets.

Les critiques du P.S. et du P.S.D. concernent essentiellement la création d'un nouvel impôt sur le treizième mois et l'intention du gouvernement de limiter l'application de la loi de décentralisation fiscale au bénéfice des collectivités locales. L'application intégrale de cette loi coûterait en effet à l'administration centrale la somme d'environ 350 millions de dollars, une lourde charge pour un budget qui doit être équilibré pour respecter les consignes du F.M.I.

En cas de rejet du budget et du plan, on voit mal comment le cabinet pourrait se maintenir. Le président de la République serait alors obligé, soit de dissoudre l'Assemblée et d'organiser des élections anticipées, soit d'investir un autre gouvernement constitué par des personnalités « indépendantes ». L'hypothèse d'élections ne semble plaire à personne. En revanche, aussi bien le P.C. que le P.S.D. pourraient s'accommoder d'un autre cabinet plus modéré que celui de M. Mota Pinto, dont les décisions, surtout en matière d'information et de réforme agraire, suscitent de fortes réactions populaires.

Un rapprochement entre MM. Soares et Sa Carneiro s'est amorcé, au mois de janvier dernier. Les leaders du P.S. et du P.S.D. se sont même rencontrés.

Mais plusieurs événements récents rendent ces négociations beaucoup plus délicates. D'abord, le congrès du P.S., qui s'est déroulé dans un climat peu favorable aux alliances à droite. Ensuite, la crise ouverte par la « démission », vendredi 16 mars, du secrétaire d'Etat à la réorganisation agricole, M. Ferreira do Amaral.

Personnalité très contestée par toutes les organisations de gauche, qui l'accusent d'avoir créé un climat de tension dans l'Alentejo, M. Amaral aurait été écarté à la suite d'une intervention personnelle du président de la République. Telle est l'opinion du parti populaire monarchiste (P.P.M.), auquel appartient l'ex-secrétaire d'Etat. Nommé au gouvernement en septembre dernier, M. Amaral s'était engagé à « *normaliser la situation* » dans l'Alentejo, restituant aux anciens propriétaires une partie appréciable des terres qui avaient été occupées en 1975. En outre, il a renforcé le dispositif de sécurité dans la région afin d'« *empêcher les manœuvres des communistes* » qui, selon le ministère de l'agriculture, utiliseraient la contrainte pour convaincre les ouvriers agricoles de manifester contre le gouvernement.

Le P.S.D. et le C.D.S accusent également le président d'être responsable de cette démission. Le général Eanes, disent-ils, aurait cédé aux pressions du P.S., du P.C., et des militaires de gauche du Conseil de la révolution. Aussi ont-ils exigé du chef de l'Etat, une manifestation publique de soutien au cabinet de M. Mota Pinto et à la politique agricole dirigée par le ministre M. Vaz Portugal.

De son côté, M. Soares a interrompu la réunion de la commission nationale de son parti, pour dénoncer le P.S.D., le C.DS et le PPM qui voudraient « *ouvrir artificiellement une crise* » pour « *compromettre la stabilité des organes de souveraineté* ». Fait inédit : M Soares s'est rangé aux côtés du président. « *En dépit des réserves suscitées par certaines attitudes du chef de l'Etat*, a déclaré le secrétaire général du P.S., *nous ne pouvons accepter qu'on exerce sur lui des pressions illégales* ».

A la veille de son voyage en Bulgarie, en Roumanie et en Hongrie, le général Eanes a tenté d'apaiser les esprits. Dans un message télévisé, le samedi 17 mars, il a condamné la manifestion qui venait de se dérouler à Lisbonne à l'appel de l'Intersyndicale et du P.C. Il a rendu hommage au ministre de l'agriculture. « *Si le gouvernement existe, c'est parce qu'il bénéficie toujours de ma confiance* », a ajouté le président de la République. Et il a renvoyé la balle dans le camp des partis politiques, « *qui doivent au Parlement définir leurs positions, surtout en ce qui concerne le maintien de ce gouvernement* ».

JOSÉ REBELO.

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Pierre Schneiter est mort

Ancien président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, M. Pierre Schneiter est mort dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 mars à son domicile rémois, à la suite d'une crise cardiaque. Il allait avoir soixante-quatorze ans. Il y a deux ans, sa santé s'était fortement altérée, mais il n'avait pas ralenti ses activités et se consacrait au Conseil de l'Europe et à la présidence du comité économique et social de Champagne-Ardenne.

Né le 13 mai 1905 à Reims, Pierre Schneiter fait ses études secondaires à Epernay avant d'entrer à l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.), dont il sort diplômé à l'âge de dix-neuf ans et dont, à partir de 1960, il préside le comité de direction. En 1926 il devient, comme son père, courtier en vins de Champagne. Mobilisé dans l'aviation en 1939, il prend, à partir de 1942, une part active à la Résistance au sein du groupe que commande, à Reims, le commandant Bertin puis le colonel Pierre Bouchez. Son frère André, arrêté le 10 juin 1944, devait être fusillé à Tournes, dans les Ardennes, par la Gestapo.

Son action dans la Résistance et sa forte personnalité lui valent d'être nommé sous-préfet de Reims à la Libération, fonctions qu'il exercera jusqu'au 6 août 1945. En 1947, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, puis officier en 1962. Il est titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

C'est en 1945 qu'il entre dans la vie politique. Elu député M.R.P. aux deux Constituantes, réélu à l'Assemblée nationale en novembre 1946, en juin 1951 et en janvier 1956, il y représentera la Marne jusqu'en 1958.

En 1946, il entre pour la première fois au gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. L'année suivante, il est secrétaire d'Etat aux affaires allemandes et autrichiennes dans le premier cabinet Robert Schuman. De juillet 1948 à août 1951, il est ministre de la santé publique et de la population. A plusieurs reprises il assure l'intérim des affaires étrangères, et, en août 1951, il devient membre de la commission des affaires étrangères. Fin 1952, il est membre de la délégation française à la septième session de l'ONU. En décembre 1953, il est désigné comme représentant spécial du Conseil de l'Europe pour les réfugiés nationaux et les excédents de population.

Le 11 janvier 1955 il succède au socialiste André Le Troquer à la présidence de l'Assemblée nationale, poste qu'il occupera pendant un an. En janvier 1957 il est élu maire de Reims, fonction qu'il exercera jusqu'en 1959. Il sera également conseiller général du troisième canton de cette ville de 1958 à 1964. Il devait ensuite s'éloigner quelque peu de la politique active pour se consacrer à la région Champagne-Ardenne.

En 1960 il est président du comité d'expansion régionale et d'aménagement Champagne-Ardenne, de 1962 à 1967 président du conseil national des économies régionales, de 1964 à 1973 président de la commission de développement économique et régional, de 1967 à 1969 président du Conseil international des économies régionales. Depuis 1974 il présidait le comité économique et social de la région Champagne-Ardenne. Il était également responsable de la commission des présidents des comités économiques et sociaux.

A Longwy

« Lorraine, cœur d'acier », radio libre de la C.G.T.

Le syndicat C.G.T. de Longwy (Meurthe-et-Moselle) a inauguré, samedi 17 mars, une « radio-libre » dans les locaux de l'hôtel de ville. Baptisée *Lorraine cœur d'acier*, cette radio a pour objectif de « *donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais sur les ondes nationales* ».

La C.G.T. propose activement la marche sur Paris, le 23 mars, qui devrait, selon ses organisateurs, rassembler, vec 15 heures, place de la République, des dizaines de milliers de salariés. Si la C.G.T. reste seule au niveau confédéral à appuyer cette marche, au niveau local et régional, les autres syndicats se prononcent pour des actions le même our : c'est notamment le cas de l'union départementale de la Loire qui « *apporte son soutien à l'action de vingt-quatre heures avec occupation pour le 23 mars, mais dit non à la marche* ».

Même attitude de la fédération C.G.C. de la métallurgie, dont le bureau national s'est réuni le 16 mars.

Dans un communiqué publié le 15 mars, la C.G.C. « *confirme qu'elle ne s'associe pas à la marche, rappelle son opposition à l'exploitation politique de la crise de la sidérurgie* », mais « *appelle* (ses syndicats) *à développer la mobilisation de l'encadrement et des techniciens* ».

● *Occupation des bureaux de la SOLLAC, à Florange (Moselle).* — Deux cents ouvriers environ de la Société de construction métallique — SOTRACOMET — de Maizières-les-Metz occupent depuis lndi matin les bureaux administratifs de la SOLLAC. Les manifestants, tous licenciés le 23 janvier, « *exigent que la SOLLAC, qui possède 25 % du capital de leur entreprise, vienne en aide à cette société* ».

DÉBUT DE SOULÈVEMENT DES KURDES D'IRAN ?

Téhéran (A.F.P.). — De durs combats se déroulent depuis dimanche soir 18 mars à Sanandadj, capitale du Kurdistan iranien, où des affrontements de caractère religieux ont dégénéré en un début de révolte d'inspiration autonomiste, apprend-on lundi à Téhéran.

A la suite de bagarres dimanche entre musulmans sunnites (la majorité de l'ethnie kurde) et chiites (la majorité des Iraniens), la population de la ville, qui compte environ quatre-vingt mille habitants, s'est attaquée à la caserne de la gendarmerie qui est tombée, indiquent des sources contactées par téléphone.

La radio de Sanandadj semble être passée sous le contrôle d'éléments non-gouvernementaux. Elle diffuse des appels à la population, la pressant de s'emparer de la caserne de l'armée, autour de laquelle des combats auraiinet lieu. Des avions de chasse et des hélicoptères expédiés d'urgence de Téhéran survolent la ville.

D'autres informations font état d'une situation « confuse » à Mahabad, une autre grande ville kurde de cinquante mille habitants plus au Nord.

La radio gouvernementale à Téhéran a diffusé lundi matin à plusieurs reprises un communiqué mettant en garde la population de Sanandadj contre des « provocateurs » parlant à la radoi de cette ville.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. iGscard d'Estaing* assistera aux obsèques de Jean Monnet, qui seront célébrées mardi après-midi 20 mars en l'église de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

● *Le rectorat de Créteil* a été occupé ce lundi matin, 19 mars, par des enseignants et des lycéens protestants contre les projets de carte scolaire. Le secrétaire de la section académique du SGEN-C.F.D.T., M. Jean-René Herbelin, a été blessé au cours d'un heurt avec la police. La manifestation du SGEN a été rejointe par des enseignants, parents et lycéens du lycée de Villeneuve-le-Roi, où le SNES (FEN et le SGEN ont lancé un mot d'ordre de grève ce lundi — ainsi que pour mardi, — en signe de protestation contre la suppression de postes d'enseignants et la fermeture de deux classes.

● *Les deux militants basques,* MM. Miguel Goicoechea Elorriaga et Lazare Apaolaga Azcargorta, qui avaient été arrêtés, le 13 mars, après avoir quitté l'hôtel de la Valensole (Alpes-de-Haute-Provence), où ils étaient assignés à résidence, comparaîtront devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui devra se prononcer sur la demande d'extradition formulée par le gouvernement espagnol (*le Monde* du 16 mars). Les deux militants basques sont actuellement détenus à la prison des Baumettes, à Marseille.

● *Le prix international Charlemagne* de la ville d'Aix-la-Chapelle a été décerné pour 1979 à M. Colombo (Italie), président du Parlement européen. Ce prix, doté de 5 000 marks, est attribué chaque année à une personnalité qui a œuvré pour l'unification de l'Europe, et le directoire du prix a voulu récompenser l'engagement de M. Colombo en faveur des élections européennes au suffrage universel. — (A.F.P.)

● *A l'occasion de l'année de l'enfant,* le Comité français de secours aux enfants lance une campagne d'adhésion et une collecte de dons.

★ Secrétariat : 25, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 754-03-22. C.C.P. Paris 384-65 R.

UN PÉTROLIER EST EN DIFFICULTÉ AU LARGE DE DOUARNENEZ

Un pétrolier libérien le *Sea Valiant* chargé de 72 000 tonnes de pétrole brut naviguait au ralenti ce lundi matin 19 mars dans les eaux internationales au large de Douarnenez (Finistère), avec une déchirure dans la coque, à l'avant.

Le pétrole qui s'échappe du navire n'a, jusqu'à présent, provoqué que de très légères irisations dans la mer. Le commandant du bâtiment attend l'arrivée d'un pétrolier allégeur qui doit dans la journée transvaser une partie de sa cargaison. La marine nationale a envoyé un avion pour surveiller les dégâts que pourrait provoquer le *Sea Valiant*.

Le pétrolier qui se rendait aux Etats-Unis devait dans la nuit de dimanche à lundi se dérouter vers Brest. La déchirure dans la coque s'est produite durant ce trajet. Selon la marine nationale l'opération de transvasement devrait se dérouler sans complications si le temps, qui est au beau, se maintient.

« FRANCE NOUVELLE » SIGNALE LE DÉPART DE Mme QUILÈS

France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., signale dans son numéro du 19 mars la démission de Mme Yvonne Quilès de la rédaction en chef de cette publication (*le Monde* du 10 mars). Le texte signé « *la direction de* France nouvelle » précise :

« *Yvonne Quilès a présenté, le 5 mars 1979, sa démission de la rédaction en chef de* France nouvelle *en exprimant ses désaccords avec la politique du parti communiste français. En même temps, nous apprenions son entrée au « comité éditorial » d'un journal au sein duquel elle cohabite notamment avec plusieurs représentants de la direction du parti socialiste. Elle y rejoint, avec Gérard Belloin et Jean Rony, quelques autres membres du parti communiste, dont Jean Elleinstein. Nos lecteurs jugeront !* »

Il convient de noter que cette note ne mentionne pas le nom de la nouvelle publication à laquelle collaborent les anciens responsables de *France nouvelle*. Il s'agit de l'hebdomadaire *Maintenant* sur lequel la presse communiste a choisi de faire silence. D'autre part, ce texte est signé par la direction de *France nouvelle*, c'est-à-dire officiellement MM. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, et Henri Malberg, membre du comité central. *Le comité de rédaction de France nouvelle* s'était en effet majoritairement prononcé en faveur des thèses défendues par les responsables qui quittent l'hebdomadaire.

LA COUR D'ASSISES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE PRONONCE DEUX PEINES D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS PARTIEL POUR VIOL

La cour d'assises des Alpes-de-Haute-Provence a condamné, vendredi 16 mars, Christian Imbert, vingt ans, et Jean-Louis Briançon, vingt-quatre ans, à deux ans d'emprisonnement dont vingt mois avec sursis pour viol et complicité. M. Michel Jean, vingt-sept ans, leur comparse, a été acquitté. Cette affaire, évoquée au tribunal correctionnel, en janvier 1978, avait été renvoyée devant la cour d'assises.

La victime, Chantal B..., âgée de seize ans au moment des faits, ne possédait, à l'époque, aucune idée de la sexualité et avait parlé « *de blessures d'amour propre* ». Elle s'était contredite plusieurs fois et avait ensuite déclaré que l'un des trois accusés avait été son amant. L'avocat général, M. Bernard Constantin, a indiqué à l'audience qu'i. ne s'agissait pas « *d'un viol crapuleux, mais d'un biol entre copains* », ce qui provoqua l'indignation des représentantes de l'Union des femmes françaises, partie civile. — (Corresp.).

● *Vingt tonnes de haschisch ont été saisies*, dimanche 18 mars, à bord d'un cargo cypriote, l'Olaug, au moment où il allait entrer dans le port de New-York. Le capitaine et les six membres de l'équipage du bateau ont été arrêtés. — (A.F.P., Reuter)

A B C D E F G

هكذا من الاصل